LE DEVOIR

LOCATION NOMA L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Vol. LXXV — No 274 Ciel variable avec vents modérés. Max.: 3 **(détail page 19)** Montréal, samedi 24 novembre 1984 Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ **75 CENTS**

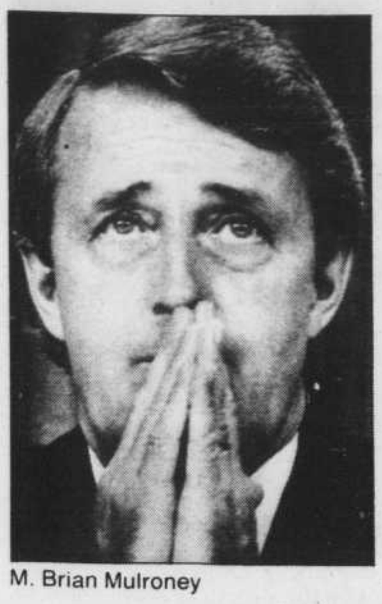

M. Brian Mulroney

CONSTITUTION

Mulroney est prêt à écouter Lévesque

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement Mulroney est disposé à accueillir avec « une attention respectueuse » toute proposition constitutionnelle que pourrait lui transmettre le Québec mais il souhaite par contre que le premier ministre Lévesque voudra s'en tenir pour les prochains mois à la priorité économique.

Voilà ce qui se dégage des propos tenus hier par le premier ministre Mulroney qui était invité à préciser si la crise qui secoue le gouvernement québécois depuis quelques jours pouvait modifier l'attitude de son propre gouvernement à l'endroit du Québec.

Pour le chef conservateur, qui suit avec sympathie l'évolution de la situation, la réponse est négative. Il précisera en réponse aux nombreuses questions qu'en réalité tout continue à se dérouler comme prévu.

Il ressort tout d'abord des propos tenus hier par M. Mulroney au cours d'une conférence de presse que celui-ci ne veut nullement écarter le Parti québécois comme interlocuteur éventuel pour des discussions constitutionnelles. Certains avaient compris le contraire lorsqu'il y a quelques jours il avait laissé entendre que des discussions constitutionnelles ne pourraient avoir lieu avant peut-être un an.

Le premier ministre conservateur affirme au contraire qu'il n'a aucun calendrier précis en cette matière. Il se défend même d'avoir dit qu'il attendrait douze mois pour négocier. Ce qui est certain cependant, c'est qu'à ses yeux, « ce n'est pas pour demain » car avant d'aborder des négociations constitutionnelles il faut créer le « climat vital » qui conduira àa la conclusion d'une entente sérieuse.

Le message du 4 septembre est clair. « Ce sont les Québécois qui nous ont dit carrément: ne mêlez pas vos cartes. Nous voulons que vous travailliez sur les questions éco-

Voir page 12: Mulroney

Les démissions sont «loin d'être tragiques», affirme-t-il

Lévesque n'a pas l'intention de revenir sur sa position

PIERRE O'NEILL

Le premier ministre René Lévesque croit possible mais improbable, l'émergence d'un compromis susceptible de résoudre la crise qui secoue Le Parti québécois. Il est convaincu que les quelques départs de ministres dissidents n'affaibliront pas son gouvernement et il y voit même l'occasion de le renouveler avec des députés de valeur comparable. « Je n'ai que l'embarras du choix ».

En tournée dans le comté de Saint-Jacques, où une élection partielle aura lieu lundi prochain, M. Lévesque a adopté hier la ligne dure, ne laissant que très peu marge de manoeuvre aux ministres et députés désireux de repentir. Aux journalistes qui le pressaient de questions, M. Lévesque a déclaré qu'il n'avait aucune nouvelle proposition à faire au groupe des 12, non plus qu'aux députés qui ont menacé de quitter le caucus dès le début de la semaine prochaine, à moins que le premier ministre accepte d'assouplir sa position. Rappelant que ce débat avait déjà hypothéqué une bonne partie de son temps et de ses énergies, M. Lévesque a ajouté: « Ce n'est pas le temps de zigouner ».

Après avoir souligné que les démissionnaires conservent son respect, qu'ils sont de véritables Québécois « convaincus » qui sauront sans doute se rendre utiles à la société, M. Lévesque a indiqué que, somme toute, ce qui vient de se passer est loin d'être tragique pour le PQ et son gouvernement. « D'une certaine façon, c'est plutôt triste ce qui vient d'arriver, mais en même temps, je ne trouve pas que c'est si mauvais pour le renouvellement d'une équipe ».

A bien y penser, M. Lévesque reconnaît que les remaniements ministériels antérieurs l'ont obligé « de sacrifier des députés qui méritaient mieux que cela ». A son avis, grand nombre d'entr'eux avaient la compétence d'être ministres et auraient mérité de l'être, « autant que n'importe qui ». Pour certains, croit-il, la seule chose qui les distingue des démissionnaires, c'est qu'ils « sont moins connus, parce qu'ils n'ont pas joui du prestige ministériel ».

Quant au fond de la question qui a provoqué cette crise, le premier ministre ne voit pas très bien en quoi la position qu'il a défendue devant l'exécutif national devrait être modifiée. « Je ne vois pas ce que j'aurais à changer ». Il en est venu à la conclusion au terme d'une analyse rigoureuse des griefs des dissidents. « Nous avons raison », dit-il, en alléguant que ce n'est pas tellement une question de convictions profondes mais de réalisme par rapport aux

Voir page 12: Lévesque

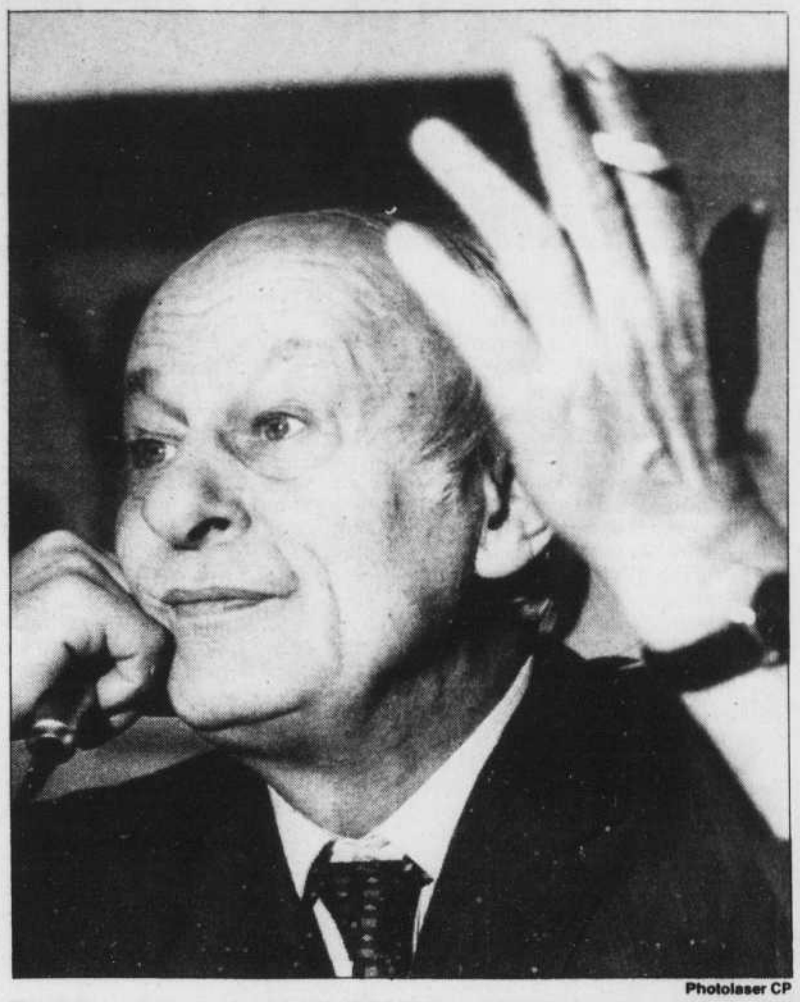

Photolaser CP

Paraissant détendu, le premier ministre René Lévesque a indiqué qu'il n'entend pas revenir sur sa position concernant le discours électoral du PQ

LE FOND DES CHOSES

L'éditorial de Jean-Louis ROY

—page 10

Ils soulèvent la question de confiance et de leadership

Les modérés croient que le pire est passé

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Sans recourir au compromis que recherchent encore quelques ministres et députés irréductibles, le premier ministre et ses collègues dits modérés savaient qu'il y aurait un prix à payer pour décider que la souverainetré ne sera pas un enjeu de la prochaine élection. Ils sont disposés à le payer, mettant toutefois tout en oeuvre pour limiter à sept (cinq ministres et deux députés) les défections suscitées par la décision de M. René Lévesque.

C'est ce qui ressort des propos publics et privés, tenus tant par M. Lévesque que par des ministres. Pour eux, c'est une question de confiance et, au-delà du débat fondamental qui sera tranché par le congrès péquiste du 19 janvier, le leadership même du président du PQ est remis en cause.

Après les événements dramatiques de jeudi, c'était un calme précaire hier sur la colline parlementaire, mais dans un climat d'expectative nerveuse de la semaine prochaine, cruciale pour les deux clans. Loin de vouloir lâcher du lest pour éviter d'autres défections ministérielles, les modérés estiment que l'hémorragie est contrôlée, du moins temporairement, comme le démontre la réunion d'une dizaine d'irréductibles, jeudi soir, chez la ministre Pauline Marois. Non seulement elle ne fut suivie, hier, d'aucun geste spectaculaire, mais on s'emploie plutôt à calmer les esprits, à faire baisser la tension et à faire comprendre que, s'il y a une bataille à faire, c'est au congrès qu'elle doit se dérouler. Les modérés estiment que le temps joue pour eux.

M. P.-M. Johnson

Mme P. Marois

M. J.-F. Bertrand

Le ministre Jean-François Bertrand est d'avis que le gouvernement sortira plus fort et plus uni de la crise interne, et que toute tentative pour miner le leadership de M. Lévesque est vouée à l'échec. Le titulaire des Communications et leader parlementaire rejette l'idée du compromis et de la conciliation avec les irréductibles. Etant donné les divergences fondamentales que le débat a fait ressortir, il y a un prix à payer pour crever l'abcès, ainsi que M. Lévesque l'a fait lundi dernier.

Dans une entrevue à la *Presse Canadienne*, M. Bertrand estime que si M. Lévesque n'avait pas été clair et précis, certains auraient interprété ses propos comme une invitation à continuer le débat. Il est d'avis que toute tentative de profiter du congrès pour fomenter une rébellion contre le chef est inappropriée et vouée à l'échec. Et si quelqu'un, M. Jacques Parizeau, par exemple, veut poser la question de confiance, il devrait le faire savoir à brève

Voir page 12: Les modérés

LE PARTI QUÉBÉCOIS

☐ *Des étoiles aux intendants*

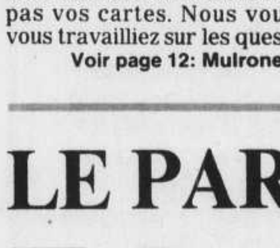

M. Jacques Parizeau

Une analyse de
LISE BISSONNETTE

«CE furent des temps paradoxaux, de fierté et d'humiliation, alors qu'un rêve était battu en brèche par les exigences du pouvoir», écrit le journaliste Graham Fraser en préface de son ouvrage *Le Parti québécois*, qui paraîtra cette semaine en version française aux éditions Libre Expression. Le pouvoir en effet, cette drogue et cette condamnation à choisir sans cesse, aura eu raison des plus grandes étoiles du PQ. L'un après l'autre, les porteurs de rêve sont rentrés dans leurs terres et jeudi,au Salon bleu que venaient de déserter Jacques Parizeau et Camille Laurin, il ne restait plus de ceux-là, provisoirement, qu'un seul: René Lévesque.

Dans les milieux péquistes, le choc est moins grand que prévu. On se préparait tout doucement à la fin de cette époque, de celle où il était encore permis de penser le Québec comme un tout, pour lequel existe une solution globale et définitive. On ne leur en veut pas, malgré le tremblement du gouvernement, d'ébranler eux-mêmes l'édifice et de donner temporairement des armes aux adversaires. La garde a le droit de mourir sans se rendre, et de le faire avec éclat. Ainsi préserve-t-elle le rêve, essentiel.

Ils étaient on ne peut plus dissemblables, l'un et l'autre, mais donnaient ainsi sa plénitude à l'idéal souverainiste. «Le discours indépendantiste de Jacques Parizeau est, a toujours été, presque mathématique», rappelle Guy Joron, président de la Place des Arts et ancien ministre des Institutions financières dans le cabinet péquiste. «Pour lui, il ne pouvait y avoir deux ordres de gouvernement s'occupant de la même chose. Il était en quelque sorte pour l'État unitaire. Les sentiments n'avaient pas de place dans son raisonnement.»

Quant à Camille Laurin, il travaillait sur l'envers émotif de cette médaille. «Il était notre thérapeute à tous, et au Québec aussi», dit Claude Charron, ancien leader parlementaire du gouvernement. On en retrouve une trace fascinante dans un petit opuscule publié par les Éditions du Parti québécois vers 1968, avant que le psychiatre devienne député, sous le titre *Pourquoi je suis devenu souverainiste*. Il y analyse «les complexes de l'âme québécoise», et les conditions de «la croissance de l'homme québécois», dont l'une est évidemment la souveraineté, comme pleine acceptation de nos responsabilités.

Voir page 12: Des étoiles

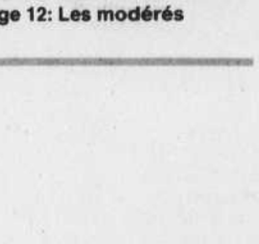

M. Camille Laurin

LE DEVOIR CULTUREL

La crise du PQ vue par les artistes

Le texte remis à la presse par René Lévesque, lundi dernier, n'a pas fait de remous que dans la classe politique. Le DEVOIR a interrogé seize artistes québécois, écrivains, poètes, cinéastes, chanteurs, de Denys Arcand à Denise Boucher, de Jean-Guy Moreau à Simone Monnet Chartrand, de Gilles Vigneault à Michel Tremblay, pour prendre le pouls des milieux culturels au sujet du virage politique engagé par le premier ministre du Québec qui, sans équivoque, met au rancart l'option souverainiste qui a présidé à la formation du Parti québécois en 1968. Les milieux culturels ont depuis toujours nourris et soutenus cette option politique. Aujourd'hui, une majorité chez les interrogés reproche à René Lévesque son « geste de lundi », perçu comme un recul majeur. Plusieurs pensent que l'homme politique a fait son temps. C'est Gaston Miron qui lance que « le réalisme c'est aussi d'avoir un avenir », et qui croit plus que jamais à la nécessité de l'indépendance, c'est Louise Forestier qui dit « on a auditionné pour un rôle, et on l'a pas eu », et qui n'y croit plus. **Page 23**

Gaston Miron

Gilles Vigneault

Michel Tremblay

LE SALON DU LIVRE

Existe-t-il un français international?

JEAN ROYER

Madame Lise Payette a rendez-vous cette semaine, non seulement avec Gaston L'Heureux à l'écran de Radio-Canada mais aussi sur la scène centrale du Salon du livre de Montréal avec le public et les écrivain(e)s. L'ex-femme politique anime des débats qui suscitent dans le Salon un certain intérêt. Parmi les questions soulevées cette semaine, celle du français international a particulièrement passionné le public visiteur.

L'humour a marqué cette rencontre sur la question linguistique, qui mettait sur la sellette M. Joseph Hanse, président du Conseil international de la langue française, M. Jacques Godbout, écrivain et cinéaste, et M. Pierre Bourgault, journaliste. D'entrée de jeu, Lise Payette s'est empressée de citer le tout premier mot du dictionnaire Dagenais sur les difficultés de la langue française au Canada: « Abandonner: on lira correctement: un candidat qui aban-

Voir page 12: Le salon du livre

Vient de paraître!
Le troisième volume sur la vie traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent

Jean Provencher
C'était l'automne
La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent
Boréal Express

Jean Provencher
C'était l'automne
Jean Provencher poursuit son oeuvre d'historien et de maître conteur, qui a séduit le grand public et s'est mérité les éloges unanimes des critiques.
Vol. de 240 pages, deux couleurs, abondamment illustré, 17,50 $
Boréal Express

Mulroney impose la plus grande des discrétions à ses fonctionnaires

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Brian Mulroney, a imposé hier de sévères restrictions aux fonctionnaires dans leurs communications avec le public et les médias d'information.

Lors d'une conférence de presse, M. Mulroney a rendu publiques une série de directives destinées à régir les échanges entre les fonctionnaires et le public, directives qui remplacent celles qui avaient été émises en 1980 et 1981 par le gouvernement Trudeau.

En vertu de ces nouvelles directives, «les fonctionnaires ne devraient discuter que d'informations factuelles» sur les activités de leur ministère et ne pourront donner de séances d'information sous le couvert de l'anonymat sans la permission du ministre.

Les directives défendent spécifiquement aux fonctionnaires de discuter des recommandations ou des avis qu'ils peuvent avoir donnés aux ministres ou de parler de décisions qui pourraient être prises ou de délibérations en cours.

En fait, ces directives signifient que les fonctionnaires ne pourront plus recourir à la pratique des conversations sous le couvert de l'anonymat («off the record») qu'ils pouvaient avoir avec des journalistes ou des députés.

Les discussions avec les fonctionnaires devront désormais être accordées «à titre non confidentiel et pour attribution à la personne interviewée».

De plus, des fonctionnaires spécifiquement désignés seront les seuls porte-parole des divers ministères dans leurs relations avec le public et les médias.

Selon M. Mulroney, ces directives sont tout à fait dans l'esprit du serment d'office que doivent prêter tous les fonctionnaires. «Le serment d'office d'un fonctionnaire est de rendre l'information disponible et d'expliquer la politique du gouvernement, pas de la critiquer ou de la défendre», a-t-il soutenu aux Communes.

Mais, selon les députés de l'opposition, le gouvernement a effectivement fermé la porte à toute discussion de ses politiques.

«Ce sont des directives qui ont pour but d'intimider les fonctionnaires. Quand M. Mulroney parle de gouvernement ouvert, il veut en fait dire fermé. Ces directives relèvent d'une forme de paranoia», a soutenu le libéral Don Johnston.

«À partir de maintenant, un fonctionnaire devra demander la permission de son ministre pour aller déjeuner avec un journaliste ou un député», a ajouté le député de St-Henri-Westmount.

M. Johnston a rappelé qu'en vertu des directives qui avaient été émises par le gouvernement libéral, les fonctionnaires pouvaient discuter des programmes dont ils étaient responsables sans en demander la permission au ministre et sans que la discussion soit nécessairement pour attribution à ce fonctionnaire.

Pour le néo-démocrate Svend Robinson, il s'agit d'une «victoire pour le gouvernement caché» et d'une négation des promesses d'un gouvernement ouvert promis par les conservateurs au cours de la campagne électorale.

«Ces directives sont conçues pour s'assurer qu'un seul message unique provienne du gouvernement, celui qui aura été approuvé par le premier ministre et le vice-premier ministre» a soutenu M. Robinson.

Les directives sont d'autant plus nuisibles qu'elles ne s'appliquent pas seulement aux journalistes et au public mais aussi aux députés de l'opposition pour qui les conversations avec les fonctionnaires sont essentielles pour bien s'acquitter de leur rôle de critiques des initiatives gouvernementales, a soutenu M. Robinson.

D'autre part, M. Mulroney a affirmé être en train de réviser les directives sur la divulgation des avoirs des ministres et dit s'inspirer des travaux du comité Sharp-Starr sur les confilts d'intérêts qui avait été mis sur pied par le gouvernement libéral.

Enfin, le gouvernement est toujours à la recherche d'une formule qui permettrait aux comités parlementaires d'être saisis des nominations les plus importantes que doit faire le gouvernement, comme celles des sous-ministres ou des juges de la Cour suprême.

M. Mulroney affirme cependant ne pas savoir encore quelles nominations seront soumises aux comités, ni quel sera le mécanisme de consultation des députés.

Pierre Trudeau

Pierre De Bané

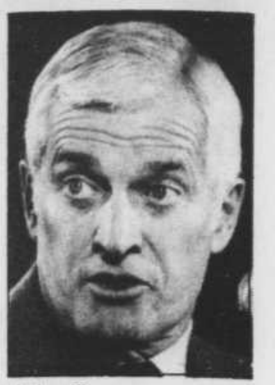

John Turner

Grâce à De Bané, les libéraux ne médiront plus de Pierre Trudeau

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. John Turner, a fait remarquer cette semaine à ses députés qu'il ne servait à rien de refaire l'histoire des derniers mois, et il les a invités à se tourner vers l'avenir.

Au lendemain d'élections douloureuses, on sait que le Parti libéral éprouve de la difficulté à se ressaisir et les tensions persistent entre les «loyalistes» de M. Trudeau et les autres. Les choses se sont publiquement gâtées récemment lorsque M. Turner a critiqué l'héritage libéral et que M. Trudeau a publiquement déclaré qu'il aurait pu gagner l'élection du 4 septembre. MM Pierre De Bané et Jean Lapierre se sont par la suite publiquement injuriés.

Cette semaine, avant la réunion hebdomadaire des députés libéraux, le sénateur et ex-ministre des Pêches, M. De Bané, a personnellement vu à ce que les députés cessent de dénigrer M. Trudeau et son héritage.

Interrogé hier à ce sujet, il s'est dit «très heureux» du consensus facilement obtenu mercredi.

«J'avais réagi violemment aux velléités de vouloir jeter le blâme sur l'ancien chef», a expliqué M. DeBané, qui est non seulement un «loyaliste» de M. Trudeau mais qui avait appuyé M. Jean Chrétien dans la course au leadership libéral de juin dernier.

Pour M. De Bané, il ne fait pas de doute que M. Turner est fautif pour avoir blâmé l'administration libérale des faiblesses actuelles du Parti. Le sénateur reconnaît cependant une qualité principale à M. Turner: «il écoute».

«Il y a maintenant un mot d'ordre. C'est fini ces histoires de jeter le blâme sur M. Trudeau. Vouloir dénigrer cette personne, c'est dénigrer le prédécesseur mais aussi des milliers de personnes qui travaillent depuis des années pour le Parti», a dit M. De Bané hier.

Tous les députés ne voient cependant pas le message de mercredi dernier de la même façon et pour eux le nom de M. Trudeau n'a pas été prononcé de la même façon.

Le député de Shefford, M. Lapierre, par exemple, est d'accord pour «éviter de brasser des veilles affaires» mais il fait une mise en garde.

«Il ne faudrait pas voir des problèmes à chaque fois qu'on remet en question des choses de l'époque Trudeau», fait-il valoir. Il prédit «d'autres soubresauts».

L'Union des municipalités prône la prise en main du logement par les municipalités

PIERRE APRIL

HULL (PC) — Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Jean Corbeil, a déclaré, hier, que le temps était venu pour les élus municipaux de s'impliquer directement dans les programmes d'habitation domiciliaire sur leur territoire.

Prenant la parole devant un groupe de 200 élus et gérants municipaux à Hull, M. Corbeil leur a demandé de prendre profit des ouvertures proposées par le ministre québécois de l'Habitation, M. Guy Tardif, dans son Livre vert sur l'habitation pour prendre le contrôle sur ce qui se passe chez eux.

«Par l'habitation, a déclaré M. Corbeil, les municipalités sont en mesure de véritablement contrôler ce qui se passe chez elles et le temps est venu de poser la question à savoir si elles veulent vraiment s'impliquer.»

Les discussions devront, selon le président de l'UMQ, conduire à l'introduction dans la Loi des cités et villes, par le gouvernement du Québec, des pouvoirs spéciaux aux gouvernements locaux dans l'habitation. «Puisque, a-t-il dit, il y a de plus en plus de municipalités, dont les populations vont de 75,000 à 100,000 habitants, qui ont déjà décidé de s'imposer dans le domaine de l'habitation domiciliaire.»

Puisque poser la question, c'est y répondre, M. Corbeil a quand même tenu à souligner que les municipalités devraient s'engager lentement et prudemment dans ce dossier. «Dans ce domaine, a-t-il dit, il faut cheminer de façon prudente et lente.»

Très peu vendu personnellement à l'idée de l'intervention directe du gouvernement dans les décisions des consommateurs, «comme ce fut le cas avec le programme Corvée-Habitation du Québec», où le gouvernement subventionnait l'achat d'une première maison à la condition que la municipalité fasse sa part, M. Corbeil admet quand même que le programme était nécessaire.

M. Corbeil, par ailleurs, a admis que les gouvernements municipaux ont quand même été forcés de s'impliquer dans le domaine de l'habitation, parce que l'entreprise privée n'a pas joué adéquatement son rôle.

«Si l'indsutrie, a-t-il dit, avait assumé son rôle adéquatement il n'y aurait pas eu de velléité de s'impliquer de la part des villes.»

S'il accepte malgré tout une intervention directe des administrateurs publics dans ce dossier «essentiel au développement harmonieux des villes», le président de l'UMQ s'est dit peu enclin à recommander aux membres de son organisme l'uniformisation dans le milieu de la construction. «Il y va, a-t-il dit, de la personnalité et des priorités de chacun des gouvernements municipaux.»

Prioritairement, selon M. Corbeil, il ne faut pas que les municipalités, «sous l'influence des anciennes habitudes de laisser-aller, relèguent cette question à l'arrière-plan de leurs préoccupations», comme elles l'ont trop longtemps fait dans le cas de l'assainissement des eaux.

«Une municipalité, a-t-il ajouté, peut décider de s'embarquer dans le bateau de l'habitation et elle peut légitimement décider le contraire. Mais il faut toujours garder à l'esprit que dans ce cas, on laisse un vide que d'autres se chargeront vite de remplir, et ce faisant, ce sont ces autres qui décideront à la place des élus de l'orientation du milieu de vie.»

Au cours des dernières années, les municipalités ont, règle générale, consacré des efforts appréciables à l'habitation. Environ 275 municipalités ont investi $50 millions en subventions directes dans le cadre du programme Corvée-habitation.

Parizeau doutait de la valeur des placements de la curatelle publique

ANGÈLE DAGENAIS

Le sous-ministre adjoint au ministère des Finances et contrôleur des finances, M. Guy Langlois, a été obligé jeudi de déposer devant le juge Robert Lesage de la Cour supérieure de Québec la lettre de l'ex-ministre Jacques Parizeau qui lui donnait le mandat d'enquêter au mois d'août 1983 sur la gestion du portefeuille de la Curatelle publique.

Le juge Robert Lesage entendait jeudi les plaidoiries des procureurs de l'ex-ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, et de la Commission d'accès à l'information (CAI), qui s'opposent sur la juridiction même de la CAI de consulter le rapport de cette enquête avant de déterminer pour un organisme de défense des droits des malades mentaux (Auto-Psy), si elle peut ou non le rendre public.

La lettre expliquant le mandat de M. Langlois a mis en lumière les doutes qu'entretenait M. Parizeau sur les placements par dépôts effectués par la Curatelle publique - qui gère les biens des malades mentaux - et sur le fait que d'importantes sommes d'argent n'auraient rapporté aucun intérêt à leurs bénéficiaires. La lettre indique également que M. Parizeau n'a pas été satisfait à l'époque des explications que lui aurait fourni le Curateur, Me Rémi Lussier, à ce sujet.

La Commission d'accès à l'information réclamait lors de l'audition, il y a dix jours, des représentants du groupe Auto-Psy et du ministère des Finances, de consulter le rapport d'enquête avant de rendre sa décision sur l'accessibilité publique de ce document. C'est à ce moment que le procureur du ministre Parizeau a fait valoir qu'il ne s'agissait pas d'un document public mais d'un document appartenant personnellement au ministre.

Le ministère des Finances a alors décidé de contester la juridiction de la Commission d'accès à l'information sur ce type de document devant la Cour Supérieure.

Le juge Lesage a pris en délibéré les arguments des deux parties et tranchera le litige vers le 15 décembre prochain. L'avocat de la Commission d'accès à l'information, Me William Atkinson, a pour sa part fait valoir devant le tribunal que le rapport d'énquête n'a pas été demandé par M. Parizeau à titre personnel mais en tant que ministre des Finances, à preuve, la lettre du mandat reçue par le sous-ministre adjoint pour effectuer l'enquête.

C'est la première fois qu'un corps public conteste devant les tribunaux la juridiction de la Commision d'accès à l'information de consulter un document avant de rendre ses décisions - droit qui lui est reconnu par la Loi 65 - depuis l'entrée en vigueur de la loi en juillet dernier. La CAI a reçu à ce jour 50 demandes de révision dont 39 portent sur l'accès à des documents publics et 11 sur la protection des renseignements personnels. Une seule des quelque dix décisions déjà rendues par la CAI a été porté en appel par une municipalité qui refuse de se conformer à l'ordonnance qui lui a été faite de produire un document «public».

Le déficit de cette année pourrait dépasser les $34.5 milliards prévus

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est en bonne voie d'établir un nouveau déficit record cette année et ce déficit pourrait même dépasser les $34.5 milliards annoncés dans les prévisions budgétaires.

Les dernières statistiques fournies par le ministère des Finances à ce sujet indiquent que les dépenses gouvernementales ont augmenté de 11 pour cent à $43.98 milliards pour les six premiers mois du présent exercice fiscal, comparativement à des dépenses de $39.5 milliards pour le premier semestre de l'exercice fiscal 1983-84.

Les revenus ont également augmenté de 11 pour cent, atteignant $27.02 milliards, comparativement à des recettes de $24.33 milliards pour le premier semestre du dernier exercice financier.

Si les dépenses gouvernementales se maintiennent au même rythme, le déficit atteindra $33.9 milliards cette année. Mais traditionnellement, les dépenses du gouvernement sont plus élevées durant la seconde moitié de l'année fiscale, ce qui signifie qu'il n'est pas impossible que le déficit global soit supérieur à ce que les chiffres du premier semestre laissent supposer.

Dans son énoncé économique présenté aux Communes, le 8 novembre, le ministre des Finances Michael Wilson estimait que l'écart entre les dépenses et les revenus du gouvernement s'établirait à $34.5 milliards pour le présent exercice fiscal et attteindrait $34.9 milliards au cours du prochain exercice financier.

M. Wilson a donc annoncé un train de mesures destinées à freiner les dépenses et à augmenter les revenus, la plupart de ces mesures ne devant toutefois entrer en vigueur que l'an prochain.

À PARAÎTRE BIENTÔT!
L'ARGENT ÉLECTRONIQUE: QUITTE OU DOUBLE
par Yvon Valcin, économiste
Enfin! Des informations de première main sur les guichets automatiques, la carte de débit, le home banking, l'avenir de la carte de crédit, l'inter-caisse, etc.
Un livre pour tous ceux qui s'intéressent à l'argent c'est-à-dire pour tout le monde!
Un cadeau utile aujourd'hui ... pour demain!

guérin l'éditeur qui édite
C'est à ton tour RENÉ... MON CHER
Raymond Lévesque
ISBN-2-7601-1156-3
127 pages — 9,95 $
En vente dans toutes les librairies

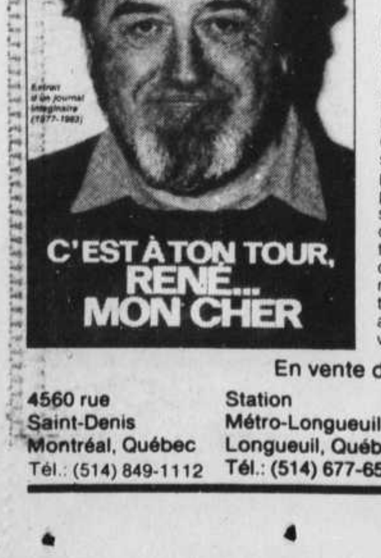

RAYMOND LÉVESQUE
C'EST À TON TOUR, RENÉ... MON CHER

Dans ce livre pétillant d'esprit, Raymond Levesque s'est mis dans la peau de son célèbre homologue René Lévesque, afin de lui rappeler des souvenirs (de 1977 à 1984) et de lui faire des suggestions. Raymond connait bien René Lévesque qui, selon lui, a de l'audace qu'il prend pour de la fermeté, n'en déplaise aux péquistes. Ce qui l'aurait perdu, c'est son amour pour le pouvoir. L'impudence de Raymond n'a d'égale que sa détermination à faire éclater la vérité. Quoique nostalgique, il pousse assez loin son analyse des hommes politiques canadiens. Toute personne intéressée à l'avenir du Québec et du Canada lira avec intérêt cet ouvrage, qui la fera rire aussi souvent que réfléchir.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

La revue
médium
présente au grand public l'essentiel des recherches scientifiques sur les enjeux spirituels du monde contemporain.
No 23, automne 84
La mort de moins en moins tabou?
- Pourquoi parler de la mort?
- Le deuil et son intégration psychique
- Reconquérir le droit de «laisser faire la nature»?
- La mort et ses acteurs

- le numéro, 2,50$
- abonnements (4 numéros), 10,00$

Chèques à l'ordre de Corporation Axios
Adresse: 3226 avenue Lacombe
Montréal, Québec
H3T 1L7
disponible en kiosque et librairie

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

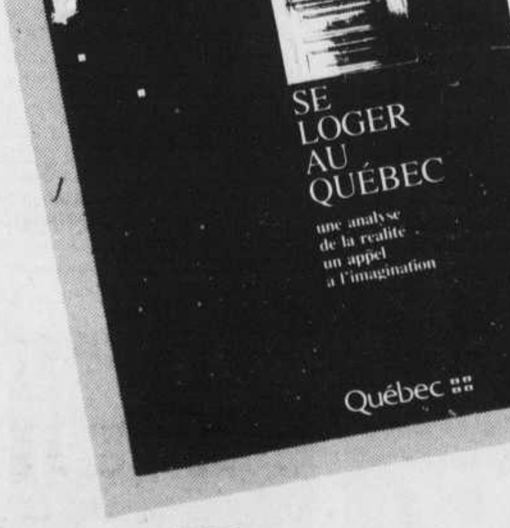

LIVRE VERT SUR L'HABITATION
- l'état de la situation
- les objectifs et les propositions du gouvernement
- les programmes d'aide à l'habitation...

Se loger au Québec, pour établir les bases d'un dialogue sur les conditions de l'habitation.

Ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur
1984, 208 pages
EOQ 21418-9
5,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

Québec

Une augmentation moyenne de 7.5 %

La CTCUM maintient sa proposition tarifaire

ALAIN DUHAMEL

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a résolu de maintenir à 7.5 % en moyenne la hausse projetée de ses tarifs pour l'an prochain en dépit d'une augmentation de $3 millions de ses dépenses imputable surtout au règlement de la convention collective des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro.

Le conseil de la Communauté urbaine de Montréal aura donc à débattre, au cours d'une assemblée extraordinaire mercredi prochain, de l'adoption d'une grille tarifaire qui fait passer de $0.85 à $0.90 le prix d'un passage payé en espèces, de $24 à $26 le prix d'une carte mensuelle et réduit de 16 à 15 le nombre de billets vendus en carnet pour la somme de $11.

Le tarif réduit consenti aux personnes âgées et aux jeunes passe de $0.30 à $0.35 pour un passage payé en espèces, de $9.25 à $10.00 pour la carte mensuelle et réduit de 11 à 10 le nombre de billets vendus en carnet pour la somme de $3.

«Nous pourrons nous organiser pour passer l'année sans toucher aux tarifs» nous dit le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan.

Pourvu que la clientèle reste fidèle à la CTCUM, M. Hanigan n'envisage aucune autre modification à la grille tarifaire en cours d'année. On estime à environ 380 millions le nombre de passagers que la CTCUM transportera en 1985. Plus de 61 % d'entre eux utiliseront la carte mensuelle.

La CTCUM a pu contenir à 7.5 % la hausse de ses tarifs en réaménageant certaines dépenses, notamment les dépenses de rénovation à ses immeubles. Les nouveaux tarifs lui rapporteront $14.3 millions de plus que la grille en usage cette année.

Elle prévoyait dépenser $463.7 millions l'an prochain, $8.7 millions de plus que dans ses prévisions de cette année, une somme qu'elle compte récupérer par des revenus d'exploitation de $198.8 millions (42.9 % de ses revenus), des subventions du gouvernement québécois de $159.1 millions (34.3 %), une contribution municipale de $91.7 millions (19.8 %).

Pour la première fois, la CTCUM inscrit dans ses prévisions de revenu une somme de $14 millions (ou 3 % de ses revenus) sous le titre «revenus reportés de l'année pécédente». Autrefois, la CTCUM devait retourner cette somme dans les coffres des administrations municipales de la CUM.

Depuis l'adoption, en décembre 1983, d'un amendement à la loi de la CUM, la CTCUM doit conserver toute somme perçue en trop et l'utiliser, comme s'il s'agissait d'un surplus dans un budget municipal, au cours de son exercise financier de l'année suivante. Cet amendement, promu par le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), a soulevé la colère des maires de la banlieue et du comité exécutif lesquels, tout au cours du débat sur le budget de la CTCUM, ne se sont pas gênés pour le faire sentir aux élus du RCM.

Cet apport nouveau de revenus coupe de près de la moitié l'écart entre les revenus et les dépenses que la CTCUM devait financer en préparant son budget de l'an prochain. En effet, les politiques des villes et du gouvernement québécois, dont la volonté consiste à porter à 50 % la part des usagers dans le financement du transport en commun, lui produisaient un manque à gagner de $19.3 millions contre une hausse de ses dépenses de $11.7 millions. Le produit de la hausse des tarifs, $14.3 millions, et les revenus reportés, 14 millions, la laisse avec un écart de $2.7 millions qu'elle compte combler en réaménageant ses dépenses.

Entente de principe à la CTCUM

La grève des commis et ravitailleurs n'aura finalement duré que six heures

ANGÈLE DAGENAIS

Les 198 commis-divisionnaires, opérateurs de radio et ravitailleurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (local 2551 du Syndicat canadien de la fonction publique) qui ont fait une grève de six heures, entre minuit et 6 h hier, ratifieront en assemblée générale mercredi ou jeudi prochain l'entente de principe conclue par leurs négociateurs au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

À l'issue d'un sprint de négociation de quelque 15 heures en présence notamment du sous-ministre adjoint du ministère du Travail, M. Raymond Désilets, du pdg de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, et du conciliateur du ministère du Travail, M. André Courchesne, les parties ont convenu de se partager la liste des employés du local 2551 pour rappeler tout le monde au travail pour 7 h. Selon un porte-parole de la CTCUM, l'opération « réveil matinal » a duré trois heures!

Le vice-président du syndicat, M. Michel Richer, a déclaré hier être «très satisfait» de l'entente de principe qui était supérieure aux offres patronales présentées jusqu'à maintenant. «Nous avons réussi à démontrer au sous-ministre que la CTCUM nous ridiculisait comme syndicat dans des missives qu'elle faisait parvenir à tous les autres groupes syndiqués par l'entremise du chèque de paie. Avec les principes que nous avons établis, elle sera obligée dorénavant de nous respecter», ajoutait M. Richer.

Le Conseil des services essentiels qui a rendu sa décision à quelques heures à peine du déclenchement du conflit recommandait de maintenir en fonction 18 syndiqués sur 198 pour assurer un service complet de transport en commun aux handicapés uniquement. Le Conseil a en effet conclu que les fonctions des employés du local 2551 pourraient nuire considérablement à la régie interne de la CTCUM mais ne pouvaient d'aucune façon mettre en péril la santé et la sécurité du public. Il encourageait la CTCUM à user d'imagination, à exercer son droit de gérance et à « réorganiser, différemment peut-être, le fonctionnement de son entreprise » pour faire face à l'exercice du droit de grève de ses employés.

Le Conseil a rappelé à la CTCUM l'article 109.3 du Code du travail qui recommande aux employeurs de prendre toutes les moyens nécessaires pour éviter la destruction ou la détérioration de leurs biens meubles ou immeubles, pour répondre aux arguments de la CTCUM à l'effet que la grève de ce groupe d'employés serait préjudiciable à la santé économique de l'entreprise.

Le Conseil, enfin, mettait en garde les autres syndicats de la Commission de transport, les chauffeurs notamment, de tenter de perturber par solidarité syndicale le bon fonctionnement des services à la population. Le Conseil des services essentiels serait alors intervenu prestement, a-t-il indiqué dans sa recommandation, pour faire appliquer d'autres dispositions du Code du travail.

Avec la signature imminente de ce contrat de travail des employés du local 2551, la CTCUM n'a pas terminé sa ronde de négociations avec l'ensemble de ses syndicats. Il reste encore à régler la convention de travail des 300 cadres conventionnées (inspecteurs, chefs de bureau, surveillants), échue depuis le mois de janvier dernier tandis que le contrat des 200 contremaîtres et celui des 200 agents de surveillance et gardiens de nuit tombent à échéance le 12 janvier prochain. Ces deux syndicats doivent déposer leurs demandes syndicales la semaine prochaine . . .

L'enquête préliminaire de Brigham a commencé

(PC) — Ce qui a sauté aux yeux de l'expert en explosif accouru sur les lieux de la tragédie mortelle survenue à la gare Centrale, le 3 septembre dernier, a été «la nature violente de l'explosif utilisé.»

M. Bernard Pominville, qui témoignait hier à l'enquête préliminaire de Thomas Brigham, accusé d'avoir causé la mort de trois touristes français, a indiqué avoir trouvé des traces de nitroglycérine et d'essence à proximité de l'épicentre de l'explosion.

La nitroglycérine était présente sur des bouts de tuyaux retrouvés ici et là dans les heures qui ont suivi le drame alors que l'essence a été relevée sur le goulot-verseur d'un contenant de plastique.

L'expert en explosif entrait à peine dans le vif du sujet quand la séance a dû être suspendue en raison de l'heure tardive. M. Pominville poursuivra son témoignage la semaine prochaine.

M. Pominville parlera alors des tests d'explosion réalisés à trois reprises au cours du mois d'octobre au champ de tir de Farnham, dans les Cantons de l'est.

Il livrera également au juge Claude Joncas de la Cour des sessions, les conclusions de ses analyses.

Il a été abondamment question des bouts de tuyaux galvanisés, du cratère de 1.5 pouce de profondeur creusé par l'explosion et de la case 132.

Les 80 pièces à conviction n'ont pas été examinées une à une mais les témoins, contre-interrogés par Me Pierre Poupart l'avocat de l'accusé, ont longuement décrit où et dans quel état ils avaient été retrouvés.

Les administrateurs de Radio-Québec disent non à la publicité

ANDRÉ BOUTHILLIER

Dans un vote « quasi-unanime », le conseil d'administration de Radio-Québec a rejeté jeudi soir la recommandation du comité technique d'inclure de la publicité conventionnelle de produits sur les ondes de « l'autre télévision ».

La majorité des 21 membres du conseil a plutôt approuvé le principe d'augmenter « substantiellement le financement » de la société d'État par le recours accru à la commandite de prestige, à la publicité corporative, sociétale, formative et « à toute autre forme de publicité compatible avec le mandat de la société ».

Pour connaître les retombées précises que pourraient générer ce type de publicité, les administrateurs ont cependant demandé à la direction de Radio-Québec la réalisation d'une étude économique. Celle-ci devra être prête avant le 14 décembre, date de la prochaine réunion du conseil, a expliqué au DEVOIR un porte-parole de la télévision d'État, M. Philippe Gariépy.

Le refus de recourir à la publicité conventionnelle constitue un demi-échec pour le président de Radio-Québec, M. Jacques Girard, qui s'était prononcé publiquement en faveur de cette recommandation. M. Girard a toutefois encore trois semaines devant lui pour modifier la position des administrateurs sur cette question.

Dans son rapport du 24 octobre et dans celui révisé du 16 novembre, le comité technique sur l'avenir de Radio-Québec assure que « la publicité traditionnelle constitue la meilleure voie d'évolution dans la recherche de financement autonome important et stable ». Les recettes annuelles provenant de la publicité traditionnelle avaient été évaluées à $25 millions dans le rapport initial, puis à $15 millions dans le second.

En privilégiant d'autres formes de publicité, les administrateurs obligent donc la direction de Radio-Québec à procéder à une nouvelle étude des revenus publicitaires prévus. Les premières expériences de la commandite de prestige ont cependant été décevantes.

Les seuls annonceurs à « Variétés Michel Jasmin » sont l'hôtel qui loge les artistes invités et le concessionnaire qui fournit un véhicule pour les transporter.

Les autres formes de publicité dites « formative » ou « sociétale », comme les commandites gouvernementales des Produits laitiers du Québec, n'ont pas encore été expérimentées à Radio-Québec. Mais elles ont reçu l'appui des employés de la société d'État, cette semaine.

Aux yeux des membres du conseil, il est impossible de respecter le mandat éducatif de Radio-Québec si l'on inclut de la publicité traditionnelle, quelle soit placée durant, avant ou après les émissions diffusées. Car, disent-ils, en augmentant la cote d'écoute, on altère inévitablement le caractère formatif des émissions.

IN MEMORIAM

La Société Alzheimer de Montréal profite de cette semaine de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer pour remercier les personnes qui ont fait des dons à la Société en mémoire de parents et d'amis.

« N'oubliez pas ceux qui ne peuvent se souvenir »

Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET
EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour la première année du secondaire
les samedis 1er et 8 décembre 1984
et le samedi 12 janvier 1985

Durée: deux heures et demie (de 9 h à 11 h 30)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

L'Universalité des services sociaux doit-elle être reconsidérée?

DÉBAT PUBLIC

organisé par le LABREV

(Laboratoire de recherche sur l'emploi, la répartition et la sécurité du revenu) de l'UQAM

Participants-te
André-Pierre Contandriopoulos
Département d'Administration de la santé
Université de Montréal
Jean Francoeur, Rédacteur en chef adjoint
Le Devoir
Pierre Lefebvre
Département de sciences économiques et LABREV-UQAM
Clément Lemelin
Département de sciences économiques et LABREV-UQAM
Lise Poulin-Simon, Chercheure
I.R.A.T. (Institut de recherche appliquée sur le travail)

Animateur:
Paul-Martel Roy, Directeur
LABREV-UQAM

Date:
Le mardi 27 novembre 1984 à 20 heures.

Lieu:
Pavillon Judith-Jasmin, 405 est rue Ste-Catherine
Salle Marie-Gérin-Lajoie, J-M400

Université du Québec à Montréal

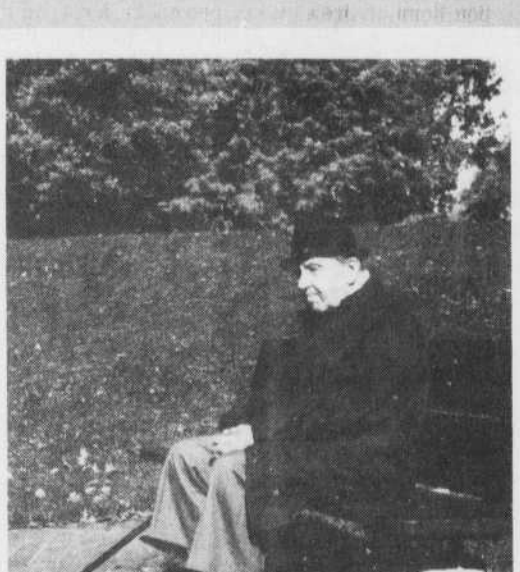

Nos très vieux amis ont besoin de compréhension, de tendresse et de respect.

Aidez-nous à poursuivre notre mission d'amour auprès des plus démunis.

Noël approche...
Comme par le passé, envoyez vos dons aux petits frères des Pauvres.

Nous émettons des reçus pour fins d'impôt pour les dons de 10 $ et plus.
nº d'enregistrement: 0187757-46-08

les petits frères des Pauvres

4624, rue Garnier
Montréal (Québec)
H2J 3S7
Tél.: 527-8653

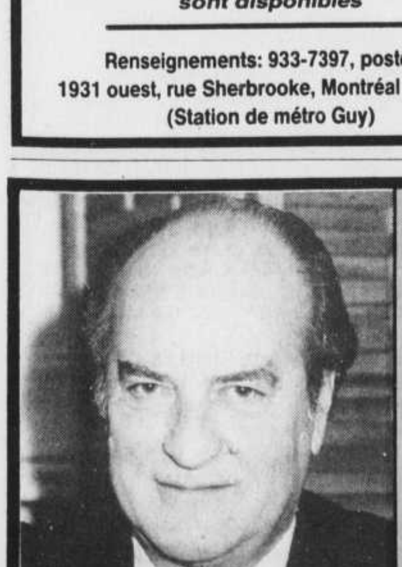

PIERRE DE BELLEFEUILLE
auteur de
SAUF VOT'RESPECT
(Lettre ouverte à René Lévesque)
sera au Salon du Livre de Montréal
Stands 104 - 105 - 203 - 204 QUÉBEC/AMÉRIQUE
cet après-midi et demain également à 14h.

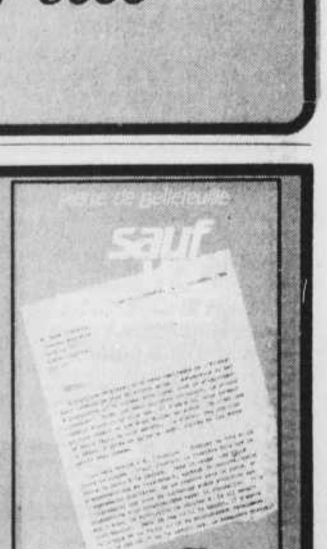

Téléphoto AP

Yasser Arafat : la prière du vendredi

Le «parlement» palestinien limoge son président

AMMAN (Reuter) — Le Conseil national palestinien (CNP), réuni en session à Amman (Jordanie), a relevé, hier, Khaled el-Fahoum de ses fonctions de président du parlement palestinien en exil.

M. Fahoum, qui habite en Syrie, avait refusé de convoquer la réunion et appelé à un report pour permettre de vider préalablement les querelles intestines.

Le CNP, première instance dirigeante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a décidé de révoquer M. el-Fahoum à l'issue d'un débat animé. La motion avait été proposée par Salah Khalaf, « numéro deux » du Fatah, le groupe de Yasser Arafat, président de l'OLP.

Dans la journée d'hier, il avait déclaré que celle-ci ne respectait pas le quorum et n'était que « théâtre et farce » en affirmant que 100 membres avaient été remplacés en violation des statuts de la centrale palestinienne.

En ouvrant la réunion, Salim Zaanoun, vice-président du Conseil, avait déclaré que le quorum des deux-tiers des 374 membres actifs était atteint. La liste diffusée par la radio et la télévision jordanienne fait état de 257 députés présents.

Dans la journée, un haut responsable palestinien avait déclaré qu'aucune décision ne serait prise avant la fin de la session sur la proposition du roi Hussein en vue d'une initiative conjointe de la Jordanie et de l'OLP visant à un règlement de paix au Proche-Orient.

Si le souverain hachémite et l'OLP sont tombés d'accord sur une telle initiative, le roi Hussein et la centrale palestinienne ne partagent toutefois pas la même opinion sur ce qui devrait constituer une base de négociations. Alors que le roi Hussein préconise l'adoption de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, l'OLP prônent plutôt les positions adoptées au sommet arabe de Fès.

Argentine : la police déjoue un complot contre le président

■ Une bombe explose dans un stade où Alfonsin devait prendre la parole

BUENOS AIRES (Reuter) — Peu après l'annonce d'un attentat à la bombe dans un stade de Buenos Aires où le président argentin, Raul Alfonsin, devait prendre la parole, on apprenait, hier, de source autorisée l'arrestation à Cordoba de deux hommes accusés de complot contre le chef de l'État argentin.

Au cours d'une conférence de presse, Raul Galvan, vice-ministre de l'Intérieur, a déclaré qu'un citoyen avait dénoncé un complot prévu contre M. Alfonsin lors de sa visite de mardi prochain à Cordoba à quelque 757 km au nord-ouest de Buenos Aires.

Huit personnes avaient été arrêtées. Six ont été relâchées tandis que deux sont demeurées en garde à vue sur ordre du juge de Cordoba, a-t-il ajouté sans plus de précision sur les préparatifs de l'assassinat du président.

Dans la journée, une bombe avait explosé dans un stade de Buenos Aires où étaient attendues dans la soirée 80,000 personnes pour entendre un discours du président Alfonsin, a annoncé la police fédérale argentine.

La réunion a été maintenue. Le chef de l'État devait y appeler les électeurs à approuver, lors du référendum de demain, une proposition de règlement sur le problème du canal de Beagle qui oppose depuis un siècle l'Argentine au Chili.

L'attentat à la bombe qui n'a pas été revendiqué a provoqué un trou d'un mètre de large dans le mur d'enceinte du stade. Une autre bombe, placée dans un guichet, a pu être désamorcée par la police.

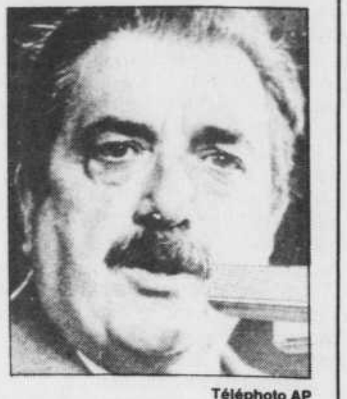

Téléphoto AP

Raul Alfonsin

Marcos a subi une trachéotomie

MANILLE (AFP) — Le président philippin Ferdinand Marcos a subi une trachéotomie la semaine dernière, ce qui pourrait expliquer qu'il ne se soit pas encore publiquement exprimé sur son état de santé, a-t-on appris, hier, de source médicale à Manille.

Des médecins proches du Dr Eduardo Jamora, un des médecins personnels du président Marcos, ont déclaré que la trachéotomie pouvait avoir été pratiquée à la suite de difficultés de respiration, probablement causées par une allergie à certains médicaments ou une faiblesse cardiaque.

Ils se sont toutefois refusés à tout commentaire sur les informations selon lesquelles le président philippin aurait subi une opération du rein la semaine dernière. Le Dr Jamora, spécialiste des maladies pulmonaires, qui avait déclaré mercredi dernier que le président Marcos, âgé de 67 ans, présentait des symptômes de grippe, n'a pas pu être contacté.

Selon les médecins, le film pourrait dater d'il y a plus de deux ans, lorsque le président Marcos avait été hospitalisé pour une pneumonie.

Aussi les spéculations sur l'état de santé du président Marcos continuaient hier d'alimenter la chronique, en dépit de la publication simultanée de photos apparemment récentes.

La reprise des négociations sur le désarmement n'est pas liée à la suspension du déploiement des euromissiles

Abdiquant devant Reagan, Moscou négociera sans conditions préalables

WASHINGTON (Reuter) — Les États-Unis et l'Union soviétique n'ont posé aucune condition préalable en acceptant de nouveaux pourparlers sur la réduction des armements nucléaires et sur la non-militarisation de l'espace, ont annoncé hier de hauts responsables américains.

Les deux superpuissances avaient annoncé jeudi que ces pourparlers réuniraient le secrétaire d'État américain, George Shultz, et le ministre soviétique des Affaires étrangères, Andrei Gromyko, les 7 et 8 janvier à Genève.

Les responsables de l'administration Reagan ont démenti les informations selon lesquelles cet accord, après plusieurs mois de silence, incluait des conditions posées par les Soviétiques.

Citant des sources gouvernementales américaines, la chaîne de télévision CBS avait annoncé que Washington avait accepté d'étudier la suspension du déploiement des euromissiles, ainsi qu'un moratoire de trois ans sur les essais d'armes dans l'espace, afin d'amener Moscou à reprendre les négociations.

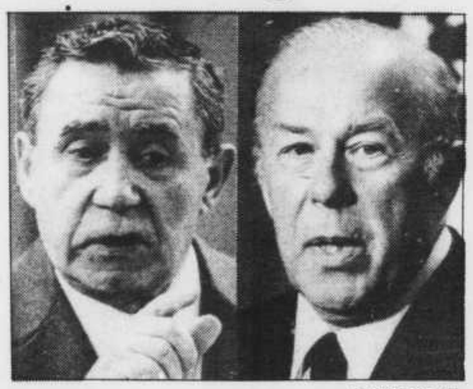

Photolaser AP

Andrei Gromyko et George Shultz

Mais vendredi, le directeur de l'agence américaine pour le désarmement, Kenneth Adelman, a démenti ces informations.

« Il n'y a aucune condition préalable pour retourner (aux négociations) », a-t-il déclaré.

À Moscou, les spécialistes occidentaux du contrôle des armements estiment que la reprise des pourparlers semble indiquer que le Kremlin a renoncé à ses conditions préalables.

« Le fait qu'ils soient désormais disposés à s'asseoir à la table des négociations et à discuter de ces questions indique qu'ils ont renoncé à leurs conditions. Mais il y a toujours le risque qu'ils les fassent ressurgir à Genève comme condition à la poursuite des négociations », déclare un diplomate.

La plupart des analystes jugent toutefois cette hypothèse peu probable dans la mesure où Moscou sait qu'il n'a pratiquement aucune chance d'obtenir des concessions de Washington.

Pour un analyste occidental, le fait que Moscou soit disposé à reprendre le dialogue « paraît indiquer que le Kremlin a révisé sa position à l'égard du président Reagan, surtout maintenant qu'ils savent qu'il leur faudra traiter avec lui pendant encore quatre ans. »

« Ils ont manifestement décidé de prendre au sérieux cette offre de dialogue pour voir où ça les mène », ajoute-t-il.

La plupart des analystes soulignent que le Kremlin a probablement eu pour motivation seconde le désir de parvenir rapidement à un accord sur la limitation des armements dans l'espace, domaine où les États-Unis semblent bénéficier d'une avance technologique substantielle sur Moscou.

« Ils semblent reconnaître que leur tactique a échoué. Leur refus de discuter des armements nucléaires n'a pas produit de révolte parmi les pays occidentaux membres de l'OTAN sur le déploiement des missiles Pershing et de croisière et les États-Unis paraissent heureux d'avoir évité des négociations sur la non-militarisation de l'espace », ajoute un diplomate.

La plupart des diplomates font remonter le changement d'attitude des Soviétiques au discours du président Reagan aux Nations unies en septembre, dans lequel il s'était engagé à oeuvrer en faveur de la reprise du dialogue soviéto-américain et avait lancé un appel en faveur d'une nouvelle forme de négociations sur le désarmement.

La majeure partie des analystes ne prévoient pas de progrès rapides lors des futures négociations, même si MM. Gromyko et Shultz parviennent rapidement à définir le cadre de ces négociations.

La complexité des problèmes en jeu et l'hostilité qui subsiste de part et d'autre impliquent qu'une période d'approche assez longue sera nécessaire, période pendant laquelle chacun des deux camps cherchera à voir jusqu'où l'autre est prêt à aller.

De plus, certains diplomates estiment que les négociations risquent de se trouver compliquées par des conflits internes au Kremlin, qui pourraient priver le président soviétique, Constatin Tchernenko, du soutien dont il aura besoin pour faire de véritables concessions.

L'Uruguay de nouveau à l'heure de la démocratie

Après dix ans de dictature militaire, les Uruguayens vont aux urnes

MONTEVIDEO (AFP, IPS) — L'Uruguay vit de nouveau à l'heure de la démocratie : les Uruguayens ont été appelés à voter demain pour mettre fin à onze ans de dictature militaire et, depuis plusieurs jours, toutes les villes, à l'image de la capitale, Montevideo, ont des allures de kermesse pour célébrer le retour à la vie constitutionnelle.

La fête populaire est présente partout, dans la rue, sur les murs, aux fenêtres ou aux balcons. Il n'est pas d'endroit où n'apparaissent une banderole, un slogan, ou un portrait géant d'un des candidats. Les murs sont couverts d'affiches. Les arbres et les trottoirs ont été bariolés aux couleurs des principaux partis, le rouge des *Colorados* (libéraux), le bleu et blanc des *Blancos* (nationalistes) et les trois mêmes couleurs combinées du *Frente Amplio* (Front élargi), la coalition de gauche qui, au prorata de l'espace occupé, surtout sur les monuments et les édifices publics, semble avoir gagné dans la rue la « bataille de la propagande ».

Une multitude de vendeurs ambulants offre les attributs classiques des sympathisants des divers partis, de l'insigne au portrait, en passant par la casquette ou le fanion aux couleurs des formations politiques.

La capitale de cette petite république sud-américaine d'à peine 3 millions d'habitants, semble être sortie d'une longue léthargie et s'est transformé en un gigantesque carnaval. « Après onze ans de silence et de frustration, les Uruguayens se défoulent », constate un homme d'affaires américain stupéfait de l'ambiance qui règne en permanence dans la rue et dans les cafés ouverts aux débats et discussions politiques jusque tard dans la nuit.

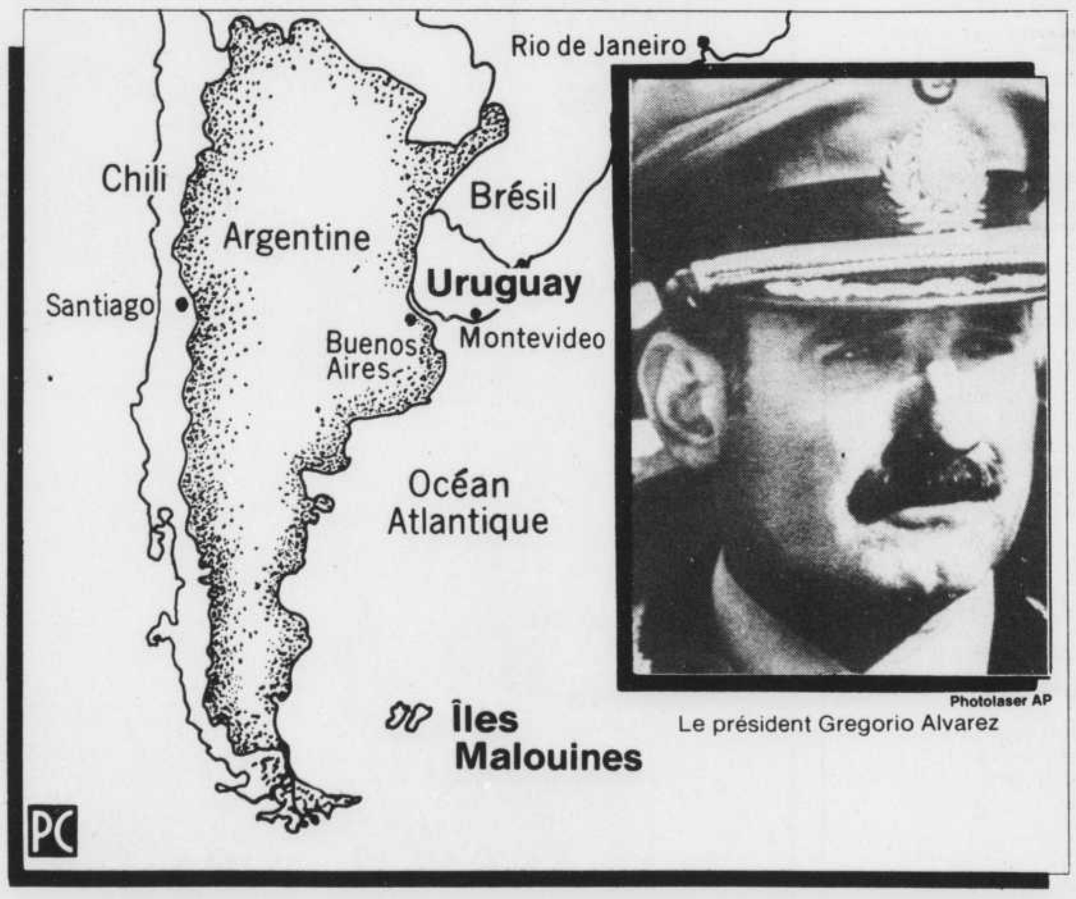

Photolaser AP

Le président Gregorio Alvarez

Le coeur de la campagne électorale bat sur la place Libertad, une place située en plein centre de la ville, sur la très commerçante avenue du 18-Juillet, à deux pas de la prison centrale où le leader du Front élargi, le général Liber Seregni, a passé près de dix années.

La campagne électorale qui s'est terminée hier, 24 heures avant l'ouverture du scrutin, ne semble pas avoir modifié le panorama donné par les sondages qui, depuis plusieurs mois, indiquent qu'une marge infime séparera les trois partis.

Le Front élargi qui semble avoir couvert plus d'espace en affiches et slogans, est donné légèrement gagnant à Montevideo où la gauche pourrait donc s'installer à la mairie pour la première fois. Les *Blancos* ont, quant à eux, tiré apparemment un meilleur profit de la télévision avec une propagande de meilleur impact, selon les professionnels de la publicité. Quant au leader *Colorado*, Julio Sanguinetti, son aisance et son expérience devant un micro lui ont, semble-t-il, permis de mieux profiter des émissions de radio.

Quel que soit l'élu dimanche soir, il n'y aura qu'un vainqueur, le peuple uruguayen, et qu'un vaincu, la dictature du président uruguayen, le général Gregorio Alvarez, entend-on fréquemment dans la rue. « La vraie victoire, c'est le départ des militaires et le seul programme, c'est s'assurer de l'enterrement à jamais de la dictature. » Dictature inutile, ajoutent certains. Les militaires, arrivés au pouvoir à la faveur d'un coup d'État en juin 1973, ne sont pas parvenus à modifier sensiblement l'échiquier politique uruguayen : la gauche, dont l'activité avait servi de prétexte au putsch, continue de jouer un rôle important. À Montevideo, les sondages donnent le *Frente Amplio* en avance, comme ce fut le cas lors des dernières élections uruguayennes en 1971. Le Front élargi avait alors remporté 18 % des voix à l'échelle du pays.

Le *Colorado* Julio Sanguinetti, le *Blanco* Alberto Zumaran et le représentant du Front élargi, Juan Crottogini, vont ainsi se disputer demain la quasi-totalité des quelque 2.2 millions de suffrages sollicités.

M. Sanguinetti est présenté par le parti *Colorado* comme le seul candidat « authentique ». Ses deux rivaux, MM. Zumaran et Crottogini, ont accepté en effet un rôle de doublure des véritables leaders de leur formation, Wilson Fereirra Aldunate et le général Seregni, proscrits par le régime militaire au même titre que le Parti communiste et les partis d'extrême-gauche.

M. Sanguinetti, de centre droit, table sur son expérience et le ton mesuré et conciliant de son programme pour l'emporter. Avocat et journaliste, âgé de 48 ans, il a été trois fois député et deux fois ministre.

Le parti *Blanco* (ou Parti national), traditionnel rival des *Colorados*, a choisi, lui aussi, un avocat, M. Zumaran, âgé de 44 ans, comme substitut de Wilson Ferreira. Il briguera, quant à lui, un mandat politique pour la première fois.

Opposant farouche au régime militaire, le candidat *Blanco*, producteur agricole et directeur de l'hebdomadaire *La Democracia*, est partisan de réformes profondes dans les secteurs financiers et agraires. Il a même fait un bref séjour en prison pour avoir défier la proscription et s'être livré à un discours contre le régime militaire à une époque où toute activité politique était interdite.

Le professeur Crottogini, un gynécologue de 76 ans, recteur et doyen de la faculté de médecine, offre un nouveau choix politique à la tête du Front élargi, qui regroupe seize formations.

Bien qu'il n'ait jamais occupé de charges publilques, le Dr Crottogini est connu des électeurs uruguayens. Il a été candidat à la vice-présidence en 1971 aux côtés du général Seregni.

Face à une crise économique et politique sans précédent, les militaires ont décidé de remettre le pouvoir aux civils par suite de négociations entre les forces armées et des représentants des principales formations politiques, qui ont finalement accordé aux militaires certains privilèges non prévus par la constitution uruguayenne.

Les partis affirment qu'il s'agissait là de la seule façon de convaincre les forces armées d'abandonner le pouvoir. Mais, alors que certains préconisent l'adoption d'une ligne dure avec les militaires — c'est le cas notamment du parti *Blanco* qui a promis, s'il est élu, de rescinder l'accord entériné entre les partis et les forces armées — d'autres, c'est le cas du parti *Colorado*, mettent l'accent sur la réconciliation avec les militaires.

festin pour deux

7 jours par semaine

Une bouteille de vin importé de France

(rouge ou blanc)

Salade maison ou soupe aux palourdes

Deux immenses plats comprenant:

Un demi-homard, langoustines grillées, crevettes géantes, cuisses de grenouilles, servis avec riz pilaf, café ou thé.

Seulement 39.95$ pour 2

Nos spéciaux pour vos «Party» de Noël

(15 à 60 personnes)

5 choix de repas complet incluant
1 appéritif par pers.
1 bouteille de vin pour 2 pers.
1 digestif par pers.

Pour seulement 22$ par pers.

Réservez dès maintenant

La Goélette

8551, boul. St-Laurent
(pres du boul. Metropolitain)
388-8393

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC

16e CONGRÈS ANNUEL

CHÂTEAU FRONTENAC, QUÉBEC

30 NOVEMBRE, 1er ET 2 DÉCEMBRE

(ouvert au grand public)

LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'INFORMATION

Vendredi soir:

18h: inscription;

20h: diner d'ouverture; conférencier d'honneur: monsieur PIERRE JUNEAU, président de Radio-Canada;

22h30: show humoristique CROC et remise du prix de la couille d'or.

Samedi: de 9h30 à 12h30: exposés (blocs « nouvelles formules d'information », « information télévisée », « radio », « presse écrite »)

invités: Jacques GIRARD (Radio-Québec); Michel MOREAU (« Les chocs de la vie »); Maryke MCEWEN (« For the record »); Mark BLANDFORD (« Duplessis » et « Empire »); Denise BOMBARDIER (Radio-Canada); Pierre O'NEIL (Radio-Canada); Bernard CLEARY (ex-Télé-Capitale); Michael DONEGAN (CFCF-TV); Gilles PROULX (CJMS); Benoît GOURD (Radios Communautaires du Québec); André ARTHUR (CHRC); Luc HARVEY (CKAC); André GROU (Journal de Montréal); Jean-Paul DESBIENS (La Presse); Guy CREVIER (La Voix de l'Est); Jean PARÉ (L'Actualité); Philippe VIANNEY (Le Monde/Le Nouvel Observateur);

animateurs: Louis MARTIN, Lysianne GAGNON, Gérard-Marie BOIVIN, Raymonde PROVENCHER

14h15: présentation du prix MacLuhan-Téléglobe

14h30 à 17h: conférence-débat: « La liberté de la presse »

panélistes: Antonio PASCUALI (UNESCO); Philippe MEYER (L'Express); Joelle ATTINGER (Time); Jean PELLETIER (FPJQ)

animatrice: Denise BOMBARDIER

Dimanche: assemblée générale de la FPJQ

Coût: non-membres de la FPJQ: $35 étudiants (sur présentation de la carte) $10 dîner d'ouverture (pour tous): $20 (sur réservation et payable à l'avance)

RENSEIGNEMENTS: FPJQ, 1212, Panet, Montréal H2L 2Y7; (514) 522-6142.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Corée

Un incident frontalier fait six victimes

SEOUL (Reuter, AFP) — Trois garde-frontières nord-coréens et un Casque bleu sud-coréen des forces du Commandement des Nations unies (UNC) ont été tués, hier, lors d'un incident frontalier qui a éclaté à Panmunjon, village neutralisé situé sur la ligne de démarcation entre les deux Corées. Un soldat américain et un soldat nord-coréen ont également été blessés.

L'incident s'est produit vers la fin de l'avant-midi dans la zone démilitarisée séparant le nord et le sud de la péninsule coréenne, lorsqu'un guide soviétique a décidé de passer en Corée du Sud.

Les gardes de l'UNC ont mené une « action défensive » face à une attaque armée, indique-t-on de source onusienne.

De 20 à 30 gardes nord-coréens ont franchi la ligne de démarcation en courant, ouvrant le feu sur le fuyard.

Selon des diplomates occidentaux, le guide soviétique, âgé d'environ 25 ans, qui n'a pas été identifié, a été confié à la garde de l'UNC et conduit à Seoul, à 40 km au sud de Panmunjom, où il est « vivant et en bonne santé », selon le département d'État américain.

Un porte-parole de l'ambassade américaine a fait savoir que le Soviétique souhaitait demander l'asile politique aux États-Unis.

« Nous sommes entrés en contact avec lui », a ajouté le département d'État, qui s'est cependant refusé à préciser si le transfuge se trouvait à l'ambassade des États-Unis dans la capitale sud-coréenne.

Le commandement de l'ONU a annoncé qu'un Casque bleu sud-coréen de la force de l'ONU présente à Panmunjon avait été tué lors de l'intervention des militaires nord-coréens, qu'il a qualifiée de « provocation ». Un soldat américain de la force de l'ONU a également été blessé.

Le commandement de l'ONU a appelé à une réunion des officiers responsables de la sécurité, du côté nord et du côté sud, afin de « prévenir d'autres incidents ».

De son côté, Radio-Pyongyang, captée à Tokyo, a fait état de trois morts et d'un blessé grave parmi les garde-frontières nord-coréens. Elle a précisé que la fusillade avait éclaté après qu'un « touriste étranger » eut franchi « par inadvertance » la ligne de démarcation vers la Corée du Sud et eut été « emmené de force » par des soldats américains.

La radio officielle nord-coréenne a réclamé que le touriste soit « immédiatement reconduit » du côté nord et que les États-Unis endossent la responsabilité de cet « acte barbare ». Radio-Pyongyang, citant un communiqué de l'agence nord-coréenne KNCA, a qualifié cet incident de « provocation » du côté américain et de violation du traité d'armistice entre les deux Corées.

Cet incident est le premier enregistré à Panmunjon depuis le 18 août 1976, date à laquelle deux officiers américains avaient été tués à coups de hache et neuf autres blessés par des garde-frontières nord-coréens.

Peu après la fusillade de Panmunjon, Radio-Pyongyang a par ailleurs affirmé que des soldats sud-coréens avaient ouvert le feu à deux reprises, hier, sur des garde-frontières nord-coréens dans le secteur est de la zone démilitarisée. La radio a accusé Seoul de vouloir accroître la tension dans la région et indiqué que la commission d'armistice nord-coréenne a immédiatement adressé une protestation à son homologue sud-coréenne.

L'incident d'hier survient à un moment où les deux Corées tentent d'instaurer un dialogue fragile, après 40 années marquées par de fréquents incidents sur la ligne de démarcation.

Le 15 novembre dernier, des délégations de Seoul et de Pyongyang s'étaient réunies à Panmunjon pour discuter d'un éventuel rapprochement dans les secteurs économiques et commercial.

Il s'agissait de la première rencontre au niveau gouvernemental depuis la partition de la Corée en 1945. Cinq jours plus tard, les organisations de Croix-Rouge des deux pays décidaient de reprendre leurs entretiens réguliers, suspendus depuis dix ans, sur les questions humanitaires.

À Washington, le conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires de sécurité, Robert McFarlane, a qualifié cet incident de « tout à fait regrettable », ajoutant que « l'affaire était close » et qu'il restait à « attendre et voir ». À Tokyo, on estimait hier de sources proches du ministère des Affaires étrangères que l'incident ne devrait pas conduire à une rupture du dialogue intercoréen.

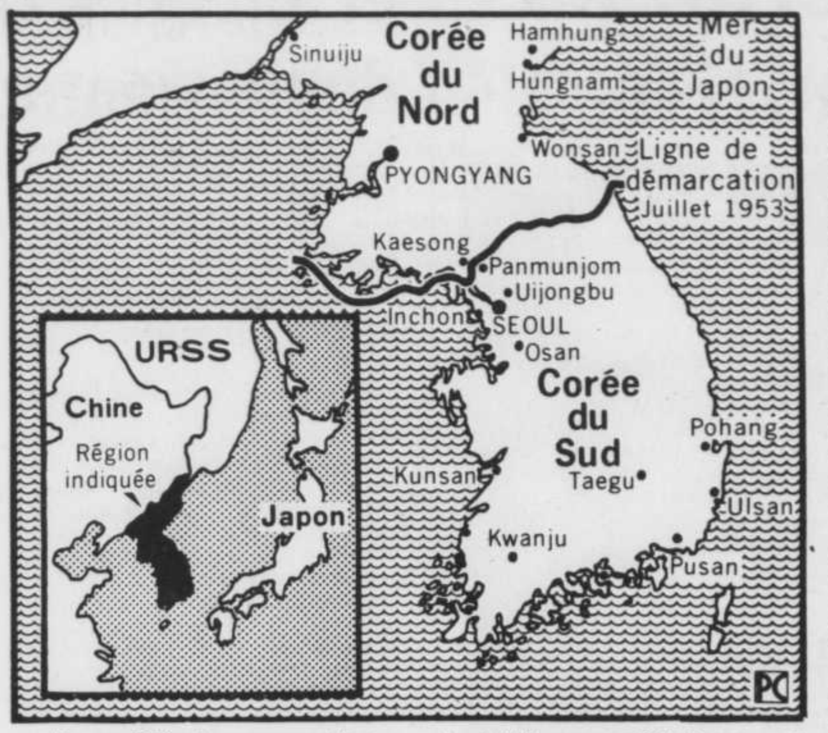

La Croix-Rouge craint pour la vie des Irakiens en Iran

GENÈVE (Reuter) — Le Comité international de la Croix-Rouge a jugé, hier, dans un déclaration officielle, que la vie de quelque cinquante mille prisonniers de guerre irakiens détenus en Iran était « gravement menacée ».

Alexandre Hay, président du CICR, s'adressant aux signataires des conventions de Genève régissant notamment le statut des prisonniers de guerre, a accusé Téhéran de violations graves de ces conventions, invitant les États signataires à agir pour faire pression sur l'Iran afin que ce pays se conforme aux traités dont il est signataire.

Faisant l'historique de la récente détérioration des relations entre le CICR et Téhéran, M. Hay a estimé que depuis la divulgation par la Croix-Rouge internationale d'un incident, le 10 octobre, au camp de prisonniers de guerre de Gorgan (au cours duquel des gardes iraniens ont abattu six prisonniers irakiens au cours d'une émeute), les autorités iraniennes avaient attaqué le CICR, « de toute évidence sans justification ».

« La grave menace qui pèse sur les quelque 50,000 prisonniers de guerre irakiens détenus en République islamique d'Iran a conduit le CICR à diffuser un appel de son président », a précisé la Croix-Rouge dans un communiqué.

M. Hay a notamment déclaré : « La survie physique et mentale de milliers d'hommes est en danger, de même que le respect dans l'avenir des conventions de Genève dans leur application à des conflits armés. »

Dans son communiqué, le CICR souligne que l'incident de Gorgan, un camp au nord-est de Téhéran, n'est pas un cas isolé. « Malheureusement, plusieurs précédents ont eu lieu et ont été établis sans l'ombre d'un doute par le CICR », précise-t-il.

Pratiquement toutes les nations — 161 — sont signataires des conventions de 1949. Mais seules 112 d'entre elles ont des missions à Genève.

L'Iran et l'Irak avaient été informés à l'avance de l'appel que M. Hay allait lancer lors de la réunion. Ni l'un ni l'autre n'était représenté.

LE MONDE EN BREF

■ Treize militaires français perdent la vie

TOULOUSE (AFP) — Treize militaires français, ont trouvé la mort, hier après-midi, dans la collision de deux Transall de l'armée de l'air, près de Castres (sud-ouest de la France), a-t-on annoncé de source militaire. D'autres informations, recueillies de sources officieuses sur les lieux de l'accident, font état d'un bilan plus lourd qui pourrait dépasser 15 morts. Selon une source militaire sur la base de Francazal, près de Toulouse, les victimes sont 12 membres d'équipage et un photographe du service de presse des armées.

■ Attentat en Espagne

VITORIA (AFP) — Cinq personnes ont été blessées dans un attentat à l'explosif qui s'est produit, hier soir, à Vitoria (Pays Basque espagnol) dans un supermarché de la chaîne Sabeco appartenant au groupe français Les Docks de France, a-t-on appris de source officielle. L'attentat s'est produit peu avant 20h alors que le magasin était sur le point de fermer, a-t-on appris de même source. Un autre attentat à l'explosif s'est produit presque simultanément dans un autre supermarché de la chaîne Sabeco de Vitoria, provoquant d'importants dégâts matériels, mais pas de victime.

■ Puissante bombe désamorcée près du palais présidentiel chilien

SANTIAGO (AFP) — Des artificiers de l'armée chilienne ont désamorcé hier une puissante charge de dynamite placée dans une automobile stationnée dans le centre de Santiago, près du palais présidentiel de La Moneda, a-t-on annoncé de source officielle. Deux autres bâtiments officiels, le ministère de la Défense et la Direction de la police militaire, sont situés dans le même quartier, à proximité du Palais de La Moneda. Deux engins semblables, fabriqués chacun avec 30 kilos d'explosif, avaient explosé au cours des dernières semaines, l'un près du siège de la junte militaire à Santiago, l'autre, à Valparaiso, devant des bureaux de la police et devant le siège du gouvernement régional.

■ Pologne : un militant quitte la clandestinité

VARSOVIE (AFP) — Eugeniusz Szumiejko, 38 ans, un dirigeant clandestin de Solidarité (TKK, Commission provisoire de coordination), a décidé de sortir de la clandestinité « pour des raisons d'ordre privé », a t-il annoncé dans un communiqué parvenu hier à la presse occidentale. Ancien membre du presidium du syndicat dissous Solidarité pour la Basse-Silésie, M. Szumiejko avait rejoint la clandestinité dès le 13 décembre 1981, date du coup de force du général Jaruzelski. On ignorait, hier soir, s'il était rentré à son domicile de Wroclaw. Selon les termes de la loi d'amnistie de juillet dernier, M. Szumiejko ne devrait pas être poursuivi en justice, à condition, toutefois, qu'il se présente à la police et qu'il donne des indications sur ses activités clandestines. M. Szumiejko est le premier dirigeant clandestin de Solidarité à abandonner volontairement la clandestinité.

Hommage aux Patriotes
Dimanche — 25 novembre 1984
Pour rappeler leur victoire
du 23 novembre 1837 à
Saint-Denis sur le Richelieu

9h30 — Rassemblement au caveau Viger Cimetière de Longueuil, 655 chemin Chambly, Vieux-Longueuil.
11h — Messe à Saint-Charles et halte à la colonne de la Liberté.
12h30 — Repas communautaire à l'église Saint-Denis.
14h30 — Saint-Denis: cérémonie au monument des Patriotes, suivront fêtes et réjouissances.

COMITÉ DES PATRIOTES 37-38
— Se souvenir pour l'avenir —

QUÉBEC
26 NOVEMBRE
ÉLECTION PARTIELLE 84
Saint-Jacques

avis

Ces avis sont donnés conformément aux dispositions de la Loi électorale (articles 217, 220, 221, 224, 225, 68, 96).

à toute personne ayant l'intention de voter sans droit

Commet une infraction:
- quiconque vote plus d'une fois à une même élection;
- quiconque vote sans en avoir le droit;
- quiconque vote ou tente de voter en prenant faussement les nom et qualité d'un électeur ou en empruntant le nom d'une personne fictive ou décédée.

Toute personne qui contrevient à ces dispositions est passible des peines prévues par la Loi.

aux commissions scolaires et aux institutions d'enseignement

Le jour du scrutin est jour de congé dans toute institution d'enseignement publique située dans une circonscription électorale où se tient une élection.

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs.

aux employeurs

L'employeur doit accorder à l'électeur à son emploi, pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote, au moins 4 heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour les repas.

Aucune déduction de salaire ni aucune sanction ne peut être imposée à l'employé en raison de ce congé. L'employeur qui contrevient à cet article commet une infraction et est passible des peines prévues par la Loi.

Les bureaux de vote seront ouverts de 10h à 20h, le 26 novembre, jour du scrutin.

Pour de plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement).

parce qu'un vote, ça compte
tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale
Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

VIENT DE PARAÎTRE
CHANSONS ET COMPTINES
DE PASSE-PARTOUT

Passe-Partout
Chansons 1
et comptines

Une bonne idée de cadeau pour les enfants de 2 à 6 ans
48 pages en couleurs
PAROLES MUSIQUE DESSINS
seulement **5,95$**

En vente bientôt dans toutes les bonnes librairies et kiosques à journaux.
Pour commandes postales, retournez le coupon ci-joint.

Oui, envoyez-moi le cahier de chansons et comptines de Passe-Partout.
Ci-joint mon chèque ou mandat-poste à l'ordre de Presse-Import au montant de 6,50$ (5,95$ + 0,55$ de frais de poste et manutention).
Nom.. Prénom..
Adresse.. App..
Ville.. Code postal..
Retournez avec votre chèque à:
DISTRIBUTION EXCLUSIVE POUR LE CANADA
presse-import LÉO BRUNELLE INC.
307 BENJAMIN-HUDON, VILLE ST-LAURENT, QUE. TEL. (514) 336-4333

LA CRISE AU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

SSJB et MNQ accusent Lévesque d'avoir « partisanisé l'option »

L'opinion publique n'appuierait pas un nouveau parti indépendantiste

ANGÈLE DAGENAIS

Pour le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du Mouvement national des Québécois, M. Gilles Rhéaume, le Parti Québécois n'a plus et n'aurait jamais dû avoir le « monopole de la souveraineté » au Québec.

Accompagné du doyen des luttes indépendantistes au Québec, M. François-Albert Angers, il livrait hier à la presse ses commentaires sur la crise politique que traverse le gouvernement en soulignant qu'elle tombait, comme par hasard, en pleine semaine des Patriotes.

Sans jeter la pierre nommément à René Lévesque qu'il accuse toutefois d'avoir « partisaniser » l'option indépendantiste, M. Rhéaume a précisé que la SSJB et le Mouvement national des Québécois continueraient à dénoncer les « carriéristes et les opportunistes politiques » qui ont profité de toutes les occasions depuis dix ans pour détruire l'idée de l'indépendance en faisant croire aux Québécois que le fédéralisme pouvait être une alternative valable à la souveraineté.

M. Rhéaume a prédit que lorsque le premier ministre du Canada aura « fini de sourire » et qu'il fera face au « pays artificiel » qu'est la fédération, les problèmes vont recommencer comme avant pour le Québec. Quant au droit de véto et au statut particulier perdus que réclame le chef de l'opposition, M. Robert Bourassa, dans son programme, ils sont aussi démagogiques qu'inatteignables, de préciser M. Rhéaume, quand on comprend la mécanique d'amendement de la Constitution.

Aussi bien MM. Angers que Rhéaume croient fermement que la fondation d' un nouveau parti indépendantiste dans la conjoncture actuelle constituerait une erreur. « Ça ne donnerait pas grand chose de créer un nouveau parti, il n'y a pas d'opinion publique pour le soutenir. Mais attendons quand même que toutes les cartes soient jouées le 19 janvier », précise M. Angers.

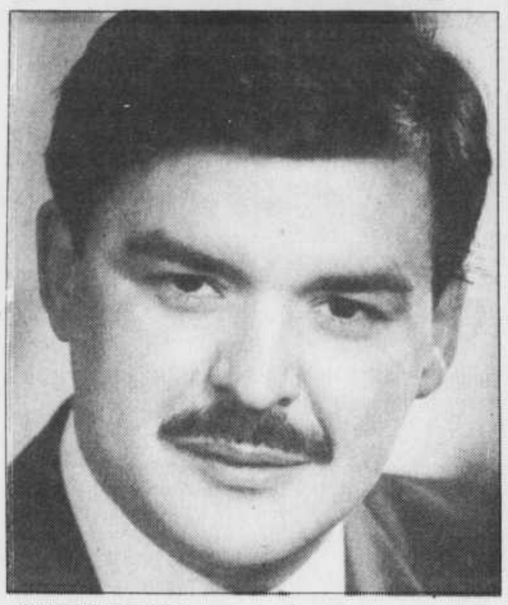
Gilles Rhéaume

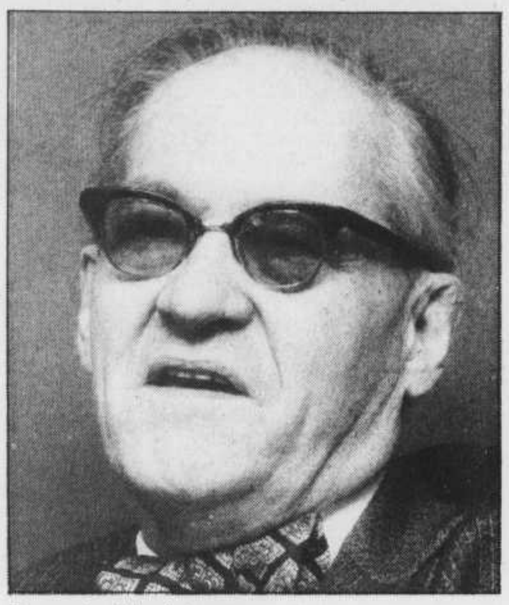
François-Albert Angers

Il faut reprendre le travail à la base, ajoutent ces deux militants, et reconvaincre l'opinion publique du bien-fondé de l'indépendance du Québec. Comment faudra-t-il s'y prendre avec les jeunes qui sont persuadés que «l'option» est une autre des bibittes de leurs parents? Par une information solide, répondent-ils. MM. Angers et Rhéaume prétendent en effet que l'ignorance entourant l'idée de l'indépendance est pire qu'il y a dix ans.

«Il est faux de prétendre comme l'a fait le Parti Québécois qu'il faut être au pouvoir pour réaliser des idéaux politiques, d'ajouter M. Angers; il faut l'appui de la population pour les réaliser».

M. Angers précise que l'erreur de fond du PQ s'est produite quand M. Claude Morin a déclaré qu'avec 31% de l'électorat en 1976, l'option indépendantiste avait plafonné et qu'il fallait dorénavant procéder par étapes. 20% des Québécois sont indépendantistes à l'heure actuelle, ajoute-t-il, ils feront tache d'huile. En 1950 il n'y avait pas 1% d'indépendantistes. Il faut reprendre la lutte comme elle a été faite avant la formation du Parti Québécois». Cela a été une erreur de M. Lévesque, de préciser F.-A. Angers, d'exiger que les mouvements nationalistes ne «gènent» pas l'action du Parti. «S'il avait été l'homme d'État que nous espérions, il aurait voulu au contraire que le plus de mouvements possibles s'activent pour l'appuyer».

M. Rhéaume a fait parvenir aux ministres et députés démisionnaires un télégramme les encourageant à travailler à la base à la promotion de l'idéal qu'ils n'ont pas renié.

À moins d'un compromis de Lévesque

Denis Vaugeois et Jacques Baril démissionneront mardi

TROIS-RIVIERES (PC) — Les députés de Trois-Rivières et d'Arthabaska, Denis Vaugeois et Jacques Baril, démissionneront au début de la semaine prochaine pour siéger comme indépendants si le premier ministre René Lévesque n'adopte pas une attitude plus conciliante dans le débat sur la question nationale.

M. Vaugeois a déclaré hier à Trois-Rivières qu'il se proposait de remettre sa démission au président de l'Assemblée nationale à la reprise des travaux parlementaires mardi prochain. Mais il compte bien demeurer à l'intérieur du Parti québécois pour continuer de travailler avec son association de comté.

M. Vaugeois a expliqué qu'il pourrait revenir sur sa décision si, d'ici là, le premier ministre René Lévesque accepte de modifier sa position sur le retrait de la souveraineté du discours politique du Parti québécois et s'il choisit de maintenir dans son cabinet et dans son gouvernement ceux des ministres et députés qui lui ont présenté des démissions.

« Il faut que M. Lévesque comprenne qu'il a été mal conseillé, que son entourage a souhaité des démissions... Il faut qu'il se départisse de certains collaborateurs, des calculateurs et des intriguants », a-t-il insisté, ajoutant que les personnes visées par son propos ne sont pas des membres du gouvernement pas plus que du personnel de son cabinet.

Le député de Trois-Rivières a aussi dit souhaiter que les propositions de remplacement de certains ministres qui peuvent être offertes durant le week-end soient refusées par ceux qui seront approchés.

« J'aurais vraiment été gêné de me faire offrir un poste dans de telles circonstances », a-t-il indiqué.

M. Vaugeois reconnaît cependant que la démarche actuelle de M. Lévesque peut se situer dans le sens de certains intérêts du Québec et qu'une collaboration de circonstance avec le gouvernement conservateur pourrait se révéler avantageuse.

Mais il refuse carrément qu'on retire des objectifs connus, avoués et défendus du Parti québécois, celui de la souveraineté du Québec.

De son côté, le député d'Arthabaska, Jacques Baril, a exprimé l'espoir que le premier ministre fera une ouverture pour rallier les députés favorable à la cause de la souverainté.

Dans le cas contraire, M. Baril a annoncé son intention de remettre sa démission d'ici mardi prochain tout en demeurant membre du PQ.

« La décision que j'ai prise de siéger comme député indépendant, d'ici à la fin de mon mandat, demeure en suspens jusqu'au début de la semaine prochaine, dans le but de permettre à M. Lévesque de concilier son texte avec la volonté grandissante à l'intérieur de son gouvernement », a-t-il indiqué.

M. Baril a soutenu qu'une dizaine de ses collègues étaient du même avis.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

L'ALLEMAND?
pourquoi pas!
... venez l'apprendre à
L'INSTITUT - GOETHE
COURS DE LANGAGE — tous les niveaux
SESSION D'HIVER
du 14 janvier au 25 avril 1985
INSCRIPTIONS: du 7 au 11 janvier 1985
RENSEIGNEMENTS: à Montréal — 514/866-6189
à Ottawa — 613/235-5124

COETHE-INSTITUT MONTREAL
Place Bonaventure, CP 428
Entrée LaGauchetière & Université
Montréal, P.Q. H5A 1B8

UNIVERSITE
CONCORDIA

Bourses d'études supérieures

- **Bourses d'études supérieures David J. Azrieli**
  Maitrise ou Doctorat 8 000$
- **Bourse John W. O'Brien / Bourses d'études supérieures de l'Université Concordia**
  Maitrise 6 500$
  Doctorat 7 500$
- **Bourse de doctorat Alcan en commerce et administration**
  10 000$

clôture du concours: le 1er février 1985
annonce des boursiers: le 1er avril 1985
entrée en vigueur: septembre 1985 ou janvier 1986

On peut obtenir des renseignements supplémentaires et les formulaires de demande en s'adressant au Responsable des bourses d'études supérieures, bureau S-202, Université Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal (Québec) H3G 1M8. Tél: (514) 879-7317.

Compétence:
Francine Gingras 844-3361

COLLÈGE AHUNTSIC

COURS DE NATATION
HIVER 1985

PISCINE DU COLLÈGE AHUNTSIC
825 rue Émile-Journault, Mtl H2M 1Y8

INSCRIPTIONS:
A compter du 3 décembre 1984 du lundi au vendredi de 9h à 21h

DÉBUT DES COURS:
— Parent-enfant, **le 13 janvier 1985**
— Adultes en général, **le 14 janvier**
— Cours pré-nataux, **le 15 janvier** (quoique dans cette discipline vous pouvez vous joindre au groupe en tout temps)
— Sauveteur national, **le 17 janvier**
— Cours pour les jeunes de 6 à 16 ans, **le 19 janvier**
— Conditionnement physique aquatique, lundi de 18h à 19h, **14 janvier**
— Plongée sous-marine: Appelez au 389-1293

BAIN LIBRE:
— Lundi, mercredi et vendredi de 20h à 21h30
— **Le dimanche de 15h à 17h**
N.B.: les moins de 12 ans sont admis le vendredi et le dimanche

INFORMATIONS:
— **Veuillez appeler au no: 389-5921 durant le jour, le soir et fin de semaine 389-5930**
NB: Prochain cours d'instructeur conjoint du 24 mars au 16 juin 1985

Collège Marie de France

LYCÉE FRANÇAIS DE MONTRÉAL

Inscriptions pour l'année scolaire 1985-1986
au 4635, chemin Queen Mary — Tél. 737-1177

- Examens d'admission pour le secondaire et le collégial: *samedi 12 janvier 1985*
  et : *samedi 25 mai 1985*
- Admissions sur dossier à l'élémentaire.

COURS TÉLÉVISÉ

PTR 1104 T (3 crédits): ***Christianisme et religions du Nouvel Âge***

Professeur: Richard Bergeron, Faculté de théologie

Diffusion: Radio Québec
Dimanche: de 11:30 à 12:30
du 13 janvier au 7 avril 1985
Mardi: (Reprise) de 12:00 à 13:00
du 15 janvier au 9 avril 1985
— Télévision éducative des câblodistributeurs de Montréal et de Québec: à compter de la semaine du **14 janvier 85.**

Renseignements et Inscription:
Secrétariat, télévision éducative
Université de Montréal
Case postal 6128, Succ. A
Montréal H3C 3J7
Téléphone: 343-7283

Fête annuelle des anciens du Collège Marie-Victorin

Le vendredi 30 novembre 1984
de 19 h à 24 h au pavillon central

Au programme :
- retrouvailles avec les étudiants et les professeurs
- exposition de photos et de documents visuels « du bon vieux temps »
- exposition des oeuvres d'une ancienne à l'Espace 7000

N.B. Il n'y a pas de frais d'entrée ni de repas ;
le bar sera payant.
Pour les anciens d'éducation spécialisée, secteur régulier : pré-rencontre de « 4 à 7 » au R-035.

Renseignements : 325-0150,
poste 269

La meilleure façon de perfectionner votre français!

Programme intensif de français
15 janvier au 18 mars 1985
du lundi au vendredi, de 9h à 15h
Coût: $870.00 - 225 heures

Contenu du cours: Une variété d'activités communicatives dont le but est d'amener l'étudiant à pouvoir fonctionner correctement et à se sentir à l'aise dans un milieu francophone; activités socio-culturelles.

Conditions d'admission: test de classement obligatoire
Test de classement: le 4 janvier à 9h30

Billet d'admission au test émis à l'inscription au département des langues vivantes, pavillon de la bibliothèque Redpath, Salle 214
Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, QC H3A 1Y1
Prochaine session: du 9 avril au 11 juin 1985
Pour renseignements: 392-8301.

McGill Centre for Continuing Education
What better place to better yourself.

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1985-1986
Inscription avant le 1er mars 1985

L'ITHQ offre six (6) programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation du Québec (scolarité gratuite).

Enseignement collégial (durée: 3 ans)
- 414.00 Tourisme
- 430.01 Techniques de gestion hôtelière
- 430.02 Techniques de gestion des services alimentaires

Enseignement secondaire – professionnel long (durée: 2 ans)
- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

L'institut sanctionne également le programme suivant:
Cours de cuisine québécoise (durée: 1 an)

Conditions d'admission générales
- Résider au Canada
- S'inscrire avant le 1er mars 1985
- Se qualifier auprès du Comité de sélection

Conditions d'admission spécifiques:
Enseignement collégial:
Avoir réussi la 5e année du secondaire avec le cours de mathématiques 522 (plus chimie 442 ou 462 pour le programme 430.01)
Enseignement secondaire – professionnel long:
Avoir réussi la 4e année du secondaire général ou professionnel long avec le cours de mathématique 412.
Cuisine québécoise:
Avoir réussi la 5e année du secondaire avec la mention «Cuisine professionnelle 1» (avant 1979: mention «Cuisine professionnelle 2»).
OU
Avoir réussi tous les cours de cuisine des programmes de l'enseignement collégial 430.01 ou 430.02.

Renseignements et demande d'admission
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue Rigaud
Montréal, H2L 4P3
Téléphone: (514) 873-4163
Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.

Québec

« Rectification » de quatre membres du conseil national

MONTREAL (PC) — Quatre membres du conseil exécutif national du Parti québécois ont émis un communiqué hier pour apporter des précisions à la déclaration faite jeudi par la vice-présidente du parti, Mme Nadia Assimopoulos.

En guise de « rectification des faits », MM. Gilbert Paquette (ministre démissionnaire de la Science et de la Technologie) et Roger Leclerc ainsi que Mme Lyne Marcoux et Constance Mainville rappellent les votes pris au conseil qui n'ont pas tous été unanimes, contrairement à ce qu'affirmait Mme Assimopoulos à l'émission *Le Point*.

Deux votes « indicatifs » refusant l'élection référendaire et tout élément de stratégie électorale dans l'article 1 du programme du parti ont recueilli l'unanimité des membres du conseil.

« En conséquence et seulement en conséquence de ces discussions, les membres du conseil exécutif entérinaient à l'unanimité la nouvelle formulation de l'article 1 du programme.

« Par ailleurs, poursuit le communiqué, le conseil exécutif a aussi voté le fait qu'à la suite des assemblées générales de comté, le conseil exécutif national déclare qu'au cours de la prochaine élection, la souveraineté doit faire partie du discours politique ; ce vote, quant à lui, ne fit pas l'unanimité », affirment les signataires pour qui « la souveraineté doit faire partie de la démarche de la prochaine élection ».

Par ailleurs, les membres de l'exécutif du Parti québécois de la circonscription de Jonquière ont fait savoir hier qu'ils appuyaient la position de René Lévesque dans le débat actuel.

« En préconisant que la prochaine élection ne soit pas référendaire, M. Lévesque ne trompe personne. Il ne fait que dire tout haut ce que bien des membres sympathisants du parti ont pensé et dit lors des assemblées générales convoquées récemment dans chaque comté du Québec, celui de Jonquière y compris », écrit la présidente, Céline Gagnon.

Pour les membres de l'exécutif du PQ dans Jonquière, le moment est mal choisi pour demander aux Québécois et aux Québécoises de faire l'indépendance, parce qu'ils ne sont pas prêts à se lancer dans une aventure à laquelle ils n'accordent pas la priorité pour le moment.

Céline Gagnon rappelle que faire la souveraineté suppose qu'il existe des moyens pour ce faire.

« Deux voies sont offertes: ou bien le Québec atteint la souveraineté avant même d'avoir assuré sa vitalité économique ; ou bien le Québec développe d'abord sa croissance économique et ensuite, ces leviers de négociation en main, obtient sa souveraineté »

Rejoint, enfin, à sa paisible retraite de Sainte-Jean-des-Piles, M. Maurice Bellemare n'a pas hésité, hier, à commenter la crise que traverse actuellement le gouvernement Lévesque.

« Tout ce qui arrive aujourd'hui a été prévu depuis longtemps. Depuis 1976 que nous vivons dans l'ambiguité, tout ça devait bien éclater un jour », a-t-il affirmé.

Invité à expliquer l'attitude du chef du PQ, M. Bellemare a été tranchant: « Lévesque doit sauter.. comme je le connais, il va préférer mourir plutôt que de concéder. »

Parlant ensuite de toutes les démissions annoncées pour la semaine prochaine, le fougueux septuagénaire a déclaré que l'on pouvait maintenant s'attendre à « une escalade, à la déchéance du parti et à la perte de René Lévesque ».

Le juge René Beaudry:

« La crise politique actuelle ne compromettra pas nos travaux »

NORMAN DELISLE

Le juge René Beaudry

Jean-Jacques Gagnon

QUEBEC (PC) — La crise politique qui secoue le Québec n'affecte en rien les travaux de la commission consultative sur le travail, a signalé hier celui qui préside cet organisme, le juge René Beaudry.

Ce dernier était interrogé par les journalistes à l'issue d'une semaine d'audiences publiques tenues dans la Vieille capitale.

« Quant à nous, nous continuerons notre travail normalement, même si des élections générales étaient déclenchées », a dit le juge Beaudry.

La commission a été mandatée en mars dernier pour analyser une refonte du Code du travail. Elle doit en théorie remettre son rapport au ministre du Travail le 30 juin 1985.

Les commissaires ignorent cependant à quel ministre ils pourraient être appelés à remettre leur rapport en 1985, ni même quelle formation politique sera au pouvoir advenant la tenue hâtive d'élections générales.

Le juge Beaudry a raconté que la centrale syndicale FTQ avait demandé à la commission, dès l'ouverture des travaux, de donner priorité à deux aspects du Code du travail: l'accès à la syndicalisation et les procédures de recours.

Selon la FTQ, il fallait rapidement agir dans ces deux secteurs en raison de la tenue appréhendée d'élections.

La commission Beaudry a rejeté cette demande, préférant remplir son mandat intégral sans tenir compte des incidences politiques ou électorales.

Avec encore une centaine de mémoires à entendre dans deux villes, Hull et Montréal, le juge Beaudry a expliqué qu'il est encore trop tôt pour tracer l'orientation des travaux de la commission.

Mais le juge et les quatre commissaires qui le secondent ont décelé au moins un concensus parmi les intervenants: les lois du travail sont actuellement trop nombreuses et trop compliquées.

« Il faudra un effort de consolidation et de simplification des différentes lois et règlements, a dit M. Beaudry. Le nombre de lois actuelles et la multiplication des instances nuisent autant à l'entreprise privée qu'au monde syndical ».

Quant aux mémoires entendus à Québec depuis mardi dernier, les commissaires se sont dits surpris par leur qualité et leur variété.

La commissaire Jeannine McNeil a relevé que plusieurs groupes de femmes, de jeunes et de travailleurs non-syndiqués avaient tenus à faire connaître leur point de vue.

« Plusieurs groupes étaient dynamiques, organisés et emballants », a-t-elle dit.

Deux autres commissaires, M. Jean Gérin-Lajoie, issu du monde syndical, et Jean-Jacques Gagnon, en provenance du monde patronal, ont admis que leur tâche ne sera pas facilitée par la divergence des points de vue exprimés.

« Dans chaque région, la discordance existe entre patrons et syndiqués », a dit M. Gérin-Lajoie tandis que M. Gagnon a ajouté qu'il allait être difficile de « dégager des points communs ».

Par ailleurs, le juge Beaudry s'est dit confiant d'obtenir du ministre du Travail Raynald Fréchette une extension du mandat de la commission, lequel doit normalement prendre fin en juin 1985.

« Ce sera impossible de présenter notre rapport pour cette date et un délai additionnel sera requis jusqu'au 30 septembre 1985 », a dit M. Beaudry.

Rappelons que la commission Beaudry aura alors été saisie de plus de 300 mémoires depuis sa création en mars 1984.

Outre les cinq commissaires, la commission embauche actuellement un personnel d'une douzaine d'adjoints et de recherchistes.

Le budget total de la commission est de $ 2.5 millions.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Compétence: Francine Gingras 844-3361

UNIVERSITÉ
CONCORDIA

Département de physique

Avez-vous déjà souhaité continuer vos études en physique?

Votre désir peut se réaliser si vous demandez dès maintenant votre admission à temps complet ou partiel au programme de maîtrise (M.Sc.) ou de doctorat (Ph.D.) en physique pour janvier et septembre 1985.

Des bourses d'assistant d'enseignement sont offertes aux étudiants à temps complet admissibles.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à:

M. S.K. Misra, Ph.D.
Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal H3G 1M8
Téléphone: (514) 879-4065 ou 879-5915

Cours du soir de langues vivantes

Menant à un certificat de compétence

12 semaines à partir de la semaine du 14 janvier 1985 (45 heures) 150 $

anglais et français - 5 niveaux

Nous offrons:
- les cours du samedi matin
- les cours de français à l'heure du déjeuner
- les cours intensifs spéciaux (225 heures)

Test de classement obligatoire

allemand • italien • russe • espagnol

Tests de classement 5 $ (les chèques ne sont pas acceptés).

- Anglais: le 6 ou le 12 décembre à 19 heures
- Français: le 5 ou le 11 décembre à 19 heures

L'inscription au test de classement doit se faire à l'avance et en personne, du lundi au jeudi, de 9 heures à 18h30 au département des langues, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214, (adresse postale: 3461, rue McTavish), Montréal, QC, H3A 1Y1.

Pour renseignements: 392-8301.

McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

La meilleure façon de perfectionner votre anglais!

Programme intensif spécial d'anglais

15 janvier au 18 mars 1985
du lundi au vendredi, de 9h à 15h

Coût: 870 $ - 225 heures

Conditions d'admission: examen de classement le 7, 8 ou 9 janvier à 9h30

Billet d'admission à l'examen émis à l'inscription

Prochaine session: du 9 avril au 11 juin 1985

Pour renseignements: 392-8301
Département de langues vivantes,
pavillon de la bibliothèque Redpath,
Salle 214
Adresse postale: 3461, rue McTavish,
Montréal, QC H3A 1Y1.

McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

Dirigé par les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie

Reconnu d'intérêt public
Cours secondaire (1ère à 5e)
Externes ou pensionnaires

EXAMENS D'ENTRÉE:

samedi, 1er décembre
8h30 (1ère à 5e Sec.)
735-5261 (poste 220)

PSNM
PENSIONNAT DU
SAINT-NOM-DE-MARIE
628 Chemin de la Côte
Ste-Catherine, Outremont

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Programmes de premier cycle en sciences de l'éducation

(hiver 1984)

Certificat en administration scolaire
Certificat en andragogie
Certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur
Certificat en enseignement de la bureautique
Certificat en enseignement de l'expression dramatique
Certificat de mesure et évaluation en éducation
Certificat de technologie éducationnelle

Date limite pour présenter un dossier d'admission
le 1er décembre 1984

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au:
Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Tél.: 343-7622

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Microprogrammes à la Faculté des sciences de l'éducation

(hiver 1984)

Nous vous invitons à une formation dans des domaines spécifiques à l'éducation ne nécessitant qu'un nombre restreint de cours.

Ces microprogrammes d'une durée d'au plus 15 crédits donnent droit à une attestation d'études.

Champs d'études
enseignement de l'économique au secondaire
enseignement de l'informatique au secondaire
enseignement des technologies bureautiques
enseignement du système bureautique
enseignement du traitement de textes
applications pédagogiques de l'ordinateur

Date-limite pour résenter un dossier d'admission
Le 1er décembre 1984

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au
Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Tél.: 343-7622

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section de technologie éducationnelle

Certificat de technologie éducationnelle

(hiver 1984)

Aux enseignants, aux formateurs en milieu de travail, aux étudiants...

Dans ce certificat vous pourrez:

vous familiariser avec les différents langages de l'image (photographie, vidéo, cinéma)...

vous initier à la conception, à la production, à l'expérimentation et à l'évaluation de matériels éducatifs médiatisés (diaporama, vidéo, film, jeu, simulation...) et ce, dans un environnement technologique adéquat...

De surcroît, ce programme offre une initiation à la micro-informatique.

Le tout alimenté d'une réflexion critique sur l'utilisation des technologies nouvelles.

Particularités de notre programme
Inscription à plein temps ou à temps partiel; étudiants réguliers et étudiants libres; cours du jour, du soir, de fins de semaine; horaires flexibles.

Date limite pour présenter un dossier d'admission
Le 1er décembre 1984

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au
Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Tél.: (514) 343-7622

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section de technologie éducationnelle

Aux enseignants, formateurs en milieu de travail, étudiants ...

Certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur

(hiver 1984)

Le présent certificat s'adresse aux enseignants de tous les niveaux d'enseignement, aux formateurs en milieu de travail et aux auteurs de documents pédagogiques en général qui désirent intégrer l'ordinateur dans les situations d'apprentissage qu'ils élaborent.

Il vise à initier aux applications pédagogiques de l'ordinateur, à sensibiliser à l'utilisation et à la production des didacticiels et contribue à aider les personnes impliquées dans des activités de formation à utiliser le micro-ordinateur dans leur enseignement.

Sur le campus, la Section est équipée d'un laboratoire composé d'une trentaine de micro-ordinateurs. Elle est également prête à organiser des cours hors-campus si le nombre d'étudiants est suffisant.

Date limite pour présenter un dossier d'admission
le 1er décembre 1984

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au
Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Tél.: (514) 343-7622

Louis-Hippolyte Lafontaine

Stabilisée, la situation demeure « inacceptable » à l'urgence

CAROLE BEAULIEU

La situation d'engorgement du service d'urgence de l'hôpital psychiatrique Louis-Hippolyte Lafontaine a été « stabilisée » mais demeure toujours « inacceptable », a fait savoir hier en fin de journée, le tuteur de l'établissement, M. Léonard Aucoin.

Depuis samedi dernier le service d'urgence — qui a une capacité d'une douzaine de civières — accueille en moyenne une quarantaine de patients, auxquels le personnel insuffisant ne peut clairement accorder l'attention et les soins nécessaires.

Au plus fort de la crise, dimanche dernier, plus de 48 patients occupaient les locaux exigus.

Pour pallier au plus urgent l'administration a réouvert mercredi une unité de soins désaffectée qui servait de salle de loisirs. Une vingtaine de patients y ont été transférés et le personnel nécessaire a été mobilisé.

Le tuteur de l'établissement, M. Léonard Aucoin, a confirmé que la solution n'est que « temporaire » et qu'elle se double d'efforts intensifs pour trouver des foyers d'accueil à certains de ces patients.

« Ces gens n'ont pas d'autres endroits où aller. L'urgence est devenu la seule ressource ouverte 24 heures sur 24. Nous ne pouvons pas la fermer. Le problème ne pourra être résolu qu'à moyen et long terme, avec le développement de nouvelles ressources. En attendant nous faisons notre possible ».

La présidente du syndicat des employés de l'hôpital, Mme Michèle Lévesaue, quoique satisfaite de l'effort, a dit craindre qu'il ne faille dans quelques jours « ouvrir une autre salle » si on n'arrive pas à trouver des ressources d'accueil.

M. Aucoin devait rencontrer la semaine prochaine le ministre des affaires sociales, M. Camille Laurin, pour discuter du rapport qu'il a déposé il y a quelques semaines sur la situation de l'établissement dont il assure la tutelle depuis juin dernier et pour lequel le ministre avait recommandé qu'il soit scindé en trois corporations distinctes.

Ce rapport fait valoir que les solutions à beaucoup de problèmes de Louis-Hippolyte Lafontaine sont « d'ordre social » et que l'Etat doit rapidement se doter d'une véritable politique de santé mentale.

Entre autres solutions pour « briser le cercle vicieux de L-H comme seule ressource d'accueil », le rapport suggère de mettre l'accent sur le développement de ressources plus légères et d'un réseau de centres de jour et de soir de même que sur la création d'équipes psychiatriques travaillant en externe et d'une équipe de crise qui interviendrait directement dans le milieu.

Ce rapport confirme aussi, a indiqué M. Aucoin, qu'il existe à l'intérieur de l'établissement des problèmes organisationnels et de gestion. Ces problèmes, seraient toutefois en voie d'être résolus.

Un nouveau directeur général, dont la nomination sera annoncée au cours des prochains jours, entrera bientôt en poste, suite à la démission en octobre du directeur général de l'établissement, M. Jean-Guy Deguise. Un nouveau directeur des services professionnels entrera aussi en fonction en décembre et l'établissement a créé récemment un poste d'ombudsman des bénéficiaires.

L'engorgement de l'urgence a remis en lumière les problèmes de ce centre hospitalier qui abrite actuellement plus de 2,200 patients psychiatriques et déficients mentaux.

L'administration a dit être incapable de préciser les raisons de cet affluence. Le retour du transport en commun et le fait que le mois de novembre constitue traditionnellement un mois stratégique pour la maladie mentale, pourraient toutefois être des facteurs déterminants.

La présidente du syndicat des employés de l'hôpital, Mme. Michèle Lévesque, a de son côté laissé entendre que cet engorgement est peut-être un indice de la résistance du milieu à la tutelle et à la désinstitutionnalisation préconisée par le tuteur.

Le mandat du tuteur de l'établissement prévoit en effet qu'au cours des prochaines années le nombre de patients de l'établissement doit être réduit de moitié.

Services sociaux

Les anglophones exigent des garanties

CAROLE BEAULIEU

La communauté anglophone s'opposera aux transferts des effectifs de ses institutions de services sociaux vers les CLSC tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas obtenu de garantie de maintien des services en anglais. La position est ferme et finale.

A quatre jours de la rencontre du Conseil régional des services sociaux qui doit amorcer, le 26 novembre, les opérations de transfert les institutions anglophones, réunies en un véritable « front commun », ont lancé un dernier avertissement au gouvernement québécois.

« La communauté anglophone ne va pas rester les bras croisés à regarder le gouvernement détruire les institutions qu'elle a mis des années à bâtir et qui sont les garants de son identité, » a déclaré la présidente du conseil d'administration du Centre des services sociaux Ville-Marie, Mme Francis Boylston.

Le président d'Alliance-Québec, M. Eric Maldoff, a toutefois refusé de préciser quelles mesures concrètes les organismes mettront de l'avant si le gouvernement persévère dans ses intentions.

Rompant hier avec la tradition qui veut que les organismes anglophones « négocient chacun de leur côté », la quinzaine d'organismes responsables des services sociaux dans la région du grand Montréal se sont alignés hier aux côtés de deux des leurs les plus menacés: les Services sociaux Ville-Marie (CSSVM) et les promotions sociales Taylor-Thibodeau, responsable des services aux personnes handicapées de langue anglaise.

« Ceci n'est pas une déclaration de guerre. Nous sommes prêts à négocier. Mais le gouvernement doit reconnaître le mandat linguistique de notre présent réseau d'institutions », a indiqué M. Maldoff.

Psychiatrie:

Réseau nouveau de ressources alternatives

RENÉE ROWAN

Un réseau de ressources alternatives en psychiatrie — maisons de transition, appartements supervisés, centres de jour et de soir — est en voie d'implantation sur le territoire de Montréal. D'abord expérimenté dans la sous-région Est de la ville, le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM), en collaboration avec les centres de services sociaux et les hôpitaux du territoire, compte élargir ces services à l'ensemble de la population au cours des prochains mois.

Ces services sont destinés aux adultes atteints de maladies mentales pour lesquels les services existants n'offrent peu ou pas de réponse. Alternative à l'hospitalisation, ils visent à favoriser la réadaptation et l'intégration sociale de ces malades, à diminuer le nombre de réhospitalisations de même que la durée de séjour en milieu hospitalier et à améliorer l'accessibilité aux services de courte durée.

La première expérience de ressources alternatives, le foyer de groupe l'Échelon, d'abord connu sous le nom de foyer Pierre Deschamps, est né de l'initiative et de l'exaspération d'une travailleuse sociale en milieu hospitalier, Marie-Claire Le Tourneux, qui pendant 20 ans a travaillé au département de psychiatrie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Elle a été nommée depuis chargée de projets pour la sous-région Sud, ressources alternatives en psychiatrie au CSSMM.

« Toutes les demandes de placement me passaient entre les mains, rappelle-t-elle. Je ne disposais que de deux solutions: le pavillon et la famille d'accueil. Or il y a toute une catégorie de malades pour lesquels ni l'une ni l'autre de ces solutions n'est indiquée. »

Dans cette catégorie, Mme Le Tourneux place les jeunes psychotiques de 18 à 30 ans qui ont une possibilité de réadaptation et certaines personnes handicapées mentalement, aptes à voir à leurs propres besoins, mais qui requièrent une certaine surveillance ou qui requièrent un support psycho-social.

Qu'a-t-on à offrir, par exemple, à la personne psychotique qui, pour diverses raisons, ne peut retourner chez elle, mais est capable d'administrer un budget, de faire son marché et cuisiner, qui a droit à une certaine forme de vie privée? La placer en pavillon ou en famille d'accueil, c'est la déposséder de ce qui lui reste d'autonomie: « Un placement, soutient Marie-Claire Le Tourneux, c'est l'équivalent d'une amputation, d'une chirurgie majeure. »

Constamment confrontée à ces difficultés et « extrêmement malheureuse de la situation », la travailleuse sociale a présenté au directeur des ressources de son établissement un projet de foyer de groupe pour jeunes hommes psychotiques, projet qui a été accepté et mis sur pied grâce à une entente entre l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.

Ça été le coup d'envoi de toute une série d'expériences en ressources alternatives dans la région est de la ville. Toujours en vertu de cette même collaboration avec d'autres centres hospitaliers — Louis-H. Lafontaine, Notre-Dame et Saint-Luc — sont nés par la suite les appartements surveillés puis un centre de jour et de soir, Pracom, financé par l'Institut Pinel.

« Dès 1979, le conseil régional reconnaissait comme prioritaire la mise en place de tels services, note Mireille Doré, conseillère au service psychiatrique et responsable du dossier des ressources alternatives au CSSSRMM. Mais à cause de la conjoncture économique, leur développement a dû être mis en veilleuse. »

Au printemps 1983, le conseil régional, sur la recommandation de sa commission des services psychiatriques, a demandé qu'une somme d'environ $ 2.2 millions soit récupérée à même les budgets des centres hospitaliers à vocation psychiatrique (Douglas, Louis-H. Lafontaine, Pinel, Rivière-des-Prairies) pour être réaffectée au développement de nouveaux services dans chacune des quatre sous-régions du territoire, telles que définies dans le cadre de la sectorisation en psychiatrie. Le ministère des Affaires sociales a entériné cette proposition, ce qui a permis au Conseil de se mettre à l'oeuvre.

C'est ainsi que dans les mois à venir, on pourra voir s'implanter sur le territoire 240 appartements supervisés, quatre appartements supervisés de groupe, six maisons de transition, quatre milieux de jour avec des programmes d'apprentissage et de formation et autant de milieux de soir avec des programmes d'animation et un service d'intégration au marché du travail. Le nombre de ces ressources variera selon les quatre sous-régions.

Avec la marge de manoeuvre de $ 2,257,000, le conseil régional a attribué à chacune d'elles la somme identique de $ 450,000, même si la région Est de la ville a une longueur d'avance, précise Mme Doré. Elle va demeurer la région pilote à cause des ressources déjà mises en place, tout en continuant à se développer. C'est aussi la seule des quatre qui a sur son territoire deux hôpitaux à vocation psychiatrique (Louis-H. Lafontaine et l'Institut Pinel).

Il n'y a pas de réponse définitive et unique aux besoins des personnes qui vivent les problèmes de la maladie mentale, remarque Mme Doré. C'est pourquoi le conseil régional, dans ses recommandations, demande d'établir une structure de dispensation des services très souple, temporaire, basée sur la concertation et la collaboration entre les intervenants de façon à permettre d'adapter les programmes aux besoins des personnes.

D'ici un an, le réseau des services devrait être mis en place, conclut Mireille Doré. « Ce nouveau réseau ne saurait combler tous les besoins, c'est évident. On procédera donc à une évaluation de l'efficacité des services déjà rendus de façon à déterminer ceux qu'il faudrait offrir dans une deuxième phase de « développement. »

Le « secteur santé » est intouchable, selon Epp

OTTAWA (PC) — Tout ce qui concerne la santé est intouchable et ne sera pas modifié, a indiqué hier le ministre fédéral de la Santé Jake Epp.

Selon les responsables de la Coalition canadienne de la santé, les déclarations du gouvernement en faveur du maintien de l'universalité des programmes sociaux sont cependant difficiles à croire à première vue.

La critique néo-démocrate en matière de santé, Mme Margaret Mitchell, a interrogé le ministre Epp aux Communes, afin de savoir si le gouvernement conservateur prévoit retirer les paiements de transfert aux provinces qui participent au financement des soins de santé.

Un des directeurs de la Coalition de la santé de l'Ontario, le Dr Michael Rachlis, avait déclaré plus tôt que l'attitude des conservateurs face à leurs autres engagements permet de se demander si « ce qui a été promis aujourd'hui ne pourra pas être enlevé demain ».

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 41, 42 et 43

DEMANDE DE DISSOLUTION

AVIS est par les présentes donné, que TABAGIE ET VARIÉTÉS I.A.S. LTÉE, compagnie incorporée en vertu de la loi des Compagnies première partie, ayant son siège social dans la ville de Montréal, Province de Québec, demandera au Ministre des Institutions Financières et Coopératives du Gouvernement du Québec la permission d'obtenir sa dissolution. MONTRÉAL, 20 novembre 1984.

M. BERNARD GREENBERG,
président

PRENEZ AVIS QUE Gilbert Cardinal du 1740, de l'École, Ste-Catherine, PQ, titulaire du permis M-501781-001, région 06, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour transférer son permis à Monsieur MARCEL MORISSETTE faisant affaires sous la raison sociale de TERRASSEMENT MARCEL ENR., du 84, Laplante, St-Constant, PQ. Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, Sherbrooke, est, Montréal, PQ.
Louis Lavoie, Avocat.
1e parution: 23 novembre 1984
2e parution: 24 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012328-843
A.B.C. SECURITY PRODUCTS INC.,
Partie demanderesse
-vs-
A.M. ELECTRO SERVICE INC.,
Partie défenderesse
-et-
CORPORATION CENTRAL SECURITY B.P.G. LTD.,
Tierce-saisie

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à la partie défenderesse qu'une action a été intentée contre elle par la partie demanderesse en cette cause pour un montant de 16.988,47$ plus intérêts et frais.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration y annexée a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, et elle est requise de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.
MONTRÉAL, le 19 novembre 1984.

RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint

LEDUC, LeBEL
1390 Ouest, rue Sherbrooke,
Bureau 260,
Montréal, Québec
Procureurs de la partie demanderesse

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 423776511. CAUSE(S) NO: 426596343, 427242782, 806164833, 811819540, 811819551, 811819562, 813335246. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — DIANE TANGUAY, partie défenderesse. INTERVENTION: 7047. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de DIANE TANGUAY, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une automobile de marque Mercury Montego, 1975, de couleur brun, no de série 5H07H519968, immatriculée 458S709. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 115335415. CAUSE(S) NO: 419305563, 420689905, 420766500, 423829593, 431360952. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MARIO BARTHELOT, partie défenderesse. INTERVENTION: 7109. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de MARIO BARTHELOT, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une automobile de marque Renault 12, 1974, de couleur jaune, immatriculée 540S105. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 107592505. CAUSE(S) NO: 406760012-812772715. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — DONALD CAMIL DION, partie défenderesse. INTERVENTION: 7120. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de DONALD CAMIL DION, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une automobile de marque Ford Ltd., 1978, de couleur bleu, série no: 8H30F173348, immatriculée 3191,400. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRIC DE MONTÉAL
No Cour: 500-11-003696-842
No Actif: 052794

COUR SUPÉRIEURE
en matière de faillite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PIERRE PAUL CARON
7215, Mauriac
Brossard (Québec)
H4Y 1T8
débiteur;

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 14 novembre 1984.
La première assemblée des créanciers sera tenue, mardi 4 décembre 1984 à 13h30 au bureau du SÉQUESTRE OFFICIEL À MONTRÉAL, Complexe Guy Fvreau, 200 boul. Dorchester Ouest, Basilière 00, Tour Ouest, chambre 07, Salle 1 ou 2, Montréal (Québec) H2Z 1X4
Sainte-Foy, le 16ième jour de novembre 1984
MAHEU NOISEUX INC.,
Syndic
Édouard Richard, C.A.
Syndic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-037975-849
LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC,
-vs-
ALEXIS SAVARD,
-et-
COPACABANA CAFÉ INC.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Alexis Savard, d'adresse inconnue, est par les présente requis de comparaître dans un délais de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissé à son intention au greffe de la Cour, au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
Faute par le défendeur de comparaitre dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 21 novembre 1984.

Dominique Dibernardo,
Protonotaire adjoint

Me Lynne Roiter
360 St-Jacques, Mezzanine
Montréal, P.Q.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 103594772. CAUSE(S) NO: 101695506, 102180562, 104805702, 104928051, 106279880, 109527294, 109769844, 110387760, 112843765, 112845176, 113622412, 113634662, 115302364, 115936903, 116264024, 408538244, 410983661, 413207163, 414317621, 415632630, 420677703, 421338050, 422133412, 423556641, 423689125, 426382714, 426756842, 428350090, 815730101, 820076224, 818535745. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — DUKENE DORNEVAL, partie défenderesse. INTERVENTION: 6831. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de DUKENE DORNEVAL, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une automobile de marque Chevrolet Nova, 1976, verte série no: 1X69DGW224629, immatriculée F513296. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 115783835. CAUSE(S) NO: . VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — BERNARD MARIER, partie défenderesse. INTERVENTION: 7035. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de BERNARD MARIER, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une camionnette Ford Econoline 1976, de couleur beige, immatriculée F474400. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 21 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 403535930. CAUSE(S) NO: 403769925, 405562275, 406445244, 406117176, 406667321, 426435354, 804113516, 814359593, 816379782, 820230342, 406445793. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — JACQUES BLONDEAU, partie défenderesse. INTERVENTION: 6312. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de JACQUES BLONDEAU R., saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une automobile de marque Pontiac Parisienne, 1978 de couleur verte, immatriculée 825H903. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de:
BERTRAND P. FORGET, avocat, domicilié au 206-17ième Avenue, Deux-Montagnes, Qc et ayant déjà fait affaires seul comme avocat au 198 rue St-Eustache, St-Eustache, Qc.
AVIS est par les présentes donné que BERTRAND P. FORGET de la Cité de Deux-Montagnes, dans la province de Québec, a déposé une cession, en vertu de la Loi sur les Faillite le 19ième jour de novembre 1984.
IL sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 Boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, salle 1 ou 2 dans la Cité de Montréal, dans la province de Québec, la 6ième jour de décembre 1984, à 11:00 heures de l'avant-midi.
Daté de St-Jérôme, ce 20ième jour de novembre 1984.

MICHEL VERDIER,
syndic.

Bureau de:
SAMSON, BELAIR INC.
434 rue Labelle, suite 200
Saint-Jérôme, Qc J7Z 5L3
Tél.: (514) 438-3551 ou 438-2026

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
Aide Juridique

NO: 500-12-137192-849
GARY LECLERC BERVIN,
requérant
—vs—
DAME JOCELYNE MAGNIAN,
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication.
UNE COPIE de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, 1 requérant procèdera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
LAVAL, ce 19ième jour de novembre 1984

FORGUES, BELISLE & LACOMBE
Procureurs du requérant

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 109878646. CAUSE(S) NO: 110197312 112380822 405804932 410178716 410546194 419197936 411058712 413353264 416699990 802946406 813382835 813382846. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MICHEL CHAUVIN, partie défenderesse. INTERVENTION: 7123. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de MICHEL CHAUVIN, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: une automobile de marque Malibu grise, 1975, série no: RM21NSG202469, immatriculé AZR 777. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 110728601. CAUSE(S) NO: 111264440 111356066 111738723 116408246 116688946 117505986 411043942 414853563 427014383 811395174 808140620. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MARCEL GAGNON, partie défenderesse. INTERVENTION: 7022. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de MARCEL GAGNON, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une camionnette Ford Econoline 350, 1977, de couleur grise, série no: E35HHX95606, immatriculé F539330. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 106135153. CAUSE(S) NO: 110475794 110681104 408498484 410749286 411613834 412404786 776174162 807939576 814096360 817324270 817324281 819302945 819894106. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — JOCELYN GOUIN, partie défenderesse. INTERVENTION: 7064. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de JOCELYN GOUIN, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: une automobile de marque Renault 5 GTL, 1976, de couleur rouge, série no: 7603303, immatriculé AGP 317. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

LES PLACEMENTS VENDOME LTÉE
— VENDOME HOLDINGS LTD.
AVIS

AVIS est par les présentes donné que LES PLACEMENTS VENDOME LTÉE — VENDOME HOLDINGS LTD., une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
SIGNÉ à Montréal, ce 21 novembre 1984

CHAIT SALOMON
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
Divorces

NO: 500-12-138325-844
MARTHA VALDERRAMA
Requérante
-vs-
BALDEV SINGH BOUNS
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé BALDEV SINGH BOUNS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 20 novembre 1984.

DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire C.S.

POIRIER CARRIÈRE & PINARD
Avocats de la partie requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"

NO: 11-003740-848
052849

EN MATIÈRE DE LA FAILLITE DE: ROYAL BUILDING MAINTENANCE LTÉE: Incorporé selon la loi du Canada, ayant déjà leur principale place d'affaires au 2340 chemin Lucerne, suite 28, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
débitrice

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par la présente donné que la compagnie ci-haut mentionnée à fait cession de ses biens le 16 novembre, 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 décembre, 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic situé au 400 ouest, rue St-Jacques, suite 300, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DATE à Montréal, Québec,
ce 19ième jour de novembre, 1984.

MICHAEL KOVSHOFF,
Administrateur Syndic de:
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.,

Bureau du Syndic
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.,
400 ouest, rue St-Jacques,
suite 300,
Montréal, Québec.
Tél.: 286-1246

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 112479640. CAUSE(S) NO: 114857201 1163455880 116338526 117389016 427866751 813613216. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MARIO MIRON, partie défenderesse. INTERVENTION: 7088. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de MARIO MIRON, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une automobile de marque Plymouth Fury, 1975, de couleur bleu, série no: RH23G5G199349, immatriculé 539S006. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 130919224. CAUSE(S) NO: 430637395, 431450983, 431972940, 816296810. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — LARRY MCRAE, partie défenderesse. INTERVENTION: 7119. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de LARRY MCRAE, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Une automobile de marque Dodge 200, 1980, de couleur rouge-vin, no de série: D27MEAC101090, immatriculé 843M331. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 20 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-04-004 624-848
VERNELA EDMOND, 10951, boul. Pie IX, App. 2, Montréal,
demanderesse
— vs —
LOUIS MARDY, adresse inconnue,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, LOUIS MARDY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie de la déclaration de la demande en séparation de corps a été laissée à la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procèdera à obtenir contre vous par défaut un jugement de séparation de corps.

(S) GISELE DE MADDELEIN, P.A.

Me PIERRE TREMBLAY
7042, boul. Pie IX,
Montréa, H2A 2G4
Tél.: 725-2411

DANS L'AFFAIRE
DE LA FAILLITE DE:

RICHARD PROVENCHER, domicile au 3920 Wellington, Verdun, Québec, H4H 1T6, autrefois faisant affaire seule sous le nom de "Provision Osborne Enrg.", au 5608 Avenue Verdun, Verdun, Québec.
débiteur

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

PRENEZ AVIS par les présentes donné que le failli nommé ci-haut à fait une cession de ces biens en date du 16e jour de novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de décembre 1984 à 10:00 heures de l'avant-midi au bureau du syndic au 1440 ouest Ste-Catherine, suite 810, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 20e jour de novembre 1984.

DORIS C. MICHEL
Syndic

BUREAU DE:
DUNWOODY & COMPAGNIE
1440 ouest Ste-Catherine
Suite 810
Montréal, Québec
H3G 1R8
Tél.: 861-9081

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011157-847
DAME SHIN MEI ALEN LIU
—et—
JUDY LIU
—et—
VIVIAN LIU,
demanderesse
—c.—
ROYAL VICTORIA HOSPITAL
—et—
DR DAVID G. WHALLEY, m.d.
—et—
DR ANDRÉ GRIGNON, m.d.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le co-défendeur, DR ANDRÉ GRIGNON, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de son procureur.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au protonotaire de la Cour supérieure, district de Montréal, à son intention.
De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution dans les délais susdits, les demanderesses procèderont à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elles sollicitent.
Veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, le 21 novembre 1984

MARTINEAU WALKER
Procureurs des demanderesses

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-004685-849
DAME JEANNINE LAROCQUE,
partie demanderesse
—vs—
PIERRE PERREAULT,
partie défenderesse
—et—
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL,
mis-en-cause
Es qualité

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication, copie de l'action en déchéance de l'autorité parentale ayant été laissée au Greffe de ce tribunal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et/ou produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procèdera à obtenir contre vous, par défaut, jugement en déchéance de l'autorité parentale.
MONTRÉAL, ce 19 novembre 1984

(S) FRANCINE HAMELIN, P.A.
Protonotaire adjoint

BRISSON, BOURDEAU, OUELLET & TRUDEL
Avocats
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Québec
H3K 1M8
Procureurs de la partie demanderesse

Prenez avis que: 133570 Canada Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
CONTRAT, de Québec et Montréal aux frontières Québec/États-Unis et Québec/Ontario corridor dans la province d'Ontario (tout port d'entrée) destiné à tous les points des États-Unis ou en provenance, pour le transport de marchandises pour le compte de Groupe Donohue Inc.
Toute personne intéressé peut intervenir ou s'opposer à la présente demande dans les 5 jours suivants la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Dates de parution:
23 novembre 1984
24 novembre 1984

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
FERNAND LAPRÉS ET
ANITA DUROCHER LAPRÉS

Avis est par les présentes donné que M. Fernand Laprés, gardien et Dame Anita Durocher Laprés, commis, 330 — 1er rang, St-André d'Acton Vale, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 15ème jour de novembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3ième jour de décembre 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe P.Q.

LAURENT LANGEVIN C.G.A.
SYNDIC

BUREAU:
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-028182-843
CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL, ayant son siège social au 2422 est, boul. de Maisonneuve en les cité et district de Montréal,
demanderesse
—vs—
PETER GRAHAM, présentement de lieux inconnus,
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur PETER GRAHAM est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, ce 20 novembre 1984

DOMINIQUE DIBERNARDO,
G.A.CP.M.

Me MAURICE CHARBONNEAU
a/s Robitaille Malo
500 Place d'Armes, =1980
Montréal, P.Q. H2Y 2W2
Procureur de la partie demanderesse

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: Madame Lucie (Hamel) Massicotte, ménagère et monsieur Léo Massicotte, chauffeur, résidant et domiciliés au 241, 3e Avenue, Ville LaSalle, province de Québec;
Faillis

AVIS est par les présentes donné que Lucie et Léo Massicotte ont fait cession de leurs biens le 20ème jour de novembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de décembre 1984, à 9h30 de l'avant-midi au 3210, 1 Place Ville Marie, dans la ville de Montréal, province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 21e jour de novembre 1984.

CLAUDE LUSSIER, c.a.,
Syndic

NORMANDIN, BARRIÈRE & Cie.,
Édifice de la Banque Royale du Canada
1, Place Ville Marie
Suite 3210
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél: (514) 861-9311

Des parents font cesser la distribution d'une revue BD de mauvais goût au SLM

MARIE LAURIER

Deux mères de familles ont protesté hier au Salon du livre contre la distribution libre et gratuite d'un magazine de bandes dessinées qu'elles jugent de « mauvais goût, à la limite de la violence et de la pornographie ». Elles ont réussi à la faire cesser sur le champ, avec le soutien d'une intervention personnelle de M. Thomas Déri, directeur général du salon.

Cette revue, *Circus/Le Pavé* est produite en France par la maison d'Edition Glénat et elle se vend $2.95. Mais elle était offerte hier et avant-hier aux élèves des écoles primaires qui se pressaient par centaines aux stands de la section des jeunes, acceptant joyeusement tous les cadeaux qu'on leur offrait en vrac.

C'est en examinant le contenu de son sac qu'une fillette de neuf ans a sensibilisé sa mère, Mme Lise Chartrand, au contenu de la revue Circus. « Elle est remplie de nudités et de choses laides et violentes », de confier l'enfant, ce que Mme Chartrand qui milite au sein de la Fédération des Unions de familles a pu elle-même constater, de même que Mme Louise Deslauriers, de la Fédération des associations de familles monoparentales.

Toutes deux militantes dans le front commun des groupements de lutte contre la pornographie, ces dames devaient manifester hier leur indignation devant des journalistes d'abord, ensuite en présence de M. Thomas Déri. Ce dernier est intervenu auprès de l'exposant qui a immédiatement cessé la distribution de la revue controversée en promettant de ne pas recommencer en fin de semaine, alors qu'on attend un flot de visiteurs, adultes et enfants à la Place Bonaventure ces deux derniers jours du Salon du livre.

M. Thomas Déri a expliqué aux contestataires qu'il ne pouvait évidemment pas exercer de censure systématique auprès des centaines d'exposants et de leurs produits mais que les visiteurs avaient toute liberté de manifester leur point de vue aux personnes concernées. Il a rappelé qu'une situation semblable s'est produite l'année dernière et que la manifestation d'opposants à la pornographie avaient eu gain de cause puisque la publication concernée est désormais interdite d'entrée au Canada. Il a également ajouté que depuis quatre ans l'Afrique du sud n'est pas représentée au Salon du livre, à la suite de protestations de manifestants qui n'approuvaient pas la politique de ce pays, non plus que sa présence au salon.

« Il ne m'appartient pas de juger de la politique d'un pays non plus que de censurer les 50,000 titres exposés au salon, a commenté M. Déri. Le public est cependant libre d'exprimer ses vues et de dialoguer avec les exposants. » Devant la pression de ses interlocutrices, il a consenti de bonne grâce à intervenir personnellement auprès des représentants des Presses de la cité d'où l'on distribuait aux enfants le magazine de BD *Circus*.

Mmes Chartrand et Deslauriers conseillent à tous les parents de vérifier le contenu du « sac de cadeaux » offerts aux enfants au Salon du livre et d'éliminer d'emblée la revue mentionnée qui ne vaut même pas la peine qu'on la regarde, disent-elles. Sinon qu'avec des yeux d'adulte pour juger de son manque de goût.

« Voilà un bel exemple de vigilance » a commenté Mme Lise Payette qui a eu vent de cette affaire qui s'est déroulée à la salle de presse du Salon du livre.

En Cour suprême et en Cour supérieure

Le règlement du placement reçoit deux coups de butoir

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le règlement du placement, qui réserve en priorité les emplois disponibles aux travailleurs les plus permanents de la construction, a reçu hier deux coups de boutoir importants.

D'abord, la Cour suprême a accepté d'entendre sur le fond le cas « Larochelle », un tireur de joint mis à l'amende par l'Office de la construction en 1979 pour avoir occupé un emploi réservé par le règlement à ceux qui avaient travaillé l'année précédente au Québec, ce qui n'était pas son cas.

En première instance, le tribunal a reconnu ses «droits acquis», antérieurs au règlement. La Cour supérieure devait invalider par la suite cette décision en confirmant l'amende imposée par l'OCQ. La Cour d'appel ajoutait son poids, le 3 mai 1983, à cette interprétation à la grande satisfaction de Québec et de l'OCQ.

Appuyé par l'Aide juridique contre le ministère de la Justice et l'OCQ, M. Larochelle a réussi cette semaine à convaincre la Cour suprême de reprendre tout le dossier.

Selon le président du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC), M. Maurice Pouliot, « l'Office de la construction ne pourra plus décemment imposer d'amendes à quiconque travaille sur un chantier sans répondre aux exigences du règlement de placement jusqu'à ce que la Cour suprême ait tranché le débat. »

La décision de la Cour suprême, qui risque donc d'invalider momentannément tout le règlement de placement, a été annoncée au moment où les commissaires de l'Office de la construction du Québec (OCQ) acceptaient majoritairement de modifier le même règlement plus profondément qu'il ne l'a jamais été au cours de sa tumultueuse existence.

Le premier ministre, M. René Lévesque, avait annoncé dans le discours du Trône qu'il voulait modifier le système de protection des emplois en vigueur dans la construction pour y faire entrer plus de jeunes. Présenté récemment au Conseil consultatif du Travail et de la main-d'oeuvre, le projet devait susciter la colère de la FTQ parce qu'il affaiblit le système de priorité d'emploi qui a permis jusqu'ici aux travailleurs de la construction de bénéficier d'un « volume » annuel de travail de plus en plus important.

Le projet de règlement, appuyé par les commissaires de l'OCQ, prévoit:

■ que les jeunes apprentis, déjà rejetées des listes de placement pour n'avoir pas travaillé 1,000 heures en deux ans, pourront à nouveau revenir dans cette industrie si un employeur veut les prendre à son service. La seule condition: posséder un certificat de qualification professionnelle.

■ L'OCQ pourra émettre de nouveaux permis de travail dans un corps de métier dès qu'un « sous-bassin » de main-d'oeuvre sera épuisé. Auparavant, l'office devait attendre que le «bassin» de toute une région, comme celle de Montréal, soit épuisé avant d'accueillir de nouveaux-venus dans une sous-région comme celle de la Rive-sud, par exemple.

■ Les travailleurs de 50 ans et plus pourront conserver leur priorité d'emploi dans la construction à condition d'avoir travaillé au moins 2,500 heures au cours des 10 dernières années. Cet assouplissement évitera à des milliers de syndiqués plus âgés d'être rejetés de l'industrie en raison du chômage qui les empêchait d'accumuler suffisamment « d'heures travaillées » dans leur dossier personnel.

■ Le règlement n'exigera plus que 200 heures de travail en deux ans - au lieu de 1,000 - pour qu'un travailleur ait droit d'obtenir légalement un emploi dans cette industrie.

Cette libéralisation du règlement « permettra à tout le monde ou presque de travailler dans la construction et donne à peu près les mêmes résultats que s'il n'y en avait pas du tout », explique M. Pouliot. Le CPQMC revendique l'abolition certes du règlement sur le placement mais s'oppose au marché libre, en raison notamment du chômage élevé qui sévit dans cette industrie. Le CPQMC remplacerait le règlement de placement par un « contingentement de la main-d'oeuvre » dont il ne précise pas la nature.

C.T.C.U.M.

Avis de remboursement

à tous les détenteurs de la C.A.M.

Suite à l'arrêt de travail partiel dans les transports en commun, la C.T.C.U.M. avise les détenteurs de la C.A.M. qu'ils peuvent bénéficier d'un remboursement, selon les modalités suivantes:

Remboursement sur le coût de l'achat de la C.A.M. de décembre

Période d'échange: du 26 novembre au 10 décembre aux loges des changeurs du Métro. La C.A.M. de décembre sera valide dès le 26 novembre 1984.

Remboursement en espèces

1. Du 5 au 15 décembre 1984, aux loges des changeurs du Métro.
2. Du 26 novembre au 20 décembre 1984, au 159, rue St-Antoine Ouest, bureau 212, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Coût de la C.A.M. de décembre		Montant du remboursement	
Avec remise des cartes d'octobre et de novembre		**Avec remise des cartes d'octobre et de novembre**	
Adultes	11,50 $	Adultes	12,50 $
Étudiants et citoyens de l'âge d'or	4,50 $	Étudiants et citoyens de l'âge d'or	4,75 $
Avec remise de la carte d'octobre seulement		**Avec remise de la carte d'octobre seulement**	
Adultes	18,00 $	Adultes	6,00 $
Étudiants et citoyens de l'âge d'or	7,00 $	Étudiants et citoyens de l'âge d'or	2,25 $
Avec remise de la carte de novembre seulement		**Avec remise de la carte de novembre seulement**	
Adultes	17,50 $	Adultes	6,50 $
Étudiants et citoyens de l'âge d'or	6,75 $	Étudiants et citoyens de l'âge d'or	2,50 $

VEUILLEZ NOTER que ces remboursements ne peuvent se faire qu'aux endroits indiqués et vérifiez bien que votre C.A.M. est dûment signée.

Nous tenons encore une fois à vous remercier pour votre compréhension et votre coopération.

L'équipe C.T.C.U.M.
À votre service,
chaque jour.

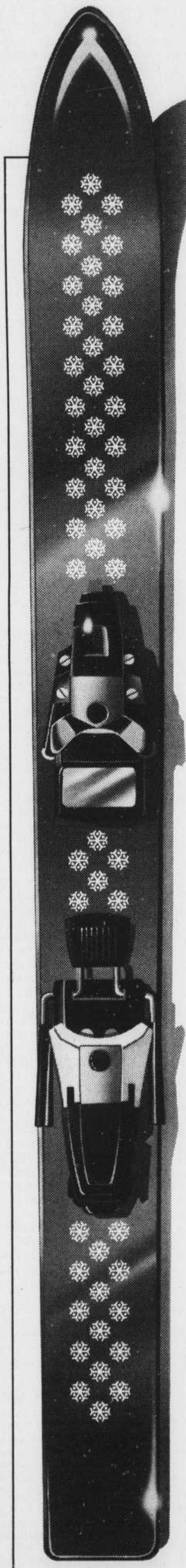

LE SKI LE PLUS COMPÉTITIF

SURPRIS?

Si vous vous donnez la peine de comparer le coût d'un billet de remontée au Mont-Sainte-Anne à celui d'un billet de remontée en Nouvelle-Angleterre, vous le serez encore plus.

En effet, en tenant compte des tarifs de remontée mécanique et du taux de change, vous constaterez avec surprise que vous paierez jusqu'à 70% plus cher en Nouvelle-Angleterre. Par exemple, le tarif régulier d'un billet de remontée pour une journée, pour un adulte, est de 26 $ (U.S.) à Stowe et à Sugurbush comparativement à 20 $ (Can.) au Mont-Sainte-Anne.

TOUJOURS SURPRIS?

Et n'oubliez pas que vous payez moins cher tout en skiant dans l'une des plus grandes stations de ski de l'est de l'Amérique.

Pensez-y! 625 mètres de dénivellation, 30 pistes, 15 remontées mécaniques, dont un nouveau télésiège triple, un système d'enneigement artificiel couvrant 82% de la surface skiable et une saison de ski pouvant débuter à la mi-novembre et se poursuivre jusqu'à la fin d'avril*!

Pour des vacances de ski, on choisit le ski le plus compétitif, celui du Mont-Sainte-Anne.

Pour connaître le dernier bulletin des conditions de ski, composez l'un des numéros suivants:

Québec: (418) 827-4579
Montréal: (514) 861-6670

* Si les conditions climatiques le permettent.

C'EST RECONNU

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

Québec

Pour plus de renseignements concernant le ski alpin, la randonnée à skis et l'hébergement au Parc du Mont-Sainte-Anne, écrivez à:
C.P. 400, Beaupré (Québec), G0A 1E0 Tél.: (418) 827-4561

NOM
ADRESSE
VILLE
PROVINCE
CODE POSTAL

PR-5

FAIS CE QUE DOIS
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Jean-Louis Roy
Rédactrice en chef: Lise Bissonnette
Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur
Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot
Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE FOND DES CHOSES

QUELLES sont donc les causes profondes de la crise qui secoue le Parti québécois et le gouvernement Lévesque ?

Sont-ils, l'un et l'autre, victimes d'une forte conjoncture qui bouleverse partout les stratégies préétablies ? Sont-ils, au contraire, victimes d'eux mêmes, d'une machine qui ne sait plus distinguer entre l'aventure et la responsabilité ? Les résultats des congrès de 1981 et de 1984 tendent à le prouver. Sont-ils aussi victimes d'un univers conceptuel tordu, d'une conception pré-copernicienne du monde, qui leur fait tenir la physique et la métaphysique politiques d'avant la lunette pour l'ultime et irréfutable credo ? D'où viennent donc ces dogmes ? Les ont-ils reçus en partie de la Révolution tranquille ? Quelle part de ces dogmes ont-ils construite eux-mêmes ?

La crise actuelle du PQ et du gouvernement serait-elle aussi celle de toute notre société ? Les défis qu'elle pose, les nôtres autant que les leurs ? Si tel était le cas, cette crise serait alors celle du Québec tout entier, crise de société tout autant que celle d'un seul parti et du gouvernement.

■

Incontestable, si totalement présent dans les secousses sismiques qui ont suivi les deux plus récents congrès du PQ, un mal de fonctionnement, difficile à cerner mais profond, a envahi sa manière même de vivre. L'exceptionnel y est apparemment instalé à demeure, à moins qu'on tienne pour normale la nécessité de convoquer deux fois les mêmes instances d'un parti, la seconde réunion ayant toujours pour fonction de défaire ce que la première a construit. Dans les groupuscules qui tiennent le palabre pour l'ultime vérité de l'action, ces itinéraires insensés font la joie des castes isolées qui y ont établi leur feu. Mais il doit en être autrement dans un grand parti politique enrichi par l'expérience et l'exercice du pouvoir.

Comment expliquer ce phénomène ?

Manipulation outrancière de groupes qui prennent en otage tout un parti, et ultimement le gouvernement lui-même ? Coup de force d'éléments plus radicaux dont le dernier souci est de refléter fidèlement les volontés des simples membres qu'on mobilise sans retenue pour toutes les opérations majeures comme de serviles outils, qu'on méprise par la suite en tenant pour insignifiante leur compréhension des choses ? Exaltation des *leaders* qui chauffent à blanc les troupes et s'inquiètent par la suite des directions prises par celles-ci ?

Aussi longtemps que les conséquences de ce mal de fonctionnement n'affectaient que le PQ lui-même, on s'y intéressait peu, ce qu'il dissimulait étant, somme toute, sans grand effet. Mais dès l'instant où il ébranle le gouvernement, ralentit la bonne gestion des affaires et distrait les élus de leur responsabilité, on doit dénoncer ce mal et l'entreprise irresponsable, néfaste et ruineuse qu'il nourrit.

La crise qui a finalement atteint le gouvernement est d'abord celle du PQ, mais elle a proliféré jusqu'au plus haut niveau de l'État. Le mal doit être éteint à sa source — la source ici étant le parti lui-même, ou des fragments de celui-ci. Les membres du PQ doivent reprendre l'initiative et mesurer avec prudence et discernement les effets de leur choix. Les Québécois n'ont pas à être les victimes d'une machine politique qui, ces dernières années, a foncé en toutes directions, sans gouvernail, sans frein.

Ce mal de fonctionnement n'est pas un être de raison ou une mécanique tournant à vide. Il s'alimente à quelques idées de force, puise son suc et son eau dans quelques concepts généraux connus.

Dans ce monde-là, la perspective et le rythme privilégiés ne se satisfont l'un et l'autre que des changements de nature. En dehors des mutations, il n'y a que la stagnation. Le néant y est préféré à ce qui n'est pas le tout.

Ce globalisme est à des années-lumière des mouvements qui, partout dans le monde, font évoluer le statut des sociétés. Ne faut-il pas se demander si cette manière de poser les problèmes n'est pas largement répandue chez nous ? Ne la retrouve-t-on pas, à titre d'exemple, dans les négociations entre l'État et ses employés, négociations toujours marquées à leur point de départ par « des écarts milliardaires » ?

À force de privilégier le politique, en aurions-nous fait la seule mesure des progrès du Québec ? Avons-nous suffisamment observé que les changements politiques sont toujours apparus chez nous comme l'expression de mouvements divers, davantage aboutissement d'une évolution sociale et économique que préalable à cette dernière. Tel fut le cas, notamment, pour la Révolution tranquille. Certes, le domaine du politique est central. Mais le danger ne serait-il pas de tout en attendre, et ce danger n'est-il pas déjà inscrit dans nos reflexes communs ?

Une autre idée maîtresse, omniprésente dans la littérature du PQ et du gouvernement, fait la promotion d'une ouverture du Québec sur le monde, mais d'un monde d'où le Canada est absent. Cette géographie imaginaire est insensée. Cette vision du Québec sans le Canada, qui est en fait une vision du Québec contre le Canada ou l'inverse, ne tient pas à l'analyse. Que des contentieux existent entre les deux parties, certains d'entre eux graves et nécessitant d'urgentes révisions, nul ne le niera. Mais que des partenaires politiques et économiques inscrivent toutes leurs relations à l'enseigne de la polémique et de la lutte, qu'ils ne distinguent plus l'essentiel de l'accessoire et transforment un réseau complexe de relations, dont plusieurs sont à redéfinir, en champ de bataille permanent est proprement dérisoire.

Le Canada a été, est et demeurera le premier partenaire du Québec, son partenaire intime et privilégié. À l'ouest, il n'y a rien d'autre. À l'est, Saint-Pierre-et-Miquelon nous offre son sympathique folklore et, au sud, l'empire américain sa masse qui nous écraserait.

■

Ces vérités ont acquis une nouvelle profondeur à l'occasion de la campagne du référendum. Elles appelaient alors, et appellent toujours, une nouvelle politique, politique qui n'est pas venue, politique qui déborde le simple ajustement stratégique. Seul un puissant mouvement dans les idées, un consentement exigeant au réel, un réexamen sur le fond des choses pourront éventuellement rétablir l'équilibre perdu dans le jugement et l'action, le devoir d'entreprendre et les chances de réussite. Autrement, nous irons de panne en panne, doutant de nous-mêmes, naïvement étonnés de n'être pas des thaumaturges. À moins que nous trouvions dans les réalités et leur évolution autant de motifs d'engagement et d'espoir que ceux nés de formulations globales et de « projets de société miracle », ces doux et durs mirages.

— **JEAN-LOUIS ROY**

Feu la libre négociation ?

LA CRÉATION, en mars dernier, d'une commission d'enquête sur le travail et la révision du code du travail au Québec a été accueillie avec scepticisme.

Cette initiative, disait-on, constitue un net recul dans le débat déjà en cours. Les « partenaires sociaux », au lieu de poursuivre une recherche commune de consensus viables, vont se replier sur leurs positions initiales. Il faudra tout reprendre depuis la case Départ, regrettaient certains.

M. Fernand Morin, professeur au département des relations industrielles de Laval, était de ceux-là.

M. Morin, auteur d'un classique *Rapports collectifs du travail* (éditions Thémis, Montréal, 1982), avait qualifié cette enquête d'« approche naïve ». Les parties, disait-il, vont « probablement profiter de l'occasion pour se défouler, pour présenter des positions extrémistes. Ça ne fera pas avancer le débat ».

★

La critique était dure, mais le contenu des audiences publiques que la commission tient à travers la province tend à la confirmer.

La dynamique du débat est inversée. De la libre négociation, on est passé à l'arbitrage. On ne cherche plus à convaincre son vis-à-vis : on argumente devant l'arbitre, chacun s'efforçant de dissimuler les avenues possibles de compromis.

On a vu des groupes patronaux non seulement réclamer des lois du travail moins contraignantes pour l'entreprise, mais encore remettre en cause le principe même du régime de représentation syndicale en Amérique du Nord, à savoir le monopole d'une association majoritaire. Conscient que l'attaque constitue la meilleure défense, le patronat tente de relancer ici un débat qui sévit depuis plusieurs années dans plusieurs États américains et dans quelques provinces canadiennes autour du droit d'association et de son « corollaire » : le droit de non-association. Qu'avait-on besoin d'ajouter à un contentieux déjà lourd une nouvelle pomme de discorde !

On a vu, à l'autre extrême, une centrale syndicale réclamer un alourdissement considérable des droits du syndicat au sein de l'entreprise : des « droits nouveaux, mais normaux », disait le mémoire de cette centrale. Des conflits pourraient être évités, soutient-on, si le code du travail contenait certaines dispositions de base qui régiraient davantage les relations entre les parties. D'autres groupes se présentent pour demander au législateur d'enrayer la chute des effectifs syndicaux par l'instauration d'un régime de syndicalisation obligatoire.

On a vu finalement des associations parlant au nom des non-syndiqués, mais également des centrales syndicales, demander une intervention plus poussée du gouvernement dans l'établissement de normes du travail plus nombreuses, plus lourdes, plus contraignantes : hausse du salaire minimum, critère de l'ancienneté pour les promotions, statut des travailleurs à temps partiel, occasionnels, surnuméraires ou pigistes, réduction du temps de travail à 35 heures, vacances annuelles de quatre semaines étendues à tous les salariés . . .

Aussi divergentes qu'elles soient, ces trois prises de position ont ceci de commun qu'en dernière analyse, elles ont pour résultat d'affaiblir l'institution syndicale, de restreindre le champ et la portée de la négociation collective, tout en accroissant la part d'intervention gouvernementale dans les relations de travail. Autant d'objectifs tout à fait indésirables, mais vers lesquels on se dirige avec un bel aveuglement.

Cela est vrai de la position patronale qui souhaite des syndicats moins nombreux et plus faibles, comme s'il s'agissait de rompre avec une pratique déjà vieille d'une quarantaine d'années, reposant sur la reconnaissance syndicale, la négociation et la convention collectives, selon le modèle nord-américain auquel, paradoxalement, ces mêmes milieux pressent la commission Beaudry de ne pas déroger.

Mais cela est vrai aussi de la position syndicale. Accroître « déraisonnablement » le pouvoir des syndicats au sein des entreprises ne peut conduire qu'à une résistance accrue contre la syndicalisation. Si, déjà, on panique en milieu patronal lorsqu'un syndicat entre en scène, il est facile d'imaginer les conséquences sur le taux de syndicalisation d'une réforme qui accroîtrait sensiblement les « droits » déjà reconnus aux associations accréditées.

Cela est vrai également des revendications exprimées par les associations de « non-syndiqués » et par les centrales qui invitent le gouvernement à se substituer aux mécanismes de la négociation collective. Le résultat, demain, pourrait bien être que les syndicats — ou ce qu'il en restera — et les associations patronales auront pour seule fonction, ou fonction principale, de « négocier » avec le gouvernement le contenu des lois sur les normes du travail applicables aux entreprises.

★

Dans cette remise en question radicale, malgré les signes d'inquiétude manifestés par les milieux d'affaires, c'est le syndicalisme qui a le plus à perdre. Même si l'institution syndicale jouissait actuellement, au sein de la commission Beaudry,d'un « préjugé favorable », hypothèse qui n'est pas à écarter, et même si cette enquête devait conduire à un rapport privilégiant des solutions avantageuses, à court terme, pour les syndicats, les risques sont énormes que ces recommandations restent lettre morte.

Le droit du travail, souligne M. Fernand Morin, dans l'ouvrage cité plus haut, est très « dépendant » de la conjoncture économique. Il est aussi « tributaire » de la conjoncture politique, selon que les « forces vives » requièrent des changements et exigent le maintien du statu quo.

Qui peut affirmer que les « forces vives » actuellement à l'oeuvre au Québec vont dans le sens des revendications syndicales ?

— **JEAN FRANCOEUR**

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75'. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Au revoir, monsieur Parizeau

QUÉBEC

GILLES LESAGE

MÊME S'IL était prévisible et logique, le départ fracassant de M. Jacques Parizeau reste intrigant. Contrairement à d'autres, qui le connaissent pourtant mieux que moi, j'ai le sentiment que le preux chevalier de l'indépendance se met en réserve de la république du Québec dont il rêve depuis quinze ans. Ne voulant pas jouer le rôle ingrat de chef naturel de l'aileron pur et dur qui traversera le parquet de l'Assemblée nationale, la semaine prochaine, il tire provisoirement sa révérence. Un recul pour mieux sauter. Espérant en secret qu'il sera l'homme de la situation lorsque M. René Lévesque quittera la barque péquiste, de gré ou de force.

Plus que toute autre, la défection du ministre des Finances est impressionnante et significative. Depuis vingt ans, aux titres les plus divers, M. Parizeau a été un serviteur de l'État, avec un sens inné de son devoir et de ses responsabilités. Il ne veut sûrement pas gaspiller dans de futiles chicanes partisanes l'immense crédit qu'il a acquis dans l'opinion publique et le grand respect dont l'entourent ses électeurs et ses collaborateurs. Conscient de son image, qu'il sait entretenir à merveille, mine de rien, il ne veut pas se marginaliser à tout jamais en s'enferrant dans un chassé-croisé de basse-cour.

Ce n'est pas pour rien qu'après avoir apposé sa griffe puissante sur la déclaration des 12 ministres concernant « la nécessaire souveraineté », M. Parizeau n'est pas embarqué dans l'étrange carrousel qui a suivi la déclaration de M. Lévesque, au début de la semaine. Il n'avait pas besoin de clan ou de gang pour réfléchir et en arriver à sa propre décision. Pendant que les 12 (déjà amputés de quatre ou cinq membres) s'échauffaient et échafaudaient des scénarios apocalyptiques dont il devait être, à leur avis, la pièce maîtresse, M. Parizeau fignolait en silence sa lettre de démission à M. Lévesque. Une lettre qui lui ressemble et est fidèle à sa haute réputation, jusque dans le ton, à la fois courtois et tranchant.

Car M. Parizeau, contrairement à d'autres, a de la classe et de la dignité. Il a le sens des symboles, du décorum, des institutions. Du spectacle aussi, dont il use volontiers, très souvent à bon escient. À l'Assemblée, où j'ai pu l'observer pendant huit ans, le député démissionnaire de L'Assomption était l'un des rares à se comporter comme un vrai parlementaire, reconnaissant l'importance de ce forum, s'y comportant avec aisance et prestance. En virtuose aussi. Comme dit Mme Lise Payette, plusieurs auraient été prêts à payer pour entendre les grands solos du ministre, notamment ses discours du budget et ses annuelles sérénades souverainistes.

Qui ne se souvient de sa leçon de *yoyo* à M. Rodrigue Biron, qui était alors chef de l'Union nationale ? Ou de ses cours magistraux à M. Daniel Johnson, qui en restait bouche bée ? Il pouvait être dévastateur et sans réplique, mais sans trace de mépris pour son interlocuteur. Seulement une espèce de condescendance de grand seigneur d'une époque révolue et qu'il regrette. Et un soupçon d'impatience, vite noyé dans un large éclat de rire.

Durant toutes ces années, M. Parizeau a été d'une loyauté et d'une fidélité à toute épreuve envers M. Lévesque. Jamais, privément ou publiquement, on ne l'a entendu maugréer ou faire du persiflage, comploter ou poser des traquenards pour arriver à des fins personnelles. On l'a bien vu au moment de la formulation de la question du référendum. Il n'était pas d'accord avec sa mollesse et son clair obscur, mais il s'est rangé, comme il s'était rallié à l'étapisme de M. Claude Morin. Les débats qu'il a faits, il les a faits à l'interne, pour ne pas mettre en péril la solidarité, aussi nécessaire à ses yeux que la souveraineté.

Solide bourreau de travail pour lui et ses proches, « Monsieur », ainsi que plusieurs l'appellent avec déférence, était un pilier, presque une caution de la crédibilité gouvernementale — lui, le plus indépendantiste des souverainistes — dans les milieux économiques et financiers. Il était en quelque sorte une police d'assurance. Il connaissait et respectait les règles d'un jeu précis et complexe à l'extrême. Personne n'est irremplaçable, il est vrai, mais il est quelques personnes dont les bottes sont lourdes à chausser. D'emblée, M. Parizeau est de ce club *select*. Il a gardé le phare avec brio et dévouement.

Il a eu plusieurs trouvailles heureuses : par exemple, le truc de la taxe de vente en 1978, le régime d'épargne-actions en 1979, et des tours de passe-passe dignes d'un prestidigitateur de grand renom. Des épisodes moins glorieux aussi : la taxe-ascenseur sur l'essence en 1981, la taxe de vente à 9 % en 1982, deux mesures dites temporaires qui s'éternisent. Rares, ses gaffes sont spectaculaires, telle l'affaire du micro au congrès péquiste de 1981. Ou le livre blanc sur la fiscalité, attendu depuis un an et que son départ laisse sans parrain.

Converti sur le train qui le menait dans l'Ouest canadien, il y a quinze ans, M. Parizeau n'a pas dévié d'un iota, à travers secousses et tempêtes, de la ligne de conduite qu'il s'est alors tracée, pour le meilleur et pour le pire. Pour lui, la cause de l'indépendance est sacrée et il faut la poursuivre envers et malgré tout, même si les héros sont fatigués. Pour elle, il s'est présenté candidat deux fois avant de réussir à se faire élire; pour elle, il fit le fameux budget de l'An 1, qui se révéla catastrophique en 1973; pour elle encore, il dirigea le conseil d'administration du défunt quotidien *Le Jour*, y tenant même l'éditorial à l'occasion; pour elle, enfin, il a gardé la barre des finances publiques pendant huit ans, ce qui en faisait le doyen des grands argentiers canadiens et l'un des deux seuls ministres (avec M. Jean Garon à l'Agriculture) à n'avoir pas joué à la chaise musicale. Monsieur était intouchable et il le savait.

Du moins jusqu'à récemment, il était incapable de mesquinerie et de sectarisme. Excédé par la tournure des événements et le virage fédéralisant de ses collègues, le super-héros des irréductibles se serait laissé aller à des manoeuvres peu dignes du personnage, fort respectable et respecté. Une tache dans un bilan impressionnant.

Il a souvent dit qu'en raison de son rôle ingrat, il est inusité que la mère économe d'une communauté en devienne la mère générale. Mais, étant ce qu'il est et à cause de ce qu'il représente pour les tenants de la souveraineté, il est impossible que M. Parizeau ne lorgne pas vers la première place. L'intendant fidèle sait qu'il peut faire plus et mieux, si les circonstances s'y prêtent le moindrement.

Il prend congé, il part en vacances, il retournera probablement à l'enseignement aux HÉC. Provisoirement.

Mais on entendra encore parler de Monsieur. Un grand monsieur.

L'enfer des villes

Le Monde

AU MOINS deux cent soixante-dix morts, des dizaines de milliers de personnes évacuées en hâte, des flammes qui atteignaient 300 mètres : la banlieue nord de Mexico ressemblait, lundi soir 19 novembre, à une ville qui vient d'être bombardée. Il ne s'agissait que d'une réaction en chaîne à la suite d'une explosion à proximité d'un centre de distribution de gaz.

Aucune ville n'est à l'abri de ce genre de catastrophes : il suffit de rappeler ce qui s'est passé à Feyzin, près de Lyon, où en 1966 l'incendie d'une raffinerie avait fait dix-huit morts et vingt-quatre blessés. Mais les risques se multiplient dans les métropoles du tiers monde, à la mesure d'une urbanisation dont l'accroissement prend les proportions d'un véritable cancer.

Après Mexico (17 millions d'habitants aujourd'hui, 31 en 2000), la ville de la planète dont la croissance est la plus folle est São Paulo (12 millions maintenant, 26 en 2000) : un drame du même ordre, auquel on a à peine porté attention dans le monde développé, s'y est produit le 25 février dernier. Un oléoduc a sauté, faisant cinq cent huit morts, pour la plupart des enfants. Il faut savoir que, au Brésil, trente millions d'enfants vivent dans la rue, ce qui représente une augmentation de 90 % en trois ans. Un quart d'entre eux ont été abandonnés par leurs parents.

L'urbanisation du tiers monde s'explique essentiellement par la pauvreté des campagnes, que les jeunes, trop nombreux, désertent massivement dans l'espoir de trouver un travail ou au moins de la nourriture en ville. Des phénomènes analogues se sont d'ailleurs produits en Europe, notamment en Espagne ou en Italie. Mais l'ampleur que prend le mouvement est proprement fantastique : d'après le rapport sur les perspectives de l'environnement publié en 1977 à la demande du président Carter, la population du seul tiers monde s'accroîtra, entre 1975 et 2000, d'un chiffre supérieur à celui des habitants de toutes les villes du globe en 1975. On compte actuellement quelque 125 villes de plus d'un million d'habitants dans les pays en voie de développement : il y en aura 295 à la fin du siècle. À cette date, celui des villes « millionnaires » du monde industrialisé sera passé de 102 à 138 . . .

Qu'il s'agisse de Mexico, de São Paulo, de Bombay, de Lagos, de combien d'autres, quiconque a eu l'occasion de séjourner dans l'une ou l'autre de ces mégapoles, où l'opulence des uns insulte quotidiennement la misère des autres, ne peut se défendre d'une véritable angoisse devant l'immensité des problèmes d'approvisionnement, de transports, d'hygiène, de sécurité, à résoudre, en sachant très bien qu'ils ne seront pas résolus. Comme l'écrivait, dans *Un seul monde*, le recteur de l'Université des Nations unies, M. Soedjatmoko, en juin dernier, à propos des agglomérations du tiers monde, « la violence, la criminalité, la rébellion armée et la révolution sont considérées comme les seuls moyens de survie, la seule réponse à une injustice intolérable, à l'oubli, à l'oppression et à un sentiment d'impuissance ».

Il est certes nécessaire de se protéger de la menace des *SS-20*. Mais il n'est pas déraisonnable d'espérer que les bombes dont ces fusées sont porteuses n'exploseront jamais. Alors que la bombe du sous-développement, dont l'urbanisation anarchique est l'un des effets les plus dramatiques, explosera sûrement si le monde des riches ne prend pas les moyens d'y porter rapidement remède.

(Le Monde du 21 novembre.)

LETTRES AU DEVOIR

■ *Être ou ne pas être sot !*

PAUVRE CLAUDE JASMIN qui, le jour de la première neige, accuse Guy Messier d'« irréalisme flagrant » (LE DEVOIR du 13 novembre). Hi ! Han ! Comme il s'acharne sur l'élite, le petit shérif, qu'il persiste à croire issue de la cuisse de Jupiter, alors qu'à l'évidence elle est choisie au mérite. Quiconque, après le triste spectacle de Johnny Farago et de la Gabor se démenant pour exciter nos chairs repues, parle encore de « locomotive » souhaitable pour des émissions plus substantielles, tricote depuis trop longtemps. Qu'est-ce donc, cher Jasmin, sinon une « niaiserie déraisonnable » ? Radio-Québec a le devoir de ne pas tout ramener au plus bas dénominateur commun, et les zèbres qui ne voient rien là que de très normal (quel horrible mot !) sont un danger pour les masses qu'ils prétendent représenter. C'est moche, moche et insignifiant, qu'un Coco décide que les gens cultivés regardent peu la télévision. À force de raisonner comme une bottine, on se ramasse. Car confondre mondains et esprits critiques férus de bonne télévision est pure sottise : les mondains, par définition, ne passent pas leurs soirées devant leur appareil.

— **CHRISTIAN ROY**

Montréal, 13 novembre.

■ *Félicitations à l'équipe du DEVOIR*

OUI, nos humbles mais fières félicitations pour vous être jointe à l'initiative de 1979 de M. Jean Schwoebel, coordonnateur d'« Un seul monde ».

Trop peu nombreuses et très tardivement, à notre connaissance, sont les institutions occidentales, incluant celles du Québec et même coopératives, qui ont su résister, dès le premier abord, à l'impact du relent de libéralisme économique incarné plus particulièrement par les États-Unis et leur présidence depuis quelques années. Nous parlons de ce sursaut de libéralisme économique américain qui, depuis la dépression économique mondiale signifiée par la crise énergétique, pousse souvent l'odieux jusqu'à mettre en oeuvre des politiques militaires agressives et financières usuraires.

En participant désormais à ce « Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international », que vos battements de coeurs et vos élans d'esprit ne cessent de s'harmoniser avec les plus généreux élans du monde. Qu'ils trouvent partout un accueil heureux et que, par surcroît, ils contribuent à la fierté du Canada français. Voilà, en substance, les voeux que nous vous offrons.

Dix ans d'anniversaire en un domaine aussi vital, ça devait se célébrer. LE DEVOIR l'a bien fait. Une nouvelle dimension de vie, un nouvel élan de dynamisme, une nouvelle fenêtre sur notre univers arrivent à maturité, se déploient, ensoleillent notre chez-soi. C'est vraiment remarquable.

Félicitations, merci et bonne route !

— **PHILIPPE POIRIER**
ingénieur
— **LOUIS-MARC MORIN**
avocat
— **SUZANNE DIGNARD**
professeur

Montréal, 20 novembre.

La nomination des juges de la Cour suprême : une loterie politique ?

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

LORSQU'IL est interrogé sur la question constitutionnelle et sur la question nationale, le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, hésite toujours un peu. Il se souvient d'avoir dit non à Victoria et, sans le regretter vraiment, considère qu'après tout, si la même question lui était posée aujourd'hui dans les mêmes termes, il dirait probablement oui. Il cite le « livre beige » comme la bible de son parti pour le Québec, même si une des principales règles qu'il met de l'avant soit l'acceptation par le Québec de son statut de minorité définitive à l'intérieur de l'ensemble canadien.

Ce n'est pas là-dessus qu'il faut lui chercher querelle, car le projet du Parti libéral, qu'il soit acceptable ou non suivant les points de vue, qu'il soit dépassé ou décrépit, a l'avantage d'être clair puisqu'il n'a pas évolué et qu'il ne s'est pas modifié depuis plusieurs années, sauf peut-être pour devenir de plus en plus fidèle et conforme à la vision libérale fédérale du Canada et du Québec.

Du côté du Parti québécois, on assiste à des séances de gymnastique chinoise et hindoue comme il s'en est rarement vu pour en arriver à pouvoir démontrer à la population qu'on est capable, si on veut bien faire un immense effort d'imagination, de se présenter comme une alternative valable à soi-même. Ce débat douloureux n'est en fait aujourd'hui que le débat d'un bien petit nombre de personnes : celles qui sont au pouvoir ou qui en partagent les bénéfices et qui tiennent à continuer de le faire, dans une vision encore largement unanimiste par rapport au Québec qui met les bons d'un côté et les méchants de l'autre : le ciel est bleu, l'enfer est rouge, et tout recommence.

Les prochaines élections serviront à purger définitivement et pour une bonne génération la question constitutionnelle, si l'on se fie non pas au débat politique en cours mais aux expressions d'opinion dans tous les milieux et presque en toutes circonstances.

Il faudra bien, cependant, quel que soit le gouvernement qui sera élu, qu'il obtienne quelques modifications plus ou moins importantes et plus ou moins symboliques pour en arriver à fermer le dossier et à signer, pour un temps, le texte constitutionnel de rapatriement. Parmi les questions susceptibles d'un règlement rapide et qui seront présentées comme des victoires d'une très grande importance, il y a le processus de nomination des juges de la Cour suprême.

L'ex-premier ministre Bourassa a déjà plusieurs fois déclaré qu'il considérerait quant à lui comme une victoire extrêmement importante, symbolique de la reconnaissance du Québec comme société égale dans le processus constitutionnel canado-fédéral, la possibilité pour le gouvernement québécois d'avoir un mot à dire dans le choix et la nomination des juges de la Cour suprême.

À première vue, on peut, en effet, penser que le fait d'associer les autorités des provinces aux autorités fédérales dans le processus de sélection des juges de la Cour suprême peut avoir quelque importance. Cependant, on doit conclure qu'il s'agit là d'un symbole plus que de tout autre chose, si l'on croit effectivement que les juges sont et doivent être des personnages dont la neutralité politique et l'intégrité judiciaire sont au-dessus de tout soupçon.

En effet, de deux choses l'une : la participation politique au processus de nomination est importante parce qu'on reconnaît pouvoir ainsi orienter, par le choix des personnes, le sens des jugements; ou alors elle ne l'est pas et, qui que ce soit qui nomme le juge, s'il est choisi selon des critères d'excellences, d'expérience et d'intelligence, a une attitude objective, équitable et rigoureusement juridique une fois nommé.

En fait, si les gouvernements veulent effectivement doter le Canada de tribunaux de la plus grande qualité et de la plus grande impartialité, ils associeront bien davantage qu'ils ne le font maintenant les juges en fonction, les bâtonniers, les barreaux provinciaux, les professionnels de la justice, au processus de sélection qu'ils se contenteront de coiffer de l'autorité que leur donne leur statut de gouvernement élu.

C'est faire injure à l'intelligence de la population que de lui présenter comme un gain constitutionnel important, comme une affirmation du statut égalitaire du Québec, le fait pour un quelconque gouvernement de pouvoir ou non participer à la nomination des juges du plus haut tribunal.

Quoiqu'il en soit, il est à prévoir que la seule chose qui sera proposée aux provinces le sera à toutes les provinces également. Et il est également à prévoir que le rôle ou la participation du gouvernement dans ce processus éventuel consistera, au mieux, à présenter une liste d'au moins cinq personnes pour chaque poste à combler, liste à l'intérieur de laquelle le gouvernement fédéral choisira et, au pire, à choisir lui-même sur une liste fédérale de deux ou trois noms.

Je ne mets pas en cause ici l'intégrité des juges et de nos tribunaux mais je constate, comme d'autres avant moi, que trop de nominations sont faites en tenant compte de la qualité et de la fidélité des prestations politiques fournies par tel ou tel fonctionnaire, tel ou tel avocat.

Les magistrats formés sur le tas ont, bien sûr, une valeur inestimable. Nous aurions tous, cependant, à gagner si, dans les années à venir, on créait des écoles de magistrature où devraient passer tous les candidats à des postes de magistrat à condition d'avoir au moins dix ans d'expérience de la pratique et de l'exercice de la profession dans le secteur où ils prétendent exercer comme magistrats. Une fois faite cette mise à jour de leurs connaissances. Sous la gouverne de leurs pairs, les nouveaux juges seraient sans doute plus facilement perméables à l'évolution du droit et à l'esprit des lois plutôt qu'à la jurisprudence et à la lettre.

Par la suite, un retour périodique obligatoire sur les bancs de cette école de magistrats serait sans doute considéré par les juges eux-mêmes comme la façon la plus efficace de leur permettre de faire leur délicat travail.

Ce qui vaut pour les juges devrait bientôt valoir pour la plupart des professions libérales. L'accès à la profession, par le biais du diplôme universitaire et de l'école professionnelle, ne devrait donner un permis de travail que pour une durée temporaire sujette à révision périodique aux cinq ou aux dix ans. Ceux qui sont effectivement compétents et qui ont réussi à gagner leur vie en servant leur clientèle n'auraient aucun problème, mais ceux qui, jouant sur tous les tableaux, n'ont à peu près jamais exercé la profession dont ils font pourtant partie en garderaient le titre honorifique sans toutefois menacer la population confiante de leurs services professionnels.

En marge du procès de Belgrade

LUC MAILLOUX

À L'HEURE où la Yougoslavie réclame du gouvernement américain l'extradition d'un ministre de l'Intérieur de l'État oustachi de Croatie, accusé d'avoir persécuté pour crimes contre l'État juifs et Serbes, gitans et Croates orthodoxes pendant la Deuxième Guerre mondiale, c'est cette même notion de crime contre l'État que la Yougoslavie de 1984, année orwellienne des droits de l'Homme, invoque contre six dissidents serbes dont le procès, à fort retentissement national et international, s'est ouvert récemment à Belgrade.

En effet, nombre de Yougoslaves, même dans la vieille garde du parti — ainsi M. Gojko Nikolis, un vétéran de la guerre d'Espagne qui a démissionné de la Ligue des communistes le mois dernier —, s'inquiètent de ce que l'accusation ne soit trop sévère ou injustifiée, sombre présage pour la liberté dans ce pays où elle a toujours été plus grande que chez ses voisins satellites de Moscou; et l'étranger s'émeut qui, par l'entremise du Fonds monétaire international, a déjà droit de regard, pour l'embarras croissant des autorités fédérales, sur les finances de la Yougoslavie, lourdement endettée vis-à-vis de l'Occident ($ 24 milliards US en 1983) : cette fois, l'inquiétude est morale et s'étend de membres du Congrès des États-Unis au Parti communiste italien, le procès lui-même se déroulant en présence de représentants d'Amnistie internationale, du groupe d'Helsinki pour la surveillance des droits de l'Homme, de l'Association du barreau américain, du mouvement « vert » ouest-allemand et de journalistes occidentaux.

Il n'est pas sans piquant que ce procès soit fait à des dissidents serbes et qu'il se déroule à Belgrade. Un esprit de liberté a toujours soufflé sur ce pays : la Serbie fut le premier État balkanique à secouer, au début du siècle dernier, avec Karageorge puis Miloch Obrénovitch, le joug ottoman dont elle s'affranchit définitivement en 1878 par une clause du traité de Berlin. Encore aujourd'hui, 170 des 200 écrivains sur la liste antisocialiste compilée par le Parti communiste croate vivent à Belgrade.

L'affaire des six dissidents s'est mise en branle le 20 avril dernier, par l'arrestation de 27 personnes ayant assisté à une conférence de M. Milovan Djilas, le plus notoire dissident yougoslave, sur l'épineuse question des nationalités. Toutes furent relâchées après interrogatoire, mais quatre « dissidents », auxquels s'adjoignirent deux autres, absents de la conférence, furent inculpés, sous l'autorité de l'article 114 du code pénal, d'« association pour fin d'activité hostile », en somme d'avoir conspiré pour renverser l'État yougoslave. Cet article 114 semble l'instrument passe-partout de la répression; il paraît s'appliquer presque immanquablement à des revendications de caractère nationaliste. Il faut dire que le premier ministre, Milka Planino, s'était fait une réputation d'adversaire acharné du nationalisme dans sa république natale de Croatie.

Dans ce pays où le problème des nationalités s'ajoute à ceux découlant d'une situation économique difficile (austérité prolongée, taux d'inflation dépassant les 40 %, chômage de plus de 12 %) et des complications politiques inhérentes au fédéralisme, se pourrait-il que les revendications nationalistes, bien qu'ancrées dans un long passé, soient l'expression de l'insatisfaction née des difficultés économiques ? Se pourrait-il même que le procès de Belgrade ne soit qu'une mise en scène destinée à divertir l'attention des tensions sociales que la crise économique occasionne et exacerbe ? N'est-ce pas encore le régime qui se cabre devant les critiques que la situation économique suscite, et qui veut consolider son autorité par le moyen exemplaire des procès ? Quoi qu'il en soit, l'article 114, utilisé contre des séparatistes croates au début des années 1970 et albanophones du Kosovo depuis 1981, a été brandi à l'été de 1983 contre 13 musulmans radicaux accusés d'activité et de propagande hostiles visant à l'établissement d'une république islamique en Bosnie-Herzégovine, et plus récemment contre un autre Bosniaque, professeur à Sarajevo, condamné à huit ans de détention pour un article non publié dans lequel il suggérait la fusion en quatre des huit républiques et provinces yougoslaves.

Malgré tout, les chances de la liberté paraissent plus grandes en Yougoslavie qu'ailleurs en Europe de l'Est. Elle y est favorisée par l'indépendance vis-à-vis de Moscou, l'ouverture à l'Occident, une longue et glorieuse tradition serbe, et la vigueur des particularismes que reconnaît un fédéralisme décentralisé : quiconque arrive à Belgrade après avoir séjourné en Slovénie saisit d'une intuition foudroyante toute la difficulté que peut éprouver cette république fédérative à maintenir l'unité et la cohésion de sa mosaïque de religions et de nationalités : Ljubljana, avec ses coupoles romaines, ses clochers bulbeux, ses étroites façades décorées de motifs baroques, le méandre de la Ljubljanica où se mire l'or du dernier automne, c'est une Vienne en miniature; le vieux Belgrade, avec le désordre de ses rues et de ses places, ses masses bétonnées qui n'ont pas l'aiguille des minarets pour rompre leur monotonie, l'obsédante mélancolie de ses chants où rôde déjà l'Orient, c'est un avant-goût du monde turc, une ville charnière où l'Europe touche à l'Asie.

Le climat du procès de Belgrade lui-même, dont les six accusés, qui ne sont pas détenus, se mêlent librement au public avant et après les séances, distribuant des tracts de protestation contre le « terrorisme d'État », semblerait justifier cet optimisme, si la multiplication des procès politiques, touchant en moyenne 500 personnes par année, selon un avocat de Belgrade, spécialiste des droits de l'Homme, Me Srdja Popovic, ainsi que la sévérité des peines dans le cas des condamnations récentes (7.5 années en moyenne l'année dernière) ne venaient dresser leur réalité irréfutable.

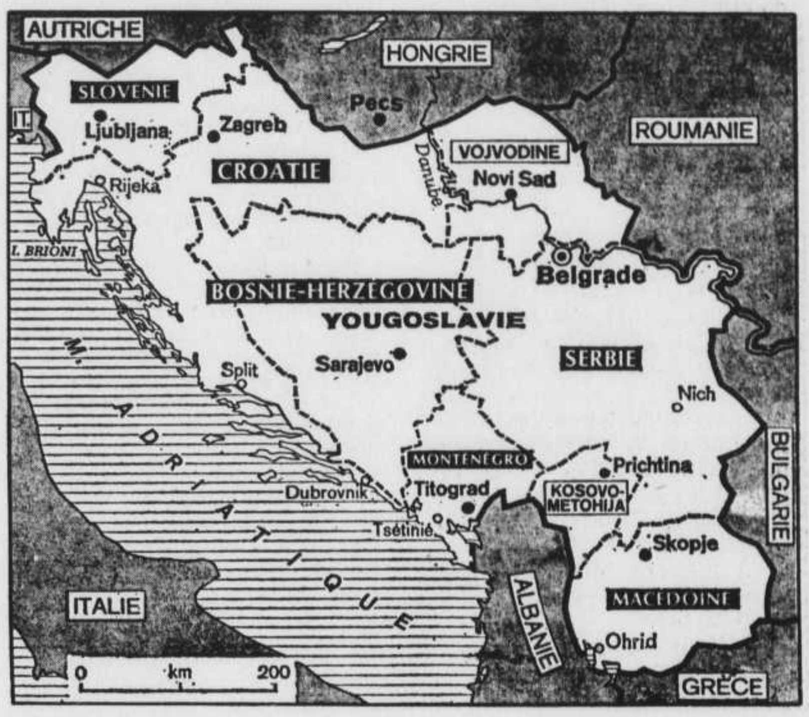

Aux membres du Parti québécois

Mise au point de René Lévesque

Voici le texte intégral de la lettre que le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a expédiée hier aux membres du parti.

«CHER MEMBRE, chère membre,

Le congrès spécial qui vient est vital pour l'avenir de notre parti. Vous y avez un rôle essentiel à assumer, tant à l'assemblée préparatoire de votre circonscription qu'à titre de délégué.

Comme il s'est dit et écrit beaucoup de choses au cours des derniers jours, qui ont pu prêter à confusion, il m'apparaît important de remettre tout cela dans son véritable contexte et de rétablir certains faits.

L'exécutif national du Parti québécois, à ma suggestion, propose au congrès extraordinaire du 19 janvier prochain d'enlever l'article 1, chapitre 1, de l'actuel programme, qui se lit comme suit :

« Les prochaines élections générales porteront principalement sur la souveraineté du Québec. À cette fin, la souveraineté devra être présentée comme l'instrument essentiel du développement du Québec, sur les plans économique, social et culturel. Un vote pour le Parti québécois signifiera un vote pour la souveraineté du Québec. »

J'ai également proposé au conseil exécutif national, qui l'a adopté à l'unanimité, que l'article 1 dorénavant se lise comme suit, si le congrès l'entérine :

« Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec. »

N'oublions pas que ce nouveau texte reste encadré de 11 autres articles définissant cette même souveraineté, sans compter une déclaration fondamentale extrêmement complète.

Ce qui nous sépare de ceux et celles qui contestent ma déclaration et le geste que j'ai posé, c'est une question d'approche reliée à une lecture que nous faisons du Québec d'aujourd'hui et des préoccupations actuelles des Québécois.

On peut comprendre ceux et celles qui voudraient que la souveraineté soit l'enjeu des prochaines élections. S'il en est un qui pourrait être pressé de la réaliser, c'est bien moi.

Mais entre notre volonté d'atteindre notre objectif et son aboutissement, il y a . . . le peuple du Québec qui, seul, décide.

Il nous faut donc continuer à travailler, tenant compte du contexte actuel, dans la démocratie et le respect absolu des autres, sans nous laisser entraîner davantage, et malgré nous, dans la confusion et l'illusion.

J'ai confiance en l'avenir, j'ai confiance que le Québec arrivera à assumer la maîtrise de tout son développement, mais il faut respecter le cheminement des Québécois eux-mêmes. Il faut garder vivants cet idéal et cette aspiration fondamentale qui consiste à s'appartenir pleinement — ce qui avance si prodigieusement vite pour la plupart d'entre nous — et mènera à la même conclusion collective que tous les peuples dignes de ce nom.

René Lévesque. »

Peut-on survivre à l'« hiver nucléaire » ?

PIERRE BÉRUBÉ
MANFRED BISCHOFF

Les auteurs sont étudiants au programme de doctorat en sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

QUELLES SERAIENT les conséquences d'une guerre nucléaire pour l'humanité et, plus globalement, pour la vie sur Terre ? Telle est la question qui fut à l'origine de la théorie de l'« hiver nucléaire », formulée récemment par un groupe de chercheurs scientifiques américains (1). *Grosso modo*, cette théorie nous apprend qu'une guerre nucléaire, même limitée (5,000 mégatonnes), aurait pour conséquence de plonger la Terre dans un long hiver ténébreux en raison de la formation d'un nuage dense dans la haute atmosphère, composé de fumée et de suie dégagées par les incendies. L'« hiver nucléaire » qui en résulterait provoquerait « l'extinction d'une grande partie des espèces animales et végétales de la planète et peut-être même de l'humanité ».

Ce que cette théorie nous révèle est certes inquiétant au plus haut point. Mais le simple fait qu'il soit devenu nécessaire aujourd'hui d'élaborer une telle théorie est aussi inquiétant. D'abord, parce qu'il témoigne de la gravité de cette période historique que nous vivons, où à l'Est comme à l'Ouest on s'est fatalement engagé dans une course pathétique à l'armement. Ensuite, parce qu'une théorie de cette nature nous introduit dans un étrange débat portant sur *l'après*-guerre nucléaire. Avec un tel débat, il semble que nous sommes arrivés aux frontières de l'absurde. Car il signifie qu'un recours à la science soit devenu indispensable pour nous *démontrer* l'inéluctabilité, non plus de la destruction mais de l'auto-destruction totale qu'entraînerait une telle guerre.

Les limites

Une telle démarche doit dépouiller le spectre horrible que constitue l'holocauste nucléaire de tous ses attributs normatifs, pour en faire un phénomène parmi d'autres, susceptible d'un traitement scientifique. Elle explore et analyse systématiquement, à l'aide de modèles mathématiques et autres, les diverses modifications qui pourraient survenir dans l'environnement (physique et organique) en fonction des quantités d'armes nucléaires (en termes de mégatonnage) déchargées lors d'une guerre. C'est bien au terme d'une telle étude que les chercheurs américains sont parvenus à déterminer ce « seuil critique » qu'est l'« hiver nuclaire » pour la vie sur Terre.

Or la théorie de l'« hiver nucléaire » ne saurait, en elle-même, fonder une prise de position normative à l'égard du phénomène qu'elle étudie. Un jugement moral sur la guerre nucléaire ne peut être posé qu'à partir d'une appréciation normative et non pas scientifique. Cette théorie vise tout simplement à expliquer et à prédire ce qui pourrait arriver.

Les ambiguïtés

L'ambiguïté de cette théorie réside dans les objectifs que s'étaient fixés ses auteurs en entreprenant cette démarche. Ils étaient probablement animés, en partie, par l'idée que leur démarche scientifique ferait la démonstration du caractère monstrueux et, par conséquent, amoral d'une guerre nucléaire.

S'il est vrai que la menace que constitue l'« hiver nucléaire » pour la vie sur Terre révèle le caractère monstrueux d'une guerre nucléaire, est-ce à dire qu'*en deçà* de ce « seuil critique », une telle guerre soit acceptable ? C'est en ne répondant pas à cette question que la théorie de l'« hiver nucléaire » et le débat sur l'après-guerre qui la sous-tend ouvrent la voie à une rationalisation de la guerre nucléaire.

Si on ne fonde pas le caractère inacceptable de la guerre nucléaire sur cet autre « seuil critique » qu'est la destruction *d'une seule vie humaine*, on ne pourra jamais fonder la nécessité du rejet absolue de l'armement nucléaire. Seul un débat publique politico-éthique est capable de fonder le consensus social nécessaire pour exiger le rejet absolu de l'arme nucléaire. Un tel débat se fonde sur cette valeur humaine fondamentale que constitue l'exigence du respect de la vie humaine. C'est cette exigence représentant le véritable « seuil critique » qui est actuellement menacée. De plus, la « détermination » de ce seuil ne nécessite aucune discussion ou étude scientifique sur l'après-guerre.

Les dangers

Il faut donc s'attendre à ce que la théorie de l'« hiver nucléaire » soit interprétée et utilisée de manière technocratique. Les gouvernants des grandes puissances seront enclins à voir dans l'« hiver nucléaire » un seuil critique qu'il faut éviter d'atteindre au cours d'une guerre.

En s'appropriant l'après-guerre comme « problématique » à explorer, comme « domaine inconnu » dont il faut maîtriser les variables, la science ne contribue-t-elle pas, à son insu, à rendre cette guerre plus prévisible ? Bref, n'allons-nous pas de la sorte au devant de la guerre ?

Ainsi, le débat sur l'après-guerre et la théorie sur l'« hiver nucléaire » qui en résulte ne sont aucunement habilités à fonder la justification de la nécessité du désarmement. Au contraire, ils ouvrent la voie aux gouvernants, tant à l'Est qu'à l'Ouest, pour exercer des manipulations technocratiques et militaristes à l'endroit de cette question cruciale.

Nous n'avons plus besoin, depuis les horreurs d'Hiroshima et de Nagasaki, de démonstration scientifique pour nous convaincre de la monstruosité que constitue l'arme nucléaire. La peur d'un tel spectre n'est plus à cultiver. Le problème auquel nous faisons face est ailleurs. Il est de nature fondamentalement politique. Il réside, en grande partie, dans l'état de guerre froide qui prévaut actuellement, état qui est soutenu et alimenté par une propagande où, dans un camp comme dans l'autre, on s'obstine à prêter à l'adversaire les *pires* desseins. C'est cette propagande qui parvient à justifier aux yeux des gens l'inéluctabilité de la course aux armements et ce, malgré la crainte qu'elle inspire.

Les auteurs de la théorie de l'« hiver nucléaire » nous répliqueraient peut-être qu'il n'est pas dans leurs intentions de fausser les enjeux du débat; qu'ils désirent seulement, en tant que scientifiques, contribuer à éclairer un aspect de cette question. Mais alors, qu'est-ce qu'il nous reste encore à éclairer au juste ? Les effets dévastateurs d'un après-guerre nucléaire ? Ou ce qu'il faut faire à présent pour ne plus jamais avoir besoin de se poser ce genre d'interrogations ?

La course aux armements et la perspective d'une guerre nucléaire qu'elle comporte sont directement tributaires de l'état de guerre froide suscité par le conflit qui oppose les États-Unis à l'URSS. Ce conflit est de nature essentiellement politique.

Il ne s'agit donc pas de s'interroger, comme le font certains scientifiques, sur l'après-guerre mais bien plutôt de contribuer à la réalisation d'un véritable débat politique visant à fonder l'exigence d'une résolution non militaire de l'antagonisme Est-Ouest. Dans cette perspective, la lutte pour le désarmement est la manifestation la plus légitime de cette exigence.

Si, donc, les scientifiques désirent contribuer efficacement à la lutte pour le désarmement, ils pourraient suivre la voie préconisée par Einstein en 1953, dans d'autres circonstances (il s'agissait de la lutte contre le maccarthysme), et qui aujourd'hui serait : la non-coopération avec toute activité de recherche militaire. « Si un nombre suffisant de gens sont prêts à courir ce risque grave, ils réussiront. Sinon, les intellectuels de ce pays ne méritent rien de mieux que l'esclavage qu'on leur prépare » (Einstein).

---

(1) Il s'agit des professeurs Richard P. Turco (de la R & D Associates); Owen B. Toon, Thomas Ackerman et James B. Pollack (de la NASA) et Carl Sagan de l'université Cornell.

Les citations sont tirées de l'article de William J. Broad (journaliste au *New York Times*) publié dans LE DEVOIR du 9 octobre 1984 et intitulé : « Une guerre atomique plongerait la planète dans un "hiver nucléaire" qui pourrait être fatal pour l'humanité ».

Librairie Renaud Bray
5219, Côte-des-Neiges

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lévesque

progrès possibles. « Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de compromis possible en ce moment ».

Quoique sceptique, le premier ministre ne ferme pas totalement la porte à la négociation. Il lui apparaît que les dissidents pourraient d'abord « mettre de l'eau dans leur vin ». A un journaliste soucieux de savoir s'il était prêt à en faire autant, M. Lévesque a fourni une réponse un peu ambigue: « Oui, éventuellement. Mais cela reste à évaluer en fonction du travail que l'on fera dans les mois qui viennent et de voir à la fois le bilan et les perspectives ».

S'il se dit incapable, pour l'instant, de formuler de nouvelles propositions, M. Lévesque souhaite éclaircir davantage son intervention à tous ceux qui, ministres ou députés, ne l'ont pas encore comprise. Il donnera les précisions qu'il faudra à ceux qui lui en demanderont.

Craint-il que les dissidents Parizeau et compagnie finissent par entrainer suffisamment de démissions pour mettre son gouvernement en minorité? Aucunement. Il s'entretient constamment avec les plus vulnérables des ministres et députés. Encore, jeudi soir, il dit s'etre longuement entretenu avec le député d'Arthabaska, Jacques Baril, qu'il aurait convaincu de ne pas démissionner. Il a toutefois évité de commenter la menace de départ du ministre de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois, qui a également indiqué son intention de remettre sa démission au de la semaine prochaine. Par déla ces secousses internes, M. Lévesque se dit convaincu que son gouvernement demeurera très solide jusqu'aux élections de 1985.

A tous ceux qui seraient trop portés à dramatiser cette crise, M. Lévesque leur rappelle que ce genre d'agitation est tout à fait normale dans un parti « qui a des idées . D'excellente humeur, malgré les circonstances, le premier ministre a laissé l'impression que les démissions de ses ministres les plus importants ne l'ont pas ébranlé outre mesure et qu'il en est même satisfait. Un membre de son entourage nous a confié être convaincu que le premier ministre est aujourd'hui « un homme soulagé ».

Faisant campagne dans le comté de Saint-Jacques, M. Lévesque dû annuler quelques-unes des activités auxquelles il avait été convié pour venir en aide à son candidat, M. André Boulerice, qu'il a qualifié de ministrables et de têtu, « pour le meilleur ou pour le pire ». M. Lévesque avait débuté sa journée par une série de consultations auprès de ses proches conseillers et de quelques ministres. Il en était à sa troisième visite dans le comté de Saint-Jacques et il y sera suivi aujourd'hui du ministre de la Justice, Me Pierre-Marc Johnson, qui a rejeté hier toute hypothèse de compromis avec les ministres et députés dissidents.

Entre-temps, le secrétariat central du Parti québécois a rendu publique hier la lettre d'explications que M. Lévesque vient d'adresser aı 80,000 membres et dans laquelle il réitère sa foi dans la souveraineté politique du Québec. Il dit comprendre ceux qui voudraient que la souveraineté soit l'enjeu des prochaines élections: « S'il en est un qui pourrait être pressé de la réaliser, c'est bien moi ».

Le président du PQ conclut cette mise en garde à ses membres, en les conviant « au respect absolu des autres » et en les priant de ne pas se laisser entrainer davantage dans « la confusion et l'illusion ».

◆ Des étoiles

«C'est pourquoi il tenait tant au vocabulaire souverainiste et ne pouvait en accepter la disparition, dit Claude Charron. Il croit à l'effet thérapeutique d'aborder des thèmes qui nous font peur.»

En tirant leur révérence, les deux hommes ne provoquent pas le même chagrin. De Jacques Parizeau, on admet aisément qu'il devait partir. Il était allé trop loin dans la voie du pouvoir parallèle. Il avait écrit luimême la lettre des douze ministres sur la «nécessaire souveraineté» et était de plus en plus perçu comme un chef de mutinerie au cabinet. On apprécie qu'il ne s'accroche pas, et on continue à le respecter. Pour Camille Laurin, on n'est pas loin des larmes; ce n'est pas un maître qui s'en va, c'est le père, et il y aura une période de deuil.

Pour tous les deux, le pouvoir aura été un puissant décapant. Jacques Parizeau semblait pour sa part né pour l'exercer. Avec sa carrière de professeur et de conseiller économique gouvernemental, son doctorat du London School, la seule surprise avait été qu'il rallie la formation alors marginale du Parti québécois. «Quand il s'est joint au PQ le 19 septembre 1969, dit Claude Charron, nous étions fous, fous. C'était la crédibilité qui nous arrivait.»

Ses défaites successives aux élections de 1970 et 1973, de même que ses quelques insuccès dans des activités partisanes, comme l'administration malheureuse du quotidien *Le Jour* ou la rédaction du célèbre «budget de l'an I» de l'indépendance, qui devait servir d'arme privilégiée aux libéraux en 1973, n'ont jamais terni son image au sein du PQ. Il était l'une de ses rares vedettes à n'être pas littéraire, à manier aisément les concepts, le vocabulaire de l'économie publique. À l'entendre on se sentait déjà sérieusement souverain. Les Finances l'attendaient naturellement au premier cabinet de 1976.

Fut-il un si bon ministre? Les opinions divergent. Si l'image compte autant que les actes, M. Parizeau a plus que tout autre réussi à donner au PQ une forme d'assurance et d'autorité que sapait l'image brouillonne et complexée de René Lévesque. Au Canada anglais, par exemple, c'était lui, le ministre qu'on craignait dans les conférences fédérales-provinciales et que ses homologues osaient rarement contredire, du moins en sa présence. Il était invité partout, dans les forums les plus prestigieux, aux États-Unis notamment, où il tenait les auditoires sous le charme de son éblouissante connaissance des dossiers économiques, assaisonnée de toute la fleur politique nécessaire. M. Parizeau sait toujours ce que le ministre des Finances de la Scandinavie est en train de tenter, et comment cela s'articule plus globalement avec les dernières tendances de la CEE.

Mais il médusait aussi ces mêmes auditoires en ne manquant jamais de leur rappeler son option indépendantiste. Il adorait traumatiser la presse anglophone, américaine et canadienne-anglaise, en l'étourdissant de chiffres sur l'économie fédérale canadienne pour ensuite l'informer que seul l'intéressait «l'opting out total». Ce jeu du «pur et dur» avait son envers; dans les milieux financiers américains, on reconnaissait sa compétence mais on se méfiait de ses objectifs à long terme. Il n'était pas l'élément le plus stabilisateur de la «cote» du Québec sur les marchés financiers.

Sur le terrain, ce n'est qu'avec l'arrivée de la récession que son étoile a commencé à se ternir légèrement. Après le budget expansionniste qui avait mené le déficit à des niveaux records, le premier ministre dut se résoudre en 1981 à lui enlever la présidence du Conseil du Trésor, qui devint dès lors, sous la férule austère de Yves Bérubé, fort critique des visions optimistes et plutôt généreuses de M. Parizeau. Il s'en trouve encore beaucoup, aujourd'hui, pour soutenir que sa vision trop rose fut à l'origine du grand affrontement de l'automne avec les syndicats de la fonction publique, et des odieuses coupures rétroactives de salaire qui ont suivi. On aurait dû prendre le virage plus tôt. Mais Jacques Parizeau n'allait jamais manifester sa propre amertume en public.

Durant la récession, soutient un ancien ministre qui veut toutefois garder l'anonymat, son intérêt pour la vie publique est allé décroissant. Il n'aimait pas gérer l'austérité. «Si jamais il a été vraiment tenté par le leadership, il sait aujourd'hui que son heure est passée.»

Comment un homme «de finances» peut-il partir dans des criconstances aussi spectaculaires, en secouant le gouvernement et peut-être en le mettant en danger? «Il ne faut pas le voir comme un réaliste, proche du concret, des milieux d'affaires, répond Guy Joron. Il reste un théoricien, un intellectuel, un idéaliste.»

Pierre Harvey, directeur de l'École des Hautes études commerciales et proche depuis toujours de M. Parizeau, le voir pourtant comme le plus réaliste de tous. M. Lévesque, rappelle-t-il, est «un joueur». Dans la situation actuelle, après le rapatriement de la constitution, il se sent coincé, cherche une carte pour en sortir, et saisit l'élection récente des conservateurs. «M. Parizeau pense qu'il n'y en a pas, de carte, car Ottawa n'a pas un sou et on ne sait si Mulroney veut vraiment négocier. Alors il joue plus sûr, il évalue plus froidement les possibilités.» Pour lui, son retrait dans ces circonstances «a de la grandeur, et ne manque pas d'allure».

Si M. Parizeau a la chance de ramener presque toutes ses billes de ces quinze ans de belle aventure politique, tous ne sont pas sûrs que Camille Laurin s'en tire aussi bien. L'héritage Parizeau est difficile à saisir, sous ses multiples et magiques formes. Celui de M. Laurin a braqué une vaste partie de la province contre lui.

Il était l'admiration du parti, de la presse, et généralement du public quand il fut élu pour la première fois en 1970, avec une poignée de vaillants. Homme de grande culture, de conviction, et d'écoute, il travaillait ardemment. «C'est la révélation du présent Parlement», écrivait Gilles Lesage dans LE DEVOIR du 31 décembre.

1976 fut pour lui un triomphe personnel. Il avait tenu à bout de bras, sans désemparer, ce petit parti qu'on croyait mordu d'illusions, et ils avaient gagné. Il fut ministre du Développement culturel, comme il convenait à quelqu'un qui voulait activer la croissance des êtres.

Et vint la loi 101. Chaleureusement accueillie chez les francophones, elle provoqua un tolle démesuré chez les anglophones. La réaction de M. Laurin à leur réaction fut, en quelque sorte, bien pire que sa loi. Lointain, froid, il les écoutait se plaindre avec l'imperturbable sens du devoir que doit éprouver un chirurgien qui opère sans anesthésie. Leurs cris faisaient partie de son plan, et nous devions pour notre part, nous habituer à ne pas nous en culpabiliser. Il s'en tira plutôt bien, et son odeur de sainteté, dans le parti, atteignit des proportions nouvelles.

À la parution de «la politique québécoise du développement culturel», en 1978, la réaction fut toutefois mitigée. Rédigé sous son inspiration par des intellectuels de sa génération, ce livre blanc faisait de la culture québécoise un absolu gouvernant la vie sous tous ses aspects. Cette fois, quelques francophones commençaient à regimber contre une *overdose* de «projet collectif». Cela sentait la conscription. L'ouvrage resta sur les tablettes.

On connaît bien, trop bien, la suite de ses déboires politiques avec son arrivée à l'Éducation, en 1980, où il entreprit de faire, dans un ministère sectoriel, une grande oeuvre de réforme qui aurait amené la collectivité québécoise à «prendre en main» ses écoles en donnant le premier pouvoir aux parents. On ne peut comprendre cette entreprise, qui braqua l'ensemble du milieu sauf la Fédération des comités de parents, sans référence à son approche thérapeutique. À la table du DEVOIR, durant le plus chaud des débats, il nous avait expliqué comment l'exercice local de la responsabilité amenait les gens à s'assumer toujours plus et peut-être, après l'école, dans d'autres ordres politiques... Il ne désarmait jamais. S'il en avait eu le temps, et son début de politique de la famille en était un signe, il aurait peut-être tenté la même approche aux affaires sociales.

«Il était comme un poisson dans l'eau dans le premier langage du PQ, dit Claude Charron. Mais ce genre de philosophie s'est édulcoré extrêmement rapidement au Québec, et ne correspond plus à nos valeurs, tellement plus individuelles». Il constate aussi que les échecs récents de M. Laurin l'empêchaient d'exercer son influence de toujours au cabinet et que, dans les circonstances, il lui valait mieux partir que s'accrocher. Il en est malheureux, comme tous les péquistes de la première heure. «Camille, c'est comme si notre racine s'en allait».

Les deux départs secouent, mais personne ne croit vraiment que René Lévesque ne pourra, encore une fois, déjouer la crise. Pierre Harvey, tout en déplorant que ces départs se fassent quelque peu sur des quiproquos, un échange de textes qu'il faut trop souvent lire entre les lignes, pense que la situation, autrement, «serait restée malsaine».

D'autres font parfaitement confiance à la garde montante du cabinet, celle qui n'a pas cillé une seule fois cette semaine, dans la tempête. Ce sont les Duhaime, Bérubé, Clair, Marcoux, Tardif, des êtres calmes jusqu'à une certaine froideur pas très péquiste, préoccupés d'abord par leurs dossiers, peu portés au grand jeu des intrigues à l'intérieur du parti, et surtout rassurants. Ils sont parfaitement capables d'assurer «l'intendance», selon le mot de M. Parizeau dans sa lettre de démission, qui range sous ce vocable prosaïque des questions aussi cruciales que le livre blanc sur la fiscalité, le prochain budget, et la réforme législative des institutions financières.

Cela aussi pourtant, c'est le Québec, le Québec du pouvoir que les étoiles ont certes aimé mais toujours exercé avec une certaine distance, le coeur ailleurs. De cette génération, reste René Lévesque qui, à la différence de Pierre Trudeau, prépare sa succession pour y placer un intendant en chef qui ne craint pas de l'être, qui n'y voit pas de déshonneur, et qui ressemble à Pierre-Marc Johnson.

◆ Mulroney

nomiques », soutient M. Mulroney. Le message a été compris et l'économie est devenue la priorité, dit-il tout en soulignant que parallèlement aux efforts de relance économique son gouvernement cherche « à ouvrir des fenêtres » pour améliorer le climat des relations fédérales-provinciales.

Cela étant dit, M. Mulroney reconnaît qu'il prendra le temps d'écouter son homologue québécois si celui-ci veut, à un moment donné, ouvrir le débat constitutionnel. Cela pourrait fort bien arriver lors de la rencontre que MM. Lévesque et Mulroney auront à Québec le 6 décembre.

« Je ne serai pas rébarbatif à cela. Ecoutez. C'est un pays libre. Ça ne cadre pas nécessairement avec mes priorités et les priorités des Québécois, mais ça mérite une attention respectueuse de ma part, bien sûr », a-t-il dit ajoutant ensuite être ouvert au dialogue.

Tout ouvert qu'il soit à la discussion, M. Mulroney ne promet rien de plus cependant que cette attention bienveillante. Sa réponse consistera à lui rappeller que les efforts de tous doivent être consacrés à l'économie. « La priorité québécoise est économique », assure-t-il. Ces propos confirment des indications de d'autres membres de son gouvernement qu'on veut laisser pour l'instant au Québec de prendre l'initiative le débat constitutionnel.

La mutation que le premier ministre Lévesque cherche à faire subir à son parti pourra avoir des effets positifs sur l'économie, a dit croire par ailleurs M. Mulroney. Sur le plan politique également puisqu'il dit y voir un « signe encouragenant, tout modeste qu'il soit, pour le pays ».

Avant de faire des commentaires plus précis sur ces évènements, M. Mulroney a dit estimer qu'il fallait attendre encore. C'est selon lui une situation qui va encore évoluer d'autant plus que le Parti québécois est un parti démocratique bien enraciné.

Chose certaine, le premier ministre canadien n'est pas de ceux qui voient dans les démissions de ministres du gouvernement Lévesque le glas du Parti québécois. L'effritement ou la disparition de ce parti lui semble une chose très hypothétique. Il rappelle qu'ils sont nombreux ceux qui par le passé ont prédit la fin de M. René Lévesque ou de Robert Bourassa. Tous deux sont encore là, bien vivants, dit-il. La seule chose qu'on peut prendre pour acquise en politique au Québec c'est qu'il n'y a jamais rien d'acquis, lance-t-il en disant de demander à André Ouellette ce qu'il en pense.

Les moments que vivent les membres du Parti québécois sont difficiles et il ne faut pas se réjouir de ces difficultés, a aussi souligné le chef conservateur, rappelant que son parti avait une certaine expérience en la matière.

◆ Le salon du livre

donne »! L'exemple choisi était certes de circonstance. Mais on n'a pas tant parlé de la disparition de l'option souverainiste selon René Lévesque que de la conservation de la langue française au Québec. Sur ce sujet, la confiance régnait. Ce qui contraste avec le ton dramatique qui prévalait sur la question linguistique avant l'adoption de la loi 101.

D'abord, demandait Lise Payette: y a-t-il un français international? Oui, répond Pierre Bourgault: une langue de 100,000 mots, réduite à sa plus simple expression, qui permet à la francophonie internationale de se parler. Oui, répond Jacques Godbout, parce que les individus savent s'adapter aux niveaux de langage, particulièrement au Québec où l'on est très doué pour les relations internationales en la matière, forts de nos divers niveaux de la langue parlée à l'école, au salon, au micro ou dans la cuisine. Mais un français international institutionnalisé? Non, répondent les participants au débat.

D'ailleurs, précise Joseph Hanse, les variantes qu'on retrouve dans les divers pays francophones sont les signes d'une langue vivante. D'autre part, il faut se rendre compte que des mots régionalistes, qu'ils soient des québécismes, des helvétismes ou des belgicismes, peuvent se retrouver dans plusieurs pays francophones et ont un véritable statut « international ». Malheureusement, ajoute M. Hanse, les dictionnaires sont faits par des Parisiens qui refusent des régionalismes appartenant, en fait, à un français international.

Quant à la situation de la langue française au Québec, on s'accorde pour dire que son avenir dépend du maintien de la loi 101, en même temps qu'on est pessimiste devant la fascination de l'anglais chez les jeunes. Pour Pierre Bourgault, la situation du français au Québec est beaucoup moins grave qu'il y a 15 ou 20 ans, où l'on vivait le bilinguisme douloureusement. « Quand j'étais jeune, dit Bourgault, le reflet de nous-mêmes était en anglais. Aujourd'hui, grâce à la loi 101, ma vie quotidienne est en français: affiches, menus, panneaux-réclames. Mais cette loi est attaquée de toutes parts. S'il n'y a pas à Québec un gouvernement- quel qu'il soit- qui la défende, on va perdre cette loi et notre langue. Mais pour l'instant, je ne me sens pas en danger sur le plan linguistique. »

Pour Lise Payette, en écoutant parler les jeunes il est permis de désespérer de l'avenir du français. Jacques Godbout est plus précis: « Dans mes dernières rencontres avec les jeunes, dit-il, je me suis rendu compte qu'on chante et qu'on achète de plus en plus de disques en anglais. Surtout, ces airs en anglais sont écrits par des francophones de la France ou du Québec. Les jeunes sont de plus en plus attirés par l'anglais. Dans les couloirs du Collège Brébeuf, il est de bon ton de parler anglais. Chez certains jeunes, parler anglais c'est un chic ! », s'inquiète Godbout.

Pour le grammairien belge Joseph Hanse, l'avenir du français est en Afrique. On parle plus français aujourd'hui dans le monde qu'au temps de la colonisation. Les gouvernements des pays d'Afrique (mais non pas nécessairement les masses) choisissent de parler le français. Aux Nations-Unies, le français est devenue langue de travail par une voix de majorité.

Ce à quoi Pierre Bourgault ajoute: « Si le Québec était indépendant, il y aurait eu deux voix de majorité en faveur du français aux Nations-Unies! »

◆ Les modérés

échéance.

Le ministre croit encore que tous les ministres et députés sont souverainistes, mais qu'ils se partagent en deux groupes: les patients qui veulent cheminer avec la population vers un oui majoritaire; et les impatients, pressés d'arriver au but, qui ont perdu le contact. Il serait irresponsable, les sondages le démontrent, de faire un vote sur la souveraineté, alors que les citoyens ne veulent pas en entendre parler, conclut le ministre.

LE DEVOIR a appris par ailleurs qu'un comité de stratégie et de coordination a été formé auprès du premier ministre, réunissant des ministres, députés et membres de l'exécutif. Ce comité avait prévu même le pire et s'attendait à quelques défections. Il y en a eu plus que prévu. Le départ de M. Parizeau n'a surpris personne. Sur le plan de la symbolique du PQ, celui de M. Camille Laurin, s'il se confirme, serait plus dommageable, croit-on. D'où la tentative de M. Lévesque de le retenir, mais sans remettre son propre choix en cause. Car le premier ministre est déterminé à aller au bout de sa démarche, si douloureuse soit-elle, jusqu'aux élections.

Pour sa part, M. Pierre-Marc Johnson, qui se fait publiquement fort discret, estime qu'il ne saurait y avoir de compromis sur la décision de M. Lévesque. Avec son chef, il rappelle toutefois que le PQ a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec. Comme M. Lévesque également, il note que ce qui sépare les purs et durs que sont les démissionnaires, et les révisionnistes dont il fait partie, c'est une question ds'approche liée à une lecture de la réalité et des préoccupations des Québécois. Le ministre, qui est la cible de choix des irréductibles, ne veut pas aller au-delà de cette déclarationà Radio-Canada, pour ne pas provoquer inutilement qui que ce soit.

Dans l'entourage des ministres et députés modérés, on estime toutefois que le prétendu compromis de ce qui reste des 12 n'en est pas un; car les récalcitrants veulent que le débat électoral se fasse sur leurs états d'âme plutôt que sur des propositions concrètes et collées aux Québécois tels qu'ils sont, non tels qu'on les voudrait. Pour eux, c'est une question de confiance envers M. Lévesque, alors que lès autres se méfient de lui désormais, sans le dire ouvertement. Seul le congrès départagera les uns des autres, ceux qui veulent parler de souveraineté, ceux qui veulent agir dans le concret et non se lancer tête baissée dans un mur de briques, font-ils valoir anonymement.

Une crainte subsiste toutefois. Le PQ n'est plus celui des grandes années du tournant de la décenmnie. De 300,000, ses membres se sont volatilisés et sont maintenant moins de 100,000, dont une bonne partie d'orthodoxes et de fidèles à la cause à tout prix. De part et d'autre, l'on craint que le congrès soit « paqueté » et l'on s'en accuse mutuellement. Les prochaines assemblées de comté seront déterminantes à cet égard. Certains veulent que les délégués soient tenus de se conformer au choix majoritaire de leur assemblée, en faveur ou non des élections référendaires. Si tel est le cas, les modérés l'emporteront haut la main; sinon, les radicaux, plus actifs et visibles, pourraient faire élire une majorité de délégués. Cette bataille capitale se fera d'ici le 20 décembre, alors que les jeux seront pratiquement faits.

Entretemps, les spéculations se poursuivent quant à savoir si des ministres suivront dans la dissidence MM. Parizeau, Léonard, Paquette, Laurin, Mme LeBlanc-Bantey, MM. de Bellefeuille et Proulx. L'on pense qu'il y aura au moins un autre ministre, probablement M. Denis Lazure (Relations avec les citoyens), et deux ou trois députés, dont MM. Denis Vaugeois (Trois-Rivières) et Jacques Baril (Arthabaska).

En plus de tenter d'éviter une plus grande saignée, le premier ministre devra remanier son cabinet décimé. L'on estime que, plus que quiconque, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, héritera probablement des Finances. Des ministres actuels cumuleraient deux fonctions, et il y aurait peu de députés appelés à siéger au conseil des ministres. M. Lévesque préférera attendre, fait-on valoir, l'issue de la bataille, après le congrès, et les autres défections alors possibles.

Tout le monde profite du week-end pour vérifier l'ampleur de la secousse et l'état des troupes, panser les plaies, colmater les brèches et se préparer à une semaine capitale sur la colline parlementaire.

Le procès d'Hatfield est remis au 10 décembre

FREDERICTON (PC) — Le juge James D. Harper a fixé au 10 décembre prochain, vendredi, la date du procès du premier ministre Richard Hatfield pour possession de marijuana.

Auparavant, le président du tribunal avait rejeté une motion en cassation soumise par la défense, à cause d'une erreur dans le libellé de l'acte d'accusation.

Ce vice de forme, a décrété le juge, est trop mineur pour justifier un rejet de l'acte d'accusation, à laquelle le premier ministre du Nouveau-Brunswick a d'ailleurs répondu par un plaidoyer de non-culpabilité.

Le juge Harper a réservé trois jours, en Cour provinciale, pour le procès de M. Hatfield. L'avocat de la couronne, Me David Hughes, a déjà prévu en accaparer deux.

M. Hatfield, qui est âgé de 53 ans, a été mis en accusation le 26 octobre dernier, un mois après qu'une faible quantité de marijuana eut été trouvée dans la pochette extérieure de sa valise, qu'on s'apprêtait à mettre à bord de l'avion de la reine.

Les militants et la crise

NDLR— *Les résultats de cette consultation ont été communiqués par La Presse canadienne tard vendredi soir. Il nous a malheureusement été impossible d'en connaître la méthodologie pas plus que le nombre de personnes interrogées.*

MONTREAL (PC) — Une majorité de militants péquistes s'opposent à l'idée de leur chef de ne pas faire de la souveraineté un thème de la prochaine élection mais ne souhaitent pas son départ.

Une consultation menée par Radio Canada indique qu'une faible majorité de membres d'associations de comté au sein du Parti québécois est en désaccord avec l'idée du chef péquiste René Lévesque de ne pas faire porter la prochaine élection sur la souveraineté.

Quelque 53 % des péquistes interrogés cette semaine après la démission de plusieurs ministres se sont prononcés contre le discours de René Lévesque alors que 47 % l'approuvent.

Soixante-deux pour cent des péquistes croient que le premier ministre Lévesque devrait présenter un compromis à ceux que l'on qualifie de durs et purs dans le PQ, afin de refaire l'unité dans le parti.

Une forte majorité, 69 %, ne souhaitent pas le départ du chef alors que 31 % aimeraient qu'il quitte la direction du PQ.

Enfin, les péquistes sont très partagés concernant la création d'un éventuel parti pro-indépendantiste: 48 % approuveraient une telle intitiative alors que 52 % n'en voient pas la nécessité.

---

24 novembre

par la PC et l'AP

1982: le président Mitterrand renouvelle son appel en faveur de l'établissement d'un État palestinien dans les territoires occupés par Israël.

1975: un tremblement de terre dans l'est de la Turquie fait officiellement 574 morts, mais le bilan dépasserait en fait les 3,000 victimes.

1974: une rencontre entre le président Gerald Ford et Leonid Brejnev à Vladivostok aboutit à un accord de principe sur une limitation des armes nucléaires stratégiques.

1964: des parachutistes belges, des soldats congolais et des mercenaires reprennent Stanleyville aux rebelles.

1963: le meurtrier du président Kennedy, Lee Harvey Oswald, est abattu par Jack Ruby à Dallas.

Il est né un 24 novembre: le philosophe hollandais Baruch Spinoza (1632).

WEEK-END

À 14 h 30, à l'oratoire St-Joseph, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, présidera la fête liturgique de Maria-Anna Sala, fondatrice des Soeurs marcellines, qui ont ouvert leur première maison au Canada il y a 25 ans. 334-9651.

■

L'école Rudolf-Steiner de Montréal vous invite à visiter et à participer à son bazar de Noël, organisé annuellement tant pour les petits que pour les grands, ce samedi de 10 h à 16 h. Rendez-vous au 10755, rue Georges-Baril. 387-6725.

■

Présentation de l'oeuvre «Dans la lumière de la vérité», message du Graal d'Abd-ru-shin, à 14 h et à 19 h 30, au salon du livre, place Bonaventure, salle 7 de la mezzanine. 435-4947.

■

Tous les adeptes du ski de fond sont invités à une journée d'information, à la boutique Courir Guy-Lépine, 1796, chemin Chambly, de 9 h à 17 h. 674-4436.

■

La Société Canada-Chine organise un grand bazar de livres sur la Chine. Des affiches, papiers découpés, cerfs-volants, cartes postales seront aussi disponibles et des activités spéciales, telles une exposition de peinture sur la Chine, des démonstrations d'acupuncture et de calligraphie, auront lieu au 1072, rue St-Laurent. 866-4119.

■

Dans le but de recueillir des fonds pour son oeuvre, l'Orchestre civique des jeunes de Montréal vous invite à son bazar annuel, au 4785 rue Sherbrooke ouest, angle Grosvenor à Westmount, de 10 h à 15 h. 878-9680.

■

Le centre éducatif Intégration, 404, rue St-Pierre, vous invite à une journée intensive d'initiation au massage pour enfants. 843-7356.

■

Le club de plein air Montana organise une randonnée au mont Abraham (Vermont) ce samedi. 374-4700, poste 450.

■

La population de La Prairie, Candiac, Ste-Catherine, St-Constant, Delson, St-Philippe et St-Mathieu est invitée à assister à la présentation du rapport annuel du CLSC Katéri, à la polyvalente La Magdeleine, 1100, boul. Ste-Élizabeth, à La Prairie. Rendez-vous à 19 h.

■

Dans le cadre de la semaine du livre pour la jeunesse, les trois exploits de *Parle*, *La Nappe, la poule et le bâton* et *Ouram* seront racontés aux enfants de 7 à 12 ans, à la bibliothèque de Brossard, de 10 h 30 à midi.

Dimanche 25

Journée initiatique intitulée «La mort est une naissance», en compagnie de Placide Gaboury, Françoise Dumesnil et Jacques Languirand, de 9 h à 17 h, à l'hôtel du Parc, 3625, av. du Parc. 482-4127.

■

L'Association des arts et traditions populaires, en collaboration avec le Centre de documentation folklorique et le service des sports et loisirs de Montréal, vous invite à un «dimanche dansant» au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319, av. Notre-Dame-de-Grâce, à 19 h 30. 487-2588.

■

Dans le cadre des beaux dimanches de l'informatique du «Y» des femmes, il y aura rencontre de 10 h à 13 h, sous le thème «l'entretien de votre ordinateur». 866-9941, poste 18 ou 25.

■

Le Club d'observateurs d'oiseaux Marie-Victorin vous invite, de 13 h à 17 h, au collège Marie-Victorin, à une rencontre sur le thème «Des hiboux et des oiseaux d'hiver». Rendez-vous au collège, salle Désilets, 7000, rue Marie-Victorin. 325-1080.

■

L'assemblée générale annuelle des membres de la Coop des consommateurs de Montréal aura lieu au Cooprix Longueuil, 1601, boul. Roland-Therrien. L'inscription se fera à compter de 8 h 30. 468-2380.

■

De 11 h à midi, à la salle paroissiale Ste-Famille, 553, rue St-Charles, à Boucherville, les Jeunesses musicales du Canada présentent l'Association québécoise des jeunes violonistes. Brioches et café seront servis après le concert.

■

À 14 h 30, à la basilique Notre-Dame, la messe solennelle pour la fête du Christ-Roi sera présidée par le pro-nonce apostolique au Canada, Mgr Angelo Palmas, en présence de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire. 842-2925.

■

Le Centre d'information et de recherche en acupuncture, en collaboration avec la Société Canada-Chine, présente un atelier-démonstration animé par le Dr Michel Levasseur, portant sur l'acupuncture. Rendez-vous au 1072, boul. St-Laurent, à 13 h 30. Entrée libre.

■

Conférence de Mme Johanne Verdon-Labelle intitulée «Les femmes du grand renouveau» (le sens de la féminité) à 14 h, au Salon du livre de la place Bonaventure. Entrée libre. 382-4795.

■

Le CLSC Métro vous invite à une séance d'information sur le logement, à 13 h à la clinique du métro Guy. Les principaux sujets traités seront les hausses de loyer, les rénovations, les services de la Régie du logement et les recours à l'aide juridique. Un avocat répondra aux questions légales. 932-2616.

■

Le collège de Maisonneuve vous invite à l'exposition de Francine Saint-Jean et Gisèle Bourdon, verriers, ce dimanche de 14 h à 17 h et du lundi 26 au jeudi 29, de 13 h à 20 h. 254-7131.

■

Déjeuner-rencontre de 11 h à 17 h, à l'Atelier 4809, 4809, rue Marquette, en compagnie de Laurent Tremblay, consultant en art contemporain. 526-1027.

■

Acte-Vallée du Richelieu vous convie à un souper-témoignage, à compter de 18 h, au Brasiervil, route 116 à Ste-Madeleine.

■

Pour réaliser un arbre de Noël d'inspiration japonaise à la fois peu coûteux et attrayant, le club Aventure vous convie à suivre un cours d'*origami*, technique artistique de pliage de papier. Ces cours seront donnés par Mme Hideki Shinto, de 10 h à 13 h, ce dimanche, dans les bureaux du club Aventure, 1221, rue St-Hubert. 286-9014.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 24 novembre 1984

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

Paul Durivage

■ *La CVMQ bloque 17 autres titres*

La Commission des valeurs mobilières du Québec a émis une ordonnance de cesser les transactions sur 17 autres compagnies hier. Cellesci ont toutes manqué aux obligations de divulgation de leurs résultats financiers dans les délais prescrits.

Ces dernières compagnies sont Mines Aylmer Ltée, Sceptre 1980-81 Exploration Program, la Compagnie de Finance Household du Canada, Beneficial Canada Inc, Goldfund Ltd, Corporation de Crédit Commercial Ltée, Hydrocarbon 79 Exploration Program, Clareview Gardens Apartment Project, la Société Guilford Concordia, Winston Churchill Investments, Park Lane, Sylvan Park Estates Limited Partnership, Paragon I, Renaissance 1980 Limited partnership, Projet d'investissement immobilier 78-1, Projet d'investissement immobilier 79-1, et Projet d'investissement immobilier 79-2.

La commission a par ailleurs levé l'interdiction rendue mercredi contre British Columbia Resources Investment Corp, Westfield Minerals Ltd et Camco Inc. vu que ces émetteurs se sont conformés entretemps aux obligations d'information de la loi.

La CVMQ avait ordonné la suspension des transactions sur 29 titres mercredi.

■ *Comterm renfloue ses coffres*

Comterm Inc émettra prochainement des droits d'achat à ses actionnaires. Ces droits permettront de souscrire à des unités de capital-actions comportant une action ordinaire et un droit de souscription chacune.

La compagnie de haute-technologie de Pointe-Claire a précisé hier qu'elle émettra un droit d'achat pour chaque action détenue. Quatre de ces droits seront par ailleurs nécessaires pour acquérir une unité à un prix de $ 1 chacune. Le droit de souscription pourra être exercé à un prix de $ 1.25 pour obtenir une action ordinaire. La date d'expiration des droits de souscription n'a pas encore été précisée.

Un groupe d'actionnaires, d'officiers et d'employés de Comterm « se sont déjà engagé à souscrire pour 3.5 millions d'unités », a précisé un porte-parole de la société.

Comterm cherche à refinancer son exploitation à la suite de la couteuse radiation aux livres de ses avoirs dans Bytec. Le règlement horscours survenu récemment avec le fabricant américain de ses ordinateurs d'affaires Hypérion a également eu pour conséquence de soustraire d'importantes sommes à l'actif.

■ *NorTel se modernise*

Northern Telecom Canada Limited a inauguré officiellement hier ses nouvelles installations à son usine de commutateurs digitaux de Skyline Industrial Park, à Calgary.

Le président de Northern Telecom Canada, M. David G. Vice, a déclaré devant les invités réunis que la demande pour ces composantes s'était accrue de façon régulière de sorte à faire de Northern Telecom le leader mondial dans la distribution de ce type de centraux téléphoniques.

Les améliorations apportées à l'usine de Calgary furent réalisées moyennant des dépenses de capital de $ 15 millions. Selon M. Vice, elles devraient cependant en augmenter la capacité de production de près de $ 50 millions par année.

Northern Telecom a investi $ 500 million cette année pour réduire ses coûts et augmenter sa productivité.

■ *Circuits Hélix a la cote*

Le titre de la jeune compagnie québécoise de haute-technologie helix circuits comptait hier parmi les cinq titres les plus transigés à la Bourse de Montréal, en terme de volume.

Quelque 44,900 actions d'Hélix ont changé de mains au cours de la séance de vendredi. Le titre devait par ailleurs fermé à $ 11⅛, soit à un cours inchangé par rapport à la veille.

Dans un commentaire récent, l'analyste Philip Battaglia de Lévesque,Beaubien Inc. en recommendait fortement l'achat: « Nous pensons qu'Hélix offre l'occasion d'investir dans une industrie de pointe. Les circuits imprimés présentent moins de risques de désuétude sur le plan technique et moins de risques au niveau des produits grâce à la diversifications des divers secteurs de l'électronique. L'analyste devait aussi souligner le potentiel supérieur à la moyenne de croissance des bénéfices d'Hélix, la qualité de ses produits et la compétence des membres de la direction.

L'action d'Hélix fut inscrite à la Bourse de Montréal à l'été de 1983 au prix de $ 4.50 à la suite d'un financement public de $ 7 millions réalisé à la faveur du Régime d'épargne-actions du Québec. Même au niveau de prix actuel, l'action ne capitalise que 8.4 fois le bénéfice prévu pour l'exercice en cours. Les sociétés américaines comparables ont un coefficient de 12-15.

■ *Déboire de Petro-Canada à Terra-Nova*

Petro-Canada a annoncé hier qu'elle abandonnait le puit K-18 de Terra Nova au large de Terre-Neuve. La compagnie pétrolière a expliqué qu'elle n'avait pu délimiter des ressources pétrolières suffisantes pour en justifier l'exploitation commerciale.

Parmi les autres compagnies participant au projet figurent les sociétés Inter-City Gas, Denison Mines et Aberford Resources.

Ces trois sociétés ouvertes ont subi des sorts différents à la Bourse de Toronto hier. La première a perdu ⅛ à $ 9¼, la seconde a gagné ⅜ à $ 15¾ et la troisième est demeuré inchangée à $ 7¾.

■ *Senlac fusionnera*

Senlac Resources Inc de Toronto a signé une lettre d'entente avec Four Twenty-Seven Investments Ltd en vue de la fusion des deux entreprises.

La réalisation de ce projet demeure toutefois sujette à certaines conditions qui restent à être finalisées, a précisé la compagnie dans un communiqué.

Senlac prévoit un accord définitif entre les deux compagnies au cours du mois prochain. Les détails du plan seraient alors soumis aux actionnaires au début de 1985.

■ *En moins que quelques lignes...*

Steinberg inc a réalisé un bénéfice $ 3.3 millions pour la période de 12 semaines terminé le 20 octobre dernier, comparativement à $ 329,000 un an plus tôt. La chaîne de détaillants alimentaires a aussi annoncé son intention de fermer vingt de ses magasins affichant la bannière Valdi dans l'ouest du Canada. Le titre a perdu ¼ à $ 24¾ à la Bourse de toronto hier. La dernière transaction enregistré portait toutefois sur un lot brisé, lesquels se transigent habituellement à escompte.

La Banque de Colombie Britannique a approuvé hier un certain nombre de mesures annoncées précédemment afin de renflouer sa base de capital. La banque a également complété un placement privé d'actions et la fusion de ses activités avec BBC Realty Investors. Le titre a perdu ⅛ à $ 6¼ à la Bourse hier.

Consumers Distributing a réalisé un bénéfice de quatre cents l'action pour le dernier trimestre, contre neuf cents un an plus tôt. Le titre a perdu ⅛ de point à $ 6¾.

En créant Placement SNF

La Société nationale de fiducie se lance sur le marché des conseillers financiers

JEAN CHARTIER

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Placement SNF est la plus récente firme de conseillers financiers mise sur pied par une fiducie et elle gère déjà des portefeuilles de valeurs totalisant $ 150 millions. La Société nationale de fiducie a créé cette nouvelle filiale avec deux gestionnaires professionnels recrutés à la Fiducie du Québec au même moment où le Montreal Trust créait Montrustco.

Il y a maintenant une dizaine de firmes de conseillers en placement, outre les courtiers, à Montréal; deux autres fiducies et plusieurs compagnies d'assurance s'apprêtent aussi à entrer dans ce nouveau champ d'activité à la veille de l'ouverture des supermarchés financiers mis de l'avant par l'ex-ministre Parizeau.

Le nouveau président de Placement SNF, M. Gérald Gariépy, a déclaré au DEVOIR, lors d'une entrevue exclusive, qu'« Il y a maintenant 250 personnes au minimum à Montréal qui détiennent plus de $ 250,000 déposés dans une fiducie; ceux-ci n'obtiennent pas les conseils financiers adéquats dans la plupart des cas et nous nous proposons d'offrir ce service à cette clientèle. Même phénomène pour les caisses de retraite qui détiennent moins de $ 5 millions en dépôts; les grandes fiducies ne leur accordent pas l'attention nécessaire pour qu'elles obtiennent un très bon rendement ».

La Société nationale de Fiducie a été achetée de la Fédération des caisses d'entraide économique voici un an et demie par la Mutuelle des fonctionnaires du Québec. Celle-ci détenait déjà une compagnie d'assurance générale, La capitale, une société nommée L'immobilière, et une compagnie d'assurance, La mutuelle-vie du Québec. La SNF a été achetée pour un montant supérieur à la valeur aux livres qui était de $ 6.2 millions au 31 décembre 1983; la Caisse de dépôt s'est porté acquéreuse d'un bloc de 20 % des actions de la SNF.

Originellement, la SNF avait été créée par la Société Saint-Jean Baptiste mais elle n'a plus rien à voir avec ce mouvement puisque celui-ci a été payé par la Fédération des caisses d'entraide économique voici quatre ans pour toutes ses actions détenues. La SNF gère $ 1.1 milliard de biens et son actif est de l'ordre de $ 120 millions.

Son président, M. Louis Cusson, a expliqué au DEVOIR que cette fiducie montréalaise est très rentable puisque ses bénéfices par action ont atteint $ 3.40 en 1983 tandis que la valeur aux livres s'établissait à $ 18.25. C'est un rendement de plus de 15 % et ce phénomène est susceptible de se répéter au cours des prochaines années, estime-t-il.

Récemment, la SNF a déménagé de son ex-siège social, sis au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke, dans un immeuble du boulevard Maisonneuve ouest. C'est l'administration de l'Université du Québec qui occupera les anciens locaux de la SNF achetés par deux investisseurs privés. La SNF loue ses nouveaux bureaux de L'immobilière, la filiale de la Mutuelle des fonctionnaires.

La SNF s'était spécialisée avant la création de Placement SNF dans l'administration des Régimes enregistrés d'épargne retraite. La SNF est grossiste pour les cinq grands courtiers francophones de Montréal, à savoir Lévesque Beaubien, Geoffrion Leclerc, McNeil Mantha, Molson Rousseau et Tassé et associés. La SNF administre de 55,000 à 60,000 REÉR présentement. Seule la Fiducie du québec en administre davantage à Montréal.

À un certain moment, le président de la SNF prévoit que le marché des REÉR va devenir saturé. Voici quelques années, les rentes viagères ont été stoppées par le gouvernement fédéral. Il a fallu trouver de nouveaux marchés. La SNF offre en outre un nouveau produit cette année qu'elle appelle le REÉR hypothécaire autogéré. C'est un nouvel outil fiscal autorisé depuis le mois de janvier et qui consiste à se prêter à soi-même sa propre hypothèque via son REÉR; ceci autorise aussi le transfert de ses nouvelles cotisations dans un REÉR à titre de diminution d'une première hypothèque détenue auprès d'une institution financière. Le calcul et les déductions fiscales sont fort compliqués et la SNF prend le leadership dans la mise en disponibilité de ce nouveau véhicule financier.

Le président de la SNF précise que sa fiducie s'est aussi dotée récemment d'une autre filiale, une société de leasing, nommée Lutex et sise à Ville Mont-Royal. M. Cusson précise qu'une telle société fournit un débouché pour les capitaux de la SNF puisqu'il faut financer l'équipement nécessaire.

La principale firme de conseillers en placement établie à Montréal voici 20 ans, celle de Jarilowsky, Fraser créée voici 20 ans, détient $ 2 milliards de biens gérés. Bolton Tremblay, créée à la même époque gère $ 800 millions.

La génération suivante de conseillers apparue en 1970 comprend notamment Canagex avec un portefeuille de titres totalisant $ 1.1 milliard. La compagnie Canagex créée par la BN et prise en charge par ses employés a été achetée par La Laurentienne. Timmins et associés a pour sa part des biens sous gestion de $ 700 millions approximativement.

Parmi les principaux gestionnaires de fonds privés montréalais, on compte aussi Montreal Investment Management, McLean Budden et Griffin Investment. Cette dernière firme gère des biens totalisant approximativement $ 250 millions. Montrustco, du Montreal Trust, est la dernière née avec des biens gérés de l'ordre de $ 1.1 milliard.

La rumeur veut que le Trust général et le Trust Royal soient aussi à préparer la naissance de firmes de conseillers en placement. Plusieurs compagnies d'assurance, telles Les Prévoyants et L'Alliance concoctent la même chose.

Le président de Placement SNF, M. Gariépy, précise que sa firme recommande présentement à ses clients privés et aux caisses de retraite de détenir une position de l'ordre de 50 % en actions. Pour les compagnies d'assurance, la loi n'autorise pas une proportion aussi élevée de capital à revenu variable.

Il estime que nous sommes au début d'une revirement à la hausse de tendance boursière. Éventuellement, il proposera à ses clients de diminuer de 50 à 20 % la position boursière et le replie vers des secteurs défensifs mais on n'en est pas là. Il recommande notamment des titres de haute technologie comme CAE et Spar Aerospace de même que des titres métallurgiques pour profiter de la baisse éventuelle de la devise américaine. Alcan lui apparaît un bon achat présentement mais il ne recommande pas de conserver cette position à long terme. Falconbridge et Placer sont aussi choisis pour leur force dans les métaux de même qu'Inco bien que cette compagnie soit très endettée.

Il recommande en outre les titres aurifères car le prix de l'or pourrait bien pousser de $ 340 à $ 450 d'ici à un an bien qu'à long terme, l'or ne l'inspire pas particulièrement. Il favorise également les compagnies de fiducie car celles-ci sont en meilleure posture que les grandes banques parce qu'elle ne détiennent pas de prêts douteux aux pays d'Amérique latine. Les fiducies sont pleinement appareillées, dit-il, et leur situation financière est bien meilleure que celle des banques.

Steinberg a mis fin à l'érosion de son marché et augmenté ses ventes de 15 %

CLAUDE TURCOTTE

Les résultats de Steinberg pour le premier trimestre se terminant le 20 octobre 1984 indiquent une augmentation de 15 % des ventes de sa division du Québec, où ses supermarchés, globalement, n'en demeurent pas moins encore déficitaires.

Le rapport trimestriel de l'entreprise, communiqué à l'occasion de l'assemblée annuelle hier, montre cependant un bénéfice net de deux cents par action, comparativement à une perte de 32 cents pour le trimestre correspondant l'an dernier.

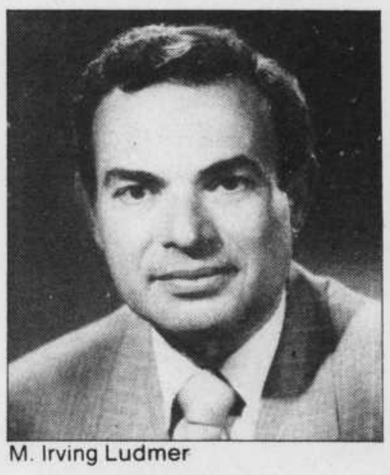

M. Irving Ludmer

« Le bénéfice du trimestre a de nouveau été durement touché par le marnque de rentabilité de la division des supermarchés du Québec. Malgré l'amélioration du chiffre d'affaires au Québec, l'accroissement des frais d'exploitation et la réduction des marges ont à nouveau produit des pertes dans cette division », a déclaré M. Irwin Ludmer, président et chef de l'exploitation.

M. Ludmer a expliqué que le programme de restauration de plusieurs magasins est un facteur important dans l'augmentation des frais d'exploitation. Il n'a toutefois pas voulu donner le montant exact des investissements qui ont été fait jusqu'à maintenant. « Plusieurs millions », a-t-il répondu laconiquement. La restauration ne vise pas seulement les supermarchés; elle s'applique également aux magasins Miracle Mart. Lorsque dans un même centre d'achat, il y a un magasin Steinberg et un Miracle Mart, on essaie alors de coordonner le réaménagement des deux.

Quoiqu'il en soit, l'effort fait dans les magasins du Québec commence à rapporter des fruits, puisque que dans le trimestre finissant le 20 octobre, les ventes au Québec ont augmenté de 15 %; pour l'ensemble des magasins au Canada, l'augmentation est de 13.3 %. Le chiffre d'affaires de Steinberg et de ses filiales s'est accru de 13.2 % pour atteindre $853,160,000.

Chez les filiales, Valdi Inc. a accusé une baisse de son chiffre d'affaires, en raison de la fermeture de sept magasins dans les provinces de l'Ouest. Smitty's Super Valu Inc., aux Etats-Unis a augmenté son chiffre d'affaires de 9.3 %. Le bénéfice provenant de la participation de Steinberg dans Sucre Atlantique Ltée a connu une augmentation sensible. Mais, c'est encore le secteur immobilier, avec la filiale Ivanhoe, qui donne à Steinberg le meilleur rendement et qui assure à l'entreprise une grande solidité financière.

« Nous prenons actuellement des mesures en vue de réaliser le plein potentiel de nos terrains non aménagés au Québec, en Ontario et dans le sud-ouest des Etats-Unis », a indiqué M. Ludmer.

La situation financière de Steinberg amène maintenant les analystes financiers à reviser leur opinion sur cette entreprise. Ainsi, M. Martin Kaufman de Nesbitt Thompson Bongard mentionnait dans un bulletin au début du mois de novembre que « la glissade prolongée de Steinberg sur le marché québécois a pris fin et en outre un certain nombre de problèmes de fonctionnement et de difficultés internes se sont atténués ».

M. Kaufman pense que les formules de supermarché et de Marché du jour vont aider à la hausse des profits. Il prévoit par ailleurs qu'il y aura moins de pertes dans les dépanneurs La maisonnée.

Au fait, on a fait part hier de quelques nominations, dont celle de M. Claude Allard en remplacement de M. Gaston Frigon au poste de président de Franchise Plus Inc., la filiale qui s'occupe des franchises de La maisonnée.

M. Allard relèvera pour sa part de M. Morris Ladenheim, qui a déjà la surveillance des magasins Jadis et Valdii et qui vera désormais au bon fonctionnement du Marché du jour et de Cinq Saisons. Enfin, M. Norman Auslander a été nommé vice-président exécutif à la Division des supermarchés pour le Canada.

Les projets de restauration se poursuivront en 1985, notamment à Dorval, Place Bourassa et à Ste-Foy. On a virtuellement pris la décision de construire un autre Magasin du jour dans le West Island.

M. Ludmer disait aux actionnaires hier que « Steinberg est une entreprise québécoise. C'est ici au Québec que le revirement auquel nous travaillons aura le plus d'impact sur notre rentabilité et c'est ici que les nouvelles initiatives sont déjà les plus apparentes ».

Par ailleurs, le président du conseil, M. Melvyn A. Dobrin, a lui aussi parlé de reconstruction dans son allocution. « Il nous a fallu renoncer aux solutions superficielles et à l'illusion des tours de passe-passe et plutôt revenir aux fondements mêmes sur lesquels Steinberg a été érigé et sur lesquels elle repose encore aujourd'hui ».

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le « miracle beauceron »

Pour poursuivre sa progression, la Beauce devra asseoir sa base industrielle sur de nouveaux produits

JACQUES COULON
(collaboration spéciale)

SAINT-GEORGES — Même si l'économie beauceronne est, dans l'ensemble, en bonne santé — cinq nouvelles entreprises ont été créées pendant les huit premiers mois de l'année et Culinar Inc., entre autres, investira une quinzaine de millions de dollars au cours des deux prochaines année —, le boom des années 1974-80 est maintenant passé et les industriels de la région vont être obligés de trouver des idées nouvelles, de prospecter des domaines avec lesquels ils ne sont pas particulièrement familiers.

« On ne peut plus rien faire dans les secteurs traditionnels hautement saturés tels le textile et la confection de vêtements, le meuble, les produits en bois de toutes sortes, la fabrication de portes et fenêtres, etc, confiait M. Serge Roy, directeur général du Conseil économique de Beauce, lors d'une récente entrevue à Saint-Georges.

Paradoxalement, ces secteurs saturés sont, avec celui de l'alimentation, ceux qui comptent le plus grand nombre d'employés et d'entreprises, essentiellement petites, à l'exception bien sûr du géant Culinard Inc. La plupart d'entre elles n'ont pas plus de 20 employés, beaucoup même seulement trois ou quatre, et des fusions devront fatalement se produire dans un proche avenir.

Par exemple, telle entreprise de sciage qui n'a que deux employés, pourrait s'associer à une autre, qui, elle, prépare ce même bois pour la vente commerciale et n'a elle aussi que deux employés... Culinar même, qui détient 90% du marché de la pâtisserie industrielle et figure parmi les 200 plus importantes compagnies canadiennes, est constamment à la recherche de nouveaux produits, de « créneaux » à occuper même si son niveau d'activité demeure remarquable dans la conjoncture actuelle.

À Sainte-Marie, Normand Poulin, directeur général de la Société d'expansion de Nouvelle-Beauce, abonde dans le même sens que son collègue de Saint-Georges. « Le secteur traditionnel peut encore prospérer, dit-il, mais la création de nouvelles unités n'est pas souhaitable, et d'ailleurs les divers programmes gouvernementaux d'aide à l'expansion et à l'implantation d'industries n'y sont pas favorables ».

Normand Poulin déclare que des études ont été faites pour se lancer dans la fabrication de produits bien spécifiques qui actuellement ne sont faits ni au Québec ni ailleurs au Canada. Certains dossiers — confidentiels, précise M. Poulin — sont en cours d'évaluation et pourraient donner lieu à de nouvelles orientations industrielles avec des partenaires étrangers. Un exemple typique du développement de secteurs neufs est Bose Canada Inc., établie depuis bientôt quatre ans à Sainte-Marie, et dont la majeure partie de la production (enceintes acoustiques, systèmes de son) est expédiée à l'étranger.

Petite région éloignée des principaux centres urbains, sans ressources naturelles importantes, avec une agriculture déficiente et un réseau de communications — routes et chemin de fer — que les industriels jugent « mauvais », la Beauce n'en continue pas moins d'avoir le plus faible taux de chômage (environ 9.2%) et la plus forte concentration d'entreprises. Plusieurs compagnies qui au cours des années 1980-82 avaient fermé leurs portes ont depuis repris leurs activités ou ont été remplacées par d'autres.

Pour Serge Roy, le « miracle beauceron » tient à une formule toute simple qui continue de faire ses preuves : « On s'est appliqué à développer la base, ce qu'on avait déjà, et à produire des biens et services *exportables* ».

Malgré la récession, le chômage qui frappe durement chez les voisins — Thetford-Mines et la région de l'amiante —, Saint-Georges et la zone périphérique connaissent une prospérité réelle. Le taux d'acquisition y est très fort : sur 110 entreprises, 104 sont la propriété de Beaucerons. « Saint-Georges, dit encore M. Roy, a doublé sa population en douze ans. Le prix des terrains et des immeubles augmente vite. La construction marche très fort depuis deux ans et c'est peut-être la seule ville du Québec où l'on construit une grande école primaire ».

Parmi les projets immédiats, on compte un village vacancez Beauce-Appalaches, situé sur la route 112 et englobant le mini-centre de ski du mont Orignal, et une maison régionale de la culture, du tourisme et de l'industrie, à Saint-Georges.

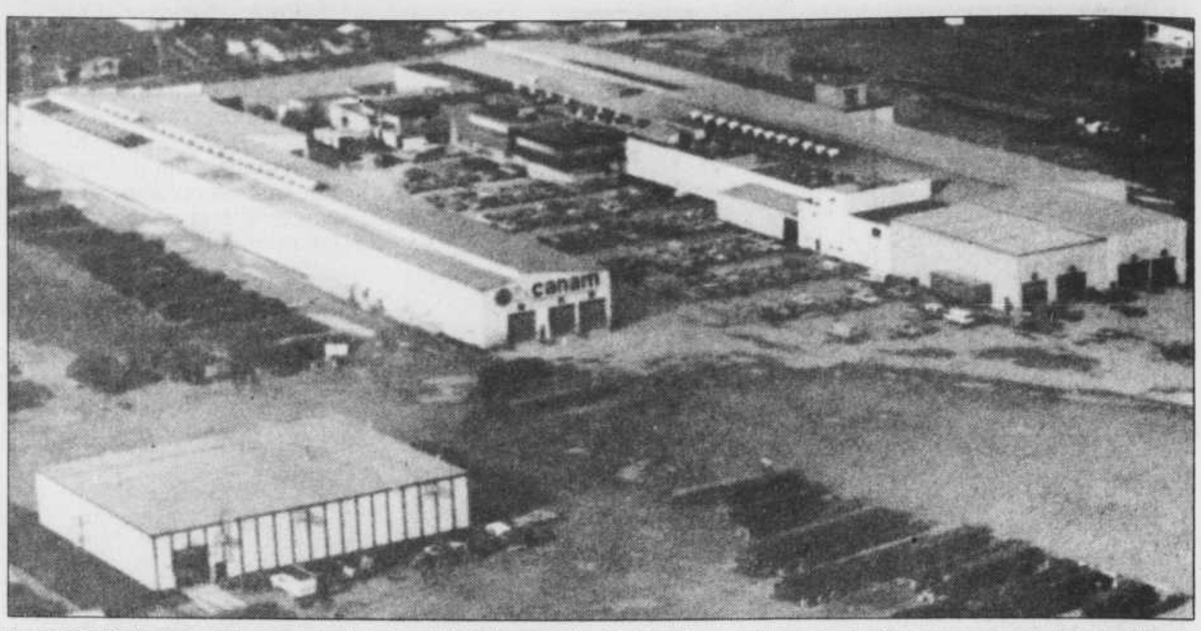

La société Canam-Manac, dont ont voit ici l'usine de St-Gédéon, est souvent citée comme un des meilleurs exemples du « miracle beauceron ».

INFORMATIQUE

MIKE FUHRMANN
de la Presse canadienne

Il faut manipuler les minidisques avec prudence

Les propriétaires de mini-ordinateurs sont généralement très prudents lorsqu'ils manipulent leurs minidisques souples. Et ils ont bien raison. Un seul faux mouvement et une journée de travail pourrait être effacée de ce vecteur mémoriel.

On conseille donc de ne pas fumer à proximité: échapper de la cendre sur une disquette est comme tenter de débosseler une voiture à coups de masse. Par ailleurs, toucher la surface exposée d'une disquette signifie une perte immédiate de données. Enfin, il ne faut jamais les placer à proximité d'un moteur électrique ou d'une source magnétique.

Malgré les précautions dont on les entoure, toutefois, ces minidisques souples, fragiles feuilles de plastique très minces, conservent-ils perpétuellement les informations dont on les a alimentés?

« Il est certain que les minidisques possèdent une espérance de vie propre », affirme Mark Welland, gérant des ventes d'un fabricant, Maxel of America.

« En théorie, ces minidisques sont éternels », ajoute-t-il. Mais, en réalité, un minidisque souple mis à contribution et entreposé de façon adéquate « pourrait durer 50 ou 100 ans ». Ces instruments étant en circulation depuis quelques années seulement, personne ne peut malheureusement se prononcer sur leur durée de vie réelle.

Par mesure de sécurité, toutefois, M. Welland suggère à l'utilisateur de recopier sur un minidisque neuf toutes les informations entreposées sur une première disquette, à tous les dix ans. Il admet par ailleurs que ce laps de 10 ans a été fixé de façon arbitraire et ne repose sur aucune donnée scientifique.

Pour ce qui est des minidisques en constante utilisation et soumis à l'usure normale des mécanismes de l'ordinateur, les tests ont prouvé qu'ils survivent à 10 millions de « passes », soit aux contacts entre le minidisque et le mécanisme qui transfère les informations. Cela représente l'équivalent de plus de 50 ans d'utilisation quotidienne intensive. Et, encore là, M. Welland affirme qu'il s'agit de chiffres conservateurs.

Par ailleurs, toute défectuosité fonctionnelle du dispac peut réduire un minidisque en charpie en une seule journée.

« Les minidisques souples sont beaucoup plus résistants qu'on le croit », croit bon d'ajouter M. Welland.

Il admet ne pas insister sur la durabilité des minidisques, lorsqu'il en parle à ses clients. « Nous désirons que les utilisateurs fassent preuve de prudence », dans leur manipulation, afin qu'ils ne perdent pas de précieuses informations par suite d'une imprudence. Après tout, dans l'éventualité d'un désastre, la victime a souvent tendance à blâmer le fabricant plutôt que son étourderie.

Désaccord entre la SGF et Pechiney

MONTREAL (PC) — La Société générale de financement et l'entreprise française Pechiney ont suspendu temporairement leurs négociations sur le prix que retirera éventuellement la première de la vente des lingots d'aluminium qui seront produits à l'Aluminerie de Bécancour Incorporée. Les deux sociétés réalisent ce projet ensemble.

Rentré de Paris il y a quelques jours, le vice-président aluminium de la SGF, M. Manley Schultz, a indiqué qu'il avait été impossible de s'entendre sur le prix que retirera la SGF pour sa part des lingots qu'elle vendra à Pechiney.

M. Schultz a toutefois noté au cours d'une interview, vendredi, que les discussions n'étaient pas rompues. Il n'a pas pu dire dans combien de temps les deux parties pourraient en arriver à une entente. Il s'agit de négociations normales où chacun essaie de faire valoir ses intérêts, a-t-il souligné.

Selon les clauses du projet, les partenaires dans l'aluminerie doivent voir à leur approvisionnement en alumine et à la vente de leurs produits finis.

La SGF a des intérêts de $375 millions, soit de 25 %, dans l'aluminerie de $1.5 milliard. Pechiney détient 50 % des intérêts et l'autre quart appartient à la société américano-nippone Alumax Corp. Contrairement aux deux dernières, la SGF ne possède pas d'usine de transformation vers où expédier sa part de lingots produits.

C'est pourquoi, après avoir négocié avec plusieurs compagnies pour obtenir l'alumine brute, la SGF doit trouver un acheteur pour les 57,000 tonnes de lingots d'aluminium fini qui lui reviendront annuellement avec le fonctionnement de Bécancour.

Pechiney est actuellement en meilleure position pour discuter, car il y a surproduction d'aluminium dans le monde et, il y a quelques mois avant de repartir à la hausse, les prix du lingot avaient connu une chute.

La SGF a presque assuré son approvisionnement en alumine avec Pechiney. Dans ses négociations, toujours avec Pechiney, sur la vente de sa part de lingots, elle songe à se réserver l'option sur une partie de ces lingots, advenant la création d'une usine de transformation de l'aluminium au Québec.

L'aluminerie de Bécancour devrait commencer à produire ses premiers lingots en juillet 1986.

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique **«rendez-vous»** du **DEVOIR.**

Tous les vendredis, la rubrique **«rendez-vous»** regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Francine Gingras: **844-3361**

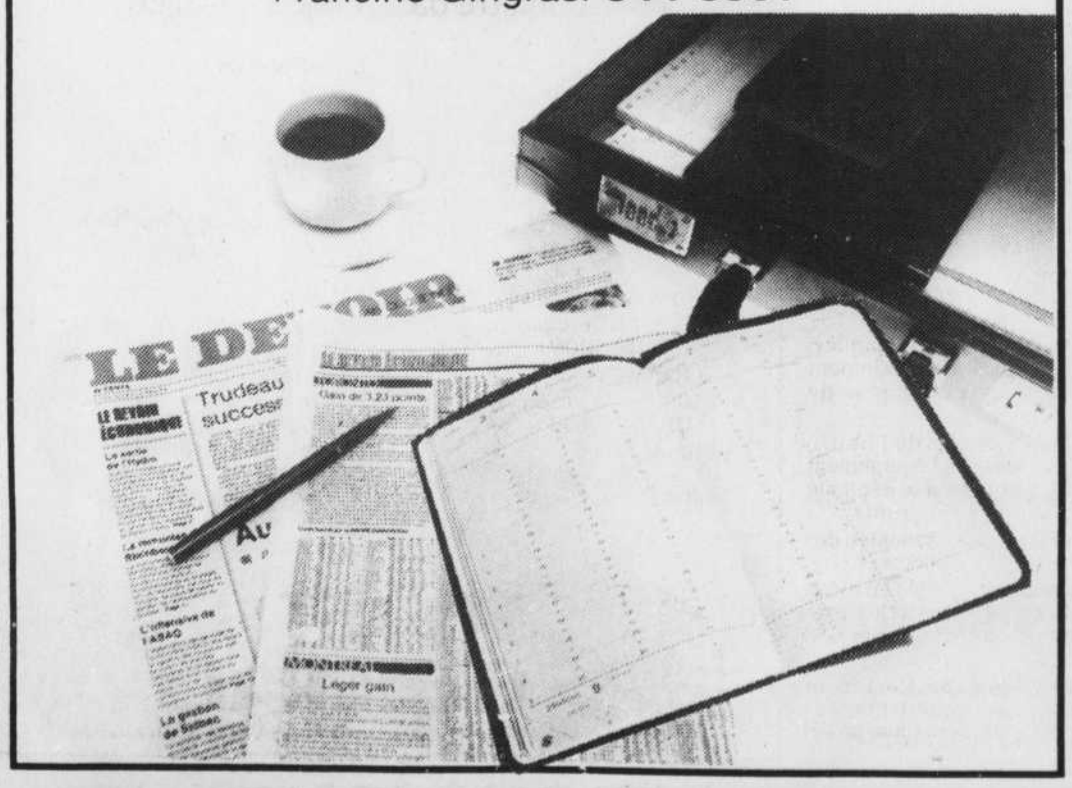

Répondez à notre appel...

sortez de votre isolement

et joignez-vous au Publicité-Club de Montréal, la plus importante association francophone des professionnels de la publicité.

Une association qui offre des bénéfices tant sur le plan professionnel que sur le plan des services, tels que:

- Répertoire des membres
- Déjeuners-causeries
- Déjeuner de Noël
- Rencontres «5 à 7» exclusives
- Séminaires spécialisés
- Cours de gestion publicitaire — HEC
- Contacts influents dans le milieu de la publicité, des communications et du marketing
- Journal «Le Publicitaire»
- En primeur — le Festival international du film publicitaire
- Activités sportives: «Publicipiades»
- Taux avantageux en assurance-vie et en assurance générale
- Concours de la publicité française
- Gala annuel de la publicité

Pour tous renseignements, communiquer avec l'un des membres du Comité de recrutement, qui vous parrainera, ou faites-nous parvenir le bon ci-contre dûment rempli

Nom: ____________ Tél.: ____________

Adresse: ____________

Code postal: ____________

Retourner au: Publicité-Club de Montréal
1010, rue Ste-Catherine Ouest, Bureau 639
Montréal (Québec) H3B 1G3
Tél.: 875-2565

MEMBRES DU COMITÉ DE RECRUTEMENT
Fernand Lacourse 285-6991
Jean-Pierre Galardo 327-5345
Suzane David 845-4153
Jacques Paradis 870-2002
Claire G. Lemieux 845-5141
Lise Pinard 866-4751
Jean Bergeron 282-2780
Monique Clairoux 861-8421

Création et réalisation Imagraphis

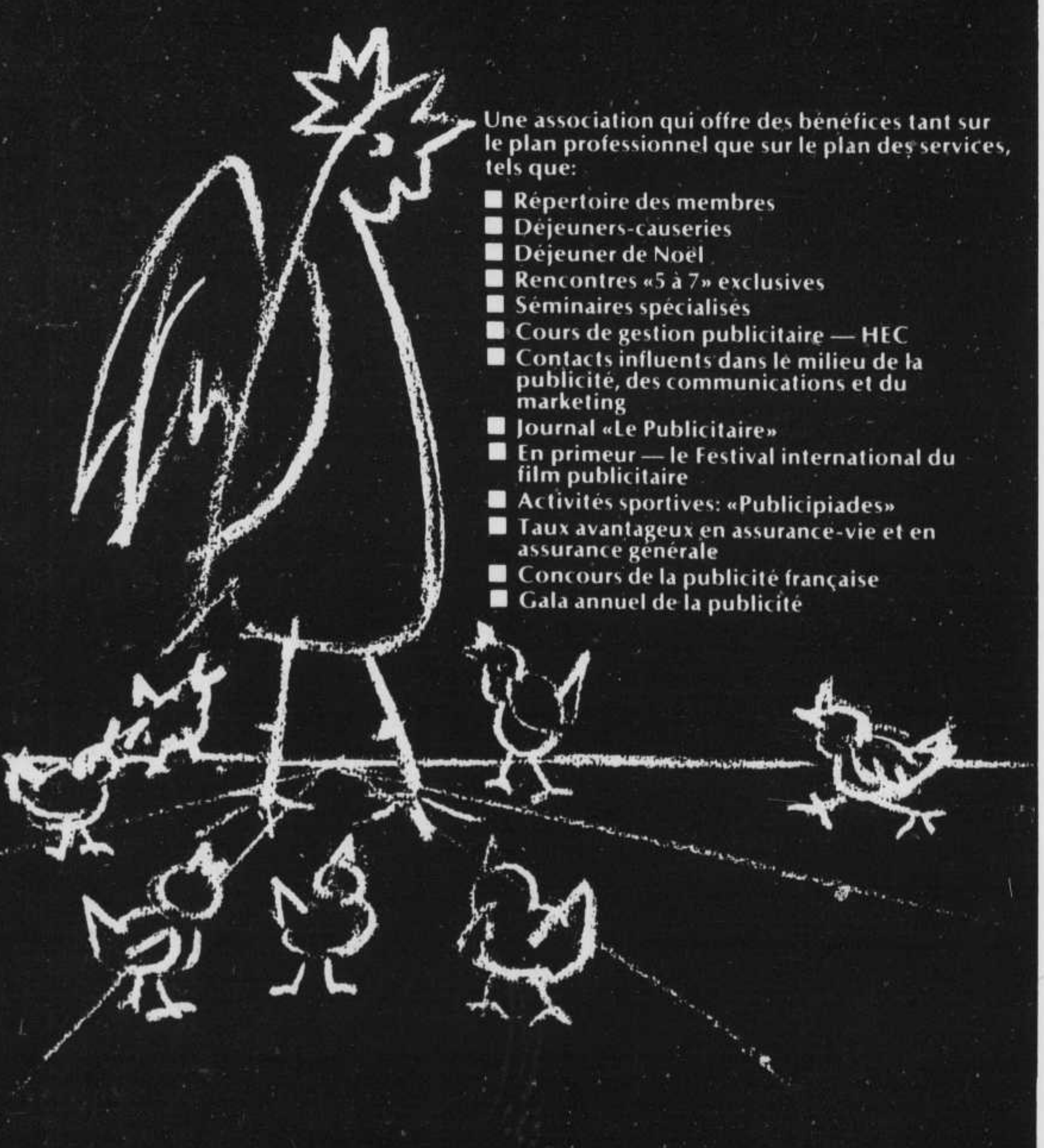

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Selon la designer Chantal Gagnon

Dans la mode, il faut du culot et foncer pour réussir

MARKETING

Caboche
designer québécoise

Mme Chantal Gagnon

Photo Jacques Grenier

DANIEL LEMIEUX
(collaboration spéciale)

« La mode est un milieu de requin. Pour y survivre il faut être tout aussi vorace ». Designer de vêtements féminins et propriétaire des magasins Caboche, Mme Chantal Gagnon, qui participe actuellement au salon Via Design dans le but de promovoir ses dernières créations est catégorique: « Pour réussir il faut du culot et foncer ».

Les grandes chaînes, qui contrôlent le marché, imposent les règles du jeux en raison de leur taille et de leurs pouvoirs de négociation. Bien souvent un designer ne percera que si une de ces chaînes acceptent de diffuser ses créations. Qui plus est, si les quelques critiques et journalistes de la presse montréalaise les ignorent dans leurs pages de modes, alors, la reconnaissance de leurs « griffes » sur le marché peut s'avérer long et pénible.

D'autre part, les jeunes designers sortent souvent d'une école de mode avec une formation axée principalement sur la création et la production, et sont donc peu familiers avec les différents aspects de la commercialisation de leurs produits.

Fondée à St-Hyacinthe il a tout juste huit mois, Caboche vient d'ouvrir un deuxième magasin à Montréal et négocie actuellement la distribution de sa ligne Printemps/Eté à travers un réseau de boutiques et un grand magasin. Le développement rapide de Caboche surprant. Il est attribuable, selon la jeune entrepreneur, à l'accessiblité de ses vêtements: « Mes clientes sont de toutes âges. Elles ont entre 25 et 50 ans. Ce qu'elles veulent, ce sont des vêtements nouveaux, innovateurs, recherchés. J'ai des clientes dans la vingtaine et la quarantaine qui ont achetés les mêmes ensembles, et ils leurs allaient bien à tous les deux ».

« Trop souvent, continue-t-elle, les designers créent des vêtements en fonction d'eux-mêmes et ne tiennent pas comptent des véritables besoins et réalités des gens. Ainsi voit-on des vêtements qui sont un peu le reflet des « fantasmes » de leurs créateurs ».

Profitant de l'aide financière et technique fournie par le ministère de l'Industrie et du Commerce aux producteurs désireux d'exporter, Caboche espère pénétrer le marché new-yorkais et torontois dès 1985. « Pour percer et réussir, il faut se servir au maximum des éléments en place », mentionne Mme Gagnon, en faisant allusion à l'aide gouvernamentale dont elle bénéficie actuellement pour exposer au salon Via Design. L'exposition est un outil de promotion efficace car elle rassemble les gens intéressés par tout ce qui est design. Déjà, Mme Gagnon a établi des contacts « intéressants » avec certains boutiquiers et prévoit participer à d'autres expositions.

Une centaine de Montréalais se retrouvent coincés dans une fraude immobilière évaluée à $10 millions

ROLLANDE PARENT

MONTREAL (PC) — Quelque 150 transactions immobilières totalisant une fraude présumée de $10 millions ont nécessité mercredi une douzaine de perquisitions policières à Montréal et à Laval dans les bureaux d'un avocat, d'un ex-avocat, de trois notaires, d'institutions financières et d'une firme d'évaluation d'immeubles.

Les enquêteurs de la CUM ont saisi une centaine de boîtes de documents relatifs à des transactions effectuées au Plateau Mont-Royal, à Ville Eymard, à Saint-Henri et à Verdun, entre le premier janvier 1983 et le 14 novembre dernier.

Les policiers croient qu'ils devront consacrer de trois à quatre mois à étoffer leurs preuves pour être en mesure de porter des accusations de fraude contre 15 à 20 personnes.

Les policiers Gilbert Coté, André Ménard et John Keays ont expliqué comment fonctionnait cette affaire.

Apparemment les fraudeurs proviennent de sociétés de gestion et d'une société d'évaluation qui trompaient des institutions bancaires et une centaine de prête-noms.

Le scénario s'articule ainsi: une société de gestion achète un duplex ou un triplex qu'elle paie $20,000.

Désireuse de la revendre, elle demande ensuite une nouvelle évaluation à un évaluateur travaillant pour une société dotée d'une bonne crédibilité.

L'évaluateur complice gonfle la valeur de la maison jusqu'à deux et trois fois la valeur réelle. De $20,000, elle passe à $40,000 ou $60,000.

On s'emploie ensuite à dénicher une personne ayant un bon dossier de crédit. On lui offre $1,000 pour qu'elle prête son nom dans une transaction immobilière.

Une fois gagnée la confiance de la personne qui croit qu'elle ne sert que de prête-nom, on fait une demande d'emprunt hypothécaire pour financer l'achat de $60,000.

La banque ne se fait pas tirer l'oreille puisque la capacité de crédit de l'emprunteur est bonne et qu'une maison sérieuse d'évaluation a établi la valeur de la maison.

Le changement de propriétaire se fait. Un bénéfice de $40,000 est alors réalisé. La plupart du temps il n'y a souvent aucune mise de fonds grâce à la complicité présumée des notaires.

Au cours des premiers mois, les versements hypothécaires sont bel et bien acquittés au nom de l'homme de paille par la société de gestion ou des intermédiaires.

L'affaire se gâte quand les institutions prêteuses ne recevant plus les remboursements hypothécaires envoient un avis de 60 jours au propriétaire dont le nom apparait sur le titre de propriété.

Du même coup, le prête-nom commence à comprendre qu'il a été berné, qu'il est propriétaire malgré lui, et qu'à défaut de payer les mensualités il risque de voir saisir ses biens.

S'il se révèle incapable d'acquitter sa dette, la banque peut reprendre la propriété mais elle réalise qu'elle ne peut en tirer qu'un montant correspondant à la moitié ou au tiers de la valeur estimée.

Parmi la centaine de prête-noms, on retrouve des chauffeurs d'autobus, une journaliste et une administratrice.

L'enquêteur André Ménard qui travaille à ce dossier considère que les fraudeurs ont fait preuve de beaucoup d'habileté et qu'il faudra énormément de recherches dans les dossiers saisis pour départager la part de fraude de chaque intervenant.

Sa tâche sera rendue difficile du fait que, pour brouiller les pistes, chaque immeuble a été l'objet d'une dizaine de transactions notariées au cours du même mois.

L'affaire a été déclenchée par le dépôt d'une plainte provenant d'une institution financière, au début d'octobre. De fil en aiguille on a découvert l'ampleur de la fraude.

La publication de cette affaire a d'ailleurs valu aux enquêteurs de la police de la CUM plusieurs appels de Montréalais inquiets de s'être fait prendre.

Au téléphone, le détective André Ménard a indiqué qu'il avait reçu une bonne dizaine d'appels et qu'il en était de même pour son collègue dans ce dossier.

A première vue, le policier croit que les gens qui lui ont téléphoné pour raconter leur histoire ont été trompés par les mêmes personnes sur lesquelles porte l'enquête en cours.

Devant l'ampleur de la tâche, les deux enquêteurs ont réclamé du renfort pour dépouiller les 100 boîtes de documents saisis mercredi lors d'une dizaine de perquisitions à Montréal et Laval et pour investiger ces nouveaux cas.

Les policiers soupçonnent un avocat, un ex-avocat, trois notaires, un évaluateur professionnel et des sociétés de gestion d'avoir participé à environ 150 transactions frauduleuses de duplex et triplex situés au Plateau Mont-Royal, à Ville Eymard, à Saint-Henri et à Verdun.

L'affaire a été déclenchée au début d'octobre par le dépôt d'une plainte provenant d'une institution financière. La banque en question n'arrivait pas à se faire payer certaines mensualités hypothécaires. Celui dont le nom apparaissait sur les titres de propriété jurait qu'il n'était pas le véritable propriétaire et qu'il avait simplement prêté son nom contre $1,000.

Les profits des sociétés canadiennes ont augmenté de 3.2 % au troisième trimestre

OTTAWA (PC) — Les profits de l'industrie, le secteur du papier en tête, ont poursuivi leur ascension au cours du troisième trimestre cette année a révélé Statistique Canada.

Les chiffres préliminaires indiquent que les profits avant impôt, compte tenu des facteurs saisonniers, ont enregistré une hausse de 3.2 % par rapport au deuxième trimestre pour atteindre $9 milliards.

Cette évolution reflète les taux de croissance de 3.6 et 3.4 % enregistrés au cours des deux premiers trimestres de 1984 et constitue le neuvième trimestre consécutif de croissance des profits désaisonnalisés avant impôt, note l'agence fédérale.

« Ce taux élevé de profit n'a été dépassé qu'une seule fois, au cours du premier trimestre de l'année 1980, alors que les profits avant impôt avaient atteint le niveau record de $9.3 milliards », ajoute l'organisme.

Cependant selon un analyste attaché à l'agence, M. Bill Potter, n'eût été la vigoureuse augmentation des profits dans l'industrie du papier, passés de $256 à $343 millions, de concert avec de solides augmentations dans un certain nombre d'autres industries, la situation des profits aurait été nettement moins brillante.

L'organisme fédéral a précisé que 25 des 44 industries ont affiché des augmentations de leurs profits au cours du trimestre.

Dans le cas du secteur du papier, les gains ont été dûs principalement à des augmentations des prix de vente.

Ce sont les industries de l'imprimerie, de l'édition et de l'équipement de transport qui ont subi le déclin le plus important de leurs profits.

Plus tôt cette année, la montée des taux d'intérêt avait également entraîné pour les sociétés un affaiblissement de leur capacité de prélever les frais d'intérêt sur leurs profits courants.

Toujours d'après M. Potter, la montée des profits reflète généralement l'amélioration continue de l'économie.

LIVRES

JOCELYN COULON
(collaboration spéciale)

L'Économie de demain

* Peter Drucker, *Vers une nouvelle économie,* Éditions InterÉditions, 1984, 238 pages.

Dans une société qui a connu depuis 1973 deux chocs énergétiques et qui vit une crise économique permanente, les vieilles recettes du keynesianisme ne fonctionnent plus. Peter Drucker, journaliste au Wall Street Journal, rappelle que l'idée de stimuler la demande pour faire augmenter l'offre, donc la production, ne répond plus à notre réalité économique. « La stimulation de la demande devait créer automatiquement et inévitablement investissements et emplois » disait Keynes, qui comptait bien sur l'action du gouvernement. Pour Drucker, cette équation est périmée et nos sociétés capitalistes, qui « subissent de profondes mutations tant dans la structure de la population que dans le rôle et les performances des institutions établies et apparamment stables », doivent se diriger vers une nouvelle économie où l'on fera plus de place à la micro-économie qu'à la macro.

Peter
Drucker
Vers
une nouvelle
économie
InterEditions

Ce sont donc les petites entités économiques, « les organisations comme les entreprises, les hôpitaux ou les universités » qui faconnent actuellement la nouvelle économie de demain. Drucker, qui a parcouru le monde pour le célèbre quotidien américain, nous expose, dans ce livre composé d'articles déjà publiés, leurs problèmes et leurs réussites et rappelle que si l'État n'est pas mort, son rôle devra diminuer et surtout s'harmoniser avec le secteur privé. « La prochaine théorie économique devra réussir ce qui a toujours été, tout au long de l'histoire de la pensée économique, les termes d'une alternative sinon opposés : la micro-économie et la macro-économie; l'économie réelle des produits et du travail et l'économie symbole de la monnaie et du crédit. »

Modèle entre les modèles, le Japon a constamment pratiqué l'interaction entre le secteur public et le secteur privé. Selon Drucker, ce tandem continuera à fonctionner. Cependant il devra affronter dans les prochaines années des problèmes fondamentaux qui toucheront sa structure et ses valeurs sociales. Ainsi, à cause de l'augmentation des salaires et du vieillissement de la main-d'oeuvre, le Japon devra pratiquer la politique de la production partagée. Le pays fournirait la matière grise et le tiers monde une main-d'oeuvre compétitive. D'ailleurs cette solution arrive « à temps » puisque « la moitié des hommes qui arrivent sur le marché du travail ont une formation universitaire, espèrent de bon salaire et ne désirent pas effectuer de travail manuel. » Pour Drucker, « l'augmentation si rapide des coûts de base de l'économie japonaise met en péril la cohésion de la société japonaise. C'est le plus grand danger qui menace à la fois la position économique du Japon dans un monde compétitif et son ordre social. »

Étant donné la position primordiale de l'entreprise dans le système capitaliste, Drucker pense qu'elle devra changer certaines habitudes pour éviter la stagnation. La gérance de la productivité du capital, tant matériel qu'intellectuel, est d'une grande importance dans un monde où la concurrence est féroce. Comme la productivité du travailleur intellectuel est difficile à évaluer, les dirigeants d'entreprises devront se pencher sur la façon de l'améliorer. Éviter la surcharge de travail bureaucratique pour « s'assurer que le travailleur intellectuel soit placé là où ses forces peuvent, être productives » est un des premiers objectifs.

Dans le chapitre qu'il consacre à « l'écologie sociale », Drucker se penche sur les effets de la technologie sur l'environnement et sur le développement des entreprises. Admettant la responsabilité sociale de celles-ci dans la protection de l'environnement, il rappelle aux écologistes que nous avons besoins de la technologie, aussi néfaste soit-elle, pour lutter contre la pollution. Par exemple « toutes les taches écologiques exigent d'énormes quantités d'énergie électrique. Or les centrales électriques sont elles-mêmes de grands pollueurs ». Il y a donc un choix à faire.

Quant à la révolution technologique que nous vivons, le chef d'entreprise, trop enclin à la considérer comme « mystérieuse », devra se préoccuper de son impact et de ses retombées possibles, car, écrit l'auteur « dans les trente prochaines années, la technologie évoluera plus vite qu'elle ne l'a fait dans le passé. »

Les textes qu'a réuni Peter Drucker sont extrêmement vivifiants et donneront l'occasion aux lecteurs de mieux comprendre les mécanismes complexes de nos économies occidentales en pleine mutation.

Rexnord

REXNORD FAIT L'ACQUISITION DE « ADHÉSIFS CANADIENS LTÉE. »

Rexnord s'est porté acquéreur de la compagnie Adhésifs Canadiens Ltée. pour un montant non divulgué. Adhésifs Canadiens Ltée. dont le siège social est situé à Montréal, est un manufacturier et fournisseur d'adhésifs, scellants, produits imperméabilisants et préservatifs pour le bois, pour les marchés industriels et de détail. Ces produits sont vendus sous les marques de commerce Bulldog Grip et Perkins.

Adhésifs Canadiens emploie approximativement 70 personnes à ses usines de Montréal et de Brampton. La compagnie Canadienne fera partie de la division Produits Chimiques de Rexnord et permettra ainsi à Rexnord d'élargir sa gamme de produits aux États-Unis tout en favorisant l'expansion des ventes des adhésifs « PL » de Contech et des systèmes de résines Nordbak.

Rexnord dessert les marchés de la construction, de l'agriculture, de l'aéro-spatial, du contrôle de la pollution, des agrégats de minéraux, de l'industrie minière, ainsi que plusieurs autres marchés spécialisés.

Rexnord emploie approximativement 13,500 personnes dans 73 usines réparties à travers le monde. Le siège social est situé dans la région de Milwaukee, au Wisconsin.

1/4 %
de plus
sur tous nouveaux
dépôts à l'achat
ou au transfert
d'un REÉR
au Trust Général

entre la période du
15 novembre au 31 décembre '84

Communiquez dès maintenant avec
un de nos conseillers financiers pour
en connaître davantage à ce sujet.

Sept-Îles
690, boul. Laure
(418) 968-1830
Chicoutimi
494, Champs-Elysées
(418) 549-6490
Alma
620, Martel Sud
(418) 668-3391
Rimouski
12, Saint-Germain Est
(418) 724-4106
Québec
1091, chemin Saint-Louis
(418) 688-0630
Lévis
Les Galeries Chagnon
(418) 833-4450

Trois-Rivières
1350, Royale
(819) 379-7230
Montréal/University
1100, University
(514) 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie
Galerie des Boutiques
(514) 861-8383
Outremont
1, Vincent d'Indy
(514) 739-3265
Ville Mont-Royal/
Centre Rockland
Niveau 2
(514) 341-1414
Hull
120, Promenade du Portage
(819) 771-3227

TRUST
GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché finit en hausse

TORONTO (PC) — Le marché était à la hausse, hier, à la Bourse torntoise. L'indice composé a clôturé la séance sur un gain de 10.99 points, à 2414.36.

Environ 9.2 millions d'actions ont changé de main, comparativement à 6.5 millions la veille.

Dans les industrielles, Alcan gagne 1-8 à $37 1-2; Toronto Dominion Bank 1-4 à $17 3-4; Bell Enterprises 1-8 à $34 5-8; Daon Development cinq cents à $1.50 et Bank of Nova Scotia 1-8 à $13 1-4. Brinco Ltd perd 11 cents à $2.01; Imperial Oil A 1-4 à $45 et TransCanada PipeLines 1-8 à $19 7-8.

Dans les mines, Teck B gaagne 1-4 à $11 1-4; Pine Point Mines 1-4 à $24 1-4 et Placer Development 1-4 à $25 1-8. Stanford Resources cède un cent à huit cents et Dome Mines 1-4 à $11 1-2.

Dans les pétroles, Bluesky Oil and Gas gagne 20 cents à $4.35; Pennant Resources deux cents à 40 cents et Czar Resources sept cents à $1.67. Dome Canada aabandonne 1-8 à $6 et Cabre Exploration 10 cents à $3.15.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

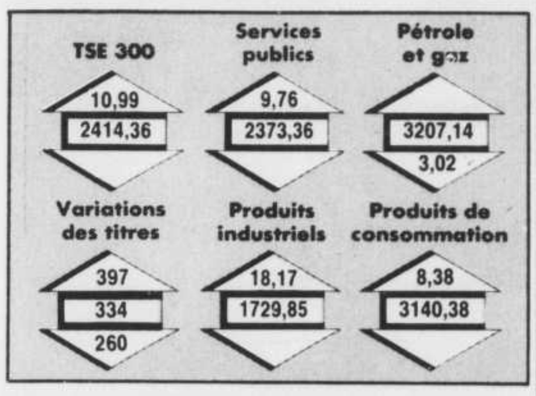

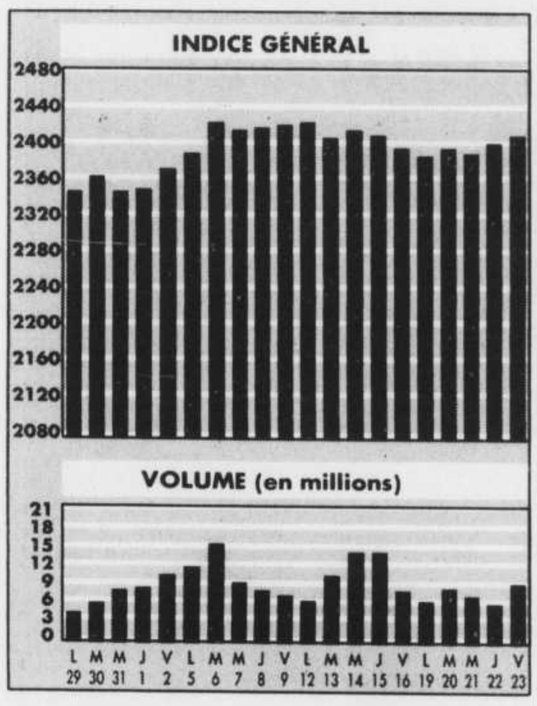

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	4800	$10½	10½	10½	+ ¼
AMCA Int	5195	$19¾	19⅝	19¾	
AMCA p	3100	$25⅛	24⅞	24⅞	
Abatera o	10500	65	65	65	— 3
Aberford	2400	$8	7¾	7¾	
Aberford w	2000	120	117	117	— 3
Abti Prce	400	$29	28¾	28¾	— ¼
Abitbi 7½p	100	$41¾	41¾	41¾	
Abitbi 10	147	$50½	50½	50½	+ ⅛
Acklands	z2	$16⅞	16⅞	16⅞	
Adanac M o	z200	30	30	30	
Agnico E	5750	$14⅜	14⅛	14¼	
Agra B f	10350	$5	485	5	+ 15
Alt Energy	27153	$22¼	22	22¼	+ ¼
Alt Enr A	1500	$30¼	30	30⅛	— ⅛
Al Enr 1125	184	$34⅛	34⅛	34⅛	
Alcan	168971	$37¾	37	37½	+ ⅜
Alcan w	10300	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅜
Algoma St	8576	$18	17¾	18	+ ½
AStel p	1000	$24⅝	24⅝	24⅝	
Algma St B	2600	$23	22⅛	22⅝	+ ½
Altex o	7200	123	120	121	+ 5
Alum A	3500	$26⅝	26⅜	26½	
Alum 1st p	100	$25⅝	25⅝	25⅝	
Alum B	see below				
Alum c p	8100	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Am Eagle o	41200	150	142	142	— 8
A Expr	600	$49¼	49	49¼	+ 2⅞
Am Leduc	500	22½	22½	22½	—1½
Andrs WA f	10600	$20	19½	20	
Andres W B	100	$19½	19½	19½	— ½
Androk A f	900	110	110	110	
Androck B	z70	96	96	96	
Ang UDev	11390	65	58	65	
Anthes	z300	17	17	17	
Arbor A	4400	$9¼	9	9¼	+ ¼
Arbor B f	200	$9	9	9	+ ⅜
Argcen	z150	$19¼	19⅛	19¼	
Argus	510	$11⅛	11⅛	11⅛	
Argus B pr	z85	$27½	27½	27½	
Argyll A f	2000	235	235	235	
Asamera	29300	$10¼	10⅛	10⅛	
Asbestos	200	$5	5	5	
Astral B f	z50	480	480	480	
Atco I f	7140	$7½	7⅛	7¼	+ ¼
Atco II	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Atco 11½	4750	$30½	30	30½	+ ½
Atco w	2000	110	105	108	— 2
Atl Shop p	1500	$25¼	25¼	25¼	
Atlas Yk o	18000	29	28	29	+ 1
Aur Res o	4000	95	95	95	
Avinda o	15500	155	153	153	— 2
Avinda w	2000	21	21	21	— 4
BC Rail p	1500	$26¼	26⅛	26⅛	
BC Sugar A	2140	$21⅝	21½	21½	— ¼
BC Sugar w	5400	285	285	285	—10
BMB Comp	3500	355	340	340	—20
BP Canada	547	$26⅝	26⅜	26⅜	— ⅛
Bachelor	3100	465	465	465	
Bkrtic	2000	58	58	58	
Banister C	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Bk Alberta	1800	$8½	8½	8½	
Bank BC	20316	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Bk BC 228	1500	$23	22½	22½	— ⅜
Bk BC 222	575	$23⅛	23⅛	23⅛	
Bank Mtl	93552	$24¼	23⅞	24¼	+ ⅜
Bk Mtl 285	12430	$33⅜	33⅛	33⅛	— ⅛
Bk Mtl 250	2150	$29½	29¼	29¼	
Bk Mtl 3p	5900	$24¾	24⅝	24⅝	
Bk Mtl w	8325	365	355	360	+ 5
Bank N S	97536	$13¼	13	13¼	+ ⅛
Bk N S 1p	20925	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Bankeno o	5232	370	365	370	+ 5
Bankeno w	1323	29	29	29	
Barrick o	23033	193	190	193	+ 1
Barick w	10000	68	68	68	+ 5
Baringtn o	3500	95	80	80	—15
Baton A f	5400	$14½	14	14½	+ ¾
Baton B	6000	$15½	15½	15½	— ¼
Baxter	1000	40	40	40	— 3
Bay Mills	300	$20¼	20¼	20¼	
Beauty C o	3000	25	25	25	
BCE	106503	$34¾	34¼	34⅝	+ ⅛
BCE 1.80 p	2150	$23⅞	23¾	23¾	
BCE 1.96 p	200	$41¼	41¼	41¼	— ⅛
BCE 2.05 p	910	$34⅜	34¼	34⅜	— ⅛
BCE 2.70 p	5489	$36	35⅝	36	+ ⅛
Black Phot	1050	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Blkdom o	1000	260	260	260	—10
Blake	162000	1½	1	1½	
Bluesky	69809	435	410	435	+ 20
Bombdr A	525	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Bombdr B f	425	$17	16⅞	16⅞	
Bonanza R	19223	425	410	415	
Bonza R w	1078	60	60	60	
Bonar	2400	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Bonar w	4200	160	154	160	+ 7
Bow Valy	12243	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
Bow Vly 205	5400	$28	27½	27¾	— ¼
Bow Vly R	1100	$8¼	8	8	— ¼
Bralorne	600	$5½	5½	5½	
Bralor 8.75	1300	$21¼	21	21⅛	+ ⅛
Bralorn w	1100	120	115	115	
Bramalea	2092	$17	16⅞	17	+ ⅛
Brscade p	6318	$40	39⅞	40	
Brascan A	7527	$30¼	30	30¼	+ ¼
Brscn 8½	1700	$26½	26	26½	+ ½
Brscn 1981	455	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Brkwater o	33600	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Brinco	169334	214	200	201	—11
Brisa o f	2759	165	150	165	+ 5
BCFP	19042	$10⅜	10⅛	10⅜	
BCFP p	z20	$31¾	31¾	31¾	
BC Res	47280	259	256	256	— 2
BC Res p	2100	$28¼	28	28⅛	— ¼
BC Phone	11879	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
BCPh 1956	100	$49¾	49¾	49¾	+ ¼
BCPh 4.84	700	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
BCPh 6 pr	z30	$60½	60½	60½	
BCP 7.04 p	1250	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
BCP 10.16 p	550	$25⅝	25½	25½	— ½
Broulan	799	95	95	95	— 3
Brunswk	200	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Budd Can	3790	$15	14¼	14¾	+ ⅝

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	7820	$15⅛	14⅞	15	
CB Pak	1400	$12¾	12¾	12¾	
CB Pak w	900	250	250	250	
CCL A	100	$24	24	24	+ ¼
CCL B f	17655	$23½	23	23⅜	+ ⅜
CIL	712	$26⅞	26¾	26¾	— ⅛
CME Res o	2000	36	36	36	+ 1
CSA A f	400	480	480	480	
Cableshar	3400	180	177	180	
Cabre	34350	330	315	315	—10
Cad Frv	1110	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Cad Frv A	5800	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Cad Frv w	1000	$8¼	8¼	8¼	
Calais	16000	69	68	69	+ 3
Calvert o	1000	33	33	33	+ 1
Cambridg	6350	$16	16	16	
Cmbridg w	11200	320	300	315	+ 10
Camco Inc	200	$11	11	11	
Camel O G	7932	50	46	46	— 2
Camp RL	16175	$29¾	29⅝	29¾	+ ⅜
Camp Res	13628	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Cam Res A	1260	$18½	18	18½	+ ½
Camp Soup	4150	$16⅛	16	16⅛	
Campeau f	4400	$20⅝	20¼	20⅝	+ ½
Camreco o	z286	60	60	60	
CCem ex p	3735	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
CCem 2 p	3200	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
CDC f	8287	$6	5⅞	6	
CDC pr B	1066	$98½	98½	98½	+ ⅛
CDC 1980	27675	$15½	15⅜	15⅜	+ ⅛
CDC 1983	3800	$24¼	24	24	— ⅛
Can Malt	300	$20	20	20	
C Nor West	5400	$26¼	25¾	26	+ ½
CanP Ent	14377	$24½	24¼	24⅜	+ ⅛
C Safway p	z10	$90	90	90	
CS Pete f	6000	$5⅝	5¼	5½	+ ⅛
Can Trust	5362	$28⅝	28⅜	28½	+ ⅛
C Trust 11	650	$23½	23½	23½	
CTrust w A	300	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
C Tung	1200	$14	14	14	
Canadex o	4000	53	42	42	—11
CComrcl p	2100	$20	19½	20	+ ¼
CC Man Y	500	$26	26	26	
CForms A f	7605	340	330	340	—10
C Formst B	630	340	340	340	—10
C Found pr	z6	$10	10	10	
C Hydro pr	715	$14½	14½	14½	
CI Bk Com	28202	$27⅞	27⅜	27¾	+ ¼
CIBC 250 p	700	$26¾	26⅝	26⅝	+ ⅛
CIBC 2.05 p	2950	$25	24⅞	25	+ ⅜
CIBC 35625	1700	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
CIBC 3 p	8650	$100½	100	100	— ¼
CIBC w	25300	430	405	430	+ 30
Cdn Jorex	1500	340	335	335	+ 10
C Lncort o	2000	11	10	10	— 2
C Manoir	3000	$8½	8¼	8¼	
C Marconi	27700	$20⅜	20	20⅛	
CNat R	2940	20	20	20	—2½
C Nat 8.50	z200	50	50	50	
C Ocdental	13900	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
C Ocdntl p	z60	$25⅜	25⅜	25⅜	
CP Ltd	49769	$49⅞	49⅜	49¾	+ ⅜
CPL A p	783	$9¾	9¾	9¾	
C Satelit o	600	390	380	380	—15
Cdn Tire	z11	$12¼	12¼	12¼	
CTr A f	156646	$9	8⅞	9	
CUtil A f	6100	$16⅞	16½	16½	
C Util B	z90	$16⅞	16⅞	16⅞	
CUtil 6 pr	100	$62	62	62	
C Util 9.24	100	$24¾	24¾	24¾	— ⅝
CUtil 2nd D	1000	$26⅜	26⅜	26⅜	
CUtil 2nd F	500	$29¼	29¼	29¼	
CUtil 2nd G	1200	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
CUtil 2nd H	3900	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
CUtil A w	6140	230	225	225	+ 10
CUtil B w	10724	240	230	240	+ 20
C Wrld	200	375	375	375	
C Wridwd p	1445	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Cnamax o	6202	470	460	465	—10
Canbra	100	$7¾	7¾	7¾	
Canfr Cp 1p	500	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Canfor	6000	$11	10⅝	10⅝	+ ⅛
Canfor pr	2500	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Canron A	459	$11	11	11	
Canuc o	38000	35	35	35	
Cara	13700	$12½	12⅛	12½	+ ⅛
Cara A f	2300	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Carl OK	49955	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Carl B p	100	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Carlyle o	13270	55	53	55	
Carma A	36478	40	37	39	+ 3
Carma B	z59	36	36	36	
Carolin o	6976	420	410	420	+ 10
Celanese	6496	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Centenial	1000	490	490	490	—10
CFund A f	4100	$6¼	6	6¼	+ ¼
Centrl Tr	14323	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Chnclr	2000	42	42	42	
Chateau A f	1000	$15	15	15	
Chvco A	1500	350	340	350	
Chieftan	559	$14	14	14	
Chieftan B	200	$51	51	51	+ 1⅛
Chieftain C	200	$48	48	48	+ 1⅛
Chrysler	2100	$37⅛	36½	37⅛	+ 1⅜
Cimaron o	5100	$7	6¾	6¾	
Cineplex o	67200	355	350	355	+ 15
Cineplex p	70714	400	390	400	+ 10
Circo Crft	4400	$7½	7⅜	7⅜	
Coastl A f	7000	475	450	450	
Coho A f	5673	205	200	205	+ 4
Coleco	350	$23	23	23	+ ⅝
Colonial o	1025	125	120	120	—10
Cmplx	7566	320	300	300	—10
Cominco	7187	$14½	14⅛	14½	+ ¼
Cominco A	300	$24⅝	24⅝	24⅝	
Cominco D	300	$29	28¾	28¾	— ⅛
Cmrcl OG	2500	180	180	180	— 5
Cmplg	100	$17	17	17	
Cmp Inv o	1700	225	222	222	
Comstate o	9500	20	18	20	— 2
Comterm	3167	130	126	126	+ 2
Coniagas o	500	$6	6	6	
CAscot	29000	43	40	40	— 5
Con Bath A	13200	$16	15¾	16	
Con Bath B	z2	$16¼	16¼	16¼	
C Bath 575	100	$56	56	56	+ ½
C Marbnr o	7000	26	25	25	
C Norex	2187	215	205	215	
Cons Pipe	200	$9½	9½	9½	+ ½
Con Prof o	2188	135	130	130	— 9
C Rexpar o	3900	20	17	20	+ 4
Consoltex	502	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
C Distb A	2250	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
CDistb B f	100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Cons Gas	3050	$19½	19½	19½	
C Gas 13½	400	$31⅝	31½	31½	
C Gas 9¼	3450	$26¾	26⅝	26¾	+ ¼
Cons Gas w	8300	390	390	390	— 5
Con Glass	16200	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
CTL Bank	22200	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
CTL A p	1500	$23¾	23½	23¾	+ ⅛
Conventrs	600	340	330	340	+ 10
Conwest A	300	$9	9	9	
Conwst B f	23800	$9	9	9	— ¼
Corby	520	$29	29	29	
Cor Mark f	20605	$6⅞	6½	6½	— ⅛
Core Mrk w	19650	185	175	175	+ 5
Corp Food	360	$13½	13¼	13½	
C Falcon C	9600	$16⅜	16	16	— ¼
Corrida o	20015	22	20	22	+ 2
Coseka R	5300	293	292	293	+ 2
Coseka 7 p	1100	$6¼	6⅛	6⅛	
Costain Ltd	606	$8¼	8¼	8¼	
Craigmt	2000	170	170	170	
Crain RL f	200	$15	15	15	+ ¼
Crestbrk	1050	$8⅜	8¼	8¼	+ ¼
Cr Life Ap	1800	$26⅛	25¾	25¾	— ¼
Crownx	2900	$16	15⅞	15⅞	
Crownx A f	1437	$15¼	15	15¼	+ ¼
Crnx w	550	335	335	335	— 5
Cuvier o	1900	17	15	15	— 2
Czar Res	42475	167	160	167	+ 7
DRG A f	1200	$9⅝	9½	9½	— ⅜
Dalmys	z5	$8⅝	8⅝	8⅝	
Daon D	104051	155	145	150	+ 5
Daon A	535	120	120	120	— 5
Davidson o	7200	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Deiour o	10000	22	22	22	
D Eldona o	502	58	58	58	
Delhi Pac o	4800	10	10	10	
Denison A	8635	$15⅞	15⅜	15¾	+ ⅜
Denison B f	119110	$14½	14	14⅜	+ ⅜
Denison p	7075	$26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅝
Develcon	6925	$9⅛	8¾	8¾	— ½
Dexleigh o	2830	112	110	110	+ 4
Dexligh w	2080	21	21	21	
Dicknsn A f	4100	$5½	5½	5½	
Dicknsn B	700	$5½	5½	5½	
Digtech	12982	38	36	38	+ 2
Discovry f	2400	180	180	180	
Dist Tr A	3000	70	60	60	—10
Dofasco A	11350	$25	25	25	+ ⅜
Dofasco B	z3	$24⅝	24⅝	24⅝	
Dfs 4¾	100	$53	53	53	+ ½
Dfs 235	10740	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅛
Dofasco wt	1928	$29⅛	28½	28¾	+ 1¼
Doman A	4781	225	210	225	+ 15
Doman B f	5607	140	135	137	— 3
Dome Cda	75456	$6⅛	6	6	— ⅛
Dome Mine	28800	$11⅝	11½	11½	— ¼
Dome M w	8500	176	175	175	
Dome Pete	55614	259	250	251	— 4
DPet A	122600	$11⅝	11⅝	11⅝	
DPet B	120000				
D Explor o	z300	33	33	33	
D Scotish p	200	$26	26	26	+ ½
D Textie	112	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Domtar	119	$32⅞	32⅞	32⅞	
Domtar 225	1400	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Donohue	2000	$15	15	15	
Dorset o	13600	40	39	39	— 1
Dover pr	z36	$6⅜	6⅜	6⅜	
Drm Pete o	2350	30	30	30	
Dumagmi	500	$5¾	5¾	5¾	
Dunde	2000	18	18	18	+ 2
Dunraine o	500	35	35	35	— 5
Du Pont A	9200	$17¼	16½	16¾	— ½
Durham o f	16922	146	141	145	
Durham w	3000	65	65	65	+ 5
Dylex Ltd	200	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
Dylex A	410	$31⅝	31⅝	31⅝	— ⅛
Dynamar	8000	63	59	61	
Dynmr 105	500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Dynex A	z200	20	20	20	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	8000	$25	23½	25	+ 2
Eaglet o	40200	250	240	240	— 5
Echo Bay	20810	$14½	14¼	14⅜	
Echo 1986 w	2425	$6	5⅞	6	+ ⅛
Echo 1987 w	8232	$5⅝	5½	5½	
Echo 1988 w	1225	$6½	6½	6½	+ ¼
Echo 1989 w	10700	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛
Econ Inv	330	$32¾	32¾	32¾	— ¼
Ego Res o	1250	20	20	20	— 3
Elcthom X	1175	298	285	290	+ 5
Elcthm Y f	3050	290	280	280	—10
Emco	1430	$14¾	14¼	14¼	— ½
Empire A f	250	$11½	11½	11½	— ¼
Empire Ip	100	$21	21	21	—1½
Energy R o	70670	90	82	90	+ 5
Enertec	z200	58	58	58	
Epitek	52200	45	32	45	+ 8
Equity Svr	10600	$8½	8½	8½	+ ¼
Erickson	22600	$5⅝	5⅛	5¼	+ ¼
Evergren o	5000	35	35	35	— 2
Exall o	1012	84	84	84	— 1
FCA Intl	10550	$18⅛	17⅞	18¼	+ ½
Fibrdg	4305	$86	85½	85½	— ½
Ficnbrdg w	1000	$30	30	30	
Fardy Res	673	275	275	275	—10
Fathm Ocn	1300	150	145	150	— 5
Fed Ind A	400	$19¼	19	19	— ½
Fed Ind II	8400	$29¾	29¼	29⅝	+ ⅜
Fed Pion	3200	$18⅜	18⅜	18⅜	
Fidelty Tr p	z100	8	8	8	
Fidinam p	600	$27¼	27⅛	27⅛	
Fin Truco	700	470	465	470	+ 10
Fin Trsco w	1500	25	25	25	
Finning A	300	$9	9	9	
Firan	1800	110	105	105	— 5
F Calgary o	500	80	80	80	+ 5
F Calgry p	213	$7½	7½	7½	
F City Fin	935	$12	11¾	12	+ ¼
F Cty Tr B	400	$8¼	8¼	8¼	
F Marthon	4550	320	300	320	+ 20
Flanagan o	18000	79	73	75	+ 4
Fleet Aero	13500	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Ford Cnda	820	$126½	125	126½	+ 1½
Franco o	1000	67	67	67	+ 2
Fraser	600	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Fruehauf	200	$18½	18½	18½	+ ⅜

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	7850	475	450	475	+ 25
Galctic o	1650	$6⅛	6	6	— ⅛
Galtaco	201	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Galtaco w	1900	315	305	305	—10
Galveston	1000	75	70	70	— 5
Gandalf	1124	$17	16⅞	17	
Gane	700	33½	33½	33½	— ½
Gaz Metr	38850	$7¾	7⅝	7¾	
Geac Comp	2300	$11½	11⅜	11⅜	— ⅝
GMC	1539	$101⅜	99¾	101⅜	+ 2⅜
Genstar L	32982	$28⅜	28	28¼	+ ¼
Gnstar 2.35	5200	$32¾	32¼	32⅝	+ ⅜
Genstr D p	15900	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
Genstr E p	35690	$25	24⅝	25	
Geocrude	4340	222	219	219	+ 1
Gesco Ind	100	240	240	240	
Giant Yk	270	$16⅝	16⅝	16⅝	
Gibraltar	5200	$8½	8⅜	8½	+ ⅜
Glamis o	1800	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Glenayre	2700	$5¾	5½	5⅝	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Unicorp B	3400	$7	7	7	
Unicorp .80	z25	$7¼	7¼	7¼	
UniRes A f	2000	120	120	120	
UniRes b	2900	125	125	125	
Un Carbid	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	
Union Gas	27586	$11⅜	11⅛	11¼	
UGas 5½	100	$30	30	30	+ ⅛
U Gas 1438	600	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
U Canso	1659	175	171	171	— 9
Un Corp	5912	$24½	23⅝	24⅜	+ ⅜
Un Corp 63	200	$14¾	14¾	14¾	— ¾
U Keno	700	$13	12¾	12¾	— 1
Un Reef o	8500	13	11	13	+ 2
U Siscoe	250	135	135	135	
Un Tire	1050	140	135	140	+ 15
Un Wburn	z72	$9	9	9	
Vedron o	6000	26	26	26	— 3
Verstl A f	2452	$6¼	6	6	+ ⅛
Verstl Cor p	200	$12½	12½	12½	
Verstl 2625	12000	$29	29	29	
Vestgron	4155	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Vulcan Ind	5150	175	155	175	+ 22

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	2600	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Waddy o	500	115	115	115	
Walker R	48008	$25⅝	25⅜	25⅜	— ⅛
Walker 7½	29366	$25½	25¼	25¼	+ ⅛
Walker 9½	3600	$28½	28	28½	+ ⅛
Wlkr 14.16	1200	$29½	29¼	29½	+ ¼
Walker w	3535	275	260	275	+ 15
Wlkr 1988 w	3561	300	290	290	—10
Walwyn	1000	235	230	230	
Walwyn w	4400	20	18	18	+ 3
Wardair	3400	$8⅞	8¾	8¾	
Warn Can	400	$20½	20¼	20¼	— ¼
Warren o	8466	20	20	20	
Wrinin	15400	82	80	82	+ 2
Wasabi o	1000	25	25	25	+ 4
Weldwod	200	$13	13	13	
Westar A p	1600	$25	24¾	24¾	— ⅛
Wstburne	299	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Wcoast T	83809	$14⅜	14⅛	14¼	
Westfield	17195	219	215	215	— 4
Westfld w	66500	57	50	56	+ 4
Westfort o	8800	17	16	17	— 2
Wstgr	1800	59	57	59	+ 4
Wstgro B p	2300	425	415	425	
Westmin	1775	$12⅞	12¾	12¾	
Westmin p	3750	$27⅞	27½	27⅝	
Westmnt r	1300	100	100	100	—10
Weston	550	$73¾	73¾	73¾	— ¼
Wharf	6500	395	385	395	+ 10
White P A	100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Whonok A f	5736	405	400	405	— 5
Wilshir E o	1500	24	24	24	+ 2
Woodwd A	3440	$12	11⅝	11⅞	+ ⅛
W Energy	z61	390	390	390	
WEqite A f	2200	$7¾	7⅝	7⅝	+ ⅛
WEqute I w	9100	60	60	60	+ 5
WEqu II w	2000	118	115	118	+ 8
Wr Harg	3500	$7⅜	7⅛	7⅛	— ¼
Xerox w	700	275	275	275	— 1
Xerox	2000	$17⅝	17⅜	17½	+ ¼
YRI 170	z150	34	34	34	
Zavitz	4000	182	178	182	
Partnership Units					
Lehndorff	21100	$8½	8¼	8¼	
Lepage un	200	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
P Storag II	200	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Trust Units					
TSE A			vsvu	v4a00	
BarickC u	12500	83	81	83	+ 3
C Perm un	925	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Traded In US Funds					
Alum B	1100	$27	26¾	27	+ ⅝
Alum d pr	500	$25⅜	25¼	25¼	— ¼
Bow Vly 200	300	$26¼	26¼	26¼	
Chrysler	500	$27⅝	27⅝	27⅝	+ ½
C Bath 525	500	$54¾	54¾	54¾	
Mercntl 1	2800	$27⅜	27⅛	27⅛	+ ⅛
RyTrco D p	900	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
Seco 3.22 p	700	$32¼	32	32	— ¼
Stinbg 2875	600	$28¼	28	28¼	— ¼

NEW YORK

Forte reprise à Wall St.

NEW YORK (AFP) — Wall Street a salué vendredi par une forte reprise, dans une atmosphère active, la réduction du taux d'escompte annoncée mercredi en fin de journée par la Réserve fédérale. Le marché avait été clos jeudi, rappelle-t-on, en raison d'une fête nationale (Thanksgiving).

L'indice des valeurs industrielles a terminé la séance sur une hausse de 18.78 points en s'inscrivant à 1,220.30.

Au total, 1,212 titres ont clôturé en hausse et 329 en baisse cependant que 403 demeuraient inchangés.

En dépit du fait qu'un certain nombre d'opérateurs avaient décidé de faire le pont vendredi, un total de 73.5 millions de titres ont changé de mains pendant la séance.

La réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale a été interprétée par le marché comme signifiant que le mouvement récent de baisse des taux d'intérêt américains devrait se poursuivre et favoriser en conséquence une reprise de l'expansion économique aux Etats-Unis.

La remontée des cours, soulignent les spécialistes, a été favorisée d'autre part par les bas niveaux atteints dernièrement par les cours boursiers, ceux-ci ayant passablement reculé depuis les élections américaines du 6 novembre.

En fin de séance, parmi les valeurs qui accusaient les variations les plus marquées, on relevait notamment: General Motors (plus 2 1-4 à 76 7-8), IBM (plus 1 3-4 à 122 1-8), Upjohn (plus 2 1-8 à 68 1-2), Colgate Palmolive (- 5-8 à 25 1-8), Pittson Co (- 3-8 à 11 1-4) et Lockheed (- 1-2 à 41 3-8).

Parmi les valeurs canadiennes, Alcan gagne 3-4 à $28 5-8; Canadian Pacific 3-8 à $37 3-4; Inco 1-4 à $11 1-4 et Northern Telecom 1 à $36 7-8. Ashland Oil perd 1-8 à $26 3-4 et Seagram 1-8 à $38 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

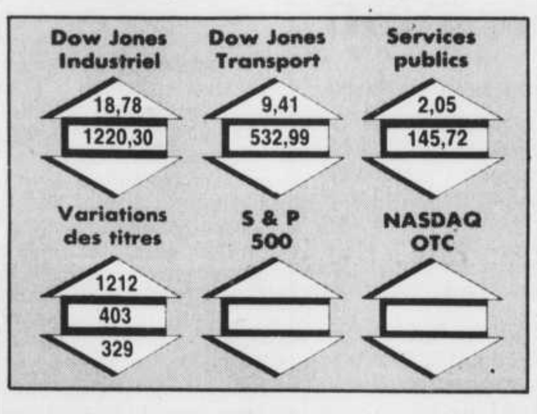

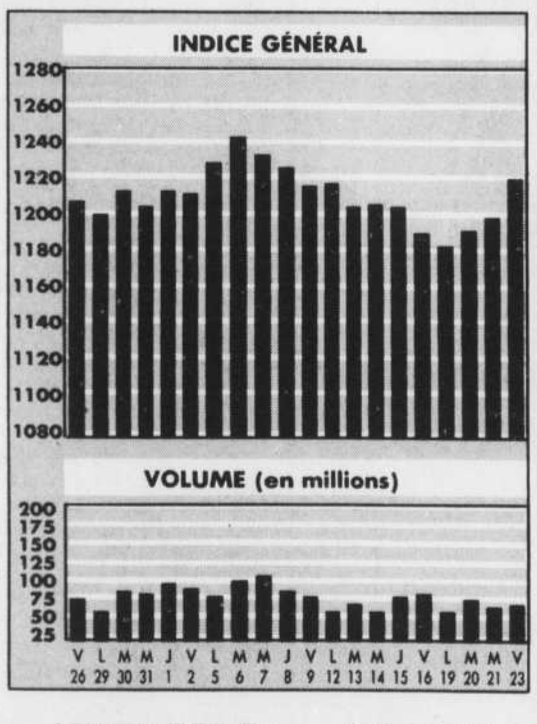

A B

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMR	5	8107	33½	32¾	33½	+ 1½
AMR 2.18		5	19⅝	19⅜	19½	+ ⅛
AMR 2.13		622	34⅜	33⅝	34¼	+ 1⅜
ASA		199	59	58⅜	58¾	— ⅛
AbtLab	13	3460	41⅞	41⅛	41⅞	+ 1¼
Acme Cl		5	15	14¾	14¾	— ½
Alcan	10	5107	28¾	28⅛	28⅝	+ ¾
Alleg Cpb	8	28	81	80½	80⅞	+ ⅜
Alg Int	23	144	22½	22⅛	22½	+ ½
Alg Pw	8	775	29	28⅝	28⅞	+ ⅜
Allen G	10	103	17⅜	17⅛	17¼	+ ⅛
Alld Cp	8	894	35	34½	35	+ ¼
Allis C		126	7⅞	7⅝	7⅝	
Alcoa	9	4264	36¾	35⅞	36¾	+ ⅞
Amax		524	18	17¾	17¾	
AmHes	9	1013	26⅛	25⅞	26	+ ⅛
ABrand	9	709	62⅞	61¼	62⅝	+ 1⅜
A Bdcst	9	658	61	60⅛	60⅞	+ ⅞
Am Can	11	715	49¼	48⅛	49⅛	+ 1
A Cyan	11	1191	48½	48⅛	48⅜	+ ⅛
AEl Pw	7	4212	20¾	20¼	20¾	+ ⅝
AExp	19	7129	37½	36½	37⅜	+ ⅞
AGn Cp	9	1364	25	24¼	25	+ ¾
AHome	12	2378	51¾	50	51½	+ 1¾
AHosp	10	2049	30	29⅛	29⅞	+ ⅞
Amrtch 6	8	1941	75⅝	74⅛	75¼	+ 1¼
AMI	14	1173	22⅜	22	22⅜	+ ½
Am Mo		903	3⅞	3¾	3¾	
Am Std	11	178	31½	30¾	31½	+ ⅝
AT&T	13	6008	19	18¾	18⅞	+ ⅛
Ametek	13	138	24	23⅛	24	+ ¾
AMP	15	3308	30⅝	29⅝	30⅝	+ 1
Amrep s	7	33	14¾	14⅜	14⅜	
Apache	11	162	11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
Armco		743	10⅝	10¼	10⅝	+ ⅜
Arms R	7	63	19	19	19	
Arm Win	9	188	31½	30½	31¼	+ 1
Asarco		263	24½	24⅜	24⅜	— ⅛
Ashld O		47	26⅞	26⅝	26¾	— ⅛
Atl Rich	18	3615	46⅞	46⅜	46⅞	+ ¼
Atlas Cp		24	16¼	16	16¼	+ ¼
Avco Cp	8	3236	u40⅝	39⅝	40⅝	+ 1
Avon	10	6305	22⅛	21¾	22	+ ⅝
BkrIntl	16	265	16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
BaldwU		406	11-16	⅝	⅝	
BaxtTr	10	7737	13	12¾	12⅞	+ ⅜
BeatCo	9	2772	29¾	29½	29½	— ⅛
BelHow	11	197	23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
BCE		381	26¼	26	26⅛	+ ⅛
BellSo	8	2192	33⅞	32¾	33	+ ¼
Bendx pf		2	81½	81½	81½	— ¼
Benfl Cp	8	259	33	32⅜	33	+ ¾
Beth Stl		2251	18	17	17⅞	+ 1⅛
Black D	12	562	22⅝	22⅛	22⅝	+ ⅛
Blck HRb	11	24	42½	41⅞	42¼	+ ⅝
Boeing	15	2068	56⅞	56¼	56⅞	+ ¾
Bois Cas	11	84	39½	39	39¼	+ ⅝
Borden	9	306	59½	58¾	59½	+ 1¼
Borg Wa	10	594	21⅞	21¼	21⅞	+ ⅞
Bowtr	10	1618	20⅝	19¾	20½	+ ¼
BristM	15	2432	50¼	49⅛	50¼	+ 1⅛
BritPt	6	13	24	23⅞	23⅞	— ⅝
Bwn Gp	8	217	27	26⅞	26⅞	— ⅛
BrwnF	14	523	35½	34¼	35½	+ 1
Brnswk	8	263	33¼	32⅞	33	
Bucy Er		71	14⅝	14⅛	14¼	
Burl Ind	12	197	25⅞	25¾	25¾	
BrlNth 1	7	1227	46¼	45½	46¼	+ ⅞
Burndy	14	27	14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
Burrgh	11	2725	55	54	55	+ 1⅜

C D

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	10	305	26⅝	25⅞	26	+ ⅛
CBS	9	1010	75	74¾	75	+ ⅝
CPC Int	15	2405	41¼	40⅝	41¼	+ 1
CSX	7	x2910	23	22⅜	23	+ ⅝
Callhn	57	108	17⅜	16⅝	17	+ ⅜
CRLk		334	22½	22⅛	22½	+ ¼
Comp Sp	12	483	69⅝	69⅛	69⅝	+ ⅝
CdPac		51	37¾	37⅜	37¾	+ ⅜
CanPE		14	18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅜
Caring		297	11⅝	11⅜	11½	
Carnat	14	397	81	80¾	80¾	+ ⅛
CartWl	10	61	27⅝	27⅛	27⅛	— ⅛
CatrpT		3005	31	30¾	30⅞	
Cense	7	1973	78⅞	77⅝	78⅞	+ 1
CessAir	438	127	22¼	21¾	21⅞	+ ⅜
Chmpln	9	4503	20⅛	19½	20⅛	+ ¾
Chase	5	690	43⅛	42½	43	+ 1
Chevrn	8	3294	33⅞	33⅜	33⅝	+ ¼
Chk Full	57	52	8⅝	8½	8½	
ChrisCr		56	31½	31¼	31½	+ ½
Chryslr	4	9881	28½	27½	28½	+ 1½
Citicrp	6	2302	35½	34⅞	35½	+ ¾
ClevEl	5	1030	19¼	18⅞	19	+ ⅛
Clorox	10	291	29¾	29	29¾	+ ¾
Cluett P	8	129	27	26½	27	+ ⅛
Coastal	6	556	26½	25⅝	26½	+ ⅞
CocaCl	14	1769	64	63⅝	63⅞	+ ½
Coleco		546	17½	17⅛	17⅛	
ColgPal	11	3142	25⅞	25	25⅛	— ⅝
Col Aik	6	229	34⅛	33⅝	34	
ColGas	6	165	31¾	31⅜	31¾	
CmbEn	12	376	31⅞	31	31¾	+ ⅞
CmwE	7	3707	28¾	28¼	28¾	+ ½
Cmsat	10	207	24¾	24⅛	24¾	+ ⅝
Compgr	10	28	28	27⅝	27⅝	— ¼
Comp S	10	462	14⅝	14⅛	14¼	
ConsEd	6	2328	28⅛	27⅝	28⅛	+ ¾
ConFd	10	679	32⅞	32½	32⅜	
CnsFrt	10	310	26⅞	26¼	26⅞	+ ⅜
CnsNG	8	51	40⅜	40⅛	40¼	
CntlCp	5	1266	34⅛	33⅜	34	+ ¾
Contll wi		152	5⅛	5	5⅛	
Contll rt		2846	⅝	d7-16	½	
CtllHd n		1808	½	7-16	7-16	
CfDat	12	2018	35⅞	35⅜	35¾	+ ½
Coopr	15	342	30½	30	30	— ⅜
CooLb	2	634	13⅜	13	13¼	+ ⅜
Crane	22	37	34⅞	34¾	34⅞	+ ⅜
Crn Ck	13	52	44½	44¼	44½	+ ⅝
CrwZel	9	349	29¾	29	29¾	+ ⅞
Curt Wr	10	53	35	34¼	34¼	— ¾
DartKr	10	223	84¾	84	84⅛	— ¼
Data G	18	1200	54¾	54⅛	54⅜	+ ⅝
Datpnt	14	3028	15¼	14⅝	15⅛	+ ½
Deere	15	2456	28⅞	28⅜	28⅝	
Delta A	7	2698	39⅛	38¼	39	+ 1
DenMfg	10	38	34⅞	34½	34½	— ⅛
DeSoto	9	36	32¾	32¼	32⅜	— ⅛
Dexter	12	39	21½	21¼	21½	+ ⅜
DiamS	59	2035	18⅝	18⅛	18¼	
Digital	13	3105	105⅛	103⅞	105	+ 1⅝
Disney	21	650	57⅛	56⅝	57⅛	+ ⅜
Divrsin	4	44	4⅞	4⅝	4⅞	
Dome		367	8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
Dow Ch	11	3761	29½	29	29⅜	+ ⅜
Dravo		41	12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Dresr	20	976	20	19⅜	19⅝	+ ⅝
duPont	8	1678	47½	47	47⅜	+ ⅜
Duq Lt	7	6609	16⅜	16	16⅜	+ ⅜

E F

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	19	129	33¼	32⅝	33⅛	+ ½
EastAir		624	4¾	4½	4½	
Eas Kod	15	4146	75⅛	74½	75	+ ½
ElecAs		30	3⅝	3¼	3⅝	+ ¼
EmrsEl	13	653	68⅞	68⅝	68⅝	
Emhrt b	9	215	33⅝	33¼	33⅝	+ ½
Equifax	13	12	32½	32¼	32½	+ ⅜
Ethyl	10	216	u30⅝	30¼	30½	+ ½
ExCelo	10	50	35¼	35	35	+ ⅛
Exxon	6	2816	44	43¾	43⅞	
FMC Cp	8	572	57¼	55¾	57¼	+ 2
Fairchd	9	48	17⅜	17¼	17⅜	
Feders	8	41	5	4¾	4⅞	+ ⅛
Firestn	7	366	16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
FlaPl	9	11240	45	44½	45	+ ½
Fluor		341	16¾	16⅜	16⅝	+ ⅛
FordM	3	7386	46⅝	44⅞	46⅝	+ 2
Frueht	6	252	24⅜	24⅛	24⅛	+ ⅛

G H

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF		421	24	23⅞	23⅞	+ ⅛
GCA	12	799	21⅜	d20	20⅜	— ⅝
GEO		71	5	4⅞	5	
GTE .08	7	2214	39¾	39⅜	39¾	+ ½
GnCorp	14	112	33¼	33⅛	33⅛	
Gn Dyn	9	5041	67	66	66⅞	+ 1⅛
Gen El	12	4553	58⅛	57⅜	57½	— ¼
GnFd	9	283	56⅛	55⅜	55⅜	— ⅜
GnInst	20	401	21⅜	20⅞	21⅜	+ ½
GMot	5	7065	77¼	75⅜	77¼	+ 2⅜
GPU	7	282	11½	11⅜	11⅜	— ⅛
GenRe	21	548	59½	58⅝	59½	+ 1
GnSignl	13	132	46⅜	46	46⅜	+ ¼
Genst		135	21½	21⅛	21½	+ ⅜
Ga Pac	12	4770	25⅛	24⅜	25	+ ⅝
Gillette	11	296	56⅞	56	56⅞	+ 1⅜
Goodrch	6	1526	26¾	26½	26¾	+ ⅜
Goodyr	6	2468	25½	25	25¼	+ ½
Gould	13	2909	22⅝	21¾	22½	+ ⅜
Grace	11	280	42¾	42⅜	42½	
Gt AP	13	30	16⅜	16¼	16¼	
GtWFin	10	2021	24⅝	24⅛	24½	+ ⅞
Greyhd	11	2117	23⅝	23⅛	23½	+ ½
Grum	7	282	26	25½	26	+ ½
Glf Wst	8	316	27⅝	27¼	27⅝	+ ⅜
GulfRs	6	183	13⅞	13⅝	13⅝	
Gulton	13	37	15⅝	15⅜	15⅜	— ⅛
Halbtn	10	3521	30¾	30¼	30½	+ ⅛
Hanna	12	16	17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Harris	14	2944	31	29⅞	30⅜	+ 1⅛
HeclaM	37	216	17¼	16⅞	17	+ ⅛
Heinz	12	250	43¾	42⅞	43½	+ ⅜
Hercul	9	2033	33½	33⅛	33⅜	— ⅜
Hershy	12	415	u41¼	40¼	40½	+ ¼
HewPk	13	5616	33⅝	32⅝	33½	+ ⅞
Hilton	15	103	55¾	55½	55½	+ ¼
Holiday	12	982	41½	40½	41½	+ 1¼
Hmstke	33	476	25¾	25⅜	25¾	+ ¼
Honwll	9	2283	58½	57⅞	58¼	+ ⅜
HousInt	8	621	32⅞	32⅜	32⅞	+ ½
HouInd	6	931	21¾	21½	21⅝	+ ¼

I J

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	7	736	27¼	26⅞	27⅛	
ICN	51	167	9½	9⅛	9¼	— ⅛
CNpf2.70		2	24¼	24¼	24¼	—
INA In		8	16	16	16	
ITT Cp	7	4376	27	26⅝	27	+ ½
INCO		2558	11¼	11⅛	11¼	+ ¼
IngerR		219	42	41⅜	41¾	+ ⅝
InldStl		184	22⅛	21⅜	22⅛	+ ⅝
Interco	9	52	59⅞	59	59⅞	+ 1
IBM	12	10239	122⅝	121⅛	122⅛	+ 1¾
IntHarv		6728	8⅜	7¾	8⅛	— ⅛
IntMin	12	41	38⅜	38⅛	38⅜	+ ¼
IntMult	8	36	25⅞	25¼	25½	— ⅛
Int Pap	11	748	51¾	51	51⅛	— ⅛
IpcoCp	9	81	10⅞	10⅜	10⅝	+ ⅛
JohnJn	14	6683	36⅛	35½	36⅛	+ ¾
JoyMfg	14	80	25⅜	25¼	25⅜	+ ⅜

K L

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM s	11	894	12½	12¼	12½	+ ¼
K Mart	8	1990	35⅜	34⅞	35⅜	+ ⅞
KaisAl	38	91	13¾	13½	13¾	+ ⅛
KaufBr	9	53	16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅜
Kellogg	12	410	39½	39	39½	
KerrM	13	530	29	28⅝	28⅝	— ⅛
KimbCl	9	322	47¾	46½	47¾	+ 1¼
Kopers	18	60	19⅜	19	19⅜	+ ½
LTV		1790	10⅝	10¼	10½	+ ⅛
Lamaur	12	89	13½	d13	13	— ⅜
LeaRnl	12	39	16	15⅝	15⅝	— ¼
LeeEnt	13	2	25⅞	25¾	25¾	— ⅛
LeviSt	11	370	25½	25⅛	25¼	+ ⅛
Levitz	9	506	36⅝	36½	36½	
Lilly	9	1666	62	61⅛	61⅞	+ ⅞
Litton	9	464	65½	64¾	65½	+ 1¼
Lockhd	8	2223	42¼	41⅛	41½	— ⅜
Loews	7	122	90¼	89½	90¼	+ ¾
Loral	16	281	26⅛	25⅝	26⅛	+ ⅝
LLand	10	316	31¾	31½	31⅝	
Lukens	141	11	11¼	11	11¼	+ ⅛

M N

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	19	831	40⅞	39¾	40⅝	— ½
MGM UA	19	895	13⅛	12¾	12⅞	
MacMil	13	369	42½	41⅝	41⅝	+ ⅛
Macy	11	2173	43⅞	42¾	43¾	+ 1⅛
Mad Re		200	14⅛	13⅞	14	—2½
Manvl	4	204	6¼	6	6⅛	
MarMid	5	38	26⅛	26	26	+ ¼
MrshM	39	690	53⅛	52¼	53	+ 1⅛
MartM		932	41⅞	41⅛	41⅞	+ ⅜
Masco	12	269	27½	27⅜	27⅜	+ ¼
MaseyF		303	2⅝	2½	2½	
MasCp		56	24½	23⅞	24¼	+ ⅜
Mattel		443	12⅛	11¾	12	+ ¼
Maxam	6	66	12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
McDnD	9	446	69¼	67⅝	69¼	+ 1¾
McGEd	11	288	34¾	34⅛	34⅜	+ ¼
McGrH	15	944	42	41⅜	42	+ 1¼
McInt		96	29	28⅜	29	+ ½
Mead	8	439	33⅜	33¼	33¼	
Measrx	18	547	17⅞	17⅛	17⅛	— ¼
Melvill	11	1013	38	37¾	38	+ ⅛
Merck	14	2248	90	88¾	89¾	+ 1
Merr Ly	122	3861	29⅜	29	29¼	+ ½
Mid Ros	19	52	18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅛
MMM	13	1471	82¼	81	82¼	+ 1⅜
MoPsv b	6	36	18⅞	18⅝	18⅞	
Mitel		279	5¾	5⅝	5¾	+ ¼
Mobil	8	3671	29⅝	29	29½	+ ⅞
MobIH		217	1¾	1⅝	1⅝	— ⅛
Mhwk D		84	10⅝	10¼	10½	
Monsn	8	2033	42⅝	41⅞	42	— ¼
MoreM	10	251	20½	20½	20½	
Morton	12	713	27½	27⅛	27⅛	— ⅛
Motrola	10	4581	33¼	32⅜	32¾	
NCR	8	2056	26¾	26⅛	26⅝	+ ⅝
NL Ind	85	360	11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
NWA	9	408	38½	37⅞	38½	+ ⅞
NabscB	11	352	53¼	52¾	53¼	+ ⅜
Nat Can	6	2	33⅝	33⅝	33⅝	
Nat Dist	13	118	26⅝	26⅛	26⅜	+ ⅛
Nat Gyp	6	363	38½	37½	38	+ ¾
NII		209	27⅜	27⅛	27¼	
NMedE	13	1848	22¾	21⅜	22¾	+ ⅞
Nt Sem	12	1564	12⅛	11⅞	12⅛	+ ½
NtSvIn	11	33	27¼	26⅝	26⅞	— ⅛
Newmt	32	249	40	39½	39¾	
NiaMP	6	1392	17¼	16⅝	17⅛	+ ⅝
NorTel		1621	36⅞	36⅜	36⅞	+ 1
Nthgate		30	3⅞	3¾	3¾	

O P

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	7	892	30½	30¼	30¼	
Ohio Ed	5	1888	14	13⅝	13⅞	+ ⅛
Olin	8	361	30½	30	30½	+ ½
OutbM	8	60	25	24⅝	25	+ ⅝
Owen Cn	8	416	31½	30⅞	31⅜	+ ⅛
PacG	7	5475	16¾	16⅜	16⅝	+ ¼
Pac Ltg	11	170	38	37⅜	38	+ ⅝
PanAm		1324	4¾	4⅝	4⅝	
PanhEC	10	535	37⅝	37⅜	37⅜	— ⅛
Penney	8	1890	52½	51¾	52¼	
Pennzol	10	267	43½	43¼	43⅜	+ ¼
PeopEn	7	216	14⅞	14⅝	14⅝	
PepsiCo	21	671	44⅝	44⅛	44⅝	+ ⅜
Pfizer	14	7408	u41	39⅝	40⅞	+ 1⅜
PhelpD		350	15	14¾	14⅞	
PhibS	10	6118	32⅜	31	32⅜	+ 1⅝
Phila El	5	1535	14½	14⅛	14¼	+ ¼
PhilMr	10	2441	u83¼	80⅞	83⅛	+ 2¼
Phil Pet	7	1815	42⅞	42⅛	42⅜	— ⅝
PitnyB	10	520	35	34	35	+ 1⅛
Polarid	21	242	28¼	27¾	28⅛	+ ½
Pondr	8	340	13¾	13½	13¾	+ ¼
PortGE	5	341	16⅞	16⅝	16⅝	
ProctG	12	2702	59¾	58⅜	59⅝	+ 1⅝
PSv EG	7	1417	26⅜	26	26¼	+ ¼

Q R

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	11	444	u74⅛	73½	73¾	
RCA	11	1996	36¾	36⅛	36¾	+ ¾
RalsPur	12	602	32½	32	32⅜	+ ⅜
RangrO	7	201	5½	5⅜	5⅜	
Rayth	15	1189	40½	39¾	40⅛	+ ½
ReichC	9	7	31⅝	31½	31⅝	+ ⅛
Rever		12	12⅜	12¼	12¼	
Revlon	11	779	33⅞	33⅜	33⅞	+ ⅛
Rexnrd	17	31	14⅜	14⅛	14⅛	+ ⅛
Reynln	10	2885	u72½	71	72⅜	+ 1⅜
ReyMtl	6	205	32⅜	31¾	32⅜	+ ¾
Rch Vck	9	318	28⅜	27⅞	28⅛	
RiteA .41	15	430	24⅛	23¾	24	+ ¼
Rockwl	9	852	29⅞	29⅜	29¾	+ ¼
Ronson		36	3	2⅞	2⅞	
RoylD	4	2428	49⅞	49⅜	49¾	— ¼

S T

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	9	205	43	42¾	43	+ ¼
Safewy	8	2042	26¼	25¾	26¼	+ ½
Schr Plo	11	680	38¾	38⅛	38½	+ ⅞
Schlmb	10	3643	40⅞	39¾	40¾	+ ⅞
Scott P	9	1331	33½	32⅝	33⅜	+ 1
Seacnt .42	5	260	27¼	26¾	27¼	+ ¾
Seagrm	9	156	38½	38¼	38⅜	— ⅛
Sears	8	9561	32½	32	32½	+ ¾
Sedco	9	1201	43⅞	43⅜	43¾	+ ½
Shakle	13	851	13⅝	13¼	13⅝	+ ⅛
Shell Oil	10	34	54	53⅞	54	— ¼
Shell T	4	8	30⅜	30⅜	30⅜	— ⅞
Shrwin	10	171	28⅞	28⅜	28⅝	— ⅛
Signal	14	2154	33¼	32¾	33¼	+ ⅜
Singer	13	748	29	28¼	28⅞	— ⅛
Smithln	21	180	12⅜	12⅛	12¼	+ ⅛
SmkB	8	2370	51¾	50¾	51½	— ¼
SnapOnT	13	160	34⅞	34¼	34⅞	+ 1
SonyCp	20	1400	15⅛	15	15⅛	+ ¼
SCalEd	7	3356	23⅛	22½	23⅛	+ ¾
South Co	6	3096	18½	18⅛	18½	+ ⅜
SoRy		1	23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Soutlnd	8	996	26¾	26¼	26½	+ ⅛
Sperry	7	859	38⅛	37½	38	+ ½
Squibb	15	2692	52⅝	50¾	52¼	+ 1½
StOInd	8	1459	57	56⅝	56¾	+ ⅛
StdOOh	7	1082	44¼	44	44	+ ⅛
Sterl Dg	11	2775	26¾	26¼	26⅝	+ ⅛
StwWr	20	21	32	31¾	31¾	— ¼
SunCo	12	255	49⅞	49½	49¾	
SunMn	15	233	10	9¾	9⅞	— ⅛
Syntex	12	1165	48¼	46⅞	48¼	+ 1⅛
TRE Cp	27	112	21½	21⅜	21½	+ ¼
TRW	10	340	70	69½	69⅝	+ ⅜
Taft Brd	13	132	60½	59½	60½	+ 1½
Tandy	10	2084	25¼	24¼	25	+ ⅝
Tndvcft	12	33	12⅞	12⅞	12⅞	+ ¼
Tektrn	13	402	59	57⅛	58⅜	+ 1¼
Telex	11	864	33¼	32¾	33¼	+ ¾
Tenneco	7	3398	35⅛	34⅝	34⅝	— ½
Texaco	8	2148	34½	34¼	34⅜	
TxOGs	12	2401	19⅝	19⅛	19¼	— ⅛
Textron	13	576	36⅛	35½	36	
TigerIn		386	7	6⅝	7	+ ¼
Timel	13	860	42½	41	42⅜	+ 1½
Timkn	13	116	55⅜	54¾	54¾	
Tonka		54	43½	42	42¼	+ ½
Transm	13	993	26½	25½	26½	+ 1
Transco	9	333	50	49⅜	50	+ ⅝
Transcn	5	45	8¾	8⅝	8⅝	
Tranwy I	9	60	31¾	31¼	31¾	+ ¼
TriCon		1075	24⅞	24½	24⅞	+ ⅛
Trico	19	64	6⅛	5¾	6	+ ⅛
TritEng	17	2	16⅝	16⅝	16⅝	

U V

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	6	2886	42⅛	41⅛	42⅛	+ 1⅛
UNC Re		402	10	9¾	9⅞	+ ⅛
UniNV	8	101	87¾	87	87¾	+ 1
Un Carb	18	683	50½	50	50½	+ ½
UnPac	14	946	39	38¼	38¾	+ ¼
UnBrnd	8	72	10⅞	10¾	10¾	— ⅛
US Gyps	6	305	61¾	61	61⅛	+ ⅛
US Steel		5375	26¼	25½	25⅞	+ ½
UnTch	8	1385	37⅛	36⅜	37	+ 1
UnoCal	10	1866	41⅞	41⅜	41¾	+ ⅛
Valero		375	6¾	6⅜	6⅜	— ⅜
Varco		38	2⅝	2½	2⅝	+ ⅛
Vornad	17	11	37	37	37	

W X

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Westg El	9	2666	26¾	26	26⅝	+ ¾
Weyerh	16	1010	29⅜	28	29¼	+ 1½
WhelPit		41	17⅛	17⅛	17⅛	
Whit C	8	526	27⅝	26¾	27⅝	+ ⅞
William	6	2003	28¾	27½	28¾	+ 1⅛
Winnbg	13	497	14	13¾	14	+ ¼
Witco	8	63	34	33⅜	33¾	
Wolwth	9	352	37⅛	36	37⅛	+ 1
Xerox	11	1646	37⅞	37⅜	37⅞	+ ⅝
ZenithE	8	1051	22¾	22	22¾	+ 1
Zurnin	11	322	25⅞	25⅜	25½	+ ¼

OPTIONS
TRANS-CANADA
TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	Fb	15	7	81	85	$14¼
Agnic E	Fb	15 p	7	12	125	$14¼
Alcan	Fb	32½	2	157	$5½	$37½
Alcan	Fb	32½p	10	266	20	$37½
Alcan	Fb	35	170	2051	$3½	$37½
Alcan	Fb	35 p	251	1723	65	$37½
Alcan	Fb	40	268	3375	110	$37½
Alcan	Fb	40 p	10	405	$3¼	$37½
Alcan	My	35	33	183	$4⅝	$37½
Alcan	My	35 p	10	284	135	$37½
Alcan	My	40	20	1156	$2	$37½
Alcan	Ag	35 p	2	2	180	$37½
Alt Enr	Mr	22½p	10	38	105	$22¼
Asama	Ja	10 p	10	322	30	$10⅛
Asama	Ja	12½p	10	119	$2⅜	$10⅛
Asama	Ap	10	12	553	110	$10⅛
Asama	Ap	12½	10	186	40	$10⅛
Asama	Ap	12½p	2	19	$2⅜	$10⅛
Asama	Jy	10 p	10	55	70	$10⅛
Asama	Jy	12½	10	62	55	$10⅛
BC Tel	Ja	20	10	124	150	$21⅜
BC Tel	Ap	20	10	97	165	$21⅜
BCE	Fb	32½	23	2195	$2½	$34⅝
BCE	Fb	35	138	3634	75	$34⅝
BCE	Fb	35 p	64	597	110	$34⅝
BCE	My	32½	42	1041	$2⅞	$34⅝
BCE	My	35	220	976	125	$34⅝
BCE	Ag	32½p	2	10	55	$34⅝
BCE	Ag	35	205	343	160	$34⅝
Bk Mtl	Fb	20	30	65	$4¼	$24⅛
Bk Mtl	Fb	22½	14	383	$2	$24⅛
Bk Mtl	Fb	25	289	3827	50	$24⅛
Bk Mtl	My	25	31	1213	85	$24⅛
Bk Mtl	My	25 p	3	44	150	$24⅛
Bk Mtl	Ag	25	7	20	120	$24⅛
Bk NS	Mr	12½	195	1947	120	$13¼
Bk NS	Mr	15	30	344	35	$13¼
Bk NS	Dc	10	10	805	$3⅛	$13¼
Bk NS	Dc	12½	25	2410	90	$13¼
Bk NS	Dc	15	40	471	5	$13¼
Bow Val	Ja	20	25	1752	40	$18⅛
Bow Val	Ja	20 p	5	444	190	$18⅛
Bow Val	Ap	17½	31	124	$2	$18⅛
Bow Val	Ap	17½p	2	285	85	$18⅛
Bow Val	Ap	22½	15	371	25	$18⅛
Bow Val	Jy	20	7	25	135	$18⅛
Brscn A	Ja	30 p	3	47	85	$30⅛

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr	30	7	121	30	$27¾
C Im B	Dc	22½	45	65	$5⅜	$27¾
C Im B	Dc	25	12	434	$3	$27¾
C Im B	Dc	27½	10	1490	75	$27¾
C Marc	My	20	15	25	$2⅜	$20¼
C Marc	My	20 p	3	50	125	$20¼
CanP E	Fb	17½	3	13	$7⅛	$24⅜
CanP E	Fb	22½	70	603	$2⅜	$24⅜
CanP E	Fb	25	100	1056	80	$24⅜
CanP E	My	25	28	1484	150	$24⅜
CanP E	Ag	25	2	32	165	$24⅜
Carl OK	Fb	15	20	357	85	$15¼
Carl OK	Fb	17½	5	503	25	$15¼
Carl OK	Ag	15	4	20	185	$15¼
Cmnc	Dc	12½	175	478	$2¼	$14½
CP Ltd	Fb	45	10	537	$6	$49¾
CP Ltd	Fb	45 p	5	162	30	$49¾
CP Ltd	Fb	50	66	1223	$2¼	$49¾
CP Ltd	Fb	55	10	175	40	$49¾
CP Ltd	My	55	5	5	120	$49¾
CRL	Mr	27½	6	520	$3¼	$29¾
CRL	Mr	30	4	344	$2½	$29¾
CRL	Mr	32½	30	1406	165	$29¾
CRL	Mr	32½p	20	527	$3¼	$29¾
CRL	Jn	32½	3	312	$2¼	$29¾
CRL	Dc	25 p	30	656	15	$29¾
CRL	Dc	27½	8	853	$2¾	$29¾
CRL	Dc	27½p	120	715	40	$29¾
CRL	Dc	30	67	1105	100	$29¾
CRL	Dc	30 p	40	897	115	$29¾
CRL	Dc	32½p	20	1404	$3⅜	$29¾
CRL	Dc	35	30	1381	15	$29¾
CTr A f	Jn	10	10	151	70	$8⅞
Den B f	Ja	15	15	49	40	$14⅜
Den B f	Ap	15	20	70	75	$14⅜
Den B f	Ap	15 p	5	17	115	$14⅜
Den B f	Ap	17½p	10	17	$3¼	$14⅜
Den B f	Jy	12½	21	31	$2¾	$14⅜
Dfs A	Mr	25 p	16	100	110	$24⅞
Dfs A	Jn	22½	30	415	$3⅝	$24⅞
Dom M	Ja	10 p	5	36	20	$11½
Dom M	Ja	12½	32	916	50	$11½
Dom M	Ja	12½p	50	619	125	$11½
Dom M	Ap	12½	35	311	120	$11½
Dom M	Ap	15	15	458	50	$11½
Dom M	Jy	10	1	21	$2¾	$11½
Dom M	Jy	15	140	291	85	$11½

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ja	25	14	1006	$3¼	$28¼
Gnstar	Ja	27½	20	1041	140	$28¼
Gnstar	Ja	27½p	40	91	35	$28¼
Gnstar	Ap	25	14	118	$4	$28¼
Gnstar	Ap	25 p	24	33	30	$28¼
Gnstar	Ap	27½	51	785	$2⅛	$28¼
Gnstar	Ap	27½p	56	136	85	$28¼
Gnstar	Ap	30	41	133	105	$28¼
Gnstar	Ap	30 p	19	19	$2¼	$28¼
Gnstar	Jy	30	4	4	150	$28¼
Gulf C	Fb	15	19	241	$2½	$17⅛
Gulf C	Fb	15 p	10	141	10	$17⅛
Gulf C	Fb	17½	174	5364	70	$17⅛
Gulf C	Fb	20	236	4278	20	$17⅛
Gulf C	My	17½	22	778	130	$17⅛
Gulf C	My	17½p	10	154	80	$17⅛
Gulf C	My	20	10	2975	50	$17⅛
Gulf C	Ag	17½	7	59	165	$17⅛
Gulf C	Ag	20	16	48	75	$17⅛
Husky	Ja	12½	55	7671	45	$12¼
Husky	Ja	12½p	10	949	50	$12¼
Husky	Ap	12½	27	1926	90	$12¼

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Imsco	Ja	35	2	1164	$10⅝	$45
Imsco	Ja	40	15	520	$5½	$45
Imsco	Ja	45	15	849	160	$45
Imsco	Ap	45 p	2	13	180	$45
Imsco	Jy	45	11	50	$3½	$45
Inco	Fb	12½	3	1057	$2¾	$14¾
Inco	Fb	15	126	2525	100	$14¾
Inco	Fb	15 p	36	578	85	$14¾
Inco	My	15	25	1543	150	$14¾
Inco	My	15 p	1	61	100	$14¾
Inco	My	17½	758	925	50	$14¾
IOil A	Fb	40	84	966	$5⅝	$45
IOil A	Fb	45	31	1436	$2	$45
IOil A	Fb	45 p	15	380	165	$45
IOil A	My	40	15	131	$6⅝	$45
IOil A	My	45	14	326	$3½	$45
IOil A	Ag	45	12	12	$3⅞	$45
IOil A	Ag	50	14	14	$2	$45

K L

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Mr	30 p	5	41	135	$31½
L Mnr	Dc	27½p	40	28	15	$31½
L Mnr	Dc	30	1	146	$3	$31½
L Mnr	Dc	32½	100	314	80	$31½
L Mnr	Dc	35 p	20	33	$3⅛	$31½

M N

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	7½	10	396	135	$7½
Mitel	Mr	10	47	746	50	$7½
Mitel	Jn	7½	5	88	170	$7½
Mitel	Jn	7½p	30	103	90	$7½
Mitel	Jn	10	10	120	80	$7½
Mitel	Dc	7½	12	468	45	$7½
Mitel	Dc	7½p	28	900	35	$7½
Mitel	Dc	10	30	2232	10	$7½
Mitel	Dc	10 p	10	205	$2⅜	$7½
Moore	Fb	60 p	2	7	$2	$59⅝
Moore	My	60 p	4	59	$2⅛	$59⅝
Nat Bk	Fb	12½	5	2956	120	$13⅜
Nat Bk	Fb	15	370	891	20	$13⅜
Nat Bk	My	12½	15	1767	150	$13⅜
Nat Bk	My	12½p	80	105	20	$13⅜
Nat Bk	My	15	25	467	40	$13⅜
Nat Bk	Ag	15	3	3	55	$13⅜
Nor Tel	Ja	45	253	1108	$4⅝	$48¾
Nor Tel	Ja	45 p	180	1568	45	$48¾
Nor Tel	Ja	50	256	2749	175	$48¾
Nor Tel	Ja	50 p	37	1216	$2½	$48¾
Nor Tel	Ja	55	68	2314	50	$48¾
Nor Tel	Ap	40	2	10	$10⅛	$48¾
Nor Tel	Ap	45	20	90	$6½	$48¾
Nor Tel	Ap	45 p	44	552	105	$48¾
Nor Tel	Ap	50	5	577	$3½	$48¾
Nor Tel	Ap	55	21	745	160	$48¾
Nor Tel	Jy	45	10	17	$7⅞	$48¾
Nor Tel	Jy	50	13	37	$4⅞	$48¾
Noran	Fb	17½	4	346	$2⅞	$19¾
Noran	Fb	20	56	2246	105	$19¾
Noran	Fb	20 p	42	494	110	$19¾
Noran	My	17½p	5	70	50	$19¾
Noran	My	20	15	148	175	$19¾
Noran	Ag	22½	2	2	105	$19¾
Nva A f	Fb	7½	663	13078	15	$7
Nva A f	My	7½	55	2789	35	$7
Nva A f	Ag	7½	20	63	45	$7
Oba 01	Mr	80	35	523	$6	$85¾
Oba 01	Mr	80 p	52	482	70	$85¾
Oba 01	Mr	82½	85	537	$3⅞	$85¾

Suite à la page 18

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Gwth	16.08
Cdn Gas Egy	6.78
Cdn Sec Gth	6.06
Cdn Trusteed	4.37
Corp Invest	9.96
Corp Inv Stk	5.42
Gwth Equity	6.38
HiTech	8.25
Japan	8.17
nMMF 11.39	10.00
Option Eqty	4.47
Special	9.20
Pfd Income	9.88
Assoc Inv	5.42
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	13.26
Income Fd	10.99
Internatnl	15.57
MnyFd 10.96p	1.00
Pld Resourc	12.14
Taurus	4.93
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	1.87
Banner Fund	4.71
CIF	6.68
CIF Income	8.28
Central Group	
yCompound	11.80
yDividend	12.81
yFund 4000	6.04
yIntl Gwth	8.37
yNat Res Gth	5.92
yNorthn Egy	4.89
yRevenue Gth	3.74
yUnivest	6.35
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	4.38
Goldtrust	5.26
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.42
yDolphin Mtg	5.18
Cundill Group	
Security	11.18
Value	10.87
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	8.88
ynDyAm US	6.75
ynDyCdn Fd	15.57
ynDyGrd Gld	4.22
ynDyn Incom	5.70
ynProspector	.83
Eaton Bay Group	
Commwlth	8.63
Dividend	6.33
Growth	10.56
Income	3.87
Internatnl	12.07
Mortgage	10.29
Viking	11.83
E-PMny 10.67	**1.00**
Guaranty Trust Gr	
ynInv Equity	17.40
ynInv Income	3.95
ynMortgage	10.30
Guardian Group	
Enterprise	1.40
Growth Fnd	23.45
North Amer	6.54
Canadn MAF	5.59
STMny 10.59	10.17
World Eqty	5.99
Investors Group	
yBond	3.96
yDividend	8.23
yGrowth	7.59
yIndexed Stk	4.70
yInternatl	11.63
yJapan	20.63
yMortgage	4.92
yMutual	7.26
yProvidt Stk	9.20
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	14.99
Jones Heward Gr	
ynJH Fund	5.63
ynJH Amer	5.79
nLotus Fund	**10.96**
Montreal Trust Gr	
ynEquity	25.15
ynIncome	7.29
ynInternatl	14.31
ynMortgag	10.04
Principal Gr	
yBond	2.71
yCollective	15.06
yEquity USF	5.76
yGrowth	6.41
yVenture	7.89
yWorld In US	6.11
Prudential Gr	
Growth	8.95
Invome	5.04
Ptnm Hlth Sci	**8.31**
ynReal Grwth	**10.35**
Resourcs Can	**9.86**
Sagit Group	
yCam Gwth	7.17
yIntl Engy	2.97
yIntl Income	4.53
yTrans A	5.96
yTrans B	73.55
yTrans C	12.23
ySask Dev Fd	**5.12**
Sterling Group	
Equity	5.73
yMortgage	4.88
Templeton Group	
Temp Gwth	12.64
Temp Cdn	4.20
Trimark Group	
Trimark	8.94
Trimark Cdn	7.65
United Bond Share	
nRoyfund	13.52
nRoyfund Inc	4.83
Universal Group	
American	7.56
Equity	6.83
Income	4.43
Japan	6.47
Resource	5.74
nyWaltaine	**40.78**
Non-Members	
nAltamira Fd	6.38
yBeaucanagx	6.52
nyCan-Anges	8.55
Canagex Gr	
yHypothea	10.06
yObligatns	9.06
yCapital Gth	7.72
nCapstone	5.05
Co-op Trust Gr	
ynCT Mutual	17.81
ynGrowth	9.39
ynIncome	8.73
Desjardins Gr	
yActions	15.60
yHypothea	4.32
yInternatl	14.95
yObligatns	4.32
Dixon, Krog Gr	
D K Trust	11.74
D K Intl	13.15
Heritage	3.35
yDomequity	10.85
nFstCdn Mtg	11.07
yFiscon Fund	6.94
Harvard	13.62
Industrial Gr	
Indust Amer	5.40
Indust Div	7.51
Indust Eq	13.54
Indust Gwth	9.67
Indust Incom	8.29
Indust Pens	3.94
Mack Eqty	1.88
Mack Mtg In	1.10
yMaritime Eq	3.77
Marlborogh	10.52
yMD Growth	8.82
MER Group	
Equity	12.07
Growth	12.01
MMF 11.20	10.00
nNatrusco	27.29
NW Group	
Canadian	6.65
Equity	11.65
NW Trust Eq	**15.06**
Pemberton Group	
yPac Gwth	7.02
yPac Ret	5.85
yPac US Gth	4.36
PHN Group	
yBond	8.45
yCanadian	14.25
yDiv Income	12.18
Fund	26.59
yPooled	41.19
yRRSP	32.47
PMF Managmnt	
nPension	9.54
nXanadu Fnd	8.10
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	18.80
yCanadian	9.61
yFonds H	5.09
yRetraite	14.66
Syncrovest	6.59
yTradex	6.27
Trust General Gr	
ynActions	17.63
ynOblig Hypo	8.32
ynHypo	10.13
ynVal Americ	8.76
United Group	
Accumulo	7.55
Accumula R	8.68
American	4.46
Cont Mortg	5.14
Security	4.11
Venture	7.34
Venture Ret	9.03
Western Gth	**3.74**
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
A Bnd	13.14
CalTx	12.71
Dreyf	12.24
Interm	12.16
Levge	15.88
GthOp	9.47
NY Tx	12.84
Spl Inc	7.38
Tax Ex	10.73
Third C	6.39
Fid Trend	37.31
Keystone Group	
Cus K-2	6.31
Cus S-1	18.66
Cus S-4	4.99
Intl	4.49
Lex Resrch	15.14
Manhatn	6.44
Oppenhmr	8.12
PutnmGro In	10.77
Tech	10.34

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Bonne fin de semaine

MONTRÉAL (PC) — La Bourse de Montréal a fini la semaine sur une bonne note, l'indice général clôturant sur un gain de 0.58 point, à 120.27. En tout 1,772,640 actions ont été traitées, au lieu de 1,155,082 la veille.

Les banques gagnent 1.32 à 112.57, les mines 1.05 à 120.10, les industrielles 0.67 à 110.29 et les services publics 0.20 à 116.91. Les forestières reculent de 0.57 à 139.24 et les pétroles de 0.30 à 127.18.

Nova Alberta est inchangé à $7 et 162,860 actions changent de main. Asamera Inc. recule de 1-8 à $10 1-8 après un brassage de 24,650 papiers.

D'autre part, Northern Telecom gagne 7-8 à $48 5-8, Banque de Mtl 1-2 à $24 1-4, Denison Mines B 1-2 à $14 1-2, Banque royale 1-2 à $28 1-2, Alcan 1-4 à $37 1-2, Genstar 1-4 à $28 1-4, Hiram Walker 1-8 à $25 1-2 et Placer 1-8 à $25. Celanese Canada perd 1-4 à $6 1-2 et Hees International Corp. 1-8 à $22. Bell Canada Enterprises est inchangé à $34 5-8.

Au total 154 titres sont en hausse, 79 en baisse et 96 inchangés.

Dans les juniors, Bateman reste à 14 cents, Yorbeau Resources perd un cent à 82 cents, et Rouyn Resources gagne 10 cents à $1.10.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

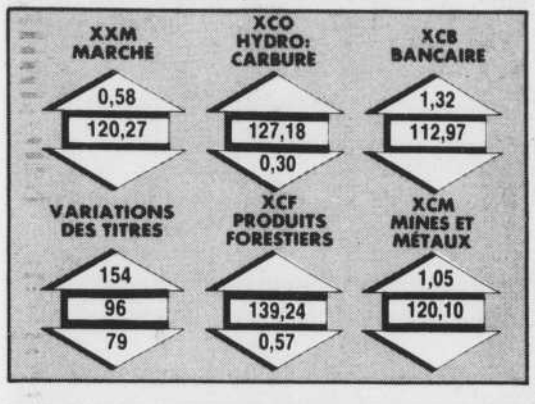

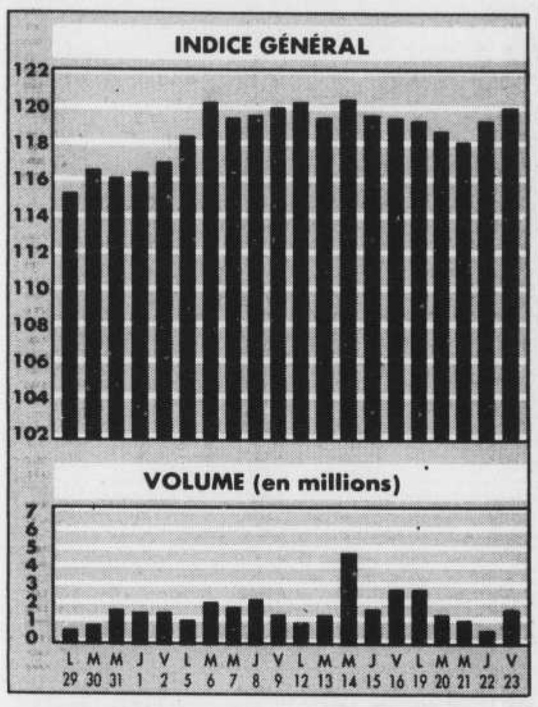

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	600	$8⅛	8	8	— ⅛
Agnico E	1600	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Aiguebelle	1100	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Alta energ	4590	$22¼	22	22¼	+ ¼
Alta N Gs	1200	$13¼	13¼	13¼	+ 2¼
Alcan Alu	22701	$37¾	37	37½	+ ¼
Alcan Wt	1400	$10⅛	10	10	— ¼
Aligro	z5	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ¼
Alum 2.312	850	$26½	26½	26½	
uAlum.flD	1500	$25½	25½	25½	— ⅛
AMCA int	3800	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
Amusecor	2500	158	150	155	
Asamera	24650	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Asbestos	125	450	450	450	—150
fAstral B	1000	490	490	490	+ 5
BCRail2.3	200	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
BCE	69697	$34⅝	34⅜	34⅝	
BCE 1.80p	1300	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
BCE 2.05p	100	$34⅝	34⅝	34⅝	+ ⅜
BCE 2.70p	2150	$36	35⅝	36	+ ¼
B C Forst	3902	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅜
BGR A	1000	$7¼	7¼	7¼	
BC Phone	6710	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Bank NS	9780	$13¼	13	13¼	+ ⅛
B NS sr1	700	$25¼	25¼	25¼	
Bque Cont	2400	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Bque Mtl	52653	$24¼	23⅞	24¼	+ ½
BMO 2.85	2400	$33¼	33⅛	33¼	
BMO $2.50	100	$29½	29½	29½	+ ⅛
BMO Wts	763	360	355	355	
Bq Eparg	500	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Bque Nat	8526	$13½	13¼	13½	+ ⅛
BqNat 2.94	850	$34¾	34¾	34¾	— ¼
Bq Royale	24417	$28½	28⅛	28½	+ ½
Bq Ry Wt	5650	430	420	430	+ 15
BqRy 1.45	800	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
BqRy 1.88	1000	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
BqRy 2.75	12400	$32¾	32½	32½	
fBaton A	700	$14½	14½	14½	+ ¾
fBomb A	525	$17¾	17¾	17¾	
fBomb B	1795	$16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
Bow Val	1410	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Bralorne	300	$5¾	5⅝	5⅝	
Brascade	2951	$40	39⅞	40	+ ⅛
Brascan A	4450	$30⅛	30	30⅛	+ ¼
Brcan 812	250	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅜
Brcan prF	300	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Brinco	1100	212	200	200	—15

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	20050	$15⅛	14⅞	15	
CB Pak	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
CB Pak.wt	z50	240	240	240	—10
CIIT Inc	500	450	450	450	
C T G Inc	5200	210	200	210	+ 10
CTG Wt	1000	70	70	70	+ 5
Cad Frvw	2100	$15¾	15⅝	15¾	— ¼
Cad Fw a	1500	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Cbrgwt	6600	305	305	305	—20
Camp R	1025	$7	7	7	— ¼
Cmpbel.Sp	266	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
fCampeau	1230	$20⅞	20½	20⅞	+ ½
Capwt	1000	440	440	440	+ 10
Cda Pack	1600	$27½	27½	27½	+ ½
fCDC	5480	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
CDC PR B	400	$98½	98⅜	98½	+ ⅜
CDC 1980	11550	$15½	15⅛	15⅜	+ ¼
C Trust	400	$28¼	28¼	28¼	+ ⅜
C Found	z25	$8⅜	8⅜	8⅜	—1⅝
C Imp Bk	6856	$27⅞	27⅝	27¾	+ ¼
CIBq 2.05	2800	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
CIBQ 3.562	1983	$30¼	30⅛	30⅛	— ⅛
CIBq wt	2500	420	415	420	+ 20
CP Ltee	6942	$49¾	49½	49¾	+ ⅜
fC Tire A	5825	$9	8⅞	9	
fC Utilit A	600	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅛
C Util Prk	460	$29⅜	29⅛	29⅜	
C Util wtb	1000	235	235	235	+ 5
Carena	3500	$28½	28	28½	+ 1
Carl Ok	13275	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Cascades	767	$9¼	9¼	9¼	
Cassidys	1400	375	350	375	+ 25
Celan	121570	$6⅝	6½	6½	— ¼
Cent Dyn	4500	90	80	90	+ 10
Central Tr	1626	$9¾	9⅝	9¾	
Charan	1900	360	350	355	—5
fChateau	700	$15	15	15	+ ¼
Chrysler	2900	$37¼	36¼	37¼	+ 1½
CimL PrE	19080	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅜
Cim L 1.17	2600	$15¼	15¼	15¼	
Cominco	22575	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Comin3.25	200	$28⅞	28⅞	28⅞	+ 1⅜
ComSat	3000	390	380	380	—10
Cmp Inv	1600	225	222	222	+ 1
Comterm	5170	128	126	126	—3
C Bath A	1302	$16	15¾	15¾	— ¼
C Gas Wt	300	385	385	385	—5
C gas 1312	100	$31½	31½	31½	+ ¼
CnsGas914	300	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
Coseka Rs	2400	292	292	292	+ 1
fCrain RL	300	$14⅝	14⅝	14⅝	— ¼
CIDesi pr	2500	$11½	11½	11½	
Czar Res	1000	165	165	165	+ 6
Dalfns ltd	200	100	100	100	—80
Daon Dvlp	16185	155	145	150	+ 10
Denison.A	1100	$15¾	15½	15¾	+ ⅜
fDenisonB	7800	$14½	14⅛	14½	+ ½
Dofasco A	7075	$25	24⅞	24⅞	+ ⅜
Dofasc Wt	z25	$28½	28½	28½	+ ¾
Dome Cda	2064	$6⅛	6⅛	6⅛	
Dome Mns	3800	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Dome Pet	16961	255	250	252	—1
Domtex	z6	$12⅝	12⅝	12⅝	
Domtar	937	$33	33	33	
Domtar a	200	$12½	12½	12½	— ⅜
Donohue	2170	$15	15	15	
DuPont A	17930	$17¼	17	17	— ⅜
fDylex Ltd	200	$31⅝	31⅝	31⅝	— ⅞
Dynamar	2000	63	63	63	—2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	5502	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Entrep CP	12073	$24½	24¼	24½	+ ¼
Epitek Int	41800	44	32	44	+ 8
FCA Inter	3050	$18	17⅞	18	+ ⅛
Falcn Cop	3200	$16⅛	16	16	— ¼
FalLtee	2950	$86	85½	85½	—1
FILteeWts	500	$30	30	30	
Forex	10000	105	100	105	—5

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gaz Metr	8665	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Genstar	21931	$28¼	28⅛	28¼	+ ¼
Genst.2.E	2500	$24⅞	24⅞	24⅞	+ H87
Geocrude	650	222	222	222	+ 1
fGldcrp.A	800	$6¾	6¾	6¾	
Gldcrp.Wt	5300	150	143	148	+ 5
Goodfellw	3700	475	475	475	
Guard. T.	1800	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Gulf Can	23502	$17⅜	17⅛	17⅛	
Hees.Int	27951	$22¼	22	22	— ⅛
Hees.wt	13900	$7⅜	6⅞	6⅞	— ⅜
Helix	44900	$11⅛	11	11⅛	
HelxWt	17000	$6	5⅞	6	+ ¼
Hir Walkr	36086	$25½	25½	25½	+ ⅛
H Wlkr D	12545	$25⅜	25¼	25¼	+ ¼
H Wlkr E	800	$28⅜	28¼	28¼	+ ⅛
H Bay Co	130	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Husky Oil	2450	$12⅜	12¼	12¼	— ¼
Husky 13	100	$50⅜	50⅜	50⅜	+ ⅛

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Inter	100	$20½	20½	20½	
Imasco ltd	10480	$45⅛	44½	45	+ ½
Imp Oil A	11450	$45¼	45	45	— ⅛
Imp Oil B	z2	$44¾	44¾	44¾	+ 2¾
Inco Ltd	9884	$14⅞	14⅝	14⅞	
Inco 10pr	300	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Inco Wts	1700	207	200	207	+ 12
Innopac	500	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
IBM	280	$161⅜	160	161⅜	+ 2⅞
Inter Pipe	125	$31⅞	31⅞	31⅞	
Invern8.75	400	$16⅛	16	16⅛	
Irwin Toy	1315	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Island Tel	250	$22¾	22¾	22¾	+ 8⅞
fIvaco A	15199	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅜
Ivaco Wts	440	395	395	395	—20
Ivaco E p	2300	$25¼	25¼	25¼	
Janock	863	$10⅝	10½	10⅝	
Jnock prC	z10	$12	12	12	+ ⅛

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Labatt	200	$20⅛	20	20⅛	
LafargeCo	200	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
Laidlaw A	200	$19¼	19¼	19¼	
fLaidlw B	1000	$18	18	18	+ ⅛
Lanpar T.	1700	290	280	290	+ 15

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fLaVrdy a	3800	300	285	295	+ 10
Loblaw	170	$19	19	19	lo
LouvmWt3	1800	60	55	55	—5
McM Bldl	z13	$25	25	25	— ¼
McMil prD	2000	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
MntobaP.p	900	$26½	26½	26½	
Mntoba wt	1500	165	164	165	+ 3
C Marconi	14600	$20¼	20⅛	20¼	
fMarit Tel	1048	$39	39	39	
Mrt pr C	660	$10½	10½	10½	+ ¼
Mass Fer	1000	340	335	335	
Mcintyre	700	$38	38	38	+ 1
McNeil M	500	255	255	255	—5
Merland a	200	$18¾	18¾	18¾	
Min Lac	9400	$32¼	31½	31½	— ¾
Mitel Corp	2435	$7⅝	7½	7½	— ⅛
fMolson A	19922	$16	16	16	
MTrustc A	2000	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅜
Moore	4924	$59⅞	59½	59⅞	+ ¼
fMorgn T	500	260	260	260	—25
Nabu Net	11980	9	8	9	—6
Nat Cbl a	1000	$9	9	9	+ ¼
NB Tel	982	$15¼	15⅛	15¼	+ ¼
NfldL 512	500	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
NfldL 9.84	200	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Nfld 1414	500	$12½	12½	12½	— ⅛
Nfld Tel	2800	$14	14	14	+ ¼
NfldT 7.25	z25	$16	16	16	
NfldT 13.5	500	$25½	25½	25½	
Noranda	7243	$19⅞	19⅝	19¾	— ⅛
Noran pA	100	$100	100	100	— ¼
Norcen.En	860	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
fNoreNv	1502	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Normick	200	$7½	7½	7½	
Nor Tel	23935	$48¾	48	48⅝	+ ⅞
fNova Alt	162860	$7⅛	7	7	
Nova 612	700	$21¼	21	21⅛	+ ⅛
Nova 15	1900	$30	30	30	— ⅜
Nova 12	3000	$32¼	32	32	— ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OakwoodA	5000	375	375	375	+ 5
Oak Pr A	200	$17¾	17¾	17¾	
Oak Wt	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
fOcelot B	2100	475	475	475	+ 30
fOsha A	100	$23⅝	23⅝	23⅝	+ ⅛
Pancdn Pt	2100	$28½	28¼	28¼	+ ¼
Peerless	16500	475	475	475	
Placer Dv	8300	$25¼	24¾	25	+ ⅛
PlacerDwt	1750	$5¼	5¼	5¼	
fPowr Cr	3000	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅛
Precamb	200	$5¾	5¾	5¾	
Provigo	14290	$16¼	16¼	16¼	
Que Tel	100	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Quebecor	1700	$22¼	21¼	22¼	+ 1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Reed Sten	200	$13	13	13	— ⅛
Reichold	200	$8¾	8¾	8¾	
Reich 1012	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅜
fReitmn A	200	$16	16	16	— ¼
Rio Algom	1926	$22¾	22	22½	+ ¾
fRogerC B	800	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
fRollnd A	200	$14½	14½	14½	+ ¼
Rolland B	700	$14½	14½	14½	+ ⅛
Ro—na.pr.1	1200	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Ro—na.pr.2	500	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Rothman	z50	$40	40	40	+ ½
Ry Trco A	8200	$17⅜	17¼	17¼	
Royex Gld	z54	430	430	430	—45

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSi CemA	100	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Sceptre	2660	$6⅛	6	6	
Scot Paper	200	$15½	15½	15½	+ ¼
Seagram	1375	$50¾	50⅝	50¾	+ ⅜
Sears Can	z69	$7½	7½	7½	— ⅛
fSelkirk A	8400	$19½	19½	19½	+ ¼
Shell Can	18600	$23	22⅝	23	+ ⅜
fSpar Aer	10650	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
fSteinb A	100	$25½	25½	25½	+ ½
Stelco A	10450	$20¼	20	20¼	+ ¼
Stelco Wts	2300	360	355	360	+ 35
Stel 1.94	2410	$23⅜	22⅞	23⅜	+ ⅜
Sullvn.Min	500	375	375	375	
Systemhse	2450	125	118	125	+ 8
Teck A	500	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
fTeck B	7483	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
TmbcA	15700	460	450	455	+ 15
TbecWt	5825	100	90	95	
Texaco	2200	$38⅛	38	38	
TIE teleco	5600	$10½	10⅛	10½	+ ½
Tor Dm Bk	29769	$17¾	17⅝	17⅝	+ ⅛
TrDm pc	100	$26½	26½	26½	+ ¼
Total Pete	3600	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Tot Pet pr	300	$32⅞	32⅞	32⅞	— ¼
TAIRs.prC	1500	$26	25⅞	26	
TrAlto A	3697	$23½	23¼	23½	+ ½
TrAlto wt	10200	295	295	295	+ 8
TrCan Pl	5750	$20⅛	19⅞	19⅞	— ⅛
TrCan 2.8	100	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
TrCan 4.5	400	$49¾	49½	49¾	+ ⅛
TrCan 5.0	600	$51⅛	51	51⅛	— ⅜
Trs mount	800	$7	6¾	7	+ ⅜
Trillium T	1000	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅜
Trilon Fin	2200	$29⅜	29¼	29¼	
Trilon.f.wt	500	$6	6	6	
Trimac	4256	405	400	405	+ 15
fTrizec A	784	$23¾	23¾	23¾	
Trizec B	3184	$25½	24⅞	24⅞	— ⅜
Trizec.prB	z7	$9⅜	9⅜	9⅜	— ½
Trust Gen	201	$20	20	20	
fTurbo Rs	1300	32	30	30	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uniges A	500	265	265	265	—1
fUnigs B	3566	245	231	240	
Union Gas	31095	$11⅜	11	11	— ¼
Westb Ind	z85	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
Velcro Ind	110	$49	49	49	+ 1

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wargton	5000	82	82	82	+ 2
Webb Knp	4500	195	190	195	+ 55
Westburne	1000	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Wcst Trn	5300	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Westm 2.12	600	$27¾	27½	27½	— ¼
Wright Hr	500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Xerox Cn	503	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅜
Xerox wt	z50	270	270	270	—6

Total sales: 1,616,101

JuniorMinesOils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	z6	85	85	85	—5
Abitibi As	500	30	30	30	
Americ M	8000	18	18	18	+ 1½
Bachelor	500	465	465	465	
Bakertalc	1000	58	58	58	+ 3
Barexor	8000	40	40	40	+ 2
Bateman	18000	14	14	14	
Beauco Rs	2500	40	40	40	—5
Belchasse	1000	48	48	48	
Coniagas	500	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Cons I Rs	6516	77	77	77	
C Imp.wt	10125	15	10	15	
C.Imp. 10	1542	210	210	210	—10
Dufresnoy	1000	36	36	36	—1
Dumont	12000	20	19	19	+ 1
Dyna Mn	2800	12½	12½	12½	
Explo Que	1000	18	18	18	
GalntG	3000	51	51	51	—4
Gold Tigr	8300	130	130	130	
Gld tig.w1	1000	35	35	35	—5
Goldex ltd	2000	160	160	160	
Laduboro	3600	28	28	28	+ 2
Lynx Exp	10000	63	60	60	—1
Mnra Res	2000	45	45	45	—5
Mid Canad	600	28	28	28	
Midep.Int	1850	148	146	148	—7
Muscocho	3200	258	254	255	+ 5
Musco pr	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
N.Pascalis	200	300	300	300	—10
NA RareM	1000	10	10	10	
OrmicoEx	3000	16	16	16	—5
Pet Sun	1200	215	215	215	
Que Coblt	z100	15	15	15	—5
Queenstn	1000	150	150	150	+ 5
Rouyn.Rs	13000	110	105	110	+ 10
Stabell Rs	3000	80	80	80	
Talisman	6500	20	17	20	
W Q Mnes	900	117	112	112	—5
Wrightbr	1800	70	70	70	
Yorbeau	14100	83	82	82	—1

Total sales: 156,539
Total market: 1,772,640

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	10	341.50	341.50	341.50

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
237.10	198.00	JA	218.00	215.00	217.00	—3.00	15
235.50	211.60	MR	226.00	226.00	226.00	—3.80	6
243.00	222.50	MY	239.60	239.10	239.60	+ .60	0
248.40	244.00	JY	245.00	244.00	244.50	+ .10	0

Estimate Sales:....46...
Total open interest: ...21

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnic E	Fb	12½	190	$2⅜		6
Agnic E	Fb	12½p	10	50		20
Agnic E	Fb	17½	5	40		71
Agnic E	Fb	17½p	$3⅛	$3⅝		20
Agnic E	My	12½	$2½	$3		10
Agnic E	My	12½p	25	75		
Agnic E	My	15	115	165		48
Agnic E	My	15 p	135	185		6
Agnic E	My	17½	60	100		42
Agnic E	My	17½p	$3⅜	$3⅞		
Agnic E	Ag	12½				
Agnic E	Ag	12½p				
Agnic E	Ag	15				
Alcan	Fb	30	$7⅞	$8⅛	$9	43
Alcan	Fb	30 p	5	20	25	35
Alcan	My	32½	$6⅜	$6⅝	$5½	17
Alcan	My	32½p	45	65	85	109
Alcan	My	40 p	$3⅜	$3⅝	$4¼	217
Alcan	Ag	35	$5¼	$5½	$4⅞	5
Alcan	Ag	40	$2¾	$3	$2½	55
Alcan	Ag	40 p	$3¾	$4		
Alt Enr	Mr	17½	$5	$5¼	$5	60
Alt Enr	Mr	17½p	5	15		
Alt Enr	Mr	20	$2¾	$3	$2¾	73
Alt Enr	Mr	20 p	25	40	65	169
Alt Enr	Mr	22½	110	115	110	285
Alt Enr	Mr	25	20	40	30	20
Alt Enr	Mr	25 p	$2⅝	$3		
Alt Enr	Jn	20	$3¼	$3½	$2½	35
Alt Enr	Jn	20 p	40	65	40	5
Alt Enr	Jn	22½	160	180	175	3
Alt Enr	Jn	22½p	90	115	120	110
Alt Enr	Jn	25	65	80	45	29
Alt Enr	Jn	25 p	$2⅝	$3		
Alt Enr	Dc	17½	$4⅝	$5	$3¾	30
Alt Enr	Dc	17½p		10	40	35
Alt Enr	Dc	20	$2¼	$2½	$2¼	244
Alt Enr	Dc	20 p	10	20	40	56
Alt Enr	Dc	22½	35	50	30	991
Alt Enr	Dc	22½p	45	70	140	3
Alt Enr	Dc	25		10		
Alt Enr	Dc	25 p	$2⅝	$3		
Asama	Ja	10	70	90	90	870
Asama	Ja	12½	5	20	25	1504
Asama	Ja	15	5	15	15	792
Asama	Ja	15 p	$4⅝	$4⅞	$4⅛	23
Asama	Ap	10 p	55	70	70	102
Asama	Ap	15	10	25	15	150
Asama	Ap	15 p	$4⅝	$5		
Asama	Jy	10	150	170	185	72
Asama	Jy	12½p	$2¼	$2⅝		
BC Tel	Ja	17½	$3¾	$4	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20 p	5	20	15	5
BC Tel	Ja	22½	5	10	10	30
BC Tel	Ja	22½p	155	180		
BC Tel	Ap	17½	$3⅞	$4⅛		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20 p	10	35		
BC Tel	Ap	22½	20	25	30	40
BC Tel	Ap	22½p	165	190		
BC Tel	Jy	17½	$4	$4¼		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	165	190	140	1
BC Tel	Jy	20 p	25	50		
BC Tel	Jy	22½	20	40		
BC Tel	Jy	22½p	175	$2		
BCE	Fb	27½	$7⅛	$7½	$7⅛	50
BCE	Fb	27½p		10	10	21
BCE	Fb	30	$4⅞	$5⅛	$4	2564
BCE	Fb	30 p	5	20	25	289
BCE	Fb	32½p	20	35	35	481
BCE	My	30	$5⅛	$5½	$4½	66
BCE	My	30 p	15	30	30	5
BCE	My	32½p	30	50	70	801
BCE	My	35 p	125	135	170	369
BCE	Ag	32½	$3¼	$3⅝		
BCE	Ag	35 p	145	170	155	5
Bk Mtl	Fb	20 p	1	15		21
Bk Mtl	Fb	22½p	15	35		593
Bk Mtl	Fb	25 p	110	135	160	303
Bk Mtl	My	22½	$2¼	$2½		207
Bk Mtl	My	22½p	40	60		54
Bk Mtl	Ag	22½	$2¾	$3		
Bk Mtl	Ag	22½p	60	80		
Bk Mtl	Ag	25 p	150	175		
Bk NS	Mr	10	$3⅛	$3⅜	$2¾	600
Bk NS	Mr	10 p	5	20	10	28
Bk NS	Mr	12½p	25	50	40	57
Bk NS	Mr	15 p	190	$2⅛	$2	9
Bk NS	Jn	10	$3¼	$3⅝	$3½	21
Bk NS	Jn	10 p	10	30		
Bk NS	Jn	12½	140	160	125	72
Bk NS	Jn	12½p	45	60	60	12
Bk NS	Jn	15	40	50	50	20
Bk NS	Jn	15 p	$2	$2⅜		
Bk NS	Dc	10 p		5	10	57
Bk NS	Dc	12½p	5	15	5	787
Bk NS	Dc	15 p	175	$2	190	3
Bow Val	Ja	17½	115	135	115	567
Bow Val	Ja	17½p	40	50	50	333
Bow Val	Ja	22½	5	20	20	1543
Bow Val	Ja	22½p	$4⅜	$4¾	$4¼	21
Bow Val	Ja	25	1	10	15	929
Bow Val	Ja	25 p	$6⅞	$7¼	$5½	
Bow Val	Ja	27½		5	30	85
Bow Val	Ja	27½p	$9⅜	$9¾	$8⅞	
Bow Val	Ap	20	80	100	75	377
Bow Val	Ap	20 p	$2⅛	$2½	155	43
Bow Val	Ap	22½p	$4½	$4⅞	$4	12
Bow Val	Ap	25	5	20	20	320
Bow Val	Ap	25 p	$6⅞	$7¼	$6⅜	4
Bow Val	Jy	17½	$2⅜	$2¾	$3⅛	
Bow Val	Jy	17½p	90	115	100	
Bow Val	Jy	20 p	$2⅜	$2¾	$2	28
Bow Val	Jy	22½	50	75	75	13
Bow Val	Jy	22½p	$4⅝	$5		
Brscn A	Ja	27½	$3⅛	$3⅜		34
Brscn A	Ja	27½p	20	40		130
Brscn A	Ja	30	130	155		673
Brscn A	Ja	32½	45	65		601
Brscn A	Ja	32½p	$2⅜	$2⅝	$2⅜	141
Brscn A	Ja	35	10	25		246
Brscn A	Ja	35 p	$4⅝	$5	$4¾	59
Brscn A	Ja	40		10		20
Brscn A	Ja	40 p	$9⅝	$10		
Brscn A	Ap	27½	$3⅜	$3⅞		
Brscn A	Ap	27½p	45	70		5
Brscn A	Ap	30	$2⅛	$2⅜		29
Brscn A	Ap	30 p	115	140	130	48
Brscn A	Ap	32½	140	165		24
Brscn A	Ap	32½p	$2½	$2¾		45
Brscn A	Ap	35	60	80		25
Brscn A	Ap	35 p	$4¾	$5⅛		1
Brscn A	Jy	30	$2½	$2¾		5
Brscn A	Jy	30 p	175	$2		10
Brscn A	Jy	32½	170	195		
Brscn A	Jy	32½p	$2⅞	$3⅛		20
Brscn A	Jy	35	85	105		6
Brscn A	Jy	35 p	$4⅞	$5¼		

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Mr	22½	$5⅜	$5½	$5⅝	243
C Im B	Mr	22½p		10	25	96
C Im B	Mr	25	$3	$3¼	$2⅞	1337
C Im B	Mr	25 p	10	20	15	224
C Im B	Mr	27½	125	140	120	949
C Im B	Mr	27½p	65	90	70	200
C Im B	Mr	30 p	$2⅜	$2⅞		
C Im B	Jn	25	$3¼	$3½	$3	30
C Im B	Jn	25 p	40	55	100	10
C Im B	Jn	27½	170	185	145	64
C Im B	Jn	27½p	120	145	165	2
C Im B	Jn	30	70	80	70	71
C Im B	Jn	30 p	$2½	$3		
C Im B	Dc	22½p		10	15	181
C Im B	Dc	25 p	5	10	15	81
C Im B	Dc	27½p	45	65	60	670
C Im B	Dc	30	5	10	5	235
C Im B	Dc	30 p	$2¼	$2⅝	$3⅝	
C Im B	Dc	32½		5		
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	20	145	155		323
C Marc	Fb	20 p	60	85		67
C Marc	Fb	22½	50	55		503
C Marc	Fb	22½p	$2¼	$2½		89
C Marc	Fb	25	15	25		168
C Marc	Fb	25 p	$4½	$4¾		11
C Marc	Fb	27½	1	15		86
C Marc	Fb	27½p	$6⅞	$7¼		
C Marc	Fb	30		10		
C Marc	Fb	30 p	$9½	$9⅞		
C Marc	My	22½	115	125		51
C Marc	My	22½p	$2½	$2¾		22
C Marc	My	25	45	55		22
C Marc	My	25 p	$4¾	$5⅛		
C Marc	My	27½	20	30		150
C Marc	My	27½p	$6⅞	$7¼		
C Marc	Ag	20	$2⅞	$3⅛	$3	10
C Marc	Ag	20 p	135	160		
C Marc	Ag	22½	175	$2		
C Marc	Ag	22½p	$2⅞	$3⅛		
CanP E	Fb	17½p	1	10		
CanP E	Fb	20	$4⅝	$4⅞	$4⅜	213
CanP E	Fb	20 p	5	25		100
CanP E	Fb	22½p	20	40		348
CanP E	Fb	25 p	95	115	115	168
CanP E	My	20	$4⅞	$5¼		56
CanP E	My	20 p	10	35		5
CanP E	My	22½	$3	$3¼	$3	73
CanP E	My	22½p	45	65	50	31
CanP E	My	25 p	135	160		18
CanP E	Ag	22½	$3½	$3¾		
CanP E	Ag	22½p	70	95		10
CanP E	Ag	25 p	170	195		
Carl OK	Fb	12½	$2¾	$3¼		
Carl OK	Fb	12½p	5	25		
Carl OK	Fb	15 p	35	50	40	168
Carl OK	Fb	17½p	$2⅜	$2½	$2⅛	108
Carl OK	Fb	20	5	15	5	212
Carl OK	Fb	20 p	$4⅝	$5⅛		
Carl OK	My	12½	$2⅞	$3⅜		
Carl OK	My	12½p	10	30		
Carl OK	My	15	115	140	150	152
Carl OK	My	15 p	60	85	55	2
Carl OK	My	17½	40	60	75	39
Carl OK	My	17½p	$2⅛	$2½	$2½	5
Carl OK	My	20	5	30	50	10
Carl OK	My	20 p	$4⅝	$5¼		
Carl OK	Ag	12½	$3	$3½		
Carl OK	Ag	12½p	15	40		
Carl OK	Ag	15 p	70	105		
Carl OK	Ag	17½	65	95		
Carl OK	Ag	17½p	$2¼	$2¾		
CBth A	Ja	12½	$3¼	$3½		
CBth A	Ja	12½p	1	25		60
CBth A	Ja	13¾	$2	$2¼		60
CBth A	Ja	13¾p	1	25		42
CBth A	Ja	15	95	120	110	263
CBth A	Ja	15 p	1	25		170
CBth A	Ja	17½		25		148
CBth A	Ja	17½p	150	175		
CBth A	Ja	25				
CBth A	Ja	25 p				
CBth A	Ja	27½				
CBth A	Ja	27½p				
CBth A	Ja	30				70
CBth A	Ja	30 p				
CBth A	Ap	12½	$3½	$3¾		2
CBth A	Ap	12½p	5	30		20
CBth A	Ap	13¾	$2½	$2¾		26
CBth A	Ap	13¾p	15	40		32
CBth A	Ap	15	135	160		58
CBth A	Ap	15 p	25	50		150
CBth A	Ap	17½	25	50		
CBth A	Ap	17½p	165	190		
CBth A	Jy	12½	$3¾	$4		
CBth A	Jy	12½p	15	40		
CBth A	Jy	15	185	$2⅛		6
CBth A	Jy	15 p	50	75		5
CBth A	Jy	17½	55	80		
CBth A	Jy	17½p	190	$2⅛		
Cmnc	Mr	10	$4⅝	$5		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½	$2½	$2¾	$3½	60
Cmnc	Mr	12½p	10	35	80	20
Cmnc	Mr	15	65	90	110	303
Cmnc	Mr	15 p	110	135	135	79
Cmnc	Mr	17½	15	30	50	896
Cmnc	Mr	17½p	$3¼	$3½	150	300
Cmnc	Jn	12½	$2¾	$3⅛		
Cmnc	Jn	12½p	25	50	50	10
Cmnc	Jn	15	95	110	100	20
Cmnc	Jn	15 p	135	160	110	65
Cmnc	Jn	17½	40	60	45	1141
Cmnc	Jn	17½p	$3⅜	$3¾	175	545
Cmnc	Dc	10	$4½	$4⅞	$4	10
Cmnc	Dc	10 p	1	15		
Cmnc	Dc	12½p	5	25	65	33
Cmnc	Dc	15	25	50	25	495
Cmnc	Dc	15 p	90	115	105	158
Cmnc	Dc	16⅜	1	15	15	259
Cmnc	Dc	16⅜p	$2	$2¼	160	11
Cmnc	Dc	17½	1	10	20	664
Cmnc	Dc	17½p	$2¾	$3⅛	$2	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	20	129
Cmnc	Dc	18⅜p	$3⅜	$4	$3	
CP Ltd	Fb	35	$14¾	$15¼	$15¼	113
CP Ltd	Fb	35 p	1	15	5	126
CP Ltd	Fb	40 p	5	25	20	75
CP Ltd	Fb	50 p	190	$2⅛	$2¼	794
CP Ltd	Fb	55 p	$5¼	$5⅝	$6¼	20
CP Ltd	My	45	$6½	$6⅞	$6¼	229
CP Ltd	My	45 p	75	100	85	64
CP Ltd	My	50	$3⅜	$3½	$3⅜	521
CP Ltd	My	50 p	$2⅜	$2¾	$2½	10
CP Ltd	My	55 p	$5¼	$5⅝		
CP Ltd	Ag	45	$7¾	$8⅛		
CP Ltd	Ag	45 p	110	135	110	3
CP Ltd	Ag	50	$4¼	$4⅜		
CP Ltd	Ag	50 p	$2¾	$3⅛		
CRL	Mr	22½	$7⅜	$7⅞	$8⅞	20
CRL	Mr	22½p	15	30	40	235
CRL	Mr	25	$5⅜	$5¾	$5¼	300
CRL	Mr	25 p	60	65	70	279
CRL	Mr	27½p	125	145	145	1045
CRL	Mr	30 p	$2	$2¼	$2⅛	283
CRL	Mr	35	60	85	90	344
CRL	Mr	35 p	$5½	$6	$5⅜	138
CRL	Jn	27½	$4¾	$5⅛	$4¾	15
CRL	Jn	27½p	175	190	190	87
CRL	Jn	30	$3½	$3¾	$3⅜	66
CRL	Jn	30 p	$2⅜	$2⅝	$2⅞	31
CRL	Jn	32½p	$3⅞	$4⅛	$4½	157
CRL	Dc	22½	$7	$7½	$7½	80
CRL	Dc	22½p	1	5	20	181
CRL	Dc	25	$4⅝	$5	$5½	477
CRL	Dc	32½	25	30	25	1772
CRL	Dc	35 p	$5⅛	$5⅝	$6¼	2028
CRL	Dc	40	1	10	5	508
CRL	Dc	40 p	$10⅛	$10⅝	$10⅝	
CTL Bk	Mr	10				
CTL Bk	Mr	10 p				
CTL Bk	Mr	12½				
CTL Bk	Mr	12½p				
CTL Bk	Dc	10	25	35		534
CTL Bk	Dc	10 p	25	50		20
CTL Bk	Dc	12½		10		542
CTL Bk	Dc	12½p	$2½	$2¾		242
CTL Bk	Dc	15		5		4
CTL Bk	Dc	15 p	$5	$5⅜		
CTr A f	Mr	7½	165	190		201
CTr A f	Mr	7½p	5	30		
CTr A f	Mr	10	20	40		421
CTr A f	Mr	10 p	120	130		134
CTr A f	Mr	12½		15		499
CTr A f	Mr	12½p	$3⅜	$3⅞		2
CTr A f	Jn	7½	190	$2⅛		5
CTr A f	Jn	7½p	10	35		
CTr A f	Jn	10 p	135	160		28
CTr A f	Dc	7½	150	175		4
CTr A f	Dc	7½p	1	20		
CTr A f	Dc	10		15		979
CTr A f	Dc	10 p	100	125		21
CTr A f	Dc	12½		5		187
CTr A f	Dc	12½p	$3½	$3¾		
Den B f	Ja	12½	$2⅛	$2½	$2	1
Den B f	Ja	12½p	10	35	100	2
Den B f	Ja	15 p	50	75	110	23
Den B f	Ja	17½	1	25	25	466
Den B f	Ja	17½p	$2¾	$3⅛	$3	15
Den B f	Ja	20	1	20	30	245
Den B f	Ja	20 p	$5¼	$5⅝	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$2⅜	$2¾	$2	50
Den B f	Ap	12½p	20	45	120	7
Den B f	Ap	17½	10	35	25	36
Den B f	Ap	20	1	25	20	30
Den B f	Ap	20 p	$5¼	$5⅝		
Den B f	Jy	12½p	25	50		
Den B f	Jy	15	110	135	75	15
Den B f	Jy	15 p	115	140	95	10
Den B f	Jy	17½	30	55		
Den B f	Jy	17½p	$3	$3⅜	$4	3
Dfs A	Mr	17½	$7½	$7¾		466
Dfs A	Mr	17½p	5	15		170
Dfs A	Mr	20	$5⅛	$5½		89
Dfs A	Mr	20 p	10	30		10
Dfs A	Mr	22½	$2⅞	$3⅛		84
Dfs A	Mr	22½p	20	45		84
Dfs A	Mr	25	130	155		95
Dfs A	Jn	22½p	60	85		5
Dfs A	Jn	25	175	$2		43
Dfs A	Jn	25 p	120	145		32
Dfs A	Dc	17½	$7⅛	$7½		147
Dfs A	Dc	17½p		5		5
Dfs A	Dc	20	$4¾	$5	$4½	74
Dfs A	Dc	20 p		10		53
Dfs A	Dc	22½	$2⅜	$2⅝	$2⅜	97
Dfs A	Dc	22½p	1	10		33
Dfs A	Dc	25	60	80		473
Dfs A	Dc	25 p	60	85		91
Dom M	Ja	10	190	$2⅛	$2½	187
Dom M	Ja	15	10	15	20	797
Dom M	Ja	15 p	$3¼	$3½	$3½	185
Dom M	Ja	17½	5	10	20	619
Dom M	Ja	17½p	$5¾	$6	$5⅞	50
Dom M	Ja	20	1	5	10	1539
Dom M	Ja	20 p	$6¼	$8⅝	$6⅞	
Dom M	Ap	10	$2¼	$2½	$4	13
Dom M	Ap	10 p	45	55	30	30
Dom M	Ap	12½p	155	170	150	241
Dom M	Ap	15 p	$3½	$3¾	$3½	98
Dom M	Jy	10 p	65	75	65	50
Dom M	Jy	12½	165	175	180	697
Dom M	Jy	12½p	170	185	165	340
Dom M	Jy	15 p	$3⅜	$3⅞		

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Ja	17½	$10½	$10⅞	$8	
Gnstar	Ja	17½p		5	35	20
Gnstar	Ja	20	$8⅛	$8½	$7⅝	55
Gnstar	Ja	20 p		5	10	42
Gnstar	Ja	22½	$5⅝	$5⅞	$5½	153
Gnstar	Ja	22½p	1	5	10	54
Gnstar	Ja	25 p		10	5	473
Gnstar	Ja	30	35	45		
Gnstar	Ja	30 p	190	$2¼		
Gnstar	Ap	20	$8⅛	$8⅝	$7⅝	8
Gnstar	Ap	20 p	1	15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$5¾	$6¼	$4¼	82
Gnstar	Ap	22½p	5	25	75	12
Gnstar	Jy	25	$4⅜	$4¾	$3¾	10
Gnstar	Jy	25 p	50	60	130	3
Gnstar	Jy	27½	$2⅝	$2⅞	$2½	40
Gnstar	Jy	27½p	130	155		
Gnstar	Jy	30 p	$2⅜	$2¾		
Gulf C	Fb	12½	$4¾	$5⅛		13
Gulf C	Fb	12½p	1	10		
Gulf C	Fb	17½p	65	90	60	1137
Gulf C	Fb	20 p	$2¾	$3		306
Gulf C	My	15	$2⅞	$3⅛		72
Gulf C	My	15 p	15	30		14
Gulf C	My	20 p	$2⅞	$3⅛		47
Gulf C	Ag	15				
Gulf C	Ag	15 p				
Gulf C	Ag	17½p	100	120		
Gulf C	Ag	20 p	$3	$3¼		
Husky	Ja	7½	$4¾	$5⅛	$4¾	1
Husky	Ja	7½p		10		
Husky	Ja	10	$2½	$2⅝	$2¼	1077
Husky	Ja	10 p	1	10	10	160
Husky	Ja	15	1	10	10	537
Husky	Ja	15 p	$2½	$2⅞	$2¼	
Husky	Ap	7½	$4⅞	$5¼	$5⅛	2
Husky	Ap	7½p		15		
Husky	Ap	10	$2¾	$3⅛	$2⅞	278
Husky	Ap	10 p	10	25	25	65
Husky	Ap	12½p	65	85	65	67
Husky	Ap	15	25	45	30	200
Husky	Ap	15 p	$2⅝	$3	$2¼	
Husky	Jy	10	$3	$3⅜	$3¼	2
Husky	Jy	10 p	15	35		
Husky	Jy	12½	120	135	125	130
Husky	Jy	12½p	75	100	95	42
Husky	Jy	15	40	55	55	63
Husky	Jy	15 p	$2⅝	$3		

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Mr	7½	$2	$2⅜		
I-City	Mr	7½p	1	20		
I-City	Mr	10	35	40	35	582
I-City	Mr	10 p	70	95	60	2
I-City	Mr	12½	5	10	10	14
I-City	Mr	12½p	$3	$3⅜		
I-City	Jn	7½	$2⅛	$2½	$2⅞	5
I-City	Jn	7½p	1	25		
I-City	Jn	10	55	80	75	27
I-City	Jn	10 p	80	105	75	
I-City	Jn	12½	5	20	10	7
I-City	Jn	12½p	$3	$3⅜		
I-City	Dc	7½	175	$2	$2½	10
I-City	Dc	7½p		15		
I-City	Dc	10	5	10	20	1970
I-City	Dc	10 p	60	85	80	35
I-City	Dc	12½		5	5	2179
I-City	Dc	12½p	$3	$3⅜	$2½	
Imsco	Ja	32½	$12⅜	$13⅛		90
Imsco	Ja	32½p		5		
Imsco	Ja	35 p		10		35
Imsco	Ja	40 p	10	15		182
Imsco	Ja	45 p	100	125		143
Imsco	Ap	35	$10½	$10⅞		130
Imsco	Ap	35 p	1	25		93
Imsco	Ap	40	$6⅜	$6¾		56
Imsco	Ap	40 p	40	65		300
Imsco	Ap	45	$2¾	$3		535
Imsco	Jy	40	$7⅛	$7½		313
Imsco	Jy	40 p	75	100		10
Imsco	Jy	45 p	175	$2		
Inco	Fb	10	$4¾	$5⅛	$5¾	14
Inco	Fb	10 p		15		
Inco	Fb	12½p	10	25	30	201
Inco	Fb	17½	20	30	15	567
Inco	Fb	17½p	$2⅝	$3	$2½	50
Inco	My	12½	$3⅛	$3½	$3⅞	41
Inco	My	12½p	35	45	40	25
Inco	My	17½p	$2¾	$3⅛	$2	
Inco	Ag	12½	$3½	$3⅞	$3¾	5
Inco	Ag	12½p	50	75		
Inco	Ag	15	$2	$2⅜	195	21
Inco	Ag	15 p	125	150		
Inco	Ag	17½	90	110		
Inco	Ag	17½p	$2¾	$3⅛		
IOil A	Fb	32½	$12½	$13	$11¾	
IOil A	Fb	32½p	1	10	35	60
IOil A	Fb	35	$10⅛	$10½	$10¼	17
IOil A	Fb	35 p	5	15	5	65
IOil A	Fb	40 p	15	25	15	542
IOil A	Fb	50	40	55	45	81
IOil A	Fb	50 p	$5¼	$5¾	$5	1
IOil A	My	35	$10⅞	$11¼	$10⅜	26
IOil A	My	35 p	10	40	40	112
IOil A	My	40 p	50	70	55	90
IOil A	My	45 p	190	$2⅛	$2	55
IOil A	My	50	115	140		
IOil A	My	50 p	$5¼	$5¾		
IOil A	Ag	40	$7⅜	$7¾	$7⅞	4
IOil A	Ag	40 p	75	100	100	3
IOil A	Ag	45 p	$2⅛	$2½	$2½	5
IOil A	Ag	50 p	$5⅜	$5⅞		

K L

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Mr	22½	$9¾	$10¼	$8⅛	3
L Mnr	Mr	22½p	10	25	45	6
L Mnr	Mr	25	$7½	$8	$7	11
L Mnr	Mr	25 p	25	35	65	85
L Mnr	Mr	27½	$5¼	$5⅝	$4⅞	25
L Mnr	Mr	27½p	45	60	125	8
L Mnr	Mr	30	$3½	$3⅞	$4½	84
L Mnr	Mr	32½	$2	$2⅜	$3⅛	49
L Mnr	Mr	32½p	$2⅜	$2⅝	$2¼	7
L Mnr	Mr	35	110	135	155	116
L Mnr	Mr	35 p	$3⅜	$3¾	$3⅛	12
L Mnr	Jn	27½	$6¼	$6⅝		
L Mnr	Jn	27½p	70	95		
L Mnr	Jn	30	$4⅝	$5	$4¼	4
L Mnr	Jn	30 p	150	170		
L Mnr	Jn	32½	$3⅛	$3½		
L Mnr	Jn	32½p	$2⅝	$3		
L Mnr	Jn	35	$2	$2¼	$2⅜	44
L Mnr	Jn	35 p	$3⅞	$4¼		
L Mnr	Dc	22½	$9⅜	$9⅞		
L Mnr	Dc	22½p	1	15	80	15
L Mnr	Dc	25	$6⅞	$7⅜	$5⅜	10
L Mnr	Dc	25 p	5	10	20	67
L Mnr	Dc	27½	$4⅜	$4¾	$5	26
L Mnr	Dc	30 p	35	50	35	108
L Mnr	Dc	32½p	125	150	115	53
L Mnr	Dc	35	25	40	35	232
L Mnr	Dc	40	5	10	10	164
L Mnr	Dc	40 p	$8⅛	$8½	$13⅝	

M N

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Mr	5	$2⅝	$3	$3¾	39
Mitel	Mr	5 p	10	20	20	86
Mitel	Mr	7½p	70	90	85	341
Mitel	Mr	10 p	$2⅜	$2⅝	$2½	129
Mitel	Jn	5	$2⅞	$3¼		
Mitel	Jn	5 p	25	45		
Mitel	Jn	10 p	$2⅜	$2¾	$2	7
Mitel	Dc	5	$2½	$2¾	$2⅝	24
Mitel	Dc	5 p	1	10	10	75
Mitel	Dc	12½	1	5	5	3295
Mitel	Dc	12½p	$4¾	$5¼	$3¼	
Mitel	Dc	15	1	5	1	428
Mitel	Dc	15 p	$7¼	$7¾	$7¾	
Moore	Fb	50	$10	$10¾	$9⅞	26
Moore	Fb	50 p	1	20	100	3
Moore	Fb	55	$5⅜	$6⅜	$4¾	71
Moore	Fb	55 p	45	60	110	111
Moore	Fb	60	$2¼	$2½	$2¼	441
Moore	My	50	$10⅛	$11⅛	$9⅝	2
Moore	My	50 p	5	40		
Moore	My	55	$6⅛	$6⅝	$6½	310
Moore	My	55 p	60	130		
Moore	My	60	$3¼	$4	$3⅝	70
Moore	Ag	55	$7¼	$8¼		
Moore	Ag	55 p	80	150		
Moore	Ag	60	$4	$4¾		
Moore	Ag	60 p	$2⅜	$3⅜		
Nat Bk	Fb	10	$3⅜	$3⅝		51
Nat Bk	Fb	10 p		10		76
Nat Bk	Fb	12½p	5	20		103
Nat Bk	Fb	15 p	150	175		
Nat Bk	My	10	$3½	$3¾		155
Nat Bk	My	10 p	1	25		30
Nat Bk	My	15 p	165	180		15
Nat Bk	Ag	12½p	35	60		
Nat Bk	Ag	15 p	185	$2⅛		
Nor Tel	Ja	35	$13¾	$14¼	$15⅛	38
Nor Tel	Ja	35 p	1	5	10	40
Nor Tel	Ja	40	$9	$9⅜	$7⅝	125
Nor Tel	Ja	40 p	5	15	15	499
Nor Tel	Ja	55 p	$6¼	$6¾	$8	32
Nor Tel	Ap	40 p	25	35	35	176
Nor Tel	Ap	50 p	$3	$3¼	$3⅞	338
Nor Tel	Ap	55 p	$6½	$6⅞	$7½	300
Nor Tel	Jy	45 p	150	175	160	21
Nor Tel	Jy	50 p	$3⅜	$3⅝	$4	188
Nor Tel	Jy	55	$2½	$2⅝	$2½	73
Nor Tel	Jy	55 p	$6½	$6⅞	$6⅞	315
Noran	Fb	15	$4⅞	$5¼		2
Noran	Fb	15 p	1	25		
Noran	Fb	17½p	10	30		231
Noran	Fb	22½	30	40	30	662
Noran	Fb	22½p	$2¾	$3	$2⅞	242
Noran	My	17½	$3⅛	$3⅜		100
Noran	My	20 p	140	160		158
Noran	My	22½	65	70	65	1067
Noran	My	22½p	$3	$3¼		16
Noran	Ag	17½	$3⅜	$3⅞	$3¾	4
Noran	Ag	17½p	50	75		
Noran	Ag	20	$2⅛	$2⅜	$2¼	5
Noran	Ag	20 p	170	195		
Noran	Ag	22½p	$3⅛	$3⅜	$3¼	10
Nva A f	Fb	5	$2	$2¼	$2⅛	197
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	45	65	50	70
Nva A f	Fb	10		5	5	128
Nva A f	Fb	10 p	$2¾	$3⅛	$2⅛	
Nva A f	My	5	$2	$2⅜	$2⅜	90
Nva A f	My	5 p		15		
Nva A f	My	7½p	45	50	40	30
Nva A f	My	10		15	10	226
Nva A f	My	10 p	$2¾	$3⅛	$2¼	
Nva A f	Ag	5	$2⅛	$2½		
Nva A f	Ag	5 p		5		
Nva A f	Ag	7½p	45	70		
Oba 01	Mr	70	$15½	$16		
Oba 01	Mr	70 p		20		4
Oba 01	Mr	72½	$13	$13½		8
Oba 01	Mr	72½p	5	25		35
Oba 01	Mr	75	$10½	$11		102

O P

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Mr	75 p	10	30		259
Oba 01	Mr	77½	$8	$8½	$7½	219
Oba 01	Mr	77½p	20	40		352
Oba 01	Jn	77½	$8	$8½		73
Oba 01	Jn	77½p	50	75	80	162
Oba 01	Dc	70	$15½	$16		
Oba 01	Dc	70 p		5		40
Oba 01	Dc	72½	$13	$13½		14
Oba 01	Dc	72½p		5	1	332
Oba 01	Dc	75 p	1	10	1	437
Oba 01	Dc	77½p		10	1	356
Oba 01	Dc	80 p		10	5	413
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Mr	97½				
Obc 03	Mr	97½p				
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Dc	85			$10½	1
Obc 03	Dc	85 p			$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½			$5¼	1
Obc 03	Dc	87½p	5		25	46
Obc 03	Dc	90			$5	1
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	62
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obd 04	Mr	75	$14⅜	$14⅞		
Obd 04	Mr	75 p		25		22
Obd 04	Mr	77½	$11⅞	$12⅜		76
Obd 04	Mr	77½p	5	30		5
Obd 04	Mr	80 p	20	40		168
Obd 04	Mr	82½	$6⅞	$7⅜		72
Obd 04	Mr	82½p	30	55		44
Obd 04	Mr	85 p	75	95	95	32
Obd 04	Mr	87½p	135	160		45
Obd 04	Mr	90 p	$2¼	$2½		
Obd 04	Jn	82½	$7	$7½		74
Obd 04	Jn	85	$5	$5½	$5	80
Obd 04	Jn	85 p	110	135	135	111
Obd 04	Jn	87½p	185	$2⅛	$2⅛	206
Obd 04	Dc	75	$14⅜	$14⅞		22
Obd 04	Dc	75 p		10		31
Obd 04	Dc	77½	$11⅞	$12⅜		8
Obd 04	Dc	77½p		15		67
Obd 04	Dc	80 p		20		61
Obd 04	Dc	82½	$6⅞	$7⅜		55
Obd 04	Dc	82½p		25		172
Obd 04	Dc	85 p	5	30		54
Placer	Mr	17½	$7¾	$8	$6⅜	10
Placer	Mr	17½p	5	20	25	18
Placer	Mr	20	$6⅛	$6¼	$5¾	229
Placer	Mr	20 p	20	45	50	33
Placer	Mr	22½	$3⅜	$3½	$3⅜	268
Placer	Mr	22½p	60	85	65	114
Placer	Mr	27½p	$2¾	$3	$3½	15
Placer	Jn	22½	$4	$4⅛	$3¾	23
Placer	Jn	22½p	70	95	80	5
Placer	Jn	25	$2⅝	$2⅞	$2¼	36
Placer	Jn	25 p	180	190	195	10
Placer	Jn	27½	180	190	150	23
Placer	Jn	27½p	$2⅞	$3⅛	$3⅜	5
Placer	Dc	17½	$7¾	$7⅞	$6¼	455
Placer	Dc	17½p	5	15	15	385
Placer	Dc	20	$5	$5¼	$5	1009
Placer	Dc	20 p	5	15	50	825
Placer	Dc	22½	$2½	$2⅝	$2	1242
Placer	Dc	25 p	120	125	150	275
Placer	Dc	27½	15	30	55	81
Placer	Dc	27½p	$2⅝	$3		
Powr f	Fb	17½	$7¾	$8¼		556
Powr f	Fb	17½p		15		13
Powr f	Fb	20	$5⅜	$5¾		36
Powr f	Fb	20 p		20		25
Powr f	Fb	22½	$3⅛	$3⅜		67
Powr f	Fb	22½p		25		25
Powr f	Fb	25 p	80	100		81
Powr f	Fb	27½p	$2⅜	$2⅝		
Powr f	My	20	$5⅝	$6		1015
Powr f	My	20 p		25		5
Powr f	My	22½p	25	50		25
Powr f	My	25	$2¼	$2½		79
Powr f	My	25 p	110	135		14
Powr f	My	27½	90	95		9
Powr f	My	27½p	$2⅜	$2⅞		
Powr f	Ag	22½	$4⅛	$4⅜		
Powr f	Ag	22½p	50	75		
Powr f	Ag	25	$2⅝	$2⅞		
Powr f	Ag	27½	125	150		
Powr f	Ag	27½p	$2¾	$3		

Q R

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ja	5	$2⅛	$2½		
Rang	Ja	5 p	1	20		
Rang	Ja	10 p	$2⅞	$3	$2½	49
Rang	Ja	12½	5	10	35	540
Rang	Ja	12½p	$5¼	$5⅝	$4⅞	
Rang	Ap	5	$2⅜	$2¾	$2¼	10
Rang	Ap	5 p	5	25		
Rang	Ap	7½p	70	90	70	156
Rang	Ap	10 p	$3	$3⅛	$2⅞	155
Rang	Ap	12½	5	15	15	147
Rang	Ap	12½p	$5¼	$5⅝		
Rang	Jy	5 p	15	35		
Rang	Jy	7½p	75	90	90	69
Rang	Jy	10	30	55	55	83
Rang	Jy	10 p	$3	$3⅛	50	5
Roy Bk	Ja	25	$3½	$3⅞	$3⅛	255
Roy Bk	Ja	25 p	5	10	5	84
Roy Bk	Ja	27½p	25	40	40	354
Roy Bk	Ja	30 p	165	180	$2	246
Roy Bk	Ja	32½	1	10	5	427
Roy Bk	Ja	32½p	$3⅞	$4¼	$4½	2
Roy Bk	Ap	25	$3¾	$4	$3⅞	638
Roy Bk	Ap	25 p	20	30	40	257
Roy Bk	Ap	27½	$2½	$2⅜	185	448
Roy Bk	Ap	27½p	70	85	100	474
Roy Bk	Ap	30 p	190	$2⅛	$2½	65
Roy Bk	Jy	27½	$2⅝	$3	$2⅞	10
Roy Bk	Jy	27½p	90	115	110	5
Roy Bk	Jy	30 p	$2⅛	$2½		

S T

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ja	35	$16⅛	$16½		
Segrm	Ja	35 p		5		
Segrm	Ja	40	$11⅛	$11½	$10⅝	83
Segrm	Ja	40 p	1	10	15	116
Segrm	Ja	55 p	$4⅛	$4½	$5	
Segrm	Ap	35	$17	$17⅜	$16	
Segrm	Ap	35 p	1	10		
Segrm	Ap	40	$12¼	$12⅝	$12¼	3
Segrm	Ap	40 p	10	20	15	44
Segrm	Ap	45	$7⅞	$8¼	$7¾	70
Segrm	Ap	45 p	35	60	50	43
Segrm	Ap	50	$4⅛	$4½	$4	241
Segrm	Ap	50 p	170	190	190	69
Segrm	Ap	55 p	$4⅜	$4¾	$5⅜	7
Segrm	Jy	45	$9	$9⅜	$7⅞	
Segrm	Jy	45 p	65	90	100	12
Segrm	Jy	50 p	$2	$2¼		
Segrm	Jy	55	$3	$3⅜	$2⅝	2
Segrm	Jy	55 p	$4½	$4¾		
Shell C	Fb	17½	$5⅝	$6		
Shell C	Fb	17½p	5	30		
Shell C	Fb	20	$3½	$3¾	$3⅛	17
Shell C	Fb	20 p	20	35	20	31
Shell C	Fb	25 p	$2⅛	$2⅜	$2½	83
Shell C	Fb	27½	10	20	10	765
Shell C	Fb	27½p	$4⅜	$4¾	190	5
Shell C	My	20 p	35	55	40	17
Shell C	My	22½p	95	115	105	62
Shell C	My	25	105	120	90	322
Shell C	My	27½p	$4½	$4⅞	$5¼	16
Shell C	Ag	20	$4⅜	$4⅝	$4¼	10
Shell C	Ag	22½	$2⅞	$3⅛	$2¾	4
Shell C	Ag	25 p	$2½	$2⅞		
Stlco A	Fb	17½	$3	$3⅜	$3	10
Stlco A	Fb	17½p	1	10		
Stlco A	Fb	20 p	50	75	110	435
Stlco A	Fb	22½p	$2¼	$2⅝	$3⅜	129
Stlco A	Fb	25	5	25	50	772
Stlco A	Fb	25 p	$4¾	$5⅛	185	92
Stlco A	My	17½	$3½	$3¾	$3¼	97
Stlco A	My	17½p	20	40	40	92
Stlco A	My	20 p	85	110	125	50
Stlco A	My	25	20	35	25	54
Stlco A	My	25 p	$4⅞	$5¼	$5½	6
Stlco A	Ag	17½	$3⅞	$4¼	$3¾	3
Stlco A	Ag	17½p	40	65		
Stlco A	Ag	20 p	125	150	135	10
Stlco A	Ag	22½	100	125		
Stlco A	Ag	22½p	$2⅝	$3		
T-D Bk	Mr	12½	$5	$5⅜	$4¾	102
T-D Bk	Mr	12½p		10		61
T-D Bk	Mr	15 p	1	20	10	124
T-D Bk	Mr	20	1	15		
T-D Bk	Mr	20 p	$2¼	$2⅝		
T-D Bk	Jn	15	$2¾	$3⅛	$3⅛	13
T-D Bk	Jn	15 p	20	40	40	5
T-D Bk	Jn	17½	100	110	125	276
T-D Bk	Jn	17½p	65	90		
T-D Bk	Jn	20	5	25	25	30
T-D Bk	Jn	20 p	$2⅜	$2¾		
T-D Bk	Dc	12½	$5	$5⅜	$5	151
T-D Bk	Dc	12½p		5	1	159
T-D Bk	Dc	17½p	5	25	25	456
T-D Bk	Dc	20		10		
T-D Bk	Dc	20 p	$2¼	$2⅝		
TIX	Ja	115	$6¾	$7	$6⅛	25
TIX	Ja	115 p	45	60	60	310
TIX	Fb	115 p	75	90		
TIX	Fb	120	$4⅛	$4⅜	$3⅝	8
TIX	Fb	125 p	$5⅛	$5½		
TIX	Dc	125	40	50	35	283
Total P	Ja	10	$2¼	$2⅝	$2⅜	97
Total P	Ja	10 p	1	25	5	25
Total P	Ja	12½p	40	60	65	232
Total P	Ja	15	5	10	15	306
Total P	Ja	15 p	$2⅜	$3	$2	5
Total P	Ap	10	$2⅜	$2¾		
Total P	Ap	10 p	10	35		
Total P	Ap	12½	75	100	95	15
Total P	Ap	12½p	70	95	75	10
Total P	Jy	10	$2½	$2⅞	$3⅛	9
Total P	Jy	10 p	15	40		
Total P	Jy	12½p	90	115	90	4
TrAlt A	Fb	17½	$5⅞	$6⅜		
TrAlt A	Fb	17½p		10		
TrAlt A	Fb	20	$3⅜	$3¾	175	
TrAlt A	Fb	20 p		15	25	
TrAlt A	Fb	25	5	20		
TrAlt A	Fb	25 p	190	$2⅛		
TrAlt A	My	20	$3½	$3⅞		
TrAlt A	My	20 p	15	40		
TrAlt A	My	22½	110	135	95	45
TrAlt A	My	22½p	40	65		
TrAlt A	My	25	15	25	25	25
TrAlt A	My	25 p	$2	$2⅜		
TrAlt A	Ag	22½	135	160		
TrAlt A	Ag	22½p	65	90		
TrAlt A	Ag	25	25	35		
TrAlt A	Ag	25 p	$2⅛	$2½		
TrC PL	Fb	12½	$7¼	$7⅝	$5	
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15 p		10		
TrC PL	Fb	17½p	15	20	15	225
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½	$3	$3¼	$3⅜	867
TrC PL	My	17½p	10	25	25	50
TrC PL	Ag	17½	$3¼	$3½	$3⅜	200
TrC PL	Ag	17½p	15	40		
TrC PL	Ag	20	160	175	165	5
TrC PL	Ag	20 p	75	100	105	8

W X

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast	Mr	12½	185	$2¼	165	20
Wcoast	Mr	12½p	5	30		
Wcoast	Mr	15	15	30	30	396
Wcoast	Mr	15 p	35	125		
Wcoast	Jn	12½p	15	40		
Wcoast	Jn	15 p	90	140		
Wcoast	Dc	12½	175	$2⅛	160	351
Wcoast	Dc	12½p		15		
Wcoast	Dc	15		15	1	790
Wcoast	Dc	15 p	65	115	145	500
Wlkr R	Mr	20	$5⅜	$5¾	$5¼	71
Wlkr R	Mr	20 p	1	20		20
Wlkr R	Mr	22½	$3¼	$3½	$3⅛	541
Wlkr R	Mr	22½p	10	25	15	399
Wlkr R	Mr	25 p	75	100		87
Wlkr R	Mr	27½	20	35		
Wlkr R	Mr	27½p	$2¼	$2½		
Wlkr R	Jn	22½	$3½	$3¾	$3½	2225
Wlkr R	Jn	22½p	20	40	35	2175
Wlkr R	Jn	25	160	185		18
Wlkr R	Jn	25 p	110	135		5
Wlkr R	Jn	27½	60	85	60	18
Wlkr R	Jn	27½p	$2⅜	$2⅝		
Wlkr R	Dc	20	$5⅜	$5¾		21
Wlkr R	Dc	20 p		10		6
Wlkr R	Dc	22½p		10	10	433
Wlkr R	Dc	25 p	25	40		288
Wlkr R	Dc	27½	1	25		118
XCB	Ja	105	$8¼	$8¾		
XCB	Ja	105 p	60	85		5
XCB	Ja	110	$4⅜	$4⅝		
XCB	Ja	110 p	175	$2		
XCB	Ja	115	$2	$2¼		
XCB	Ja	115 p	$4¼	$4½		2
XCB	Fb	110	$5¼	$5⅝		
XCB	Fb	110 p	$2⅝	$2⅞		
XCB	Fb	115	$2¾	$3		
XCB	Fb	115 p	$5	$5½		
XCB	Dc	105	$7½	$8		5
XCB	Dc	105 p	15	40		5
XCB	Dc	110	$3½	$3¾		14
XCB	Dc	115	90	110	75	42
XCB	Dc	115 p	$3½	$3¾		10
XCM	Ja	115	$6½	$7		
XCM	Ja	120	$3½	$4		3
XCM	Ja	120 p	$2½	$3½		
XCM	Ja	125	150	175		5
XCM	Ja	125 p	$4⅝	$5⅜		
XCM	Fb115		$6¾	$7¾		
XCM	Fb115	p	$2	$3		
XCM	Fb120		$4½	$5		
XCM	Fb120	p	$3⅜	$4⅜		
XCM	Dc115		$5¾	$6¼		
XCM	Dc115	p	50	100		
XCM	Dc120		$2½	$2⅞		3
XCM	Dc120	p	140	$2⅜		
XCM	Dc125		50	75		
XCM	Dc125	p	$4⅝	$5⅝		
XCO	Ja	125	$6⅛	$6½		
XCO	Ja	125 p	145	170		
XCO	Ja	130	$3¼	$3½		
XCO	Ja	130 p	$3½	$3¾		
XCO	Ja	135	155	180		
XCO	Ja	135 p	$7⅞	$8⅛		
XCO	Fb	125	$7⅜	$7¾		
XCO	Fb	125 p	175	$2		
XCO	Fb	130	$4½	$4¾		
XCO	Fb	130 p	$3¾	$4		
XCO	Dc	125	$4½	$4¾		
XCO	Dc	125 p	100	125		
XCO	Dc	130	170	195		
XCO	Dc	130 p	$3⅛	$3⅜		
XCO	Dc	135	50	70		10
XCO	Dc	135 p	$7⅝	$8		
XCO	Dc	140	1	25		20
XCO	Dc	140 p	$12⅜	$13		
XXM	Ja	115	$6¼	$7¼		10
XXM	Ja	120 p	$2¼	$2½		20
XXM	Fb	115	$7½	$8	$7	10
XXM	Fb	115 p	170	195		4
XXM	Fb	120	$3⅞	$4⅜		
XXM	Fb	120 p	$2¾	$3¼		
XXM	Dc	120 p	150	160	$2	120

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7343
Afrique franco	Franc CFA	0.002854
Allemagne-Ouest	Mark	0.4370
Antilles Angl.	Dollar	0.4893
Argentine	Peso	0.01072
Australie	Dollar	1.1312
Autriche	Schilling	0.06219
Bahamas	Dollar	1.3217
Belgique	Franc	0.02169
Bermudes	Dollar	1.3184
Brésil	N.Cruzeiro	.000476
Chili	Escudo	.01121
Colombie	Peso	.01204
Danemark	Couronne	0.1211
Espagne	Peseta	0.007779
États-Unis	Dollar	1.3184
Finlande	Mark	0.2091
France	Franc	0.1427
Grèce	Drachme	0.01062
Haiti	Gourde	0.2637
Hollande	Florin	0.3875
Hong Kong	Dollar	0.1685
Inde	Roupie	0.1091
Israël	Sheqels	0.002330
Italie	Lire	0.000704
Jamaïque	Dollar	0.3139
Japon	Yen	0.005395
Liban	Livre	0.1723
Maroc	Dirham	0.1457
Mexique	Peso	0.006278
Nicaragua	Cordoba	0.1318
Norvège	Couronne	0.1502
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6487
Pakistan	Roupie	0.08982
Pérou	Sol	0.000293
Philippines	Peso	0.06562
Portugal	Escudo	0.008138
Royaume-Uni	Sterling	1.6137
Suède	Couronne	0.1525
Suisse	Franc	0.5285
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1897
Turquie	Livre	0.003217
URSS	Rouble	1.5751
Venezuela	Bolivar	0.1090
Tunisie	Dinar	1.6201

LE DOLLAR CANADIEN

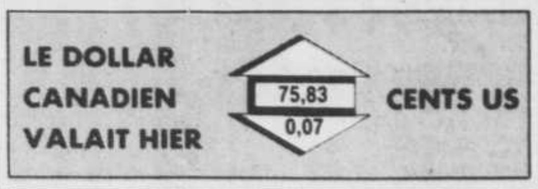

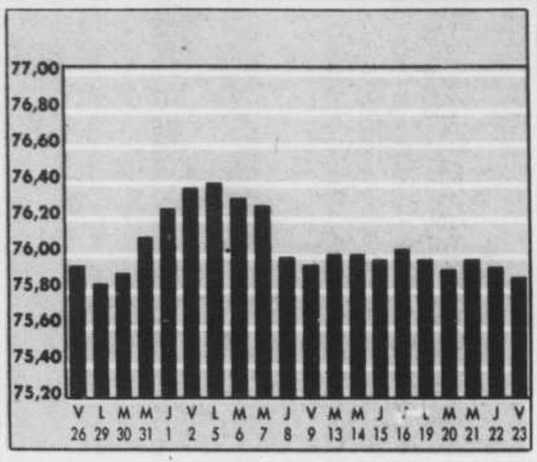

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	9.75	11.00	11.75	12.00	12.00	13.25	—
Trust Royal	9.75	10.75	11.50	11.75	11.75	13.00	13.40
Trust Général	9.50	11.25	11.75	12.00	12.00	13.00	—
Crédit Foncier	9.75	11.00	11.50	12.62	12.25	13.25	—
Morguard	10.00	11.25	11.75	11.75	12.25	13.00	—
Montréal Trust	9.75	11.00	11.50	11.75	12.00	13.00	—
Fid. Prêt. Rev.	10.00	11.25	11.75	12.00	12.25	13.25	14.00
Guardian	10.25	11.25	11.75	11.75	12.50	13.75	—
Fiduciaires	9.50	11.12	11.50	12.00	12.25	13.25	—
Le Permanent	9.50	10.75	11.50	11.75	12.00	13.00	14.00
Morgan Trust	9.75	11.25	11.75	11.75	12.25	13.00	—
Soc. Nat. Fid.	9.83	11.00	11.50	11.75	12.00	13.25	—
Nat. Victo.-Grey	9.00	10.50	11.00	11.50	12.00	13.00	13.50
First City	10.00	10.75	11.62	11.87	—	—	—
Guaranty Trust	9.50	11.00	11.75	12.00	12.25	13.25	—
B. Mercantile	10.00	10.00	10.50	11.00	—	—	—
B. Nationale	9.00	9.75	9.75	10.75	11.75	13.00	14.00
B. d'Épargne	9.00	10.25	10.75	11.00	11.75	13.25	13.25
B. Royale	9.00	9.75	10.00	10.75	12.00	13.00	—
B. Commerce	9.00	9.75	10.00	10.75	12.25	13.25	13.75
B. de N.-Écosse	9.00	9.75	10.00	10.75	11.75	13.00	14.00
B. Continentale	9.50	10.25	10.75	11.00	—	—	—
B. de Montréal	9.00	9.50	10.00	10.75	11.75	13.00	13.50
B. T.-Dominion	9.00	10.00	10.00	10.50	11.75	13.00	—
T. Financial	10.50	11.25	11.37	12.83	—	—	—
B. Com. Italiana	10.25	11.00	11.50	12.00	11.75	13.00	—
B. Com. du Cda	11.00	11.25	11.25	11.25			

(Compilation par LE DEVOIR, le 23 novembre 1984)

L'OR

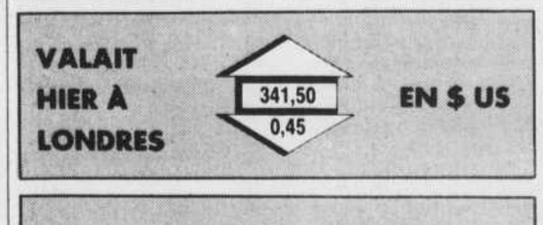

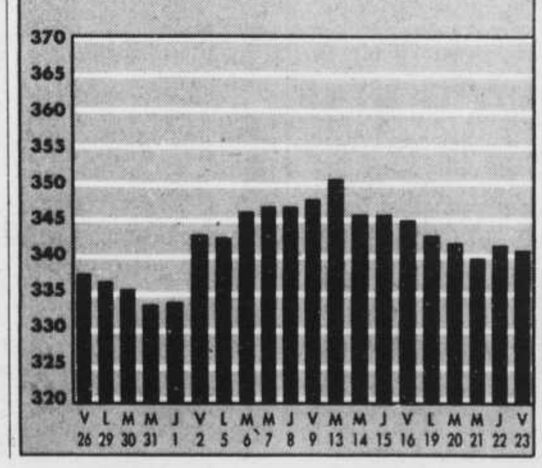

L'ARGENT

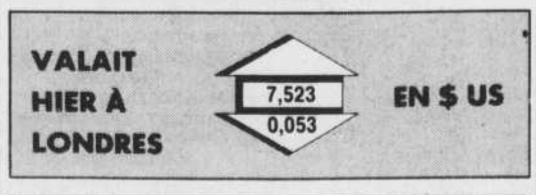

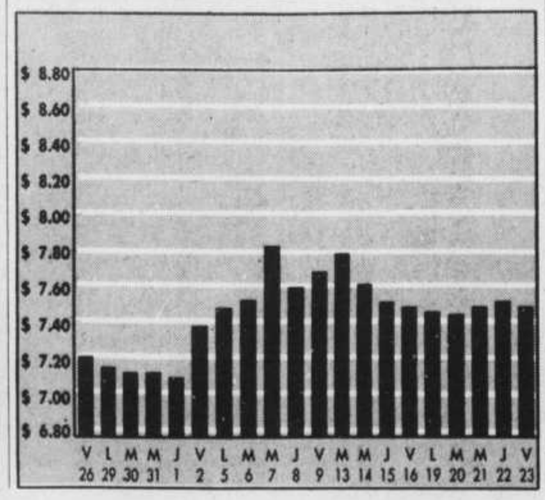

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
feb 325p	10	926	3.60	3.60	3.60
Feb 350	5	1562	11.00	9.50	11.00
Aug 360	10	14	18.00	18.00	18.00
Feb 375	68	1807	3.50	3.00	3.00
Mai 375	140	401	8.50	8.50	8.50
Feb 400	41	2510	2.00	1.50	2.00

Total volume: 274

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 320	4	44.00	47.00
Aug 320p	30	4.80	5.80
Fb 325	309	24.00	27.00
Mai 325	46	34.00	37.00
Mai 325p	290	4.00	4.50
Aug 340	0	30.00	32.00
Aug 340p	0	10.00	12.00
Feb 350p	1474	10.00	12.00
Mai 350	612	16.50	17.50
Mai 350p	791	13.50	14.50
Aug 360p	0	21.00	24.00
Feb 375p	79	31.50	34.50
Mai 375p	1	31.50	34.50
Aug 380	13	10.00	12.00
Aug 380p	0	36.00	39.00
Feb 400p	0	55.00	59.00

Total open interest: 10869

LE DOLLAR CANADIEN

MONTRÉAL (PC) — Le dollar américain a clôturé en hausse de 3-25, hier, et cotait $1.3187 contre la devise canadienne. La livre sterling a perdu 1 63-100 à $1.5976.

A New York, le dollar canadien a cédé 7-100 à $0.7583 et la livre 1 7-20 à $1.2115.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Les cours ont fléchi

VANCOUVER (PC) — Les cours ont fléchi, hier, à la Bourse de Vancouver, où 8,880,691 actions ont été traitées.

On a dénombré 166 titres en hausse, 217 en baisse et 502 stables.

L'indice global du marché a fini à 911.05, en recul de 5.37 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

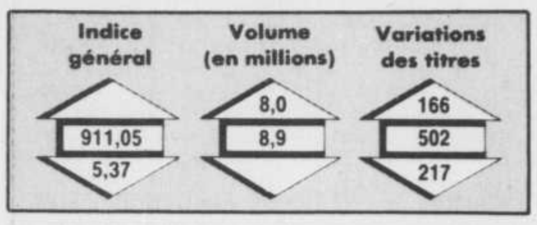

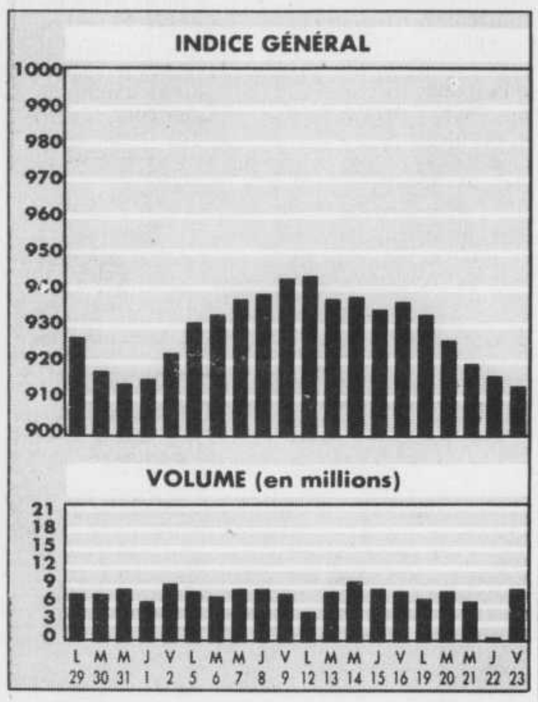

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch
Abater	3000	60	60	60	—10
Aby inv b	3250	30	30	30	
Abit asbt	10000	33	30	33	
Abitibi	1000	16	16	16	+1
Abuoil	8000	62	55	55	—2
Acacia	7500	14	14	14	
Acadm	500	35	35	35	
Accgph	110500	84	75	83	+3
Achron	38516	26	22	22	—1
Achils	500	26	26	26	
Acorn	20500	19	16	18	—1
Acqulin	6000	35	35	35	—5
Adams	2500	115	115	115	
Adapt tc	22800	105	104	105	
Adnarn	11000	12	11	11	
Adriatc	16000	50	40	50	+10
Aegis rs	2000	25	25	25	—1
Aerolitt	3000	80	72	72	
Aerolt w	8000	16	13	16	
Agio	500	20	20	20	+1
Alamo	5500	15	13	15	
Alcina	5600	83	80	83	
Alice Lk	6000	32	30	30	—2
Alpha	800	36	36	36	
Alpin slv	500	8	8	8	
Amaig	19000	30	25	30	
Amark x	1350	16	16	16	
Amazn	8000	25	21	21	—6
Amble	500	42	42	42	
Amca	31200	105	100	105	
Amer ag	3000	45	45	45	
Amer bd	10500	28	25	26	—1
Am mcr	17000	20	19	20	
Am Pvd	16400	120	110	115	+5
Amer tel	2000	165	165	165	—5
Amhwk	19000	22	0	20	—2
Amir	4700	95	95	95	
Amstar	8500	25	23	25	+1
Andarx	4700	40	40	40	
Anglo	12000	83	77	79	—4
Anglo Bo	2650	110	108	108	—2
Angus rs	1290	23	23	23	—2
Applied	15800	196	191	196	+1
Aqarus	20000	9	8	8	—1
Arbor	12000	62	52	52	—8
Arch dev	13000	6	6	6	
Argnta	5000	15	15	15	
Argo dev	1000	17	17	17	
Argont	2000	24	24	24	
Arcana	9000	15	12	15	+1
Aries	2900	310	295	300	
Arivac	10900	245	238	238	
Arvc w b	9500	10	10	10	
Arizona	2501	355	350	355	—5
Arnhm	11000	31	31	31	
Arowhd	500	10	10	10	—5
Arthrn	500	30	30	30	
Artina rs	z100	18	18	18	
Asitka	29000	58	54	56	+1
Avinch	5000	67	66	66	—2
Avalon	6000	30	30	30	
Avino	2400	176	175	176	—4
Award	2000	17	17	17	—1
Azora	16000	36	35	35	—3
Ba res	4000	20	15	15	
BC res	9585	260	257	257	
Backer	3001	90	80	80	—10
Baden r	z15500	1	1	1	
Baden	13500	20	20	20	
Baha res	7500	39	35	35	—4
Baker	1500	340	335	335	
Banbry	1500	51	51	51	
Banco rs	13500	59	40	40	
Bnk BC	1400	$6¼	6⅛	6⅛	—¼
Bankit	35000	34	26	26	—8
Baroqu	7500	12	12	12	
Bath N	500	50	50	50	
Bay ann	8000	25	25	25	—2
Bdc ind	600	21	21	21	
Beaua	2000	35	35	35	
Beaucp	3500	40	40	40	
Beaver	5000	56	55	56	+2
Belair	11000	21	20	20	—1
Bll Mlv	1500	20	20	20	
Belabn	500	15	15	15	
Bellevu	9000	32	28	28	—5
Belmnt	1000	100	100	100	+5
Blmorl	14100	135	130	130	—1
Berg	2000	30	30	30	—2
Berl res	1000	24	21	21	—3
Best res	2000	45	45	45	
Big ben	500	115	115	115	—5
Bighrn	3000	17	17	17	+2
Bgs mnr	1000	40	40	40	—4
Bitec dvl	5200	185	185	185	
Blk Dmd	10000	10	10	10	
Blac mrl	13500	23	22	22	+2
Blac sw	3000	45	45	45	
Blk thdr	2000	35	33	35	+3
Blackst	5500	7	6	7	
Blizard	15000	6	6	6	
BED	500	12	12	12	
Blue lke	500	105	105	105	
Boise cr	10000	27	24	24	—3
Borcan	5500	15	15	15	
Bouldr	10000	17	17	17	
Bowes lv	14500	17	15	15	—1
Bowes w	1000	1	1	1	
Bpl res	3080	170	155	170	
Brace	6500	31	30	30	
Bradsu	2000	18	18	18	
Brama	2500	35	30	35	+5
Bras d or	4500	80	70	70	
Bras rng	3800	26	26	26	+6
Brkwtr	3900	$6¾	6½	6⅝	+¼
Brnwst	2000	10	10	10	
Brican	1000	73	70	70	
Brigde	7500	35	30	35	+3
Britcol	7500	12	12	12	
Bro res	3500	15	15	15	—2
Brower	15000	42	41	41	
Browr rt	11700	9	6	6	
Br slbk a	3000	65	65	65	
Br slbk b	12000	45	45	45	
Brx min	9000	10	10	10	
Butler	12000	45	45	45	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	127100	46	37	42	+7
Caara	8500	60	60	60	
Caldnia	17000	36	25	36	+10
Callex	24000	110	100	110	
Calpine	3000	17	17	17	
Calyps	1667	15	15	15	
Can am	1250	15	15	15	
Canex	500	25	25	25	
Cantel	3400	18	18	18	
Canmx	2000	65	65	65	—10
Canbec	4500	10	10	10	
Canfic	4500	13	12	13	
Canova	3000	58	58	58	—2
Cnreo	55500	68	57	57	—9
Canuc	13500	41	38	41	+2
Cape res	8000	19	16	19	+3
Capella	9000	14	11	14	
Capilno	17200	108	101	108	+3
Capri	2000	30	30	30	
Cpricrn	2500	19	19	19	+3
Coprk e	2000	35	35	35	
Carlson	4000	25	25	25	
Carnes	4000	55	52	55	—1
Cascda	5000	44	44	44	+4
Casino	z100	13	13	13	
Casia pt	38500	40	36	38	—2
Catear a	1500	11	11	11	—1
Caulfld	8000	20	15	20	+5
Cdn arct	3000	49	49	49	
C Brnca	755	37	37	37	
Cdn cntl	500	5	5	5	
Cdn pwn	1000	42	42	42	
Cdn untd	2000	60	59	60	
Cdn ut w	19000	5	5	5	
Celbrty	1500	20	19	19	—2
Celico R	3000	15	15	15	
Cntnl	1000	495	495	495	
Chmpn	6000	20	20	20	
Chanel	4625	20	20	20	
Chargr	16000	11	10	10	—1
Chrimg	4000	35	35	35	
Charlm	1000	13	13	13	
Chariot	10100	40	40	40	
Chatwd	7000	34	32	34	
Chavin	28500	11	10	11	
Chckmt	20000	65	60	60	—1
Chcmt w	75000	14	11	12	+2
Cheryl	z200	33	33	33	
Cheven	1000	50	50	50	
Chrchil	2000	10	9	10	
Chufine	5000	21	21	21	
Bk Com	700	$27¾	27¾	27¾	
Ctco pr a	z42	83	83	83	
Claymr	20000	17	15	15	—2
Clear	500	20	20	20	
Cline	7000	21	16	16	—4
Cst rang	18300	125	115	120	
Colby	1050	140	135	135	
Cold Lk	22600	30	25	25	
Colfax	9000	32	30	30	—2
Collins	z61	28	20	20	
Colony	8200	159	155	159	+4
Cmche	1000	8	8	8	
Comco	11000	11	10	11	—5
Comet	16000	61	61	61	—1
Cmwl	11000	11	9	10	—1
Compu	6000	130	121	130	+10
Concert	6500	90	90	90	+2
C ascot	2475	41	41	41	
C ascot p	800	360	360	360	
C barier	2400	114	114	114	+4
C Bound	1000	15	15	15	+1
Cons cal	1000	25	25	25	
Cns cma	2645	82	70	80	
C Cinola	5200	350	340	340	—10
C Five St	3500	62	62	62	—1
Cons knb	700	40	40	40	
C rio plat	9450	12	11	12	+1
Cons slv	1000	85	85	85	+5
Consort	5000	25	25	25	+1
Contct	10500	51	45	45	—7
Con Sv	3000	164	160	164	+4
Control	500	19	19	19	
Cop vrkg	3000	15	15	15	—1
Cop Lak	1000	98	98	98	
Coralta	3505	25	25	25	
Corin	11500	33	32	32	—2
Corin w	8000	3	3	3	—1
Corrie	5000	13	13	13	
Corvet	2500	10	10	10	
Cosmos	6150	25	23	23	
Cotn val	10000	10	9	9	
Cous crk	9600	59	55	59	+1
Cream	3500	38	34	34	
Cres$	1200	38	38	38	+3
Cruiser	5000	50	50	50	
Crystal	5500	60	59	60	+2
Cube	500	65	65	65	—5
Cumbr	500	17	17	17	—3
Curator	2000	25	25	25	
Currie	4000	73	70	73	
Cusac	1000	135	135	135	
Custom	z200	8	8	8	
Cutlass	1900	165	160	165	
D k pit	2000	29	26	26	—3
Dk pl wt	2000	8	8	8	
Dor val	3400	160	155	160	+10
Dafrey	2500	15	15	15	
Dakota	2500	13	12	13	+1
Dalls e h	26200	140	125	132	—13
Dankoe	3000	25	19	20	+4
Doss gld	8000	50	50	50	—5
Davnpt	4000	15	15	15	
Dav kys	2000	13	13	13	
Dawsn	3100	140	130	135	
De baca	3000	42	39	39	—2
Decker	21000	75	70	72	+1
D south	56000	42	37	40	
D sth w	24000	3	3	3	—1
Deex res	1000	15	15	15	
Del nort	1080	21	21	21	
Denar	18000	10	10	10	
Dimnd	700	100	100	100	
Diatec	13000	35	31	31	—4
DPP	500	40	40	40	
Dplmat	6000	80	68	72	
Divrsfd	11000	50	40	40	
Dly vrd	1698	40	40	40	
Dolphin	24500	43	35	43	+8
Dragon	z200	18	18	18	
Draw rs	13266	185	175	182	—8
Drc res	500	57	57	57	
Du wel	6000	37	35	36	—3
Du wel w	3000	3	3	3	—1
Dual res	z50	205	205	205	
Duncan	4000	30	30	30	
Dungnn	2500	25	25	25	
Dunoil a	1500	142	140	140	—10
Durat	3500	10	9	10	
Dusty M	5600	155	140	140	—15
Dnamc	2500	41	40	41	—2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagl rdg	1000	25	25	25	
Eagle R	650	15	15	15	—2
East wst	400	125	125	125	—5
Estma	1100	90	90	90	
Estma w	z100	18	18	18	
El dordo	147000	115	99	111	+9
E paras	11000	30	29	30	
Electra	9000	65	65	65	
Elite res	5000	20	20	20	
Emerik	12000	198	191	198	—2
Endtc	9500	39	37	37	+1
Endrnc	2000	20	20	20	
Energx	19000	35	34	35	+2
Enex	1300	225	220	225	—5
Enfield	2000	45	43	43	—7
Equine	1000	17	17	17	
Ericsn	500	$5¼	5¼	5¼	
Esprnz	4000	55	55	55	
Essex	4000	24	24	24	+4
Eureka	2000	99	99	99	+9
Euro pet	13200	270	260	270	+10
Euro am	24600	85	80	85	
Eurocn	9000	29	29	29	
Expo oil	5000	5	5	5	
Extotal	3700	52	52	52	+2
Falcon	3000	9	6	6	—4
Fiftha	2000	60	60	60	—2
Frst dvn	2000	50	45	45	
Frst wst	31700	110	100	102	—6
Fleck	4500	19	18	19	+1
Flin flon	2381	60	60	60	
Folkstn	1000	40	40	40	
Force	2000	80	80	80	
Frt knox	7600	31	31	31	+1
Frtn Isl	4500	15	15	15	
Forum	500	19	19	19	
Fredm	6000	15	12	15	
Freeprt	2000	45	45	45	+4
Freewy	11500	46	45	45	
Ftm inc	2000	17	17	17	
Futurtk	40000	44	40	42	—2
Futrt w b	26000	4	3	4	+1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	9500	$6	6	6	
Galc w c	23000	44	42	42	
Galc w d	4500	26	26	26	—1
Galit res	1000	45	45	45	
Gallant	10000	51	50	50	—1
Gator rs	2000	30	30	30	—1
Gen syst	5000	130	125	125	—5
Gensis	10000	10	10	10	—2
Genex	10000	19	17	17	—3
Geo data	7500	25	23	25	
Geodm	2175	205	202	202	
Geotec	46700	58	50	50	+2
Gint bay	2100	260	250	260	—5
Gnt nth	3000	68	68	68	
Gldtr rs	4500	17	17	17	+1
Glamis	900	$5¾	5¾	5¾	
Gle res	2000	15	15	15	—1
Glf tech	10000	23	22	22	—2
Glitr gld	7500	17	17	17	
Global	10500	15	14	14	+2
Glory	1500	3	3	3	
Glow res	2000	20	20	20	—8
Gd brige	4000	17	14	14	—6
Gold pnt	1500	47	47	47	
Gld seek	500	18	18	18	
Gld star	7500	35	30	30	—5
Goldbit	18334	90	80	85	
Gldbro	500	33	33	33	
Gldn ber	11600	60	52	52	—1
Gldn crn	5000	28	28	28	—5
Gldn drg	2000	28	28	28	
GGate	2500	12	12	12	
Gldn hpe	500	45	45	45	—1
Gldn key	55000	69	60	60	
G knight	4600	250	246	248	—2
Gldn lion	15000	190	175	180	—10
Gld nws	33600	32	28	31	
Gld nrth	1100	72	72	72	—3
Gld pond	10000	45	45	45	+5
G rim	1000	35	35	35	
Goldn sc	95250	$6¾	6½	6¾	
Gld seal	80500	16	15	16	
G shield	4000	42	42	42	+2
Gldn tg	5000	39	39	39	
Gldnbel	27000	146	145	145	
Goldra	3000	87	85	87	+3
Goldrh	26900	50	50	50	—2
Gldsil	14800	185	175	184	—1
Goldwn	8700	43	40	40	—3
Goliath	8600	$7½	7⅜	7⅜	—½
Good hp	4000	120	115	120	+15
Gordon	2500	6	6	6	
Gossan	10500	7	7	7	
Grnada	3000	7	7	7	
Grancp	500	30	30	30	+5
G canyn	6000	20	20	20	
Grnde tk	4000	70	67	67	—3
Grndv	1200	300	300	300	
Grange	1500	300	300	300	
Grangr	700	25	25	25	
Gren vly	2000	12	12	12	
Grenwl	5000	40	37	40	
Grenlh	1700	25	25	25	
Grit res	2000	32	32	32	
Grndst	z400	23	23	23	
Gt bear	10000	6	5	5	
Grt Pac	16100	120	111	115	
G w pete	2700	19	18	19	
Grdian	1500	40	40	40	
Gulf titn	7000	125	115	123	+8
Gvro	10000	25	24	25	
Htr ind	5250	320	300	315	
Hallmk	8000	33	30	30	
Hambr	2000	15	15	15	
Hardy	15000	20	16	18	
Hargor	1000	27	27	27	
Harlin	3000	55	50	50	—10
Hawk rs	3500	41	40	40	
Hwksbl	5000	245	245	245	+15
Hector	1500	130	125	125	—5
Helix	5400	185	181	182	+2
Hemgl	3500	31	30	30	
Hmspr	500	90	90	90	
Henesy	16000	25	23	25	—2
Herdis	20000	89	85	88	+3
Herifge	5000	26	26	26	
Heron	28000	49	40	40	—5
Hi cor	5000	40	40	40	
Hidden I	2000	15	15	15	
Hilnd Cr	600	56	56	56	
Hihmk	73700	60	50	58	+8
Hillside	3000	18	17	17	—1
Hilton rs	10000	110	110	110	
Homstd	52500	86	79	79	—1
Homstc	500	20	20	20	
Horton	6000	12	11	12	+1
Hot res	z240	55	48	55	
Hudson	36600	45	30	40	—7
Hmbolt	2000	15	15	15	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	2000	86	86	86	
Ice Stn	3500	23	17	17	+2
Ida may	500	25	25	25	
Impact	2500	15	15	15	—10
Impala	64000	9	8	9	
Imprial	500	76	76	76	—4
Infsy sys	1000	3	3	3	
Irecov	244700	145	125	125	—19
Inland w	116000	31	21	21	—5
I ocean	4100	62	57	57	—3
Intactn	1801	24	20	24	+6
Intr dta	11600	130	125	125	
Intrlke	26300	130	120	125	
Istrt res	5800	60	50	52	—15
I camero	74000	103	100	103	+1
Intl crna	6598	$8	7⅞	7⅞	+⅛
Intl flyer	2607	21	18	21	+1
Intl hrs	608	360	360	360	
I lonarc	502	6	6	6	
Intl knrg	z250	26	26	26	
Intl Pete	10133	255	255	255	+10
Intl phsr	2000	30	30	30	—3
Int phnx	13500	20	18	20	
I rhodes	5000	21	21	21	+1
Intl ryln	3500	25	25	25	
Ishasta	2500	13	11	13	+2
Intl trbn	8500	110	102	105	—5
Intl vrfc	8500	140	135	138	+3
Invadr	7000	41	35	35	—15
Invmay	292100	25	15	19	—6
Iona ind	11415	30	29	30	
Is canyn	3499	20	20	20	
Island M	2000	38	38	38	+1
Jack crs	800	925	912½	912½	
Jacksn	4150	100	95	100	
Jalna	18000	23	20	20	—3
Jantar a	12000	8	8	8	
Jetta res	22000	47	45	46	—1
June	17500	28	25	28	
Jstce mn	6500	20	19	19	—11

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kala exp	4783	40	35	35	
Kaliber	7000	49	42	45	—1
Kamad	8300	42	40	42	+4
Kamlps	z200	87	87	87	
Karin lk	2000	10	10	10	
Kenar	25000	15	14	14	—1
Kenedy	3500	37	37	37	+1
Kenrge	33000	70	60	68	+8
Kert pet	1250	17	17	17	
Kerry	3500	35	35	35	
Kettle	1500	90	90	90	
Kidd res	1300	30	30	30	
Kilemb	16000	95	91	95	+3
Kinai	12000	16	15	15	—2
Kng slm	6500	268	255	261	+6
Kina Kln	4400	111	111	111	
Knie	2000	23	23	23	
Kokane	2500	21	21	21	
Kyle res	2000	5	5	5	
La Teko	2700	90	86	86	—4
Lana	1000	80	80	80	
Lancstr	17000	68	65	68	+2
LDR	24000	28	25	28	+3
Lansco	2000	33	30	30	—3
Laredo	4500	31	25	25	—6
Lathwl	7500	27	24	27	+2
Lawrnc	7050	22	22	22	
Leader	26000	10	9	10	
Lear oil	133000	127	120	125	+4
Lev	3700	195	185	195	+10
Levon	3754	330	305	330	+25
Librt bel	1000	78	78	78	—6
Lincoln	4917	170	165	165	—10
Lintex	1000	25	25	25	—3
Lill bear	3000	25	22	25	
Livngst	1000	6	6	6	
Lockwd	3000	60	60	60	
Lode res	9000	65	61	65	+5
Lodstr	500	10	10	10	
Lodi mtl	2000	15	15	15	
Logan	3500	21	21	21	
Logo res	5840	35	25	30	
Lone str	6500	7	7	7	—1
Lngrch	7000	25	22	25	+1
Lorcan	2100	15	15	15	
Loredi	3000	13	13	13	
Lost lak	3000	72	72	72	
Lovaist	2000	35	35	35	—5
Lcky stk	7000	15	15	15	
Lugano	7000	6	6	6	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M M Prc	3000	25	25	25	
Mac am	z80	42	42	42	
Mcmin e	56000	51	47	47	—8
Mageln	500	60	60	60	
Maggie	18000	16	15	16	—3
Magic 3	12500	42	42	42	
Magna	4430	310	300	300	—10
Mhgny	6500	85	80	84	—1
Maistic	2000	6	6	6	+1
Maisty	8000	22	18	22	
Mairt	31500	78	70	75	+7
Mirt b w	10000	5	5	5	
Mlartic	6600	$18¾	18¼	18¼	—½
Malka	8000	50	45	50	+6
Manito	5100	115	114	114	—1
Mplelf	20000	12	11	11	
Mar gold	2000	10	10	10	
Marlg	48734	145	125	145	+19
Marlg w	5000	75	63	75	+15
March	4400	22	20	20	
Marco	6700	390	380	390	+10
Marge	15500	20	20	20	
Marnr	23500	43	40	43	+3
Mark V	2000	32	32	32	+2
Masive	6800	390	375	375	+20
Mvrick	1500	38	38	38	
Maymc	2000	300	300	300	
Mconel	8000	19	18	19	
Mckiny	3000	13	13	13	
Mcneln	4000	75	70	75	
Media o	14300	76	70	70	—10
Megaln	4000	8	8	8	—1
Melrse	500	18	18	18	
Metoil w	2000	5	5	5	
Michl rs	z100	10	10	10	
Michm	2000	47	47	47	
Mid cda	2000	30	29	30	+2
Midlgat	500	15	15	15	
Midlnd	11000	35	35	35	
Midnpr	2000	27	27	27	
Migent	17200	180	162	170	—10
Minerx	5000	144	144	144	+4
Mneta	7250	10	8	10	
Mirm en	2500	25	25	25	
Mischf	2000	70	60	60	—10
Mistral	27000	33	31	31	—2
Mix res	1000	15	15	15	
Module	1500	35	35	35	—4
Molco	z100	7	7	7	
Moly mit	10012	10	10	10	
Mono	500	11	11	11	—3
Mono wt	4000	1	1	1	
M christ	1500	10	10	10	
Mrgain	438500	39	38	38	
Mosprt	210	235	235	235	
Mosato	2500	26	26	26	
Moss	3000	30	28	28	
Mountn	2500	20	20	20	
Mt clvry	2025	70	70	70	
Multint	12000	23	18	22	+2
Mndee	1000	31	31	31	
Murgld	12200	43	38	38	—3
Mutual	1700	89	85	89	
Nalcus	7500	26	20	20	
Nalos	28800	85	80	80	—3
NCA Mrl	415	330	330	330	
Ncn expl	42100	75	50	60	
Neti tec	135730	$6½	5¾	6⅜	+¾
Nevada	500	18	18	18	
Nevcal	31000	31	27	28	—6
N alster	1000	28	28	28	
N arcdia	3350	131	130	130	
New beg	19000	125	120	120	—5
New frn	1800	94	92	92	+6
New pen	z42	78	78	78	
New pnr	11500	32	32	32	
N Privtr	2500	62	62	62	+2
New rid	500	40	40	40	—3
New sbn	z200	43	43	43	
N Scope	1200	170	168	170	+5
Newcst	z29	8	8	8	
Newfld	4500	68	67	68	
Newhk	5000	13	12	12	
Newlin	3000	15	15	15	
Newtec	8700	42	40	42	+2
Nexus	2900	310	300	310	
Nicking	1600	15	15	15	
N hawk	16350	440	425	425	—15
Noble pk	5500	39	37	39	+2
Nor con	2000	19	19	19	
Norges	1850	110	105	105	
Norco	500	20	20	20	
Nrman	6000	10	10	10	
Normn	2000	50	50	50	
Nortek	7200	34	32	32	
Na powr	5500	63	55	63	+8
Nthair	300	140	140	140	
Northcl	1500	15	15	15	
N Hrzon	500	15	15	15	
Noxe	5000	15	15	15	
NRD Mn	39300	55	50	50	
Nrg res	2000	20	20	20	
N dynsty	3000	139	139	139	—1
N eagle	3500	20	20	20	
Nu start	9000	41	40	41	+1
Nunsco	2000	110	106	106	—1
Nuspar	15700	50	48	48	—2

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	4000	32	32	32	
Odessa	3500	15	15	15	+4
Omab	7000	18	16	18	+3
Omni	6500	20	18	18	
Orbex	2000	80	80	80	
Orcana	2000	8	8	8	
Orotek	37000	19	17	19	
Orsina r	3500	7	7	7	
Orsina	3000	45	45	45	
Oscar rs	500	12	12	12	
Osler res	4000	22	22	22	
Outlnd	1800	65	65	65	—5
Ovrlord	920	35	35	35	
P cypres	5600	11	10	10	
Pace II	31000	45	45	45	
Pac mn	2750	47	45	47	
Pac rdge	6500	15	15	15	
Padre	2000	12	12	12	
Palace	19500	40	35	35	—2
Plmyra	2000	21	21	21	
Pan am	100	230	230	230	
Panthr	1500	26	23	26	
Paragn	500	28	28	28	
Psdna	6725	450	440	450	+10
Pthfndr	400	100	100	100	
Pcr ind	4000	8	5	7	+2
Pecos	1200	150	145	150	+5
Ptrstld	600	46	46	46	
Petrgld	1500	55	55	55	—1
Petrom	24100	145	140	140	—5
Ptrogn	8000	20	19	19	
Petrax	11000	30	25	30	
Pezaric	11700	325	296	325	+20
Philip rs	31500	19	16	17	—2
Pine Bel	4000	12	12	12	
Pipestn	6000	65	60	65	—2
Plains	520	48	48	48	
Plmbn	45000	4	4	4	
Pm ind	14500	69	60	60	—10
Polaris	4500	46	45	46	—2
Poney	15167	17	15	17	+2
Prtavid	1500	43	43	43	—2
Potntil	1000	22	22	22	
Potter B	z15	132	132	132	
Pwrgm	13000	56	53	56	a
Preferd	10000	185	180	180	
Prcemr	4000	25	25	25	
Pride	10100	20	18	20	
Primrs	11300	298	290	298	+3
Princtn	2500	100	100	100	
Prism	8000	38	33	38	+8
Propht	2000	30	30	30	
Pryme	6000	44	43	43	—2
Pulsar	1000	11	11	11	—1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Exp	4000	60	56	56	
Quntm	1000	8	8	8	
Quants	76400	40	33	40	+10
Qued res	6500	30	27	28	—2
Quintel	17000	40	34	39	+6
Quintra	1325	50	50	50	+2
Quinto	4500	40	38	40	+5
R c i res	500	42	42	42	+2
Rainex	2000	41	41	41	+1
Rainier	5000	3	3	3	
Ramm	31200	135	120	130	—10
Ramrd	5000	20	20	20	—2
Ransm	2000	45	45	45	—1
Ravnrc	z334	42	33	33	
Raymc	27500	14	11	11	
Rea gold	7000	113	105	105	
Reba res	2000	80	80	80	
Red dmn	4000	23	20	20	
Rd erth a	7500	40	33	40	+5
Red hill	7000	40	37	40	+3
Redfrn	1000	12	12	12	+1
Reg res	4000	30	30	30	
Regnl	2000	$5½	5½	5½	
Regis	8000	13	13	13	
Retlaw	49300	270	259	269	+12
Rex silv	4034	75	70	75	
Rex slv r	z8638	1	1	1	
Rexplr	15400	99	70	99	+34
Rhyolit	11000	55	54	54	—1
Richprt	10500	214	210	214	+1
Ridcrst	1000	27	27	27	
Rio sier	2600	55	50	50	
Ripple	500	10	10	10	
Rivertn	6500	35	34	34	—1
Robert	4500	18	18	18	
Rocestr	3000	95	85	85	
Rocprt	2000	40	35	35	
Rocrdg	3500	16	16	16	
Rodeo	8000	25	19	25	+6
Romx	3000	22	20	20	—2
Ronrco	500	30	30	30	
Rose res	3000	16	16	16	—1
Rule	2500	33	28	28	+3
Ruskin	6300	88	80	80	
Ryan	9000	36	35	35	—1

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	500	20	20	20	—1
Sands M	1500	110	105	105	
Santa S	z300	57	57	57	
Saturn	7400	280	272	275	
Saxton	10532	490	460	490	
Schrbr	1500	38	37	37	—2
Schrbr w	1000	5	5	5	+2
Scotia	4000	18	18	18	
Scottie	3326	135	135	135	—5
Sea gold	12500	21	20	20	—3
Seawnd	8000	6	5	5	—1
Shakwk	2000	53	53	53	
Shandn	1000	10	10	10	
Shanell	2500	25	25	25	
Sharon	2100	24	24	24	
Sheen	4000	28	28	28	
Shoal	13500	14	12	12	—2
Sibola	8500	8	8	8	
Sienna	1000	49	49	49	+3
Sierra	10500	12	10	10	—2
Sigma	8500	235	205	235	—20
Signl hil	7300	90	80	85	
Signet rs	70000	54	50	50	—4
S Cloud	1000	10	10	10	
Silvr cup	1000	24	24	24	
Slv hrt a	500	135	135	135	
Silvr hill	11500	22	22	22	
S Prncss	10500	25	17	25	
S Spring	2800	7	7	7	
Slvr strk	5700	110	101	101	—14
Svr Tusk	5000	14	14	14	
Slvrdo	2089	195	190	195	
Simpat	22600	162	158	158	+3
Skylark	22000	35	30	30	—3
Skyline	1500	82	76	76	
Skyrckt	1000	18	18	18	
So lumnr	7980	32	32	32	
Sthn star	17000	60	50	60	+10
Spetro	1000	56	56	56	
Sthw tec	5500	80	77	80	
Sovrgn	5000	18	16	16	
Spirit	28500	69	66	66	—2
Sprngb	1000	57	55	55	
Sro entrt	2000	12	12	12	
Stabell	4000	80	80	80	
Stanley	13000	16	15	15	
Stanmr	500	30	30	30	—1
Strbrst	58000	15	13	15	+1
Starfire	30000	130	123	123	—2
Strlight	2000	33	33	33	
Statesd	1000	33	33	33	
Steelhd	7500	49	49	49	
Stefan	3000	10	8	8	
Sterlng	2500	13	13	13	
Stralak	2000	58	56	58	
Stralk w	8000	10	10	10	
Sun god	3500	24	24	24	
Suntco	13500	41	40	40	—2
Sundan	5250	12	10	11	—1
Suneva	z67	8	8	8	
Sunxco	2500	8	7	8	
Suthrld	7500	24	20	24	+3
Sutton	32000	57	54	56	+1
Sydney	6000	22	22	22	+2
Synrgy	17000	4	4	4	
TRV Mn	22300	137	130	130	—5
Taiee	1499	35	35	35	+1
Tamra	2000	15	15	15	
Tandm	500	30	30	30	—1
Tangnt	500	70	70	70	
Tanos	3500	20	20	20	+6
Tappit	4300	25	25	25	
Target	500	30	30	30	
Tashta	1000	66	66	66	
Tasu	6000	8	8	8	
Taurus	2562	80	80	80	—5
Tegra	6000	105	100	105	+5
Telstar	47375	50	46	50	+4
Templr	19500	19	18	19	+1
Tenain	1000	20	20	20	
Tenquil	2500	12	12	12	
Terato	7500	30	28	30	+2
Teriton	2500	38	38	38	
Terrm	3400	66	64	65	
Teritorl	2000	2	2	2	
Texas n	1000	22	22	22	
Texpez	5000	14	14	14	
Thor Ex	500	36	36	36	+1
Thndr ex	1800	100	100	100	
Tillicm	19500	41	38	38	—3
Time	5000	188	188	188	+5
Tms sq	19000	25	24	25	—1
Tinto gld	6000	43	41	41	—4
Tinto w	10000	9	9	9	—1
Titan	11500	21	20	20	
Topki	8500	35	30	30	—5
Tor cal	1300	40	40	40	
Torhsn	10000	28	27	28	
Totem	28200	45	36	45	
Tracon	2400	6	6	6	
Tradr rs	200	130	130	130	
Tc Pipe	8200	$19⅞	19⅞	19⅞	
Tpac res	1000	56	56	56	+3
Trawlr	1000	42	42	42	+2
Tri basin	1000	103	103	103	+3
Tri state	9200	158	140	150	
Trident	31000	48	40	40	—8
Trigon	1500	33	33	33	
Triple	7500	10	10	10	
Trojan	14500	9	9	9	
Troy	5000	20	20	20	
Tu tahl	10500	34	30	30	—2
Tundra	7600	50	50	50	
Turner	15200	40	36	37	
Tylx res	500	75	75	75	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uke res	1000	30	30	30	
Unicrn	3500	55	55	55	
UCbrge	9000	34	25	30	
Utd gold	z60	147	147	147	—8
U grnwd	23040	34	32	33	+3
U Gunn	1280	15	15	15	+1
U Herne	10000	310	295	310	+10
Utd librt	5000	70	65	70	—1
U Ravor	2200	195	170	195	
U Wstld	6850	52	52	52	
Us precs	5100	293	290	290	
Val Dor	1700	20	20	20	
Valclar	8000	35	35	35	—4
Valhala	10000	60	50	55	+5
Vndrx	6000	34	32	34	
Velvet	3600	45	40	40	
Ventex	10000	10	10	10	
Ventra	3700	25	25	25	
Veronx	800	$6	6	6	
Vestor	25700	10	10	10	
Viceroy	4000	40	35	40	
Vctoria	4500	22	22	22	—3
Vilnuve	7000	18	17	18	—1
Vip dyn	2000	30	30	30	
Viscont	4000	30	30	30	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warior	955	81	81	81	
Warstr	20000	40	37	40	
Watrlo	6500	20	19	19	—1
Wvcrst	1300	140	139	140	+5
Waybo	8500	17	14	14	—4
Weaco r	13200	73	70	70	—5
Webb Kp	5100	195	175	190	
Wnatch	11000	25	25	25	
Werner	1000	20	20	20	
Wescal	3000	29	23	23	—6
Wt delta	500	36	36	36	+6
West nrs	7600	495	475	495	+20
Westm	5000	32	32	32	
Westat	8000	80	75	80	
Wstbnk	9600	440	430	440	+10
West pac	500	35	35	35	
W Warnr	1000	26	26	26	
Westfld	2000	215	215	215	—5
Wstlke	4000	40	40	40	
Westly	400	110	100	110	
Wstunit	122600	50	25	32	
Wildfir	2500	30	27	29	
Wimbly	11500	2	2	2	
Windra	78400	138	125	126	—14
Windsr	1000	20	20	20	
Winstn	5000	24	24	24	+2
Wolf rivr	1000	31	31	31	
Wrld c	3000	35	33	33	
Wrld wid	3500	52	50	50	
Xenex	20500	24	22	24	—2

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Young	1500	20	20	20	
Yukon g	z444	6	6	6	
Ykn Rev	1000	12	12	12	
Zenco	59500	57	52	54	—2
Zone	z299	57	57	57	
Zuni egy	4000	14	12	14	
Zurich	3500	35	35	35	—2
Zytec	92350	310	275	310	+30
20th Cen	25524	16	16	16	
TOTAL VOLUME					8,880,691

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $10.50, au grossiste $9.19; 8x5 lb, au détaillant $11.00, au grossiste, $9.63; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $14.00, au grossiste $12.25; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $12.00, au grossiste $10.50; 4x4, au détaillant $7.00 au grossiste $6.13, minot (en vrac) au détaillant, $7.50, au grossiste, $6.56.

McIntosh, Spartan hâtives et High River: 12x3 pintes ou 9x4 pintes, au détaillant, $11.50, au grossiste, $10.06; 8x5 lb, au détaillant, $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $15.00, au grossiste, $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant, $8.00, au grossiste, $7.00; minot en vrac, au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: moyennes, $2.25 à $2.50 le sac de 25 lb.

Brocoli: glacé $9.00 à $10.00 la caisse de 14 unités; ordinaire $9.00 la caisse de 12 ou 14 unités

Carottes: $2.00 le sac de 25 lb; $5.25 à $5.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: $6.00 à $6.50 la caisse de 20 sachets de 12 oz; grosses, $4.00 à $5.00 la caisse de 50 lb.

Choux chinois: $7.50 à $8.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $6.50 à $7.00 la caisse de 12 casseaux de 10 oz; la caisse de 9 tiges $9.00 à $10.00; glacés, la caisse de 25 lb, $13.00 à $14.00.

Choux de Savoie: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $3.50 à $4.00 la caisse de 40 lb; $3.00 le sac de 50 lb; gros, $2.75 à $3.00 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: $7.00 à $8.00 la boîte de 10 lb; $7.00 à $8.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr.

Endives, en caisse de 5 lb, $6.50 à $7.00.

Haricots verts: $18.00 le sac de 20 lb.

Laitue Boston de serre, $6.00 à $7.00 ls caisse de 12 ou 16 unités; la caisse de 24 unités, $13.00.

Navets blancs; $5.00 à $5.50 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros, $5.00 à $6.00 les 50 lb; moyens, en 50 lb, $3.50 à $4.00; moyens, sac de 25 lb, $2.00 à $2.50; oignons jaunes moyens, le sac de 10 lb, $1.25 à $1.50; oignons jaunes moyens, sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, $4.75 à $5.25; oignons jaunes petits, $0.75 à $0.85 le sac de 10 lb.

Oignons rouges, $6.00 le sac de 50 lb.

Panais: $5.50 à $6.00 le sac de 20 lb.; $7.00 à $7.50 12 sachets de 2 lb.

Persil: $9.00 à $10.00 les 5 doz de paquets.

Poireaux: $2.50 à $3.00 la botte de 12 unités.

Pommes de terre: la caisse de 50 lb, (lavées) $5.00-$5.50; le sac de 50 lb; $2.75 à$3.00; le sac de de 20 lb (lavées) $1.20; le sac de 10 lbs (lavées) à $0.70 - $0.75; la grosse, le sac de 50 lb, $3.75 à $4.00; rouges, le sac de 50 lb, $3.00 à $3.25; la caisse de 50 lb (lavées) $5.50. Arrivages: 105,000 lb.

Rutabaga: moyens $4.00 à $4.50 le sac de 50 lb; gros, $3.50 à $4.00 le sac de 25 lb; gros, sac de 50 lb, $2.25 à $2.50.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

O P

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Mr	82½p	102	380	95	$85¾
Oba 01	Mr	85	362	952	$2½	$85¾
Oba 01	Mr	85 p	78	254	180	$85¾
Oba 01	Jn	80	5	137	$6	$85¾
Oba 01	Jn	80 p	10	400	85	$85¾
Oba 01	Jn	82½	16	267	$4¼	$85¾
Oba 01	Jn	82½p	11	241	135	$85¾
Oba 01	Jn	85	120	655	$2¾	$85¾
Oba 01	Jn	85 p	5	230	$2½	$85¾
Oba 01	Dc	75	1	375	$10⅝	$85¾
Oba 01	Dc	77½	9	342	$8	$85¾
Oba 01	Dc	80	38	541	$5¾	$85¾
Oba 01	Dc	82½	232	1096	$3⅛	$85¾
Oba 01	Dc	82½p	20	826	20	$85¾
Obd 04	Mr	80	2	40	$9¼	$89⅝
Obd 04	Mr	85	3	132	$5⅛	$89⅝
Obd 04	Mr	87½	10	58	$3⅜	$89⅝
Obd 04	Mr	90	6	20	185	$89⅝
Obd 04	Jn	82½p	24	389	95	$89⅝
Obd 04	Jn	87½	4	52	$3¾	$89⅝
Obd 04	Jn	90	60	116	$2½	$89⅝
Obd 04	Jn	90 p	24	70	$2¾	$89⅝
Obd 04	Dc	80	58	8	$9½	$89⅝
Obd 04	Dc	85	1	161	$4¾	$89⅝
Placer	Mr	25	3	456	$2⅛	$25⅛
Placer	Mr	25 p	3	129	175	$25⅛
Placer	Mr	27½	10	235	90	$25⅛
Placer	Dc	22½p	4	789	15	$25⅛
Placer	Dc	25	10	659	105	$25⅛
Powr f	Fb	25	2	121	150	$25⅜
Powr f	Fb	27½	50	70	35	$25⅜
Powr f	My	22½	5	214	$3¾	$25⅜
Powr f	Ag	25 p	5	15	140	$25⅜

Q R

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Rang	Ja	7½	130	1314	30	$7⅛
Rang	Ja	7½p	53	201	55	$7⅛
Rang	Ja	10	138	5433	5	$7⅛
Rang	Ap	7½	58	970	80	$7⅛
Rang	Ap	10	18	2319	25	$7⅛
Rang	Jy	5	1	31	$3	$7⅛
Rang	Jy	7½	10	160	110	$7⅛
Roy Bk	Ja	27½	21	1046	155	$28⅜
Roy Bk	Ja	30	164	2062	40	$28⅜
Roy Bk	Ap	30	35	820	100	$28⅜
Roy Bk	Jy	30	22	36	130	$28⅜
Segrm	Ja	45	100	341	$6¼	$50⅝
Segrm	Ja	45 p	111	306	5	$50⅝
Segrm	Ja	50	54	967	$2⅛	$50⅝
Segrm	Ja	50 p	5	414	90	$50⅝
Segrm	Ja	55	25	270	50	$50⅝

S T

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Segrm	Jy	50	2	32	$5½	$50⅝
Shell C	Fb	22½	150	1006	145	$23
Shell C	Fb	22½p	38	157	60	$23
Shell C	Fb	25	61	1006	40	$23
Shell C	My	20	5	10	$4	$23
Shell C	My	22½	2	332	$2⅛	$23
Shell C	My	25 p	5	42	$2½	$23
Shell C	My	27½	1	335	65	$23
Shell C	Ag	20 p	13	13	60	$23
Shell C	Ag	22½p	4	4	140	$23
Shell C	Ag	25	5	20	165	$23
Stlco A	Fb	20	15	1404	150	$20¼
Stlco A	Fb	22½	10	868	70	$20¼
Stlco A	My	20	19	1420	$2	$20¼
Stlco A	My	22½	23	308	95	$20¼
Stlco A	My	22½p	11	47	$2⅜	$20¼
Stlco A	Ag	20	22	22	$2¼	$20¼
T-D Bk	Mr	15	7	1559	$2¾	$17¾
T-D Bk	Mr	17½	5	1042	70	$17¾
T-D Bk	Mr	17½p	10	163	45	$17¾
T-D Bk	Dc	15	3	473	$2⅝	$17¾
T-D Bk	Dc	15 p	10	244	1	$17¾
T-D Bk	Dc	17½	64	4538	30	$17¾
TIX	Ja	120	30	142	$3⅜	120¾
TIX	Ja	120 p	15	82	$2⅛	120¾
TIX	Ja	125	35	300	140	120¾
TIX	Ja	125 p	22	3	$5⅛	120¾
TIX	Fb	115	10	20	$7⅛	120¾
TIX	Fb	120 p	6	16	$3	120¾
TIX	Fb	125	10	30	170	120¾
TIX	Dc	115	2	138	$6⅛	120¾
TIX	Dc	115 p	14	386	30	120¾
TIX	Dc	120	65	415	$2¼	120¾
TIX	Dc	120 p	91	250	105	120¾
TIX	Dc	125 p	5	5	$4⅞	120¾
Total P	Ja	12½	20	981	60	$12¼
Total P	Jy	12½	10	14	125	$12¼
TrAlt A	Fb	22½	8	1215	110	$23⅜
TrAlt A	Fb	22½p	8	54	10	$23⅜
TrC PL	Fb	15	61	761	$5	$19⅞
TrC PL	Fb	17½	84	680	$2⅝	$19⅞
TrC PL	Fb	20	24	385	85	$19⅞
TrC PL	Fb	20 p	40	60	50	$19⅞
TrC PL	My	15	51	63	$5¼	$19⅞
TrC PL	My	20	26	345	135	$19⅞
TrC PL	My	20 p	30	60	65	$19⅞

W X

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Wcoast	Jn	12½	5	5	$2¼	$14¼
Wcoast	Jn	15	673	1613	25	$14¼
Wlkr R	Mr	25	4	1250	130	$25½
Wlkr R	Dc	22½	8	2409	$3	$25½
Wlkr R	Dc	25	84	2248	70	$25½
Wlkr R	Dc	27½p	5	25	$2¼	$25½
XCB	Dc	110 p	20	82	105	112¼
XCM	Ja	115 p	5	15	165	120⅛
XXM	Ja	115 p	2	78	110	120¼
XXM	Ja	120	8	46	$3¼	120¼
XXM	Dc	115	5	80	$6¼	120¼
XXM	Dc	115 p	10	321	40	120¼
XXM	Dc	120	20	134	$2¼	120¼

Total volume 12811.
Total open interest 313710.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.34 1-10; A-gros, $1.32 8-10; A-moyens, $1.27 8-10; A-petits, $0.92 3-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.30; A-gros, $1.29; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.89; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.25 à $1.30 le 20 lb; $3.00 à $3.25 le 50 lb; Canada No 1 lavées, $4.00 à $4.50 le 50 lb; Ile du Prince-Edouard: $0.85 à $0.95 le 10 lb, $1.75 à $1.80 le 20 lb, $3.75 à $4.00 le 50 lb.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse et les affaires modérées cette semaine dan le marché canadien des obligations.

Le court terme a gagné un quart de point, hier. Les moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces, ont monté de cinq huitièmes de point. Les titres des sociétés ont progressé de trois huitièmes.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12.5 pour cent.

Les bons du trésor à trois mois rapportaient en moyenne 10.65 pc au lieu de 10.95 la semaine dernière, et ceux à six mois 10.40 pc au lieu de 11.10.

DIVIDENDES

Canada Development Corp., 7.60 pc priv. 1980: 38 cents; payable le 1er fév. aux inscrits le 2 janv.

Economic Investment Trust Co. Ltd: 20 cents; 31 déc., 14 déc.

Husky Oil Ltd, 13 pc conv. jr priv. A: 81.25 cents; 1er janv., 14 déc.

Northwestern Utilities Ltd, 4 pc priv.: $1.00; 1er fév., 10 janv.

Selkirk Communications Ltd, A: 12.5 pc ou une action; 28 déc., 14 déc.

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	août	403.35	403.77	3.3
Revenu du travail (millions $)	août	19,619.2	19,734.7	5.5
Personnes occupées (en millions)	oct.	11.15	11.16	2.3
Chômeurs	oct.	1,305,000	1,363,000	4.2
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	sept.	3,325.5	3,434.7	0.5
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	32,575.4	32,411.6	8.9
Nouvelles commandes (millions $)	août	19,176.6	17,336.6	12.7
Commandes en carnet (millions $)	août	22,354.2	22,126.0	33.9
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	oct.	123.2	123.0	3.4
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	sept.	94.8	95.1	—0.1
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	sept.	212.7	214.1	0.8
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	sept.	156.1	158.4	2.0
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	sept.	312.0	312.5	3.6
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	août	1,275.4	10059.2	4.2
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	sept.	9,545	84,572	−19.1
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	août	4,685	36,805	32.3
Production d'électricité (TW/h)	août	33.7	279.5	9.5
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juil.	7,232.9	57,850.1	6.2
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil.	8.0	51.4	9.1
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	sept.	9,430	83,521	27.4
Importations, base balance des paiements (millions $)	sept.	−7,238	−69,243	31.0
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	sept.	22.4	196.8	18.1
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	sept.	1,197.2	11,026.3	19.2
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	sept.	947.9	7,454.4	4.4
Livraisons des fabricants (millions $)	août	18,948.4	148,872.6	16.1
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	sept.	1,013.2	11.808.1	32.2
Ventes au détail (millions $)	sept.	9,291.7	92,738.0	8.8

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: Statistique Canada.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours se sont tassés, hier, au marché aux grains de Winnipeg et 170,000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions.

Le colza clôture inchangé et en baisse de $3.40, janvier à $407.60.

Le lin finit stationnaire et en baisse de 70 cents, décembre à $355.80.

L'orge de Thunder Bay abandonne 60 cents à $1.40 et clôture à $137.20 en décembre. L'orge d'Alberta gagne 10 cents à $4.00 et ferme à $138.60 en novembre.

L'avoine cède 50 à 60 cents et finit à $124.00 en décembre.

Le blé fourrager marque une perte de 40 cents à $1.90 et termine à $166.30 en décembre.

BENEFICES

Canadian General Electric Co. Ltd, neuf mois: $19,180,000 soit $2.35 par action; 1983, $17,522,000 soit $2.14.

Canterra Energy Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $27,800,000 millions soit $1.01; 1983, $9,300,000 millions, perte, soit 34 cents.

Develcon Electronics Ltd, exercice clos 31 août: 1984, $1,237,000 soit 37 cents; 1983, $2,517,000 soit 88 cents.

Fathom Oceanology Ltd, semestre clos 30 sept.: 1984, $70,533 sot 2.4 cents; 1983, $219,173, perte, soit huit cents.

Ivaco Inc., neuf mois clos 30 sept.: 1984, $26,529,000 soit $1.34; 1983, $3,688,000, perte, soit 57 cents.

Petro-Sun International Inc., neuf mois clos 30 sept.: 1984, $117,175 soit deux cents; 1983, $160,060.

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal
Bureau 3100
Tour de la Bourse
H4Z 1H8
(871-1515)
Laval
Bureau 510
2 Place Laval
H7N 5N6
(668-8910)
Longueuil
Bureau 200
125, Boul. Ste-Foy
J4J 1W7
(670-4270)
75
1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

ABONNEMENT AU DEVOIR
Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.
Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)
Nom ____________ Prénom ____________
Adresse ____________
____________ Ville ____________
Code postal ____________ Tél.: ____________
Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1
Je m'abonne au DEVOIR

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La CEE signera une nouvelle entente de coopération avec quatre pays en voie de développement

ISABELLE HOURCADE

BRUXELLES (AFP) — Soixante quatre pays en développement d'Afrique, des Caraibes et du Pacifique (ACP) signeront avec les dix pays de la Communauté européenne, le 8 décembre, à Lome (Togo), la troisième convention de Lome qui se veut un modèle de coopération Nord-Sud.

Lome III remplacera pour cinq ans l'actuel accord de coopération de Lome II qui expire en février 1985.

La convention de Lome est un contrat passé entre les pays de la CEE et 64 de leurs anciennes colonies qui ont accédé à l'independance. Elle organise la coopération au développement dans tous les domaines et les relations commerciales entre la CEE et les ACP.

La convention de Lome se fonde sur les principes de solidarité, d'intérêt mutuel et de respect de la souveraineté. Le nouvel accord CEE-ACP s'attachera à améliorer l'efficacité de l'aide européenne, accordéesans discriminations politiques, à ce groupe de pays du Tiers-Monde.

Quatre nouveaux pays devraient se joindre à la convention: l'Angola etle Mozambique pour les ACP, tandis que la CEE devrait s'élargir à l'Espagne et au Portugal en 1986.

Une enveloppe financière de 8,5 milliards d'écus (6,3 milliards de dollars E.-U.) est mise à la disposition de la coopération par la CEE. Les ACP se sont résignés à accepter une offre inférieure aux 10 milliards (7,4 milliards de dollars E.-U.) qu'ils réclamaient.

La CEE augmente légèrement en termes réels les fonds de Lome, au moment où la plupart des institutions internationales réduisent leurs budgets d'aide au développement. La dotation de Lome II s'élevait à 5,53 milliards d'écus.

La 3-ème convention de Lome confirme la plupart des acquis et des instruments de la coopération entre la CEE et les ACP, mais elle comporte aussi un certain nombre d'innovations.

Tout d'abord, le respect de la dignité humaine fait son apparition dans le texte de la convention, avec une référence à la charte des droits de l'homme de l'ONU et une condamnation de la politique d'apartheid en Afrique du Sud.

Au premier plan des priorités figure la coopération agricole qui vise à assurer un revenu décent aux paysans du Tiers-Monde et permettre aux ACP d'accéder à l'autosuffisance alimentaire.

Cette stratégie alimentaire s'accompagne d'actions pour la protection de l'environnement et particulièrement la lutte contre la désertification à l'heure où 35 millions de personnes en Afrique sont menacées de famine par la sécheresse.

Lome III, sous l'impulsion du commissaire européen, M. Edgard Pisani, inaugure une nouvelle démarche. L'accent est mis en effet sur le développement réel, autocentré, des ACP par des programmes cohérents, plutôt que sur la réalisation de grands projets industriels isolés, dont les retombées sont faibles sur le bien-être des populations.

Les ACP ont farouchement refusé tout au long des négociations un quelconque dialogue sur leurs politiques économiques, craignant que la CEE ne subordonne son aide à des considérations politiques. Un accord a été trouvé pour renforcer la concertation avant et pendant la mise en place de projets.

Lome III par ailleurs prolonge le système de préférences commerciales aux termes duquel la très grande majorité des produits ACP jouissent d'un libre accès sur le marché européen.

En 1983, la CEE a exporté pour plus de 14 milliards de dollars vers les ACP tandis que ses importations en provenance des ACP se sont élevées à environ 17,6 milliards de dollars.

De son côté, la CEE s'engage à fournir à des conditions plus favorables aux ACP ses produits agricoles excéedentaires qui encombrent ses greniers et ses frigos.

La convention renforce l'un des fleurons de la coopération CEE-ACP, leStabex, système qui permet aux ACP de recevoir de la CEE des compensations financières en cas de chute accidentelle de leurs recettes d'exportation. Le nombre de produits couverts par le stabex, pour la plupart agricoles, passe de 47 à 50. La CEE toutefois aura un droit de regard sur l'utiisation des fonds.

FAITES-LE!
G.
PARTICIPACTION

Pawley cherche des investisseurs

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, a fait savoir qu'il se rendra à Montréal et à Toronto, la semaine prochaine, dans le but d'atttirer des investissements dans sa province.

M. Pawley a dit qu'il informera les milieux d'affaires de l'Est que le Manitoba a bénéficié cette année de la deuxième plus importante augmentation d'investissements privés parmi les provinces.

M. Pawley entreprendra sa tournée dans l'Est lundi, alors que le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, se rendra le même jour à Winnipeg pour conférer avec son homologue manitobain, M. Vic Schroeder.

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA MasterCard
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Ameublement

TABLE DE SALLE A DÎNER, 6 chaises, frêne massif, impeccable, 850 $. 735-2008. 26-11-84

■ Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS, dimanche 25 novembre à 13h. Antiquités de tous styles seront vendues, à la Barre 500, 2019 boul. Taschereau, Longueuil. La Belle Époque Antique (514) 562-3946. 26-11-84

AMEUBLEMENT de chambre à coucher, lit ¾, commode avec miroir, chiffonnier, en merisier sculpté, 2 000 $, 272-2368. 26-11-84

ENCOIGNURE en pin, deux corts en frêne, chaises et berçantes québécoises, coffres en pin, ber, pupitres, écritoires, bureaux et armoires en pin, tables 9 p. et 6 p., lits de brass 54 po., secrétaire en chêne. Choix de canards et de courtepointes anciennes. Ouvert 7 jours à partir de midi. Antiquités Fot: 659-9432, 234 St-Jacques, Vieux-Laprairie (10 min. pont Champlain). 26-11-84

VENTE avant Noel. Choix de salle à manger. 3 pièces: causeuse/chaises, lampes, cristal, porcelaine. VISA et Master Card acceptées. Ouvert dimanche 12h à 16h. Marc Laro, 1638 Notre-Dame ouest. 26-11-84

MOBILIER de salon style victorien avec tête et pattes de lion, 1 200$ à discuter. 464-7283. 26-11-84

■ Antiquités

Décapage de boiseries, finition et traitement du bois. 642-8278. 15-12-84

MOBILIER salle à manger, 10 morceaux, superbement ouvragé, en merisier et noyer, impeccable. 6 000$, 484-6212 après 18h. 26-11-84

■ App. à partager

PETITE FAMILLE, 1 adulte, 2 enfants (11-14 ans) cherche maison ou grand appartement à partager. Conditions à discuter. Toutes propositions sérieuses étudiées. 354-0748. 26-11-84

■ App./Logements

OUTREMONT, beau 3½ chauffé, vue panoramique, à louer (425 $) ou sous-louer (375 $), plusieurs extras possibles, OCCASION RARE 1er DÉCEMBRE. 733-6561, 527-9621. 1-12-84

APPARTEMENT/STUDIO rénové (5½), terrasse arrière, rue St-Denis métro Berri, 400 $. 273-9848. 26-11-84

C.D.N. près Ridgewood, 1er décembre, grand 5½, 2 c.c., chauffé, ensoleillé, tranquille, 565 $/mois. 731-4071. 26-11-84

AVENUE LAVAL coin Carré St-Louis, 6 pièces, 3e, chauffé, équipé, 550 $. 738-8872. 26-11-84

OUTREMONT, haut duplex, Hazelwood, grand 6½, impeccable, éclairé, 800 $/mois. 340-9748. 26-11-84

LA MÉTÉO

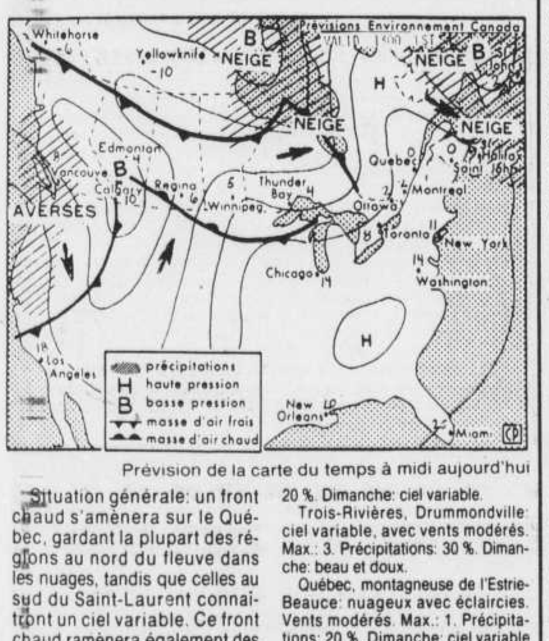

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un front chaud s'amènera sur le Québec, gardant la plupart des régions au nord du fleuve dans les nuages, tandis que celles au sud du Saint-Laurent connaitront un ciel variable. Ce front chaud ramènera également des températures plus douces sur l'ouest de la province, les propageant vers l'est dimanche.

MONTRÉAL

Ciel variable, avec vents modérés. Max.: 3. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: beau et doux.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 05
COUCHER: 16 h 17

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies, et possibilité de chutes de neige. Vents modérés. Max.: 1. Précipitations: 30 %. Aperçu pour dimanche: beau et doux.

Pontiac-Gatineau, régions de la Lièvre et des Laurentides: ciel variable, avec vents modérés. Max.: 1. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau et doux.

Lac St-Jean, Mauricie, réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec possibilité de chutes de neige. Vents modérés. Max.:0. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable, avec vents modérés. Max.: 3. Précipitations: 30 %. Dimanche: beau et doux.

Québec, montagneuse de l'Estrie-Beauce: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Max.: 1. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable et doux.

Saguenay, Rivière du Loup-La Malbaie: nuageux avec éclaircies et vents modérés. Max.: −1. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne des Monts-parc de la Gaspésie: nuageux avec chutes de neige dispersées. Vents modérés. Max.: −2. Précipitations: 20 %. Dimanche: plutôt nuageux.

Gaspé-parc Forillon: plutôt nuageux et vents modérés. Max.: −1. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Baie Comeau, Sept Iles: ciel variable et possibilité de chutes de neige. Venis modérés. Max.: −3. Précipitations: 30 %. Dimanche: plutôt nuageux.

Basse Côte Nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: nuageux avec quelques chutes de neige. Accumulation totale près de 5 cm. Ciel variable et chutes de neige dispersées par la suite. Vents modérés. Max.: −3. Dimanche: plutôt nuageux.

Secteur à l'est de Natashquan: quelques chutes de neige, accumulation totale près de 5 cm. Température stationnaire à près de moins 6 et légèrement à la hausse par la suite. Dimanche: ciel variable.

■ App./Logements

AHUNTSIC, 2e de triplex, 7 pièces, disponible 1er décembre, près métro et parc. 336-4781. 26-11-84

Outremont, 7 pièces, spacieux, éclairé, bien situé, disponible février. Après 6h. 739-6697. 26-11-84

3125 Édouard-Montpetit, sous-location. Libre 1er janvier, grand 3½, chauffé, 358 $/mois. Après 19h: 738-6383. 26-11-84

OUTREMONT, 3½ chauffé, boul: St-Joseph, 475 $. Lundi au vendredi — 9h à 5h. 526-6691. 28-11-84

N.D.G. 6½ chauffé, foyer, boiseries, chêne, 575 $. 488-4986. 26-11-84

PARC LAFONTAINE, 3958, studio non meublé, vue sur le parc, tout compris: 295 $. Pour rendez-vous: tél.: lundi entre 9h et 16h: Yvan Mornard 873-8547. 26-11-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 28-11-84

STYLE LOFT, grand app. avec 1 c.c. fermée et s.b. en suite; entièrement rénové, quartier Pin/St-Urbain. 475 $/mois. 481-3302. 26-11-84

OUTREMONT. Haut duplex, grand 9½, face parc Mont-Royal, 2 s.b., garage, tout compris 800 $. 273-9615. 26-11-84

OUTREMONT rue Dollard, r.d.c., grand 6½, 2 s.b., foyer, libre immédiatement, 650 $. 270-5369. 5-12-84

C.D.N., Linton, sous-louer, 4½, propre, équipé, 3e étage, libre 1er décembre 239 $. 731-6236. 24-11-84

OUTREMONT, avenue Wiseman, 5½, propre, réfrigérateur, cuisinière, beaux parquets chêne, boiseries, 520 $ chauffé. 495-3892. 26-11-84

OUTREMONT, 6½ haut duplex, ensoleillé, près parc Pratt, poêle, 550 $ chauffé, eau chaude, 735-3203. 26-11-84

LONGUEUIL nouveau bureau de location pour immeubles du 605 et 625 rue Burges. A louer grand 3½ et 4½ incluant poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, éclairé, chauffé et taxes payées, insonoriser, stationnement extérieur, piscine extérieur, buanderie, meublé si désiré. Infomations 374-8740 ou 677-7762. 8-12-84

NOUVEAU-ROSEMONT, grand 5½, chauffage électrique, très propre. Libre 1er février, 425 $. 256-2014. 26-11-84

VIEUX-QUÉBEC, vue exceptionnelle, stationnement, 4½, 1,100 p.c., rénové. (418) 527-8421 après 18h. 26-11-84

ST-DENIS/Sherbrooke, 5 pièces, luxueux, neuf, 2 niveux, 2 s.b., 650$/mois. 521-9427. 26-11-84

C.D.N. rue Ridgewood, superbe 5½, 2 c.c., 2 s.b., salle à manger, libre immédiatement, à voir 575 $mois. 735-9100, 731-7071. 26-11-84

Sous-location, 1er décembre-30 avril, 3½, meublé, chauffé, garage, près U de M., 500$/mois. Après 18h: 670-6974. 26-11-84

OUTREMONT, bas triplex rénové, 2 c.c., mur de brique au salon, cuisine moderne avec salle de lavage. Faut voir. 650$. —272-8486. 26-11-84

AHUNTSIC, haut duplex, 5½ chauffé, 500$. Libre 1er décembre. 332-9025. 26-11-84

V.M.R. près d'Outremont, intéressant cottage semi-détaché, 1 c.c., 3 autres pièces, garage, 550$ chauffé. 733-1984. 26-11-84

■ Autos à vendre

BUICK SKYLARK 1981, automatique, 82 500 km., 4 portes, roues à rayons, 2 tons, réchauffe-moteur, radio AM-FM, 4HP, 4 pneus radiaux 15 000 km., parfait était mécanique. Prix demandé 4 450 $. Soir 6h à 8h: 526-7636. 3-12-84

TOYOTA COROLLA, 1976, 1 300 $, bonne condition. 842-3090. 26-11-84

PONTIAC PHEONIX 1980, 44,600 km., 4 cylindres, cerveau direction, excellent état, 4 300 $ vente rapide. 733-1139. 26-11-84

CADILLAC Sedan de Ville, 1976, impeccable, bleu marine, tout équipé, jamais utilisé l'hiver, 63 000 milles. Après 6h 351-5921. 26-11-84

■ Bureaux à louer

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-loctaion jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard 849-7037. 02-12-84

MÉDICAL OU PROFESSIONNEL, 700 p.c., 325 $/mois, Jarry près Pie IX, libre 1er janvier. 684-9947. 28-11-84

BUREAU OU LOCAL commercial (exclu: bar-restaurant) r. de c., murs de brique, 800 p.c., St-Hubert près Ontario, 400$, 527-7663. 26-11-84

CENTRE-VILLE. Bureau à partager avec personne de confiance 669-7904. (Laissez noms et numéros de téléphone). 26-11-84

■ Bureaux à louer

EXCELLENTE LOCATION, Laurier ouest, 2 étages, approx. 2 000 p.c. chacun, pour professionnel, 487-5233, 487-3337. 1-12-84

■ Chalets à louer

STE-ANNE-DES-LACS, bord lac, meublé, 1 c.c., foyer, 5 mois, 1 250 $. Montréal: 728-4785. Lac: 224-2737. 26-11-84

AUSTIN. Foyer, 1 c.c., près Owl's Head et Orford, janvier/mai, 1 300 $, 484-0428, 866-2672. 26-11-84

ST-DONAT, maison québecoise sur lac Ouareau, 3 c.c., foyer, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle, location au mois ou 2 500$/saison - chauffage. Après 5h. 489-7062 ou 282-0223. 26-11-84

St-Gabriel de Brandon, maison de campagne style victorien, tout équipé, à louer pour l'hiver ou plus long terme, 4 c.c., foyer, lave-vaisselle, ski de fond, tennis, plage. 488-3896 ou 1-835-3146. 26-11-84

VAL DAVID: Chalet de ski, près des pentes à 5 min. de Ste-Adèle, moins que 25 000$. Chrystiane Collette, 651-5300. Montréal Trust, courtier. 24-11-84

■ Chambre et pension

Pour connaisseurs
20 min. de Montréal

Vivre une vie de château, sur le lac à Ville de Léry, refaire le plein: travailler, se reposer, manger, échanger avec des gens sympathiques. Semaine, mois ou journée. Rencontre préalable.

691-3926

26-11-84

■ Condominiums à louer

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé. Couple, saison. 737-5515 — 1(819)-327-2551. 01 12-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT: Condo près Laurier, 2 c.c., cuisine rénovée, ensoleillé. Mme Laperrière: 733-2706. Trust Général, courtier. 26-11-84

LE SANCTUAIRE DU MT-ROYAL, 5955 Wilderton, condominium neuf sur terrasse gazonnée. 2 c.c., 2 s.b., moquettes, 168 000$. 738-4368, 739-8186. 26-11-84

VIEUX-MONTRÉAL, aubaine indiscutable au Cours Le Royer, superbe appartement de 1,050 p.c., Raymond Poulet 353-8770 - 284-3030. Montréal Trust, courtier. 26-11-84

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest,
Bernard
app. 3

Magnifiques
5 1/2
rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496
Gilles

26-11-84

■ Copropriétés à vendre

AHUNTSIC - Co-propriété, bien situé près métro, duplex semi-dét. pierre et brique. 5½-5½. Jeannette Laplante 651-9381, 672-1576. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 26-11-84

MILTON PARK (adjacent), condo style victorien, 7½ pièces, bois franc, façade pierres et puits de lumière, etc. 521-2036. 26-11-84

Cartier St-Louis, propriétaire occupant vend 2 x 4½, entièrement rénovés par architecte. Ensoleillé, cour, insonorisation/isolation exceptionnelle, 52 000$, 47 000$, 271-4152. 26-11-84

Ste-Elizabeth près UQAM/hôpital St-Luc, beau grand 8½, à partir de 27 000$. Financement place. Michel Lalancette, Danielle Gauthier 527-2487, 279-0623. 26-11-84

OUTREMONT, triplex, 3e étage, 7½, ensoleillé, impeccable, balcon-terrasse, 69 500$. Ouvert dimanche 25 novembre 1h à 4h. — 276-6882. 26-11-84

■ Cours

Cours de piano ou peinture, tous les médiums. Professeur qualifié. Soir: 482-1687. 26-11-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Divers

Vison brun, taille 12/14, 1ère qualité, état neuf. 271-6181. 26-11-84

Manteau de loutre collet pékan plus capuchon garni pékan, taille 8 ans, sacrifierais 1 800$. — 733-8190. 26-11-84

CANAPÉ, causeuse, fauteuils, tabouret, étagère coin, table/café, tables/bout, toiles 24 x 36 Mariche, etc... 527-4566, 747-4490. 29-11-84

■ Gardiennes

N.D.G., cherche gardienne pour bébé, 2½ jours/semaine, références exigées. 484-1962. 26-11-84

■ Hébergement

MAISON STE-URSULE
Au coeur du Vieux-Québec
Chambres spacieuses, 30$/2 pers.
Tarifs spéciaux pour groupe.
Rabais pour séjour prolongé.
40 Ste-Ursule
(418) 694-9794

26-11-84

■ Instruments de musique

Achèterais piano droit de fabrication et finition européenne ou nord-américaine de 52 pouces. Doit être en très bon état. — 270-5111. 26-11-84

Piano droit, bois acajou, fait par David & Michaud, très bon état. Bien accordé. — 656-0430. 26-11-84

PIANOS

Steinway 5'7'', noyer. — Yamaha 9' à l'état neuf, particulier. Soir 453-9097, 523-5882.

Pour institutions.

26-11-84

■ Livres

OFFRE EXCEPTIONNELLE. Dans la Bible, la Parole de Dieu nous trouvons la réponse à nos nombreuses questions. Si vous ne possédez pas la Bible, nous vous l'enverrons par poste, sur demande, gratuitement et sans obligation. Les Saintes Écritures, C.P. 677, Hawkesbury, Ont. K6A 3C8. 03-12-84

■ Maisons de campagne à louer

NOEL dans les Laurentides, Lac Écho de Morin-Heights. Luxueuse maison de campagne, 5 c.c., 2 s.b., 2 cheminées, 1 mois: 8 décembre au 10 janvier 85 — 3 000$. Références 482-2481 — 226-2906. 26-11-84

STE-SOPHIE près St-Jérôme, maison, 5½, non chauffé (électrique) entièrement rénovée. 394-7058, soir: 1-432-1368. 29-11-84

Domaine privé, lac près de la Conception, 30 km. de Tremblant, 5 c.c., salon double, foyer, toutes commodités, 4 500$/saison, non chauffé. Soir: (514) 272-3575. 26-11-84

Mont Ste-Anne, maison ancestrale, foyer, chauffage électrique, tout équipé, meublé avec goût, semaines/mois, 672-1089. 26-11-84

■ Maison de campagne à vendre

St-Benoît du Lac, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysagé, proximité de l'abbaye et de 5 centres de ski. 819-472-6681, 843-0995. 26-11-84

■ Offres d'emplois

DESIGNER OU/ET ARCHITECTE Sénior, bilingue, avec expérience de gestion de projets et d'administration, pour prendre en charge les opérations d'un bureau multi-disciplinaire, architecture / design d'intérieur / industriel / exposition / graphisme / autres spécialités connexes. S.V.P. faire parvenir C.V. à: Marcel Lalonde, BID International. 3100 boul. Cartier, suite 200, Chomedey Laval. H7V 1J5. (514) 681-6436. 26-11-84

École de langues recherche professeurs de français langue seconde. "Expérience Dialogue Canada et/ou atelier VIF ou LFI", avec B.A. ou équivalent. Adressez résumé et copie du diplôme à: Dossier 176, Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 03-12-84

Ferais ménage à temps plein ou partiel. — 729-1946. 26-11-84

■ Offres d'emplois

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

pour travailler au secrétariat national, auprès des succursales de la Société et des organismes gouvernementaux. Se rapportera au conseil d'administration. Le (la) candidat(e) sera bilingue, aura la facilité d'établir des communications, sera capable de taper à la machine, tenir les livres, aura de l'expérience dans le traitement électronique de texte. Salaire de 18,000 $ à 20,000 $ par année. Bons avantages sociaux. Faire parvenir votre résumé à:

La Direction
Société Canadienne
de l'Autisme
21 rue Amber, suite 13
Markham, Ontario
L3R 4Z3

VOULOIR C'EST POUVOIR

Nous recherchons quelqu'un qui a confiance en son habilité, qui ne craint pas le travail et qui s'attend à être rémunéré selon ses capacités. Aux candidats qui possèdent les qualités voulues, nous offrons une formation professionnelle complète et une carrière permanente qui lui laissera toute son autonomie au sein de notre entreprise d'envergure nationale. **Pour une entrevue confidentielle appelez 687-7774.**

26-11-84

■ Offres de services

Peintre décorateur professionnel réparation plâtre, grande propreté. 12$ /heure. 585-4460. 26-11-84

DÉCAPAGE professionnel de meubles et boiseries, + peinture intérieure, prix raisonnable, 253-5458. 27-11-84

Maitre-électricien, contracteur; résidentiel, commercial, industriel. Spécialité: Chauffge électrique. Gas prix. Extimation gratuite — 651-5186. 08-12-84

■ On demande

ARTISTE cherche sérieusement financement pour produire son prochain disque. 284-3456 entre 9h et 5h. 3-12-84

JEUNE COUPLE habitant près métro Snowdon, cherche personne pour garder enfant 7 mois à la semaine. Après 17h, 341-7129. 26-11-84

■ Propriétés à louer

ANJOU, maison entièrement équipée, libre 1er décembre, loyer 700 $, 655-8981. 1-12-84

■ Propriétés à vendre

CANDIAC, vous cherchez l'originalité, j'offre un cottage moderne, unique, luxueux, situé sur croissant, beaucoup d'extra. A ne pas manquer. Ginette Labrecque 465-3263 — 659-2577. Soc. Imm. Sélection Inc. 26-11-84

C.D.N. près U de M, hôpitaux, métro, duplex 6½ - 7½, excellent état. Pas d'agents. 731-2830. 26-11-84

OUTREMONT, face parc, cottage grand standing, 14 pièces, foyer, piscine creusée, garage. Urgent cause départ, prix en conséquence. N.M. Frey 271-2131, 273-2559. Re/Max Outremont, courtier. 26-11-84

VIEUX LONGUEUIL. Beaucoup de charme, 6 cc, salle familiale faut voir! Jeannette Laplante 651-9381, 672-1576. Trust Général, courtier. 26-11-84

Montréal Trust

Centre 3951-53 Laval. "New Orleans Townhouse", 4 étages, 2 appartements sur 2 étages, chacun 139 000$. Marie-Claire Lalancette 288-7720, 934-1818.

26-11-84

Montréal Trust

ST-HILAIRE: Sur le Richelieu, magnifique cottage — 5 c.c. — foyer — garage détaché — chauffage électrique. Jacqueline Foster 467-9543 — 467-1120. 26-11-84

■ Propriétés à vendre

MONT ST-HILAIRE: Domaine 58 737 p.c., résidence style espagnol 15 pièces, 5 chambres, garage double, lac naturel, au pied du mont. P. Frechette 467-2885 — 467-1120. Montréal Trust, courtier. 26-11-84

MT-ST-HILAIRE: Bord de l'eau, Bungalow, garage, terrain 12 200 p.c., paysager, très beau site, mur pierre, prix pour vente rapide. P. Frechette 467-2885 — 467-1120. Montréal Trust, courtier. 26-11-84

OUTREMONT: Luxueuse maison 3 logements (3-5-6), foyer, boiseries, S.S. haut, garage. Jean Poissant: 487-6612. Trust Général, courtier. 26-11-84

CÔTE DES NEIGES, 5½, 6½ et 2 garçonnières, duplex en pierres, détaché, garage double, près université de Montréal, bon revenu, haut sera disponible, exclusif. 180 000$. Dorothy Raich 931-7190, 934-1818. Montréal Trust, courtier. 26-11-84

PRÈS UNIVERSITÉ. Avenue Grosvenor. Duplex. Occupation double. 142 500$. Exclusivité de Guy Labrecque 488-3770. A.E. Lepage, courtier. 26-11-84

ST-HILAIRE: Cottage de construction supérieure, au pied du Mont St-Hilaire — magnifique terrain avec piscine creusée. Jacqueline Foster 467-9543. Montréal Trust, courtier. 467-1120. 26-11-84

STE-JULIE, (DHB) vous recherchez le luxe dans un décor chaleureux, voici un cottage 8 pièces spacieuses, situé sur croissant, secteur boisé, pour les plus exigeants. Ginette Labrecque 465-3263 — 659-2577. Soc. Imm. Sélection Inc., courtier. 26-11-84

STE-MARTHE SUR LE LAC: Maison pour professionnel 2 entrées séparées, cons. 1974, piscine int., grand terrain vue sur le lac, 148 000$. Claude Leclerc, 651-5300/722-4339, Gérard Paquin, 651-5300/671-7929. Montréal Trust, courtier. 26-11-84

À LAVAL, spacieux bungalow 8 pièces. Bord de l'eau, toit cathédrale, foyer pierres avec BBQ intégré. Toutes les commodités, garage double, allée pavée. Terrain paysagé de 20,950 p.c. M.L.S.

MADELEINE LANDRY
COURTIER
471-8722 471-3597

26-11-84

Face au Richelieu, la maison Vary (1840), en pierre des champs, avec son histoire, ses boiseries et ses foyers.

Fernande Séguin
584-2001
Montréal Trust, courtier

26-11-84

■ Propriétés à vendre

PLATEAU MONT-ROYAL cinqplex semi-détaché 9 pièces, garage 2 voitures, boiserie pin de Colombie. Gaby A. Thériault 354-7176. Trust Général, courtier. 26-11-84

PLATEAU MONT-ROYAL: Duplex 4-5 stationnement arrière près de tout. Jeannette Laplante 651-9381, 672-1576. Trust Général, courtier. 26-11-84

■ Société-Loisirs

CE SOIR, RENCONTREZ UNE PERSONNE CHARMANTE STATUT MARITAL SANS IMPORTANCE

Un service destiné aux adultes pour des rencontres occasionnelles ou sérieuses. Ouvert 6 jours de 9h AM à 11h PM. Membre du B.B.B.

Appelez
OPTIONS MAINTENANT
Montréal 395-2420
Ottawa 613-594-8438
Toronto 416-271-1776

J.N.O. (2579-R-404)

RENDEZ-VOUS...

Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.

282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.

27-11-84

■ Voyages

CANCUN, avion 349$ (janvier). Auberge économique, maison louer, stages nouveaux jeux, Tai-Chi, rêves, mythologie, Raoul Duguay. Folie Douce 843-8723 — 525-4623. 03-12-84

HÉBERGEMENT GRATUIT

Echangez de maisons avec autre famille pour vos prochaines vacances. (Canada, USA, Europe). Bottin disponible janvier 85. Date limite pour annoncer votre maison: 20 décembre 84. Pour renseignements, envoyez enveloppe affranchie portant vos noms, adresses à

VILLA-VOYAGE
B.P. 5194, Stn F,
Ottawa, Ont. K2C 3H4

26-11-84

Super croisière sur voilier 1984 aux Iles Grenadines, grand spécial avant le 22 décembre, 575 $ par personne/semaine tout inclus (nourriture, équipage, planche, apnee, etc.) départ Fort de France. Départ Air Canada tous les dimanches 539 $

Renseignements: 842-3778

26-11-84

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

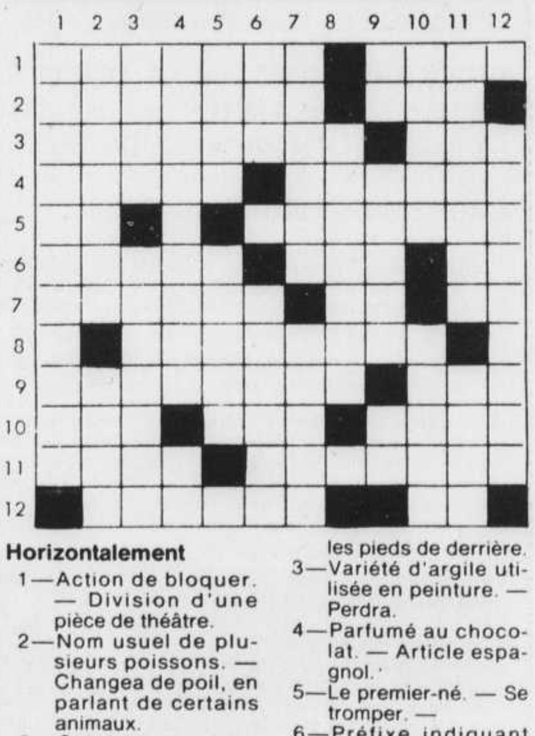

Horizontalement

1—Action de bloquer. — Division d'une pièce de théâtre.
2—Nom usuel de plusieurs poissons. — Changea de poil, en parlant de certains animaux.
3—Celui qui enseigne ou pratique la science de l'agriculture. — Homme politique français (1841-1914).
4—Fille du frère. — Parole offensante.
5—Caesium. — Attacher des animaux de trait à une voiture.
6—Singe-araignée. — Pluie. — Du verbe avoir.
7—Manière de regarder. — Cadmium. — Note de la gamme.
8—Diminue de volume, en parlant d'un membre ou d'un organe (s').
9—Qui n'est pas réelle. — Mâle de la poule.
10—Obtenue. — Roue à gorge d'une poulie. — Couleur.
11—Clairsemé. — Sel de l'acide nitrique.
12—Ordure. — À toi.

Verticalement

1—Homme chargé de transporter les blessés sur un brancard.
2—Élève admis à monter en loge. — Jetas en l'air, avec force, les pieds de derrière.
3—Variété d'argile utilisée en peinture. — Perdra.
4—Parfumé au chocolat. — Article espagnol.
5—Le premier-né. — Se tromper. —
6—Préfixe indiquant que l'idée de terre figure dans le mot composé. — Plaintif.
7—Personne qui vit seule, loin du monde. — Blessure.
8—Souillé.—
9—Américium. — Jour. — Brome.
10—Action d'exercer simultanément plusieurs emplois. — Fragment d'un objet brisé.
11—Mâle reproducteur de l'espèce bovine. — Montagne de Grèce (Thessalie).
12—Se dit d'un dépôt marin s'accumulant sur le plateau continental.

Solution d'hier

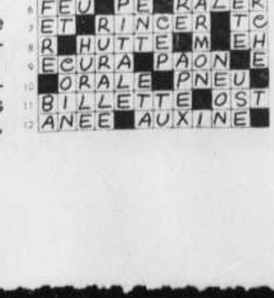

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	R	O	I	S	A	D	E	■	B	E	R
2	H	O	R	R	I	F	I	Q	U	E	■	E
3	Y	B	■	E	N	F	E	U	■	T	A	C
4	L	I	T	■	C	E	T	E	R	A	C	H
5	I	N	S	P	I	R	E	R	■	I	R	E
6	F	E	U	■	P	E	■	R	A	L	E	R
7	E	T	■	R	I	N	C	E	R	■	T	C
8	R	■	H	U	T	T	E	■	M	■	E	H
9	E	C	U	R	A	■	P	A	O	N	■	E
10	■	O	R	A	L	E	■	P	N	E	U	■
11	B	I	L	L	E	T	T	E	■	O	S	T
12	A	N	E	E	■	A	U	X	I	N	E	■

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

GESTION DE SYSTÈMES

La technologie d'aujourd'hui pour bâtir l'avenir

La participation de Sperry au projet des frégates canadiennes de patrouille (FCP) signifie l'établissement de PARAMAX — la création de la seule compagnie au Canada pouvant offrir d'importantes possiblités en gestion de systèmes. Voici une perspective de carrière attrayante pour vous, professionnels! PARAMAX offre un milieu de travail apportant des défis sans cesse renouvelés.

ANALYSTE DE SYSTÈMES SENIOR

Gestion informatique des ressources

A titre d'analyste de systèmes senior, vous veillerez au développement, à la sélection, à l'implantation et à la maintenance d'un système de gestion du matériel et d'un système connexe de gestion des affaires. Vous assumerez la responsabilité de toutes les phases du projet — depuis la définition des exigences de l'usager, jusqu'au tout dernier essai des systèmes — et de la direction technique d'une équipe d'analystes et de programmeurs affectés à ce projet.

Vous êtes le candidat idéal si vous détenez un diplôme universitaire en informatique, ou dans une discipline technique connexe, avez acquis une expérience de cinq (5) années ou plus à titre d'analyste de systèmes de gestion des affaires, dont au moins trois (3) années à développer des applications pour lesdits systèmes, et possédez des connaissances concernant les bases de données et, idéalement, de l'expérience avec les séries 1100 du système Univac.

PARAMAX appréciera votre expertise à sa juste valeur et vous permettra de mettre à profit votre professionnalisme dans une ambiance stimulante. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à : **PARAMAX, Service de la dotation, Dossier N° GL-01, 3100, chemin Côte Vertu, 4e étage, SAINT-LAURENT (Québec) H4R 2J8.**

PARAMAX

BANQUE DU CANADA
ÉCONOMISTE

La Banque du Canada désire recruter un chargé de recherches pour la Section de l'hémisphère Nord de son département des Relations internationales. Le titulaire du poste assumera, sous une supervision générale, la direction d'un petit groupe d'économistes et d'employés de soutien chargés d'analyser et de prévoir l'évolution économique des principaux pays industrialisés d'outre-mer; il surveillera également de près l'évolution des autres pays industrialisés d'outre-mer et analysera les relations existant entre tous ces pays. La section a aussi pour fonction d'analyser l'évolution des marchés internationaux de capitaux et des marchés internationaux du pétrole.

Compétences requises

- Diplôme de 2e ou 3e cycle en science économique avec, de préférence, une formation en macroéconomie et en économie internationale, ou une expérience équivalente;
- au moins 4 années d'expérience pertinente avec, de préférence, une expérience des méthodes quantitatives et de la direction d'équipe;
- la capacité de communiquer efficacement, tant verbalement que par écrit;
- la connaissance des deux langues officielles serait un atout.

Le traitement de départ pourra être négocié en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat. Les intéressés sont priés de faire parvenir un curriculum vitae complet au plus tard le 30 novembre 1984 à:

D. Larocque
Responsable — Dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

BANQUE DU
CANADA

---

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Personnel de direction supérieure

DIRECTEUR PRINCIPAL OU DIRECTRICE PRINCIPALE DES INTERVENTIONS HORIZONTALES ET DU SOUTIEN PROFESSIONNEL

CADRE SUPÉRIEURE CLASSE II

Concours spécifique numéro 632J-450036/QC Ce concours vise à combler cet emploi au Vérificateur général du Québec et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Québec à l'intérieur d'un délai de six mois.

Le vérificateur général du Québec — Direction générale de la planification et des services professionnels — 1 emploi à Québec.

Attributions — Planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités de la direction principale comprenant notamment le développement, l'organisation, l'implantation et l'exécution d'études d'envergure gouvernementale ou d'intervention horizontales et de vérification de gestion et des contrôles financiers, de même que le soutien technique et professionnel requis en ces matières, afin de contribuer efficacement à la réalisation du mandat du vérificateur général.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 12 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine de la direction de projets d'études ou de vérification de grande envergure et de vérification d'optimisation des ressources ou dans un secteur d'activités connexe à l'emploi et 5 années dans des activités d'encadrement de niveau équivalent à celui des cadres supérieurs en autant que ces années n'aient pas été accumulées dans le même emploi. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Aux fins de l'évaluation de la formation et de l'expérience: toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail est reconnue; chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue: chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis.

Traitement de 52 787$ à 64 266$

Période d'inscription: du 17 novembre au 7 décembre 1984 — Seules seront considérées les candidatures reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Inscription — **Office des ressources humaines**
Case postale 2188
Québec, QC H1K 7N8

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office des ressources humaines, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux et les centres Travail-Québec.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

CAMEC

Poste:
Professeur de français langue seconde
École de l'ACDI

Lieu:
Pékin, République populaire de Chine

Échelle salariale:
$22 000

Exigences:
Licence en enseignement du français langue seconde
Avoir déjà enseigné le français à des immigrants ou à des étrangers.
Références du dernier employeur.

Important:
Le départ pour la Chine doit se faire au 15 décembre 1984.

Date limite:
28 novembre 1984

Monsieur Gervais Lavoie
Directeur
CAMEC
6055, avenue Darlington
Montréal, Québec
H3S 2H9

Une agence du gouvernement fédéral sise à Ottawa invite les candidatures pour le poste de

GÉRANT — DIVISION DES PROGRAMMES

Le titulaire doit surveiller et coordonner le travail de deux groupes de préposés au processus d'examen de demandes d'appui financier à la recherche bio-médicale. De plus, le gérant fournit les interprétations appropriées des directives et donne des conseils au sujet des situations d'exception.

On exige des candidats un grade universitaire. Les candidatures retenues devront aussi faire état d'expérience de la gestion de programme nécessitant des engagements financiers et d'expérience de la surveillance. La connaissance des deux langues officielles est essentielle. Le traitement annuel s'échelonne de 39 757$ à 44 731$.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 1225
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

LA COMPAGNIE DE PAPIER
Q.N.S. LIMITÉE
BAIE COMEAU, QUÉBEC

ANALYSE DE SYSTÈMES

Une compagnie de papier de la Côte-Nord est à la recherche d'un analyste de systèmes pour son service de l'informatique. Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Les fonctions principales consistent en l'élaboration, la direction et/ou l'assistance à l'implantation de systèmes informatiques. Doit aussi assurer le support et l'entraînement des usagers dans l'utilisation de systèmes existants ou de nouveaux systèmes.

EXIGENCES

- BAC en informatique. Connaissance des langages RPG II et III serait un atout.
- Parler et écrire le français et l'anglais.
- Expérience de cinq (5) à dix (10) ans en développement de systèmes.

RÉMUNÉRATION

- Selon la politique salariale de l'entreprise y incluant tous les avantages sociaux d'usage.

LOCATION

- Poste situé à Baie Comeau.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:

Directeur du Personnel
La Compagnie de Papier
Q.N.S. Limitée,
20, rue Marquette,
Baie Comeau, Qué.
G4Z 1K6

LE CENTRE HOSPITALIER ROUYN-NORANDA

Centre hospitalier de soins spécialisés de 229 lits, administrant un centre d'accueil de 75 lits et desservant la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans divers domaines.

RECHERCHE

UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

NATURE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la Directrice générale ou le Directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et par le ministère des Affaires sociales.

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- **Scolarité:**
  baccalauréat en sciences de l'administration ou l'équivalent enrichi par une année de spécialisation pertinente.
  Une expérience exceptionnelle dans un domaine relié à la fonction peut éventuellement compenser l'absence de diplôme universitaire.
- **Expérience:**
  minimum de 5 années de travail dont 4 ans consacrés à la gestion.
- **Atouts:**
  expérience appropriée du secteur des Affaires sociales, connaissance des régions périphériques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Avantages sociaux:**
  dispensés selon les normes du ministère des Affaires sociales.
- **Salaire:**
  correspondant à la classe 22
  minimum: **50 602 $**
  maximum: **71 330 $**

Les personnes intéresées devront faire parvenir leur offre de services accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le vendredi, 14 décembre 1984, 16:00 heures à:

Présidente du Conseil d'administration
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
4, 9e rue
NORANDA, Qc
J9X 2B2
Tél.: 819-764-5131, poste 258

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: « Concours, direction générale ».

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
Ecole d'architecture de paysage

Poste de professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement en architecture de paysage, surtout en planification des ressources du paysage; recherche en architecture de paysage.

Exigences
Maîtrise en architecture de paysage et 5 années d'expérience professionnelle en architecture de paysage, ou deux maîtrises dans le domaine de l'aménagement dont une en architecture de paysage et deux années d'expérience dans l'enseignement et/ou la recherche; connaissances avancées en écologie et en informatique appliquées au paysage considérées favorables.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1985

Date de clôture des candidatures
Le 15 décembre 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, leur porte-folio et trois lettres de recommandation à:

M. Bernard Lafargue
Directeur
Ecole d'architecture de paysage
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

OMNIPRATICIEN D'EXPÉRIENCE

DÉFI INTÉRESANT
— COORDINATION ADMINISTRATIVE

CENTRE HOSPITALIER THORACIQUE DE MONTRÉAL
— UNITÉ DE SOINS PROLONGÉS

LE CENTRE:

doté de 124 lits, enseignant, affilié à McGill et spécialisé en respirologie.

RESPONSABILITÉS:

- sous l'autorité administrative du médecin-chef, le titulaire sera membre actif du Centre avec affiliation à McGill.
- établissement d'une cédule de visite régulière et d'évaluation des besoins de santé des bénéficiaires de soins prolongés (physiques, psycho-sociaux, spirituels, etc.).
- révision et ajustement de la dédication.
- coopérer au développement de programmes de réadaptation réalistes en collaboration (évaluer le besoin d'assistance d'un autre omnipraticien).
- bilinguisme essentiel.

EXIGENCES:

- membre en règle de la C.P.M.Q.
- habilité à l'équipe multidisciplinaire
- collaboration à l'équipe de recherche en réadaptation.

RÉMUNÉRATION:

négociable (à l'acte, vacation...).

Tous les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae à:

Directeur des Services Professionnels
Centre Hospitalier Thoracique
de Montréal
3650 St-Urbain
Montréal, (Qué.)
H2X 2P4

UNIVERSITÉ
DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE
DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEURS EN Biochimie et chimie Études françaises

Sous réserve d'approbation budgétaire, les postes susdits seront à combler à compter du 2 janvier 1985. Les candidatures seront étudiées dès leur réception et selon leur ordre d'arrivée. Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois (3) répondants et être transmise au soin de la personne indiquée ci-dessous à l'adresse suivante:

Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

BIOCHIMIE ET CHIMIE

(poste temporaire — semestre d'hiver)

Fonctions:
Enseignement de la chimie générale.
Qualifications:
Ph.D. ou l'équivalent. Les candidats détenant la maîtrise et une expérience pertinente seront aussi considérés.
Communiquer avec:

Mad. Gilberte LeBlanc
Département de chimie et biochimie
Faculté des sciences et de génie

ÉTUDES FRANÇAISES

(Poste temporaire d'un an)

Fonctions:
Enseignement de plusieurs sections du cours de français langue maternelle suivi par les étudiants du premier cycle.
Qualifications:
Ph.D. ou maîtrise en études françaises ou dans un domaine connexe.
Communiquer avec:

Monsieur Yves Bolduc, directeur
Département d'études françaises
Faculté des arts

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

LEADER PROFESSIONNEL

Une organisation juive majeure, desservant les besoins de santé, de bien-être et de culture de la communauté juive montréalaise, sollicite la candidature d'un titulaire apte à occuper le poste de VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF qui deviendra vacant à la suite de la retraite prévue du directeur actuel.

Le candidat recherché possède un minimum de cinq ans d'expérience dans la direction et la supervision d'une agence sociale à facettes multiples, située dans un centre important et il a acquis une connaissance approfondie des besoins et des traditions de la communauté juive.

Il détient un diplôme en travail social et a fait des études judaïques.

Une bonne connaissance du yiddish en plus des deux langues officielles constitue un atout certain.

Les personnes qualifiées sont priées de communiquer par écrit à:

Dossier 1226
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc. H2Y 3S6

ORDRE DES
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
DU QUÉBEC
4200, boul. Dorchester ouest,
Montréal, Qué. H3Z 1V4

Réquisition n° 84-7P (2e concours)

SYNDIC ADJOINT(E)

Nous recherchons une personne dynamique pour se joindre à l'équipe afin de développer les activités relatives à l'exercice légal de la profession, entre autres, les retards dans le paiement de la cotisation annuelle et toute classe de personnes exerçant la profession sans y être admises.

Sous l'autorité du Syndic, le(la) Syndic adjoint(e) organise, effectue et évalue, dans les limites de sa juridiction, les enquêtes concernant les infractions au Code des professions, à la Loi sur les infirmières et infirmiers et aux autres règlements qui en découlent.

Exigences:
Membre en règle de l'O.I.I.Q. et détenteur d'un diplôme de deuxième cycle en Sciences infirmières ou administratives, vous avez acquis une expérience pertinente, minimum 6 ans, et une connaissance approfondie de l'exercice de la profession. Une expérience en gestion de projets serait un atout.

Vous avez de fortes aptitudes en terme d'analyse, de synthèse; un esprit critique et une facilité pour rédiger des textes. Vous avez le sens des relations publiques et une facilité à composer avec des situations délicates.

Vous avez de l'initiative, des idées nouvelles et de l'autonomie. Une connaissance pratique de l'anglais est essentielle.

Traitement: Classe 3 minimum 29 960$ Maximum 44 950$

Si un défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 7 décembre 1984 à:

MADAME GEORGETTE GUY
Service du personnel

---

concours de recrutement

Gouvernement du Quebec
Office des ressources humaines

Un ou une médecin spécialiste chef d'équipe

CONCOURS SPÉCIFIQUE numéro 120J-450003/QC
Ce concours vise à combler ces emplois à la Régie de l'assurance automobile du Québec et, au besoin, tout emploi identique dans la région de Québec à l'intérieur d'un délai de six mois.

RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC —
Vice-présidence/Services aux accidentés
Direction des services médicaux
2 emplois à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du directeur des services médicaux, assurer la coordination d'une équipe de travail composée de médecins, d'infirmiers et de personnel de soutien; voir à l'uniformité du travail dans le respect des règlements et directives en vigueur et assurer la transmission de l'information au personnel sous sa supervision; à titre de médecin spécialiste, apprécier les informations contenues dans les dossiers des clients, en regard des dispositions de la Loi et des règlements sur l'assurance automobile du Québec, dans le but de faire des recommandations aux services à la clientèle accidentée; déterminer la période où la victime a droit à l'indemnité, vérifier le taux d'incapacité (déficit anatomo physiologique ou préjudice esthétique) et évaluer la relation avec la/les blessure(s) et la cause accidentelle; collaborer étroitement aux activités de la direction de la révision en analysant et en préparant les dossiers pour audition, en agissant à titre de membre du comité de révision et en assurant le suivi des décisions.

Exigences — Détenir un certificat de spécialiste de la Corporation des médecins du Québec dans une des spécialités suivantes: orthopédie, physiâtrie, rhumatologie, neurologie, ou formation équivalente et avoir une expérience de coordination d'équipe de travail. Inclure une photocopie de l'original de son certificat de spécialiste.

Remarque — Le titulaire de l'emploi devra être disponible pour des déplacements en province au moins une fois par mois.

Traitement — de 57 525$ à 61 508$

PÉRIODE D'INSCRIPTION:
Du 24 novembre au 14 décembre 1984.
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

INSCRIPTION: OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office des ressources humaines, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux et les centres Travail-Québec.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les conditions de vie de l'ouvrier chinois s'améliorent

JAN KRISTIANSEN

WUHAN (Chine) (AFP) — « J'aime Fleur de lotus », proclame une banderole dans les ateliers de « L'usine des machines à laver de Wuhan », balayés par le vent des réformes économiques qui souffle depuis cinq ans sur la Chine. « Nous avons trouvé ce mot d'ordre nous-mêmes », commente en souriant l'un des 1.100 ouvriers et cadres de l'usine, tout en continuant à vérifier le bon fonctionnement des circuits électriques d'une machine à laver, laque vert tendre, qui vient de sortir de la chaîne de montage.

Elle porte l'étiquette fleur de lotus et trouvera bientôt acheteur dans quelque campagne lointaine. Les mesures pour moderniser et rendre plus efficace l'économie chinoise ont d'abord touché les paysans, dont le pouvoir d'achat dépasse souvent celui des citadins.

On ne craint plus la disette. La machine à laver ou le poste de télévision en couleur figurent désormais en tête des articles convoités par les ménages qui ont le mieux réussi la transition. Depuis deux ans, bien des choses ont également changé dans l'usine de wuhan. « Nous avons reçu une fleur de lotus en prime, nous sommes mieux payé, et avons des meilleurs outils et des ateliers plus propres », déclare un ouvrier. « Ce n'est qu'un début », assure le directeur, Yuan Jipeng, qui, avec une nouvelle direction (âge moyen 38 ans), a commencé à mettre en oeuvre les principes adoptés par les autorités centrales en 1979.

« Notre économie reste fondée sur la planification socialiste »,nous avait dit un dirigeant de l'institut économique de pékin,« mais si la responsabilité des investissements, des profits et des pertes reste au gouvernement central, rien n'incitera l'entreprise individuelle à améliorer sa gestion et sa performance ».

Yuan Lipeng, technicien et gestionnaire de la nouvelle vague chinoise n'avait que deux ans à la naissance de la république populaire il y a 35 ans. Il est maintenant le vrai patron de son entreprise. Il est entièrement responsable de la gestion financière et de la production, mais l'usine doit respecter les normes minimales fixées par l'état. Le rôle du comité du parti de l'usine est désormais limité à l'éducation des ouvriers. Les autorités supérieures (le bureau municipal de l'industrie légère et la compagnie coiffant le secteur de l'électroménager) n'interviennent plus dans le détail de la gestion.

Auparavant ils nommaient les cadres des unités de production, souvent à vie, chuchote-t-on. Yuan Jipeng, lui, a été élu par ses ouvriers fin 1983 pour trois ans. Il nomme lui-même ses adjoints, pour un an renouvelable, s'ils donnent satisfaction. indique-t-il. Les salaires, encore liés en partie à l'ancienneté, seront modulés selon la fonction et la productivité, ajoute-t-il, en vertu du principe à chacun selon son effort. Il faut casser la marmite commune dans laquelle chacun puisait, qu'il travaille ou non, répète-t-on à travers la chine.

Le salaire de base mensuel à l'usine est de 50 yuan (près de $ 25 US), mais la moyenne s'élève à 80 yuan grâce aux primes, qui ne sont plus plafonnées et dépendent des bénéfices réalisés. Ceux-ci ont augmenté de 177 % l'an dernier et pourraient tripler cette année, grâce à une forte amélioration de la productivité et un équipement modernisé. Les bénéfices ne vont plus à l'état.« Nous avons payé 55 % du total en impôts »,explique Yuan Jipeng.

« La moitié du bénéfice net a été affectée aux investissements et au fonds de roulement, un tiers au budget social (logements, crèches, frais d'études) et les 18 % restants aux primes de fin d'année. La production devrait dépasser 200.000 unités cette année, deux fois la quantité produite en 1982. Le coÛt de revient par machine a été abaissé de 167 yuan en 1982 à 148 yuan grâce aux réformes », ajoute-t-il.

Le prix au détail des machines fleur de lotus a été fixé à 198 yuan, en fonction d'une étude de marché, grande innovation en chine, tout comme le service après-vente créé par l'usine, qui assure elle-même la commercialisation et le contrôle de la qualité de sa production.

Le retour des dirigeables

LONDRES (AFP) — Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, un dirigeable vient d'obtenir des autorités britanniques le droit de transporter commercialement des voyageurs.

La Commission de l'aviation civile vient en effet de décerner au « Skyship 500 » un certificat de navigabilité sans restriction alors que, jusqu'à présent, les activités de cet aéronef étaient limitées à des transports sans passagers — patrouilles de surveillance et d'observation, opérations publicitaires.

Le Skyship 500, dont le prototype vole depuis trois ans, tend à relancer le transport par dirigeable. Avec une enveloppe souple (fabriquée par la firme française Aerazur), il a été conçu par la firme britannique « Airship Industries », qui appartient à 81.4 pour cent au groupe australian « Bond Corporation ».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

POSTE : Conservateur(trice) en chef

LIEU DE TRAVAIL : Cité du Havre, Montréal

Sous l'autorité du directeur général, le/la conservateur(trice) en chef participe à l'orientation du Musée, élabore et voit à la réalisation de la programmation dans les différents secteurs de sa direction (collection permanente, expositions temporaires, expositions itinérantes) ; est responsable du développement de la conservation de la collection ; prépare le budget de sa direction ; assure la supervision des employés sous sa direction et effectue les tâches administratives qui s'y rattachent.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Participer à l'orientation du Musée ; élaborer et voir à la réalisation de la programmation des activités du Musée.
- Diriger et coordonner les activités entre les trois secteurs d'activités du Musée (collection permanente - expositions temporaires - expositions itinérantes).
- Être responsable du développement et de la conservation de la collection.
- Superviser et diriger les employés de sa direction.
- Préparer le budget de sa direction et le contrôler en respectant la politique et les procédures administratives en vigueur au Musée.
- Contribuer à la promotion du Musée.

QUALIFICATIONS

Le/la conservateur(trice) en chef possède un diplôme universitaire en histoire de l'art/ou une discipline équivalente, et une expérience pertinente dans le domaine des arts.

Le/la conservateur(trice) en chef a acquis une expérience de six années dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : muséologie, enseignement, gestion du secteur culturel.

Le/la conservateur(trice) en chef possède les qualités suivantes : sens des responsabilités, esprit d'analyse et de synthèse, sens des relations humaines, une maitrise de la communication écrite et orale en français et en anglais, une bonne culture générale et une très bonne connaissance des diverses formes de l'art contemporain.

VEUILLEZ ENVOYER VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 14 DÉCEMBRE AU :

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Musée d'art contemporain de Montréal
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4

Cité du Havre, Montréal, Quebec, Canada H3C 3R4 Tél.: (514) 873-2878

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

POSTE :
Directeur(trice) des communications

LIEU DE TRAVAIL :
Cité du Havre, Montréal

Sous l'autorité du directeur général, le/la directeur(trice) des communications élabore la politique de communication interne et externe du Musée ; établit les procédures et les met en application ; prépare et contrôle la documentation sur les activités du Musée et en assure la diffusion ; établit et maintient les relations avec la presse électronique et écrite ; est responsable de la promotion et de la recherche de commanditaires ; est responsable de l'accueil et de l'information, du service d'animation et d'éducation ; assure le développement de la bibliothèque et supervise le service de la Fondation des Amis du Musée ; est responsable de la vente de publicité.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Élaborer la politique de communication interne et externe du Musée ; établir les procédures et mettre en application la politique de communications.
- Diriger et coordonner les activités de sa direction ; préparer la documentation et en assurer la diffusion appropriée ; faire appel en cas de besoin à des employés occasionnels pour compléter la programmation ; planifier des activités culturelles et éducatives étroitement reliées aux expositions en cours ; favoriser l'accueil au Musée d'un large public et proposer à ce dernier les outils nécessaires à une connaissance de l'art contemporain.
- Superviser et diriger les employés de sa direction.
- Contribuer à la promotion du Musée.

QUALIFICATIONS

Le/la directeur(trice) des communications possède un diplôme universitaire en communications (médias, relations publiques, etc.) ou en sciences humaines. Il/elle a en outre acquis une expérience de cinq années dans les relations publiques, le journalisme, la presse écrite ou électronique ou dans la gestion du secteur culturel. Une expérience dans la direction de service des communications serait un atout. Le/la directeur(trice) possède les qualités suivantes :

- sens des responsabilités ;
- esprit d'analyse et de synthèse ;
- sens des relations humaines ;
- tact, discrétion, excellente présentation ;
- maitrise du français et de l'anglais écrits et parlés ;
- bonne connaissance de l'art contemporain.

VEUILLEZ ENVOYER VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 14 DÉCEMBRE AU :

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Musée d'art contemporain de Montréal
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4

Cité du Havre, Montréal, Québec, Canada H3C 3R4 Tél.: (514) 873-2878

DEMANDONS NOTAIRE

Bilingue, sans expérience, avec voiture, pour recherches de titres et travail de bureau.

462-3939

PROFESSEUR

L'École indépendante de filles Branksome Hall requiert un professeur qualifié à plein temps pour enseigner le français et la géographie en français au niveau secondaire de février 1985 à juin 1985.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle Allison Roach
Directrice-Branksome Hall
10 Elm avenue
Toronto, Ontario
M4W 1N4

AVOCAT

Jeune avocat(e) parfaitement bilingue est recherché(e) pour notre secteur corporatif et commercial. Les dossiers seront traités confidentiellement.

Transmettre votre curriculum vitae à:

Bélanger, Sauvé
2800 Tour de la Bourse
Place Victoria
C.P. 221
Montréal, Qc
H4Z 1E6

Att.: Me Robert Alain

Commission Scolaire d'Amos
requiert les services d'un(e)

PSYCHOLOGUE

Condition de travail: poste à mi-temps à titre de professionnel remplaçant.

Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de premier cycle en psychologie et de préférence être membre de la Corporation professionnelle des psychologues.

Traitements: selon les dispositions constituant des conventions collectives.

Toute personne intéressée et dûment qualifiée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 30 novembre 1984 à:

Léopold Noël
Directeur du personnel
Commission Scolaire d'Amos
412 — 3ème avenue est,
Amos, Qc J9T 1G2

CLSC
JARDIN DU QUÉBEC
C.P. 1110 — 2, RUE SAINTE-FAMILLE
ST-RÉMI, CTÉ DE NAPIERVILLE
(QUÉBEC) J0L 2L0
(514) 454-4671

LE CLSC JARDIN DU QUÉBEC EST À LA RECHERCHE

D'UN (1) MÉDECIN

Le CLSC offre des services médicaux selon un horaire de jour, de soir et de fin de semaine dans ses installations de Napierville et Saint-Rémi.

Le médecin recherché assurera le remplacement des congés annuels et de maternité. De plus, il(elle) peut être appelé(e) à assurer le suivi de patients hospitalisés au Centre hospitalier du Haut-Richelieu.

Durée du contrat: un (1) an à compter de janvier 1985 avec possibilité de permanence.

Saint-Rémi et Napierville sont situées à trente (30) minutes du Centre-ville de Montréal. Pour plus de renseignements communiquez avec:

Jean-Yves LeBlanc
Directeur général
Tél.: 454-4671

Guy Thony, M.D.
Chef de l'équipe médicale
Tél.: 454-4671

*et adressez votre curriculum vitae avant le **30 novembre 1984** à:*

Jean-Yves LeBlanc
Directeur général
C.P. 1110
Saint-Rémi (Qc)
J0L 2L0

AVOCAT
DROIT DU TRAVAIL

Une importante étude d'avocats solidement établie au centre-ville de Montréal désire ajouter à son équipe spécialisée en droit du travail un(e) avocat(e) bilingue possédant de deux (2) à trois (3) ans d'expérience dans ce domaine (arbitrages, négociations et tribunaux administratifs).

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

Dossier 1224
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc
H2Y 3S6

PROFESSEURS DEMANDÉS POUR LA SESSION HIVER 1985

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boul. du Collège - C.P. 1500 J9X 5E5 Rouyn, Québec (819) 762-0931

Biologie:	1 pleine tâche
Technologie forestière:	1 pleine tâche
Electrotechnique:	1 pleine tâche à l'éducation des adultes (sessions d'hiver et d'été)
Technologie minérale:	1 pleine tâche (spécialisation en exploitation)
Technique d'éducation spécialisée:	1 pleine tâche
Informatique:	2 pleines tâches

QUALIFICATIONS EXIGÉES:
Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou toute autre formation jugée équivalente par le comité de sélection.

Les candidats(es) intéressé(es) doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et des documents attestant de leur formation (relevés de notes et photocopies des diplômes) pour le 30 novembre à 17h, à l'attention de:

M. Wilfrid Rivard
Directeur du secteur de l'enseignement
Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
C.P. 1500
ROUYN (Québec)
J9X 5E5

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences sociales

PROFESSEUR EN SOCIOLOGIE
Département de sociologie

POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET:
Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective en vigueur à l'Université Laval.

FONCTIONS:
Enseignement dans les programmes offerts par le Département de sociologie au 1er cycle et aux études avancées. Recherche en sociologie. Encadrement d'étudiants et direction de thèses de doctorat et de maîtrise en sociologie.

PROFIL DE QUALIFICATIONS:
Doctorat en sociologie. Expérience dans l'enseignement universitaire. Expérience de la recherche en sociologie et publications dans ce domaine.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juin 1985.

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS: Le 14 décembre 1984.

Faire parvenir le curriculum vitae et copie des publications à:

Denise Veillette, directrice
Département de sociologie
Faculté des sciences sociales
Pavillon Charles-De Koninck, 3471
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2226

UNIVERSITÉ YORK
TORONTO, CANADA

Doyen / doyenne de la Faculté des beaux-arts

Le dépôt des candidatures ou des propositions de candidature au poste de doyen / doyenne de la Faculté des beaux-arts est maintenant ouvert.

La Faculté des beaux-arts, la plus grande du Canada, comprend les départements suivants : danse, cinéma et vidéo, musique, théâtre et arts visuels, qui offrent tous un programme d'études de second cycle. Elle compte environ 90 professeurs et 1 400 étudiants.

Les candidats doivent être des professeurs ou des artistes éminents dans l'un de ces domaines, ou plus, et doivent avoir une certaine connaissance des autres disciplines. Ils doivent joindre les titres nécessaires pour occuper les plus hauts postes d'un département et de préférence une expérience administrative. Le doyen / la doyenne entrera en fonctions le 1er juillet 1985 pour une période qui est normalement de cinq ans.

Les candidatures ou propositions de candidature doivent être déposées avant le 31 décembre 1984 inclus et adressées au

Professeur Stanley Beck, président du comité de recherche d'un doyen / d'une doyenne pour la Faculté des beaux-arts, salle 417, Osgoode Hall Law School, York University, Downsview (Toronto), Ontario M3J 2R5.

Conformément aux dispositions du service d'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

La Sûreté du Québec et son employeur:

les faits.

Le contrat de travail des policiers de la Sûreté du Québec est expiré depuis décembre 1983. Depuis un an, ils ont utilisé divers moyens de pression pour faire connaître leurs attentes et leur point de vue. Mercredi dernier, le 21 novembre 1984, ils sont venus manifester à Québec devant l'Assemblée nationale pour marquer leur opposition au contrat qu'a décidé de leur accorder le gouvernement: les policiers ne sont pas d'accord sur les clauses salariales.

Pourtant le gouvernement est persuadé que cette décision est cohérente et logique, compte tenu des circonstances économiques dans lesquelles nous vivons.

Combien gagne un agent de la S.Q.?

Suite à la décision du gouvernement de leur accorder 3% rétroactif pour 1984, les policiers obtiennent des conditions de travail exceptionnelles. 95% des agents ont atteint le sommet de l'échelle salariale: **ils gagnent en 1984 35 173$ par année, sans parler des primes, allocation vestimentaire, régime de retraite et sécurité d'emploi totale, pleine et entière.** De 1981 à 1983, ils ont connu de substantielles augmentations de salaire de 41% alors que des centaines de milliers de salariés au Québec ont connu réduction, gel ou stabilisation de leur rémunération.

Tous les chiffres confirment que les agents de la Sûreté du Québec sont les mieux rémunérés des grands corps policiers du Québec et du Canada. Que l'on parle de régime de retraite, d'avantages sociaux ou tout simplement de salaire, ils gagnent plus que leurs collègues de Montréal, de Québec, de Toronto... Ils gagnent 2 600$ de plus que les agents de la GRC et 3 000$ de plus que ceux de la police provinciale d'Ontario.

Nous avons tous connu les conséquences de la récession économique: à titre d'employés de l'État, les policiers doivent aussi faire leur part.

Les avantages dont on ne parle jamais...

— Les policiers de la Sûreté du Québec peuvent prendre leur retraite après 25 ans minimum ou 32 ans maximum. En pratique, cela signifie qu'un agent entré à 20 ans à la S.Q. prend sa retraite au plus tard à 52 ans et reçoit pour le restant de ses jours 70% de son salaire des 48 mois les mieux rémunérés, indexé chaque année au coût de la vie.

— Leur uniforme est fourni et, lorsqu'ils sont en civil, ils reçoivent une allocation de 5,00$ par jour. Valeur de cet avantage? Près de 1 000$ par année...

— Lors des patrouilles de soir et de nuit, ils touchent des primes spéciales. Elles sont beaucoup plus élevées que celles de tous les autres corps policiers qui travaillent de nuit.

— Les policiers peuvent aménager leur temps de travail sur 4 jours par semaine. Ils ont droit à un mois de congé annuel.

— Ils sont assurés de la sécurité d'emploi, totale, pleine et entière, contrairement à des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois.

Une certitude:

la décision du gouvernement est juste et équitable.

Québec

LE REJET DE L'OPTION SOUVERAINISTE

■ Lévesque jugé sévèrement

ROBERT LÉVESQUE

LE texte émis par René Lévesque lundi pour mettre au rancart l'option souverainiste, l'explosion politique de jeudi à Québec, la crise sans précédent qui ébranle le gouvernement Lévesque n'ont pas été sans échos dans les milieux culturels. Le DEVOIR a voulu savoir ce qu'en pensaient seize personnalités du monde artistique, écrivains, cinéastes, poètes, chanteurs, gens de théâtre. Le bilan est sévère pour René Lévesque.

L'occasion ayant été rare ces dernières années (depuis le référendum) de faire publiquement le point sur la question nationale dans ces milieux voués à la création, il apparaît tout de suite de façon marquée que les artistes québécois ont, dans une très large mesure, séparés l'idée de l'indépendance du Québec du sort du parti Québécois, et ne tiennent plus René Lévesque pour l'homme « admirable » qu'il a déjà été. Une nette majorité s'entend pour dire que le politique Lévesque a trahi la grande idée qui l'a mené à Québec, qu'il a fait son temps et aurait dû démissionner dans l'honneur en 1981.

Depuis le référendum perdu, la question nationale n'a plus vraiment de caractère d'urgence chez les artistes. On ne compte plus sur le PQ pour mener à terme le projet indépendantiste, si tant est qu'il faille le mener à terme, ce que plusieurs mettent en doute. Il y a les « purs et durs », peu nombreux, dont Gaston Miron est le chantre. Il y a les désabusés qui ne perdent plus de temps à en parler. Des 16 artistes interrogés, un seul ose s'avouer péquiste, quoiqu'avec des réserves importantes, et les 15 autres désapprouvent le parti de René Lévesque quand ils ne le conspuent pas.

On retrouve la même répartition au sujet du « geste de lundi » de René Lévesque. Un l'approuve en affirmant toutefois que tout est perdu pour le PQ, et les 15 autres reprochent à Lévesque d'avoir fait subir cette semaine le pire recul que son option ait connue depuis sa formulation au milieu des années soixante. Gaston Miron, Denys Arcand, Victor-Lévy Beaulieu, Louis Caron, Jean-Claude Labrecque parlent ouvertement d'« un retour à 36 », là où Duplessis a imposé sa propre volonté au devenir du Québec, écartant Paul Gouin de son chemin après l'avoir utilisé pour esquisser un semblant de consensus qui ne visait qu'à renverser le régime Taschereau et assurer le pouvoir au nouveau Chef. « On revient à l'Action nationale » me criait Miron au bout du fil jeudi.

De Paris, où il passe une sabbatique et rage maintenant d'être si loin du « combat », le poète Gaston Miron, qui incarne avec l'*Homme rapaillé* tout le désir d'un pays à faire, est catégorique. « Lévesque aurait dû démissionner après le 'Canada Act' de 81. Il aurait provoqué un séisme dans la conscience canadienne-française et un ébranlement de sympathie dans le monde entier pour la cause du Québec. Il ne l'a pas fait. Il a raté la chance historique de l'indépendance à ce moment-là ».

Au bout du fil, Miron s'emporte et ironise. Il se dit plus indépendantiste que jamais, et constate qu'à « chaque décennie le Québec sombre dans le mirage de la chance au fédéral ». « Lévesque, lui aussi, après Duplessis, Lesage, Johnson, a rejoint le choeur des perroquets historiques ». «Je ne suis pas indigné, dit-il, j'éprouve tout simplement une tristesse sans nom pour Lévesque qui parle de réalisme, quand le réalisme c'est aussi d'avoir un avenir ».

Miron demeure confiant. « Même si nous avons pris du retard, même si nous devions prendre le dernier wagon du dernier train des indépendances, il faudra passer par là après toutes les autres nations, et le seul moyen de prendre le train de l'histoire est de ne pas céder à la fatigue culturelle, comme cela vient d'arriver à René Lévesque ».

Michel Tremblay, lui, reconnaît que le Québécois est un être trop facilement « déprimable ». Il affirme que René Lévesque, en agissant comme il l'a fait lundi, s'est laissé emporter par un réflexe électoraliste de peur de ne pas être réélu. « Ce n'est pas parce que l'indépendance ne s'est pas faite qu'elle ne se fera jamais, mais le PQ n'a pas donné en cadeau le pays promis et il a créé chez les jeunes une indifférence qui va lui être fatale. D'autres, peut-être, plus tard, s'ils persévèrent... ».

On trouve chez le romancier Louis Caron une amertume plus grande. Il dit avoir « pressenti que Lévesque agirait ainsi ». Pour l'auteur des *Fils de la liberté*, ce texte de Lévesque équivaut à « la fin de l'option souverainiste ». Il n'hésite pas à parler de « générations nettement trahies », en particulier les 35-45 ans qui ont vu en Lévesque un compagnon de route et qui retrouvent aujourd'hui « le successeur de Duplessis ». Selon lui, le coup de force de Lévesque serait (« c'est

Suite à la page 32

« Le réalisme c'est aussi avoir un avenir »

— Gaston Miron

« On a auditionné pour un rôle, et on l'a pas eu »

— Louise Forestier

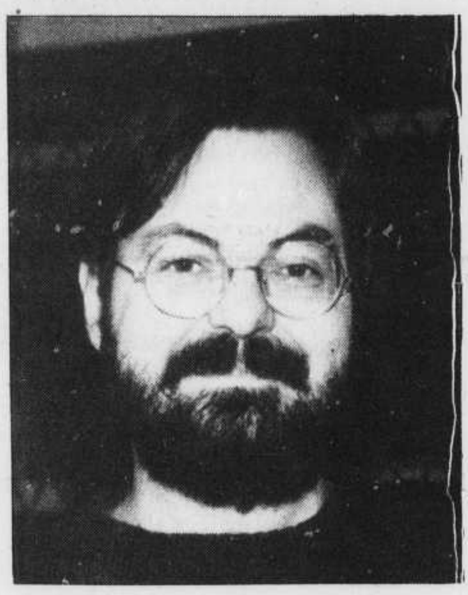

« Le parti québécois a manqué de vigilance, il ne pourra livrer ce qu'il a promis »

— Michel Tremblay

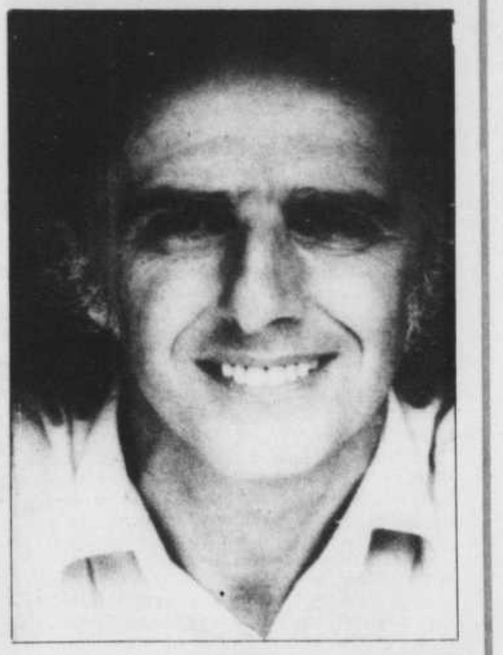

« Ce mouvement qui secoue le PQ est mieux que la stagnation qui régnait »

— Gilles Vigneault

« René Lévesque, pour moi, n'est qu'un agace-indépendance. Il ne la fera jamais »

— Denise Boucher

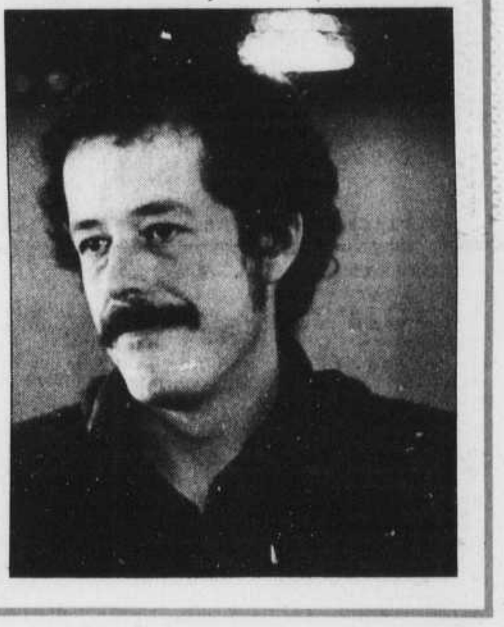

« René Lévesque sera jugé sévèrement par l'histoire »

— Denys Arcand

Bilal et Christin

BILAL ET CHRISTIN, BÉDÉISTES

■ Un media qui permet de tout dire

PAUL CAUCHON

ENKI Bilal et Pierre Christin. Le duo le plus célèbre de la bande dessinée française des dernières années. Poursuivant une oeuvre originale et très personnelle, en prise directe sur l'actualité contemporaine, Bilal et Christin témoignent de la maturité d'un art populaire qui sait se renouveler. Leur travail précède les modes et tourne le dos à quelques clichés propres à une certaine bd : on n'y retrouve, en effet, aucun héros stable, et à travers des récits très différents, il s'agit de parler des rapports entre l'individu et la politique, de témoigner aussi comment un individu ou un groupe inscrivent leurs actions et leurs passions dans la trame de l'histoire, et comment l'histoire agit sur eux.

Ils sont actuellement à Montréal pour le Salon du livre, invités par les éditions Dargaud. Lors de notre rencontre, l'un intervenait toujours suite aux commentaires de l'autre, complétant une réponse, rectifiant une idée, ajoutant son grain de sel. Une collaboration exemplaire !

« On s'est toujours laissé porter par l'actualité, explique Christin. Il y a dix ou douze ans nos histoires correspondaient à un esprit post-soixante-huitard. Après mai 68, qui a été un succès social et un échec politique, chacun se sentait un peu obligé de choisir son camp. Ce n'était pas très honnête de prétendre être nulle part, et les années 70-75 étaient des années de combat politique. Ce que nous faisions avait alors un petit côté démonstratif. Depuis quelques années notre perception de la réalité s'est relativisée. Et l'arrivée au pouvoir de Mitterand a modifié beaucoup de choses. On est tout de même pas pour faire un bd engagée sur le Parti socialiste. Il est au pouvoir, c'est à lui de se démerder ! Et tant mieux s'il le fait bien. Je crois aussi qu'en vieillissant nous devenons plus subtils, plus en demi-teintes. Nous abandonnons aussi l'aspect « fantastique-tape-à-l'oeil » de nos premières oeuvres ».

Bilal ajoute qu'il est très important de se laisser porter par l'époque, sans suivre nécessairement les modes ! « Il faut savoir renouveler son stock d'images, en voyageant, en changeant de technique, en écoutant d'autres gens. La bd a trop tendance à se répéter. La notion de série est liée à un genre narratif (sf, polar, western) ou graphique, comme la « ligne claire ». Cette catégorisation finit par enfermer la bd : on devient le producteur de son propre univers, de sa propre série, et ça devient monotone. Moi j'aime essayer plein de trucs ».

« La bd réaliste était censée reproduire la réalité. Chez Jacobs il y a des quartiers de Londres reproduits de façon tellement maniaque que des fanatiques de bd partaient avec le livre ouvert visiter la ville ! J'avais tendance à donner la même texture autant aux personnages qu'aux

Suite à la page 33

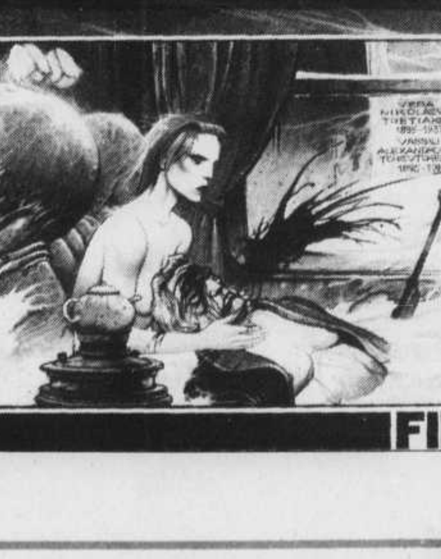

Bertrand Visage
Tous les soleils
roman/Seuil

PRIX FEMINA
BERTRAND VISAGE
TOUS LES SOLEILS
« Cet auteur-là est un écrivain... Je l'ai découvert avec le tremblement divin des chercheurs de pépites. »
Jacques Folch-Ribas, La Presse
Seuil

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

PUBLICITÉ

Françoise Guyon, ***La publicité n'affiche pas la couleur,*** Denoël, 167 p. Le titre non plus ! Féministe, l'ouvrage prétend nous dévoiler certains dessous de la pub : entre autres choses, que, là comme ailleurs, entre l'homme et la femme, c'est la femme qui a encore le dessous . . .

Doris-Louise Haineault, Jean-Yves Roy, ***L'inconscient qu'on affiche,*** Aubier, 237 p. La publicité nous traite en enfants : parole de monsieur et de madame tout-le-monde mais aussi parole de psychanalystes. Ceux-ci nous disent que « nous consommons pour éviter l'intolérable du désir : en cela, on pourrait dire que nous sommes tous pervers, dans le mesure où la consommation permet au désir de faire escale en un objet-fétiche . . . », la pub, surprise en flagrant délit de détournement de la libido. Ou le désir trompé sur la « marchandise »

MAFIA

Nando Dalla Chiesa, ***Meurtre imparfait,*** Liena Levi, 249 p. L'auteur est le film du général assassiné à Palerme en 1982. Il dit que les hauts gradés de la mafia sont connus, qu'ils sont partout dans les partis, les institutions, qu'ils siègent à la commission parlementaire anti-mafia . . .

ROMANS

Claire de Lamirande, ***La rose des temps,*** Québec-Amérique, 320 p. Son dixième roman. Il ne faut jamais se décourager.

Raymond Jean, ***Les lunettes,*** Gallimard, 145 p. Un récit auto-biographique où il est question de femmes, de politiques, de tout ce qu'on voudra mais toujours à travers le fil conducteur des lunettes. On nous dit que c'est souvent drôle. C'est à voir.

André Dhôtel, ***Histoire d'un fonctionnaire,*** Gallimard, 386 p. Les audaces d'un timide racontées par un vieil écrivain, lui-même fort discret.

Anne Philippe, ***Je l'écoute respirer,*** Gallimard, 132 p. La mort d'une mère. L'auteur est la veuve de Gérard Philippe.

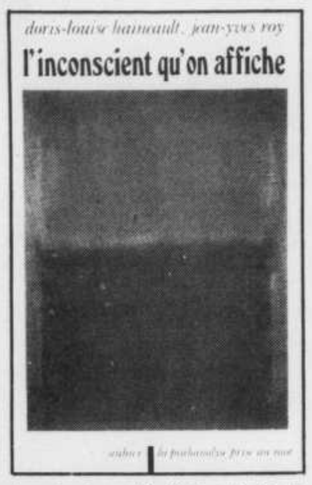
doris-louise haineault . jean-yves roy
l'inconscient qu'on affiche

ÉGLISE

Jacques Flamand, ***Pape et pasteur, dans quelle Église ?,*** Vermillon, 222 p. Effectuant une étude historique - et une critique radicale - de l'idée de hiérarchie dans l'Église catholique (jusqu'à saint Paul, voire jusqu'à Platon !), de la notion d'infaillibilité papale, un théologien laïc fait un vibrant plaidoyer « pour une Église dépouillée, fraternelle(. . .), servante ». L'enfer est rempli de bonnes intentions.

IDOLES

David Dalton et Ron Cayen, ***James Dean,*** Sylvie Messinger, 272 p. Innombrables photographies de la légendaire et inoubliable idole des années 50 : en collégien, en motard, en cowboy, en dingue, en séducteur, en acteur . . . Super. Pour la nostalgie.

Le Pape chez nous, Héritage, 144 p. Album-souvenir sur le voyage de Jean-Paul II au Canada. De belles photographies aussi. Toutes en couleurs (rien de trop beau pour le bon Dieu . . .).

Les enfers artificiels

MARCEL JEAN

★ William Burroughs, Le Festin nu, traduit de l'anglais par Eric Kahane, Gallimard, collection L'Imaginaire, 255 pages.

CHAQUE année, une dizaine de livres racontant les déboires d'ex-drogués remplissent les rayons des librairies. De *L'Herbe bleue* aux aventures de Christiane F. au pays des seringues géantes, la drogue et tous les malheurs qui l'accompagnent furent des sujets en or pour éditeurs en mal de best-sellers. Cependant, bien avant que la petite Christiane F. ne mettent son corps en vente dans la jungle berlinoise, William Burroughs descendait au plus profond de l'enfer de la toxicomanie et nous décrivait son expérience dans *Le Festin nu*. C'était en 1959.

Suite de tableaux, d'épisodes, *Le Festin nu* raconte la sujétion, la rechute, le délire, l'hallucination et le manque. Une fois que l'on s'est habitué à l'argot-sorti-d'on-ne-sait-trop-où que le traducteur utilise en équivalence à l'anglais de fond de poubelle dont Burroughs fait usage, on est fasciné par une poésie à la fois crue et imaginative, effrayante et délirante.

D'un épisode à l'autre, le ton passe du désespoir le plus cauchemardesque à la puissante satire sociale. C'est parfois la précise description d'un univers composé de loques humaines prêtes à tout pour gagner leur prochaine dose, c'est parfois la chronique d'un monde imaginaire où le gouvernement s'allie aux médecins pour utiliser la drogue à des fins politiques : un drogué est un citoyen docile, on n'a qu'à lui rappeler les effets du manque pour qu'il se mette au pas.

Le Festin nu a souvent des odeurs funèbres; l'overdose est une menace constante, la mort circule toujours dans les veines durcies du toxicomane. Et il y a l'attente, l'attente qui provoque les tremblements et les crampes. Une bouteille de sirop pour la toux avalée d'un seul coup peut en diminuer les symptômes pendant quelques minutes : pour un homme en manque, le plus infime médicament a sa valeur.

Parallèlement à la mort, la sexualité flotte comme une épaisse fumée partout dans le texte. Le désir homosexuel, désir parfois inavoué qui prend alors des allures de fantôme, désir inaccepté, désir mal assumé, est omniprésent. Dans certains épisodes, la description des ébats sexuels ramène à la pornographie; le sexe y est indissociable de la mort, de la souffrance : « Mark s'approche et elle lève la tête du sexe à demi dévoré, son visage couvert de sang, les yeux phosphorescents. »

L'écriture de Burroughs est si fragmentée, si décousue qu'elle évoque par sa forme même le déséquilibre du toxicomane. À chaque page, le délire, l'hallucination guette le narrateur à l'équilibre fragile. Cet éclatement est la force de l'écrivain.

Loin des attendrissantes histoires de jeunes drogués repentants dont on a l'habitude, *Le Festin nu* ne cherche pas à séduire, à plaire, à faire pleurer. C'est le livre d'un homme lucide qui s'est atteler à la tâche de décrire l'enfer dans ses moindres détails, de raconter la folie hallucinatoire dans toute son incohérence. *Le festin nu* est l'oeuvre d'un grand écrivain.

LE DEVOIR CULTUREL

est dirigé par

Robert Lévesque

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

Nicole Houde, prix des jeunes auteurs — Le roman québécois n'a rien à voir avec les romans Harlequin. Surtout pas le roman des femmes, qui traverse justement l'épiderme du quotidien à l'eau de rose. Il n'y a qu'à lire les oeuvres publiées aux Éditions de la Pleine Lune et ailleurs pour s'en rendre compte. Celle de Nicole Houde, par exemple, *La Malentendue*, qui vient de remporter le « Prix des jeunes écrivains » du Journal de Montréal (doté d'une bourse de $500.)

Voici un livre étonnant, détonnant même, dans son originalité et sa qualité d'écriture. *La Malentendue* se situerait, pour la sensibilité, du côté de celle de Michel Tremblay dans *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*. Imaginez toute cette solitude, affective et sexuelle, exprimée par une des filles en rapport avec le cri de la mère et le silence du père. La mère est une femme retraitée dans un cri pour ne pas écouter le silence de son corps. Le père est un homme confronté à son petit pouvoir dans la pauvreté du quotidien et à la question de la mère. Le roman de Nicole Houde se passe autour de la bouche de la mère et dans les mains du père. L'auteure écrit: « Ça prend des bouches pour faire du silence ». Plus loin, elle parlera de « la geste d'amour dans le continent fou ». Ce livre explore le lieu même de la douleur intime du rapport mère-fille. Il peut être lu par tous et toutes, dans son écriture précise et coupante.

Pour mieux situer Nicole Houde, je l'ai interrogée sur son rapport à l'écriture: « J'arrive à trouver mon identité, mon sens à moi, dans l'écriture seulement, répond l'auteure de *La Malentendue*. J'écris pour voir le sens de cette démarche vers la vie, vers la mort, du côté des gens que j'ai connus de plus près. Plus que de l'anxiété, ce qui sort c'est la recherche du sens. L'écriture me redonne une unité. Autrement, je suis comme dispersée. L'écriture, c'est davantage pour moi une recherche qu'une production d'oeuvre d'art. Mon écriture suit le courant de la recherche. Je ne veux pas que mon écriture soit belle en soi. Je ne joue pas à l'exercice de style. Mon écriture devient belle dans la mesure où elle arrive à coller au diapason et au trajet de la recherche. Autrement, l' écriture ne voudrait rien dire. »

Nicole Houde a deux autres manuscrits sur sa table de travail: un poème, *La Déracine*, et un roman, *Laetitia*. L'auteure de *La Malentendue* sera présente au stand des Éditions de la Pleine Lune, au Salon du livre en fin de semaine.

★ ★ ★

Le Prix Molson — C'est Madeleine Ouellette-Michalska, critique littéraire au DEVOIR et à *Châtelaine*, qui a mérité le Prix Molson de l'Académie canadienne-française pour son roman *La Maison Trestler*, paru aux Éditions Québec/Amérique. Le prix est doté d'une bourse de $5,000.

À la remise du prix, cette semaine, la présidente du jury, Mme Fernande Saint-Martin a signalé la qualité d'écriture des 40 livres soumis au Prix Molson. La vice-présidente de l'Académie canadienne-française, l'organisme qui administre le prix, a noté au moins trois traits communs qui traversent le roman actuel: 1- le complexe d'Oedipe règne en maître; la nostalgie du père, ce héros, se maintient; 2- la sexualité est très présente dans les romans mais de façon uniquement mécanique; c'est une sexualité qui devient la loi du quotidien; 3- quelques romans évoquent encore le paradis perdu, ce passé vécu en milieu rural. En général, a conclu Fernande Saint-Martin au nom du jury, les romans soumis étaient bien faits et il a été difficile de choisir le lauréat. Quant à la lauréate, Madeleine Ouellette-Michalska, elle a rappelé que le titre complet de son roman est bien: *La Maison Trestler ou le 8e jour d'Amérique*. Ce « 8e jour », a précisé l'auteure, c'est celui de « tous les possibles non choisis par l'histoire tant au plan individuel que collectif ». La lauréate a aussi tenu à saluer les autres finalistes, Marie-Claire Blais, Jacques Poulin et Jacques Savoie « tant pour la qualité de leur oeuvre que pour celle de leur personne ».

★ ★ ★

Au Salon du livre — Les activités sont innombrables au 7e Salon du livre de Montréal qui se poursuit jusqu'à 18 h demain à Place Bonaventure. Signalons quelques événements. Cet après-midi à 14 h, à la salle 4 de la mezzanine du Salon, « Les amis de Gatien Lapointe » rendent hommage au poète disparu. Les coordonnatrices Cécile Cloutier et Claudine Bertrand ont fait appel à des artisans et auteurs des Écrits des Forges, Louise Blouin, Bernard Pozier, Gaston Bellemarre Alphonse Piché et Joseph Bonenfant. Les lancements collectifs ne manquent pas non plus au Salon. À 17 h, cet après-midi, auront lieu ceux des Éditions Paulines (31 ouvrages de sciences humaines et religieuses et de littérature-jeunesse) et des Éditions d'Acadie (12 titres littéraires). Au stand du DEVOIR (260 bis), à 15 heures, une douzaine de membres de l'équipe du journal, qui sont écrivains et qui ont publié des livres, rencontreront le public visiteur.

★ ★ ★

Chez Hurtubise HMH — Marie José Thériault vient d'être remplacée à la direction littéraire et à la production des Éditions Hurtubise HMH par M. Jean-Paul Sémeillon, des éditions Didier. HMH vient d'acquérir les éditions Didier, qui restent cependant une entité distincte.

★ ★ ★

Divers — Le prochain dîner-causerie de la Société des écrivains de Montréal aura lieu le jeudi 29 novembre prochain à 18 h 30. L'invitée est Mme Marguerite Beaudry, qui a intitulé sa causerie: « Écrire pour retenir le temps ». Mmne Beaudry est l'auteure de *Tout un été l'hiver* et *Debout dans le soleil* (Quinze) ainsi que du roman *Le Rendez-vous de la Samarcande* (Libre Expression). M. Jacques Dubois, spécialiste en France de l'institution littéraire, donnera une conférence lundi prochain à 19h, à l'Université de Montréal, au 3,200 Jean-Brillant, salle 3335.

Nicole Houde, Prix des jeunes écrivains du *Journal de Montréal*

JEAN-FRANÇOIS PELLETIER auteur et éditeur de
Une publicité en quête de qualité
vous invite à profiter de sa spectaculaire mise en solde:
DORÉNAVANT 6,95 $ au lieu du 22,75 $ courant

Aucun livre sur la publicité n'offre un contenu aussi original dans une présentation aussi soignée - en français ou en anglais, ici ou ailleurs. Son style inattendu accroche, sa matière variée retient, son ton divertit. Le meilleur ouvrage sur la publicité? Peut-être pas, mais sûrement le plus captivant et le plus beau. Aussi le trouve-t-on dans une dizaine de pays. Il réussit à intéresser même ceux qui détestent la publicité... C'est donc "à lire, relire et méditer" comme dit Patrick Imbert d'Ottawa (Le Droit, avril 78). 359 pages sur beau papier, abondantes illustrations dont 32 planches couleurs, couverture et reliure de qualité.

VOICI OÙ TROUVER CE LIVRE EXCEPTIONNEL AU PRIX INCROYABLE DE 6,95 $

FLAMMARION:
1243, rue Université 866-6381
4380, rue Saint-Denis 284-3688
SCORPION:
Les Terrasses 288-3514
Le Mail Champlain 465-2242
Les Galeries d'Anjou 351-8763
Le Centre Laval 688-5422

COLES:
1171 ouest, rue Sainte-Catherine 849-8825
Le Centre Rockland 733-3376
Place Vertu 332-6849
Le Mail Cavendish 482-2163
Aéroport de Dorval 631-8800
Aéroport de Mirabel 476-3960

Montréal, Ottawa, Edmonton et Paris applaudissent...

Jean-François Pelletier veut mettre la publicité sur la voie de la qualité. Il en parle en spécialiste, en technicien, en artiste, en érudit, en humaniste et, ce qui ne compte pas pour peu, en humoriste.
Guy CORMIER, Le Devoir, Montréal, décembre 1977

... étude fouillée où éclate l'immense culture de l'auteur... Le technicien est fort, l'humaniste ne le lui cède nulle part... La documentation est énorme... l'illustration est soignée.
Alois GUTZWILLER, Centrale des bibliothèques, Montréal, janvier 1978

... un ouvrage essentiel pour la compréhension, non seulement de la publicité, mais aussi de l'univers dans lequel nous vivons et de ses codes multiples.
Patrick IMBERT, The Canadian Journal of Research in Semiotics, vol. VII, no 2, p. 117, Edmonton, 1979-80

... un riche album sur la publicité canadienne... écrit dans une langue très claire. Pelletier, conseil en publicité depuis trente ans, semble appartenir à la vaillante cohorte de ceux qui pensent qu'il n'est pas indispensable d'être obscur pour paraître intelligent.
Claude VIELFAURE, Communication et langages no 40, p. 127, Paris, 1978

Peut-être, grâce à Jean-François Pelletier, la publicité sera-t-elle un jour ce qu'elle devrait être, un régal pour les yeux et pour l'esprit. Il est probable, en attendant, que l'on dira bientôt "le Pelletier" comme on dit "le Larousse".
Pierre AGRON, président/Termes techniques français, Paris, octobre 1978

PARCE QUE LA PUBLICITÉ EN IMPOSE, CE LIVRE S'IMPOSE!

Jean-François Pelletier

5574, rue Plantagenet, Montréal (514) 731-1595 ou 739-5160

Prix Renaudot 1984

Annie Ernaux
LA PLACE

"Une belle reussite litteraire, vibrante d'emotion contenue, de retenue." (B. Alliot, *Le Monde*)

"Un maitre-livre, il est tout simplement bouleversant." (Gilles Pudlowski, *Paris-Match*)

"Le portrait du pere d'Annie Ernaux est d'une etonnante maitrise et vaut la lecture." (*La Quinzaine litteraire*)

"Qu'aurait-elle donc trahi, cette narratrice qui, sechement, sans effet litteraire apparent mais avec une efficacite vertigineuse, nous raconte la mort ordinaire d'un pere." (G.-H. Goury, *Le Nouvel Observateur*)

"Dejouant avec intelligence les pieges du miserabilisme et du pathetique, refusant le populisme qui n'a jamais rien donne de bon dans nos lettres, Annie Ernaux dresse un constat qui touchera tous ceux qui sentent bouger en eux un double si different du personnage social qu'ils sont devenus. (Angelo Rinaldi, *L'Express*)

Éditions Gallimard
En librairie à $11.50

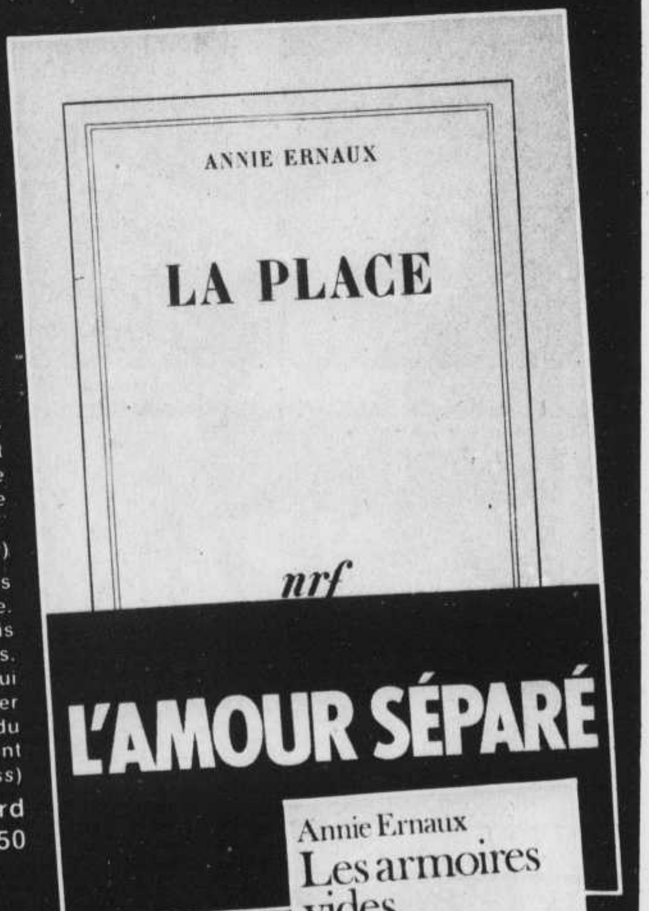

Annie Ernaux
Les armoires vides

Du même auteur, vient de paraître, dans la collection FOLIO

"Fallait encore que je me mette a mepriser mes parents. Tous les peches, tous les vices. Personne ne pense mal de son pere ou de sa mere. Il n'y a que moi." Un roman apre, pulpeux, celui d'une dechirure sociale...
En librairie a $3.95

Nouveautés/Jeunesse

ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Qué., H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341

En vente chez votre libraire habituel

ÉCOUTE MON AMI
Texte de André Cailloux
Illustrations de Renée Grégoire
Coll. Prisme no 3 * Âge: 4 ans et plus
32 pages en couleurs * 5,95 $

Des poèmes, de drôles de rimettes du grand-père Cailloux, quelqu'un qui connaît le « langage, le chemin ou la clé des pays des merveilles ».

Les illustrations aux subtiles nuances de Renée Grégoire appuient admirablement les textes vivants et séduisants de l'album qui développe des thèmes connus des enfants.

GROS THOMAS FÊTE
GROS THOMAS À LA FERME
GROS THOMAS DANS L'EAU
Textes de Cristina Lastrego et Francesco Testa
Traduction de Marie-Josée Thériault
32 pages en couleurs * 3,50 $ chacun

Les aventures d'un bébé dragon et d'un petit chien. Une introduction à la lecture. Des situations simples et amusantes que l'enfant peut comprendre même sans lire le texte. Une série d'albums pleins d'idées de jeux pour les enfants de 3 à 7 ans.

ÉCOUTE MON AMI
Texte de André Cailloux · Illustré par Renée Grégoire

Cristina Lastrego et Francesco Testa
GROS THOMAS
FÊTE

Cristina Lastrego et Francesco Testa
GROS THOMAS
À LA FERME

Cristina Lastrego et Francesco Testa
GROS THOMAS
DANS L'EAU

Un roman romantique et un autre banal . . .comme la vie

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Gilbert Choquette, **La Flamme et la forge** (prix Esso 1984), le Cercle du livre de France, 400 pages.
★ Germaine Versailles, **Mélanie Jouche,** Fides, 139 pages.

TANDIS que Michel Tremblay envoyait le travesti Édouard visiter Paris, Gilbert Choquette fait l'inverse dans *La Flamme et la forge* en créant le personnage d'un Allemand, romancier célèbre et amoureux platonique, qu'il fait venir à Montréal, d'abord pour un colloque, ensuite pour y rester une année.

L'idée me semble originale : elle permet de jeter sur nos affaires une lumière différente, de nous voir comme à distance à travers les yeux de son Anders Stahlberg. Mais ce n'est qu'un effet parmi d'autres du projet de Choquette, qui vise bien davantage à interroger le rapport entre la vie et l'art, entre le romancier et son oeuvre, entre lui et ses proches aussi.

Cela donne un intéressant résultat, un roman au charme que certains jugeront suranné, parce que la forme du récit est on ne peut plus traditonnelle : ici, aucune concession aux modes. En tout cas, voici un roman qu'on commence et qu'on lit d'une traite, dans la hâte de savoir ce qui arrivera au héros, comment se terminera son étrange liaison avec une jeune femme du nom de Rachel, comment sa propre femme réagira, elle-même attirée par un certain Karel, Tchèque établi à Montréal, et qui est Xavier Dumouchel, ce jeune écrivain dont Anders Stahlberg fera son protégé, lui-même amoureux comme son maître de la même Rachel, comme son professeur du reste, un certain Éric Carreau, qui, par ailleurs, enseigne Stahlberg à ses étudiants . . .

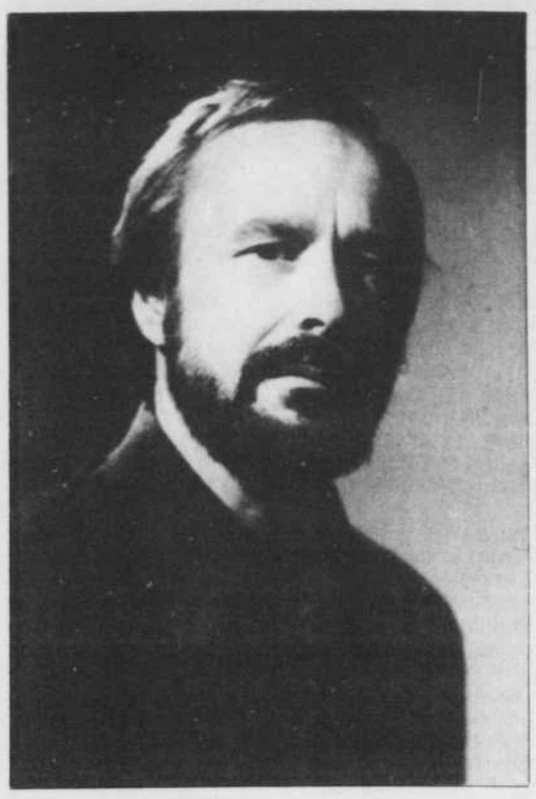

Gilbert Choquette

Bref, une bonne vieille histoire comme on pensait qu'il n'était plus possible d'en raconter en 1984, avec des personnages fortement individualisés et toutes sortes de tensions entre eux, avec assez d'action, de belles scènes et beaucoup de passions. Et ça finira dans le sang; le sang de qui, je ne vous dirai pas. De ce roman, on pourrait sûrement tirer un bon film.

Donc, le très célèbre romancier arrive à Montréal et rencontre Rachel, une jeune femme pas très aguichante, « planche souple » pense Stahlberg, ni brillante ni rien, mais qui le trouble, fascine, obnubile, le rend amoureux, lui qui vivait une vie apparemment rangée avec sa femme Clotilde, lui le penseur qui s'appliquait à traduire en livres et en théories tout ce qui lui arrivait, lui la vedette internationale, admirée et adulée, mais à qui cela ne suffisait plus. Coup de vieux : il se met à réfléchir sur lui-même. En vain. Aucun livre ne lui vient plus. Mais il y a cette jeune femme . . .

Une femme de rêve, un fantasme sûrement. Et il le sait. Mais il veut aller au bout de l'aventure. Pas de chance : Rachel est une jeune effrontée qui ne lui rend pas son amour, un amour qu'il veut total, flamboyant, divin. Chacun persiste dans sa solitude, lui d'amant mystique, elle de jeune personne « nature » comme elle dit, pas trop impressionnée par le grand homme, encore moins par son amour étrange. Il est la forge, elle est la petite flamme. La disproportion conduira à leur séparation. Façon de parler, car ils ne se seront jamais unis . . .

L'intérêt du livre n'est pas seulement dans l'histoire d'amour, encore que celle-ci lui donne son épaisseur, sa chair, en un mot l'incarne, mais plutôt dans l'histoire de la conscience d'Anders, dans ses idées, opinions, croyances et désirs, en quête de ce qu'il appelle « le réel imaginaire », sorte de lieu utopique d'où seraient bannies les contradictions, et notamment (et surtout) celle qui oppose la vie à l'art, sépare l'auteur-père de ses personnages, qui sont un peu ses enfants.

Voici donc Stahlberg à un carrefour : tous ses livres sont derrière lui, mais lui, où est-il ? Il lui vient le dégoût de son oeuvre et la tentation de la vivre enfin, de devenir son propre personnage, un peu comme dans la *Mort à Venise*, livre souvent cité, d'entrer dans le roman de sa vie. Le difficile, c'est qu'il lui faut se dépouiller de ses privilèges d'auteur, devenir un homme comme les autres. Il n'arrivera ni à se défaire de sa passion (l'écriture avec sa griserie et presque sa transcendance) ni à redevenir cela, simplement un homme, capable d'aimer Rachel comme ses rivaux.

Mais tout cela s'organise quand même ainsi qu'un roman, un peu à cause de Stahlberg, un peu à son insu; et à la fin, Xavier, son fils spirituel, s'unira à Rachel dans une noce aussi rapide et banale que fulgurante et tragique (car un rival éconduit s'en mêlera . . .) Alors les Stahlberg quitteront Montréal. Le démon de l'écriture reprendra Anders.

Comme dans certains romans russes, il y a des longueurs : de fastidieuses discussions sur la vie, l'amour, l'art. On philosophe beaucoup ici (Anders aime Goethe, Mann, Hesse; déteste Nietzsche, Marx, Freud). On se répète parfois et les débats ne sont pas toujours nouveaux, c'est le moins qu'on puisse dire; mais dans l'ensemble, c'est généreux, émouvant, quand même solide et parfois lumineux.

À conseiller notamment aux romantiques (il doit en rester). Aussi à ceux qui voudraient savoir comment vit un romancier (assez mal merci, même et surtout s'il est célèbre).

★ ★ ★

J'ai nettement moins aimé *Mélanie Jouche*, d'une certaine Germaine Versailles Mounier, dont la biographie nous laisse croire que son roman est autobiographique, vu que son héroïne lui ressemble passablement. Mélanie vit à Beloeil, dans la nature surtout, et elle est heureuse. Déprimant.

Comme les gens heureux n'ont pas d'histoire, Mélanie n'en a pas, sinon de petites. Joies et tracas de la vie quotidienne. Changer les draps, chercher le chat qui fait une fugue, trouver un motel à Chicoutimi. Passionnant.

Pour une femme dont le nom est Mélanie, qui renvoie au noir et à la mélancolie, elle est d'un optimisme non pas à tout casser mais à faire pousser des fleurs partout. Une femme assez ordinaire. Rien de fatal chez elle. Sa vie et ses inquétudes sont communes, superficielles. Sa santé, sa bonne humeur emportent tout sur leur passage. Peut-on faire du bonheur le sujet d'un roman ? Sans que quelque chose s'y oppose ? J'en doute. Livre léger, vite oublié.

Prix Médicis étranger

Elsa Morante
ARACOELI

"Totalement à part dans le panorama littéraire de l'Italie actuelle comme elle l'a toujours été, elle continue avec ce livre d'y imposer une voix unique, chargée d'une émotion et d'une tendresse mal contenue, celles d'une romancière-née qui a su ne jamais oublier que, pour bien raconter des histoires, il faut commencer par croire à ses propres personnages." (M. Fusco, *Le Monde*)

"Le miracle se renouvelle aujourd'hui pour *Aracoeli*, qui, offrant d'aussi nombreux morceaux de bravoure quoique dans un registre différent, fait d'abord réfléchir au mystère même de l'inspiration chez l'artiste. (...) Passé 70 ans, Elsa Morante, malade et que le suicide a tentée, redouble d'étincelles, fournit la preuve que ses dons n'étaient pas taris." (Angelo Rinaldi, *L'Express*)

408p. — 16,95$
aux éditions Gallimard

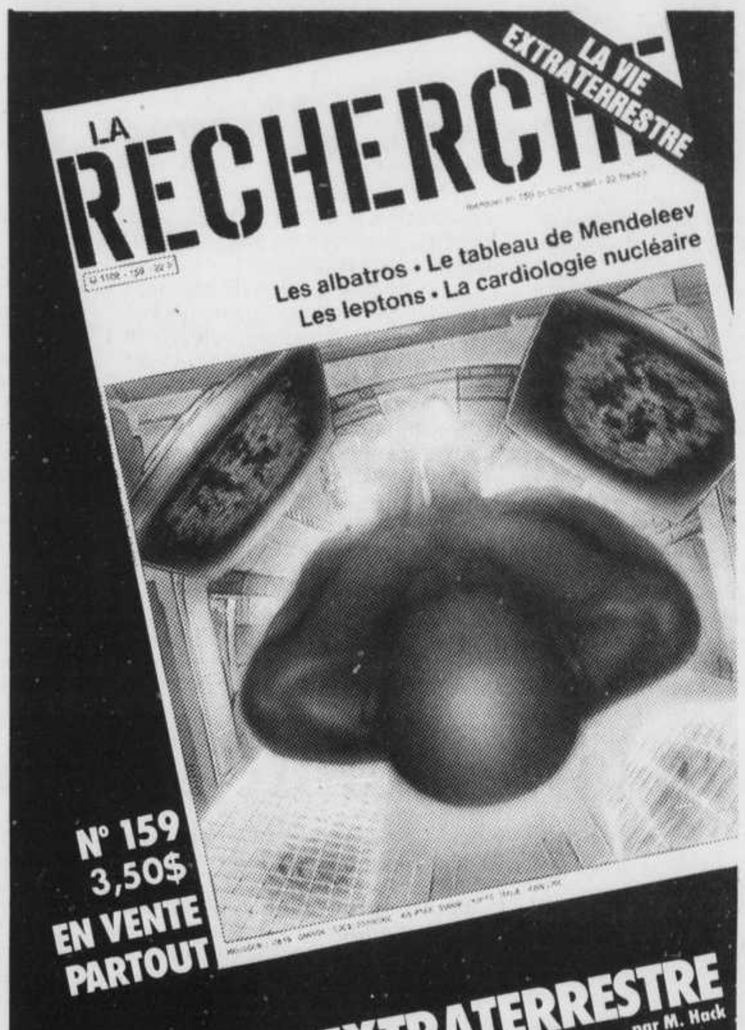
LA
RECHERCHE
LA VIE EXTRATERRESTRE
Les albatros • Le tableau de Mendeleev
Les leptons • La cardiologie nucléaire

N° 159
3,50$
EN VENTE PARTOUT

LA VIE EXTRATERRESTRE par M. Hack
LA CARDIOLOGIE NUCLÉAIRE par M. Comet et J. Godart
LES LEPTONS par F. Vannucci
LES ALBATROS par P. Jouventin et H. Weimerskirch

OFFRE D'ABONNEMENT
Un an: 32,00$
Je souscris un abonnement d'un an (11 mois) à la
RECHERCHE, au prix de 32,00$

Nom.....................................
Profession.....................................
Adresse.....................................
Code potal.....................................

Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à:
Diffusion Dimédia, 539, av. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

Les nouveautés de la semaine

- LA CITÉ DES SORTILÈGES
  Han Suyin —
  Stock
  16,95$
- LA FEMME SACRÉE
  Michel de Grèce —
  Olivier Orban
  19,95$
- IBM, HISTOIRE D'UN EMPIRE
  Robert Sobel —
  Les Éditions de l'Homme
  16,95$
- LA TRADITION SOCIOLOGIQUE
  Robert A. Nisbet —
  Puf
  33,35$
- LES HÉRITIERS
  Le parti libéral du Canada
  après Pierre Elliott Trudeau
  Charles Lynch —
  Libre Expression
  14,95$
- LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
  Comité mondial pour la
  liberté de la presse
  Traduit de l'américain par
  Bruno Baron-Renault —
  Economica
  14,60$
- LA MORALE DE LA LIBERTÉ
  Claude Lagadec —
  Le Préambule
  15,75$
- UNE FEMME
  Anne Delbée —
  Le Livre de Poche
  5,95$

AGENCE DU LIVRE
LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE
1246, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J6
(514) 844-6896
Collectivités: 844-4967

ENCORE DEUX PRIX LITTÉRAIRES

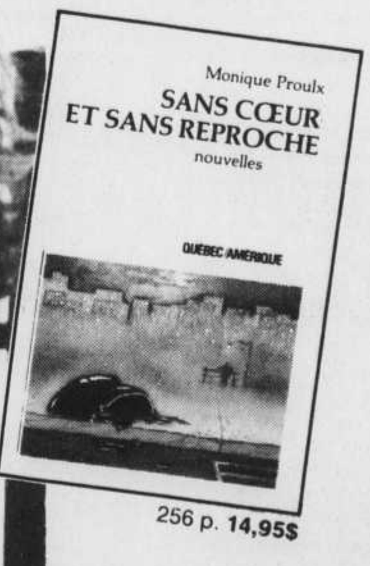

256 p. 14,95$

COLLECTION LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE

Madeleine Ouellette-Michalska
LA MAISON TRESTLER
OU LE 8e JOUR D'AMÉRIQUE
roman
QUÉBEC AMÉRIQUE

304 p. 16,954

MONIQUE PROULX
Grand Prix littéraire du Journal de Montréal

MADELEINE OUELLETTE-MICHALSKA
Prix Molson de l'Académie canadienne-française

QUÉBEC/AMÉRIQUE 450 Sherbrooke est, Bureau 390, Montréal H2L 1J8, (514) 288-2371

Le regard d'une Française sur les femmes américaines

HÉLÈNE DE BILLY

PARIS — Pour beaucoup de nord-américains, la femme française est un mystère, une énigme. Au-delà du mythe de l'élégance, il y a chez elle cette « féminité » qui, en ces temps modernes du féminisme, a toujours un peu étonné. Alors que les Américaines brûlaient leurs soutien-gorges, les Françaises osaient à peine se départir de leurs talons hauts. Que faisaient-elles en ces temps chauds ? Elles changeaient bien sûr, « mais en France tout va plus lentement » dit Brigitte Ouvry-Vial, auteure d'une livre intitulé *Femmes made in USA* qui vient tout juste de sortir aux édition Autrement.

Curieusement, cette lenteur des Françaises, cette hésitation à se lancer à fond de train dans la bataille, leur aura peut-être servi. « Dans le monde des affaires, par exemple, les Américaines doivent se conformer au modèle masculin : vêtues de tailleurs discrets, elles doivent faire oublier qu'elles sont femmes. En France, on n'est pas obligé de se déguiser de cette façon ».

Brigitte Ouvry-Vial

Le livre de Brigitte Ouvry-Vial ne dresse pas directement de parallèle entre les conditions de vie des femmes françaises et américaines. Mais le regard d'une jeune intellectuelle française (elle a 29 ans) sur le modèle américain en dit quand même long sur ces différences.

« J'ai vécu trois ans aux États-Unis. À partir de mon expérience et de mes observations, j'ai voulu poser la question de l'Amérique au féminin. Au-delà de la grande diversité des femmes américaines, j'ai voulu déceler l'empreinte de l'Amérique sur elles. Ce faisant, j'ai découvert qu'aux USA, il y a un système de valeur-pouvoir, argent, productivité — qui cohabite très mal avec les valeurs féminines proprement dites ».

Femmes made in USA est bourré de statistiques sur les femmes au travail et celles qui restent à la maison, sur les femmes mariées et les célibataires, sur les noires et les blanches, les chômeuses et les « winners ».

Malgré les réussites que comptabilisent quelques fois ces chiffres, l'auteure en arrive à une consternante conclusion. Dans ce pays de la libre entreprise où congés de maternité et réseau de garde sont pratiquement inexistants, les femmes vivent mal. Qui plus est, elles ne sont pas heureuses. « Elles sont confrontées à un choix déchirant, dit-elle, entre l'amour et l'argent, le travail et la maternité. En comparaison, les Françaises bénéficient de larges possibilités, puisqu'elles ont droit à un système de protection sociale ».

Mais la disponibilité des services sociaux n'explique pas tout. En France, les femmes auraient une façon différente d'envisager leur rôle de même que leurs relations avec les hommes. « Aux États-Unis, le féminisme a été très violent, explique Brigitte Ouvry-Vial, la réaction en a été d'autant plus dure. Des maris qui avaient épousé des « mamans » se sont retrouvés avec des femmes de carrière. Plusieurs parmi eux se sont sentis frustrés. D'un autre côté, de nouveaux hommes faisaient leur apparition. Mais, ironiquement, ils n'ont pas appris à vieux vivre avec les femmes. Ils ont appris à mieux vivre seuls. En France, peut-être à cause d'un sens du compromis plus développé à ce niveau, il y a encore un fort désir de vivre ensemble, en harmonie, les uns avec les autres ».

Brigitte Ouvry-Vial ne nie pas que les Américaines ont réussi à marquer de bons points sur l'échiquier économique et politique de leur pays. Mais pendant qu'on s'efforçait de faire élire une telle ou une telle sur un conseil d'administration, l'ERA (Equality Rights Amendments) restait toujours bloqué. « Et il l'est encore aujourd'hui, s'indigne-t-elle. Comment un pays comme les États-Unis, avec un tel idéal de liberté, peut-il refuser aux femmes ce droit élémentaire à l'égalité ? Du point de vue français, c'est incompréhensible. Car, pour nous, plus que le nombre d'emplois acquis dans une sphère ou dans une autre, c'est la place symbolique de la femme qui compte ».

Fort bien, mais quand je lui demande si je dois la présenter comme auteur, auteure ou autrice, elle répond : « Une femme qui écrit ».

« En tant que linguiste, exlique-t-elle, j'adore la langue bien sûr, il y a du chemin à parcourir. Pour l'instant, cependant, je crois qu'on doit utiliser la périphrase. On a un tel culte de la langue qu'on la protège ».

La langue peut donc dormir tranquille. Les femmes ne comptent pas, pour l'instant, faire voler en éclats ses fondements patriarcaux ... pas en France, en tout cas.

Lispector: un univers d'une « insoutenable légèreté »

STÉPHANE LÉPINE

★ Clarice Lispector, **La Belle et la Bête** suivi de **Passion des corps**, Éditions Des femmes, 1984, 297 pages

D'ORIGINE juive, Brésilienne d'adoption et de culture, Clarice Lispector se consacre très tôt à l'écriture. Dès l'âge de 17 ans, elle compte plusieurs nouvelles à son actif et publie son premier roman (*Près du coeur sauvage*, paru aux éditions Des femmes en 1982).

Déjà, elle réussit à imposer un univers singulier, d'une *insoutenable légèreté*. Un univers peuplé d'adolescentes et de jeunes femmes, tantôt sauvages et brutalement matées, tantôt fraîches et virginales, qui toutes réapprennent le monde, le questionnent, s'en éloignent pour en mieux saisir le sens. Ses premiers écrits, un substrat solide à l'oeuvre à venir, sont dégagés de tous clichés. Une écriture s'impose, qui explore la mémoire, tous les recoins cachés d'une solitude à la fois cruelle et vitale. Une auteure est née, qui très rapidement se défait des perceptions, des affections, des images puisées à même les lectures nombreuses, ceci afin de prononcer, d'une voix étonnamment claire et contrôlée, les premiers mots de son texte à elle qui devait s'épanouir pendant 40 ans.

Mais quiconque ose échapper aux courants majeurs et s'acharne à sauvegarder son intégrité sans jamais faire de concessions aux modes ou à l'institution littéraire se voue à des conditions d'écriture hasardeuses, précaires et instables.

Aussi, il s'en est fallu de peu pour que Clarice Lispector, pourtant l'un des grands écrivains de ce siècle, ne sombre dans l'oubli. Il y a quelques années encore, elle n'était connue que d'un petit cercle d'initiées. C'est grâce, entre autres, à Hélène Cixous que cette oeuvre vitale est aujourd'hui accessible en français.

Portée par cette venue massive des femmes à l'écriture, par cette émergence de quelques grands auteurs féminins méconnus, Clarice Lispector a vu le jour en France au milieu d'un foisonnement de textes de femmes. Cette seconde naissance (qui s'est hélas effectuée au moment de sa mort en 1977), aussi directement associée à tout un courant idéologique, comporte certains aléas.

Car là où il y a eu parole féminine, soif irréductible d'exprimer, mise à jour des interdictions et reconnaissance d'un fait littéraire féminin, il n'y a pas toujours eu « écriture ». En effet, combien d'auteures récemment révélées l'étaient sous couvert d'idéologie.

Heureusement, grâce à cette marée débordante, non refoulée, permettant l'éclosion de nouveaux concepts, de nouvelles figures, des écritures véritablement nouvelles et puissantes ont rejailli, des écritures nécessaires. Celle de Clarice Lispector en est une. Hélène Cixous l'a senti, elle qui, pour témoigner de son absolue proximité à l'oeuvre de l'écrivaine brésilienne, publiait en 1979 *Vivre l'orange*. Ce livre d'une rare intensité, lecture amoureuse et non-distanciée du texte *clariceant*, est le lieu d'un enlacement, de deux femmes, de deux écritures. Une telle rencontre est rare. Elle aura permis de sauver une oeuvre de l'oubli et de poser sur elle un regard autre, absolument dépourvu de la froideur critique habituelle.

★

Les nouvelles rassemblées ici, sous le titre *La Belle et la Bête*, ont été écrites pour la plupart à l'âge de 16 et 17 ans. Le portrait qu'y fait Lispector des amours adolescentes, vécues dans la solitude et l'abnégation, est d'une lucidité tout à fait bouleversante. Un regard aussi impitoyable et éclairé étonne chez une toute jeune fille comme elle. « Je suis derrière ce qui est derrière la pensée » dit-elle. Détachée de tout mais amoureuse de la vie, la narratrice explore les lieux obscurs, étranges et familiers, chaleureux et repoussants de l'amour, nous entraîne avec elle dans cette « tentative désespérée de témoigner de l'amour conjoint du réel et de l'imaginaire ».

La seconde partie, *Passion des corps*, qui recueille des textes écrits tout juste avant sa mort, est travaillée par un constant désir d'inscrire le corps (féminin et masculin) dans l'écriture. S'y insinue, à travers chacune des nouvelles, un mouvement d'ouverture salutaire ainsi qu'une réévaluation du rapport au corps, aux objets, à l'autre.

Cette écriture de l'amour, qui sert à redemander sans cesse le chemin pour se perdre, à déterrer la vraie vie derrière le quotidien, est d'une simplicité désarmante. Alors qu'une certaine modernité nous a habitués à un éclatement de la forme, au déchirement du texte et à sa fragmentation, Clarice Lispector propose ici des textes brefs, limpides, naïfs en apparence mais de cette naïveté, de cette ingénuité qui nous éclaire sur le sens profond des choses.

Car, à travers ces multiples visages de l'amour, s'impose la définition d'un rapport au monde, une lente reconnaissance de l'en-soi, une inlassable recherche de la vérité. Il s'agit en fait de la découverte progressive des qualités propres à la femme présente sous ces diverses facettes de l'être, sous les apparences, l'insignifiance, la sagesse et la folie quotidiennes.

Thomas Bernhard: la volubilité du désespoir

DIANE-MONIQUE DAVIAU

★ Thomas Bernhard, **Un enfant**, traduit de l'allemand par Albert Kohn, Gallimard, 1984, 1984, 146 pages

AVEC *Un enfant*, Thomas Bernhard clôt le cycle autobiographique entrepris en 1974 avec la rédaction de *L'origine*, simple indication. L'autobiographie comprend également *La cave*, un retrait; *Le souffle*, une décision; *Le froid*, une mise en quarantaine. Le cinquième et dernier volume, le seul à ne présenter aucun sous-titre, serait chronologiquement le premier : il raconte l'enfance de Thomas, depuis sa naissance aux Pays-Bas dans les années trente, accouchement tenu secret parce que hors mariage, jusqu'au début des études secondaires à Salzbourg.

Un enfant est l'histoire d'une éducation sans éducateurs, de la mise en place des coordonnées qui mèneront à un système de pensée à travers lequel l'auteur fera très tôt l'expérience du paradoxe entre la décision libre et l'échec inéluctable. On y retrouve ce qui sous-tend toute l'oeuvre de Bernhard : une négativité qui ne découle pas, comme on pourrait le croire au premier abord, de la haine pure, mais plutôt de cette confusion des sentiments oscillant entre l'amour et la haine, ambivalence pour laquelle la langue allemande a justement créé le mot « amour-haine ».

La relation entre la mère et le fils cristallise autour de cette ambivalence : « Je sentais naturellement son amour pour moi mais aussi, en même temps, toujours la haine contre mon père qui faisait obstacle à cet amour (...). J'aimais ma mère de tout mon coeur, inversement, ma mère m'aimait au moins dans une égale proportion mais cet amour réciproque fut entravé dans son épanouissement tant que vécut ma mère par ce démon pour moi invisible. Cet homme invisible, dont on disait de temps en temps qu'il n'était que mensonges et bassesse, fut toute sa vie le trouble-fête. »

Le grand-père, écrivain et anarchiste, sera celui à qui Thomas vouera tout son amour, son admiration, le seul dont l'auteur parle avec tendresse et humour, le seul envers qui il se sente reconnaissant de quelque chose d'important : « Mon grand-père maternel me sauva du morne abrutissement et de la puanteur désolée de la tragédie de notre monde, dans laquelle des milliards et des milliards sont déjà morts d'asphyxie. Il me tira suffisamment tôt du bourbier universel non sans un processus douloureux de correction, heureusement la tête en premier, puis le reste du corps. Il dirigea mon attention suffisamment tôt, mais effectivement il fut le seul à l'avoir dirigée, sur le fait que l'homme a une tête et sur ce que cela signifie. »

Qu'il parle du grand-père adoré, de la mère mal aimante, de ses maîtres qui le persécutent ou du national-socialisme, Bernhard parle avec la volubilité du désespoir, comme si l'éloquence se nourrissait à l'angoisse et grandissait avec elle. Il déploie l'arsenal des mots qui font peur, les emboîte et nous livre un arrangement d'images oppressantes. La monomanie de Bernhard continue d'être dévorante.

Mais — et cela réjouira les lecteurs qui commençaient à le trouver un peu trop nombriliste, théâtral et larmoyant — le dernier tome de l'autobiographie ne marque pas seulement un tournant au niveau thématique, il présente également une nette évolution au niveau stylistique : la langue est moins répétitive, les phrases, plus courtes, se rapprochent parfois de la langue parlée. Les variations à l'infini, les spirales, les litanies d'insultes, les brisures syntactiques et les permutations qui marquaient *L'origine* ont quasiment disparu. L'émotion est toujours présente, la colère, le désespoir, l'intransigeance, mais comparé aux premiers tomes, *Un enfant* témoigne d'une distanciation laissant deviner une certaine sérénité. Le poids de la souffrance ne semble plus insupportable et ne dicte plus le déroulement du récit. Si un flot de paroles surgit encore parfois entre deux pensées, il fait plutôt l'effet d'un dernier soubresaut : les larmes ont cessé, mais un dernier sanglot secoue le corps.

Ce tournant au niveau du style, Bernhard semble l'avoir pris au moment où son autobiographie commença à se concentrer, thématiquement, autour de la maladie, comme si la concentration au niveau thématique avait entraîné par le fait même un resserrement au niveau stylistique. Il est possible aussi que l'attitude narrative plus détendue, qui se remarque encore davantage dans la prose (*Béton*, par exemple) publiée après le cycle autobiographique, vienne simplement du fait que Bernhard écrit de plus en plus pour le théâtre. Il pourrait avoir trouvé là un exutoire à certains penchants qui risquaient de faire éclater l'univers romanesque.

Bien qu'*Un enfant* soit peut-être le livre de Bernhard qui présente le moins de difficultés pour un traducteur, la traduction française s'avère lourde et souvent boiteuse. Le lecteur pourrait buter sur certaines maladresses qui ne sont pas l'oeuvre de Bernhard. Cette traduction ne rend malheureusement pas justice au texte original.

LES ÉCRITS DES FORGES INC.
2095, rue Sylvain, Trois-Rivières, Québec G8Y 2H6

NOUVEAUTÉ NÉCESSAIRE
de Claude Beausoleil
LES LIVRES PARLENT
252 pages et 61 articles sur la poésie actuelle:

Acadie, Alonzo, Amyot, Beaulieu G., Brault, Brossard, Campo, Chamberland, Charron, Cloutier C., Cloutier G., Collette, Corriveau, Cotnoir, Daoust, De Bellefeuille, Déry, Désautels, Desjardins, DesRoches, Dupré, Felx, Fortin, Francoeur, Gagnon M., Gay M., Lanctôt, Langevin, Lapointe G., Lapointe P.-M., Lasnier, Leduc, Longchamps, Marchand, Miron, Moineau, Nelligan, Nepveu, Piché, Pozier, Racine, Roy A., Roy M., Royer, Saillant, Stanton, Tétreau, Théorêt, Turcotte, Uguay, Vanier, Van Schendel, VilleMaire, Yergeau, Yvon.

Disponible chez votre libraire. 15,00 $

Commandes téléphoniques acceptées
(514) 525-2811 — (819) 376-5665

Au Salon du Livre de Montréal Stand 175B

LES ÉCRITS DES FORGES INC.
2095, rue Sylvain, Trois-Rivières, Québec G8Y 2H6

MOIS DU LIVRE JUIF
La Bibliothèque publique juive, Le Centre Hillel, le Centre communautaire juif
présentent
ALAIN MEDAM
Sociologue urbain
Docteur es-lettres et Sciences Humaines (Sorbonne)
Maitre de recherche au (C.N.R.S.) Paris
auteur de:
« La ville-censure »
« Conscience de la ville »
« New York Terminal »
« Montréal interdite »
« Arcanes de Naples »
« New York parade »
« La cité des noms; Jérusalem »

sujet:
« Jérusalem: Ville de tous ou Ville l'« Un » ?
MARDI 27 NOVEMBRE à 20 HRES
ENTRÉE LIBRE
Salle Joseph et Ida Berman

La Bibliothèque publique juive et la Fédération sioniste canadienne ont le plaisir de vous inviter à une soirée Israélienne en hébreu et en français
avec JACQUES AMAR
chanteur folklorique
LE JEUDI 29 NOVEMBRE 1984, À 20 HEURES
Salle Joseph et Ida Berman
5151, chemin de la Côte Ste-Catherine
ENTRÉE LIBRE

éditions d'acadie
C.P. 885, Moncton, N.-B. E1C 8N8
Tél.: 506-854-3490

Film d'amour et de dépendance
Chef-d'oeuvre obscur
France Daigle

ISBN 2-7600-0105-9
119 p., 7.50$
France Daigle
FILM D'AMOUR ET DE DÉPENDANCE
Chef-d'oeuvre obscur
MAINTENANT DISPONIBLE EN LIBRAIRIE

Rabais de 20% sur présentation de cette annonce:
Jacques BORDIOT: *Le gouvernement invisible*...12,75$
Henry COSTON: *Les causes cachées de la 2e Guerre mondiale*...... 11,25$
Pierre DUDAN: *L'écume des passions*......13,75$
Yann MONCOMBLE: *La Trilatérale*...... 19,75$
(*... et notre vente de livres d'occasion à 50¢ continue*)
LIBRAIRIE
LECTURES CHRÉTIENNES DE L'OCCIDENT
8993, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL
388-0066

Continuité et rupture
Les sciences sociales au Québec
G.-H. Lévesque, G. Rocher, J. Henripin, R. Salisbury, M.-A. Tremblay, D. Szabo, J.-P. Wallot, P. Bernard, C.-E. Depocas
2 volumes, 640 p. 36$
Un volet de l'histoire québécoise à travers les sciences humaines des années 30 à 80
Salon du livre de Montréal - Stand n° 459

Une grande figure de l'histoire du Québec
Lionel Groulx
Journal (1895-1911)
Édition critique par
Giselle Huot et Réjean Bergeron
Préface Benoît Lacroix
Sous la direction de Benoît Lacroix, Serge Lusignan et Jean-Pierre Wallot
Biochronologie, Notices biographiques et Index thématique par Juliette Lalonde-Rémillard
2 volumes, 1 000 pages, reliés toile, boîtier 65$
prix spécial jusqu'au 31 janvier 1985 55$
Un texte inédit

un livre universitaire
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec), Canada
H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25

Pierre-Yves Pépin, l'homme éclaté

JEAN ROYER

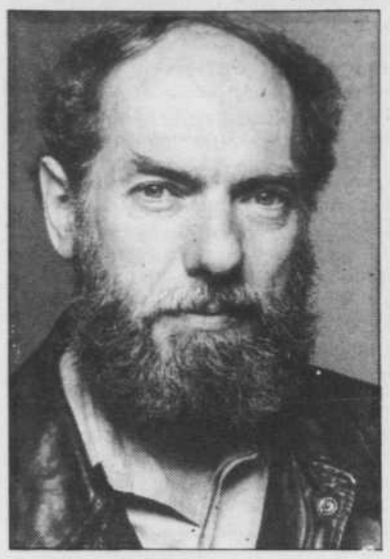
Pierre-Yves Pépin

PIERRE-Yves Pépin a quitté l'université et la ville, il y a une quinzaine d'années, pour parcourir la planète et sa propre géographie intérieure. Écrivain, il n'est pas un essayiste traditionnel fier de ses idées, mais un homme fragmenté qui se retrouve à l'envers du paysage. Pierre-Yves Pépin est un dissident. Il ne nous confirme rien. Il nous contredit, avec la plus grande lucidité.

L'écrivain vient de publier aux Éditions de l'Hexagone son essai *L'Homme éclaté*. Après *L'Homme essentiel* (1975) et *L'Homme gratuit* (1977), voici l'homme éclaté dans sa conscience.

Voici des statistiques désespérantes sur l'agonie de la planète. Voici des réflexions confiantes quand même envers le destin de l'homme. Dans ses deux premiers essais, Pierre-Yves Pépin avait démoli la « ville-mirage » puis retracé sa route et parcouru tous les continents. Aujourd'hui, il est « l'homme éclaté » de la planète à découvert. Demain peut-être, il entrera dans la fiction, il publiera des contes pour l'enfance qui survit en nous, il racontera ses voyages d'homme.

J'ai voulu rencontrer Pierre-Yves Pépin à son domicile de Montréal, là où il s'arrête parfois, entre deux parcours de la terre.

« J'aime voyager sans étiquette sociale. La relation avec le monde se fait alors en direct et peut me conduire enfin quelque part, me dit Pierre-Yves Pépin. Le voyage me permet de vivre d'une façon aussi forte que possible. Quand je suis 'en direct', je prends le goût de la vie. Par exemple, j'étais en moto en Crète. J'étais affamé. J'arrive dans un village, l'air perdu, couvert de la poussière de la route. Et tout le village me donne à manger, se met à me fêter! Je me sentais dans une situation digne de Zorba. Quand je prends la route, je sais qu'il va se passer quelque chose, c'est pourquoi je ne la prends pas à la légère.

« Je suis peut-être un Zorba qui écrit, comme vous le dites, mais l'un est en train de gagner sur l'autre. Le Zorba qui n'écrit pas n'essaiera pas d'encabaner l'autre ou de le ramener à de vieilles écritures. Le gros Zorba a appris à ne plus se laisser manier. »

Avec le texte qu'il écrivait pour les lecteurs du DEVOIR, dans notre supplément du Salon du livre de Montréal (17 novembre), Pierre-Yves Pépin nous amenait dans ce qu'il appelle « un monde de naissance », dans les marécages. « C'est un milieu de défense naturelle pour les marginaux, les a-sociaux qui se feraient briser autrement ou qui n'ont pas droit de cité, dit Pépin. Quand j'étais professeur à l'université, j'avais un projet qui voulait donner le droit de cité à la poésie. Je dis poésie, non au sens de 'fleur bleue' mais au sens d'une façon d'être: ouverte, généreuse, changeante. Que la poésie féconde les hommes pour transformer la vie réelle et la façon d'y habiter.

« Aujourd'hui, la ville n'a plus de sens. C'est une bataille presque perdue. Je pense à la ville spirituelle, pas à l'architecture de béton. La ville est à l'image de la planète, presque perdue, telle que je l'exprime dans *L'Homme éclaté*. La ville, je la vis comme un non-lieu alors qu'elle m'a déjà magnétisé très fortement. Je suis devenu un étranger dans la ville. Mais je ne souffre pas d'autisme. Je suis l'étranger. C'est comme ça. Ma vie s'harmonise autrement.

« Je suis l'homme éclaté. Nous vivons dans des temps qui dépassent tous les hommes. Voyez les événements terrestres sur lesquels on n'a pas prise, le filet technocratique, la mise en pièce planétaire, la situation belliqueuse croissante: aucun homme au courant de tout cela ne peut ne pas se sentir dépassé. Je n'ai pourtant aucune envie pour les envolées apocalyptiques ou revendicatrices.

« J'ai écrit *L'Homme éclaté* dans une écriture directe où je me sentais à l'aise. Le difficile, c'est de ne pas perdre le ton naturel et le rythme de son souffle pour parler de choses difficiles. Aussitôt qu'on prend le ton qui est le faux diapason, on devient piégé. On joue le théâtre de ce qu'il y aurait vraiment à dire et à faire mais on fait du théâtre. Je suis plus impressionné par le ton humain, tempéré, que par le ton de circonstance. Je crois à la tempérance. Même dans la tempête un bon capitaine ne change pas de ton. »

Pierre-Yves Pépin écrit des contes et prépare un film pour les enfants. « Je suis bien avec les enfants. L'enfant en nous, c'est beaucoup la poésie, une façon d'être devant la vie et la mort. Nous vivons dans un manque de tendre. Si le tendre de l'homme était comble, nous n'en parlerions pas. La poésie chercherait d'autres avenues. Beaucoup de gens se battent pour des cultures. Il y a un grand nombre de combats nécessaires et féconds. Parmi tous ces combats, il est évident que celui de la poésie est le plus vaste. »

PRIX GONCOURT
DURAS
« Brisée, assurée, pathétique, définitive, la littérature c'est la voix de Marguerite Duras ».
Denis Roche
L'AMANT
9,95 $
MINUIT

FAITES-LE!
PARTICIPACTION

MARCHÉ DU LIVRE
BANDES DESSINÉES, DISQUES, CASSETTES...
LE SEUL GRAND SUPERMARCHÉ DE LIVRES ESCOMPTES ET SOLDES D'ÉDITEURS AU QUÉBEC

455 EST, DE MAISONNEUVE
ENTRE ST-DENIS ET BERRI
FACE AU TERMINUS VOYAGEUR
MÉTRO BERRI
PALAIS DU COMMERCE
OUVERT, 7 JOURS
JUSQU'À 22h00
(514) 288-4350

10% À 80% D'ESCOMPTE À L'ANNÉE

- LIVRES NEUFS ET USAGÉS
- DISQUES, CASSETTES
- REVUES, JOURNAUX
- PHOTOCOPIES, 5¢
- LIVRES D'ENFANTS
- BANDES DESSINÉES
- DICTIONNAIRES

ACHETONS BONS LIVRES ET BANDES DESSINÉES USAGÉS

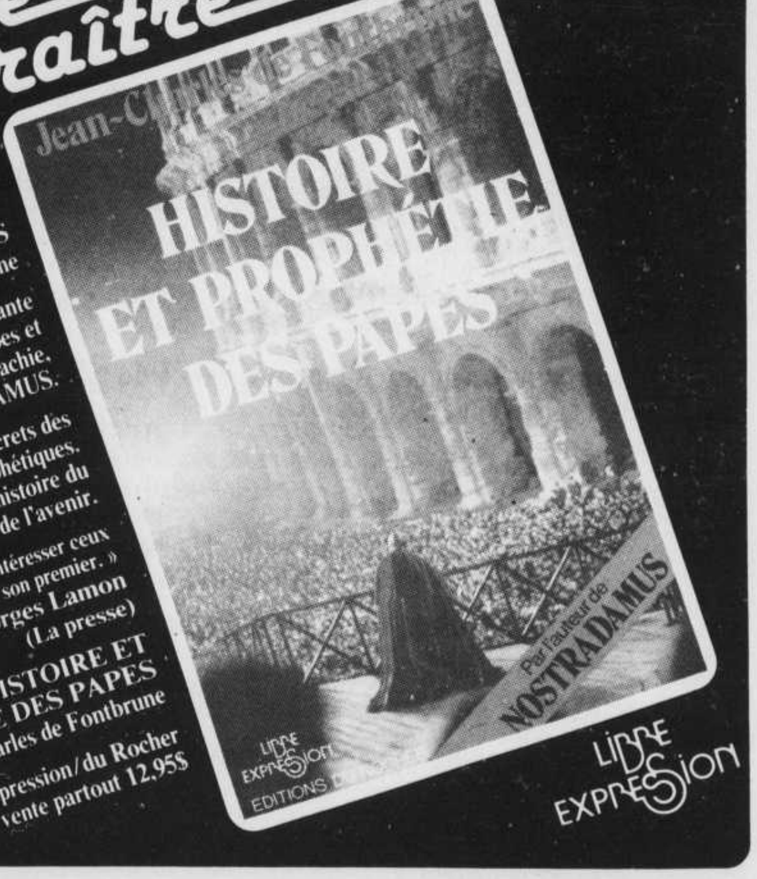

Vient de paraître

HISTOIRE ET PROPHÉTIE DES PAPES
de Jean-Charles de Fontbrune
Une étude passionnante expliquant le règne des papes et la prophétie de Saint-Malachie, par l'auteur de NOSTRADAMUS.
Pour connaître les secrets des devises prophétiques.
Pour découvrir l'histoire du passé et de l'avenir.
« Un livre qui devrait intéresser ceux qui ont lu son premier. »
Georges Lamon
(La presse)
HISTOIRE ET PROPHÉTIE DES PAPES
de Jean-Charles de Fontbrune
Libre Expression/du Rocher
En vente partout 12,95$
LIBRE EXPRESSION

belfond ACROPOLE
Presses de la Renaissance
DEUX GRANDS ÉCRIVAINS:
DEUX GRANDS LIVRES

Erica
JONG
Les PARACHUTES d'ICARE
roman
ACROPOLE

Les parachutes d'Icare
Erica Jong
15,95 $
Isadora, l'héroïne du «COMPLEXE D'ICARE» est de retour, elle est seule, mère d'une petite fille. Le roman de l'après-révolution sexuelle et de toutes ses promesses.

à lire absolument
en vente partout

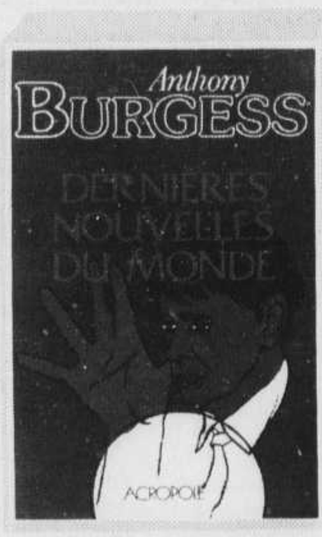

Dernières nouvelles du monde
Anthony Burgess
16,95 $
Après «LA PUISSANCE DES TÉNÈBRES,» le dernier roman de Burgess dérangera lui aussi. Un livre original, puissant, gênant, du grand BURGESS que l'on ne peut pas ne pas avoir lu.

édipresse (1983) INC
5198, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec H2J 2Y3
Tél.: (514) 273-6141

LE BEST-SELLER DE LA SAISON
DES NOUVELLES D'ÉDOUARD
MICHEL TREMBLAY

Michel Tremblay
Des nouvelles d'Édouard
LEMÉAC

"Livre magistralement construit!" Gabrielle Poulin, *La Ronde des Livres, Radio-Canada*
"Le roman se lit vite et bien. Il est plein de détails savoureux, de rebondissements; c'est à la fois touchant et tranchant comme une lame de rasoir, drôle et tragique".
François Hébert, *Le Devoir*
"J'ai passé une partie de la nuit avec Edouard. Et c'est passionnant!"
Mouffe, *Touche à tout, CKAC*
"C'est écrit magistralement. Michel Tremblay, je le place à côté de John Irving, je le place à côté de Flora Groulx."
Jeannette Bertrand, *CKAC*
"C'est superbement écrit!" Francine Grimaldi, *CBF Bonjour, Radio-Canada*

LEMÉAC ÉDITEUR
5111 DUROCHER
MONTRÉAL H2V 3X7
TÉL.: 273-2844

PROCUREZ-VOUS LE AU PLUS TÔT
PRIX SUGGÉRÉ: 14.95$

Albert Jacquard : le manifeste de l'inavoué

MADELEINE OUELLETTE-MICHALSKA

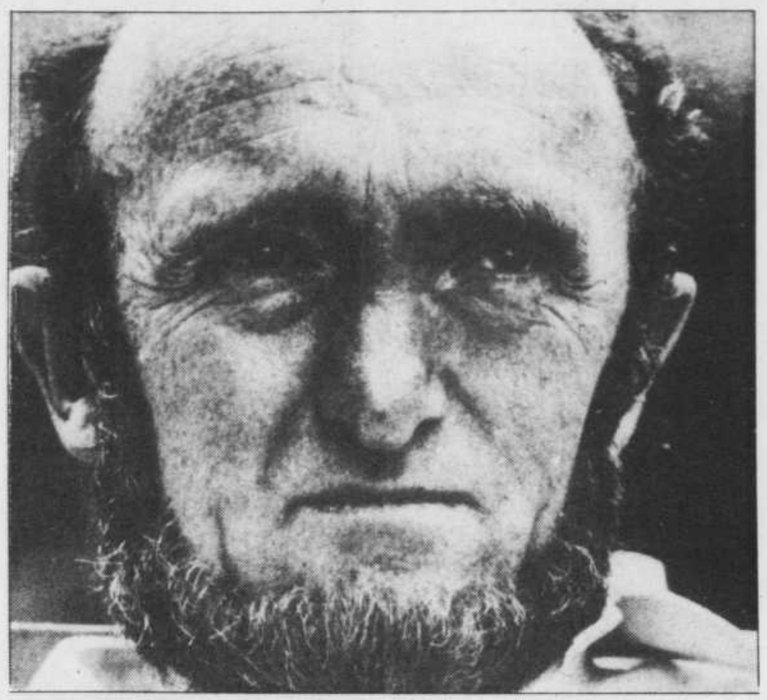

Albert Jacquard: supprimer le grand H dans « homme »

CE samedi-là, aux « Belles rencontres » de la librairie Hermès, on était venu rencontrer Albert Jacquard, auteur du best-seller *Éloge de la différence.* (1) Le divulgateur ardent et passionné, qui est à la génétique ce que le montréalais Hubert Reeves est à l'astrophysique, portait son dernier né sous le bras. Un livre dont la page couverture une fois soufflée en poster, du style « en hommage aux travailleurs », n'aurait en rien déparé les panneaux de la Place Rouge de Moscou où je me trouvais il y a quelques semaines.

Titre de l'ouvrage : *Inventer l'homme*(2) — on a supprimé le grand H —, à quoi des malins pourraient rétorquer : « Laissez tomber, c'est déjà fait. » Aux « Belles rencontres », cela fut formulé poliment. Des voix s'élevèrent doucement, mais fermement. On fit remarquer à l'humaniste, qui causait aussi simplement que dans une réunion de famille, qu'il était grand temps de changer son vocabulaire. Il se rabattit sur le lieu commun prévu pour cet usage : « le mot Homme, terme générique, englobe aussi la femme et les enfants ».

C'était à prendre ou à laisser. Un peu comme ça pourra l'être le jour ou le mot « Noir » désignera toutes les races, et le mot « Femme » toute l'humanité. Ou comme l'on se reconnaît dans le slogan du Salon du livre de Montréal ouvert au son de « Plus on est de fous, plus on lit. » (Tant pis pour ceux et celles qui se croient sains d'esprit !)

Si Jacquard est fautif au plan de l'énoncé, il l'est rarement au plan du comportement. Dans ses réponses au public comme dans son précédent livre, *Moi et les autres*(3), vibre l'éloge de la tolérance et de la créativité concernant les sujets qui lui tiennent à coeur : le danger des manipulations génétiques, la condamnation du racisme, des systèmes et des tests visant à mesurer l'intelligence, le principe d'autostructuration de soi, l'imprévisible et le devenir, etc.

Inventer l'homme s'ouvre sur une double affirmation. « Tout être vivant est un acteur chargé de jouer la pièce écrite dans son patrimoine génétique; l'homme, grâce à son patrimoine génétique, est un auteur; il a à écrire la pièce qu'il jouera, et à la jouer. »

Si l'auteur s'inquiète peu de savoir si la pièce sera signée, et par qui, il s'interroge par contre sur la genèse de l'acteur et sur certaines erreurs qui peuvent fausser son jeu. Remontant à l'explosion initiale du « big bang » dont Reeves nous entretient souvent, il décrit les étapes successives de l'évolution de notre histoire qui remonte à quelque 3.5 milliards d'années, dont la dernière est l'apparition « d'une espèce capable de s'approprier l'univers et soi-même » survenue il y a quelques centaines de milliers d'années.

Après avoir décrit le processus de transmission, de sélection et d'évolution de l'espèce humaine, et interrogé les théories qui lui font écho, il aborde brièvement le phénomène de transmission culturelle, puis s'inquiète de l'explosion démographique, technologique et scientifique qui fait peser la menace du nucléaire sur cette fin de siècle. Mais l'ouvrage, des plus optimiste, se termine néanmoins sur un constat d'impuissance. La Foi seule peut parer à l'échec de la science et de l'histoire.

Au dernier paragraphe, l'auteur a évacué la génétique. On le trouve confortablement installé au centre d'une vieille idéologie dont le refrain nous est connu : « inventer l'Homme /.../ n'est-ce pas la meilleure façon de s'efforcer à inventer Dieu ? » Beaucoup de philosophes, d'écrivaines d'avant-garde, d'intervenants culturels ont déjà répondu à ça, mais Jacquard est dur d'oreille. Comme si rien ne s'était passé depuis un siècle, comme si rien ne s'était dit, écrit sur la question, il nous ramène au début, sur la scène placardée de l'écriteau « Un personnage en quête d'auteur ».

Chez l'auteur, dans des passages comme celui-ci dont le livre regorge, on se croit parfois devant un manifeste gay. « L'humanité n'était qu'un concept abstrait /.../ Elle est maintenant un objet réel, concret : le corps formé par la multitude des hommes /.../ » Si tout manifeste de l'avoué est en partie fondé par l'honnêteté de sa revendication, on ne saurait sans inconséquence accepter aussi aisément le manifeste de l'inavoué. Or, l'inavoué de Jacquard, c'est que le monde doit changer sans que ne change le fondement de sa structuration sociale et conceptuelle : l'appropriation du temps par l'Histoire, de l'espace par le pouvoir, et des corps par le désir d'instrumentalisation qui sous-tend cette vision de l'Histoire et du pouvoir.

Jacquard oublie ceci. Un monde finit toujours par ressembler à la représentation que l'on s'en fait et à la façon dont on le nomme. Il oublie aussi que quiconque n'est pas nommé est dépourvu de toute existence historique et sociale. Le souhait qu'il exprime souvent d'écrire des livres qui soient à la portée du chauffeur d'autobus et du garçon d'ascenseur laissent en coulisse la femme de chambre et la serveuse pour qui il n'a pas prévu de rôle, et à qui l'éloge de la différence n'est pas toujours servie sous forme de lapsus.

1. *Éloge de la différence*, Seuil, Paris, Coll. « Points » 1981, 221 pages.
2. *Moi et les autres*, Seuil, Paris, Coll. « Points-Virgule », 1983, 141 pages.
3. *Inventer l'homme*, Complexe, Bruxelle, Coll. « Le genre humain », 1984, 183 pages.

Une nouvelle philosophie allemande?

HANS-HERBERT RAKEL

★Peter Sloterdijk, **La critique de la raison cynique**

MADAME de Staël fut la première à identifier chez les Allemands cette manie de « se servir de raisonnements philosophiques pour expliquer ce qu'il y a de moins philosophique au monde ». L'auteur de la nouvelle « critique » semble vouloir inverser cette boutade puisqu'il réussit la gageure de parler de façon non-philosophique des sujets les plus philosophiques du monde, en enfant terrible de la plus vénérable des disciplines académiques.

La philosophie de Peter Sloterdijk s'insère résolument dans l'histoire de l'aufklärung, non comme épistémologie, mais comme théorie et ethique de la connaissance. Il part d'un constat aussi incongru qu'existentiel : « Il n'y a plus de savoir dont on pourrait être l'ami (philos). Au sujet de ce que nous savons, il ne nous viendrait plus à l'idée de l'aimer - nous nous demandons plutôt comment nous faisons pour vivre avec sans être pétrifiés ». Vivre ainsi, voilà ce qui constitue notre propre cynisme, dernières des étapes de la « fausse conscience » traditionnelle qui se manifestait dans la série historique du mensonge, de l'erreur et de l'idéologie : le cynisme n'est-il pas en effet une « fausse conscience éclairée », une « idéologie réfléchie » sur laquelle la critique ne semble avoir aucune prise ? C'est cette « idéologie réfléchie » qui nous fait « poser » dans un pessimisme blasé et en dépit du bon sens, des actes quotidiens dont il n'y a rien de bon à attendre.

Pendant que l'auteur fait mine de ne rien découvrir, le lecteur a tôt fait de se reconnaître acteur et victime à la fois du cynisme moderne, ce cynisme qui se distingue de son ancêtre (réservé aux cliques dirigeantes et aux marginaux) par le fait qu'il a été dilué et démocratisé pour se transformer en attitude collective. On parcourt ce livre avec une avidité presque malsaine, perpétuellement à l'affût de nouvelles formules et vérités provoquantes.

Est-ce là le « gai savoir » dont parlait Nietzsche, voire le « kynisme » grec à l'insolence libératrice, ou un réflexe encore plus raffiné du phénomène dénoncé ?

Sloterdijk participe de l'héritage de la « théorie critique » de l'école de Francfort, mais s'il en est un fils, c'est un fils majeur : il avait 22 ans lorsque mourut, en 1969, Théodor W. Adorno. Les quelques pages qu'il a consacrées à la personne et à l'esprit du maître à penser d'une génération de jeunes de l'après-guerre sont belles et vraies à la fois. On y sent l'élan humain à travers un style de bistouri. Par ailleurs, ce dernier excelle plutôt dans l'ironie et le sarcasme voire l'insolence calculée, sans craindre ni calembours ni platitudes savamment orchestrés : c'est dans un esprit de non-respect affiché qu'il établit sa Physionomie du cynisme et sa Phénoménologie, en analysant de façon scolastique des « cynismes cardinaux » et des « cynismes secondaires » dans des domaines aussi peu philosophiques que l'armée, l'état, la sexualité, la médecine, la religion, la science - une vraie pluie acide.

La fin de l'ouvrage est consacrée à une étude historique : le « symptôme de Weimar ». C'est une hypothèse explosive qui veut que la civilisation de la République de Weimar (1918-1933) soit comme la période fondatrice de la structure cynique et de sa dimension culturelle dominante - un sujet bien allemand, s'il n'y avait pas eu l'héritage fasciste, la deuxième guerre mondiale et le partage du monde en deux blocs.

LE MAGAZINE OVO
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
ABONNEMENT
AGENDA 1985
CALENDRIERS
LIVRES-LIVRES
CARTES POSTALES
AFFICHES-AFFICHES
NUMÉROS ANCIENS
KIOSQUES 146/147

À L'OCCASION DU SALON
DU LIVRE DE MONTRÉAL

M. Jean-Louis Roy et Mme Lise Bissonnette invitent les lecteurs du Devoir à venir rencontrer, au stand 260 bis, les journalistes et collaborateurs du Devoir qui ont publié des livres et qui participent à la vie littéraire québécoise.

*Seront présents: **samedi le 24 novembre à 15h.***

M. JEAN-LOUIS ROY, directeur, historien et auteur de « Le choix d'un pays »: le débat constitutionnel Québec-Canada, 1960-1976 (Leméac).

M. ROBERT LÉVESQUE, directeur des pages culturelles et auteur de « Le curé Labelle » (Éditions La Presse).

M. JEAN ROYER, poète et journaliste littéraire auteur de « Écrivains contemporains », tomes 1 et 2 (l'Hexagone) recueils de ses entretiens au Devoir.

MME NATHALIE PETROWSKI, journaliste culturelle, prix Jules-Fournier de journalisme, auteure de « Notes de la salle de rédaction » (Ed. Coopératives, Albert St-Martin).

M. VICTOR-LÉVY BEAULIEU, écrivain, Prix Duvernay auteur de « Entre la sainteté et le terrorisme » (VLB Éditeur), un recueil de ses chroniques au Devoir.

M. CLAUDE BEAUSOLEIL, poète et critique, Prix Émile-Nelligan, auteur de « Les livres parlent » (Écrits des Forges), un recueil de ses chroniques de poésie au Devoir.

M. FRANÇOIS HÉBERT, critique et membre de la revue liberté auteur de « Fuites et Poursuites » (Quinze Éditeur).

MME LISE GAUVIN, critique et membre de la revue Possibles auteure de « Guide culturel du Québec » (Boréal Express).

M. ROGER DUHAMEL, critique et essayiste, prix Duvernay, auteur de « Témoins de leur temps » (Ed. La Presse).

M. GILLES POTVIN, musicologue et critique, co-auteur de « Encyclopé die de la musique au Canada » (Fides).

M. GILLES DAIGNEAULT, critique d'art co-auteur de « La gravure au Québec » (Héritage Plus).

M. ALBERT BRIE, essayiste auteur de « Le mot du Silencieux » (Fides).

Mme ROLLANDE ALLARD-LACERTE, Prix Judith-Jasmin 84

LE DEVOIR
ESSENTIEL!
KIOSQUE 260 BIS

Livres Toundra
Aujourd'hui,
au Salon du Livre
Maurice Richard
"Rocket"
autographiera l'album
LE CHANDAIL DE HOCKEY
en compagnie de
Roch Carrier, l'auteur, et de Sheldon Cohen, l'illustrateur
(relié, 14,95$)
cet après-midi de
14 à 15 heures
Le cadeau idéal pour
l'amateur de hockey âgé
de huit à 80 ans.

Demain, dimanche
Miyuki Tanobe
autographiera
la nouvelle réimpression
de son album
QUÉBEC JE T'AIME
(broché 7,95$,
relié 14,95$)
l'après-midi de
14 à 15 heures
Un autre beau cadeau à
faire à tous ceux qui
aiment le Québec
Livres Toundra, n° 519

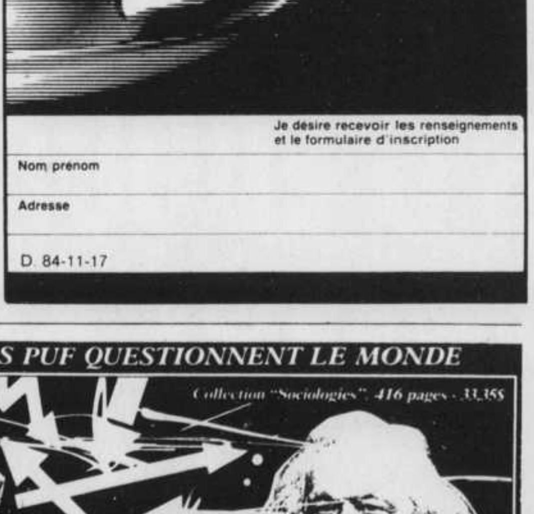

Café

Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité
Ouvert à tous.
Date limite d'inscription: le 28 décembre 1984
Frais d'inscription: 25 $
Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
Cafe
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription
Nom prénom
Adresse
D. 84-11-17

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Collection "Sociologies", 416 pages - 33,35$

LA TRADITION SOCIOLOGIQUE
Par Robert A. Nisbet

La sociologie n'est pas sortie toute armée de la cuisse de Jupiter. Elle n'a pas été inventée par Comte, Marx ou Durkheim. Elle procède de la rencontre et parfois du conflit entre des mouvements de pensée très divers, dont l'origine remonte bien au delà de la date officielle de naissance de cette discipline.

puf

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF Les Editions Françaises inc.,
1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5 Tél.: (514) 641-0514

Pour vos cadeaux...
La Librairie des Éditions Paulines et les Éditions du Cerf

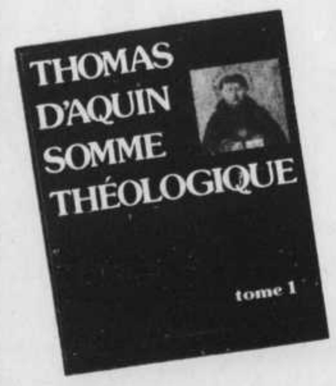

Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin,
T.I. 966 p. 1984, prix spécial de souscription: 55,00$

Ouvrage attendu par tous ceux qui veulent prendre connaissance de cette grande pensée, l'une des plus importantes de notre culture occidentale.

2000 ans d'Église en question
ou crise de la foi, crise du prêtre. Ce dernier livre du père **Gustave Martelet** invite à retrouver un contact nouveau avec la source de la foi.
Éd. du Cerf, 1984, 296 p. 13,90$

Quand Dieu frappe à ma porte, La Mouël, Gilbert, Éd. Cerf, 1984, 93 p. 7,80$
Je vous présente Dieu: c'est un ami... Ainsi commence ce petit livre qui, avec humour et tendresse, parle de Dieu.

Novembre 1984 marque la béatification d'Elisabeth de la Trinité.

Les éditions du Cerf ont pubié:
J'ai trouvé Dieu, t. IA: 11,90$
J'ai trouvé Dieu, t. IB: 25,85$
J'ai trouvé Dieu, t, II: 16,00$
Pensées I & II: 4,85$ ch.

Jusqu'à Noël, nous aurons un choix de livres en promotion.

ep
Librairie des Éditions Paulines
4362 St-Denis (Métro Mont-Royal)
Montréal, H2J 2L1 (514) 849-3585
Cartes Visa et Master Card acceptées.

Un livre de tendresse et d'intimité sur les poètes québécois

GÉRALD GAUDET

★ Jean Royer, **Écrivains contemporains, entretiens 1977-1980**, tome 2, Montréal, éditions de l'Hexagone, 1983, 215 pages

C'EST un livre de grande amitié que nous offre Jean Royer avec son deuxième tome des *Écrivains contemporains*, un livre de tendresse et d'intimité également, parce que le journaliste qui a accompagné les poètes dans leur cheminement s'est placé de leur côté, du côté de cette part durable que chaque créateur porte au plus profond de lui-même et qui cherche à se dire au travers du geste scriptural. Car Jean Royer ne s'intéresse jamais pas à l'anecdotique.

Jean Royer a voulu que ce deuxième tome soit celui des poètes. « Pour souligner le rôle essentiel de la poésie dans la définition du Québec contemporain. Pour accueillir aussi les autres poésies de l'Amérique et de l'Europe. Pour revivre enfin le plaisir, comme poète autant que comme journaliste, à reconnaître ceux et celles qui, en littérature, travaillent du côté de l'urgence et de la nécessité de nous garder vivante l'image du monde. »

En sa présence, l'écrivain est amené à se raconter à lui-même, peut-être plus qu'au journaliste qui le reçoit avec une qualité d'écoute extrêmement généreuse et stimulante, le sens de son écriture, les questions qu'elle lui pose de manière insistante, celles qui surgissent du travail même avec les langages. Quel est le mystère qui s'agite au coeur de l'écriture ? Comment le vécu se questionne-t-il avec les mots ? Quelles sont les limites dépassées au travers du geste scriptural ? Quels sont les impossibles auxquels se confronte la pratique scripturaire ? Quels rapports l'écriture entretient-elle avec l'enfance, avec l'amour, avec le silence, avec le corps ou avec le féminin ?

Voilà les questions fondamentales que se pose l'écrivain dans le quotidien de son écriture et qu'il est invité à revoir avec le journaliste. Ainsi, à l'intérieur de son propre univers langagier et affectif, devant nous, il vient interpeller et révéler son mode d'être au monde et au langage. En ce sens, puisque chaque démarche est singulière et que l'ensemble vaut par sa diversité, *Écrivains contemporains* offre les éléments majeurs d'une histoire littéraire vivante.

Le livre s'ouvre avec « le poète des volcans », Roland Giguère, « cet oiseau de nuit, voyant et plongeur », celui-là même qui dessine torrents et forêts dans les marges de ses poèmes : « Le peintre est le lit fertile du rêve, note-t-il en 1951, et c'est de sa main que tombent les parcelles d'un panorama qui retient l'homme dans la courbe de la vie ». Il se termine avec Paul-Marie Lapointe, cet autre surréaliste dans l'âme, qui invite le lecteur à devenir créateur de son écriture, bref à essayer sa liberté ; pour lui, au moment de la parution du *Vierge incendié* en 1949, en ce temps de la Grande Noirceur, devait être « une sorte d'éclatement et de découverte du monde dans la création individuelle. La révolte devait se manifester au plan du langage ».

Jean Royer

Tout près d'eux, il y a d'abord Nicole Brossard, subversive, délictueuse, celle qui ne cesse de renouveler la poésie québécoise depuis 1965 : entre l'incertitude, la fulgurance et la provocation, elle raconte comment elle a réussi à prendre de plus en plus de place dans le texte comme subjectivité et comme femme, comment avec des mots comme énergie, vulnérable, délire, elle « travaille à déplacer la ligne entre la fiction et la réalité », à faire « la traversée des inédits ». Puis, Henri Meschonic, le linguiste et poète, qui défend l'historicité de la poésie contre le poète. Pour lui, la poésie est l'enjeu du sujet social. Elle doit se méfier d'elle-même et surtout des mythes qu'elle a tendance à fabriquer et à dénaturer en idéologies. Comprendre le poème, c'est « remettre en question le fonctionnement du langage, remettre en question la notion même de comprendre. D'une certaine façon, c'est contre-attaquer. Car l'ensemble des pratiques du langage constitue une agression contre le poème ».

Entre eux, dans la traversée des signes et des subjectivités, des singularités et des expérimentations, la poésie devient soucieuse d'elle-même et de son temps d'écriture. Désireuse de participer au renouvellement des tracés, elle devient consciente de son travail d'inscription dans une Histoire et dans un vécu. Aujourd'hui, c'est ce qui se dégage des 27 entretiens, même si elle continue à croire nécessaire la mise en cause du langage, la poésie s'intéresse à ce qu'elle dit et à ce qu'elle cherche à dire de l'humain ou de *l'état du monde*.

Elle se reconnaît dans Blanchot, Grandbois, Rimbaud, Artaud, Neruda et Mallarmé parce qu'elle croit à la nécessité de transformer les langages, mais elle ne se satisfait pas d'elle-même, de ses manières, elle explore ou cherche à explorer de nouvelles possibilités de se signifier. Et elle s'inquiète, se méfie d'elle-même et des idéologies qui lui ont fait perdre son sens, elle apprivoise le monde, se nourrit de l'humain, retourne à l'élémentaire pour apprendre la vie. Claude Esteban, par exemple, tout comme Pierre Perrault, lutte pour que la poésie ne soit pas qu'une réponse intellectuelle, qu'une réduction de ses possibilités au seul travail du langage.

Ce qui est merveilleux dans ce livre d'histoire littéraire vivante, c'est que la parole de chacun/e s'offre comme un acte de présence au monde. Dans la transcription et dans la réécriture, on n'entend pas les tremblements de la peau bien sûr, on ne retrouve pas cette voix qui se pose, se moque d'elle-même, s'enflamme ou s'inquiète dans ses silences, mais parce que Jean Royer a le sens de la formule juste et qu'il sait, comme dans tout acte d'accueil et de disponibilité, se mettre à l'écoute d'un rythme intérieur, il nous fait sentir la rencontre fusionnelle d'une écriture, d'une parole et d'une émotion.

D'ailleurs, à travers cette attitude, le journaliste s'efface et donne la plus large part à la parole de l'écrivain/e : il ne fait pas de morale, ne conclut pas, n'a jamais le dernier mot. Il n'a pas de bonnes notes à donner, il est ouvert à toutes poésies qui se vivent. *Écrivains contemporains* témoigne de présences au monde remarquables en cette époque et, parce qu'ils ouvrent et questionnent l'intimité de l'écriture, c'est un livre important pour la poésie.

ÉCHOS

Les clowns Boussolle et Poubelle donnent leur spectacle de Noël intitulé En Deux regards, le samedi 1er décembre à 13h 30 à la Bibliothèque d'Acadie, le samedi 8 décembre à la Bibliothèque du Mile End, le samedi 15 décembre à la Bibliothèque Langelier, le samedi 22 décembre à la Bibliothèque centrale de la rue Montcalm. Tous ces spectacles pour enfants sont gratuits.

BERNARD DEYRIES
DENYS LEMERY
MICHAEL SADLER
histoire de la musique
EN BANDES DESSINÉES

LES BEAUX LIVRES DES FÊTES!

Histoire de la musique en bandes dessinées

Toute l'histoire de la musique, de l'Antiquité à nos jours, avec beaucoup d'humour!

Une nouvelle édition, en un seul tome.

Éditions Van de Velde

19,95$

En vente chez votre libraire

mondia

1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

il faut lire
SARAH KOFMAN

"Oui, Sarah Kofman est une femme d'esprit. Où elle passe, ça pétille, ça crépite, comme lorsqu'avec de grosses étincelles, l'électricité statique se décharge." (H. Weinmann, *Le Devoir*)

L'énigme de la femme — 1980
Le respect des femmes — 1982
Nietzche et la métaphore — 1983
Un métier impossible — 1983
Comment s'en sortir? — 1983
Autobiogriffures — 1984

aux éditions Galilée

Sarah Kofman signera ses livres
au kiosque des éditions Gallimard
au Salon du livre de Montréal
samedi le 24 novembre, de 15h à 16h.

Éditions le Préambule
169, rue Labonté, Longueuil (Québec) J4H 2P6 Tél.: (514) 651-3646

Distributeur exclusif pour le Québec:
Agence du livre Inc. , 1246, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3J6
Tél.: (514) 843-3361

NOUVEAUTÉS

Philosophie

Rafaël Angel Herra
Violence, technocratie et vie quotidienne
Le Préambule

Violence, technocratie et vie quotidienne
par Rafaël Angel Herra
212 pages 15,75$ ISBN: 2-89133-049-8
L'idée fondamentale de ce livre est que la violence, si souvent légitimée par des prétextes fallacieux, ne correspond pas du tout aux orientations fondamentales de l'être humain, et ne repose sur aucune détermination naturelle. C'est par des inventions commodes et des subterfuges douteux que certains théoriciens parviennent à lui trouver quelque raison. La liberté est d'un autre ordre.

Dominances, essai de sociobiologie sur l'inégalité et la tromperie
par Claude Lagadec
220 pages 15,75$ ISBN: 2-89133-031-5
Un des tout premiers livres de sociobiologie écrit en langue française. Une vaste synthèse des principaux courants accompagnée d'une analyse critique.

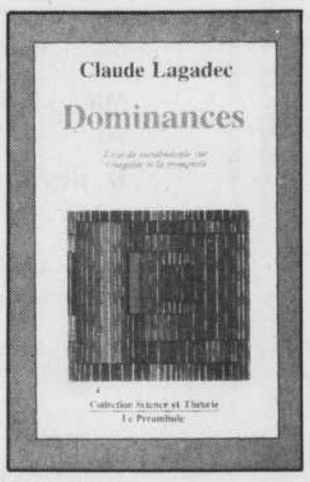

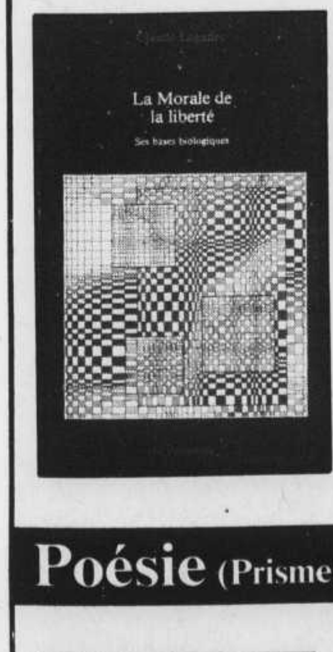

La Morale de la liberté. Ses bases biologiques
par Claude Lagadec
220 pages 16,75$ ISBN: 2-89133-051-X
Dans *Dominances* (1983) Claude Lagadec nous avait décrit les bases biologiques de l'inégalité entre les hommes et les rapports de dominance exercés par le mâle dans la société. Ici, il va plus avant et pose la question de la morale: «Que peut être la morale aujourd'hui?»

Le Recommencement du monde
par Paul Chamberland
216 pages 13,75$ ISBN: 2-89133-039-0
Le célèbre auteur québécois nous présente ici une large fresque mystérieuse de sa redécouverte du monde.

Paul Chamberland
Le Recommencement du monde
Le Préambule

Science et théorie

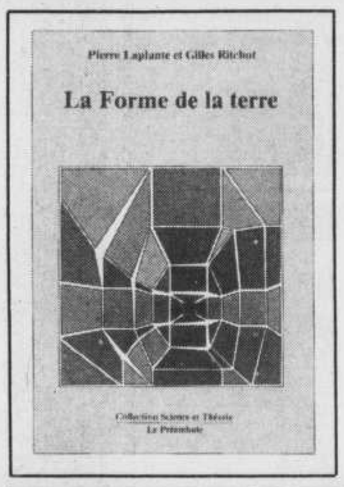
Pierre Laplante et Gilles Ritchot
La Forme de la terre
Collection Science et Théorie
Le Préambule

La Forme de la terre
par Pierre Laplante et Gilles Ritchot
320 pages 29,00$ ISBN: 2-89133-048-X
Cette étude examine les formes de la surface de la terre en milieu solide, par le biais d'une analyse des discours tenus à propos de ces formes depuis bientôt un siècle. Partant d'une redéfinition d'objet, les auteurs interprètent la dérive des continents comme une manifesttion de l'expansion du globe et ils effectuent un retour théorique à Dàvis, remplaçant sa notion de «pénéplaine» par celle de «surface primitive»: ils remettent en question le rapport de causalité stipulant que l'action de l'eau est indispensable à l'érosion.

Récits (Murmures du temps)

Michel Lemaire
Cavalier d'ennui

Cavalier d'ennui
par Michel Lemaire
104 pages 8,50$
ISBN: 2-89133-045-5
Un cavalier rêveur et sceptique. Une errance nocturne dans l'hiver d'une grande ville. Des textes réservés, au ton à la fois romantique et ironique, et de la musicalité subtile. Ce livre est le premier de la collection «Murmures du temps», consacrée aux récits et aux textes courts qui nous parlent de ce que nous sommes ou ne sommes pas dans le temps qui peut être le nôtre.

Théâtre

Jean-Claude Lalanne-Cassou
GASTON FÉBUS
Le Préambule

Gaston Fébus
par Jean-Claude Lalanne-Cassou
128 pages 9,50$
ISBN: 2-89133-046-3
J.-C. Lalanne-Cassou nous donne une pièce où l'on reconnaît son sens de l'intrigue, du romanesque et de l'évocation. Grâce à l'art du dialogue, à travers une série de tableaux crépusculaires, GASTON FEBUS retrouve toutes les qualités du vrai théâtre.

Poésie (Prismes)

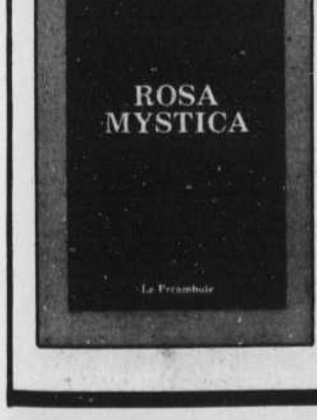

Paul Chamberland
COMPAGNONS CHERCHEURS
Le Préambule

Anne Gruslin
Privilèges du feu
Le Préambule

Rosa Mystica
par Benoît Patar
120 pages 8,95$ ISBN: 2-89133-044-7
Nul ne s'étonnera de trouver dans ces pages une pensée catholique. Car c'est de choses universelles et de la destinée humaine qu'il est question dans ce vers construit sur le murmure du coeur et l'imprévu du mot.

Compagnons chercheurs
par Paul Chamberland
132 pages 8,95$ ISBN: 2-89133-043-9
Compagnons chercheurs, deux recueils de poèmes et de proses réunis autour d'une même interrogation, d'un même appel, d'un seul témoignage: de la vie contre les forces de mort.

Privilèges du feu
par Anne Gruslin
72 pages 8,50$ ISBN: 2-89133-047-1
L'aspect lyrique de ces textes ainsi que leur qualité nous ont amené à les faire paraître dans la collection «Prismes». Car c'est essentiellement d'amour qu'il est question dans ces vers où convergent à la fois la chronologie, les mystères du feu et la persévérance du coeur.

Poésie (sur papier chiffon)

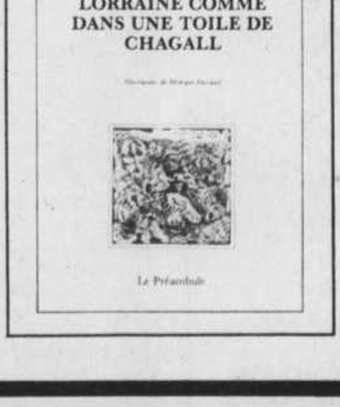

Lorraine comme dans une toile de Chagall
par Gilbert Moore
56 pages 12,00$
ISBN: 2-89133-050-1
Dans ce recueil de poèmes sur papier vélin, l'auteur nous communique ses espérances et ses rêves, tandis qu'il nous fait participer à la magie de son écriture et de ses images.

Cherchez le quizz !

RADIO-TÉLÉ

VICTOR LÉVY-BEAULIEU

AVEC les téléromans, on peut dire que les quizz constituent le menu quotidien de n'importe quelle télévision. Au Québec, nous en avons connu de fabuleux, par exemple cette *Poule aux oeufs d'or* qu'animait Roger Baulu et qu'on gardera en mémoire pour au moins deux choses. Il y eut notamment cette poule qui, en cours d'émission, a pondu son oeuf sous l'oeil ébaroui de la caméra et il y eut cette grande perle de l'humour noir quand, à la question « Nommez-moi trois instruments à cordes ? », le concurrent, sûr de lui, répondit : « Le toaster, le fer à repasser et la bouilloire électrique ».

La poule aux oeufs d'or faisait partie de ce genre de quizz que l'on pourrait qualifier de carrément populiste par opposition, par exemple, à des quizz qui, comme le fameux *Tous pour un*, demandaient à ceux qui y participaient des connaissances spécialisées.

Ce n'était pas n'importe qui qui pouvait répondre aux questions de Raymond Charrette sur Victor Hugo ou sur l'histoire de la bicyclette. Mais c'était quand même un quizz fascinant, d'abord parce qu'il était fort bien fait et, aussi, parce qu'on y faisait appel à la complicité du téléspectateur qui, le concurrent mal pris, pouvait lui venir en aide.

Que l'on n'ait pas renouvelé l'expérience malgré le grand succès qu'a connu *Tous pour un* a fait que le monde du quizz s'est enfermé dans la routine et sans vraiment évoluer, la tendance carrément populiste arrachant presque tout le morceau (si l'on fait exception de *Génies en herbes* qui s'adresse toutefois à un public spécialisé, celui des collégiens).

Pour tout dire, il n'y a actuellement qu'un quizz (et encore faut-il prendre cette catégorisation dans son sens le plus large) qui essaie d'échapper à l'enfermement dans lequel on le détient, et c'est *Trouvez l'erreur* que télédiffuse Radio-Canada. Par rapport aux lois du genre, il s'agit d'un quizz très ambitieux et fort différent de tous ceux auxquels on a accès par la télévision. Car ce n'est pas le *Galaxie* qu'animait Réal Giguère ou l'*Odyssée* d'Alain Montpetit qui marquent une coupure dans le stéréotype sacro-saint du quizz québécois dont on peut dire que le modèle par excellence est ce *Price is right* de la télévision américaine.

Là, le jeu est réduit à sa plus simple expression et, pour le concurrent, il s'agit tout simplement de deviner à quel prix se vend sur le marché tel ou tel produit. On ne lui demande pas autre chose, de peur peut-être qu'il n'ait l'air moins cruche que ce qu'il paraît être. Et comme *The Price is Right* est une invention américaine, c'est-à-dire qu'il s'agit de la plus grosse bébelle en son genre, les prix que gagnent les concurrents sont du même acabit : de l'ameublement complet à la grosse voiture pleine de gadgets ! C'est tout à la fois absolument débile et profondément sexiste, avec de jeunes femmes en maillots de bain assises de provocante façon sur les capots de voitures ou faisant le gras de jambe dans de somptueux fauteuils. Tout à fait dans l'esprit des États-Unis de ce temps se comtemplant même dans son pire et s'y aimant.

Par rapport à cela, l'*Odyssée* d'Alain Montpetit est une petite émission bien gentille, qui fait appel à l'esprit de choix des Québécois : de trois possibilités, il faut savoir choisir la bonne, et ce n'est jamais très malin. Les prix à gagner ne le sont pas non plus : on passe de la puissante bagnole au rasoir électrique et du système de son sophistiqué au radio-réveil. Il y a comme une baisse, sinon de l'intérêt, du moins de la richesse : c'est le kit de la survivance tranquille.

De toutes sortes de façons, *Trouvez l'erreur* essaie d'y échapper. Au départ, l'idée était loin d'être mauvaise : par le biais de la petite et grande histoire, le pari de Jean-Claude Germain, Marie-Hélène Bizier et Jacques Lacoursière, est clair, et c'est celui de nous amuser tout en nous informant, par blocs thématiques : on a eu droit, par exemple, à ces émissions sur les millionnaires de chez nous et à ces autres émissions sur nos grands criminels. On reconnaît là l'esprit qui a donné naissance à *Nos racines*, et qui fut une belle entreprise. Depuis *Tous pour un*, *Trouvez l'erreur* est la seule expérience que l'on tente pour rajeunir le stéréotype du quizz. Ce n'est donc pas rien. Et on y a droit à de sacrés bons moments, par exemple cette séquence nous montrant Jean-Claude Germain en Jean-Louis Lévesque qui nous racontait que Pierre Élliott Trudeau avait déjà été son chauffeur. C'était pissant. *Trouvez l'erreur* est très fort dans l'anecdote de ce type, avec juste ce qu'il faut de dérisoire dedans pour qu'on y prenne son plaisir.

Ce n'est donc pas là que le bât blesse. Et ce n'est pas non plus dans la performance de Jean-Claude Germain : il est un acteur et un raconteur hors du commun, jamais ennuyeux et plutôt rafraîchissant à voir et à entendre. Mais je ne veux pas en dire autant de Marie-Hélène Bizier et de mon ami Jacques Lacoursière car eux, ce ne sont pas des acteurs et ça paraît. C'est peut-être pour ça que dans les premiers temps surtout, on leur donnait un environnement à la Ben-Hur, dans une telle surcharge de costumes et d'éléments de décor, qu'on avait de la misère à suivre le discours qu'ils nous faisaient, et plutôt mal à cause de leur inexpérience.

Alors, ça cafouillait et ça bafouillait que ce n'en était pas permis. Et je pensais à ce que *Trouvez l'erreur* aurait pu être si toute cette partie-là du spectacle avait été confiée à d'authentiques acteurs, Marie-Hélène Bizier et mon ami Jacques Lacoursière se réservant pour la fonction qui est la leur, celle de spécialistes se concentrant sur leurs interventions ponctuelles en studio. C'est là qu'ils auraient été les plus utiles à l'émission et c'est là, avant même la mise en ondes, qu'ils auraient pu éviter que *Trouvez l'erreur* ne commence avec le sérieux handicap qu'ils constituaient eux-mêmes en tant qu'acteurs.

L'autre petit problème, qui vient de celui que je viens d'identifier, est que lorsqu'on fait appel aux connaissances du téléspectateur, il faut lui donner la possibilité de pouvoir en profiter vraiment, ce qui n'est pas toujours le cas à *Trouvez l'erreur*, peut s'en faut. C'est que l'on veut trop y informer et, qu'à cause de cela, on en oublie parfois ce qui fait le plaisir d'une émission de ce genre : qu'elle s'adresse à l'intelligence, bien sûr, mais sans que l'intelligence s'y retrouve piégée et peu contente de l'être. Je pense par exemple à cette séquence durant laquelle un exilé québécois se retrouvait à Paris, en costume d'époque, assis à une table sur laquelle il y avait une petite lampe qu'on ne voyait à peu près pas et, derrière lui, un immense drapeau anglais. Il aurait fallu être bien davantage qu'un génie en herbe pour pouvoir, en l'espace d'une minute à peine, ne rien perdre du texte, faire la critique des costumes et celle du décor, et trouver l'erreur. Personne n'y est arrivé comme il se doit parce qu'on en avait trop mis.

C'est pour cela que j'aimerais bien, pour que *Trouvez l'erreur* atteigne vraiment à ses grosseurs, qu'on n'y demande plus à Marie-Hélène Bizier et à mon ami Jacques Lacoursière, de jouer aux acteurs, mais de se concentrer sur ce qu'ils font si bien : la recherche et la façon la plus efficace de nous la communiquer. Comme ça, on renouerait avec la fascinante expérience de *Tous pour un* et on finirait peut-être par s'y amuser comme des petits fous. Ce n'est pas trop tard, je pense, mais il n'y a pas de temps à perdre : rien de pire que les bonnes idées quand on n'a pas le courage d'aller jusqu'au bout dans leur logique.

La « beat generation » a 70 ans...

MARIE-CHRISTINE ABEL

CE fut un choc. Dans la petite salle bondée à l'odeur délinquante des Foufounes Électriques, Herbert Huncke nous fait lecture d'un court texte en prose intitulé *Elsie*. La faune, bigarrée et pansexuelle, se révèle un excellent public pour ce marginal autodidacte de 70 ans. Mais sait-elle seulement qui elle applaudit ? On a omis de le mentionner lors de la présentation de notre hôte, mais Herbert Huncke est l'homme qui a guidé Jack Kerouac, Allen Ginsberg et William Burroughs à travers les méandres du New York clandestin de 1945.

Herbert Huncke: il a connu Kerouac, Ginsberg Burroughs et les autres

Et c'est de la bouche même de Huncke que l'auteur de *Sur la route* a pour la première fois entendu l'expression « beat » qui étiquetterait bientôt pour toujours les chantres de la révolution littéraire des années 50, les poètes de la *Beat Generation.*

Petit de taille, l'ossature délicate, le dos un peu voûté mais le pied, la main et la voix qui ne tremblent nullement, j'ai peine à croire que celui qui se raconte à moi au lendemain de sa performance montréalaise, ait poursuivi une carrière de junkie longue de cinquante années. L'oeil est vif. Le propos, cohérent.

« À l'époque où je les ai rencontrés, Jack, Allen et Bill fréquentaient l'université Columbia alors que moi, j'étais un homme de la rue. Un jour, je vis Jack, qui me demanda naturellement comment j'allais et je répondis *Oh man, I'm so beat*... Dans le monde du jazz, c'est une expression très utilisée qui signifie être émotivement et physiquement épuisé. Dans le monde de la drogue, l'habitué qui se plaint d'avoir fait un *beat deal*, est celui qui a cru avoir acheté de l'héroïne mais qui rapporte chez-lui du sucre à glacer. Jack avait 22 ans et l'allure d'un jeune premier dans un commercial de chemises Arrow. Il n'était évidemment familier ni avec l'un, ni avec l'autre monde. Il trouva le mot sublime et s'y identifia. »

Herbert Huncke est un personnage et cela, au sens littéraire du terme. Clellon Holmes le fait intervenir dans *Go*, Jack Kerouac le décrit dans *The Town and The City* et le cherche en vain dans *On the Road*, Allen Ginsberg l'aperçoit marchant dans des souliers ensanglantés dans *Howl*, et William Burroughs, de morphinomane à morphinomane, lui fait un clin d'oeil dans *Junkie*. Comment Huncke réagit-il devant tant d'honneur ?

« Je ne considère pas ça comme un hommage, répond-il sur un ton narquois. Je crois que les poètes *beat* se sont servis de moi pour servir la littérature. De moi et de mes idées. Je n'en garde qu'une légère amertume, car s'il eût fallu que j'accorde de l'importance à ces... emprunts, j'aurais passé ma vie en colère. »

En vérité, cette pointe d'amertume tire son origine d'un paradoxe assez intéressant, lequel pour se résumer simplement ne se résout pas facilement : qui témoigne de qui ? Dans un premier temps, des écrivains témoignent du mode de vie on ne peut plus « beat » de Huncke — et les palabres vont bon train quant à savoir s'il a fait office de junkie mythique ou de junkie de service. Puis dans un second temps, c'est-à-dire principalement depuis la mort de Kerouac qui a provoqué un raz-de-marée de portraits et d'essais tous plus exhaustifs les uns que les autres, Herbert Huncke est sommé, à titre de témoin privilégié, de se rappeler si c'est dans le sens des aiguilles d'une montre ou inversément, qu'il a pour la première fois fait faire le tour de Times Square à ses amis de la Trinité Beat. En quête d'un auteur qui le traduise dans toute l'épaisseur et la longueur de son vécu, le personnage s'est lui-même mise en scène et en prose.

« J'aurai tout fait dans ma vie pour me procurer de l'argent et de la drogue, dit-il avec simplicité. Voler, me prostituer, exploiter des amis, m'engager comme marin ou crieur de journaux, et même servir d'intermédiaire au Dr. Alfred Kinsey venu à New York pour interviewer les homosexuels de la 42ième rue (Kinsey a mené la première enquête statistique sur le comportement sexuel du mâle américain). Écrire est la seule activité que je n'ai jamais eu l'intention de marchander. »

Un livre est pourtant paru. Sous le titre *The Evening Sun Turned Crimson.* Aux Éditions Cherry Valley (des gens qui, il faut bien le dire, mettent bien peu de soin à leur ouvrages). En 1980. Et assorti d'une préface que Allen Ginsberg a signé en 1968... Un tel manque d'empressement envers la diffusion de son oeuvre n'est-il pas rare chez un auteur ?

« Je n'ai rien d'un auteur académique, s'excuse presque Herbert Huncke. Je ne pourrais pas, car j'ai quitté l'école à 12 ans. Je me définis plutôt comme un conteur d'histoires. C'est au cours des années quarante que j'ai commencé à écrire ces courtes chroniques de ma vie passé. Je voulais dire mon premier contact avec l'héroïne à l'âge de 12 ans; le divorce d'un couple de la classe moyenne, mes parents, à Chicago en 1920; le Dixieland qui fut la *dance music* de ma jeunesse. Je voulais décrire l'atmosphère du monde gai et lesbien réuni dans des bars clandestins pendant la Prohibition; parler d'Elsie-John l'hermaphrodite. Je faisais cracher mon stylo sur tout ce qui me tombait sous la main, même du papier de toilette. Évidemment, beaucoup de textes se sont perdus mais ça m'importe peu. »

Déjà héroïnomane à l'époque de la Lost Generation, le conteur de 70 ans se risquerait-il à tracer l'histoire des générations en faisant l'historique des drogues à la mode ? La réponse se veut prudente : « Ce que je remarque, c'est que jusque vers 1975, c'est un vent de résistance passive devant le système qui soufflait et l'héroïne était très en vogue. Aujourd'hui, le vent a tourné en faveur des conservateurs et il semble qu'ils soient de plus en plus nombreux à travailler pour leur réussite économique ici et maintenant, à mesure que la cocaïne, une drogue qui permet la surproductivité, gagne en popularité. »

Huncke, prétendait Jack Kerouac, est la réincarnation d'Edgar Allan Poe. On peut toutefois se demander, en rencontrant aujourd'hui son junkie mythique, si le poète beat ne parlait pas plutôt de lui-même et de sa propre fin d'alcoolique. Huncke aurait donc raison de conclure avec un demi-sourire : « J'ai servi la littérature... »

JACQUES ANTONIN
« C'est le chantre de la famille bruyante et heureuse unie par la musique, la danse, le chant » (Félix Leclerc)
les 27, 28 et 29 novembre
À LA CAVE À MOUSSE II
En 1ère partie: L'auteur-compositeur-interprète
Martin Lavoie
Prix d'entrée: 5 $
121 est, rue Duluth
Tél.: 842-5524
Ouvert du mardi au samedi
à partir de 20h
Brunch musical
le dimanche à 11h30

OFFRE DE
SALLE DE SPECTACLES
POUR THÉÂTRE D'ÉTÉ

- Salle Désilets du Collège Marie-Victorin
- Salle disponible le jour, le soir et la fin de semaine du 17 juin au 30 septembre 1985
- Située dans le nord-est de l'île de Montréal, à la limite de Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies
- 715 sièges — air climatisé — grand stationnement gratuit — techniciens spécialisés

Les intéressés doivent communiquer le plus tôt possible avec le régisseur des services communautaires au

(514) 325-0150, poste 230

En attendant
SHOW-FLEUR
avec Guy Lafleur
à la P.D.A.

LANGEVIN
comme il parle... comme il chante
avec ses musiciens
C'est super... c'est extra,
ne manquez pas ça!
C. Beaubien (Spect-Art)
Un cadeau de Noël avec Joël

Au Café-Théâtre Quartier Latin
4303, rue Saint-Denis, Montréal
Supplémentaires : les jeudi, vend., sam., les 6, 7 et 8 déc.
à 10 heures du soir
Entrée: 5,00$
Réservations: 843-4384
523-8621

Concerts
de musique
de chambre
Allegra

Sextuor

violon	Vladimir Landsman
violon	Eleanora Turovsky
alto	Charles Meinen
violoncelle	Katherine Skorzewska
hautbois	Theodore Baskin
piano	Dorothy Fraiberg

Oeuvres de Bax, Britten, Boccherini et Beethoven

samedi, 24 novembre 1984, 20h.
Université McGill, salle Pollack
555, rue Sherbrooke ouest

Entrée libre

Présenté en collaboration avec le «Music Performance Trust Funds» par l'entremise de la Guilde des Musiciens de Montréal.

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi 20h.
Samedi 17 et 21h. Dimanche 15h.
Un "nouveau" Tremblay !

COMPLET jusqu'au 1er déc.
SUPPLÉMENTAIRES du 18 au 22 déc.

ALBERTINE EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD
MURIELLE DUTIL - AMULETTE GARNEAU
RITA LAFONTAINE - PAULE MARIER
HUGUETTE OLIGNY - GISÈLE SCHMIDT
Décor: Guy Neveu
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Michel Beaulieu
Une coproduction du Théâtre du Rideau Vert et du Théâtre français du Centre National des Arts.
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844-1793

Le Théâtre de la Veillée
recherche un acteur
Acteur recherché, âgé de 27 à 35 ans environ, pour un des rôles principaux masculins dans la pièce «LA MÈRE» d'Ignacy Witckiewicz. Mise en scène de Téo Spychalski. *Candidatures, par courrier uniquement, à l'adresse suivante:*
Le Groupe de la Veillée, C.P. 55 succ. C, Montréal, H2L 4J7

Le Mariage Secret
de
CIMAROSA
Opéra-bouffe en deux actes
avec
Marie Dugal — Pierre Charbonneau
Marie Laferrière — Bruno Laplante
Brigitte Toulon — Paul Trépanier
Participation exceptionnelle de: Louisette Dussault
Direction artistique: Bruno Laplante
Mise en scène: Roland Laroche
Décors et costumes: Wendell Dennis
Éclairage: Léo Lagassé
au piano d'accompagnement: Danielle Boucher
Du 4 au 8 Déc. à 20h00
théâtre FÉLIX-LECLERC
Coproduction
Ensemble Cantabile
et
Françoise Chartrand Inc
Billets 13$ et 15$ en vente dès maintenant
Prix spéciaux pour groupes
Guichet ouvert du lundi au samedi, de midi à 20h30
Renseignements: 521-4650
Frais de service 0,50$ par billet
1450, rue Sainte-Catherine Est
coin Plessis
Beaudry
théâtre FÉLIX-LECLERC

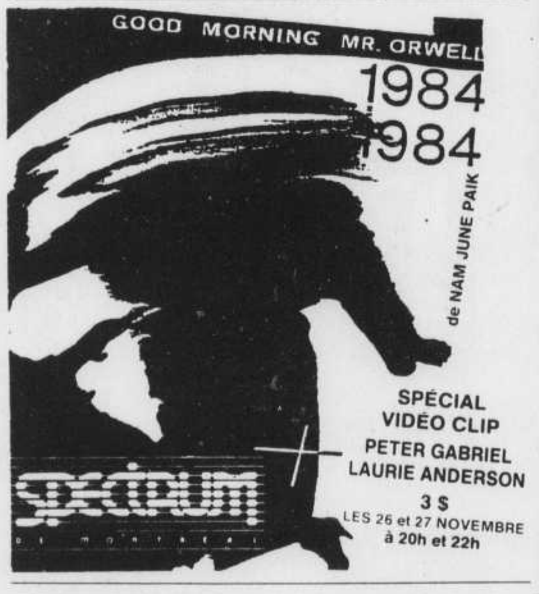

LE
MESSIE
S'EN
VIENT

Le Studio
de Musique Ancienne
de Montréal
présente
LE MESSIE
de G.F. Handel
VERSION ORIGINALE

Avec les solistes:
Valérie Kinslow
Allan Fast
Peter Butterfield
Yves Saint-Amant
le choeur et l'orchestre du Studio sous la direction de Christopher Jackson.
« Un Messie émouvant dans sa simplicité ».
Claude Gingras, La Presse 1981
« Un Messie authentique comme au temps de Handel ».
Gilles Potvin, Le Devoir 1981
Grâce au programme d'Aide à la Tournée du Ministère des Affaires culturelles du Québec

A Montreal les samedi et dimanche 8 et 9 decembre 84, 20 heures
Eglise Notre-Dame du Tres Saint-Sacrement

A Quebec, le vendredi 14 decembre 84, 20 heures
Eglise des Saints-Martyrs canadiens

A Chicoutimi, le samedi 15 decembre 84, 20 heures
Eglise du Sacre-Cœur

A Rimouski, le dimanche 16 decembre 84, 20 heures
Salle Georges-Beaulieu

A Montreal, les samedi et dimanche 8 et 9 decembre 84, a 20 heures
Eglise Notre-Dame du Tres Saint-Sacrement
500 est, Mont-Royal (metro Mont-Royal)

Billets en vente chez
ARCHAMBAULT, 500 est, rue Sainte-Catherine (frais de service, 0,75$ par billet)
LETTRE-SON, 1005 ouest, rue Laurier (ouvert 7 jours/semaine)
PRESBYTERE DE L'EGLISE NOTRE-DAME DU TRES SAINT-SACREMENT
500 est, Mont-Royal

Pour renseignements: (514) 279-6561

Nous remercions de leur appui le Conseil des Arts du Canada, le Ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal

Ballet Eddy Toussaint
de Montréal
Présenté par
Alcan, Lavalin,
Shell, Hydro-Québec

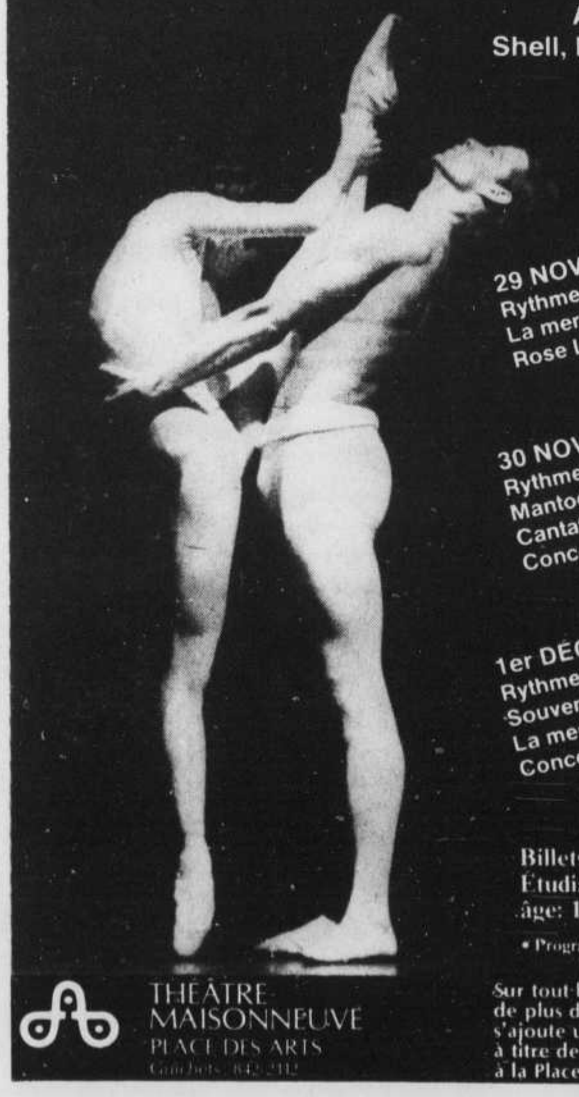

29 NOVEMBRE à 20 h
Rythmes et couleurs
La mer
Rose Latulipe

30 NOVEMBRE à 20 h
Rythmes et couleurs
Mantodea
Cantates
Concerto en mouvement

1er DÉCEMBRE à 20 h
Rythmes et couleurs
Souvenance
La mer
Concerto en mouvement

Billets: 18 $, 15 $, 12 $
Étudiants et troisième âge: 10 $
• Programme sujet à changement

THÉÂTRE
MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Petit à Petit: la qualité avant tout

PAUL LEFEBVRE

Claude Poissant, Dulciné Langfelder-Souvray et René-Richard Cyr

AVEC *Défendu* qui commençait jeudi à l'Atelier Continu, le Théâtre Petit à Petit avoue « tomber dans la mégalomanie ». C'est ce que disent deux membres de la troupe, Claude Poissant, l'auteur et metteur en scène du spectacle, et René-Richard Cyr, qui y joue un des rôles principaux.

« Avec nos maigres ressources, faire un spectacle avec dix comédiens, dix-neuf chansons et de la chorégraphie, c'est un peu de la folie. Mais ça répond à un besoin et à un rêve : le besoin d'opérer une synthèse des moyens théâtraux que nous avons mis en oeuvre dans nos spectacles précédents et le rêve de faire une comédie musicale qui ait un contenu. »

Le Théâtre Petit à Petit existe depuis maintenant cinq ans et a pris, surtout depuis trois ans, une place majeure dans le jeune théâtre de création. « Et nous comprenons très bien, dit Claude Poissant, que beaucoup de gens soient mélangés à notre sujet et ne savent pas trop comment nous classer; les fonctionnaires ont les mêmes difficultés. » En effet, depuis ses débuts, le Petit à Petit a mené de front un travail théâtral s'adressant, selon les productions, aux enfants, aux adolescents et aux adultes du « grand public ».

Outre Cyr et Poissant, les permanents de la troupe sont Annie Gascon, Geneviève Notebaert, Marie-France Bruyère, Denis Roy et Laurent Bussière. Comme la plupart des membres des jeunes troupes, ils travaillent ailleurs (« Un avantage, dit Cyr : ces expériences extérieures nous nourissent ») mais, ce qui est moins habituel, c'est le grand nombre de cumulards chez eux : Cyr et Poissant jouent, mettent en scène et écrivent, Marie-France Bruyère écrit et fait du travail de production, Geneviève Notebaert joue et met en scène, etc. Le Petit à Petit s'est imposé avec des productions comme *Une goutte d'eau sur la glace*, *Tournez la plage*, *Passer la nuit*, *Arture*, *Girafes*, et la triple mise en scène des *Cauchemars du grand monde*. S'y décelait une voix originale, à l'affut de ce qui se passe sur scène (Michel Lemieux travaille avec des gens du Petit à Petit) comme dans la rue.

L'un des objectifs du Grand Cirque Ordinaire, celui d'être comme une formation de musique populaire, c'est probablement le Petit à Petit qui en a hérité et qui semble en voie de le réaliser.

Si le Théâtre Petit à Petit est surtout identifié au théâtre pour la jeunesse et, plus spécifiquement, pour l'adolescence, c'est à cause de leur excellent *Où est-ce qu'elle est ma gang ?* (texte de Louis-Dominique Lavigne) que la troupe a présenté pendant deux ans. Et ce, en dépit de la CÉCM qui, sur lecture du texte (les membres du comité de sélection, malgré les invitations répétées, avaient refusé d'aller voir la production), avait décidé que l'objet théâtral ne répondait pas à leurs objectifs pédgogiques et linguistiques et en avait interdit la représentation dans ses écoles. Les adolescents reconnaissaient leurs problèmes dans cette histoire de polyvalente où les personnages se gâchaient la vie en fondant les représentations sociales sur celle de leur gang (punk, chromés, granolas, etc.) et se sont mis à remplir les représentations non-scolaires du spectacle. Faire du théâtre la sortie du samedi soir pour les adolescents, c'était inusité (*Pied-de-Poule*, avec sa facilité et sa grosse machine publicitaire étant l'autre exception). D'ailleurs le CÉCM vient à nouveau d'interdire dans ses écoles un spectacle pour adolescents du Petit à Petit, le plus récent : *Sortie de secours*. Un théâtre de qualité qui parle sans détour des problèmes des adolescents dans leur langage semble indisposer ces gens qui voulurent un temps, s'opposer à la présentation des *Belles-soeurs*, l'an dernier, à la Nouvelle Compagnie Théâtrale.

Interrogés sur ce démarque la troupe, ce qui la caractérise, Poissant et Cyr hésitent un peu : « L'énergie. On sait que ça paraît un peu simplet de dire ça ainsi, mais c'est quelque chose qui s'est précisé pour la troupe avec *Où est-ce qu'elle est ma gang ?*. Notre *trademark*, c'est d'abord un jeu dynamique, de plus en plus physique, à l'intérieur d'une production où tout est clairement rythmé. On s'est rendu compte que cela était une question de dynamiques générales qui tenait à la mise en place des certaines tensions. Par exemple, toujours fonder un personnage sur ses contradictions — sinon, comment pourrait-il surprendre, intéresser ? —, ou faire la chasse aux pléonasmes théâtraux. Il n'y a rien de plus aplatissant qu'une actrice qui pleure en disant quelque chose de triste alors que l'éclairage se tamise et qu'entrent doucement les violons... »

« Notre théâtre, aussi, est de plus en plus musical (et cela rejoint notre travail sur l'énergie, sur le mouvement). Il y a deux ans, lorsque nous avons eu à choisir entre un système d'éclairage et un système de son, c'est le son qu'on a choisi. Le Petit à Petit tend vers l'expérimental mais ne se veut surtout pas hermétique. Il souhaiterait faire un spectacle expérimental, comme *Girafes*, chaque année. Dire finalement que le Petit à Petit est urbain et actuel. Dire que nous sommes du genre à mettre des fourchettes dans les toasters. »

Défendu est un texte de Claude Poissant, qui a déjà écrit, entre autres, *Tournez la plage*, *Bluff*, *Passer la nuit*. Une première version de la pièce avait servi d'exercice à des étudiants en théâtre il y a deux ans et Poissant, à la demande des gens de la troupe, a retravaillé le texte. L'anecdote de la pièce : un frère et une soeur dans la vingtaine annoncent à leur entourage qu'ils vont se suicider dans six mois à moins qu'on ne leur prouve qu'il serait mieux pour eux de continuer à vivre.

À travers une galerie de personnages (« un beau wagon de métro », commente l'auteur), on fait le tour des petites philosophies personnelles qu'ont les personnages sur la vie et la mort, derrière lesquelles transparaissent les interdits qui balisent le contrat social. Poissant, dont l'une des forces, comme auteur, est de créer des personnages à l'individualité bien marquée (pensons à la famille de *Tournez la plage*) dit s'en être donné à coeur joie. On verra, entre autres, un vieil oncle sénile et touchant qui collectionne les faits divers horribles, un jeune hyperactif qui en est à son dix-septième suicide-spectacle, une vendeuse de cosmétiques à la limite du superficiel, une chanteuse de blues lucide d'avoir tout vécu... Et comme Poissant poursuit une exploration personnelle du théâtre dans le théâtre, il y aura sur scène une femme qui fait une étude du spectacle.

Défendu, pour la troupe, est aussi une recherche sur l'intégration de divers langages théâtraux (chanson, danse, mouvements, parole), intégration qui veut dépasser le bout-à-bout habituel et qui veut proposer autre chose que le travail habituel d'addition traditionnel où tout se redouble — toujours l'idée de tensions dynamiques. Il s'agit pour l'équipe du spectacle de mettre en jeu des continuités qui se répondent les unes les autres et de viser le développement de parcours plutôt qu'une série de numéros. Ainsi, l'intégration des chansons à la trame du spectacle ne permet pas à l'assistance d'applaudir après chacune d'elles. Les chorégraphies de Dulcinée Langfelder naissent et se résorbent dans l'action sans jamais faire intermèdes.

Les musiques des chansons sont de Martin Perron et de Tom Rivest. Dans la distribution, Gaétan Labrèche et Monique Chabot participent à ce mouvement inauguré par Benoit Girard (dans *Syncope*) et Andrée Lachapelle (dans la première *Passion de Juliette*) qui intègre dans la « jeune création » des comédiens de la génération aînée. Ils seront accompagnés de Joe Bocan, Loui Maufette, Annie Gascon, Lucie Routhier, Jacinthe Potvin, Monique Richard et Denis Roy.

« Pour revenir à cette question de mégalomanie, conclut René Richard, il faudrait dire que si on avait eu deux fois plus d'argent, c'eût été deux fois plus gros mais pas deux fois meilleur. Dans une société obsédée par le quantitatif, nous tentons, avec obstination, d'établir une pratique fondée sur le qualitatif. »

Des jeunes prodiges

DISQUES

CAROL BERGERON

Dimitris Sgouros (piano) : Schumann (1810-56). Les Études symphoniques op. 13 avec les 5 études posthumes ; Brahms (1833-97), Variations sur un thème de Paganini op. 35, cahiers 1 et 2. Angel EMI DS-38075 texte présentation en anglais.

Sgouros (piano) : Rachmaninoff (1873-1943), Concerto no. 3 en ré mineur op. 30, Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Yuri Simonov. Angel EMI DW-38105, texte de présentation en anglais.

Carl Tausig (1841-71) : Études de concert op. 1, no. 1 et no. 2, Ballade, Espoir op. 3, Valse-caprice, Mélodies hongroises et tziganes, Valses-caprice sur des thèmes de Johann Strauss et la Fantaisie Halka ; Michael Ponti (piano). Candide CE 31031, texte de présentation en anglais.

« UN talent stupéfiant, il joue tout de mémoire, compose (plutôt bien) et me semble promis très rapidement à un brillant avenir ». Carl Tausig n'avait alors que 13 ans quand Liszt (1811-86) écrivit ces lignes après avoir entendu le jeune prodige polonais pour la première fois.

Treize ans, c'est également l'âge qu'avait le pianiste grec Dimitris Sgouros lorsqu'en 83, la firme Angel-EMI lui fit faire son premier disque. Rien de moins que les *Variations* Brahms-Paganini et les *Études symphoniques* op. 13 de Schumann que le jeune virtuose aborde avec la même aisance que dans le redoutable *Concerto* no. 3 de Rachmaninoff qu'il enregistra quelques mois plus tard.

Malheureusement, Carl Tausig mourut à 30 ans, en ne laissant que des témoignages écrits de sa fabuleuse réputation de virtuose et d'interprète. En le comparant à tous les grands pianistes de l'époque, on ne lui trouvait pas un rival. Certains le croyaient supérieur à Liszt : Le grand Liszt qui disait n'avoir jamais eu de disciple plus doué que ce Tausig. Il jouait à merveille la musique de son maître et celle de Chopin mais son répertoire, écrivait-on, embrassait toutes les oeuvres pianistiques connues d'alors.

On peut avoir une petite idée de sa prodigieuse connaissance du clavier en écoutant ses propres oeuvres. Il est évident que Tausig ne possédait pas le même génie créateur que Liszt mais ses pièces pour piano s'écoutent avec plaisir. Le pianiste américain Michael Ponti a conservé un disque entier (Candide CE 31030) à la musique de Tausig : de la belle musique pour un pianiste virtuose.

Depuis Tausig, pour ne pas aller plus loin dans l'histoire du piano, les exemples de jeunes prodiges se sont multipliés. D'ailleurs les consommateurs de « grande musique » en raffolent : c'est le caviar des sociétés de concert. Mais plus souvent qu'autrement, on exploite ces jeunes talents sans se préoccuper de ce qu'ils deviendront par la suite. On perd tout sens critique devant un petit singe-savant et l'on oublie que la précocité n'a vraiment de valeur que dans la perspective d'une longue et fructueuse carrière.

Le mérite de Liszt, c'est d'avoir vu juste, il a senti l'importance du talent du jeune Tausig : il a compris que ce talent ne demandait qu'à s'épanouir. Devant le cas Sgouros, plus d'un aurait envie de se prendre pour Liszt devant Tausig et d'affirmer qu'il s'agit là du pianiste du siècle. Après tout, y a-t-il plusieurs pianistes qui peuvent se vanter d'avoir fait leurs débuts au Carnegie Hall à l'âge de 12 ans et dans le 3ème *concerto* de Rachmaninoff ? Sont-ils nombreux, les pianistes de 14 ans qui possèdent 36 concertos à leur répertoire ?

Ces deux choses font incontestablement de Dimitris Sgouros un phénomène exceptionnel. Pour jouer en public le Rachmaninoff et enregistrer l'op. 35 de Brahms et l'op. 13 de Schumann à l'âge de 12, il faut avoir travaillé ces oeuvres depuis un certain temps. Or connaissant leur extraordinaire difficulté technique, on peut affirmer, sans se tromper, que pour les jouer ce gamin devait faire la preuve d'une exceptionnelle maturité physique et pianistique.

Sgouros possède donc une facilité étonnante. Dans les 3 pièces qu'il a déjà enregistrées, il se joue avec une aisance désarmante des pires difficultés. Pianistiquement, tout semble n'être pour lui que jeu d'enfant. En réalité, cependant, il s'agit d'exploits sportifs d'olympique qualité qui engendrent l'admiration sinon l'enthousiasme.

Bien sûr, ce n'est pas suffisant de jouer toutes les notes. À défaut de posséder une compréhension certaine des oeuvres que l'on interprète, ce qui s'acquiert, règle générale, avec la maturité, il est nécessaire d'en avoir une certaine compréhension. À cet égard, Dimitris Sgouros ne m'a pas laissé l'impression de connaître en profondeur les oeuvres qu'il a enregistrées. Il adore jouer vite, c'est sans doute de son âge, il ne se préoccupe pas tellement des indications du texte et il utilise la pédale à l'excès.

Sans aller jusqu'à comparer son

Suite à la page 32

Collaboration de CONSOLIDATED-BATHURST INC.
PRO MUSICA
présente
GARY KARR contrebasse
EUGENIA ZUKERMAN flûte
HARMON LEWIS piano
Programme: Corelli, Torelli, C.P.E. Bach, Haydn, Schumann, Poulenc, Köhler, Bottesini.
LUNDI — 3 DÉCEMBRE — 20 h.
Billets: 10$, 8$, 6$ — Étudiants 7/25 ans: 5$
Pro Musica — 1410, rue Stanley, bureau 408 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LES CONCERTS AIR CANADA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
27-28 novembre
ERICH KUNZEL
WILLIAM TRITT, *piano*
Une soirée de rhapsodies
Oeuvres de LISZT, ENESCO, RACHMANINOV, GERSHWIN *et* ELLINGTON
Commandite de:
Air Canada
Billets:
22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES CONCERTS GALA
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
3-4 décembre
DAVID ATHERTON
YO-YO MA, *violoncelle*
HÉTU *Mirages*
ELGAR *Concerto pour violoncelle*
BRAHMS *Sérénade no 1*
Commandite de:
Les Minoteries Ogilvie Limitée
Billets:
22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
OSM

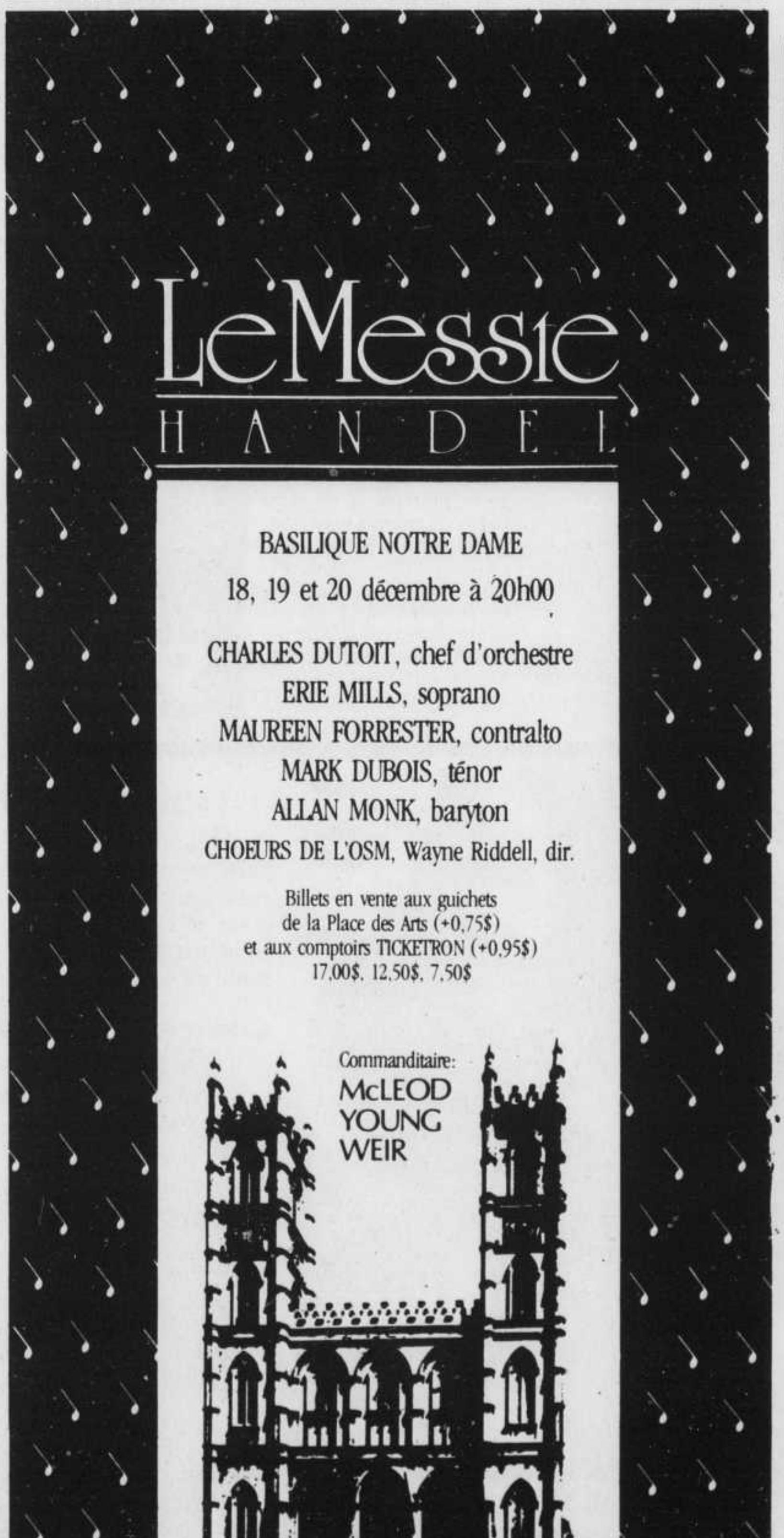
Le Messie
HANDEL
BASILIQUE NOTRE DAME
18, 19 et 20 décembre à 20h00
CHARLES DUTOIT, chef d'orchestre
ERIE MILLS, soprano
MAUREEN FORRESTER, contralto
MARK DUBOIS, ténor
ALLAN MONK, baryton
CHOEURS DE L'OSM, Wayne Riddell, dir.
Billets en vente aux guichets de la Place des Arts (+0,75$) et aux comptoirs TICKETRON (+0,95$)
17,00$, 12,50$, 7,50$
Commanditaire:
McLEOD YOUNG WEIR
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LE PRÉSIDENT
DE THOMAS BERNHARD
2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS les 30 nov. et 1er déc. à 20h30
dramaturgie et mise en scène
Jean Luc Denis
avec Diane Blanchette, Michel Forgues
Suzy Marinier et Denise Tessier
musique: Benoit Rousseau
Les productions Germaine Larose
du samedi 3 novembre au dimanche 2 décembre
du mardi au samedi 20h30, dimanche 15h00
L'ESKABEL 1235 rue Sanguinet, Montréal
réservations 849-7164

Conservatoire d'art dramatique à Montréal
AUDITIONS D'ENTRÉE
Les 25, 26, 27 janvier 1985
La date limite des inscriptions pour les auditions est le 20 décembre 1984. Le diplôme d'études collégiales obtenu avant septembre 1985 est exigé des candidats.
Ministère des Affaires culturelles
Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec
Renseignements:
Conservatoire d'art dramatique à Montréal (CADAM)
100,rue Notre-Dame est
Montréal (Québec)
H2Y 1C1
Téléphone: (514) 873-4283
Aucun frais de scolarité

Théâtre de la Veillée
NOUVEL ESPACE
1371 rue Ontario Est
à compter du 4 décembre 20h30
réservations: 526-6582
LE GROUPE DE LA VEILLÉE
PRINCE MYCHKINE - GABRIEL ARCAND
PARFENE ROGOJINE - CLAUDE LEMIEUX
NASTASIA PHILIPOVNA - NATHALIE COUPAL
et JOHANNE MARIE TREMBLAY
DOSTOÏEVSKI
L'IDIOT
ADAPTATION ET MISE EN SCENE TEO SPYCHALSKI
LEBEDEV - JEAN CHALIFOUR
AGLAÏA - SYLVIE CATHERINE BEAUDOIN
HYPPOLITE - HAROLD VASSELIN • KOLIA - JEAN THOMPSON • une jeune fille SYLVI BELLEAU

Des artistes jugent Lévesque sévèrement

Suite de la page 23

mon intuition ») le résultat de tractations avec les Conservateurs de Mulroney « avant le 4 septembre ».

Caron dit que « l'union-nationalisation du PQ est la chose la plus amusante et la plus décevante que l'on puisse observer en ce moment ». Et il conclut que l'attitude de Lévesque a fait disparaître pour longtemps l'idée d'indépendance. « Cette option, même reprise par un autre parti, n'aura plus de chance. Je ne sais plus quoi faire, ceux qui y croyaient sont coincés ».

Le cinéaste Denys Arcand, qui déjà en 70 avait évoqué la filiation Duplessis-Lévesque dans *Québec-:Duplessis et après . . .*, n'y va pas de main morte. « Lévesque a été porté par une génération entière d'artistes qui ont tous été trahis par le PQ. Sur le plan des affaires culturelles et des communications, entre autres, le bilan du PQ est catastrophique. Toutes les nominations culturelles, et je ne parle pas seulement des ministres, sont des erreurs, et Lévesque en porte la responsabilité. À tout prendre, les artistes étaient mieux servis sous Bourassa, avec Jean-Paul L'Allier dont la compréhension du milieu et des enjeux n'a pas connu d'équivalent avec les péquistes.

« Cette semaine c'est clair, rajoute Arcand, on revient au mandat de Duplessis en 36-39, le Chef impose sa propre volonté sans désir de consensus, pour conserver un pouvoir sans projet. Je crois que l'histoire va juger très sévèrement M. Lévesque puiqu'en dernière analyse c'est lui qui porte la responsabilité de l'échec du PQ qu'il a dirigé seul ». Arcand affirme que, quant à lui, le référendum et sa question molle ont mis fin à son intérêt pour l'actualité politique au Québec.

Gilles Vigneault, qui fut certes l'un des chantres du « pays » les plus écoutés, les plus inspirés, disait au DEVOIR jeudi ne pas vouloir « être juge de ces hommes politiques ». Il affirme entendre venir cette crise depuis dix ans. Il ne veut pas commenter plus à fond, pour l'instant, mais il laisse tomber: « Ce mouvement qui secoue le PQ c'est nettement mieux que la stagnation qui prévalait depuis trop longtemps ».

Simone Monnet-Chartrand, qui se dit de tradition nationaliste et militante depuis les enseignements du chanoine Groulx, n'en revient pas. D'entrée de jeu elle affirme qu'elle pourrait être cruelle si elle disait le fond de sa pensée. « Disons que je vis une peine d'amour. Une infidélité, tu ne peux pas supporter cela... ». Elle affirme, sévère, que la chanson de Vigneault, *Lettre de Ti-cul Lachance à son premier sous-ministre*, où l'on répète en leitmotiv « si tu crois qu'on s'en aperçoit pas », s'adresse maintenant à René Lévesque. « On n'a pas perdu la mémoire », veut-elle rappeler à Lévesque en lançant l'idée que l'on puisse comptabiliser au prochain scrutin les « annulations intentionnelles de bulletins », puisque n'ayant pas d'alternative valable les Québécois sensibilisés à la défense des droits du Québec ne pourront faire autrement qu'annuler.

Le cinéaste Jean-Claude Labrecque, qui poursuit à l'écran une petite histoire du Québec des années 50 et 60 avec *Les Vautours* et *Les Années de rêve*, affirme pour sa part que René Lévesque aurait dû assumer la responsabilité du rêve qu'il a lui-même porté jusqu'à maintenant. « Son texte de lundi est un retour en arrière, un geste malheureux. J'aurais aimé qu'il choisisse l'autre camp, et laisse les modérés se ranger ou quitter. Il aurait pu, avec son charisme, changer les choses, mais il vient de faire ressortir le 'côté perdant' de la personnalité québécoise, et il laisse une génération sacrifiée qui ne croit plus en lui, qui va s'écorcher ». Pour Labrecque, on recueille cette semaine « les fruits de l'ambiguïté ». « C'est avec la question du référendum qu'ils se sont trompés-...voilà les résultats ».

Le journaliste et poète Jean Royer affirme pour sa part que les politiciens du PQ n'ont pas su penser au peuple québécois « à long terme ». « Porté au pouvoir par la question culturelle, il veut y rester pour une question de politicien », dit Royer qui constate que le PQ a accompli le divorce du politique et du culturel.

Victor-Lévy Beaulieu, romancier, éditeur, pense qu'avec la gouverne de Lévesque depuis le référendum « on a donné l'offensive à l'adversaire ». Il y va carré. « Après un détour de 15 ans, où Lévesque a profité de nous, on se retrouve devant un parti qui est la suite logique de l'Union nationale. Lévesque est le fils enfin légitimé, depuis son texte de lundi, de l'honorable Duplessis. Lévesque aurait dû partir en 81 au lieu de vieillir au pouvoir, de friser la sénilité. Là il fait triompher non pas les modérés, mais le rien-du-tout. Il a fait ce qu'on ne pensait pas qu'un premier ministre du Québec aurait pu faire. Il a affaibli le pays au possible. On ne fait plus peur à personne! ».

Si Jean Duceppe préfère, pour l'instant, demeurer spectateur muet du spectacle sans prendre parti, Doris Lussier, lui, dans l'ombre du père Gédéon, est le seul des artistes interrogés à être conciliant. Il dit approuver le geste de Lévesque mais il enchaîne en affirmant que le PQ n'a pas su parler d'indépendance. « L'indépendance aurait dû être notre 'delenda est Carthago', il aurait fallu que tous les discours se terminent par 'voilà pourquoi l'indépendance est nécessaire', on n'a pas fait notre devoir d'éducation ». L'idée d'indépendance, selon lui, est inscrite dans le tricot de l'histoire, mais l'on vient de déchirer de bonnes mailles.

L'imitateur Jean-Guy Moreau le prend sur un ton amusé. « Lévesque, c'est Trudeau qu'il n'aimait pas, ce n'est pas le système fédéral! Il se convertit au fédéralisme, il a bien le droit. Mais l'option du PQ, elle, est rangée pour plusieurs-...plusieurs années ». Moreau affirme qu'il n'est pas indépendantiste et que le PQ a fait son temps. « Lévesque a représenté un idéal pas seulement politique, il avait un don de rassembleur, mais le problème c'est qu'un peuple a mis toutes ses aspirations dans le même créneau. Une société évoluée ne ferait pas cela ».

Paul Piché a 30 ans. Pour lui, il n'y a pas de déception particulière puisqu'il n'a rien misé dans ce parti. « Je respecte Lévesque, mais c'est un politicien comme les autres. À sa place j'aurais démissionné après le référendum pour revenir par après devant le monde avec des propositions franches. Il ne l'a pas fait, et le parti a perdu sa crédibilité. La question nationale, maintenant, va se poser autrement, en dehors d'eux autres. Déjà j'avais trouvé très courageux en 80 que l'on vote à 40% sur une question si vague ».

Denise Boucher, l'auteur des *Fées ont soif*, ne se gêne pas. Elle dit de Lévesque qu'il est « un agace-indépendance » et que ce n'est pas avec lui qu'un orgasme indépendantiste va se produire. « Je suis une indépendantiste de la première heure, et je considère que le texte de Lévesque est flou comme d'habitude. On recule ».

Louise Forestier ne se fait pas d'illusion. « Ça fait tellement longtemps que je suis loin de ça. Pour moi toute cette affaire est une pièce de théâtre dirigé par le même metteur en scène depuis trop longtemps. On a auditionné pour le rôle, pis on l'a pas eu, c'est toutte! ».

La Grosse Valise ne va nulle part

PAUL LEFEBVRE

Vertige. Spectacle de La Grosse Valise d'après *Le Poudroiement des masques* de Louise Guay. Mise en scène : Robert Dion. Décors et costumes : Marc-André Coulombe. Masques : Michel Comeau, Onil Melançon et l'Atelier Tscudin. Bande sonore et musique : Claire St-Aubin. Éclairages : Alain Roy. Vidéo : Howard Goldberg. Avec Johanne Benoît, Michelle Courchesne, Daniel Hétu, Onil Melançon et Pierrette Venne. À la salle Calixa-Lavallée jusqu'au 9 décembre.

La Grosse Valise est une troupe qui se spécialise dans l'emploi du masque et qui possède une diabolique maîtrise dans ce domaine. Louise Guay est connue comme performeuse (*L'Ordinatrice*), poète et philosophe. Malheureusement, la rencontre théâtrale entre la troupe et l'univers de Louise Guay que souhaitait établir *Vertige* n'a pas lieu.

Le spectacle commence dans le hall alors qu'une fillette à bérêt rose, une rockeuse, une vieille dame au balai, un garçonnet et un monsieur ventru (tous des personnages masqués) se retrouvent à regarder un vidéo où Louise Guay, d'une voix un peu scolaire, lance des idées. Dans un exposé poétique qui joue un peu trop grossièrement sur les mots (« Nos gènes sont sans gêne »), elle parle d'écriture, de parthénogénèse féminine, de la toute-puissance des gènes dans une perspective sociobiologique, du travestissement pour la survie que l'on retrouve chez plusieurs espèces animales, du rêve androgyne et bionique qui se développe au Japon . . .

Pourtant, le spectacle qui se déroule devant le spectateur dans la salle n'a pas grand chose à voir avec le programme d'ouverture. Il s'agit de jeux d'attitudes et de récits illustrés par le jeu des corps, quelques dialogues introduisant certains moments. Les personnages en jeu vont du marin gaspésien truculent à la poétesse visionnaire et éternelle (« les mille ans que j'ai déjà eus ») en passant par des animaux à visage humain. Les hommes ont une parole anecdotique énoncée sur un mode réaliste; les femmes ont un langage empreint de poésie. Et c'est à peine si on retrouve le propos annoncé dans le vidéo annoncé dans la séquence finale où on retrouve les personnages du début mais transmutés : la tête du garçonnet a le corps de la vieille dame au balai, le monsieur ventru a pris la tête et les poses de la rockeuse, etc.

Ce n'est pas que le travail des comédiens (et du scénographe et du metteur en scène) de la Grosse Valise soit déficient : la maîtrise du corps qu'exige le travail du masque se déploie avec brillance dans le spectacle. Mais tout cela ne va nulle part.

DISQUES

Suite de la page 31

interprétation de l'op. 13 de Schumann à celles d'Yves Nat (1890-1956) ou d'Alfred Cortot (1877-1962), on peut penser à celle d'Ivo Pogorelich (Deutsche Grammophon 2532 036). 10 ans d'âge séparent ces 2 pianistes et un monde sépare les 2 interprétations. On sent que Pogorelich a assimilé le texte de Schumann jusqu'à lui insuffler une nouvelle vie. Sgouros ne semble pas avoir eu ni le temps ni la patience de s'arrêter pour une lecture attentive de l'oeuvre. Il la parcourt avec une désinvolte candeur.

Le pianiste américain Augustin Anievas (1934-) fit des *Variations* de Brahms-Paganini l'objet de son premier disque (Seraphim 60049). Un pianiste bardé de premier prix de concours internationaux, alors dans la trentaine et qui avait le mérite de savoir quoi faire de ce monstre pianistique. Sgouros n'en est encore qu'à un brillant survol.

ÉCHOS

Il y aura une rencontre organisée par l'association Les Amis de Gatien Lapoointe dans le cadre de Temps et espace au Salon du livre de Montréal samedi après-midi à 14 h à la salle 4 de la mezzanine d'exposition. L'écrivain Roch Carrier, président du salon, fera une allocution de circonstance et les amis de Gatien Lapointe liront de ses poèmes.

■

La Galerie Maximum, 123 avenue du Mont-Royal ouest présente une exposition des oeuvres de Jean-Mario Cédilotte à compter du 27 novembre jusqu'au 30 décembre.

■

Le St. Jack Vendette Quartet composé de quatre musiciens dont Pierre Saint-Jacques et Claude Vendette est réputé pour le jazz moderne et impressionniste qu'il joue. On pourra l'entendre le mardi 27 novembre à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal et le mardi 11 décembre à la Maison de la culture Marie-Uguay. Entrée gratuite.

Le Reine Elizabeth

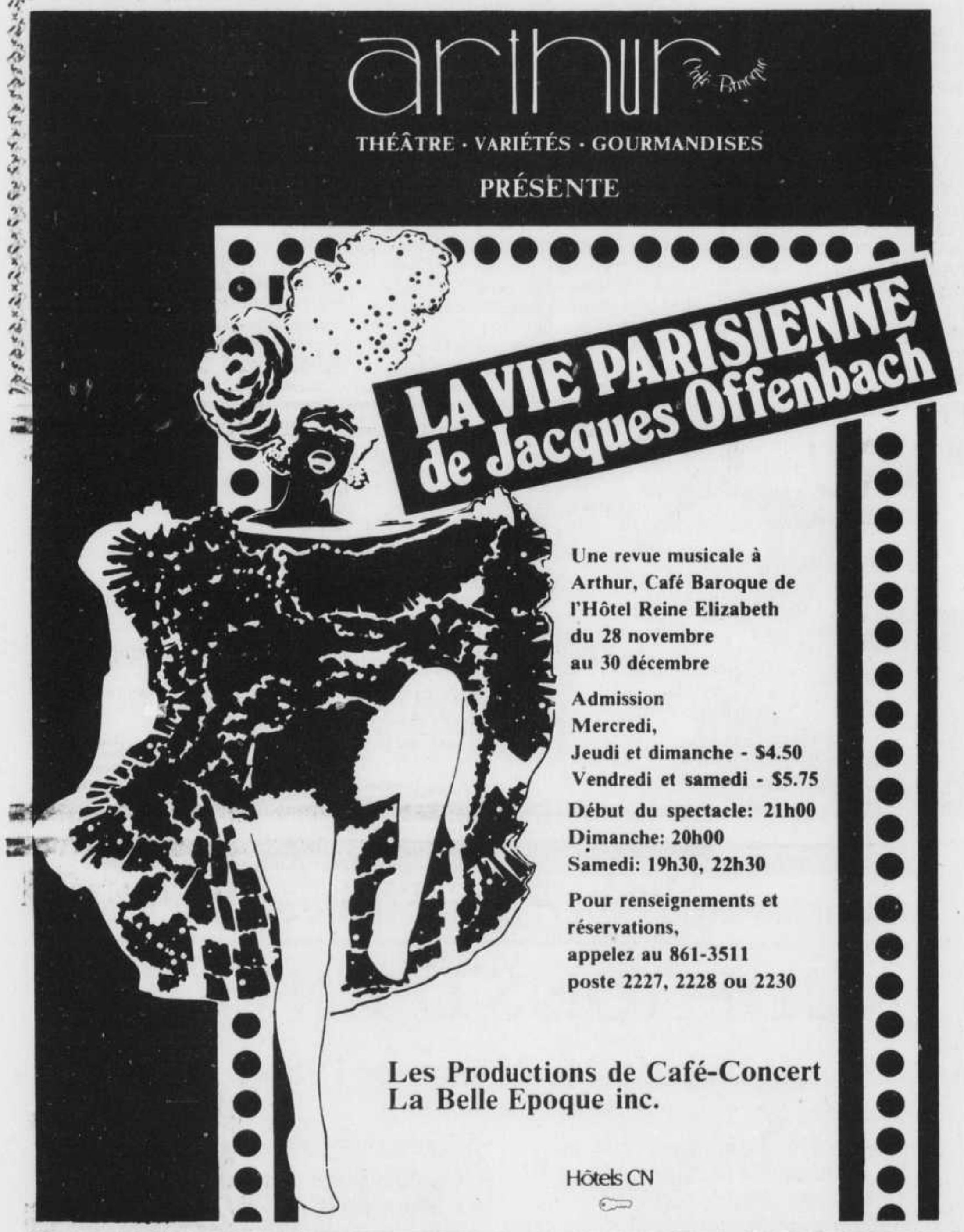

Une revue musicale à Arthur, Café Baroque de l'Hôtel Reine Elizabeth du 28 novembre au 30 décembre

Admission
Mercredi,
Jeudi et dimanche - $4.50
Vendredi et samedi - $5.75

Début du spectacle: 21h00
Dimanche: 20h00
Samedi: 19h30, 22h30

Pour renseignements et réservations,
appelez au 861-3511
poste 2227, 2228 ou 2230

Les Productions de Café-Concert
La Belle Epoque inc.

Hôtels CN

De retour à Montréal

les folles alliées

Enfin duchesses

"Un fichu de bon spectacle"
M. Dassylva, La Presse

Réservations:
253-8974

SALLE FRED-BARRY

4353 rue Ste-Catherine est
Du 14 novembre
au 9 décembre

Du mardi au samedi
à 20h30
le dimanche à 15h

Lauréat de la meilleure production canadienne
de la Quinzaine Internationale de théâtre de Québec 1984

CIRCULATIONS

du Théâtre Repère

du 13 novembre au 15 décembre
du mardi au samedi à 20h00, le dimanche à 15h00
réservations: 845-7277

Théâtre SOUS
100 est, avenue des Pins

...«un si grand plaisir théâtral»
LE DEVOIR

CARBONE 14
COMPLET
jusqu'au 10 déc.
SUPPLÉMENTAIRES
les 11-12-13 et 14 déc.
présente
LE RAIL

«Le spectacle le plus nouveau et le plus fascinant de la saison. Il faut voir Le Rail toutes affaires cessantes.»
Robert Lévesque,
Le Devoir, Mai 1984.

«Le Rail, ceux et celles qui l'ont vu s'en souviendront. Un spectacle exceptionnel.»
Serge Ouaknine,
L'Immédiat, Juillet 1984.

EXCEPTIONNELLEMENT
les représentations des 10-11-12 déc.
seront à 22h.

conception et mise en scène de
Gilles Maheu
Tous les soirs
à 21h00
relâche les dimanches

ESPACE LIBRE
1945 rue Fullum
informations et réservations
521-4191

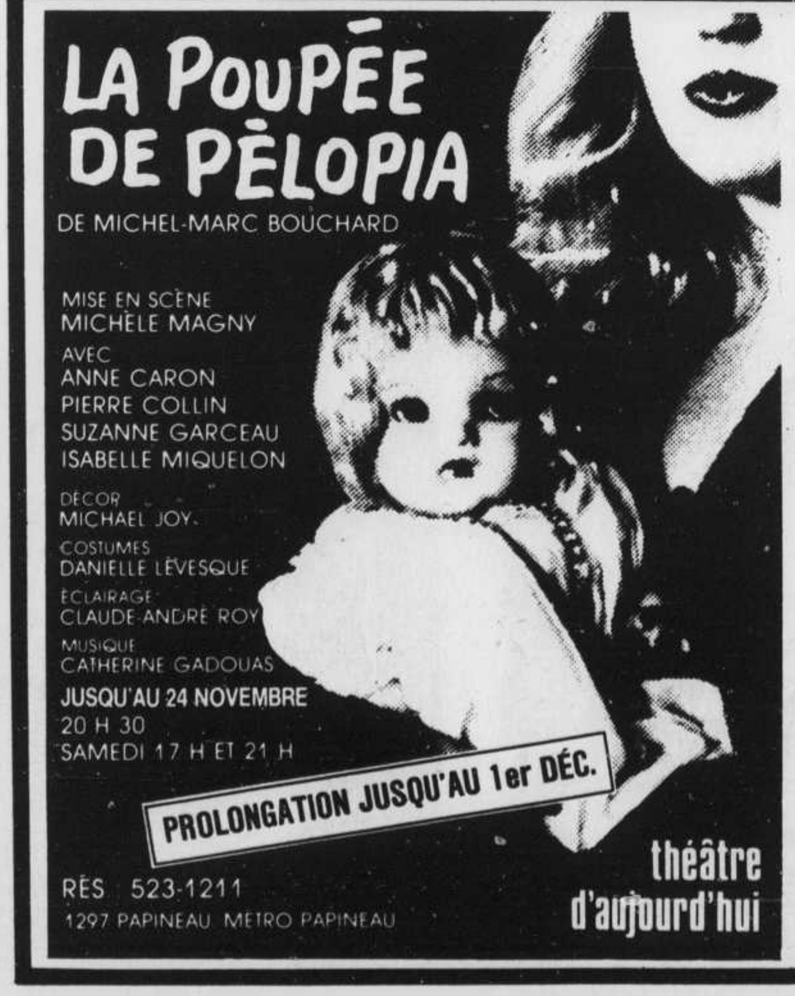

DE MICHEL-MARC BOUCHARD

MISE EN SCÈNE
MICHÈLE MAGNY
AVEC
ANNE CARON
PIERRE COLLIN
SUZANNE GARCEAU
ISABELLE MIQUELON
DÉCOR
MICHAEL JOY
COSTUMES
DANIELLE LÉVESQUE
ÉCLAIRAGE
CLAUDE-ANDRÉ ROY
MUSIQUE
CATHERINE GADOUAS
JUSQU'AU 24 NOVEMBRE
20 H 30
SAMEDI 17 H ET 21 H

RÉS 523-1211
1297 PAPINEAU METRO PAPINEAU

OUVRIR UN VOILE SUR L'INCESTE

Après quinze ans d'absence suite à un rapport incestueux avec son père, célèbre artisan de la poupée, une jeune femme, Estelle, revient chez ses parents. Sous le nom de Pélopia, elle lui demande de lui créer une poupée particulière. C'est à partir de la conception de cette poupée qu'elle redécouvre son père, sa mère ainsi que sa soeur aînée qui vit également une relation incestueuse.

Commentaires

« Une des très grandes productions de cette saison théâtrale remarquable, à revoir pour le plaisir et la réflexion. »
Louise Saint-Pierre
« Les Belles Heures »

« ... Anne Caron, d'une présence désarmante, passe par toutes les gammes d'émotions avec une sûreté implacable. »
Gilles Choquette
« Liaison St-Louis »

« La pièce nous amène dans un univers à mi-chemin entre le rêve symbolique et le réel. La mise en scène ne s'embarasse pas de superflu et sait mettre en lumière les multiples dimensions du texte. Quant à l'interprétation rarement en voit-on d'aussi admirable! »
Paul Lefebvre
« À votre service »

« Très beau texte à la fois fort et nuancé ouvrant sur l'onirisme plutôt que de sombrer dans le sordide! Michel-Marc Bouchard est un auteur important ! »
Francine Noël

« Une mise en scène soignée, une remarquable direction d'acteurs; un jeu rigoureux et concerté. »
Pierre MacDuff

Des photographies exceptionnelles au MBA

GILLES DAIGNEAULT

Une photo de Walter Rosenblum exposée au MBA

LES Montréalais sont friands de bonnes expositions de photographie, et le MBA devrait le savoir par suite du succès populaire des grandes rétrospectives de Kertész et de Cartier-Bresson (et en attendant celles de Lartigue et d'Eugène Atget, en 1985). Aussi s'étonne-t-on de la désinvolture avec laquelle le Musée a traité l'exposition intitulé *Lieux et visages : Photographies des 19e et 20e siècles de la collection d'un peintre montréalais* qui s'inscrit honorablement dans la prestigieuse série que nous évoquions plus haut.

En effet, il saute aux yeux que l'espace réservé à ce corpus d'images d'une qualité exceptionnelle n'est pas adéquat : les quelque 140 photos sont coincées, et parfois superposées, dans la petite salle du haut réservée habituellement à l'art contemporain, de même que sur les murs qui longent les bureaux et qui sont virtuellement séparés de la salle par les escaliers.

Du reste, le prêteur de la collection — dont l'exposition ne présente que la pointe de l'iceberg — nous a confirmé que le Musée lui avait promis une des grandes salles vouées normalement aux expositions temporaires en plus d'une petite qui aurait contenu des vitrines pour les pièces plus fragiles et les albums rares, illustrés de photographies manipulées; il ajoute qu'il n'a jamais été informé de ce changement qu'il a appris par hasard, moins d'un mois avant le vernissage. Si ces faits sont exacts, ils ne dénotent pas beaucoup de professionnalisme de la part de notre « grand musée ».

Cela dit, même amputée de son volet expérimental et mal accrochée, l'exposition vaut largement le détour (et la montée). Elle constitue un solide plaidoyer en faveur de la photographie documentaire dont elle fait ressortir à la fois la rigueur et le mystère. En outre, même si l'ordre chronologique n'est pas celui de l'accrochage, elle a des allures « pédagogiques » en montrant combien les artistes ont toujours cherché à pousser jusqu'à leurs limites, et même à dépasser, les moyens techniques qui étaient à leur disposition.

Lieux et visages met forcément l'accent sur la diversité des pratiques photographiques et des sujets, mais le collectionneur nous propose des regroupements thématiques qui en facilitent la visite par des rapprochements jouant parfois sur plusieurs niveaux à la fois; encore ici, l'accrochage trop serré, qui ne respecte pas la limite de chaque séquence, crée de fâcheuses ambiguïtés.

Enfin, l'exposition fait alterner des oeuvres des artistes les plus célèbres (Abbott, Adams, Avedon, Evans, Hine, Sander, etc.), de photographes beaucoup moins connus qui sont des découvertes dans plusieurs cas, et même de praticiens anonymes qui parfois ne le cèdent en rien aux premiers. À voir absolument (malgré tout). (Jusqu'au 16 décembre).

* * *

Par ailleurs, dans le Cabinet des dessins et estampes, on peut voir deux petites expositions qui conviennent au caractère intimiste des lieux. D'abord, les amateurs de dessin traditionel apprécieront la suite de 28 fusains, le plus souvent rehaussés de pastel, d'Anna Ticho (1894-1980), née en Autriche mais Israélienne d'adoption, qui représentent des paysages entourant la vieille Jérusalem et que l'artiste a exécuté de mémoire vers la fin de sa vie.

Comme cela se produit souvent dans ce type d'images très référentielles, les oeuvres les plus intéressantes sont les moins achevées, celles qui montrent le paysage en train de se faire (ou de se défaire ?), et qui révèlent toute l'intelligence et la sensibilité du dessin lui-même. Dans l'ensemble une écriture habile et résolument insoucieuse de toute modernité. (Jusqu'au 9 décembre).

* * *

Ensuite, le Musée veut rendre hommage à Chagall, qui a 97 ans cette année, en présentant une quarantaine d'estampes sur les quelque 300 qui furent créées pour illustrer *Les âmes mortes* de Gogol (1948), les *Fables* de La Fontaine (1952) et la *Bible* (1956).

Si les lithographies de Chagall montrent son talent de coloriste, ses eaux-fortes en noir mettent en valeur son dessin vif et espiègle qui envahit farouchement la plaque de cuivre. On a parfois reproché à l'artiste le caractère complaisant et ronronnant de ses estampes produites après 1945 (pour répondre à une demande de plus en plus forte du marché), mais celles-ci, qui datent toutes des années vingt, satisferont les visiteurs les plus exigeants. (Jusqu'au 9 décembre)

Bilal et Christin: suivre les modes et les courants de son époque

Suite de la page 23

objets, aux paysages, comme si c'était la même matière. Le code de la bd réaliste veut qu'un veston de tweed ou une bagnole soient hyperexacts, imitant la réalité. Moi c'est l'unité de texture qui m'intéresse ».

« La couleur est aussi un élément essentiel de mon graphisme, ajoute Bilal. J'ai décidé de peindre directement sur les originaux. La couleur directe me permet d'obtenir des effets de volume, de brouillard, des atmosphères que je n'arrive pas à obtenir par le trait ».

Curieusement, Bilal et Christin revendiquent beaucoup plus d'influences cinématographiques que d'influences bd. Christin parle d'Orson Welles, d'Ettore Scola. Bila de Tarkovsky, de Kubrick, de Bunuel, de Fellini. « Pour vraiment avancer, explique Bilal, il faut prendre ses distances par rapport à son domaine d'activité ».

Et pour Christin les influences littéraires sont multiples : « Perec et Queneau, par exemple, des romanciers à la fois très précis et très fantasmatiques, travaillant sur le langage. Également le nouveau journalisme à l'américaine, sa manie du détail, de la description. J'ai aussi mes petites obsessions personnelles. J'ai une profonde horreur de la violence qui m'a amené, paradoxalement, à proposer à Enki des sujets très violents, comme si le fait d'en parler pouvait éviter que ça arrive . . . ». Christin considère d'ailleurs que le scénariste est au service du dessinateur. « Seul le dessin fait que le scénario existe. Par rapport aux romans que j'écris le travail avec un autre m'oblige à sortir de moi, à me renouveller. Avec Annie Goetzinger, par exemple, je peux approfondir des personnages féminins, et Annie s'intéresse à des détails, des objets, des vêtements, auxquels un dessinateur masculin s'intéresse moins ».

Depuis quinze ans la bd a changé, et Bilal et Christin y ont contribué. Il y a eu des modifications techniques, tel un plus grand raffinement dans la mise en couleurs, ce qui a bien servi Bilal. Et la narration est plus riche et plus complexe : Christin lui-même introduisait dans *Partie de chasse* un monologue intérieur qui a surpris beaucoup de lecteurs. Ceux-ci perçoivent-ils bien cette nouvelle complexité narrative et graphique ? « Les lecteurs aiment suivre l'évolution de la bd, mais pour nous il y a un paradoxe, explique Christin. En évoluant nous avons perdu une partie de notre public, mais nous avons gagné une part importante de gens qui n'aiment pas tellement la bd, mais qui aiment notre travail. La bd reste un media qui nous permet de tout dire. Il y a des contraintes, c'est évident : par rapport au cinéma on peut souffrir de l'absence de son. Par contre l'impact du dessin, très concentré et qui porte beaucoup d'informations, est très fort. Et la bd touche beaucoup plus de gens que la littérature. Si j'avais fait un roman sur les pays de l'Est avec le même propos que *Partie de chasse*, j'aurais peut-être rejoint 10,000 personnes au lieu de 100,000 ».

« La bd peut aller encore plus loin que le cinéma, ajoute Bilal. On peut traiter de sujets qui sont financièrement irréalisables au cinéma. Et il y a dans la bd une liberté d'invention qu'on retrouve moins au cinéma, parce que les gens sont bloqués par la trop grosse machine. D'ailleurs les cinéastes sont de plus en plus attirés par notre travail, comme source d'inspiration ».

Et avec leur dernier livre, *Los Angeles* (éditions Autrement), Bilal et Christin ont relevé avec succès un nouveau défi, en expérimentant une façon inédite de traiter le texte et l'illustration dans un reportage. Suite à une enquête journalistique très précise à Los Angeles, Christin a mélangé différents types de narration sur des images de Bilal, qui se passionnait pour le dessin direct sur la photographie. L'album épouse le rythme même de la ville, autant par la division par quartiers que par la présence de grandes images horizontales (« un bouquin sur New York, les images auraient été verticales », explique Bilal).

Alors, que feront-ils dans l'avenir ? « On ne peut pas nous accoler une étiquette, lance Christin. Plutôt que de reproduire le même système, l'unité vient de la cohérence de notre démarche. Dans quatre ou cinq ans nous serons ailleurs, je ne sais où ».

CÉLIBATAIRES DÉCEMBRE
avec le CLUB DES DIPLOMÉS(ES) UNIVERSITAIRES INC.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés(es), divorcés(es).
Dimanche 2 déc. BRUNCH À LA CATALOGNE suivi d'une visite au MUSÉE Marc-Aurèle Fortin
Dimanche 9 déc. SOIRÉE DISCO, Club 727 — Place Ville-Marie
Samedi 15 déc. SOUPER COMMUNAUTAIRE chez Claude Galipeau
Lundi 31 déc. RÉVEILLON DU NOUVEL AN — À LA MÈRE MARTIN
Marie-Paule Sarrazin
présidente
Rencontres tous les mercredis soir au CLUB 727 — PLACE VILLE-MARIE à 21h00
RENSEIGNEMENTS: 287-1017

galerie
frédéric
palardy
PRIX PAUL-EMILE BORDUAS
de 1977 à 1984
jusqu'au 30 novembre
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
Du mar. au ven. de 11h à 17h. Sam.Dim. de 13h à 17h.

as
la galerie
exposition
des petits formats
jusqu'au 23 décembre
Venez rencontrer les artistes
mardi le 27 novembre à compter de 19h
« Vous pourrez emporter votre achat »
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar.,mer., sam., de 10 h 30 à 20 h00
jeu., ven., de 10 h 30 à 21 h 00; dim., de 13h 00 à 18 h00

EXPOSITION DE
ROLAND DINEL
Oeuvres de 1960 à 1984
Sculpture et murale — Aluminium, Bois, Pierre, Bronze
Déjeûner-rencontre, le dimanche 25 novembre, de 11 heures à 17 heures.
Du 25 novembre au 8 décembre 1984
L'ATELIER 4809
4809, rue Marquette, Tél.: 526-1027
Du merc. au ven.: 12h à 18h. sam. et dim.: 11h à 17h
OÙ SUR RENDEZ-VOUS
Laurent Tremblay, Consultant en art contemporain

PAYSAGES RURAUX / URBAINS
Marcel BOURBONNAIS
Yves JODOIN
A.F. OUELLET (CLAVET-FOURNIER)
Patrice PRIMIANO
Jean SÉGUIN
Thérèse TOURIGNY-DES AULNIERS
Margaret WHITE
HUILES ET AQUARELLES DU 15 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 1984
Galerie Alliance
Galerie d'art sans but lucratif commanditée par Alliance mutuelle-vie.
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3A 2S6
Tél.: (514) 284-3768
La galerie est ouverte du lundi au samedi de 11 h à 17 h.

Galerie du
22 MARS

Salle 1 CHARPENTIER
Salle 2 ERICK DESPREZ
Salle 3 SUZANNE LE CLAIR
du 14 novembre au 2 decembre
1333, avenue Van Horne, Outremont, 271-1783
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

ALBERT
ROUSSEAU
du 24 novembre
au 8 décembre 84
La galerie sera ouverte le dimanche
25 novembre de 13h à 16h
GALERIE ART & STYLE
4875A, RUE SHERBROOKE OUEST,
WESTMOUNT. TÉL.: 484-3184

Exposition

oeuvres de
RENÉE DUROCHER
Vernissage le dimanche 25 novembre, de 14 hres à 17 hres.
jusqu'au 8 décembre.
À LA GALERIE MICHELINE RENÉ
182 Notre-Dame Repentigny 585-5714
Lun. mar. mer. sur rendez-vous. Jeu. ven.: de 13 hres à 21 hres. Sam. dim.: de 13 hres à 17 hres.

Musée des beaux-arts de Montréal
Lieux et visages
Jusqu'au 16 décembre
150 photographies des 19e et 20e siècles tirées de la collection particulière d'un peintre montréalais.

Marc Riboud (Français, né en 1923) Ghana, 1960, épreuve aux sels d'argent, 1980. Collection particulière.
Dessins d'Anna Ticho
Jusqu'au 9 décembre
28 paysages au fusain et au pastel tirés de la collection du Musée d'Israël de Jérusalem et présentés au Cabinet des dessins et estampes.
Dans le cadre de cette exposition, le Musée présente, tous les mercredis et vendredis à midi, jusqu'au 7 décembre, le film Profile of an Artist: Anna Ticho. (Auditorium, entrée libre).
Au fil des collections
Jusqu'au 17 février
Les coupeurs de glace, un tableau du peintre canadien Horatio Walker (1858-1938).
Biennale du film - Whitney 1983
(Auditorium, 2$) Entrée - niveau rue
Dimanche 25 novembre, 15 h
Dimanches Esso-Musée
Atelier Embellissons Noël
Dimanche 25 novembre, 14 à 17 heures
Prix d'entrée habituel au Musée
1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600), du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures et le jeudi, jusqu'à 21 heures.

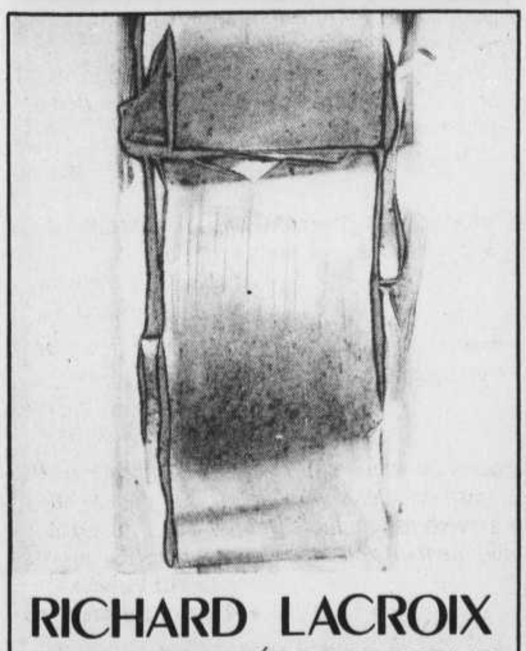

RICHARD LACROIX
EXPOSITION RÉTROSPECTIVE
GRAVURES ET PEINTURES CHOISIES
(1959-1984)
DU 7 AU 27 NOVEMBRE 1984
LA GUILDE GRAPHIQUE
9, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTRÉAL H2Y 1Y6 — TÉL.: 844-3438

EXPOSITION
Hommage à
ROBERT CHOQUETTE
du 6 novembre au 26 janvier '85

À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
1700, rue Saint-Denis, Montréal
Ministère des Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec
Mardi au vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Informations : 873-4553

Revoir Rita Letendre et Marcel Barbeau

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

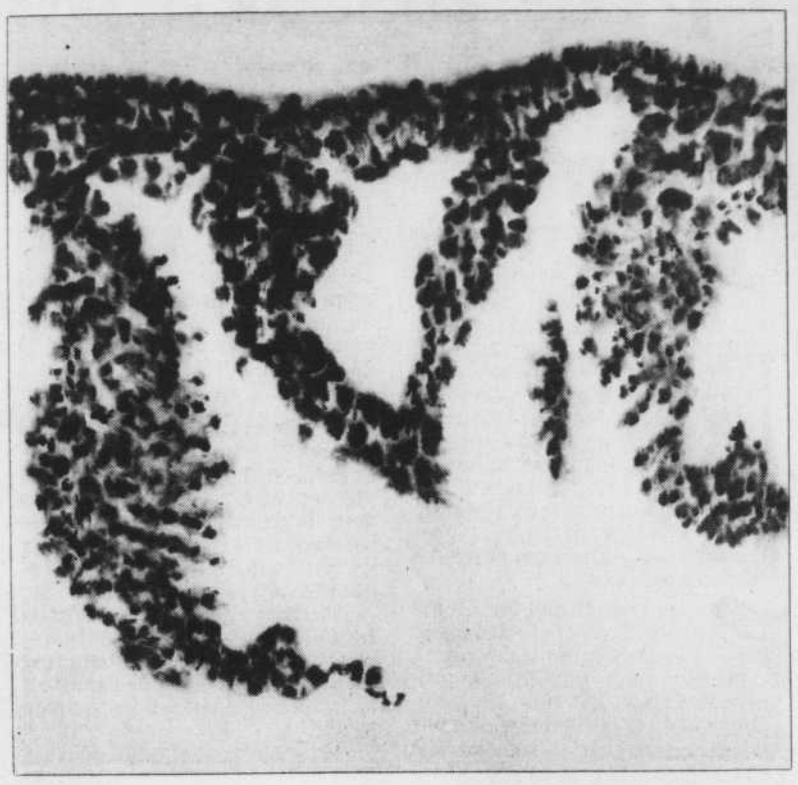

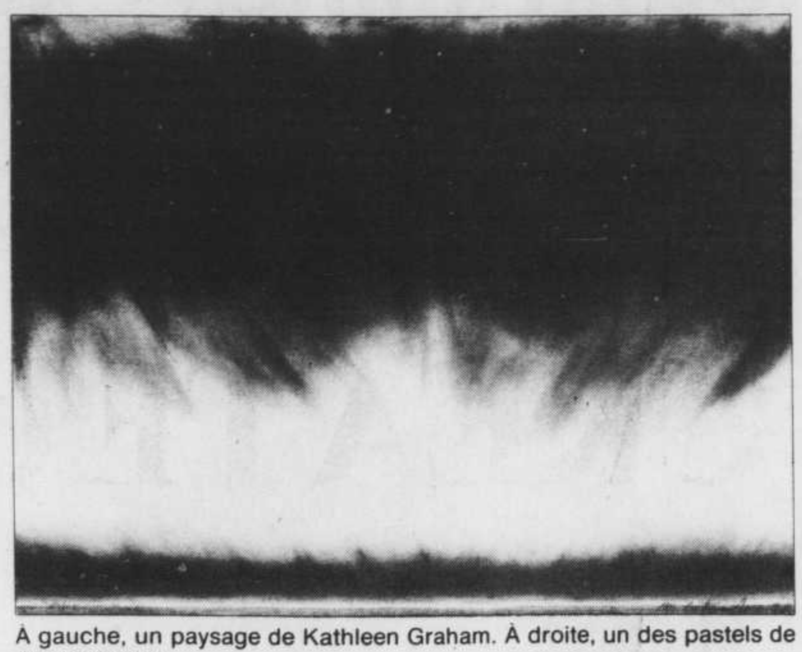

À gauche, un paysage de Kathleen Graham. À droite, un des pastels de Rita Letendre

CETTE semaine, la tournée des galeries nous permet de refaire connaissance avec deux vieux routiers de nos arts visuels, Rita Letendre et Marcel Barbeau, dont l'écriture donne l'impression de s'être assagie au cours des dernières années.

Chez Waddington & Gorce (1504 rue Sherbrooke ouest), la quinzaine de pastels et les six tableaux récents de Rita Letendre confirment l'abandon des espaces sidéraux que suggéraient les fameux rayons colorés en aplat de l'artiste pour un univers plus intimiste et terrien où ne subsiste plus que la ligne d'horizon tout au bas du tableau.

L'exposition raconte aussi la transposition apparemment naturelle des petites oeuvres sur papier en de grandes toiles, ce qui n'a pas dû être commode dans la mesure où les deux supports impliquent des gestes contradictoires, le fait d'appliquer le pastel avec les mains étant aussi éloigné que possible de celui d'appliquer l'acrylique avec l'aérographe.

Dans l'ensemble, la nouvelle production de Letendre, qui fait alterner des zones de calme et de turbulence, renoue avec un certain expressionnisme de son ancienne manière, mais qui est ici filtré par des exigences de rigueur qui lui viennent de sa longue équipée du côté d'un art géométrique. À signaler, quelques propositions en noir et blanc qui exacerbent la lumière en dehors de toute séduction. (Jusqu'au 1er décembre).

* * *

La galerie Esperanza (2144 rue Mackay) présente une exposition de Marcel Barbeau qui comprend trois volets : une dizaine d'oeuvres « historiques » qui s'échelonnent de 1954 à 1971, une douzaine de toiles récentes et quatre sculptures en aluminium polychrome.

En regard des pièces anciennes qui redisent combien l'histoire plastique de Barbeau n'a pas été linéaire, les nouveaux tableaux offrent une homogénéité remarquable en faisant interagir, par des harmonies de contrastes ou de nuances, de petites formes avec des plages relativement plus étendues, ce qui suggère des déplacements incessants de plans à l'intérieur de chaque oeuvre ; et en considérant l'ensemble de l'accrochage, on peut avoir le sentiment que c'est toujours le même tableau qui se défait et se refait selon des arrangements inédits et dans des coloris de plus en plus sophistiqués.

Quant aux sculptures qui constituent la part la plus inattendue de l'exposition, elles sont tributaires du travail pictural de Barbeau en ce qu'elles proposent encore des interactions de plans colorés qui viennent mettre une sourdine à la présence physique des formes dans l'espace. Par ailleurs, ces objets ont aussi les allures de beaux jouets qu'on a envie de toucher et dont on a envie de faire le tour ; et si on cède à cette dernière tentation, on retrouvera un mouvement chromatique qui n'est pas sans analogie avec celui des tableaux. (Jusqu'au 8 décembre).

* * *

Il ne reste que deux jours pour visiter, à la galerie UQAM (1400 rue Berri, Salle J-R120), les intallations qu'ont été commandées à Pierre Ayot, Pierre Granche, Peter Gnass et Irene Whittome par les organisateurs du colloque sur l'art et l'enseignement qui a eu lieu la semaine dernière.

Certes, les oeuvres ont un rapport plus ou moins direct avec le thème qui en a été le prétexte, mais elles existent par elles-mêmes et font toutes référence à des travaux antérieurs des artistes qu'on reconnaîtra sans trop de mal. Par ailleurs, outre la diversité et la richesse de leurs enjeux, elles ont un côté monumental et spectaculaire qui rend encore plus triste - et plus absurde ! - leur démantèlement après une exposition de huit jours seulement. (Jusqu'à demain).

* * *

Kathleen Graham revient chez Elca London (1616 rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 30 novembre) avec une douzaine de toiles récentes qui proposent des variations presque musicales sur le thème du paysage. L'accrochage juxtapose des représentations assez précises de sites connus et d'autres, plus allusives, qui sont comme des agrandissements d'un détail des premières et où la ligne d'horizon a basculé pour créer une marge verticale sur le côté du tableau ; et les deux types d'images influent l'un sur l'autre. Une écriture qui vieillit bien, comme le démontre par ailleurs la mini-rétrospective de 1971 à 1984 de l'artiste que présente la galerie d'art Concordia (1455 boul. de Maisonneuve ouest, jusqu'au 15 décembre).

* * *

Chez Don Stewart (1460 rue Sherbrooke ouest), on sera frappé par le sentiment mêlé d'archaïsme et de modernisme qui se dégage des *Portraits* de Marion Wagschal, une artiste qui ne s'est guère manifestée à Montréal depuis une dizaine d'années. Il s'agit de tableaux à la détrempe, d'une brillante technique, qui représentent divers personnages proches du peintre sur un mode qui mime à la fois l'art naïf et l'art le plus conscient de ses effets, celui qui fait des commentaires d'ordre psychologique sur les sujets et celui qui les inscrit sur le tableau sous forme de citations empruntées à l'histoire de l'art. L'accrochage culmine avec un autoportrait particulièrement riche et complexe à tous les points de vue. (Jusqu'au 1er décembre)

* * *

Enfin, à la Galerie du 22 mars (1333 ave Van Horne), on retiendra surtout les oeuvres récentes de Louis Charpentier dont on connaît les jeux à propos de la multiplication des points de vue sur un personnage. À coup sûr, le dessinateur est habile, mais la conscience qu'il a des pouvoirs structurants de la ligne empêche ses images, qui ne craignent pas de pasticher divers styles patentés de l'histoire de l'art, de n'être que séduisantes. Finalement, Charpentier nous propose chaque fois autant de points de vue sur le dessin lui-même que sur son modèle. (Jusqu'au 2 décembre).

FIAC 84, un bon cru !

MONIQUE DAUBIGNÉ

À Paris la Foire Internationale d'Art Contemporain qui s'est tenue du 20 au 28 octobre au Grand-Palais a réuni pour la onzième fois les galeries du monde entier. Les visiteurs qui se pressaient sous la coupole, plus de cent mille cette année, ne sont pas déçus. En effet, la manifestation était de qualité. On y repérait entre autres grands noms ceux de Jean Dubuffet, Albers, Sonia Delaunay, John Mitchell, Alechinsky. Le tout formant un très bon cru, peut-être un peu vieilli, il faut le dire, lorsqu'il s'agit d'une foire d'art contemporain.

Depuis un certain temps, le public parisien en avait assez de l'art des poubelles. Cette année il y a gagné en qualité, en valeurs sûres aussi. Constatons seulement que la surprise était absente, ou presque. Pour ce qui est de l'avant-garde, les néo-expressionnistes allemands et italiens tenaient le haut du pavé. La galerie Daniel Templon les avait héroïquement réunis. Chia, Kiefer, Cucchi . . . dans une profusion qui leur est propre, cotoyaient les Bioulès, Cane, anciens membres du groupe Support-Surface et les minimalistes américains des années 70. L'éclectisme fut donc de rigueur et la tendance à la figuration dans les galeries d'avant-garde en nette hausse.

Finalement on se réjouit à Paris du succès international de la F.I.A.C. 84 car elle constitue chaque année, outre une source de revenus pour les galeries, mais un des lieux essentiels de rencontres et d'échanges de l'art contemporain.

FAITES-LE!
PARTICIPACTION

LA GALERIE D'ART MAX BOUCHER Présente
Centre Culturel, 20 sud St-Charles, Joliette, J6E 4T1 Tél.: 756-1661

Une exposition du
CERCLE DES ARTISTES DE RAWDON
Du 18 novembre au 17 décembre 1984
Vernissage: le dimanche 18 novembre à 15h00.
Informations: 759-1661 ext. 226
Gracieuseté de la Société Nationale des Québécois de Lanaudière.

Musée Marc-Aurèle Fortin

À compter du 24 novembre '84
Les collectionneurs pourront se procurer les eaux-fortes de Marc-Aurèle Fortin. Ces estampes sont vendues en exclusivité au Musée.

À L'OCCASION DES FÊTES
OFFREZ UN CADEAU « EN ART »
• • • • • • •
- Affiches
- Cartes de souhaits
- Reproductions
- Livres d'art
- Photolithographies

118, rue St-Pierre Tél — 845-6108
(prolongement de la rue Bleury)

tous les jours de 11:00 à 17:00
(fermé le lundi)

GALERIE
LA MAGIE DE L'ART
Pour Noël
Collection Québécoise
par Betty Guernsey
oeuvres en soie
et tissus antiques
Pour nos clients
Antiquités — moins 25 %
1235 rue Guy 935-1446
À quelques pas au sud de Ste-Catherine

exposition
RITA LETENDRE
oeuvres récentes
acryliques et pastel
jusqu'au 1er décembre
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653

« Symphonie de couleurs »
par
JACQUELINE ELLINS
du 24 nov. au 9 déc.
Vernissage le 24 nov.
entre 14h à 17h.
Atelier J. LUKACS
1504 Sherbrooke O.
933-9877
Mar. au sam.: 10h à 17h30. Dim. 14h à 17h.

GALERIE 13
Monique
Bourbonnais Ferron
Dernière journée demain
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement
de 12h à 18h.

MARCEL BARBEAU
GALERIE
esperanza
16 NOVEMBRE AU
8 DÉCEMBRE 1984
2144 MACKAY
MONTREAL QUEBEC
CANADA H3G 2J1
Tel (514) 933-6455

GALERIE MIHALIS
1500 ouest, rue Sherbrooke
932-4554
EXPOSITION
KEN DANBY
Comprenant plusieurs des oeuvres importantes illustrées dans un nouvel ouvrage intitulé « KEN DANBY — THE NEW DECADE ».
VERNISSAGE MARDI LE 27 NOVEMBRE, 19 h 00
Ken Danby sera présent au vernissage pour le lancement de sa nouvelle lithographie originale en noir et blanc, «INTERLUDE» ainsi que du livre «KEN DANBY — THE NEW DECADE».
Pour réservation de l'un ou de l'autre, téléphonez à la Galerie Mihalis au 932-4554.

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2J 2K8. (514) 843-5487
TOM HOPKINS
oeuvres récentes
FRANÇOIS CHALIFOUR
oeuvres récentes
jusqu'au 19 décembre
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

EXPOSITION
WERTHEIMER
SCULPTURES EN BRONZE ET ACIER POLI
L'artiste sera présente aujourd'hui de 13h à 17h
Nous achetons peintures de qualité
Ouvert de 9h à 17h30 sam. 9h à 17h. fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

FRANÇOIS MORELLET
Systèmes
jusqu'au 25 novembre
Une exposition organisée par la Albright-Knox Art Gallery de Buffalo, N.Y.

NORMAN COHN
Portraits
29 novembre au 13 janvier 1985
D'origine américaine, Norman Cohn est un artiste de la vidéo qui vit et travaille à l'Île-du-Prince-Édouard.

Rencontre avec Marthe Wéry et Thierry de Duve
30 novembre à 14h30
Le public est invité à visiter l'exposition de Marthe Wéry en compagnie de l'artiste et du critique d'art Thierry de Duve.

ENTRÉE LIBRE

VERNISSAGE LE 29 NOVEMBRE

MARTHE WÉRY
Peinture/Montréal 84
29 novembre au 13
13 janvier 1985
Artiste belge et graveure. Marthe Wéry concevra une installation à partir de l'architecture d'une salle.
Vernissage le 29 novembre à 19h30 en présence de l'artiste.

ACCENTS AMÉRICAINS
29 novembre au 13 janvier 1985
Produite et mise en circulation par la Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée, cette exposition est un survol de quelques-unes des tendances qui ont façonné l'art américain des dernières décennies.
Vernissage le 29 novembre à 19h30.

Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

exposition
ALISON ROSSITER
« Photos »
JEAN-LUC VILMOUTH
« Sculptures »
Dernière journée
DURAS-L'AMANT- «Le Public»
Films à la Cinémathèque québécoise
les 24 et 25 novembre
Soirée DURAS à Optica le 5 décembre à 20 h 30
OPTICA
3981, boul. St-Laurent, 5e étage
Montréal, H2W 1Y5 287-1574
du mardi au samedi de 11 h à 17 h

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC)H2X 2A3
TÉL.:(514) 845-5555
Salle I
HÉLÈNE ROY
Dessins
GILBERT POISSANT
«Piliers pour une construction absente»
Céramiques
Salle II
RENÉE CHEVALIER
Dessins
Dernière fin de semaine

EXPOSITION
ANDRIS
LEIMANIS
jusqu'au 4 décembre
Galerie
BERNARD DESROCHES
1444 Sherbrooke o., Montréal
(514) 842-8648
ouvert de 9h à 17h30 du lundi au samedi

LE DEVOIR ...A LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 24 novembre 1984

LES NOUVEAUX CRÉATEURS AU MASCULIN

Des créations de Dénommé Vincent . . .

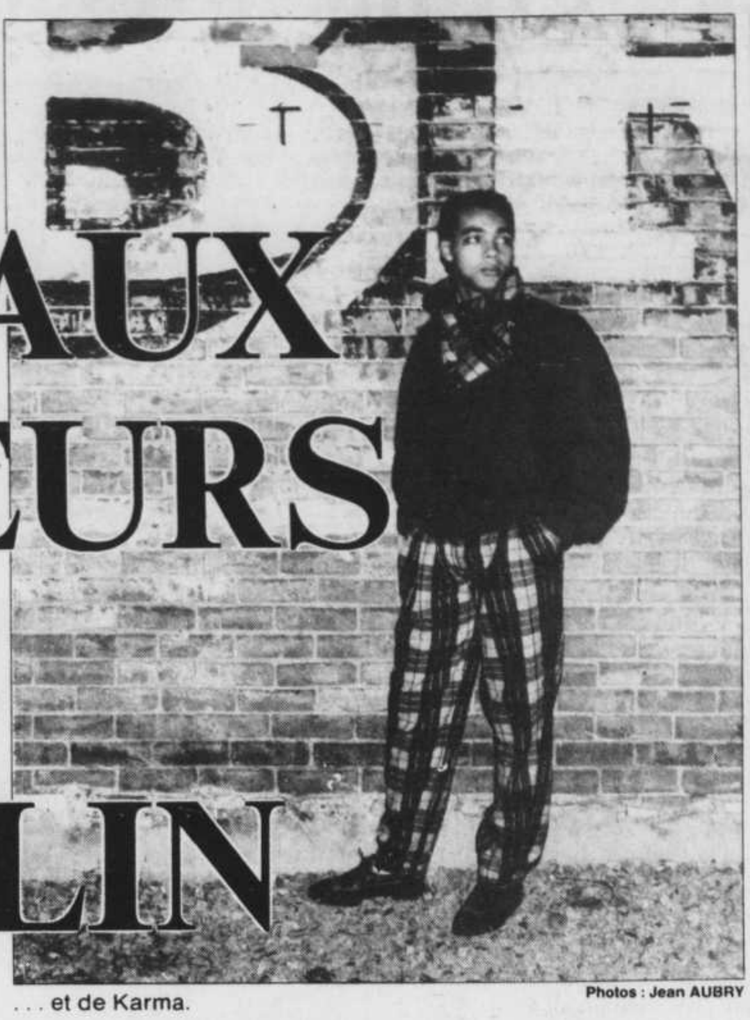

. . . et de Karma.

Photos : Jean AUBRY

Dénommé Vincent et Karma : le *yin* et le *yang* bien équilibrés

JOSÉE BLANCHETTE

DEUX DUOS. Deux générations. Quatre créateurs. Deux tandems qu'on retrouve sous les noms de Dénommé Vincent et de Karma. Chacun oeuvrant exclusivement dans la mode masculine et dont l'étiquette est associée à celle des Nouveaux Créateurs du Québec. Chaque équipe composée d'éléments *yin* et *yang* mais surtout d'un équilibre dans les forces d'expression.

Pour Marcel Dénommé et Louise Vincent (Dénommé Vincent), l'aventure à deux prend forme, couleur et texture en 1980. Enrichis et désabusés par quelques années d'expérience en industrie manufacturière, ils décident à leur tour de créer et de prêcher dans le désert qu'est la mode masculine. Louise Vincent y voyait un défi plus grand car aucune habitude n'était vraiment incrustée chez les hommes, sinon celle du complet trois-pièces.

« Sans nous donner une mission éducative, nous avons essayé tout doucement d'amener les hommes à sortir du carcan habituel », dit Louise Vincent.

Le style Dénommé Vincent, s'il répond aux besoins des 25-35 ans BCBG, n'en demeure pas moins très compétitif face à l'importation. Plus accessibles, d'une part, et meilleur marché de l'autre, huit collections ont trouvé preneurs et huit fois les Dénommé Vincent ont redoublé d'ardeur en quatre années de travail acharné.

« La mode, croit Marcel Dénommé, s'achemine sur les mêmes pentes que la décoration, l'architecture et l'art. Le cinéma et surtout le *vidéo clip*, ces dernières années, ont influencé la demande et les exigences du marché. » Le *look* Boy George, me disent-ils, passera dans les annales de la mode contemporaine pour bien plus qu'un simple déguisement, et la *Carmen* de Saura laissera derrière elle stylistes et créateurs s'inspirer de ses jupons noirs.

Chez Dénommé Vincent, on s'est d'emblée senti porté vers le « *casual ware* », désinvolte mais sophistiqué, informel et un rien chic, décontracté sans donner l'impression de négligé. On a voulu un vêtement où le coton prédomine toute l'année : tantôt tissé serré comme la laine, tantôt léger comme le lin. Un vêtement asymétrique avec panneaux superposés, qui respecte à la lettre les tendances de couleurs afin d'être mieux assorti par la suite.

Travailler à deux pour Louise et Marcel, c'est confronter sa création et en extraire le pire pour ne conserver que le meilleur. Être plus qu'un, c'est aussi démystifier l'*aura* qui s'installe parfois autour du créateur. C'est éviter le piège du génie inspiré aux manies extravagantes. Faire équipe, c'est préférer le plancher des vaches au podium du m'as-tu-vu...

D'ailleurs, on peut les voir quand même, à la Boutique des couturiers québécois (à La Baie), chez Midi-Neuf, Pierre Richard, Ultihom et aussi à leur atelier du 4001, rue Berri. Un atelier où le soleil chatouille les croquis par les grandes fenêtres et caresse l'imaginaire des inséparables Dénommé Vincent...

* * *

1984 aura vu naître Karma qui dissimule Lorraine Tremblay et Claude Messier, tous deux de futurs « brillants finissants » au collège Marie-Victorin. Pour des jeunes qui n'avaient jamais vu une machine à coudre de près il y a deux ans, on peut dire que l'ambition leur a fourni des doigts de fée depuis.

Première collection cet automne. Premiers ravages aussi, car ils se distinguent intelligemment de la grisaille adoptée par leurs compères créateurs en '84. Ils redonnent au *denim* ses titres de noblesse et l'associent au vrai tartan écossais, rouge, bleu et jaune. Claude souligne : « Nous ne voulons pas de *denims stone washed*, délavés, pré-usés, du genre qui fait fureur actuellement. Nos tissus écossais sont, eux aussi, de vrais lainages importés d'Écosse, presqu'aussi dispendieux que le cuir. »

On pourrait presque parler de sang neuf chez les nouveaux créateurs. L'inexpérience et l'imagination font souvent bon ménage quand il s'agit d'explorer les culs-de-sac oubliés et les nouvelles impasses.

Accrocher l'homme moderne avec un modèle tout-aller : telle était la première mission de Karma. Et c'est dans la touche traditionnelle du tissu employé qu'ils amadouèrent leur proie. Karma croit s'adresser au bon vivant, au gavroche qui trotte en chaque homme, au petit batailleur blotti au creux de son blouson trop grand.

Sourires complices et regards entendus, ces deux nouveaux, ces petits derniers dans le « *show-bizz* » du vêtement savent déjà qu'ils n'appartiennent à aucune clique et qu'on cherchera malgré tout à les étiqueter, à faire d'eux le chaînon manquant de la queue leu leu...

Sûrement qu'un jour viendra où le ministre XYZ se « pétera les bretelles » sur son pantalon Cardin en clamant : « Voici nos créateurs québécois ! » En attendant, une seule boutique (Midi-Neuf) diffuse Karma, mais quand on a choisi un nom comme celui-là, le destin ne nous fait pas peur !

Au royaume des «Nanas-Benz»

Photo : Monique NUYTEMANS

Les richissimes marchandes de coton du Togo

MONIQUE NUYTEMANS

LOMÉ (Togo) — Le royaume des « Nanas-Benz », c'est le Togo, ce minuscule pays africain, au sud de la Haute-Volta (maintenant Bokina-Fasso), coincé entre le Bénin et le Ghana.

« Nanas-Benz » est le surnom dont on a doté les imposantes femmes d'affaires qui ont fait fortune en vendant des tissus aux Togolaises.

Elles roulent carosse, c'est-à-dire Mercedes-Benz, conduites par chauffeur et leurs bureaux se situent au premier étage du marché central de Lomé, capitale du Togo.

Pour arriver à ces bureaux, il faut d'abord que je me fraie un passage à travers le marché à ciel ouvert qui forme enceinte autour de l'édifice du marché central.

Comme tous les marchés africains, celui-ci est un kaléidoscope de coloris chatoyants qui s'entrechoquent, d'odeurs d'épices qui flottent, de voix qui s'interpellent, de rires qui fusent.

Je croise un vendeur de pagnes. Il veut m'en vendre un vert et jaune pour 15,000 C.F.A. Je l'ai convaincu de le laisser pour 2,000, l'équivalent de $ 8. C'est bien assez pour avoir l'air d'une chenille !

Un autre veut me vendre un masque en bois d'ébène avec incrustations de cuivre. Il me dit : « Il vient de la Haute-Volta, tu sais. » Je ne sais pourquoi, à ce moment, la Haute-Volta me fait songer à 10,000 watts plutôt qu'à un pays. J'achète le masque, question d'améliorer ma géographie . . .

Un autre insiste pour me vendre un instrument de musique. « Démontable, tu sais, exprès pour valise. » C'est non pour l'instrument.

Un vendeur brandit une perche où sont enfilés des soutiens-gorge. Il y en a des bleus, des jaunes, des rouges . . . Le vendeur en extirpe un rouge et me prouve, en mettant le poing dans un bonnet, à quel point il me ferait bien ! Je n'achète pas de soutien-gorge rouge.

Un jeune garçon insiste pour me vendre un *Bic*. Et moi qui en ai distribué des douzaines pour prendre mes photos . . . C'est donc pour cela qu'ils veulent tous avoir des *Bic*. Pour les revendre aux touristes, pardi !

J'échappe de justesse à une voiture au toit couvert de poules caquetantes dont les plumes virevoltent, et je pénètre enfin dans le marché central.

Au rez-de-chaussée, on vend du poisson, des légumes et des fruits. Un jeune Noir essaie de subtiliser le porte-feuille d'un de mes collègues. Mais le voleur en puissance n'ira pas loin. Un grand gars lui envoie son poing à la figure, tandis que toutes les poissonnières l'engueulent . . . comme du poisson pourri et le bombardent à grands coups de harengs saurs !

La police arrive sur les lieux. Elle arrête le « presque » voleur et vient s'excuser auprès de nous. Tout ceci prouve que les vols sont

Suite à la page 36

VIEUX-QUÉBEC

les aberrations contemporaines

JEAN-CLAUDE MARSAN

DU POINT DE VUE de l'architecture et de l'urbanisme, l'agglomération actuelle de Québec fait problème. Son patrimoine bâti, tel qu'il est magnifiquement conservé dans la vieille ville, rend encore plus criantes les carences et les absurdités de son aménagement contemporain. On est porté, d'ailleurs, à être plus exigeant pour des capitales comme Québec et Ottawa que pour des villes marchandes comme Montréal et New York. Dans ces dernières agglomérations, à cause de leur rôle dans l'économie nationale, des multiples intérêts qu'elles abritent, des pressions de développement auxquelles elles sont soumises sans répit ni pitié, on s'attend naturellement à trouver des incohérences dans le développement, des ruptures dans le tissu urbain et de la bâtardise dans l'architecture.

Une banlieue comme celle de Sainte-Foy, par exemple, avec ses grandes artères caractéristiques d'un univers conçu uniquement en fonction de l'automobile, avec ses centres commerciaux énormes et anonymes et son éparpillement résidentiel unifamilial, fait davantage banlieue américaine typique que n'importe lequel développement similaire autour de Montréal. Pourquoi ? Parce qu'à Montréal, avec ou sans raison, on s'attend à trouver des banlieues de ce genre, représentant le prix de la rançon inévitable que doivent payer les métropoles où qu'elles soient. Mais à Québec, dans une ville gouvernementale, dans cette fière capitale du seul État francophone d'Amérique, à quelques kilomètres de la plus extraordinaire vieille ville fortifiée sur ce continent, on espère naturellement autre chose de plus authentique et de plus rassurant pour la conscience collective.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, rares sont les projets d'architecture et les aménagements urbains qui n'ont pas détruit Québec, dissout son caractère original et renié son héritage patrimonial. Un des premiers et des plus symboliques de l'âge ténébreux qui allait suivre fut celui de la relocalisation de

Suite à la page 36

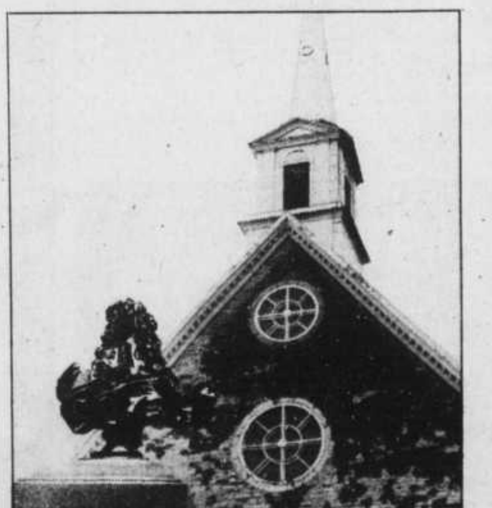

Comme on est loin de l'église Notre-Dame-des-Victoires !

HUMEURS

Cachez-moi ce *Penthouse* que je ne saurais voir

NATHALIE PETROWSKI

« SI T'AIMES PAS ÇA, personne ne t'oblige à l'acheter. » Le ton était sec et sans appel. Le gérant de la tabagie n'avait visiblement pas de temps à perdre avec la fille effarouchée qui jouait à la vierge offensée en tentant misérablement de le convaincre qu'il était dans l'illégalité.

Ne perdant pas courage et prenant plutôt mon journal à témoin, je lui indiquai noir sur blanc que la vente du *Penthouse* du mois de décembre était formellement interdite, voire même proscrite par le gouvernement canadien. « Regardez, c'est écrit dans le journal. » Il haussa les épaules, l'air de dire « cause toujours, mon lapin ! ». « Tant qu'il y aura de la demande, moi je continuerai à fournir », m'offrit-il en guise de justification. Ce que je m'empressai de traduire en termes plus prosaïques comme : Tant qu'il y aura des acheteurs, c'est-à-dire des voyeurs qui font semblant de savoir lire, les marchands sans scrupule comme mon crétin de tabagiste continueront à vendre ce que bon leur semble. Que cela s'appelle *Penthouse*, *Playboy*, *Hustler*, *Femme battue* ou *Poupée gonflable*.

« Écoutes, c'est normal, ces affaires-là, il y a du monde qui aime ça. Descends de tes grands chevaux, y'a rien là », poursuit le tabagiste au tutoiement un peu facile. Je sens que je suis sur le point de l'assassiner. Je retiens la bouffée d'indignation qui fait vibrer ma fibre volcanique. Vais-je brûler la copie du magazine au beau milieu de son magasin et gaspiller la flamme déjà vascillante de mon briquet Non, ça lui ferait trop plaisir. Du calme, du calme. La censure est un piège, me soufflent les fantômes fatigants de la liberté d'expression. Plutôt attaquer, contre attaquer et dénoncer. Tout. Tout, mais pas l'interdiction, ni la prohibition, ni la censure, me répète la voix de la raison et celle, par ricochet, de Pierre Bourgault.

PENTHOUSE
SPECIAL HOLIDAY ISSUE
PET OF THE YEAR
THE 30 HOUR ERECTION A SCIENTIFIC FACT
A MOB INFORMER EXPOSES THE MAFIA'S DEADLIEST THREAT
REMEMBER THE PLOT TO KILL THE POPE? GUESS WHO WAS BEHIND IT

Photo Jacques Grenier

C'est précisément dans une attaque en règle que je veux me lancer. Mais contre qui ? Contre l'empire anonyme de la pornographie ? Contre Bob Guccione, célèbre pornocrate recyclé en critique d'art et devenu, par la force des choses, éminent spécialiste de la photographie à numéros et de la peinture sur velours ? Bob Guccione n'est malheureusement pas disponible. Impossible d'avoir un débat sain et viril avec lui. Alors que faire ? Comment débattre d'un sujet quand le principal intéressé se terre dans son manoir de millionnaire et se cache derrière là dernière *pin-upai du mois ? L'inviter à Droit de parole*, peut-être ?

Devant cette absence désolante de recours et l'impossibilité se régler la question sur la place publique, je me dis qu'il ne reste plus qu'à m'en prendre à mon tabagiste. Il est, après tout, le prolongement symbolique de Bob Guccione. C'est avec lui que je dois régler mes comptes.

J'aiguise tranquillement mes arguments en pompant mes muscles dialectiques, mais voilà que mon imagination commence à me jouer des tours. C'est plus fort que moi. Je l'imagine déjà ficelé comme un saucisson et tortillant au bout d'un arbre, ou encore mains menottées et pieds attachés tandis qu'il se démène comme un ver de terre au bord d'une romantique falaise japonaise dans ses petites culottes tendrement déchirées. Je me vois même lui expliquant que si le sado-masochisme est le nouveau raffinement de l'Occident, les femmes ne devraient pas en être les seules victimes esthétisantes. L'esthétisme n'est pas unisexe, à ce que je sache.

Devant la mine de plus en plus ahurie de mon tabagiste, je me rends compte que le raisonnement est ridicule et qu'il mène droit à la chaise électrique. « Regardes, me dit le tabagiste sur le ton pondéré de la conciliation, il reste encore trois copies du *Penthouse* de ce mois-ci. Et il n'y a pas de ruée. C'est la même chose dans les autres magasins, il y en a des piles qui dorment sur les étagères. » Il vient de toucher une corde sensible.

Se pourrait-il qu'en dépit de toute la publicité gratuite générée par la colère des groupes féministes, le consommateur, trop de fois harponné, n'ait pas mordu à l'hameçon ? Vérification faite, le *Penthouse* de décembre traîne dans presque tous les kiosques de la ville. Solitaire et invendu. Deux mille copies ont été retournées chez le distributeur québécois Benjamin News. Le sceptre de la censure et la psychose de la pénurie, si efficaces dans le cas de la poupée Bout-de-chou, n'ont recruté aucun nouvel adepte au royaume de la pornographie. Même la dernière étude fédérale qui décrète que 60 % des hommes et 31 % des femmes se sont procuré du matériel pornographique au moins une fois dans leur vie, s'est trompée de fois. Est-ce donc dire que le consommateur canadien est plus sage qu'on ne le pense ? Que sous un ciel résolument conservateur, il n'a désormais plus besoin d'interdits pour stimuler ses appétits ?

Je sens que je vais me réconcilier avec mon tabagiste. Il ne m'a quand même pas obligée à acheter le magazine. Malgré sa familiarité un peu cavalière, il s'est montré d'une politesse toute pédagogique. Il a droit à son point de vue. Il n'est, après tout, qu'un maillon de la chaîne, un marchand parmi tant d'autres, qui ne s'intéresse sans doute pas plus à *Penthouse* qu'à des patrons de tricot. Pour lui signifier ma bonne volonté, je décide d'ailleurs d'acheter le dernier numéro de *Tricots de chez nous*. Il accueille l'achat avec un sourire tout miel. Je le salue, et juste comme je franchis le seuil de la porte vitrée, il s'approche de moi et me susurre à l'oreille : « J'ai des cordes en arrière du magasin, ça te tentes-tu de venir faire un tour ? » C'est là que je comprends que j'ai perdu le débat, ou plutôt qu'il n'y en a jamais eu.

TOURISME

Tombouctou attire toujours les touristes malgré la sécheresse

TOMBOUCTOU, Mali (AP) — Dans le flou lointain des brumes de chaleur, se dessine, éternelle, la silhouette d'une caravane de chameaux d'où émerge une plainte qui court lancinante au-dessus des dunes : « Toi achète cette épée targuie authentique. Pas cher. » Un touriste américain fait semblant de l'ignorer du haut de son chameau en dépit de l'insistance manifeste du jeune vendeur.

Ravagé, dévasté par la sécheresse, il ne reste de Tombouctou que la mystique qui entoure cet ancien carrefour de l'islam au sud du Sahara. La ville sommeille sous un soleil accablant, à l'ombre de minarets vieux de sept siècles.

Le jour, les shorts de golf aux couleurs vives et les chapeaux de plage des touristes au portefeuille épais côtoient le flot de *djellabas* et de turbans.

« Nos enfants ont appris à mendier, à crier "Cadeau, cadeau" à tous les visiteurs », dit le maire Abbas Kadar avec un triste hochement de tête.

Tel est le drame de Tombouctou, ville si lointaine et mystérieuse qui, à une certaine époque, était considérée comme le bout du monde. Les 10,000 habitants et les 20,000 réfugiés qui y vivent ont dû abandonner leur mode de vie ancestral.

Ce sont les fameux « hommes bleus du désert », les Touaregs, qui se sont installés les premiers sur les rives du Niger en 1100. *Tom* signifie « endroit », et *Bouctou* était le nom légendaire d'une esclave qui soignait les animaux.

Tombouctou devint le siège d'un empire. Des canaux, des mosquées furent construits et les marchands d'esclaves amassèrent des fortunes. L'histoire de Tombouctou est une suite de trahisons, d'intrigues et de massacres sanglants.

Les Arabes marocains s'emparèrent de la ville en 1591, puis la perdirent 80 ans plus tard au profit du royaume malien de Bambara. Un siècle plus tard, elle tombait sous la coupe des Touaregs. Mais cette ville prospère vit sa population passer de 50,000 à 10,000 habitants en 1800 à la suite des famines et des maladies.

Les *azalaï* — caravanes de sel — qui traversaient le désert en transportant les vastes richesses des mines du Sahara, pouvaient compter jusqu'à 10,000 chameaux, et étaient armés jusqu'aux dents pour se défendre contre les maraudeurs touaregs.

Si les colonisateurs français parvinrent à stopper les pillages des Touaregs, ils ne purent faire plier leur féroce esprit d'indépendance.

Sans pluie, il n'y a pas d'agriculture. Les troupeaux sont morts ou conduits plus au sud. En ville, la vie paraît normale; mais ce n'est qu'une apparence. Un vent de sable peut parfois obliger les avions à tourner en rond, mais une fois l'avion atterri, les infortunés passagers peuvent être bloqués au sol pendant encore une semaine.

« Certains touristes sont incroyables : des femmes de 70 ans qui veulent voir Tombouctou et mourir, dit le maire Kadar. Elles retournent chez elles dès que la police a apposé un tampon sur leur passeport. Elles emportent leurs rêves avec elles, mais peu de gens voient la ville telle qu'elle est. »

Mahamane Samouda, peau luisante et corpulent sous sa robe de brocart, déclare qu'il aime voir les touristes mais pas les réfugiés. Il faut dire qu'il est chauffeur de taxi. « Ils veulent manger avec nous, vivre avec nous, mais nous n'avons pas assez, dit-il. Il n'y a pas assez de place pour eux ici. »

En apparence, Tombouctou a peu changé depuis les temps glorieux. Après son indépendance en 1960, le Mali socialiste a ouvert un supermarché mais les habitants achètent toujours leurs boîtes de conserve et leurs lampes de poche sur l'un des deux marchés traditionnels où l'on trouve des montagnes de piment, des harengs provenant de l'aide alimentaire ouest-allemande et des herbes médicinales pour soigner les chameaux.

El Farouk, le cavalier fantôme, continue de hanter les nuits de Tombouctou, apparaissant parfois, chevauchant sa monture immaculée crachant le feu, et disparaissant à l'horizon.

Les commérages et les clins d'oeil amoureux s'échangent sous les voiles des passantes. Pour le maire Kadar, le mystère demeure indéfinissable. « Je me suis appliqué, dès mon enfance, à tenter de comprendre les mystères de Tombouctou. Tout dépend de l'angle sous lequel vous voyez les choses. Tout un chacun possède ses propres mystères. Pourquoi, par exemple, allez-vous envoyer des hommes sur la Lune ? Voilà la vraie nature du mystère. »

Mais pour lui, la réalité demeure. « Notre cité existe bel et bien, et elle continuera d'exister tant qu'on y trouvera une goutte d'eau et une bouchée de nourriture. »

Vieux-Québec : des trésors de l'histoire aux « complexes » des temps modernes

Suite de la page 35

l'université Laval à la périphérie de l'agglomération. En effet, à partir des années 1950, l'université a quitté un des sites les plus remarquables de la vieille ville, imprégné d'une unique saveur européenne, pour développer un nouveau campus sur le plateau de Sainte-Foy.

Sans doute l'université avait-elle de bonnes raisons de quitter un endroit où elle était à l'étroit pour de plus grands espaces. Mais pourquoi avoir développé un campus qui a l'air d'un aéroport et qui manque tellement d'âme que même les Soviétiques n'en voudraient pas ? On affirme que le taux de suicide sur ce campus est un des plus élevés au Canada. Dans un milieu aussi artificiel et désolant, c'est le contraire qui serait surprenant ! Le fait que cette absence de lieu porte le nom de « Cité universitaire » en dit long sur la façon que l'on concevait la cité à l'aube de la Révolution tranquille.

Si on voulait être malin, on pourrait caricaturer comme suit l'évolution du milieu bâti à Québec. Au début, le profil de la ville fut dominé par une chapelle, celle de Notre-Dame-des-Victoires sur la place Royale. Un siècle plus tard, ce fut au tour de la citadelle, sur le sommet du cap Diamant, d'imposer sa domination. Un hôtel, le Château Frontenac, devait par la suite prendre la relève dans les cieux de Québec et témoigner à sa manière d'un nouveau changement de valeurs. Aujourd'hui, le profil de la ville est dominé par une poubelle : celle qui tourne au sommet de l'hôtel Concorde, sur la Grande-Allée.

Cet hôtel est révélateur de la façon désinvolte avec laquelle on a traité le patrimoine de la Haute-Ville. Des esprits tordus ont tenté de démontrer que le mur de façace incliné de cet immeuble favorisait son intégration aux vieilles résidences victoriennes de la Grande-Allée en rappelant l'inclination de leurs toits mansardés. Quelle foutaise ! Ce qui est réel, c'est la pénible impression de rupture spatiale et culturelle qu'engendrent ce bâtiment moderne et les autres du même acabit dans le décor de la Grande-Allée, notamment l'édifice «H». Le surnom de ce dernier : « le calorifère de Bourassa » indique bien qu'il se situe aux antipodes du pittoresque et de la dentelle des vieilles résidences victoriennes qui furent la fierté de cette avenue.

Photo PC

L'autoroute « des fonctionnaires » et quelques-uns des « complexes » contemporains du Vieux-Québec.

La pire aberration contemporaine de Québec est sans équivoque le développement de la colline parlementaire. D'un seul coup, à distance de marche et face au panorama de la vieille ville fortifiée, ce développement a contredit toutes les valeurs de cette dernière. À l'architecture d'échelle humaine et respectueuse du site, il a opposé une architecture *King-Kong* qui bloque les vues. Au caractère architectural original, typique de Québec, il a opposé l'anonymat et l'abstraction. Les immeubles de la colline parlementaire, comme des entrepôts dans un parc industriel, n'ont d'ailleurs pas de nom mais sont désignés par des lettres : l'édifice «G», l'édifice «H». Voilà bien ce qu'ils sont en réalité : des entrepôts à fonctionnaires. Enfin, à la ville piétonne correspond désormais le *no man's land* du boulevard Saint-Cyrille et de l'autoroute Dufferin (ou « des fonctionnaires » . . .), laquelle s'en va semer au loin la désolation dans les quartiers qu'elle surplombe.

Actuellement, le dernier acte de cette tragédie à grand déploiement se joue dans le Vieux-Port de Québec. Pour comprendre la signification du drame, l'observateur doit cheminer à partir de la place d'Armes, au coeur de la vieille ville, et descendre vers le port en empruntant la côte de la Montagne et des vieilles rues comme Notre-Dame et du Porche. Lorsqu'il aboutit dans le Vieux-Port, il a l'impression de tomber sans avertissement dans le port de Kobé ou de quelque autre cité hors de notre hémisphère. Le gouvernement fédéral aurait voulu consciemment arracher l'âme québécoise qu'il n'aurait pas mieux fait : il n'y a pas sur tout ce territoire un aménagement, un bâtiment, un bout de tuyau ou une brique qui rappelle quelque chose propre à Québec.

Et pendant que la ville moderne se dévalorisait ainsi systématiquement dans son espace et son architecture, sans réaction à l'exception des Bergeron, Cimon, Sirois ou Baker qui ont osé élever la voix dans cette capitale du silence et du contentement, le gouvernement québécois dépensait des millions pour figer la place Royale dans des formes mythiques. Son intervention fait plus de sens que l'on ne le croit généralement. Car à Québec, il n'y a pas eu dans le bâti de continuité entre le passé et aujourd'hui : la culture y a été sevrée et émasculée. Que faire alors d'un cadavre dont on a besoin de s'en repaître la vue si ce n'est de l'embaumer pour le conserver ?

Les « Nanas-Benz » : des tissus et des cases

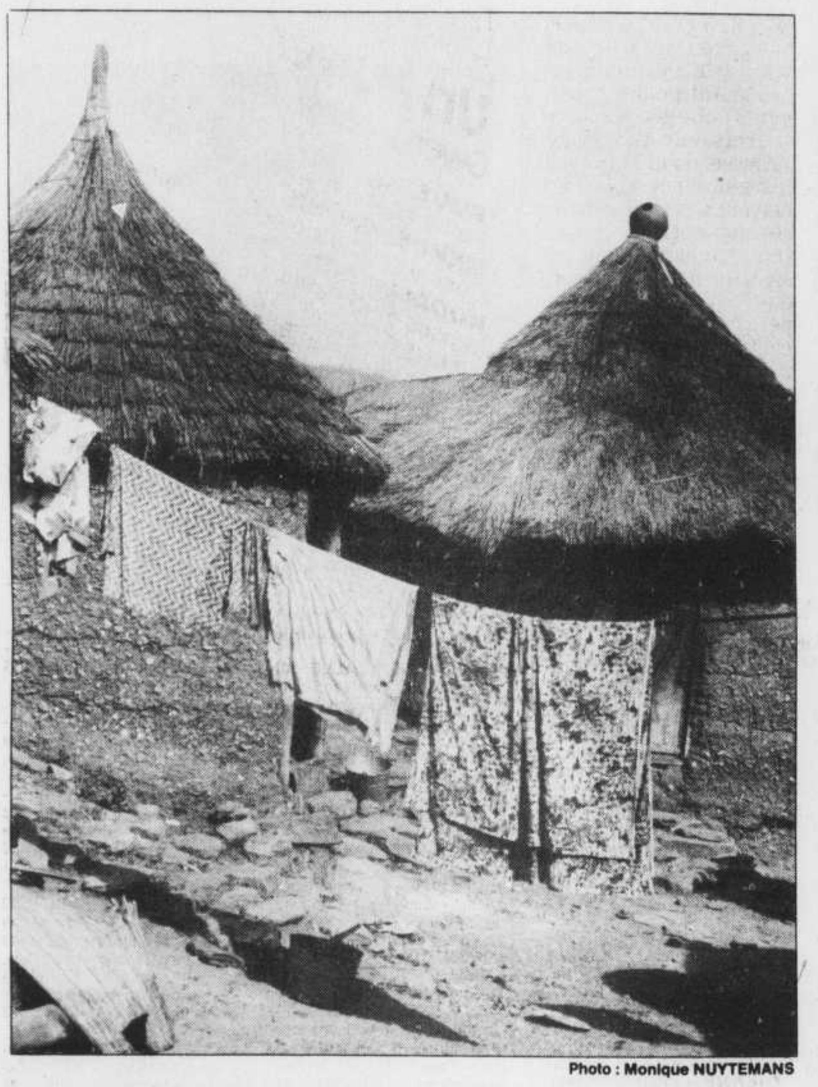

Photo : Monique NUYTEMANS

Suite de la page 35

rares au Togo et très mal vus !

Bref, la bataille du poisson terminée, on grimpe les escaliers jusqu'au premier étage du marché central : le domaine des « Nanas-Benz ».

Dans les escaliers, on croise une jeune fille aux seins nus. Plutôt rare à Lomé, qui est quand même une capitale, rare aussi dans un marché où les femmes portent les pagnes de deux pièces, le haut constrastant avec le bas.

Donc, on la regarde, c'est normal. Elle trouve drôle qu'on la regarde. Elle rit. On rit. Tout le monde autour rit . . . La bonne humeur est de rigueur ici ! Je me demande si mon vendeur de soutiens-gorge l'attend à la sortie avec le poing dans le bonnet rouge.

Le premier étage du marché est presque entièrement consacré à la vente en gros d'imprimés de coton. Il couvre une surface plus vaste que celles de Marshall's, de Bouclair et de Harrison ensemble. Les tissus sont empilés par centaines en rangs serrés. Il y en a de toutes les teintes, les plus violentes, les plus voyantes, les plus extraordinaires.

Certains cotons plus fins sont importés de Hollande et imprimés au Togo. D'autres tissus viennent de la Côte-d'Ivoire. D'autres encore sont produits localement, car on fabrique du coton au Togo.

Derrière ces hautes piles de tissus, se trouvent des espèces de coffres-forts énormes, en béton. Des cadenas en assurent « l'intimité ». C'est ici, dans ces *bunkers* sans fenêtres que les « Nanas-Benz », assises devant une table, parées de tissus rutilants, de bagues à chaque doigt, de bracelets aux poignets, d'or aux oreilles et au cou, comptent leurs billets de banque. Attentives et appliquées, calculatrice en main, elles s'enrichissent avec chaque touche.

Ce travail satisfaisant terminé, elles roulent des hanches, descendent, majestueuses, les escaliers du marché avec un air de « l'ai-je bien descendu ? », et échangent leur *bunker* bétonné pour leur Mercedes capitonnée . . .

RESTAURANT FRANÇAIS
Déjeuner d'affaires
du lundi au vendredi
de 11 h 30 à 19 h 30
Table d'hôte
tous les soirs
La Saumonière
1230, rue Mackay
Rés.: 933-0246

VOYAGES
TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE
DES QUÉBÉCOIS

AMÉRIQUE
DU SUD
Rio
DE
JANEIRO
Départ
de Montréal
tous les
mercredis
et samedis
Choix
de 10 hôtels
sur les
plages de
Copacabana
et Ipanema
2 SEM.: à compter de 1099$
Toutes taxes incluses
Mini·circuit
RIO, (IGUAZU), BUENOS AIRES
Départ
de Montréal
tous les
mercredis
et samedis
2 SEM.: à compter de 1595$
Toutes taxes incluses
INCLUANT:
• Transport aérien • Logement • Petits-déjeuners
• Transferts • Visites de ville
Aussi:
Pérou, Bolivie,
Argentine, Brésil
Départs de Montréal
tous les vendredis
2 SEM.:
à compter de
2845$
Pérou
10 JOURS:
à compter de
1865$
Départs de Montréal
tous les vendredis
AEROLINEAS ARGENTINAS
CP Air
terratours
Détenteur d'un permis du Québec
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

LES VOYAGES
HONE
hone 84
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS
DEPUIS PLUS DE 70 ANS
MAROC
AGADIR
Séjours en demi-pension
1 sem: à compter de 768$
2 sem: à compter de 898$
LES VILLES IMPÉRIALES
ET AGADIR
Circuit en autocar d'une semaine et séjour plage à Agadir
SPÉCIAL: Circuit en hôtels 5 étoiles au prix du 4 étoiles
2 sem.: à compter de 1 205$
Pension complète durant le circuit
Demi-pension à Agadir
AMÉRIQUE DU SUD
RIO
Départs tous les mercredis et samedis
Séjours à Ipanema ou Copacabana
2 sem: à compter de 1 099$
TOUTES TAXES INCLUSES
MINI-CIRCUIT
Argentine et Brésil
2 sem: à compter de 1 595$
TOUTES TAXES INCLUSES
PEROU-BOLIVIE-ARGENTINE-BRESIL
Départs tous les vendredis
2 sem: 2 845$
PEROU
Départs tous les vendredis
10 jrs: 1 865$
LA SUPER-OFFRE PARIS
Séjours à Paris — Hôtels à prix imbattables
à compter de 12$ par nuit
(prix par personne — base double)
Un grand choix d'hôtels du 2 étoiles au 4 étoiles luxe.
Tarif aérien 7 jrs/1 mois: 628$
VOYAGE PAR AIR FRANCE
LES VOYAGES HONE
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTREAL H3A 2B8
Le métro à notre porte, station McGill-Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 18 h 00. Le jeudi jusqu'à 21 h 00
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUEBEC

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
SKIS - LOCATION APPT NICE
SPÉCIAUX SUR PARIS-BRUXELLES-MADRID
Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroen 2CV $186 - Citroen Visa $289 - Citroen BX14 $489 - Renault 9 et Renault 11 GTL $520 - Talbot Samba $369 - Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES
TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS
HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES
FRANÇAISES --les Iles des Caraibes, etc. CLUB
METIDERRANEE - SKI, Studios — Appartements
en Guadeloupe et Martinique.
Appartements Nice Côte d'Azur
TARIFS SPÉCIAUX FORFAITS-VACANCES
HIVER 84-85 - SKI ET SOLEIL
TARIFS SPÉCIAUX AVEC "WARDAIR"
BARBADE - JAMAIQUE - FLORIDE - HAWAI
MEXIQUE - PUERTO-RICO - ILES
VIERGES Etc... SOSUA $548
Consultez-nous pour nos dates de départ
vers PARIS-BRUXELLES etc...
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

LES VOYAGES ANDRÉ MALAVOY PRÉSENTENT
Le soleil en français
4 SEMAINES SUR LA CÔTE D'AZUR
L'hiver idéal pour les Canadiens
Trois départs: 12 janvier 9 février 9 mars 1985
$1015.00* incluant l'avion Montréal/Nice
• Logement à Juan les Pins, résidence les Eucalyptuss
• Appartements vastes, confortables, modernes
• Proximité mer et ville mais calme assuré
• Direction et animation: François Nicaise
*Départ de janvier
Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9
permis du Québec
Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

POUR LA FORME

Gaston Lenôtre, artiste pâtissier

☐ Plus de gens en mangent parce qu'elles sont fraîches . . . et surtout beaucoup plus chères

Photo Jacques Grenier

M. Gaston Lenôtre.

NATHALIE PETROWSKI

Il a lui-même ouvert, de ses frêles mains d'artiste-pâtissier, la porte de la boutique fermée pour la journée. Sur ses cheveux blancs, la traditionnelle toque du chef-cuisinier penchait méchamment comme une tour de Pise « maganée ». Sa vareuse blanche, serrée aux hanches et piquée de boutons bruns en forme de truffes, lui donnait l'allure d'un médecin qui aurait habilement réussi à camoufler un début d'embonpoint.

Il s'appelle Gaston Lenôtre, 64 ans, originaire de Normandie et de passage à Montréal pour promouvoir la naissance de son 17e enfant à l'extérieur des frontières françaises et à l'abri des mesures restrictives du gouvernement socialiste. Le nouveau-né, tendu de rose et de blanc comme une bonbonnière, c'est la pâtisserie LenÔtre, rue Laurier. Le dernier chic dans la confrérie des snobs montréalais.

L'homme est riche, immensément riche. Et pourtant, à l'aube de sa 51e année dans le métier, il soutient avec orgueil qu'il n'a jamais fait cela pour l'argent. Jamais. L'homme est riche, établi, respecté, admiré par les bonzes de Gault-Millau, et pourtant le voilà devant moi qui joue à l'humble placier en me faisant gentiment asseoir à la table basse où trône un plateau d'argent débordant de petits fours alignés avec la symétrie disciplinée de petits soldats. Il me verse du café avant de s'agenouiller pour le bénéfice du photographe, au pied de l'arbre comme un Père Noël posant pour le *kodak* des enfants.

Je n'arrive pas à concevoir que ce grand-papa gâteau, aux joues rosées, au sourire candide, à l'enthousiasme pétillant, est le maître d'un vaste empire. Qu'il est un homme d'affaires futé et parmi les plus prospères de la gastronomie française, et que son sens du *marketing* a creusé à jamais la barrière des classes et porté le snobisme néo-bourgeois à de fulgurants sommets.

Mais Gaston Lenôtre, tout en sourires, en ressorts et en débordements d'énergie, est la contradiction vivace et vivante du mythe. Devant son air débonnaire, je ne peux que baisser les armes, taire mes vélléités tiers-mondistes et m'empiffrer goulûment de ses petits fours fondants. Je viens d'oublier une règle élémentaire. Tout maître-pâtissier est également un maître de la séduction qui prend les chemins détournés de l'estomac pour ramollir les coeurs et vider les porte-monnaie. N'empêche que depuis trois mois, sa « franchise » de la rue Laurier, opérée par Ruth Groc, a déclenché un semblant de révolution en ville. Le genre de révolution qui fait appel aux missiles *Cruise* de la gourmandise galopante dans une guerre sans merci entre les tenants du bon goût et les mercenaires de la hausse des prix.

Depuis trois mois, en effet, la pâtisserie de Gaston Lenôtre est en train de bousculer les moeurs du village outremontais. Les pâtissiers du coin pâlissent un peu plus chaque jour à trop vouloir rivaliser avec le prince de la pâtisserie parisienne, qui connaît mieux qu'eux la recette magique de la pâtisserie fabuleusement fine et fondante. La recette de la pâtisserie affranchie du ghetto de l'alimentaire et sublimée par les stratèges du *marketing*, pour devenir un objet d'art et de plaisir, un produit de luxe et de luxure réservé aux mieux nantis de la société.

D'emblée, il met en marche ses réflexes publicitaires. La première question n'est pas posée qu'elle déclenche chez le pâtissier une série de slogans chocs sur le rapport qualité-prix et sur le fait qu'il est impossible de tricher avec une pâtisserie. « On peut toujours rattraper une sauce mais jamais une cuissson. L'art de la pâtisserie est un art de rigueur mathématique. C'est par là que tous les apprentis devraient commencer pour tester leur talent. » Il enchaîne avec mille détails et digressions sur l'industriel artisanal. « Nous produisons des quantités industrielles, mais notre industrialisation est quantitative et non qualitative. Tous les produits utilisés sont frais, naturels et périssables. Tout ce qui n'est pas vendu le jour même est jeté ou offert aux oeuvres de charité. C'est pour cela que ça nous coûte si cher. »

Deux semaines avant les événements de mai '68, l'homme qui a toujours su profiter des temps de crise pour exercer son génie créateur a acheté, aux abords de Versailles, plus précisément dans la petite municipalité de Plaisir (sic), une usine qui devait lui permettre de prendre toute son expansion. Depuis '68, le déluge : 10 boutiques à Paris, 10 au Japon, trois aux États-Unis dont une à Disneyworld, doublées de percées lentes mais efficaces à Berlin, à Genève, à Hambourg et à Montréal. Les 12 employés du début, coincés dans les cuisines surchauffées de la rue d'Auteuil, sont passés à 630 en 1983. La même année, le Groupe Lenôtre, un groupe avant tout familial qui s'est diversifié autant dans la restauration de luxe que dans le *fast-food* et la pédagogie, a réalisé un chiffre d'affaires de $ 30.3 millions. Mais comme le soutient si sincèrement Gaston, l'argent n'intéresse pas le clan. La marge de profits reste très mince et ne dépasse jamais 8 %. Reste à savoir si les profits sont bruts ou nets, détail que Gaston omet de préciser. Mais comme, depuis Pompidou (le général de Gaulle n'ayant aucun penchant pour les desserts), Lenôtre est le fournisseur officiel de l'Élysée, on imagine que les gouvernements ne doivent pas trop le taxer sévèrement. Il est, après tout, le grand pionnier, sinon le seul aventurier, dans le domaine de l'impérialisme culturel français.

Avant l'implantation de la chaîne Lenôtre, les Japonais étaient, en effet, de parfaits ignares en matière de desserts. « Quand nous sommes arrivés à Tokyo en '79, il n'y avait qu'un seul pâtissier en ville. Imaginez ! », dit-il avec ironie. Les Américains, pour leur part, croyaient triompher avec le triste *banana split* dégoulinant du « Dairy Queen ». Quant aux Montréalais, ils étaient persuadés que l'orgasme pâtissier se produisait uniquement au terminus du Duc de Lorraine. Mais Gaston, qui adore secouer les gens et les sortir de leur torpeur digestive, a changé tout cela. Ses armes de pénétration culturelle sont simples et coûteuses. Du beurre et non de la minable margarine, un chocolat provenant à la fois de la Côte-d'Ivoire et du Venezuela et mélangé à l'usine de Plaisir, des fruits français, de la crème fraîche et des montagnes de sucre pur.

Il lui arrive à l'occasion de faire quelques concessions culturelles. Au Japon, par exemple, il a été obligé de réduire ses surdoses de sucre. Au Québec, il entend créer quelques pâtisseries typiques et folkloriques à base de sirop d'érable. Gaston connaît bien les lois du marché, mais ce qui le stimule encore le plus, même à 64 ans, c'est de semer la zizanie chez ses confrères qui s'endorment dans la routine pâtissière. « Pensez, dit-il,

Suite à la page 44

Orchestre des Jeunes du Québec
SAISON 1984-1985
Série montréalaise
CE SOIR 20h.
Uri Mayer
Gwen Hoebig, violoniste
ROUSSEL
Petite suite, op. 39
MENDELSSOHN
Concerto pour violon en mi mineur, op. 64
KODÁLY
Danses de Galanta
BRAHMS
Variations sur un thème de Haydn
Redpath Hall, 3459 Mc Tavish
Billets: 5,50$ reservations: 282-9465
soir du concert, Redpath Hall
Commandité par HYDRO-QUÉBEC

Savoureuses olympiades !

Cinq chefs cuisiniers canadiens ont remporté la victoire aux Olympiades culinaires mondiales, en Allemagne de l'Ouest, le mois dernier.

L'équipe du Canada a mérité trois médailles d'or, tandis que trois équipes provinciales — celles du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta — obtenaient six médailles dans la catégorie régionale.

Le Canada était représenté par sept équipes, l'une nationale, cinq autres régionales et la dernière composée d'étudiants.

Ces jeux . . . gastronomiques ont lieu à Francfort tous les quatre ans. Fait à noter, on n'y tient aucun compte des médailles d'argent ou de bronze. Quand il s'agit de création culinaire, l'or est roi, semble-t-il.

« Ce concours est de l'art véritable, a commenté le chef Marcel Kretz, ancien compétiteur pour le Canada et gérant de la formation québécoise. Il y a autant de différence ici qu'il y en a entre s'entraîner pour le marathon et courir pour son plaisir. »

Les vainqueurs auront droit à une réception organisée en leur honneur par la Chambre des communes, à Ottawa, le 19 novembre. Cette fois, ce sera leur tour de déguster les créations d'autres confrères.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — "**Histoire sans fin**" 2 h 35, 6 h 20, 10 h 05— "**Cannon ball 11**" 12 h 30, 4 h 20, 8 h.

ASTRE II: — "**Splash**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— "**La nuit de l'évasion**" 3 h 30, 7 h 30

ASTRE III: — "**Ghostbusters**" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 55— "**Où sont les mecs**" 1 h, 4 h 35, 8 h 10

ASTRE IV: — "**The terminator**" 1 h 30, 5 h 40, 9 h 45 — "**Lone wolf McQuade**" 3 h 35, 7 h 45

BERRI I: (288-2115) — "**La guerre des tuques**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40

BERRI II: — "**Femmes de personne**" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.

BERRI III: "**Le choc**" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BERRI IV: — "**Le dernier glacier**" 1 h 40, 3 h 25, 5 h 10, 7 h, 8 h 45.

BERRI V: — "**Le bal**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20

BONAVENTURE I: (861-2725) —"**Crimes of passion**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE II: —"**Places in the heart**" 12 h , 2 h , 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.

BROSSARD I: (465-5906) — "**Crimes of passion**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD II: (465-5906) — "**Mario**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD III: "**Ninja 111**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h.

CARTIER-LAVAL:(663-5124) — "**La guerre des tuques**" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 20— "**Le bombardier**" 3 h 25, 7 h 20

CHAMPLAIN I: (271-1103) — "**Purple rain**" 12 h 55, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45

CHAMPLAIN II: — "**L'histoire sans fin**" 1 h 30, 5 h 45, 9 h 55— "**Jamais plus jamais**" 3 h 20, 7 h 25

CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "**The terminator**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "**Valley Boys**" 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— Sam Marguerite Duras "**Nathalie Granger**" 18 h 35— "**Les rideaux blancs**" "**Le camion**" 20 h 35— Dim. "**The children of theatre street**" 15 h.— Marguerite Duras "**Des journées entières dans les arbres**" 18 h 35— "**Le navire night**" 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — "Crimes of passion" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX II: — "**El Norte**" 1 h 25, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX III: — "**Muppets take Manhattan** " 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 — "**Country**" 7 h 15, 9 h 30

CINÉPLEX IV: — "**Erendira**' 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

CINÉPLEX V: — "**Razor's edge**' 1 h 30, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35

CINÉPLEX VI: — "**Comfort and joy**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

CINÉPLEX VII: — "**No small affair**" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

CINÉPLEX VIII: — "**Bostonians**" 1 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX IX: — "**All of me**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "**Le trésor des 4 couronnes**" 2 h 05, 5 h 45, 9 h 15.— "**Parasite**" 12 h 30, 4 h 05, 7 h 40.

CINÉMA MONTRÉAL II: — "**Ghostbusters**" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "**Gayracula**" 12 h 05, 13 h 40, 15 h 15, 16 h 50, 18 h 25, 20 h, 21 h 35

COMPLEXE DESJARDINS II: — "**Deux oiseaux rares**" 12 h 05, 15 h 55, 19 h 45— "**À la poursuite du diamant vert**" 13 h 55, 17 h 45, 21 h 35

COMPLEXE DESJARDINS III: — "**Couples débutants cherchent couples initiés**" 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h.— "**Détournement de mineur**" 13 h 35, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — "**La femme publique**" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— Sam."**Late autumn**" 19 h.— "**Ludwig**" 21 h 15— Dim: "**The dark crystal**" 15 h.— "**The end of summer**" 18 h.— "**Conversation piece**" 20 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — 'Viva la vie" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.

DAUPHIN I: (721-6060) — "Mario" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: "**Un dimanche à la campagne**" 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.

DORVAL I: (631-8587) — "**Just the way you are**" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

DORVAL II: "**Oh God you devil**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

DORVAL III: "**Garbo talks**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

DÉCARIE I: (341-3190) — "**Ninja 111**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

DÉCARIE II: — "**Soldier's story**' 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h

ÉLYSÉE I: (842-6053) — "**Laisse beton**" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

ÉLYSÉE II: — "**El norte**' 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.

ESPACE 9:(272-1080)— "**Pinocchio**" dim. 1 h 30, 3 h 30—"**La Traviata**" 7 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — "**Jigsaw man**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAIRVIEW II: — "**Body Double**" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

FLEUR DE LYS: (849-0041): "**Clockwork orange**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

GREENFIELD 1: (671-6129) — "**Indiana Jones et le temple maudit**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

GREENFIELD 2: — "**Invasion des insectes**" 2 h 50, 6 h 10, 9 h 30 "**À mort l'arbitre**" 1 h 15, 4 h 35, 7 h 55

GREENFIELD 3: — "**Attention, une femme peut en cacher une autre**" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.

IMPÉRIAL: (288-7102) — "**Gandhi**" 1 h, 4 h 30, 8 h.

JEAN-TALON:(725-7000) — "**Purple rain**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

KENT I:(489-9707) — "**Just the way you are**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25.

KENT II:— "**Oh God, you devil**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

LA CITÉ I:(844-2829) — "**The little drummer girl**" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.

LA CITÉ II:— "**Just the way you are**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40

LA CITÉ III: — "**Jigsaw man**" 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50

L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — "**El Norte**" 6 h 45 — "**Canne amère**" 7 h 30— "**Jacques et Novembre**" 9 h 15— "**L'amour à mort**" 9 h 30. (23 au 29 nov.)

LAVAL I:(688-7776) — "**Indiana Jones: le temple maudit**" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL II:— "**Attention une femme peut en cacher une autre**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 25

LAVAL III: — "**Teachers**" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 10 h 55

LAVAL IV:— "**Palace en délire**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10.sam. dern. spect. 11 h 10

LAVAL V:— "**L'invasion des insectes**" 2 h 50, 6 h, 9 h 15 "**Les portes de l'enfer**" 1 h 20, 4 h 30, 7 h 45

LAVAL-ODÉON I:(687-5207-)—"**Ninja 111**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

LAVAL-ODÉON II:— "**L'histoire sans fin**" 12 h 35, 5 h, 9 h 30— "**Jamais plus jamais**" 2 h 25, 7 h.

LOEW'S I:(861-7437) — "**American dreamer**" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50 sam. dern. spect. 11 h 45

LOEW'S II:— "**The key**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 20

LOEW'S III:— "**Theif of the hearts**" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 45.sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S IV:— "**Indiana Jones: the temple of doom**" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30

LOEW'S V:— "**Teachers**" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45

MERCIER:(255-6224)— "**Le trésor des 4 couronnes**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — Sam."**Fanny et Alexandre**" 6 h, 9 h 30— "**Et la tendresse, bordel**" 7 h, 9 h.— Dim "**Fanny et Alexandre**" 1 h, 4 h 30, 8 h.— "**Les années de rêve**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

OUTREMONT:(277-4145)— Sam "**Je ne veux pas devenir adulte**" 2 h.— "**Les dieux sont tombés sur la tête**" 4 h.— **6e semaine du film soviétique** 7 h.— "**La femme de l'hôtel**" 9 h 30— Dim. "**Je ne veux pas devenir adulte**" 2 h.— "**Leçons de théâtre d'Antoine Vitez 4**" 4 h.— "**Les dieux sont tombés sur la tête**" 7 h 15— "**La femme de l'hôtel**" 9 h 30

PALACE I:(866-6991) — "**Body double**" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30.

PALACE II:— "Hells angels for ever" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 15

PALACE III:— "**Jigsaw man**" 12 h 05, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE IV:— "**Oh god you devil**" 12 h , 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 15

PALACE V:— "**Purple rain**" 1 h, 3 h , 5 h , 7 h , 9 h. sam. dern. spect. 11 h 10

PALACE VI:— "**Just the way you are**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15

PARADIS I:(866-6991) — "**Histoire sans fin**" 12 h 40, 4 h 25, 8 h 10— "**Cannon ball 11**" 2 h 25, 6 h 20, 9 h 55

PARADIS II:— "**Gremlins**" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50, "**Quelle affaire**" 1 h, 4 h 30, 8 h 05.

PARADIS III:— "**Les guerriers du bronx 11** "3 h 10, 6 h 25, 9 h 40— "**Comment draguer toutes les filles**" 1 h 30, 4 h 45, 8 h.

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— Losey "**M. Klein**" 19 h.— "**Gestes et mouvement danse**" 21 h 30 (23 au 29 nov.)

PARISIEN I:(866-3856) — "**Indiana Jones et le temple maudit**" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

PARISIEN II:— "**Il était une fois l'Amérique**" 2 h, 8 h.

PARISIEN III:— "**Le futur est femme**" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 55 sam. dern. spect. 11 h 50.

PARISIEN IV:— "**Un avocat allemand**" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN V:— "**Attention une femme peut en cacher une autre**" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 40

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — "**La guerre des tuques**" 2 h 50, 6 h 15, 9 h 40— "**Le bombardier**" 1 h, 4 h 25, 7 h 50.

PLACE LONGUEUIL II:— "**L'histoire sans fin**" 1 h 50, 5 h 50, 9 h 50— "**Jamais plus jamais**" 3 h 30, 7 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — "**Brother from another planet**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

PLACE VILLE-MARIE II:— "**Metropolis**" 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35.

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — "**Amadeus**" 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON II:— "**Ninja 111**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON III:— "**Soldier's story**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PLACE DU CANADA:(861-4595) — "**Ghostbuster**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

SAINT-DENIS II:(845-3222) — "**Les guerriers du bronx 11**" 14 h 30, 18 h, 21 h 30— "**L'effroyable créature**" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45

SAINT-DENIS III:— "**À la poursuite du diamant vert**" 13 h 55, 17 h 30, 21 h 15— "**Deux oiseaux rares**" 12 h 15, 15 h 50, 19 h 30

VERDUN:(768-2092)— "**L'histoire sans fin**" 1 h 30, 5 h 45, 10 h— "**Jamais plus jamais**" 3 h 15, 7 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — "**Indiana Jones et le temple maudit**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

VERSAILLES II:— "**L'invasion des insectes**" 2 h 50, 6 h, 9 h 20 "**À mort l'arbitre**" 1 h 15, 4 h 35, 7 h 45.

VERSAILLES III:— "**Attention, une femme peut en cacher une autre**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05.

VILLERAY:(388-5577) — "**L'histoire sans fin**" 1 h, 5 h 15, 9 h 30— "**Jamais plus jamais**" 2 h 45, 7 h.

WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — "**Little drummer girl**" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 15.

YORK:(937-8978) — "**Choose me**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

EXPOSITIONS

APPART' ART ACTUEL: 326 est Marie-Anne (287-1661)— « Le septième jour » une histoire de la création, de Céline Baril, du 7 nov. au 1 déc., mer. au sam. 13h. à 18h.

ART 45: 1460 ouest Sherbrooke (843-5024)— David Duchow, photographies de l'Ouest Américain, jusqu'au 1 déc.

ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— « Deux loups et la maison croule » installation de Pierre Landry et Jean-Yves Leblanc du 7 au 25 nov., mer. au dim. de 12h. à 17h.

ATELIER-GALERIE LE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Vieux Beloeil— Peintures et murales de Pierre Rouleau, du 18 nov. au 8 déc., du mer. au dim.

ATELIER LUCKAS: 1504 ouest Sherbrooke (933-9877)— Oeuvres de Jacqueline Ellins, du 24 nov. au 8 déc.

AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Exposition des dessins de Miljenko Horvat jusqu'au 25 nov.

ATELIER 4809: 4809 rue Marquette, Mtl (526-1027)— Exposition des sculptures de Roland Dinel, rétrospective 1960-1984, du 25 nov. au 8 déc.

AXE NÉO-7: 205 Montcalm, Hull (771-2122)— Essai no 10: Peintures de Yves Champagne— Photos et installation de Jacques Raby, du 11 au 30 nov.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD: 303 Boul. Beaconsfield, Beaconsfield— Aquarelles et huiles d'Eileen Orchard Ouellette, tout nov.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301)— « The main » photographies de Edward Hillel, du 27 nov. au 31 déc.

CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel, Mtl (866-6581)— Exposition « Événement 111 » regroupant plusieurs artistes, jusqu'au 23 déc.

CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: UQAM, 200 ouest rue Sherbrooke (282-3395)— « Graphisme à emporter: le shopping bag » du 29 nov. au 16 déc., mer. au dim. de 12h. à 18h.

CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE: 375 rue Parc, Cégep de Sherbrooke, Pavillon 2— Lucie Villeneuve, peintre, du 19 nov. au 7 déc.

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h.à 12h., 13h. à 17h.

CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière (542-4516)— « Fragmentaires » exposition des oeuvres de Diane Landry du 23 sept. au 25 nov.

LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres de Nicole Rainville, du 11 au 28 nov., tous les jours de 10h. à 21h.

LA CHAMBRE BLANCHE: 549 Boul. Charest est, Québec (529-2715)— « Tous aux abris » installation de Louis Lafontaine, 30 oct. au 23 déc.— « Post-Painting » de Berglot R. et Elmer, du 6 nov. au 2 déc.

CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— Exposition, bijoux contemporains 1964-1984 de la collection Helen Williams Drutt du 15 nov. au 3 fév. 85— Photographies de mode depuis les années 30 de Horst, jusqu'au 3 fév. 85— « Une visite au château » du 15 nov. au 9 déc.— du jeu. au dim. 12h. à 17h.

LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.

CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl— Exposition, collectif des membres au local du C.A.P.Q. intitulée « Qui suis-je? » du 25 nov. jusqu'en mars 85, mar. au jeu. de 13h. à 17h.

DAZIBAO: 4060 St-Laurent ste 104, (845-0063)— Exposition regroupant le travail de trois photographes, Robert Boffa, Moyra Davey et Tony Fouhse, du 22 nov. au 16 déc., mer. au dim.

ESPACE DU COPIE-ART: 813 est Ontario— « Tilt » de René Désilets, environnement entre l'illusion et la réalité, du 15 nov. au 5 déc.

ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— « The toys » sculptures de métal, de George Velinger, du 17 nov. au 1 déc.

ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine local 300 (849-6253)— Exposition de calendriers originaux de 25 photographes, du 21 nov. au 22 déc.

ESPACE SEGAL, STEINBERG: 400 Dowd, 5e étage (395-2435)— Oeuvres récentes de Françoise Sullivan, du 14 nov. au 18 déc., jeu. au sam. 12h. à 17h.

EXPOSITION: 3655 St-Laurent, au sous-sol— « Veuillez agréer madame l'expression de mes sentiments les meileurs » installation de Suzanne Paquet, du 15 nov. au 2 déc., du mer. au dim. 12h. à 18h.

EXPOSITION: 549 est Boul. Charest, 2e étage, Québec— « Poétique via exotisme » installation en atelier de Johanne Noël et de Gaétan Cantin, du 24 nov. au 8 déc., mer. au dim. 11h. à 15h.

FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Le pouvoir de la femme Iroquoienne » jusqu'à fév. 85— Le Fort Chambly et le régime français, en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.

GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Exposition des oeuvres de Ladouceur, du 21 au 30 nov.

GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— Huiles et aquarelles de Marcel Bourbonnais, Yves Jodoin, A.F. Ouellet (Clavet-Fournier), Patrice Primiano, Jean Séguin, Thérèse Tourigny-des Aulniers et Margaret White, du 15 nov. au 5 déc.

GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Exposition des oeuvres de Claude Dufour, 25 nov. au 2 déc., jeu. au dim. 14h. à 18h.

GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.

GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00

GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest. Boul. Maisonneuve (879-5917)— Tableaux et dessins 1971-1984, de K.M. Graham— Photographies de Robert Flaherty— Concordia les premières années Loyola et Sir George Williams, du 15 nov. au 15 déc.

GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.

GALERIE D'ART MARTIN: 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764)— Exposition des oeuvres de Claire Jacob, Jocelyne Lortie et Réjeanne Sanchagrin, du 25 nov. au 10 déc.

GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...

GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Viateur Lapierre, Antoine Bittar, Bertounesque, Soulikias et Denise Poirier— Sculptures de J.M. Laberge, André Ross, Bugur et J.P. Mailloux, du mer. au dim.

GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarellistes de la galerie dont, Bellemare, Laurin, Ladouceur, Gougeon, Sca, Grisé, Meunier et autres— Exposition des oeuvres de Yvon Bellemare, du 11 au 25 nov.

GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 Cartier, Québec (524-7843)— « Replis/Reliefs » Oeuvres récentes de Marcel Saint-Pierre, du 7 nov. au 1 déc.

GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— Paysages de Walter M. Pfeiffer, peinture, huile, crayon et pastel, du 7 au 25 nov.— « Québec, Tahiti » aquarelles de Claude Lapierre et d'Yvon Robitaille, du 5 au 21 déc.

GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Westmount (931-3174)— Objets d'art et d'artisanat d'autour du monde, du 13 nov. au 22 déc.

GALERIE DES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres choisies de peintres canadiens, du mer. au dim.

GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Le cercle du temps » exposition de peintures de Michel Casavant du 31 oct. au 2 déc.

GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil— Oeuvres de Richard Klode, sculpteur, du 18 nov. au 9 déc.

GALERIE DE BELLE-FEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.

GALERIE DE-LA-SALLE: 501 St-Patrick, Ottawa— Léo Tousignant, artiste-photographe, du 26 nov. au 7 déc., lun. au ven. 8 h.30 à 15h.30

GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— Exposition de sculptures et encres de Yves Bussières, du 28 nov. au 16 déc.

GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7471)— Sculptures en acier et bronze poli de Esther Wertheimer— Sculptures, dessins et oeuvres graphiques d'Henry Moore

GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain— Salle 1: Oeuvres récentes, techniques mixtes de Louis Charpentier, du 15 nov. au 2 déc.— Salle 11: Huiles et techniques mixtes, toile et papier de Erick Desprez, du 15 nov. au 2 déc.— Salle 111: Dessins récents de Suzanne Le Clair, du 15 nov. au 2 déc.— mer. au dim. de 12h. à 18h.

GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Exposition des oeuvres de K.M. Graham à compter du 15 nov.

GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Exposition de groupe, peintres choisis pour un exposition à Lille, France, du 18 nov. au 1 déc.

GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Galerie 1: Marcel Barbeau, sculptures en aluminium polychrome et tableaux récents, du 15 nov. au 8 déc.— Galerie 11: Jacques Marchand, récentes images-décalques sur papier et sur toile, du 15 nov. au 8 déc.

GALERIE FRÈRE JÉROME: 1601 St-Denis— Michel Aublet, du 5 au 19 nov.— Exposition des oeuvres de Pascal Côté, Dsky, et Thérèse Joannette, du 19 au 26 nov.— Exposition des oeuvres de Louise Brisson, Danielle Choquette, Paule Delisle, Céline Gilbert, Michel Moreau et Christian Thomas, du 27 nov. au 10 déc., mar. au dim. 14h. à 17h.

GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— « Philadelphia-Montreal » exposition de Larry Sakow, du 21 nov. au 12 déc., mer. au sam. 11h. à 18h.

GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569)— « Still alive » oeuvres récentes de Stephen Lack, du 8 nov. au 2 déc.

GALERIE GRAFF: 963 est rue Rachel (526-2616)— « Icônes-Bestiaire » de l'Américain Charlemagne Palestine, du 1 au 27 nov., mar. au ven. 12h. à 18h., sam. 12h. à 17h.

GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Oeuvres de Jeannine Blanchard, peintre, du 11 au 30 nov., du mar. au sam. de 12h. à 18h.

GALERIE H.E.C.: 5255 ave Decelles (343-4337)— Exposition d'estampes « Albert Dumouchel— Un hommage » réalisées par des artistes de l'atelier Graphia 3710 Inc., en exposition jusqu'au 27 nov.

GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326)— Salle 1 et 11: « Noir et blanc » exposition du groupe, Normand Achim, Sylvie Couture, Yvan Lessard, Hervé Philippe et Yvon Proulx, du 2 au 25 nov.

GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.

GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211, (842-8883)— Peintures récentes de Katja Jacobs, du 3 au 24 nov.

GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene, Westmount (933-8735)— Exposition des oeuvres de Roy Mandell, du 12 au 24 nov.

GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 ouest Sherbrooke— Huiles de Ross MacCulloch, du 13 au 24 nov.

GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier

GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Oeuvres récentes de James Hansen, Myriam Laplante et Claude Simard, du 1 nov. au 1 déc.

GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Exposition oeuvres récentes de Madeleine Gagnon et Dyne Mousso, huiles, encres, acryliques, du 4 au 25 nov.— Exposition des travaux récents de Lindy Foss, du 2 au 23 déc.

GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Mythologie en pierre des Inuit, sculptures et gravures— l'Art pré-Colombien du Mexique, Pérou et Costa Rica, du mar. au sam. 13h. à 17h.30

GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, P. Soulikias, M. Mercier, Ayfer, J. Lamoureux et A. Gauthier

GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis— Oeuvres de Marie-Anastasie et les artistes de la galerie du 27 nov. au 31 déc., mar. au dim. 13h. à 18h.

GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Exposition des oeuvres du peintre Jean-Mario Cédilotte, du 27 nov. au 30 déc. mar. au dim. 14h. à 18h.

GALERIE J. YAHOUDA MEIR: 2160 rue de la Montagne suite 705 (845-3974)— « De glace et de feu » peintures de Stella Sasseville, du 14 nov. au 1 déc.

GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— « La nouvelle décennie » exposition des oeuvres de Ken Danby, du 27 nov. au 15 déc.

GALERIE MONTCALM: 25 rue Laurier, Hull (777-4342)— Dessins de Michel Vincent Cheff, du 8 nov. au 2 déc.

GALERIE DU MUSÉE LAURIER: 16 ouest rue Laurier, Arthabaska— L'Association Québécoise des Verriers expose l'oeuvre « Hommage à Miro » d'André Trussart, jusqu'au 25 nov., il y a plusieurs autres vitraux en exposition

GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555)— Salle 1: travaux récents de Renée Chevalier— Sculptures céramiques de Gilbert Poissant— Salle 11: Dessins d'Hélène Roy, du 3 au 28 nov.

GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— Oeuvres des récipiendaires des prix Paul-Emile Borduas: Léon Bellefleur, Ulysse Comptois, Guido Molinari, Jean-Paul Riopelle, Rolland Giguère, Marcelle Ferron et Alfred Pellan, du 11 au 30 nov.

GALERIE 1515: 1515 Notre-Dame, Lachine— Sculptures et gravures de Nailia Amirbekova, dessins de Stela Cosma, du 7 au 28 nov. tous les jours de 10h. à 21h.

GALERIE MICHELINE RENÉ: 182 rue Notre-Dame, Repentigny (585-5714)— Oeuvres récentes de Renée Durocher, du 25 nov. au 8 déc., du jeu. au dim.

GALERIE PIERRE SAVOIE: Le Nautilus, 4840 St-Denis (849-7409)— Exposition art Pre-Colombien, du 11 nov. au 1 déc.

GALERIE S.A.W.: 55 du Marché, Ottawa (236-6181)— « The birth report » exposition des photographies de Valmai Howe Elkins et Peter Wolheim, jusqu'au 24 nov.— « Intensive care » peintures en média mixtes sur papier de Susan Feindel, jusqu'au 24 nov.

GALERIE SÉQUENCE: 2419

Suite à la page 38

POUR LA FORME

LES CHOIX DU DEVOIR

EN MUSIQUE

Afin de répondre à des demandes de plus en plus nombreuses, l'**Orchestre des jeunes du Québec** reprendra, ce soir à 20 heures, à la **salle Redpath**, le programme présenté hier soir sous la direction d'Uri Mayer avec le concours de la violoniste **Owen Hoebig**, qui jouera le concerto de Mendelssohn. On entendra aussi des pages de Brahms, Kodaly et Roussel. Des billets sont en vente à la porte.

Trois concerts sont à l'affiche demain. À 11 heures, au **Piano nobile** de la Place des arts, les Jeunesses musicales du Canada présentent le quintette instrumental **Les Vents de l'Est** dans le cadre de la série *Sons et brioches*. À 15 h 30, à la **salle Pollack**, le « Ladies' Morning Musical Club » reçoit les soeurs **Ani et Ida Kavafian** qui joueront des oeuvres pour deux violons ou violon et alto avec le concours du pianiste **Jonathan Feldman**. Les compositeurs au programme sont Mozart, Moszkowski, Takemitsu, Prokofiev et Sarasate. À 20 h 30, à la **cathédrale Christ Church**, un concert gratuit sera donné par l'**Orchestre de chambre McGill** dirigé par Alexander Brott avec le concours du pianiste **Ludwig Semerjian** qui jouera le *Concerto no 20* de Mozart. La *Symphonie no 29* de Mozart figure aussi au programme.

À la **salle Wifrid-Pelletier**, l'**Opéra de Montréal** présente, lundi à 20 heures, la troisième des sept représentations de *La Traviata*. Il ne reste hélas ! plus une seule place.

Mardi et mercredi à 20 heures, l'**Orchestre symphonique de Montréal** offrira un autre concert de la série Air Canada, consacré cette fois à des rhapsodies classiques et populaires. Erich Kunzel sera au pupitre et le soliste, le pianiste **William Tritt** jouera des oeuvres de Rachmaninoff et de Gershwin.

Au *concert-midi* de la Place des arts, mercredi, **Mario Duschenes** dirigera des oeuvres de Corelli, Mendelssohn et Jean Vallerand. Jeudi à 20 heures, à l'**église du Messie**, rue Sherbrooke ouest, le flûtiste **André-Gilles Duchemin** et le pianiste **Mario Duchemin** feront entendre des pages de Mozart, Schubert, Poulenc et Prokofiev. Renseignements : 387-3195.

À la **basilique Notre-Dame**, vendredi à 20 heures, les *grands concerts de Radio-Canada* présentent une soirée d'orgue et de musique chorale sous la direction de **Jean-Pierre Guindon**. On entendra notamment une *Messe en mi mineur* de Raymond Daveluy, oeuvre composée en 1952. **Aline Daveluy**, soeur du compositeur, jouera à l'orgue la *Sonate en sol* de Daveluy ainsi que des oeuvres de Franck. Des billets gratuits pour ce concert sont distribués à la Maison de Radio-Canada, du lundi au vendredi, de neuf à 20 heures.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

Chez **Yajima** (307, rue Sainte-Catherine ouest, jusqu'au 8 décembre), **Louise Robert** renoue avec d'anciens gestes qu'elle reformule complètement tandis que les mots dans sa peinture se font plus narratifs. Par ailleurs, l'exposition propose une relation inusitée entre de grandes toiles et de petits dessins, les premières servant d'esquisses pour les seconds ; comme dit un des tableaux, c'est « le monde à l'envers ». Mais, en tout état de cause, c'est un monde plastique qui respire la santé.

À l'aide de quelques objets trouvés et de photographies de quelques autres, **Céline Baril** a transformé la galerie **Appart** (326, rue Marie-Anne est, jusqu'au 1er décembre) et aussi l'histoire de Napoléon en un joyeux exposé portant à la fois sur l'histoire de la création et sur les créations de l'Histoire. Comme Napoléon, qui « était bien petit pour ses grands rêves », cette petite galerie arrive à créer de grandes expositions.

À la galerie **Art 45** (1460, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 12 décembre), les photographies en couleurs de l'Ouest américain de **David Duchow** confirment la rigueur « picturale » de cette écriture qui structure des paysages insolites avec la lumière.

— GILLES DAIGNEAULT

Dans l'Outaouais

Galerie Montcalm (25, rue Laurier, Hull, jusqu'au 3 décembre) : dessins libres pliés, juxtaposés, sans cadre ni support, à l'exception du papier sur lequel reposent le pastel et le graphite, composent l'oeuvre de **Michel Cheff**. Les dessins, posés sur des cubes blancs, donnent lieu à une exploration de la couleur en mouvement.

— LUCIE PINEAU

LA BONNE TABLE

Pour palais sinophiles

LUCIE MÉNARD

Le Palais du bonheur, 3474, avenue du Parc; tél. : 845-9149.

C'était le soir de l'ouverture, mais ça ne paraissait pas trop trop, à quelques petits détails près. Il y avait tout de même une certaine fébrilité dans l'air et la dame de la maison proposait d'office un léger cocktail, jus d'orange et *saké*, pour souhaiter la bienvenue à ses heureux nouveaux clients.

Le Palais du bonheur, c'est un nom qui peut faire sourire un peu. Une telle candeur … Mais enfin, on ne va pas baptiser son restaurant « La cour à *scrap* », n'est-ce pas ? Le Palais du bonheur, donc, s'est installé dans les locaux d'un restaurant italien d'assez triste mémoire. Que les divinités aient son âme ! Ça ne devrait pas nécessairement porter malheur aux nouveaux propriétaires : le meilleur restaurant szechuannais à Montréal (jusqu'à nouvel ordre …) avait débuté de la même manière, rue Saint-Denis près d'Ontario, il y a déjà quelques années. De même que le maître de la maison « Aux délices du Szechuan », l'honorable maîtresse du « Palais du bonheur » a d'ailleurs l'accent … français. Et l'accueil souriant mais peu volubile. Autre culture, autres moeurs, ce n'est pas ici non plus qu'on va vous asséner des claques dans le dos à partir de votre troisième visite. Ce qui est loin d'être une nécessité, du reste.

Le menu est pittoresque de plusieurs façons. D'abord et surtout, bien sûr, par l'étonnante variété de plats qu'il annonce, une soixantaine, baptisés en français, décrits en anglais et numérotés par-dessus le marché, comme d'habitude. Mais aussi par la collection de coquilles typographiques qu'il regroupe, avec un art consommé. C'est ainsi que les *ravioli au sésame* deviennent des « pavioli au sésame ». À essayer, cependant. La pâte (ou la « râte » ?), plus ferme que l'habituelle pâte à *won-ton*, renferme une farce au porc relevée, puis le tout est nappé d'une sauce au goût prononcé de beurre d'arachides. Pour qui n'a jamais essayé la cuisine setchuannaise (ici, on l'orthographie comme ça, mais c'est purement arbitraire), la combinaison peut sembler déconcertante. C'est cependant excellent. La *soupe pékinoise, hot and sour*, d'après la description, risque de venir à bout des meilleures volontés. Franchement *très* aigre, franchement *très* piquante, elle est peut-être fidèle à la tradition mais pourrait vous empêcher de goûter le reste du repas si vous réussissez à terminer votre bol.

Le *poulet farci aux noix*, par contre, est un plat très doux — et très décoratif — de morceaux de poitrine enrobés d'une pâte croustillante, des noix de grenoble au milieu, servis avec une petite sauce presque sucrée. Laquelle ressemble d'ailleurs à celle qui enrobe les *crevettes à la setchuannaise*, avec un peu plus de piment, simplement, dans ce dernier cas.

Comme la plupart des restaurants chinois avec permis d'alcool, « Le Palais du bonheur » se donne la peine d'inscrire à sa carte quelques vins rouges, même si ça reste le dernier breuvage susceptible d'accompagner agréablement cette cuisine. En revanche, et pour à peine plus cher que les bières dites « locales », on propose la *Tsing-Tao*, une bière chinoise au vague goût de riz. Servi très frais, c'est encore ce qu'il y a de mieux pour calmer, disons, certains incendies prévus ou non. Peut-être l'aimable direction se donnera-t-elle la peine, un jour prochain, de signaler sur le menu (par exemple par une astérisque, comme cela se fait couramment) les plats plus particulièrement piquants ? Plusieurs Occidentaux lui en seraient sûrement reconnaissants.

Menu pour deux, avec thé chinois et bol de riz : $ 24.50.

Le Palais du bonheur est ouvert tous les soirs, et la semaine à l'heure du midi avec une table d'hôte dont les prix varient de $ 5 à $9 environ.

CAFÉ Blasé
Restaurant licencié
Spécialités: choix de 10 fondues
Spécial
Lundi, mardi, mercredi (après 18h.)
Fondues chinoises
assiettes de boeuf à volonté $10⁹⁵ par pers.
(servie avec salade et pain à l'ail)
3928 St-Denis Mtl. 844-6510

La Crêperie Québécoise
« Une atmosphère de détente où vous dégusterez les crêpes les plus délicieuses! »
"La meilleure crêperie" — André Robert
1775 St.Hubert, Montréal (près Ontario) 521-8362

EN REPRISE
À LA DEMANDE GÉNÉRALE
Les fées ont soif
DE DENISE BOUCHER
en lecture/spectacle
Mise en scène
CHRISTIANE RAYMOND
Avec
LUCE GUILBEAULT
PAULINE JULIEN
KATERINE MOUSSEAU
Réservations : 270-7848
524-9890
CLUB SODA
5240 Avenue du Parc
6-7-8-9 DÉCEMBRE
Jeudi 6 déc. : 20h30
Vendredi 7 déc. : 19h30 et 22h
Samedi 8 déc. : 19h30 et 22h
Dimanche 9 déc. : 20h30
Billets en vente : Club Soda
Librairie Aube-épine, 4050 St-André
Librairie Gutenberg, 3453 St-Denis
Librairie Zone Libre, 325 Ste-Catherine Est

THÉÂTRE

ATELIER CONTINU: 1200 Laurier (270-1175)— Le Théâtre Petit à Petit présente « Défendu » un interdit musical, texte et m. en s. Claude Poissant du 22 nov. au 15 déc. du mar. au sam. 20h.30

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262)— « Les femmes et l'amour » collage s'appuyant sur cinq pièces de Sacha Guitry, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc., jeu. ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario (252-1744)— « Le chapeau de paille d'Italie » de Labiche, m. en s. Maurice Côté, 25 nov. 19h 30, 1 déc. 20h 30 et 2 déc. 19h.30

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Le fauteuil à bascule » de Jean-Claude Brisville, m. en s. Daniel Roussel, du 7 nov. au 29 déc., lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— « Le grand bonheur » de Jacques Duchesne, avec Mario LeCouffe et Sylvain Tremblay les 25-26-27 nov. 20h.30— Tous les sam. et dim. à 14h. jusqu'au 23 déc., théâtre pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » production du Studio-Théâtre da Silva

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191)— « Le rail » conception et m. en s. Gilles Maheu, en prolongation jusqu'au 14 déc., du lun. au sam. 21h., les 10-11-12 déc. 22h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Diner-Théâtre Les Masques: « Clic » de François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, m. en s. François Jobin et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mer. au dim.

HOTEL REINE ÉLIZABETH: 900 ouest Dorchester (861-3511 poste 2227)— Salle Arthur: « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, arrangements et m. en s. Philippe Grenier, du 28 nov. au 30 déc., mer. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.

L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet (849-7164)— « Le président » de Thomas Bernhard, m. en s. Jean-Luc Denis, du 3 nov. au 2 déc., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— « Le sous-sol des anges » de Louis-Dominique Lavigne, présentation du Théâtre de Carton, sam. 20h. dim. 14h.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Enfin duchesses! » spectacle théâtral des Folles Alliées, m. en s. Jacques Girard, du 14 nov. au 9 déc., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Berri (845-5211)— « La noce » de Robert Duparc, en prolongation jusqu'au 1 déc., du mar. au ven. 20h.30, le sam. 17h. et 21h.

STUDIO THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: UQAM, 405 est Ste-Catherine (282-3451)— Les étudiants du module d'art dramatique présentent « L'illusion comique » ou « Corneille notre contemporain » m. en s. Stéphane Lory, pièce accompagnée de musique originale de Vic Vogel, 24-25 nov. 15h. et 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « Salt-water moon » de David French, m. en s. Steven Schipper, du mar. au ven. 20h., le dim. 19h., matinées le sam. 14h.— « Brew » du 27 nov. au 16 déc.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Je t'aime clé en main » comédie de Kevin Wade, m. en s. et adaptation Guy Fournier, du 13 au 25 nov. du mar. au dim. 20h.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente « Montmorency direct » textes de Pierre Légaré, m. en s. Raymond Cloutier, du 26 oct. au 30 nov., jeu. ven. sam. 20h.30

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Harold et Maude » comédie de Colin Higgins, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 25 oct. au 6 déc.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Bonne nuit maman » de Marsha Norman, m en s. Daniel Roussel du 24 oct. au 30 nov.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Circulations » de et avec Robert Lepage, François Beausoleil, Lise Castonguay et Bernard Bonnier, m. en s. Robert Lepage, musique Bernard Bonnier, du 13 nov. au 15 déc., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis (844-1793)— « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 13 nov. au 16 déc.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 ½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Monogamy » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Louis Saia et Claude Binet, du 7 au 8 déc., du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: Sortie 147 de l'autoroute 20, 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— « La petite bougraisse » de Christian Bedard, du 26 oct. au 8 déc. les ven. et sam. 21h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Don Quichotte » de Miguel De Cervantès, du 6 nov. au 1 déc. mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE GRAND DÉRANGEMENT: 30 rue St-Stanislas, Vieux-Québec (692-3000)— « Vêtir ceux qui sont nus » de Luigi Pirandello, m. en s. Andrei Zaharia, du 20 nov. au 15 déc. mar. au sam. 20h.

SALLE DE THÉÂTRE DE LA RUE YORK: 12 rue York, Ottawa— Le Théâtre d'la Corvée présente « C't'a ton tour Laura Cadieux » de Michel Tremblay, du 13 au 24 nov. 20h.30

THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 rue Adélaïde est, Toronto (363-4977)— « De beaux gestes et beautiful deeds » création bilingue de Marie-Lynn Hammond, m. en s. Jackie Maxwell et John Van Burek, à compter du 29 nov.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Où es-tu Johnny Starr, Johnny Starr? » création collective, m. en s. Pierre Parisien, du 14 nov. au 15 déc., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

Suite de la page 37

St-Dominique local 1, 2e étage, Jonquière— « Paysage nocturne » exposition des photographies de Ginette Bouchard, du 2 nov. au 2 déc.

GALERIE 6200: 6200 Boul. Léger, Mtl-Nord (328-2020)— Huiles de Marie Berthe Remillard, du 4 nov. au 4 déc.

GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— Peintures de Marc Garneau, du 13 au 24 nov., mar. au sam. 12h.30 à 18h.— « Espace-Hybrides » dessins et photographies de Christine Lacroix, du 27 nov. au 8 déc.

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Le monde merveilleux de M.C. Escher, du 20 oct. au 25 nov.

GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke (932-3896)— Exposition annuelle des professeurs et étudiants de Sheridan College, du 24 nov. au 1 déc.

GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine suite 515, (842-2676)— Oeuvres récentes de Louise Robert du 8 nov. au 8 déc.

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 rue Peel (849-6091)— Art contemporain de Cape Dorset— Dessins de Pudlo Pudlat ainsi que huit artistes de Cape Dorset du 22 nov. au 31 déc.

LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 rue St-Paul ouest (844-3438)— Richard Lacroix, exposition rétrospective, gravures et peintures choisies (1959-1984) du 7 au 27 nov.

LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446)— « Montréal vieille et vivante » oeuvres récentes d'Anatole Golod et de Stanley Lewis— Collection d'Allan Raymond et pastels de Deirdre McCay et Elizabeth Whalley à compter du 24 oct.

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON DE L'ARTISAN: 1005 route 112, St-Césaire (469-2760)— Oeuvres récentes de Fernand Labelle, du 18 nov. au 2 déc., tous les jours de 9h. à 18h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— « Vision 84 » regroupe les oeuvres de 6 artistes professionnels, du 16 nov. au 2 déc.

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— « Le rêve » exposition de Manouchka, peintre, 7 au 25 nov.— Exposition des oeuvres de Raymonde Perreault, peintre, du 28 nov. au 9 déc.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— « Crimson V », exposition des peintres, Georgette Crainic, Normand Jolicoeur, Octavian Olariu, Victor Timofte et Viorica Velescou du 20 nov. au 13 janv. 85

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Notre-Dame-de-Grâce (489-0842)— Exposition de La Collection Lecouvie-Déry, du 22 nov. au 15 déc.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— Sérigraphies et photomontages de Denis Forcier et Michel Leclair, du 10 nov. au 9 déc.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487)— Tom Hopkins, peintre, du 14 nov. au 9 déc.— François Chalifour, oeuvres récentes du 14 nov. au 9 déc.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878)— François Morellet « Systèmes » du 11 oct. au 25 nov.— Exposition de l'artiste belge Marthe Wéry, graveure, du 29 nov. au 13 janv. 85— « Accents américains » l'Art américain des dernières décennies, du 29 nov. au 13 janv. 85— Norman Cohn, portraits, du 29 nov. au 13 janv. 85

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Hommage à Jean Palardy, peintre, cinéaste, historien et collectionneur, du 7 oct. au 23 déc.— Les santons québécois de Suzanne Lavallée, du 11 nov. au 23 déc.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— Lieux et visages: photographies du 19e et 20e siècle, jusqu'au 25 nov.— Dessins d'Anna Ticho, 1894-1980, du 9 nov. au 9 déc.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Le Saguenay rend hommage à Marc-Aurèle Fortin, rétrospective Robert La Palme, peintre et caricaturiste, tous les jours de 11h. à 17h. mar. au dim. du 27 sept. au 13 janv. 85

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE: Île Ste-Hélène— « Les découvertes françaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles, du mar. au dim. 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « Gardons fermement nos traditions » oeuvres tirées de la collection d'art Inuit de la famille Klamer, du 15 nov. au 13 janvier 85

MUSÉE MARSIL: 349 Riverside Drive (671-3098)— « Formes » sculptures contemporaines canadiennes en porcelaine de plusieurs artistes, du 4 oct. au 2 déc.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest St-Germain, Rimouski (724-2272)— Photomontages, exposition de Claude Bilodeau du 2 nov. au 2 déc.— Exposition des finissants 1984 en techniques de l'image du Cegep de Matane, du 2 nov. au 2 déc.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Photographies de Alison Rossiter— Exposition des sculptures de Jean-Luc Vilmouth, du 3 au 24 nov., mar. au sam. de 11h. à 17h.

PLACE DES ARTS: Hall d'entrée, Salle Wilfrid-Pelletier— Exposition des oeuvres du peintre Denis Asselin, jusqu'au 25 nov.

POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489)— Sculptures, oeuvres récentes de An Whitlock, du 24 nov. au 15 déc., mar. au sam. de 11h. à 17h.

PRAGMA, GALERIE ÉPHÉMÈRE: 1180 rue Drummond, 7e étage (875-5808)— Exposition des oeuvres de François Jolly et de Jean Robillard, du 1 nov. au 29 déc.

PROJET DE RÉNOVATION: 3906 rue Clark, Mtl— Meubles-objets de Jacques Bilodeau et Jean-Pierre Viau, et une intervention du sculpteur Miguel Berlanga, du 30 nov. au 16 déc., mer. au dim. de 12h. à 18h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke— « Musicamera » exposition de photographies de Andrew Little du 10 nov. au 7 déc.

VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— Exposition des photographies de Angela Grauerholz, du 8 nov. au 2 déc.

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653)— Oeuvres récentes de Rita Letendre, du 17 nov. au 1 déc.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Jean Saulnier, au piano, 24 nov. 21h.— Les contes paysans de Guy de Maupassant, racontés par Gérard Guillaumat, du Théâtre National Populaire de Paris, 26 nov. 21h.— Tous les mardis soirs, Flamenco avec Sonia Del Rio et Antonio Rodriguez à la guitare, 21h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Concert Mozart, présenté par l'Orchestre de Chambre McGill, sous la dir. d'Alexander Brott, le dim. 25 nov. à 20h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LAMBERT: 41 ave Lorne, St-Lambert— La Société Chorale de Saint-Lambert donne un récital de l'Avent le sam. 24 nov. à 20h. et le dim. 25 nov. à 15h.

ÉGLISE QUEEN MARY ROAD: 13 Finchley Road, Hampstead— Quatrième et dernier concert du Festival d'orgue de l'Église Queen Mary Road, John Grew, organiste, est l'artiste invité, le dim. 25 nov. à 20h.

ENSEMBLE VOCAL MUSICA VIVA: 314 ave Lippens, Mtl— L'Ensemble vocal Musica Viva sous la dir. de Geneviève Boulanger est à la recherche d'altos, de ténors et de basses pour un concert de musique baroque qui aura lieu en avril prochain, expérience chorale et bonne lecture exigées, pour renseignements composer 389-9426

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL: 4101 est rue Sherbrooke, Mtl— Récital de chant, Claudel Callender, classe de Marie Daveluy, accompagnement Claudette Denys, le 25 nov. à 15h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Notre-Dame-de-Grâce (489-0842)— Récital de piano de Claude Webster, le dim. 25 nov. à 14h.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, St-Laurent (747-7367)— Concert de musique baroque et classique du Trio Molino, le 25 nov. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— Dim. le 25 nov. la messe « Douce mémoire » de « De Lassus » et le motet « O Rex Gloriae » de « William Byrd »— à 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

PLACE DES ARTS: Piano nobile— Dans la série Sons et Brioches, Jeunesses Musicales du Canada donne un concert avec le quinquette Les Vents de l'Est, le dim. 25 nov. à 11h.

SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 4450 St-Hubert (486-5440)— Invitation à participation à l'atelier d'orchestre, les mer. de 20h. à 22h. du 3 oct. au 5 déc.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra « La Traviata » de Verdi le 26 nov. 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke— La Fondation Allegra présente son premier concert de la saison le sam. 24 nov. à 20h., les musiciens seront: Vladimir Landsman, Eleanora Turovsky, Charles Meinen, Katherine Skorzewska, Théodore Baskin et Dorothy Fraiberg— Le Ladies' Morning Musical Club donne un concert le dim. 25 nov. à 15h.30, avec Ani et Ida Kavafian, violons/alto, et Jonathan Feldman, au piano

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent D'Indy, Mtl (343-6479)— Salle B-484: « Masterclasses » présentés par le Studio de Musique Ancienne de Montréal, de 10h. à 12h.30, cours de hautbois baroque par Bruce Haynes— de 14h. à 17h., Cours de violoncelle baroque par Suzie Napper— de 20h. à 21h., Conférence de Suzie Napper sur l'Art de jouer la ligne de basse.

UNITED CHURCH: 13 Chemin Finchley (875-5115): Chorale de "Barbershop" pour tous les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors. Tous les mercredis à 20h.00.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Les Concerts du Conservatoire, 26 nov. 20h.

MUSÉE BAS SAINT-LAURENT: 300 rue St-Pierre, Rivière du Loup (862-7547)— Journée consacrée entièrement au monde extraordinaire de la musique, les jeunes de 8 à 12 ans, peuvent s'initier au langage musical, le sam. 24 nov.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Ouvert chaque jour à 16h., du lun. au sam.— Tous les lundis soirs « Jam session »— Spectacles du soir à 21h.30, Saxtette, 24 nov.— Fred Henke Trio, 27-28 nov.— Glen Bradley avec Nelson Symonds Quartette, 29-30 nov.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Reine-Marie, Mtl (735-1259)— New Music, Bogart 'La clack jône', 24 nov. 22h. et 23h.30

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Straight Ahead, 24 nov. 21h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine (845-5484)— John Giorno and Better and old demon than a new god, 24-25 nov. 21h.— Groupe Blurt, musique actuelle, le 26 nov. 21h.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: Don Alias, 20 au 25 nov., trois spectacles par soir à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim.— Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

LE POURQUOI PAS: 500 est Rachel, Mtl— Gilles Laurent Martin et son orchestre, 24-25 nov.

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096)— Les Frères Lapierre, 24 nov. 22h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

PUZZLES CAFÉ-BAR: 333 Prince-Arthur— Ron Séguin quartet, Fred Henke, au piano, André White, batterie, Kirk McDonald, sax, et Ron Séguin, contrebasse, 24 nov. 22h. à 02h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Larry Coryell, quartette, 24 nov.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

VARIÉTÉS

AU 3906 CLARK: 3906 rue Clark, Mtl— « De la chair sur la vertu » spectacle performance, conception Rodrigue Jean, coordination Denise Delcourt, images Daniel Lalande, les 24-25 nov. à 20h.30

BIBLIOTHÈQUE LANGELIER: 6473 est Sherbrooke (255-2770)— Le Théâtre ambulant des enfants de la ville de Montréal présente La Petite Marchande d'étoiles, le 24 nov. à 13h.

BIBLIOTHÈQUE NOTRE-DAME: 4700 ouest Notre-Dame (872-4698)— Spectacle de Noel pour les enfants, par la Troupe Gural, le 24 nov. à 13h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boite à Lily: Jean Sylvestre, 21h.30— Lise Dolbec, 23h.30, le 24 nov.— Variations sur un auteur: Aragon, avec Richard Choisy et Luc Archambault, le 25 nov. 21h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— Pierrot Fournier chante Brel, du jeu. au dim. 20h. en prolongation jusqu'au 16 déc., relâche le 25 nov.— Gérard Ferron, auteur-compositeur-interprète, du 20 au 24 nov. 22h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunchs du dimanche, musiciens de 13h.30 à 15h.30, 25 nov. musique classique avec Brian Brice au piano et François Malo, violoncelle

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Martin Dumouchel et Mousse, auteurs-compositeurs-interprètes, du 20 au 26 nov.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Gerry Boulet, 24 nov. 21h. et 24h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166)— « Variétés » de Gilbert Turp, m. en s. Daniel Simard, du 9 nov. au 15 déc., mar. au dim. 20h.30

MAISON DE LA CULTURE PLATEAU MONT-ROYAL: 465 ave Mont-Royal est (872-2266)— « Bouches décousues » de Jasmine Dubé, spectacle réalisé par le Théâtre Pince-Farine-en-ville, a pour but d'inciter les enfants à parles des agressions sexuelles dont ils sont victimes, le 24 nov. à 13h.30

MUSÉE DES BEAUX ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600)— « Profile of an artist: Anna Ticho » film documentaire sur la vie et l'oeuvre d'Anna Ticho, les mer. et ven. à 12h. du 14 nov. au 7 déc.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Les trous noirs » spectacles français et anglais, du mar. au dim. jusqu'au 2 déc.

LA POLONAISE: 57 est Prince-Arthur (844-1010) après 17h.— Comédie musicale « J'ai un bon déal » de Marc Hamilton jusqu'à déc. du jeu. au dim. 20h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE: UQAM, 1455 St-Denis (282-3456)— « Joe » chorégraphie et conception de Jean-Pierre Perreault, du 14 au 24 nov. 20h.30, relâche le 19 nov.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Good Morning Mr. Orwell, de Name June Paik, les 26-27 nov. à 20h. et 22h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent (842-3532)— Tangente Danse Actuelle présente « Fin 1 2 3 » première séquence de Solendide Hôtel, scénario et m. en s. Pierre A. Larocque les 24-25 nov. 20h.30

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine (288-4391)— Les Grands Explorateurs présentent « Torngat, pays des mauvais esprits » du 19 au 29 nov., lun. mar. mer. 20h, jeu. ven. sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30, 16h. 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Au Salon: Les marionnettes du Grand Théâtre présentent « Miragimages » conception visuelle et m. en s. Josée Campanale, conception musicale Jean Lambert, les dim., du 4 nov. au 9 déc. à 14h. et 15h.30—

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00	La semaine parlementaire à Ottawa
13.00	D'hier à demain
14.00	Los Angeles 84
16.00	Bagatelle
17.00	Palme d'or
17.30	A première vue
18.00	Le téléjournal
18.05	Impacts
19.00	Le monde merveilleux de Disney
20.00	La soirée du hockey Le Canadien de Montréal reçoit les Reds Wings de Détroit
22.30	Le téléjournal
22.50	Les nouvelles du sport
23.05	La politique fédérale
23.15	Télé-sélection « Les égouts du paradis » fr. 79 avec Francis Huster, Jean-François Balmer et Jean Franval

10 CFTM

12.00	Samedi magazine
14.00	Forum
15.00	Au féminin
16.00	Drôle de monde
16.30	Plexi-mag
17.45	Le Dix vous informe
17.55	Lotto 6/49
18.00	Pop Express
19.00	Chips
20.00	Cinéma du samedi « Aventures en Californie » amér. 78 avec Glynnis O'Connor, Seymour Cassel, Dennis Christopher et Dorothy Tristan
22.00	Ethnies
22.30	Sur la sellette
23.00	Les Nouvelles TVA
23.15	Les Sports
23.30	Cinéma de fin de soirée « Haine » fr. 79 avec Klaus Kinski, Maria Schneider, Patrice Melennec et Evelyne Bouix
01.00	Cinéma de fin de soirée « Mariages en blanc » amér. 71 avec Michael Callan, Ann Prentiss, Herbert Voland et Heather Young

17 RADIO-QUÉBEC

15.00	Télédocument
16.00	Comment va la santé?
16.30	Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
17.00	Le marché aux images
18.00	Passe-Partout
18.30	Heidi
19.00	Parler pour parler
19.58	Tirage de la Quotidienne
20.00	Plein son: Belgazou
21.00	Ciné-Répertoire « Erendira » germ.mex.all. 83 avec Irène Paras, Claudia Ohana et Oliver Wehe
22.44	Variétés Michel Jasmin

99 TVFQ (Câble)

13.00	Thé dansant
13.30	Champs-Élysées: Julien Clerc
15.05	Midi Presse
15.30	Images d'histoire
16.30	Vitamine
17.30	Le Journal
18.00	Trente millions d'amis
18.30	Des chiffres et des lettres
18.50	Parole de régions: Provence, Côte d'Azur et Corse
19.00	La maison de TFI
20.30	Thé dansant
21.00	100e Champs-Elysées: Patrick Sebastien
22.40	Midi Presse
23.10	Images d'histoire
23.35	Cocoricocoboy
23.50	Prélude à la nuit
00.15	Le Journal

6 CBMT

12.00	What's new
12.28	Weather report
12.30	Mr. Microchip
12.58	Program highlight
13.00	Steppin out
13.27	Community Events
13.30	Western Gardener
14.00	Wild kingdom
14.30	The millionaire
15.00	Sportsweekend
18.00	CBC News: saturday report
18.30	This week in parliament
19.00	Judge
19.30	Wayne & Shuster international

Suite à la page 44

Les décoratives « Bostoniennes » de James Ivory

FRANCINE LAURENDEAU

POUR le cinéaste américain James Ivory, l'inspiration semble aller de pair avec l'opulence du décor et de la reconstitution historique. Que ce soit pour dépeindre le contraste entre l'intransigeante pureté des Américains et la rouerie sophistiquée des Européens, dans des demeures cossues de la Nouvelle-Angleterre, vers 1830 (*The Europeans*). Ou une étrange passion qui va se donner libre cours dans le faste de l'Inde coloniale (*Heat and Dust*). Ou encore les désarrois d'une jeune personne (Isabelle Adjani) dans le Paris des peintres et de la bohême, le légendaire Montparnasse des années vingt (*Quartet*)...

Son dernier film, qui clôturait cette année à Cannes la Quinzaine des réalisateurs, s'inscrit dans la même veine. Comme *The Europeans, The Bostonians* est l'adaptation d'un roman de Henry James. Dans le Boston de 1875, Olive Chancellor (Vanessa Redgrave), grande prêtresse du mouvement féministe, éprouve le choc de sa vie en entendant, au cours d'une soirée mondaine, un discours prononcé par Verena (Madeleine Potter). Le père de Verena, guérisseur, douteux adepte des doctrines mesmériennes, produit en public la jeune fille qui possède un don d'éloquence.

Olive est riche. Elle achète en quelque sorte Verena à ses parents pour se consacrer à l'éducation de sa pupille, éveillée et intelligente. Bien que le mot amour ne franchisse jamais ses lèvres. Il est évident que la militante féministe est éperduement amoureuse de sa jolie protégée.

Aussi encourage-t-elle les prétendants inoffensifs. mais elle voit d'un mauvais oeil la cour obstinée de Basil Ransom (Christopher Reeve), jeune avocat et écrivain sudiste — anti-féministe déclaré — qui ne semble pas du tout déplaire à Verena. Voilà la situation qu'après Henry James, James Ivory et sa scénariste Ruth Prawer Jhabvala vont développer devant nous.

Une fois de plus, la reconstitution historique est remarquable. Les salons huppés de Boston et de New-York, les verts paysages de Cambridge et les vastes portiques de l'Université Harvard, les femmes engoncées dans des robes contraignantes, la taille déformée par le faux cul, tout cela fait étonamment vrai.

De même que la société de l'époque, cette société éclairée et généreuse qui donnait dans les idées nouvelles dont le féminisme était sûrement une des plus révolutionnaires. Quant aux féministes elles-mêmes, c'est là que le bât blesse. En nous dépeignant ces femmes avec une ironie, toute discrète soit-elle, empreinte de condescendance, James Ivory a truqué les dés.

Charmantes, certes, mais naïves, ces dames s'adonnent entre leurs grands meetings à des joies innocentes — feux d'artifice et orgies de glaces — et conventuelles dont les messieurs sont exclus. Olive n'est pas la personnalité forte et chaleureuse qui pourrait exercer un ascendant sur la jeune fille influençable qu'est Verena. Vanessa Redgrave joue au contraire un personnage faible, éploré et migraineux, se pâmant au moindre retard de sa disciple et l'implorant d'une voix chevrotante...

Si bien qu'on finit par se demander pourquoi Verena, qui en pince visiblement depuis la première rencontre pour le beau jeune homme, hésite si longtemps entre les vertus viriles qu'il incarne avec vigueur et constance et les vertus féminines mal défendues par la chancelante Olive.

Au lieu d'un conflit véritable, qui aurait pu être profond et déchirant, nous assisterons donc à une valse hésitation dont nous avons très tôt pressenti la conclusion. Est-ce un problème de distribution, de direction d'acteurs ? Ou est-on carrément parti de la prémisse qu'entre un homme et une femme, une jeune fille normalement constituée ne saurait choisir que l'homme ?

Je n'ai pas lu le roman de Henry James et ne voudrais pas faire de procès d'intention au cinéaste. Il n'en reste pas moins que *The Bostonians*, tout décoratif qu'il soit, manque singulièrement d'intérêt.

L'onirisme de *Splendide hôtel*

MATHIEU ALBERT

Opéra Fête. Au programme : *Splendide hôtel, séquence 1 : fin.* Scénario et mise en scène : Pierre A. Larocque. Direction technique et collaboration à la conception : Yves Dubé. Éclairage et assistant à la mise en scène : Louis Morin. Les interprètes : Jacinthe Dumaine, Yves Dubé et Pierre A. Larocque. À Tangente jusqu'à demain. Repris à la Of Galerie, 3454 St-Denis, à compter du 29 novembre.

À Tangente se joue un drame familial. Sorte de *Huis clos* sartrien revisité par l'imaginaire de Pierre A. Larocque, jeune metteur en scène montréalais qui n'en finit plus, depuis quelques années, d'explorer les avenues d'un théâtre sans parole. La pièce présentement à l'affiche constitue le second volet d'une trilogie infernale intitulée *Splendide hôtel*.

Le scénario : un couple hystérique et dégénéré passe ses nuits à gratter la plaie saignante de leur vie ratée. Autour d'eux gravite fiston, enfant un peu débile qui s'accroche à ce qui lui reste de raison pour ne pas basculer définitivement dans la schizophrénie. (J'exagère à peine). De ce trio maladif émerge une souffrance collective vécue dans la solitude du mutisme. Aucun d'entre eux n'aura l'idée d'ouvrir l'écoutille qui lui permettrait d'échapper à l'enfer. Peu à peu, l'étau se referme sur ces personnages traqués, le rêve tourne au cauchemar.

Au coeur de ce délirium, Pierre A. Larocque invente un vocabulaire personnel qui s'enfonce toujours plus profondément dans les brouillards de l'onirisme. Rien à voir ici avec notre petit train-train quotidien. On se retrouve en pleine zone expérimentale.

Ce n'est pas tout. Car ce théâtre nouveau genre fait également voler en éclats la suprématie traditionnelle du langage et redonne au geste sa dimension évocatrice. Le texte se réduit à quelques lambeaux de phrases qui viennent se greffer au chahut sonore qui tient lieu de musique. Phrases mécaniquement récitées en lip sync par des personnages eux-mêmes confondus dans les extravagances de la mise en scène, composée de néons phosphorescents hérités de notre jeunesse psychédélique.

Voilà une denrée rare qu'appréciera un public exaspéré par les comédiens péroreurs. Le prix à payer pour mettre nos oreilles au repos : une immersion complète dans un univers morbide et cauchemardesque. Un univers hanté par le spectre d'un désespoir infini. Pas très rassurant mais réussi.

De la musique acousmatique

CAROL BERGERON

Concert acousmatique à la Faculté de musique de l'Université de Montréal : *La tentation de Saint-Antoine* (un mélodrame électroacoustique en un prologue et 9 parties d'après Flauert) de Michel Chion (1947-), avec Pierre Schaeffer dans le rôle de Saint-Antoine, direction du son (le compositeur), jeudi, 22 novembre 1984

UN concert acousmatique, c'est un concert où la source du son n'est pas visible et présente : cette situation d'écoute n'est certes pas le privilège exclusif de la musique électroacoustique mais elle peut en faire la clef qui ouvre la porte d'un paradis du son. Il suffit, ensuite, que ce paradis, ou ce monde sonore, soit celui d'un musicien imaginatif et sensible comme Michel Chion.

Avons-nous vraiment besoin d'un support visuel pour écouter la musique ? Une composition sonore et musicale doit être capable de nous faire vivre à son rythme propre, sans obligatoirement passer par le visuel. C'est a la diffusion d'une bande magnétique qu'il faut savoir créer le spectacle sonore, qu'il faut faire la « mise en salle » d'un concert acousmatique. Là, la supériorité de l'« école » électroacoustique française, à laquelle appartient Michel Chion, me semble tout particulièrement manifeste.

Dernière oeuvre musicale de Michel Chion, *La tentation de Saint-Antoine* est une fresque sonore magistralement construite. D'une qualité sonore exceptionnelle, la musique s'articule autour de la parole sans jamais faire tapisserie.

« Le livre (*La tentation de Saint-Antoine* de Flaubert) est présent ici à double titre : globalement comme moteur et inspirateur de ce projet musical; textuellement, par des extraits délimités, recomposés et utilisés librement dans une forme et un « scénario » nouveaux, comme les paroles d'un livret d'opéra » (M. Chion). C'est Pierre Schaeffer, dont Chion est le disciple, qui prête sa voix au texte de Flaubert.

Dans cette oeuvre électroacoustique, dont la durée (1 heure 35 minutes) ne se fait pas sentir, Michel Chion a su créer un monde sonore clair dans sa complexité, très varié dans ses structures et surtout homogène et consistant dans sa mise en forme. En somme, Chion contrôle sa matière et nous en fait partager le plaisir.

La discographie du compositeur français Michel Chion comprend 2 disques qui sont distribués au Québec : *Requiem* (INA.GRM. AM 68905), Grand prix du disque 1978, et *La ronde, La machine à passer le temps, On n'arrête pas le regret* et *Tu* (INA.GRM. Gramme 9114).

LE PUBLIC ET LA CRITIQUE SONT UNANIMES!
Tout le monde aime : (MARIO) une perle à ne pas manqer
"Il y avait vraiment longtemps que le cinéma ne nous avait pas offert un aussi beau film." — Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTRÉAL
"Un film émouvant, touchant, extrêmement intéressant" — Chantal Jolis, À PREMIÈRE VUE
"Une oeuvre très belle, très réussie, qui m'a beaucoup plu et ému." — René Homier Roy, À PREMIÈRE VUE
"Quel beau film attachant!" — Louis Guy Lemieux, LE SOLEIL
"Un long métrage de grande beauté." — Richard Gay, LE DEVOIR
POUR TOUS
6e semaine de succès
MARIO
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA Distribué par CIC
Dauphin et Brossard, Lun. à Ven.: 7.30 - 9.30. Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LE DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
Aussi à Mascouche

cinemasplus présente
POUR TOUS
VIVA LA VIE
CLAUDE LELOUCH
Arrivez à l'heure — DOLBY STEREO
14e SEM.
CRÉMAZIE — ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Lun. à Ven.: 7.15 - 9.25
Sam. - Dim.: 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.25

un film de ANDRÉ MELANÇON
Chanson thème interprétée par NATHALIE SIMARD
ROCK DEMERS et CINÉMA PLUS présentent
LA GUERRE DES TUQUES
POUR TOUS
8e SEM.
Berri, tous les jours: 12.30 - 2.20 - 4.10 - 6.00 - 7.50 - 9.40. 2e film aux Cartier et Longueuil: "Le Bombardier"
BERRI 1 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
CARTIER-LAVAL — 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124

RENÉ MALO présente
«VOILÀ UNE OEUVRE QUI M'A PROFONDÉMENT APPRIVOISÉE... QUI NOUS FAIT BASCULER DANS UN UNIVERS D'ÉMOTIVITÉ D'UNE INTENSITÉ RARE ET C'EST INTERPRÉTÉ PAR UNE DISTRIBUTION PARFAITE.»
— MANON PÉCLET DIMANCHE MATIN —
POUR TOUS
FEMMES DE PERSONNE
6e SEM.
BERRI 2 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.40 - 2.45 - 4.50 - 7.00 - 9.05

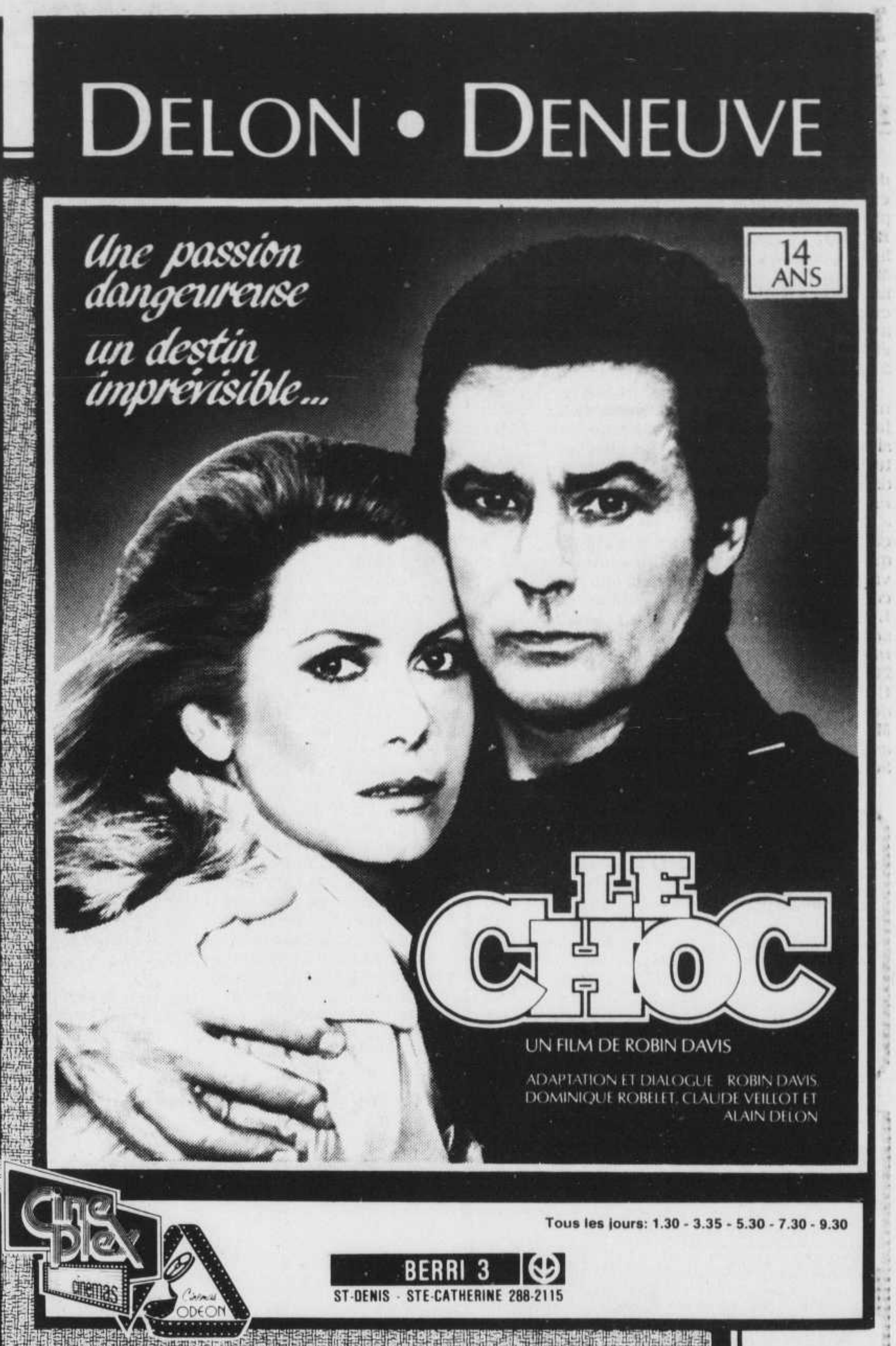
DELON • DENEUVE
Une passion dangereuse
un destin imprévisible...
14 ANS
LE CHOC
UN FILM DE ROBIN DAVIS
ADAPTATION ET DIALOGUE : ROBIN DAVIS, DOMINIQUE ROBELET, CLAUDE VEILLOT ET ALAIN DELON
Cineplex cinemas — Cinémas ODEON
Tous les jours: 1.30 - 3.35 - 5.30 - 7.30 - 9.30
BERRI 3 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115

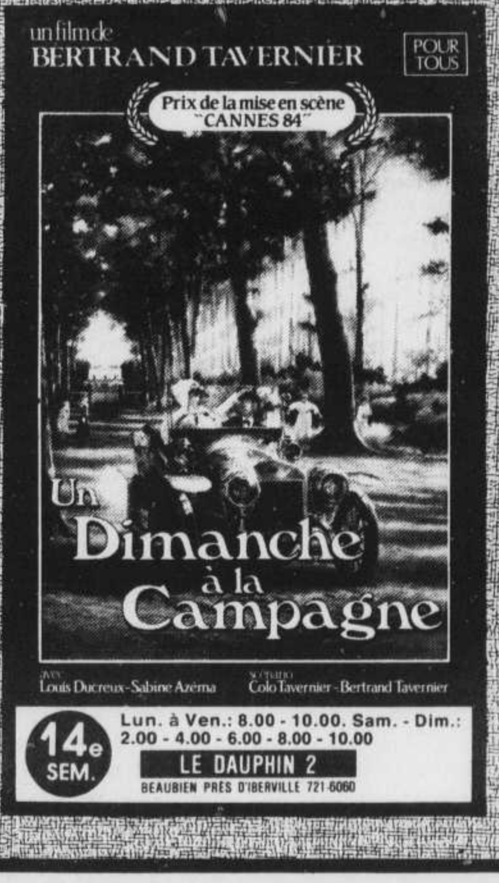
un film de BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"
Un Dimanche à la Campagne
avec Louis Ducreux · Sabine Azéma
scénario Colo Tavernier · Bertrand Tavernier
14e SEM.
Lun. à Ven.: 8.00 - 10.00. Sam. - Dim.: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
LE DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

René Malo présente
«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DRÔLERIES ET DE TENDRESSE...» Serge Dussault LA PRESSE
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!» Richard Gay LE DEVOIR
PRIX DU MEILLEUR FILM FRANCE ALLEMAGNE ITALIE
Un film de ETTORE SCOLA
POUR TOUS
LE BAL
D'après le spectacle du THÉÂTRE DU CAMPAGNOL
Idée originale de JEAN CLAUDE PENCHENAT
Directeur de la photographie RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de VLADIMIR COSMA
9e SEM.
BERRI 5 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.10 - 9.20

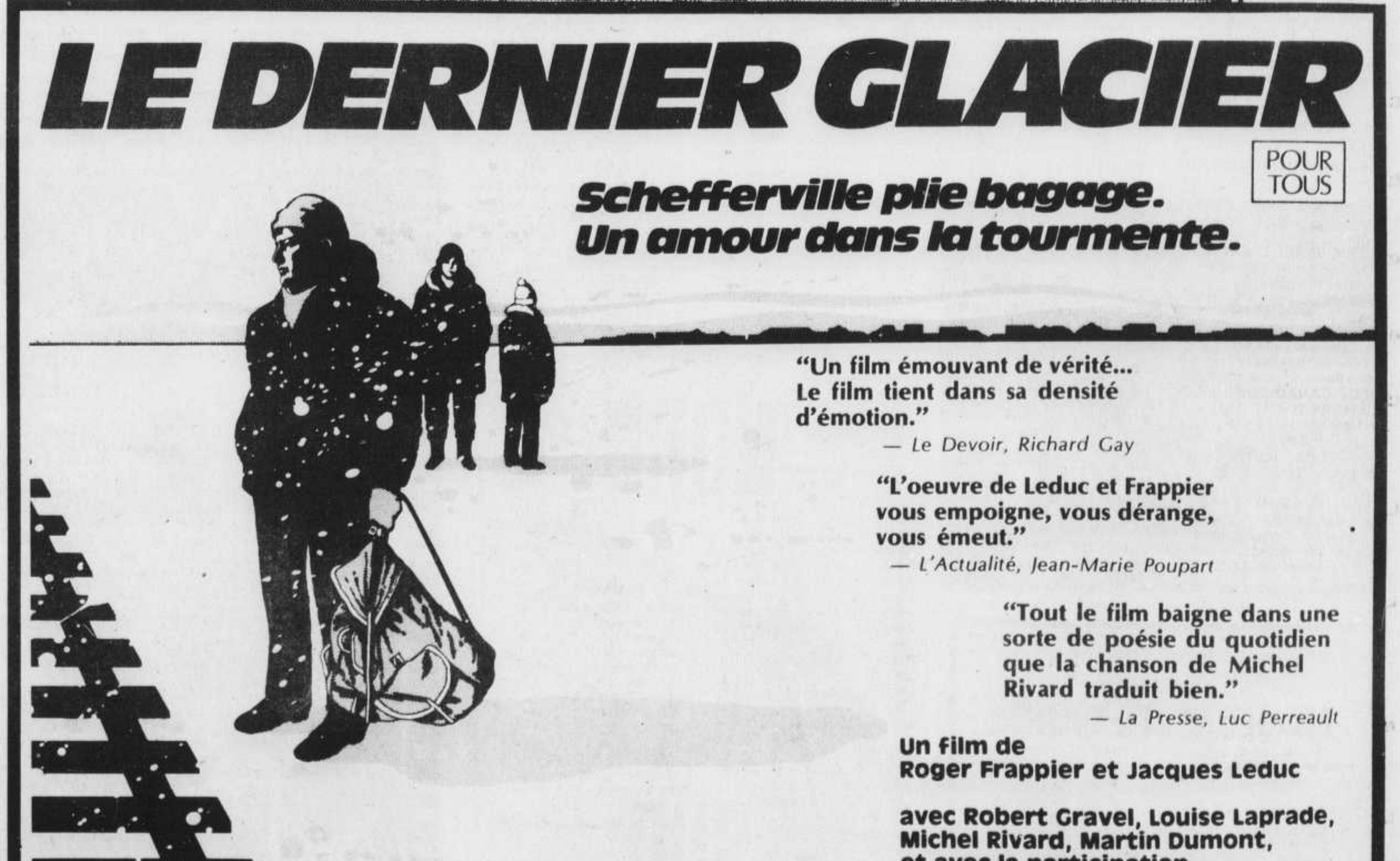
LE DERNIER GLACIER
POUR TOUS
Schefferville plie bagage.
Un amour dans la tourmente.
"Un film émouvant de vérité... Le film tient dans sa densité d'émotion." — Le Devoir, Richard Gay
"L'oeuvre de Leduc et Frappier vous empoigne, vous dérange, vous émeut." — L'Actualité, Jean-Marie Poupart
"Tout le film baigne dans une sorte de poésie du quotidien que la chanson de Michel Rivard traduit bien." — La Presse, Luc Perreault
Un film de Roger Frappier et Jacques Leduc
avec Robert Gravel, Louise Laprade, Michel Rivard, Martin Dumont, et avec la participation des gens de Schefferville
Une production de l'Office national du film du Canada
2e SEM.
Tous les jours: 1.40 - 3.25 - 5.10 - 7.00 - 8.45.
BERRI 4 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115

Ken Russel dans les bas-fonds

RICHARD GAY

VOILÀ déjà plusieurs années maintenant que la carrière du cinéaste britannique Ken Russel périclite et ne connaît plus l'impact de *Women in Love* ou *The Music Lovers* tournés respectivement en 1969 et 1970, ni même l'intérêt secondaire de *Tommy*. Et, avec son nouveau film *Crimes of Passion*, Russel semble toucher le fond pour ne pas dire les bas-fonds.

Le récit gravite autour d'une dessinatrice de mode qui, la nuit, se déguise et devient China Blue, prostituée platine qui fascinera un jeune homme marié mais sexuellement frustré ainsi qu'un prêcheur tourmenté interprété par Anthony Perkins qui reprend donc son éternel personnage de maniaque perverti.

C'est Kathleen Turner qui joue le rôle féminin et il faut admettre qu'elle s'y donne totalement avec un mélange de volupté, d'humour et de vulnérabilité aussi. Une performance qui confirme le talent qu'elle faisait déjà valoir dans *Body Heat* et *Romancing the Stone*. Quant au personnage du jeune homme marié, il est rendu par John Laughlin qui, jusqu'ici, a surtout joué à la télévision.

Tous ces personnages sont lourdement introduits et si la première moitié du film est teintée d'humour, Russel se complaît dans des scènes de prostitution, de voyeurisme et d'un goût franchement mauvais qui ne sont pas très loin du cinéma pornographique. D'ailleurs Brian De Palma fait de même dans *Body Double*. Et il est un peu triste pour l'avenir du cinéma de voir des cinéastes ocmme Russel et De Palma se faire aussi raccolleurs et sombrer ainsi, même si c'est sous le couvert d'un certain humour et de quelques clins d'oeil.

La dernière partie de *Crimes of Passion* se veut plus sérieuse. Mais quelle platitude psychologique, quel ennui, quel ridicule aussi ! (Bonaventure, Cinéplex, Odéon Brossard).

★★★

Dans *The Jigsaw Man*, on retrouve Michael Caine et Laurence Olivier qui nous avaient valu en 1972 un merveilleux face à face dans *Sleuth*, le film que Joseph Mankiewicz avait brillamment réalisé à partir de la pièce d'Anthony Shaffer.

Mais Terence Young, ce tâcheron du ciné qui a tourné *The Jigsaw Man* est loin, très loin d'avoir le talent de Mankiewicz. Sa réalisation est mollement conventionnelle et sert banalement l'intrigue qui en est une d'espionnage et de confrontation entre deux fortes personnalités.

Michael Caine incarne en effet un agent britannique qui a trahi son pays pour l'Union Soviétique où il vit maintenant depuis de nombreuses années et qui, après une importante chirurgie plastique, revient en Angleterre pour récupérer un dossier incriminant. Laurence Olivier interprète, quant à lui, un agent anglais qui voudra déjouer les plans de son ancien compère pour qui il garde toujours cependant une admiration certaine.

Le récit, une sorte de jeu d'échecs humain, n'est pas un des meilleurs du genre et aurait gagné à développer autant les personnalités impliquées que l'anecdote. Quant à Michael Caine et Laurence Olivier, autour de qui on retrouve aussi Robert Powell et Susan George, ils jouent mécaniquement et leurs performances ne figureront certainement pas parmi les meilleures de leur carrière. (Palace, La Cité, Fairview).

★★★

Terminons avec *The Terminator*, un film fantastique de John Cameron où Arnold Schwazenneger joue non plus le barbare Conan mais un robot d'apparence humaine venu du futur. Un rôle qu'il défend avec biceps, vraisemblance, ironie aussi.

Cette ironie en coin qui est aussi le fait de la réalisation rend plus supportable la violence et les clichés qui sont aussi les siens et ajoutons que ce film, très mineur il va sans dire, est malgré tout efficace, rythmé, visuellement accaparant, un peu à la manière des films de Walter Hill. (Cinéma de Paris).

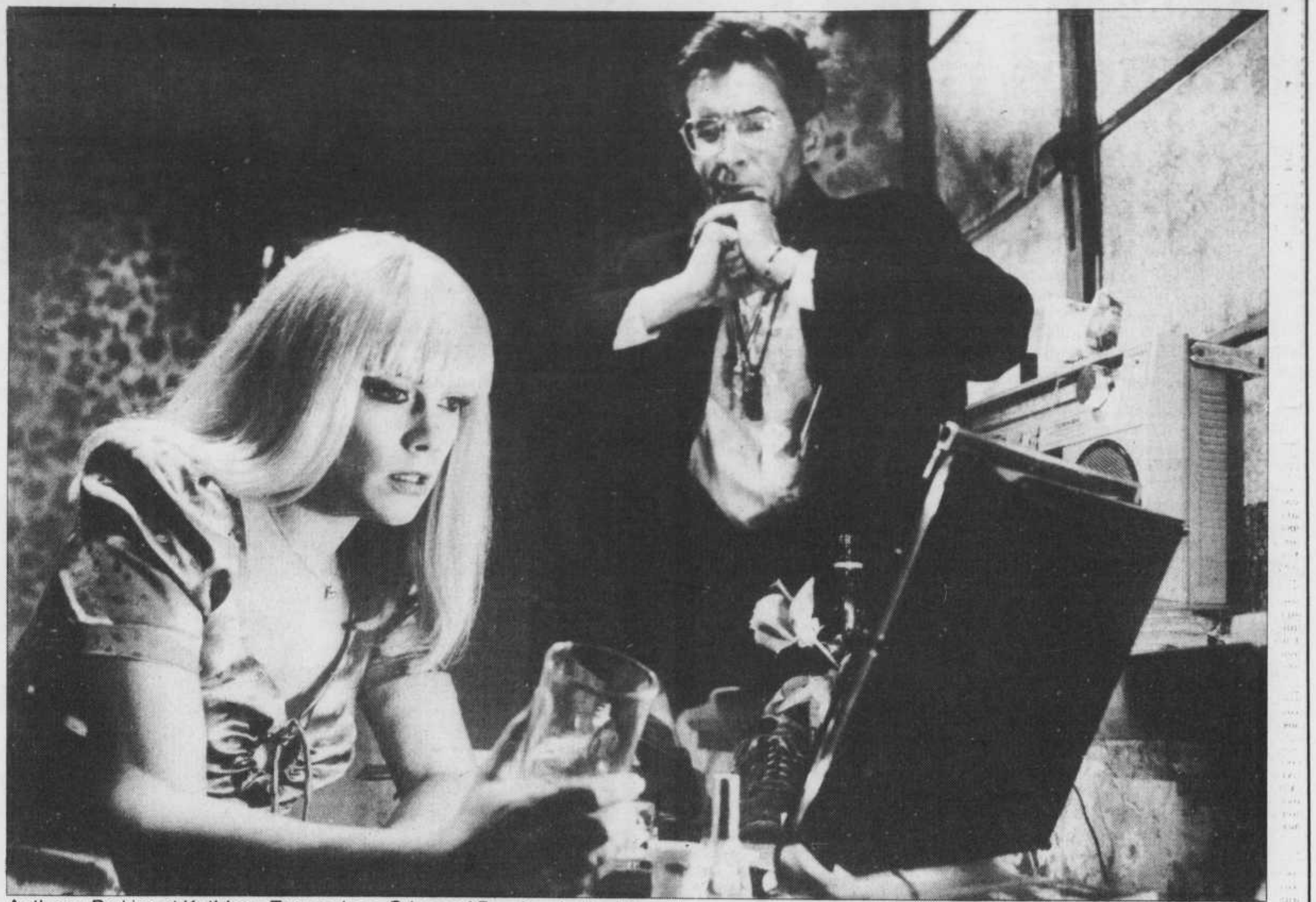

Anthony Perkins et Kathleen Turner dans *Crimes of Passion* de Ken Russel

Pierre Hébert : un spectacle cinéma et musique

RICHARD GAY

AVEC *Chants et Danses du monde inanimé*, c'est à un spectacle inhabituel et original, cinématographique et musical, que nous convient le cinéaste d'animation Pierre Hébert de l'Office national du film et les musiciens René Lussier et Robert Lepage.

Le spectacle sera présenté une première fois jeudi soir prochain au cinéma Outremont et repris dès le lendemain pendant une semaine complète à L'Autre Cinéma, puis à Québec, le samedi 8 décembre, au cinéma Cartier.

Le court métrage et en particulier le court métrage d'animation ne connaît, on le sait, que très peu de diffusion, au mieux une diffusion très ponctuelle, et nul n'est plus conscient de cette situation que Pierre Hébert qui oeuvre en tant que cinéaste d'animation depuis le début des années 60 et à l'ONF depuis 1965.

C'est précisément pour remédier en partie à cet état de fait qu'il a conçu avec ses amis musiciens René Lussier et Robert Lepage un spectacle d'une centaine de minutes qui regroupe sept de ses films. Et cette semaine Pierre Hébert se disait très heureux de voir que cet ensemble de courts métrages serait programmé pendant une semaine complète au cinéma comme on le fait pour les longs métrages.

« Ceci dit, ajoutait Hébert, il ne s'agit pas vraiment d'une rétrospective Pierre Hébert qu'on doit venir voir avec un regard un peu studieux. C'est avant tout un spectacle où les films ont été choisis et ordonnés en fonction d'une certaine courbe dramatique ». Et les films seront précédés, suivis, accompagnés parfois d'une musique que joueront sur place le guitariste René Lussier et le clarinettiste-saxophoniste Robert Lepage, Hébert lui-même agissant pour ainsi dire comme maître de cérémonie.

Chants et Danses du monde inanimé regroupe des films récents et moins récents de Pierre Hébert : *Op Hop* (1965), *Père Noël, Père Noël* (1975), *Souvenirs de guerre* (1982), *Étienne et Sara* présenté jeudi soir en première, *Autour de la perception* (1968), *Le Corbeau et le renard* co-réalisé en 1970 avec Francine Desbiens et Michèle Pauzé et Yves Leduc, enfin *Chants et Danses du monde inanimé-Le Métro*, film dont la trame sonore n'existe pas encore, trame qui sera d'ailleurs improvisée sur place par les musiciens. À L'Autre Cinéma, cette improvisation sera enregistrée chaque soir comme on l'a fait d'ailleurs au Festival de Rouyn et le plus réussi de ces enregistrements servira à constituer la trame sonore définitive du film.

Voir ces films comme j'ai pu les voir cette semaine, c'est constater tout d'abord une nette évolution dans le travail de Pierre Hébert, un cinéaste remarqué autant ici qu'à l'étranger. Dans *Op Hop* et *Autour de la perception* qui datent tous deux de ce qu'il conviendrait d'appeler une première époque, l'approche est plus expérimentale et formaliste, « pour et contre l'oeil » comme l'auteur l'écrit lui-même au générique de *Autour de la perception* réalisé à l'aide d'ordinateurs.

Le Corbeau et le renard tourné en 1970 tient davantage du gang et de la farce, humour qu'on retrouvera d'une autre façon dans *Père Noël, Père Noël* réalisé cinq ans plus tard. Et déjà dans ce film de 1975 pointe un mélange d'images animées et d'images réelles qui annoncent déjà la forme tout à fait originale que prendront plus tard *Souvenirs de guerre, Étienne et Sara* et *Le Métro*.

Dans ces trois films, Pierre Hébert, suivant en cela les traces de Norman McLaren, se révèle un véritable maître de la gravure sur pellicule, technique aux infinies possibilités à laquelle, dans *Étienne et Sara* par exemple, il mêle des éléments divers tels que des collages, des photographies ou des dessins, pour ne nommer que ceux-là.

Depuis ses premiers films donc, la forme s'est considérablement transformée et surtout depuis quelques années elle est maintenant au service d'un contenu, un propos qui, pour le réalisateur, s'impose avec une urgence qui, en retour, impose formes et techniques.

Souvenirs de guerre, à la fois virulent et sensible, dénonce l'omniprésence de la violence militaire et de l'oppression, un monde où nos enfants sont comme des arbres dans la tourmente.

Étienne et Sara dont la musique « en parallèle » est de René Lussier et Robert Lepage et qui doit beaucoup aussi au poète belge Serge Meurant avec qui Pierre Hébert a échangé, constitue, selon le réalisateur lui-même, « un film-poème sur le déchirement d'embrasser d'un même regard le débordement de vie de nos enfants et le monde dans lequel tout doucement ils glissent, sur l'effet jamais conclu de naître, de vivre et de comprendre ». Et dans ce sens, une évidente parenté unit *Étiene et Sara* et *Souvenirs de guerre*.

Quant au film *Le Métro*, l'animation sur un rythme effréné se fait ici observation et plonge le spectateur dans le sombre tunnel des rapports d'agressivité qui règnent dans le métro. L'impact est saisissant ! « Des gens qui ne se connaissent pas, affirme Pierre Hébert, sont réunis dans un espace fermé et sont lançés à toute vitesse dans un tunnel. Ensemble, ils vont quelque part, nulle part, dans un espace totalement abstrait, en retrait de tout paysage naturel ou même de tout espace préexistant. Des corps immobilisés dans des poses et des regards figés expriment cette agressivité extrême, qui n'est pas recherche d'un contact quelconque, mais refus de tout contact, tentative d'annulation de l'autre ou de s'annuler soi-même face à l'autre ». Lors du spectacle, *Le Métro* accompagné de la musique « live » de René Lussier et Robert Lepage constituera un remarquable point culminant.

Enfin, jeudi soir, au cinéma Outremont, cet événement cinématographique et musical sera complété d'un double lancement : celui du livre *Étienne et Sara* de Pierre Hébert et Serge Meurant et celui du disque *Chants et Danses du monde inanimé* de René Lussier et Robert Lepage, livre et disque qui prolongeront l'impact d'un soir.

René Lussier, Pierre Hébert et Robert Lepage

ÉCHOS

Le jeune pianiste Claude Webster donnera un récital dimanche à 14 h à la Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce.

■

L'écrivain Marie-Noël Boivin récitera quelques-uns de ses poèmes lundi à 20 h à la Maison de la culture de Maisonneuve, 4120 est Ontario.

■

Nathalie Simard lancera lundi au Centre des arts et loisirs d'Outremont sa nouvelle collection de vidéocassettes pour enfants. À 15h 45.

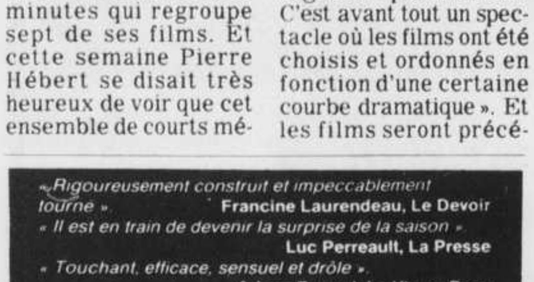

« Rigoureusement construit et impeccablement tourné ». Francine Laurendeau, Le Devoir
« Il est en train de devenir la surprise de la saison ». Luc Perreault, La Presse
« Touchant, efficace, sensuel et drôle ». Ariane Emond, La Vie en Rose
« Un des meilleurs films québécois à prendre l'affiche cette saison-ci ». Richard Gay, Radio-Canada.
Jacques et Novembre
un film de François Bouvier et Jean Beaudry.
À L'AUTRE CINÉMA juqu'au 29 novembre.
Distribution Cinéma libre

Les Films du Crépuscule
présente
MOUVEMENT-DANSE
Du 23 au 29 novembre à 21h 30
au Cinéma Parallèle
3682, Saint-Laurent.

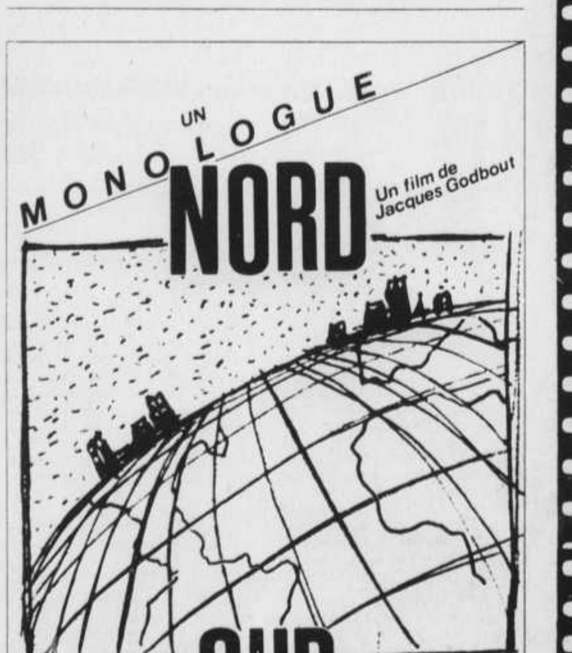

UN MONOLOGUE
NORD
SUD
Un film de Jacques Godbout
Association Démocratique des Français de l'Étranger Québec
Soirée débat Lundi à 20h00 26 novembre 1984
Office national du film 200 Dorchester O complexe Guy Favreau

JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS
LA TERRE PROMISE: LE NORD
El Norte
GAGNANT 1er PRIX MEILLEUR FILM
FESTIVALS: MONTRÉAL '84 QUÉBEC '84
POUR TOUS
avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA
ÉLYSÉE: Sam.-Dim.: 1.30, 4.00, 6.45, 9.20.
Sem.: 6.45, 9.20.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

VERSION FRANÇAISE INTEGRALE
SERGIO LEONE / ROBERT DeNIRO
14 ANS
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
PARISIEN: 2.00, 8.00.
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

CINÉMAS UNIS

"Un long métrage de fiction adoptant la stylisation et le détachement souvent teinté d'humour, de clins d'oeil... ... et d'un charme doux amer!"
POUR TOUS
SAN FRANCISCO
TREIZE ANS ET DES RÊVES PLEIN LA TÊTE
LAISSE BÉTON OU LAISSE TOMBER
de Serge Le Peron
Voler la somme nécessaire à leur départ afin de faire revivre les souvenirs d'ailleurs et d'autrefois!
Mais... la réalité crue se charge de casser le projet!
"Nul doute que ce film vous fera penser aux Quatre cent coups de TRUFFAUT!"
—Daniele Parra (Revue Cinema)
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
Samedi et dimanche: 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. Semaine: 7.25 et 9.25.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27031192836. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse — vs — ZIOBRO WALTER, partie défenderesse. Le 7 décembre 1984 à 10:30 heures. Au 740 Pl. Fortier, S 1007 St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZIOBRO WALTER, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Panasonic, 1 mobilier de salon 3 morceaux gold et ameublement de bureaux etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBER JOBIN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27-003504-832. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse — vs — CLAUDE ST-JEAN, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 13:00 heures. Au 1915 Alexandre de Seve, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE ST-JEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 Natural Sound Stereo amplifier A460 Yamasha et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036243-82-7. LINDA DESCHESNES, partie demanderesse — vs — AQUIDA MEDEROS ET ALS, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 13:30 heures. Au 8202 St-Gérard, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AQUIDA MEDEROS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cougar 1980, imm. Qué. 257S402 de couleur brun et gold 2 portes, 1 mobilier de salle à manger 7 morceaux et ameublement, etc... Information: DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27-003074-836. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse — vs — CLAUDE F. GAGNON, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 10:00 heures. Au 3404 rue Constance, Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE F. GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan modulaire 4 sections en tissu vert et acc., 1 télévision de marque Quasar portative et ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-122698-83-4. PAULINE DUFOUR, partie demanderesse — vs — CLIFFORD POSTELNIK, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 11:00 heures. Au 13 chemin des Épinettes, Ste-Anne des Lacs, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLIFFORD POSTELNIK, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de chambre 4 morceaux, 1 t.v. portative de marque Toshiba et ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003578-84-1. ENTREPRISES DAFCO INC, partie demanderesse — vs — 89614 CANADA LTÉE, partie défenderesse — et — ME GILLES J W LAROSE, mise en cause. Le 7 décembre 1984 à 11:00 heures. Au 1255 Laird, suite 150 Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 89614 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 photocopieuses ass., 3 dactylos électrique IBM avec acc. et équipements de bureaux, etc... Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049659-795. AVENUE FORD VENTES LIMITÉE, demanderesse -vs- LAURETTE RIVARD, défenderesse. Le 10 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 7051 rue Lionnaise #104 en la cité d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture AMC Concord DL 2 portes brun série 1AMC A0654BK 186575 plaque 802 L 826 Québec 1982. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier 845-8156. Montréal, ce 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029621-849. BRACKEN & FILS, demanderesse -vs- 123481 CANADA INC., défenderesse. Le 4 décembre 1984 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 461 rue Jean Talon Ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir Général Blanc # 03-1511, 1 machine à couper le pain Berkel et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGES/ad, huissier 845-8156. Montréal, ce 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-032471-843. SHERES INDUSTRIES INC., demanderesse -vs- LA CITÉ DESIGN PLUS INC., défenderesse. Le 4 décembre 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3575 rue Du Parc magasin #5407 et #5406 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de sculptures et bibelots et poteries etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/ad, huissier 845-8156. Montréal, ce 22 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27000488849. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse — vs — RICHARD HURLBERT, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 11:00 heures. Au 3530, 7ième avenue, Laval ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD HURLBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Ltd II de couleur rouge vin, série 7H401233460. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-001605-84-7. HEINZ BERSTCHER, partie demanderesse — vs — RICHARD GRATTON partie défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 12:00 heures. Au 20 rue de L'Iris, Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD GRATTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" de marque Admiral, 1 video cassette de marque Hitachi et acc. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-014530-823. LES REVÊTEMENTS RÉSIDENTIELS QUÉBEC INC., demanderesse -vs- NICK LERGA, défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2245 rue Vallières, #4 en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Consol Quasar & acc., 1 sofa 3 places, 1 table à café et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 395-8593 365-7171. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000547-849. GESTION RICHARD TANGUAY INC., demanderesse -vs- BERNARD REBEL, défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1830 rue Duffcourt, #311 en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 3 tables de salon, 2 lampes de table, 1 téléviseur portatif couleur et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier 395-8593 365-7171. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-026193-842. THE GAZETTE (div. of Southam Inc.), demanderesse -vs- JOANNE MULHOLLAND, défenderesse. Le 7 décembre 1984 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 4872 rue Randall en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Toshiba et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-27-005318-835. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- CLAUDE LANTHIER, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 264 rue Mitchell en la cité Lachute, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une table de cuisine en arborite & un véhicule de marque Volkswagen (camion) de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER, huissier. BOUCHARD & SAULNIER, huissiers. 472-9196. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-012727-843. LUC TOUCHETTE, partie demanderesse -vs- PAULETTE GUENET, FRANÇOIS GUENET ET BOUTIQUE FRANÇOIS GUENET INC., partie défenderesse. Le 4 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 446 rue Maple en la cité St-Lambert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meuble ancien en bois, buffet ancien en bois, 1 lave-vaisselle portatif Kenmore, autres meubles et effets divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. BERNIER a/s ALBERT PELLETIER, huissier 679-3080. Montréal, ce 22 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025142-840. 96321 CANADA INC., partie demanderesse — vs — JOHN E. EISAN et AQUATAINER INC., partie défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 14:00 heures au 465, St-Jean, #501, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN E. EISAN et AQUATAINER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur en métal beige, 1 classeur en métal noir, 1 bureau exécutif en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JEAN JOBIN, huissier, 681-2248. Houle, Jobin & Ass., huissiers. Montréal, ce 22ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030479-84-9. LES ENSEIGNES AU NÉON LUMINA INC., partie demanderesse — vs — CENTRE DE VIDEO TÉLÉTHÈQUE INC., partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 10:00 heures. Au 7287, Champagneur, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CENTRE DE VIDEO TÉLÉTHÈQUE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xerox 3103 série X446091711 avec base en métal et acc., 1 t.v. couleur RCA modèle XL100 avec acc. et équipements de bureaux etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036985-82-3. PASQUALE MASTROSTEFANO, partie demanderesse — vs — MARCEL LAUZON, partie défenderesse — et — GIORGIO FUR EQUIPMENT LTD., tierce-saisie. Le 7 décembre 1984 à 12:15 heures. Au 1408 St-Alexandre, app. 200, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIORGIO FUR EQUIPMENT LTD., saisis en cette cause, consistant en: 2 appareils pour nettoyer la fourrure, 21 manteaux de fourrure ass. et articles de magasins etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27008226831. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — DAVIS MCINTYRE, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 11:00 heures. Au 111 rue Astoria, Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVIS MCINTYRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Plymouth Horizon, couleur gris, licence F 190 139. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CAR LORTIE, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-27-007885-831. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- JEAN-PIERRE ROBINET, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 19 rue Laurier en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Honda 1978, (Accord). Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER, huissier. BOUCHARD & SAULNIER, huissiers. 472-9196. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017643-847. ATELIERS MÉCANIQUES M. F. LTÉE, partie demanderesse — vs — LARRY LABATTAGLIA, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 10:00 heures au 2822, rue Allard, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARRY LABATTAGLIA, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 ventilateur sur pied, 1 congélateur de couleur blanc etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JEAN OBIN, huissier, 681-2248. Houle, Jobin & Asso., huissiers. Montréal, ce 22ième jour de novembre 1984.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. NO: 750-02-000896-841. VOLCANO INC., demandeur -vs- KEN CHUNCK, défendeur. Le 6 décembre 1984 à 14:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 1053 rue De Bullion en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur KEN CHUNCK saisis, en cette cause, consistant en: 1 fournaise Temco, 1 set de salon etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCIU, huissier 866-5375. Montréal, ce 22 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-009857-84-7. CAISSE POP ST-ALPHONSE D'YOUVILLE, partie demanderesse, — VS — CONST. CLEMENT HOGUE ET AL, partie défenderesse. Le 06/12/84 à 11 heures, Au 4540 Promenade Paton app 305, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERARD ARSENAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à dîner 7 morceaux, 1 système de son de marque Technics & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010795-84-7. CAISSE POP ST-ÉTIENNE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — YVAN SYMONDS, partie défenderesse. Le 06/12/84 à 11:15 heures, Au 4920 Barclay app. 2, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVAN SYMONDS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 téléviseur portatif RCA et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 27024111835. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse. — VS — LOUISE GRENON LEDOUX, partie défenderesse. Le 06/12/84 à 10:30 heures, Au 4037 Octave, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUISE GRENON LEDOUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série: 2Y377AT183460 de marque Pontiac Phoenix, 1 mobilier de salon 5 morceaux & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-033173-82-9. GAUTHIER GAUTHIER LEGENDRE & ASS., partie demanderesse, — VS — PAUL EMILE PINEAULT, partie défenderesse. Le 05/12/84 à 10:30 heures, Au 205 Longpré, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL EMILE PINEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile série 4P37K8H409913 de marque Buick le Sabre, 1 mobilier de salon 2 morceaux & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-034797-84-0. PIERRE BARIL & ALS, partie demanderesse, — VS — DAME PIERRETTE DEPATIE, partie défenderesse. Le 06/12/84 à 11:00 heures, Au 370 3e Avenue, Deux Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME PIERRETTE DEPATIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble de marque Quasar II, 1 mobilier de salon 6 morceaux et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-034796-84-2. PIERRE BARIL & ALS, partie demanderesse, — VS — VERTIDECOR INC., partie défenderesse. Le 06/12/84 à 11:00 heures, Au 370 3e Avenue, Deux Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VERTICOR INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre commerciale de marque Consew, 2 calculatrices de marque Canon P210 et ameublement de bureau, etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017744-84-3. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse. — VS — PAUL-EMILE LIMOGES, partie défenderesse. Le 05/12/84 à 11:30 heures, Au 834 St-Martin, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL-EMILE LIMOGES, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur K Mart de couleur jaune avec acc., 1 laveuse blanche de marque Inglish et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 116202310. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027521-84-3. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse. — VS — CHAIM LANDAU, partie défenderesse. Le 05/12/84 à 10:00 heures, Au 5493 Durocher, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHAIM LANDAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur personnel IBM série 110683 modèle 5150166 avec acc., 1 laveuse et sécheuse Maytag de couleur verte et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 830921980. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAUZIÈRE ANDRÉ, partie défenderesse. Le 07 décembre à 12:00 heures. Au 829 rue Des Violette, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAUZIÈRE ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: un camion de marque Ford Econoline couleur gris, imm: BFZ 111 Série: 1FTDE19X9EHB67720. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-026715-84-2. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — LAURIER BLOUIN, partie défenderesse. Le 07/12/84 à 10:30 heures, Au 12364 Laurentien, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAURIER BLOUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur portative de marque Solid State, 1 lave-vaisselle de marque Was-Ta King et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022917-848. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — JEAN-CLAUDE DUMAIS, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 1280 rue Bellechasse est en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Zenith Beta, 1 t.v. couleur 20" Panasonic et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130976182. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAMOUREUX STEVEN, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:30 heures. Au 4845 rue Edouard Montpetit, app: 04, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMOUREUX STEVEN, saisis en cette cause, consistant en: une motocyclette de marque Yamaha modèle XF 650, 5N9000879, Imm: MT 6899. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 111309575. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAMOUREUX STEVEN, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:30 heures. Au 4845 rue Edouard Montpetit, app: 04, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMOUREUX STEVEN, saisis en cette cause, consistant en: une motocyclette de marque Yamaha modèle XF 650, 5N9000879, IMM: MT 6899. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 816033116. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAGACE SERGE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:00 heures. Au 4283 rue St-André, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Hitachi, un bar à boisson-stéréo 2 mcx., une peinture (paysage), 2 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 816017635. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAGACE SERGE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:00 heures. AU 4283 rue St-André, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Hitachi, un bar à boisson-stéréo 2 mcx., une peinture (paysage), 2 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 815993113. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAGACE SERGE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:00 heures. Au 4283 rue St-André, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Hitachi, un bar à boisson-stéréo 2 mcx., une peinture (paysage), 2 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 816101101. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAGACE SERGE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:00 heures. Au 4283 rue St-André, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Hitachi, un bar à boisson-stéréo 2 mcx, une peinture (paysage) 2 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 117226141. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-008293-84-2. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse. — VS — MARCEL FRANCOIS, partie défenderesse. Le 06/12/84 à 10:00 heures, Au 5620 De Salaberry, app. 36, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL FRANCOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Roy de couleur blanc, 1 système de son complet Holiday et acc., et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 114000736. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAMOUREUX STEVEN, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:30 heures. Au 4845 rue Edouard Montpetit, app: 04, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMOUREUX STEVEN, saisis en cette cause, consistant en: une motocyclette de marque Yamaha modèle XF 650, 5N9000879, Imm: MT 6899. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-00030-849. TOITURES TROIS ÉTOILES INC., demanderesse — vs — SAVERIO MAIORINO, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 11:30 heures au domicile du défendeur au no 7572 rue Rollin en la cité de Montréal, dit district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile 1983 Ciera. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060907-834. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — CLAUDE REHEL, défendeur. Le 4 décembre 1984, à 13:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au no 1925 rue Chemin St-François en la cité Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac Parisienne 1978, 7N69H81321158. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028918-840. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — RONALD DUHAIME, défenderesse. Le 5 décembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no 17 rue Nevada Parc Remillard, en la cité L'Acadie, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. R.C.A. couleur 26", 1 véhicule Lada 1980 #0373831 et autres articles et meubles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE. No.: 760-05-000309-847. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — RICHARD PAQUIN, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 102 rue Melba, en la cité Châteauguay, district Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur Toyota 1984 Tercel, série JT2N35WE0092973 et autres meubles et acc. d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-000211-848. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse — vs — FERNAND BELZILE, CHRISTIAN CORBIN, défendeurs. Le 10 décembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur (CHRISTIAN CORBIN) au no 3161 rue Chemin Oka, Terrebonne en la cité Ste-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre d'outils beach 12 tiroirs et contenu à outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE. No.: 755-27-950-842. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse — vs — FRANÇOIS BOIVIN, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 2034 rue Duquesne, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Delta Oldsmobile série 20412, 1 mini laveuse Inglis, 1 sécheuse Kelvinator, 1 laveuse Kelvinator. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-016231-842. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demandeur — vs — REMBOURREUR DUMONT & FRÈRES INC., défendeur. Le 4 décembre 1984, à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur au no 544 rue Chemin St-Jean en la cité Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois brun, 1 Paymaster, 1 sableuse Black & Decker, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, le 21 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 417-04-8973 417-36-6913 416-57-4841 113-32-7395. — Dossier 001060. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PAUL G HURTEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 14:00 heures au 300, Soupras, Île Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL G HURTEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Westinghouse, 1 réfrigérateur Lionard de couleur blanc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 505-27-017000-838 505-27-017001-836 505-27-019774-836 505-27-019640-839 505-27-017989-832. Dossier P-16. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ST GERMAIN MICHELLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 14:30 heures au 376, General Vanier, St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHELLE ST GERMAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Cofuleur 20" portatif, 1 appareil stéréo cassettes et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 24-01534 23-4839. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- IMMEUBLES LA QUINZAINE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 13:00 heures au 3550, Masson, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IMMEUBLES LA QUINZAINE INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs 3 portes en métal de couleur jaune, 1 bureau en bois et métal, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: RM84/626 RM84/625. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- CHOQUETTE ELZEAR C.S., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 11:30 heures au 290, Elgar #104, Île Des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHOQUETTE ELZEAR C.S., saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif RCA et acc., 1 convertisseur avec commande à distance, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST84/2081 ST84/2495 ST84/1121. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- JOBIN CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:30 heures au 561, Rielle, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE JOBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son combiné et acc., 1 lecteur de cassette 4 pistes et cc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-16556-792. VIAU DRIVE YOURSELF INC., demandeur — vs — MARK MACORIN & AL, défendeurs. Le 4 décembre 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires du tier saisie au no 1010 rue Ste-Catherine #1000A en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Sharp 2X-400, 2 bureaux brun, 1 filière brune 4 tiroirs, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers. Montréal, le 21 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 505-27-018463-837 505-27-014962-832. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- YVES BENISTY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 14:00 heures au 89, Rosevelt, Dollard Des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES BENISTY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif 20" de marque Sanyo, 1 cablosélecteur Hilips Color Voice, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-067343-835. ROGAL STEEL LTD, demanderesse — vs — PERMA VENTEX INC. et JEAN-JACQUES DUBE, défenderesse. Le 6 décembre 1984, à 14:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au no 27 rue Miramount, en la cité St-Hypolithe, district Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Canon et base, 1 bureau en bois 4 tiroirs et autres meubles et acc. d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-024708-849. LES ÉQUIPEMENTS MANUTECH MTL INC., partie demanderesse, -vs- LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION STEPHEN BIR. LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures au 5630, Grande Allée, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION STEPHEN BIRMINGHAM LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Custom de couleur bleu, 5 pelles carrées à long manche, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 114502721. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 113861941. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 116500871. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 422803942. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032454-840. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- LES PROMOTIONS LOUIS R. LÉVESQUE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:30 heures au 258, Grande Côte, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PROMOTIONS LOUIS R. LÉVESQUE INC., (BILLARD LE PATRIOTE), saisis en cette cause, consistant en: 1 machine Pin Ball et acc., 1 lot de sept lampes au neon suspendues et acc., 1 balayeuse commerciale, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 416569101. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 130-24-9221 — Dossier 006762. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, -vs- LATCHMAN DASS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 10:00 heures au 73 Perras à St-Constant, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DASS LATCHMAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Mercury Cougar 1983 de couleur beige en très bonne condition et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021631-846. VAL ROYAL TRANSMISSION, partie demanderesse, -vs- WILFRID NYKAMP, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 12:00 heures au 4900, Des Érables, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILFRID NYKAMP, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Kentech am/fm et acc., 1 tape cassette Ken Tech, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 437008412. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LEBEL PIERRE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 12:30 heures. Au 281 rue Baby, Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBEL PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Buick couleur vert, imm: ADT 319 Série: 4237H76100385, une chaise berçante en bois style canadien, une t.v. couleur de marque Quasar 26". Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429232160. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LEBON YVES, partie défenderesse. Le 05 décembre à 13:00 heures. Au 6600 rue Casgrain, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBON YVES, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 419274015. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LEFEBVRE MICHEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 10:00 heures. Au 10050 rue Guillaume Chambon, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEFEBVRE MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: un vidéo cassette de marque J.V.C. avec acc., une chaise en velour avec acc., une bibliothèque en bois brun et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 430635844. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LESAGE ROGER, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:15 heures. Au 5252 rue Lois Joseph Doucet, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESAGE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No.: 700-05-000251-84-7. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — MANUS ARNOLD, partie défenderesse. Le 6 décembre à 10:00 heures. Au Lac de la Grise, Tury Nord, Tury sur le Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANUS ARNOLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à dîner antique 7 morceaux, 1 bureau antique comprenant 2 armoires et 3 tiroirs et ameublement... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JACQUES VIENS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-018928-841. LOCATION FORTIER INC., demanderesse -vs- ANDRÉ LARREAU, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5111 rue Sherbrooke suite 1552C en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo combiné, 1 t.v. couleur 14" Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5291. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-055586-833. GUS CANADA INC. DIV WOODH, demanderesse -vs- JEAN-MARIE BOUDREAU, défenderesse. Le 7 décembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif Candle, 1 téléviseur portatif Réalistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier 395-8593 365-7171. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Voir aussi en pages 8, 42 et 43

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 02-002429-848. MARTIN GROSS ET AL., demandeur -vs- JACK MOSSA, MARI D'AMBRAMO MOSSA, défendeurs. Le 4 décembre 1984 à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 3570 rue Jacqueline en la cité de Fabreville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: set de salon velour gis 6 mcx., pendule noire et or, table ronde en verre fumé base, table de coin octogonale, système de son, t.v. couleur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-003696-844. LES IMMEUBLES STEINBERG LTÉE, demanderesse -vs- 102057 CANADA INC. (FETTA MODE), MARCELLO FETTA, défendeurs. Le 5 décembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 421 rue est Dollard en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lots de vêtements et accessoires de magasin. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-032541-844. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse -vs- PIERRE DESGROSEILLIERS, défendeur. Le 4 décembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3165 rue Mont-Royal app 4 en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Acadian Pontiac 1976 série 7B08E611505101, 1 ensemble de chambre 3 morceaux et acc., 1 t.v. de marque Quasar 26" dans meuble et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier 842-5292. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028549-843. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse -vs- RENÉ CHAPDELAINE, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 13:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Thimothée en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 3200 20" couleur, 1 stand. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5292. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000360-839. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse -vs- LEOPOLD LAPOINTE, défendeur. Le 6 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1700 rue Boul. Lévesque app.109 en la cité Laval (Duvernay), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Volvo de l'année 1980 série VC24245A3167074 grise. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 842-5292. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-032669-843. SAMEN INVESTMENTS INC., demanderesse -vs- KHATCHIK BOYADJIAN, défendeur. Le 4 décembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 620 rue Cathcarth suite 463 en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 grander et poliseuse à brosse et pierre et acc., 1 bronco sans série et acc., 1 étaux, 1 buffet, 1 radio concerto et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier 842-5292. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000898-80. SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRESTIGE LTÉE, demanderesse, -vs- LÉO PELLETIER, défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 58 rue Chemin Noel, en la cité de St-Bernard de Lacolle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil de son de marque Candle, 1 table tournante, 2 boîtes de son et 1 appareil télévision portatif. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 397-9761. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-034141-841. GUS CANADA INC. DIV WOODH, demanderesse -vs- LOUIS VERVILLE & RITA SWEENEY VERVILLE, défenderesse. Le 7 décembre 1984, à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise berçante brune, 1 table à café, 1 table de coin carrée et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 395-8593 365-7171. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033655-841. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LES TRICOTS C.S. LTÉE, défenderesse. Le 5 décembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9250 rue Park, ste 102 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 2 chaises en cuirette, 1 fauteuil en matériel et autres biens meubles de bureaux ainsi que de l'équipement de couture tel que machine à coudre. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier 365-7171 395-8593. Montréal, ce 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-011015-844. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse -vs- FRANK G. MOORE, défendeur. LEMO FLORAL & DECORATIVE INDUSTRIES LTD, tierce-saisie. Le 7 décembre 1984 à midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 4425 rue Ste-Catherine ouest en la cité Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, équipement de fleuriste. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-022802-842. ENTREPRISES AXWOOD INC ET AL, demanderesse -vs- IMPORTATION AVIEL INC., défenderesse. Le 4 décembre 1984 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1626 Boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: table en métal, plusieurs lot de accessoires de computer etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-05-004774-814. ANIXTER TURMAC LTÉE, demanderesse -vs- GINO CERRO, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 3342 rue French en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Panasonic 20 pouces, téléviseur Électrohome 26 pouces, set de salon etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008104-833. JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse -vs- GILLES BARON, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4210 rue D'Iberville app 1 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur RCA 26 pouces, 1 recever Equalizer et 2 haut-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 88637. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse -vs- LIPO SANTO, défendeur. Le 4 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5340 rue Marquis en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Plymouth Grand Fury 1974 bourgogne. Conditions: ARGENT COMPTANT. MCHIEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-063259-837. 3M CANADA INC., demanderesse -vs- 88749 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1406 rue Beaudry, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, machine à écrire IMB Électrique, photocopieur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004779-844. PEPSI COLA CANADA LTÉE, demanderesse -vs- JEAN-MARC RIOUX, défendeur. LE MONDE DU CAMPING PIÈCES SERVICES ET ACC. LTÉE, tierce-saisie. Le 6 décembre 1984 à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 5 rue de Belgrade en la cité Vimont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Seeda, 1 glacière, 1 petit poêle à gaz, 1 bombonne de gaz naturel, 1 lot d'articles de camping etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008593-845. CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL (LAVAL), demanderesse -vs- MICHEL LAPIERRE ET NICOLE CHEVALIER, défendeurs. Le 6 décembre 1984 à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 1169 Boul. Lesage, app.15 en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 set de cuisine, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARIE GADBOIS/fb, huissier 845-1147. Montréal, ce 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-032048-840. DR. MICHAEL LIVERMAN, demandeur -vs- ALLAN FEINBERT, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1645 Maisonneuve est apt.210 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur avec acc., 1 convertisseur, set de salon etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036027-840. MARQUE D'OR C.E.J. INC., demanderesse -vs- RICHARD TREMBLAY, défendeur. Le 5 décembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3910 rue Bellechasse en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 20 pouces G.E., 1 tape cassette Toshiba, 1 grand divan 5 sections rouille. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 88838. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse -vs- LOUIS LAURIN, défendeur. Le 6 décembre 1984 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 5412 rue Jarry est en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Cutlass 1977 bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003989-840. JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse -vs- RUZA SAJN (BRASSERIE DES JOYEUX), défendeur. Le 5 décembre 1984 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 4250 rue St-Denis en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 24 tables de restaurant, 60 chaises cuirette noir et rouge, 6 tabourets de bar, machine à cigarette - à café et à 7up, laveuse de verre etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-002212-844. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse — vs — CLAUDE GAGNON, défendeur. Le 6 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 3404 rue Constance, en la cité de Fabreville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante de marque Vip, 1 chaise en cuir, 1 pouffe en cuir et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-002211-846. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse — vs — CLAUDE GAGNON, défendeur. Le 6 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 3404 rue Constance, en la cité de Fabreville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. mobilier 5 sections en velour brun, 1 table de coin et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-000453-848. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse — vs — DONALD PARENT, défendeur. Le 4 décembre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au no 520 rue Ste-Marie #15, en la cité de Marieville et district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick modèle Le Sabre 1977 couleur brun, toit vinyle crème. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-124733-837. LOUISE TULLY, demanderesse — vs — JEAN PRÉFONTAINE, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no 642 rue Carillon, en la cit de Beloeil et district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque 3 sections en bois pâle, 1 table carré pour salon et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No.: 760-02-000660-81. CAISSE D'ÉCONOMIE SALABERRY, demanderesse — vs — CAROLE TESSIER, défenderesse. Le 4 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au no 21 rue St-Lambert, en la cité de Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Phillips Modular 4, 1 vaisselier bois portes vitrées. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009329-845. BELL CANADA, demanderesse — vs — SYLVIE SALESSE, défenderesse. Le 5 décembre 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au no 4831 rue MacKenzie en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 mini lessiveuse Inglis, 1 mini sécheuse Inglis, 1 sofa velour brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024026-846. MOTO MANIA INTERNATIONAL INC., demanderesse — vs — ROGER OUELLETTE ET AL., défendeurs. Le 4 décembre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur (ROGER OUELLETTE) au no 193 rue Giroux, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 14" Toshiba couleur, 1 congélateur Moffat, 1 set de salon 3 morceaux et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019045-844. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉBEC) LIMITÉE, demanderesse — vs — ROBERTA OLIVER, défenderesse. Le 5 décembre 1984, à 13:30 heures au domicile de la défenderesse au no 4700 rue De Courtrai app. 14 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo cassette Panasonic, 2 speakers Panasonic, 1 t.v. Panasonic, 1 télécommande ~~Phillips, 1 table de centre~~ doré et verre. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033514-840. MO-MISH JEANS INC., demanderesse — vs — BOUTIQUE ALBERT UNISEXE INC., défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6201 Avenue du Parc en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 back contenant 51 chemises manches longues, 21 chemises manches courtes et 58 chandails sans man. et autres articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012897-844. COLLÈGE MARIE VICTORIN, partie demanderesse, -vs- SHEILA FLETCHER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 12:30 heures au lieu au 1220, Provencher #112, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SHEILA FLETCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur stéréo de marque Yamaha et acc., 1 table tournante et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-115251-823. MARTINE PAQUI, partie demanderesse, -vs- QUERUEL FERDINAND ET AU BAZAR EN FLEURS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 11:30 heures au 6202, Sherbrooke, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERDINAND QUERUEL ET AU BAZAR EN FLEURS, saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à fleurs General 2 portes et acc, 1 téléviseur RCA et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-003700-848. Dossier F: 273 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- PIERRE PLAMONDON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 10:00 heures au 9840, Gouin #321, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE PLAMONDON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 20" et acc., 1 meuble en bois pour stéréo, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Labelle, COUR PROVINCIALE. No.: 560-27-001122-83. FORTIN RAYMOND, partie demanderesse, -vs- DESAULETS PHILIPPE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 13:00 heures au 349, Mortagne, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHILIPPE DESAUTELS, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur am/fm stéréo audio Reflex et acc, 1 table tournante et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017390-845. ARMAND BRUNO, demandeur — vs — GROUPEMENT TRAITEMENTS DE SURFACE, défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 rue Blanchard en la cité Ste-Thérèse, district Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Xerox, 1 bureau en L et autres meubles et articles d'usages... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Montréal, le 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-058608-832. SOCIÉTÉ GESTAS LTÉE, partie demanderesse, -vs- ME MARC FILIATRAULT NOTAIRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures au 633, Gounod, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ME MARC FILIATRAULT NOTAIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan modulaire imprimé à motif fleuri, 1 téléviseur couleur Trinitron et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-031278-834. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- PIERRE BOUDREAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 10:00 heures au 337, Melrose, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOURDEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mercury Lincoln et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-004949-837. JOHANNE TELLIER, partie demanderesse, -vs- ROGER ST-CYR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 15:30 heures au 1560, Labelle #2, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER ST-CYR, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlass 1974 imm BFH 232 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE. No.: 84-06-5220. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse, -vs- MARIO GODIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 11:00 heures au 3261 A Boisclair à Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO GODIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble stéréophonique Lloyd's, 1 aquarium 10 1/2 gals et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000778-840. TAPIS ET PRELARTS ANDRÉ BENOIT INC., partie demanderesse, -vs- LÉPINE CLAUDE N., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:00 heures au 2676, Sherbrooke Est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE N. LÉPINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur amplificateur am/fm stéréo et acc, 1 table tournante et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-000511-848 SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- THERRIEN JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 12:30 heures au 167, St-Jean-Baptiste, Dorion, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES THERRIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" Zénith style meuble et acc, 1 ensemble de salon modulaire et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 27-002239-848. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), partie demanderesse -vs- BRENT MACDONALD, partie défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 10 rue Legeault à Ste-Anne de Bellevue, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile El-Camino 1979 rouge F-222-710. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 27-27179-839. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), partie demanderesse -vs- ANDRÉ BEAUCHAMPS, partie défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 61 rue Craik, à Chateauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, tissu gris, 1 télécouleur Hitachi, avec support, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-24240-832. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (COM. PAR VÊTEMENT POUR DAMES), partie demanderesse -vs- TRICOPLUS LTÉE, partie défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 14:30 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 9500 rue Meilleur, #504 dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 classeurs - 4 tiroirs, 1 machine à couper, autres, acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-24126-833. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- MICHEL CORBEIL, défendeur. Le 7 décembre 1984 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 214 rue St-Marc, apt.312 en la cité St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. noir/blanc Marconi; 1 système de son Westcor; 2 haut-parleurs... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER. BOUCHARD & SAULNIER, huissier 472-9196. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-068151-831. CENTRE D'ARMOIRE DE CUISINE DELTA INC., demanderesse -vs- RICHARD ALLARD et MARIO DIMEO, défendeurs. JOSE MANUEL PIMENTEL, tierce-saisie. Le 4 décembre 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 285 rue Roy Est en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur de 8' de long 4 portes, 1 tranche viande et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE/ad, huissier 845-8156. Montréal, ce 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 27-001851-841. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM, DE L'H.P.G. (OFF. DE LA CONST.), partie demanderesse -vs- PLOMBERIE POPULAIRE LTÉE, partie défenderesse. Le 4 décembre 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 845 rue Hibernia, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur métal beige - 2 tiroirs latéral, 1 bte d'acc., de plomberie assortie et autres acc., bur. & plomb. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-025605-835. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), partie demanderesse -vs- MARCEL BERNARD PERRON, partie défenderesse. Le 4 décembre 1984 à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 287 6è Avenue à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Hitachi, 1 stéréo Realistic & 2 H-parleurs, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-31162-839. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (SOUS-MINISTRE DU REVENU), partie demanderesse -vs- LES DÉMÉNAGEURS DE MACHINERIE DE LACHINE INC., partie défenderesse. Le 4 décembre 1984 à 13:00 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 375 9e Avenue, à Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Parisienne 1980 - série no: 7N69HA1300757 - licence 478M882, 1 machine à écrire Olympia. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 50-05-002615-82-9. WECOWA TAPETENMANUFAKTUR & ALS, partie demanderesse, — VS — RAYMOND GORSY, partie défenderesse. Le 6 décembre à 12:00 heures. Au 23 - 88e Aenue, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND GORSY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Imm f350 867 de marque Chevette Scooter, 1 lot de posters & autre articles pour la décoration & équipement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020364-84-5. CIE MORUSSI LTÉE, partie demanderesse, — VS — TUILES ET CÉRAMIQUES RAIMONDO INC., partie défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 10:00 heures. Au 6185 Des Preaux, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTANZO RAIMONDO, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC 1977, 8 cylindres couleur bleu, Imm F 582 838, 1 TV couleur meuble de marque RCA et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRECHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042762-844. WEST ISLAND APTS INC., demanderesse — VS — MARIUS SAVARD, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No 404, rue Hurteau #110, en la cité Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau beige & noyer, 1 mobilier de salon, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050197-826. CAISSE POPULAIRE ST-MAURICE DE DUVERNAY, demanderesse — VS — ROBERT ST-CHARLES, défendeur. Le 6 décembre 1984, à 14:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 85, rue Lahaie, en la cité Pont-Viau, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur commercial Coca-Cola, 1 caisse enregistreuse, effets et équipement variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 81-E-84-1308-21051. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse — VS — T-TIGRE ENRG., défenderesse. Le 6 décembre 1984, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 8915, rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004237-843. GUITECH SERVICES (1981) LTÉE, demanderesse — VS — DAVID BAILEY f/a sous "ROOSTERS POULET & CÔTES LEVÉES", défendeur. Le 5 décembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 200, rue St-Paul ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 22 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033475-844. LAUZIER LITTLE INC., demanderesse — VS — IMPRIMERIE ÉCONOGRAPHE, défenderesse. Le 7 décembre 1984, à 12:00 à la place d'affaires du défendeur, au No 17A, boul. des Laurentides, en la cité de Pont Viau et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau avec aile en bois brun, 1 chaise pivotante noire et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-032640-833. JEANNE DESNOYERS, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (OFF. DE LA CONSTRUCTION), partie demanderesse -vs- RENÉ OUELLET, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 2632 rue Viau #2 dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 14po. Hitachi, 1 stéréo meuble (table tournante & cassette 8 tracks). Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 27-30142-832. JEANNE DESNOYERS, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (SOUS-MINISTRE DU REVENU), partie demanderesse -vs- CENTRE ADMINISTRATIF VAUDREUIL INC., partie défenderesse. Le 5 décembre 1984 à 12:00 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 2 rue Dutrisac, à Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux bois brun, 6 chaises de bois, meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-006209-83-9. LE MERCREDI SOIR (1981) INC., partie demanderesse, — VS — PUBLICITÉ FLOCTEX INC., partie défenderesse. Le 6 décembre 1984 à 11:15 heures. Au 999 du Collège, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PUBLICITÉ FLOCTEX INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse A B Dick 675 complet avec acc., 1 dactylo Remington 26 modèle S Perry Rand avec acc et ameublement de bureaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020834-84-7. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — ARMANDO CAPELLO, partie défenderesse. Le 6 décembre 1984, à 11:30 heures. Au 1455 rue Dufort, app 1, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMANDO CAPELLO, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse sécheuse Admiral blanche avec acc., 1 dactylo de marque IBM, et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027812-846. QUEBEC PAIN INC., demanderesse — VS — RONALD LALONDE, défendeur. Le 7 décembre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur, au No 3230, rue Diane, en la cité de St-Louis-de-Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile Ninety-Eight vert toit vinyle. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 765-05-000282-81. PATRICK MARTIN, demandeur — VS — LAVAL PERRON, défendeur. Le 6 décembre 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 230, rue Lanoue, en la cité de Repentigny et district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi 20", 1 télévision cabinet Admiral 26", et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-002194-845. CLAUDE MEUNIER, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse — VS — PETER DRESCHNER, défendeur. Le 6 décembre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No 433, rue Elaine, en la cité de Fabreville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano de marque Yamaha, 1 téléviseur de marque Zenith, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-4920-841. CLAUDE MEUNIER (PERCEPTEUR DES AMENDES), demanderesse — VS — SALAM PATRICE, défendeur. Le 7 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 8092, boul. Perras, en la cité Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 autobobile de marque Chrysler Cordoba 1978, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 21 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012138-843. PIERRE HOULE, demandeur — VS — MARCEL PILON, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 2533, rue Acadie, en la cité de Brossard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 mcx style modulaire, 5 paires de ski de fond, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 842-9192. Montréal, le 21 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429185540. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — NGUYEN VAN HUNG, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 4725 rue Bourret, app: 109, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN VAN HUNG, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Toyota de modèle Tercel de couleur bleu, Imm: APU 072 Série: T2AL31-CE0229423. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815350922. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — TURCHETTA VINCENZO, partie défenderesse. Le 07 décembre à midi. Au 9251 - 14e Avenue, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TURCHETTA VINCENZO, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Camaro Z-28 de couleur ivoire, imm: AXR 622 avec acc., une t.v. couleur de marque Electrohome avec acc., un mobilier de salon en velour, un vaisselier en bois, un t.v. noir et blanc de marque Philco. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 430362236. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MOISAN GASTON, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:45 heures. Au 2550 rue Emile Legrand, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOISAN GASTON, saisis en cette cause, consistant en: un sofa 3 places orange en tissu, 2 chaises orange en tissu, une table de salon en bois.. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429842254. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MOYKAS STELLA, partie défenderesse. Le 07 décembre à 10:30 heures. Au 7929 rue Champagneur, app: 03, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOYKAS STELLA, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429073595. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — NGUYEN VAN HUNG, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 4725 rue Bourret, app: 109 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN VAN HUNG, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Toyota de model Tercel de couleur bleu, Imm: APH 072 Série: ET2AL31-CE022. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815350911. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — TURCHETTA VINCENZO, partie défenderesse. Le 07 décembre à midi. Au 9251 - 14e Avenue, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TURCHETTA VINCENZO, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Camaro Z-28 de couleur ivoire, imm: AXR 622 avec acc., une t.v. couleur de marque Electrohome avec acc., un mobilier de salon en velour, un vaisselier en bois, un t.v. noir et blanc de marque Philco. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 413467375. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VAILLANCOURT DENIS, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:30 heures. Au 539 rue Hays, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAILLANCOURT DENIS, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Panasonic meuble en bois, un four micro-onde Panasonic avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 835223045. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VAN DAELE GABRIEL, partie défenderesse. Le 05 décembre à 12:00 heures. Au 1075 rue Visitation, Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAN DAELE GABRIEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, 2 tête de chevreuil sur plaque avec 2 carabines. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 835224003. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VAN-DAELE GABRIEL, partie défenderesse. Le 05 décembre à 12:00 heures. Au 1075 rue Visitation, Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAN-DAELE GABRIEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, 2 têtes de chevreuil avec 2 carabines. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 434143021. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PROVOST GILLES, partie défenderesse. Le 07 décembre à 13:00 heures. Au 1178 rue Mathieu, Mascouche, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROVOST GILLES, saisis en cette cause, consistant en: un four micro-onde de marque General Electric, une table de cuisine en bois brun et 4 chaises, un lave vaisselle, couleur vert marque General Electric. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429603521. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LESAGE ROGER, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:15 heures. Au 5252 rue Louis Joseph Doucet, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESAGE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 410127185. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MICHETTI DANIEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 15:30 heures. Au 9085 rue Chambelle, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHETTI DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison et une enregistreuse portative TC61 de Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429073934. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MICHETTI DANIEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 15:30 heures. Au 9085 rue Chambelle, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHETTI DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, une enregistreuse portative TC61 de Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130961515. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — POULIN GUY, partie défenderesse. Le 07 décembre à 13:30 heures. Au 4306 rue Goin Est, app: 05 Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POULIN GUY, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 835223992. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VAN DAELE GABRIEL, partie défenderesse. Le 05 décembre à 12:00 heures. Au 1075 rue Visitation, Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAN DAELE GABRIEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, 2 têtes de chevreuil avec 2 carabines. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429877696. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — RICHARD ANDRE, partie défenderesse. Le 07 décembre à 12:30 heures. Au 8743 rue Albanel, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD ANDRE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 428357090. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — RODRIGUE DENYS, partie défenderesse. Le 06 décembre à 10:45 heures. Au 6547 rue Guillaume Couture, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RODRIGUE DENYS, saisis en cette cause, consistant en: une auto Chevrolet Monte Carlo de couleur brun, imm: 215 S 340. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 427767970. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — RODRIGUE DENYS, partie défenderesse. Le 06 décembre à 10:45 heures. Au 6547 rue Guillaume Couture, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RODRIGUE DENYS, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet Monte Carlo de couleur brun, Imm: 215 S 340. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 117500390. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — ROOSEVELT NOEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 11:15 heures. Au 6240 rue Lachenaie, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSSEVELT NOEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 430128230. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — SHEIKH KARAMAT ULLAH, partie défenderesse. Le 07 décembre à 13:45 heures. Au 11è995 rue Jubinville, app: 07, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SHEIKH KARAMAT ULLAH, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 131352244. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — TANCREDI NICOLA, partie défenderesse. Le 07 décembre à 15:00 heures. Au 6940 rue Dumesnil, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TANCREDI NICOLA, saisis en cette cause, consistant en: une voiture de marque Ford LTD bleu imm: BEH 371 Série: 6B62H246212, une dactylo de marque Olympia, un bicycle pour exercice Healthware, une guitare couleur brun et rouge de Ibanez meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST84/2387. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, — VS — LEFEBVRE CLAUDETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 13 hres. Au: 9811, LaSalle #304, LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDETTE LEFEBVRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif environ 12 pouces Granada et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 131352255. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — TANCREDI NICOLA, partie défenderesse. Le 07 décemrbe à 15:00 heures. Au 6940 rue Dumesnil, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TANCREDI NICOLA, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford LTD bleu imm: BEH 371 Série: 6B62H246212, une dactylo électrique de marque Olympia, un bicycle pour exercice Healthware, une guitare couleur brune et rouge de Ibanez, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST84/2725. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, — VS — MARIO LAJOIE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 12 hres. Au: 2737, Jacques Hertel, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO LAJOIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 amplificateur récepteur AM/FM et acc. et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 434155912. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — THERIAULT JEAN, partie défenderesse. Le 07 décembre à 10:00 heures. Au 300 rue Place Mayer, app: 05, Laprairie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERIAULT JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Cadillac, sedan de ville, 4 portes couleur noire. Imm: AMS 095 Série: 6D69S70218 Année 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 428847484. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MICHETTI DANIEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 15:30 heures. Au 9085 rue Chambelle, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHETTI DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. portatif noir et blanc de Admiral, une table tournante de marque Playmate, AM-FM Integrate stéréo 8 pistes de marque Windfordwall, une petite enregistreuse portative TC61 de Sony, 2 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 430104710. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PANAMBO MARIA LUISA, partie défenderesse. Le 06 décembre à 10:30 heures. Au 3753 De La Peltrie, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PANAMBO MARIA LUISA, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 434000243. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PARENT ALAIN, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 724 rue Des Bourgeois, Laplaine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARENT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 434228992. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PAQUIN JAQUELINE, partie défenderesse. Le 07 décembre à 13:30 heures. Au 226A Notre-Dame, Charlemagne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUIN JAQUELINE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford Mustang 1975, couleur vert, Imm: BFX 190 Série: SF83F128496. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 134586034. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PASCUZZO DOMENICO, partie défenderesse. Le 07 décembre à 14:00 heures. Au 370 Boul. L'Assomption, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PASCUZZO DOMENICO, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 131534196. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PICHE MICHEL, partie défenderesse. Le 06 décembre à 10:15 heures. Au 12,210 rue Alfred, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PICHE MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: une table de cuisine en chêne, 6 chaises style le Canadien, une t.v. couleur de marque Quasar 26", un piano Archambeault teint brun, un vidéo cassette de marque Panasonic VHS. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429422302. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PAUL EMILE JEAN NESTAVE, partie défenderesse. Le 07 décembre à 14:15 heures. Au 12,390 rue Place St-Jacques, app: 361, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL EMILE JEAN NESTAVE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, une bicyclette 10 vitesse Supercycle Canadian Tire. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034972-849. BRAULT CLÉMENT INC., demandeur, — VS — PERCY THORPE, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 475 rue Hermitage en la cité Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio portatif Panasonic; 1 table à dessin; 1 tv RCA; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028290-844. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., demanderesse, — VS — ANDRÉ LAPIERRE, défendeur. Le 4 décembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 7225 rue Berri, en la ciet et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur portative Toschiba & acc.; 1 table sur roulettes pour tv; 1 appareil Jerold; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053361-833. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demandeur, — VS — PIERRE BENARD, défendeur. Le 4 décembre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No 7678 rue 8e Avenue #2, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Toschiba & acc.; 1 système de son métal plus MX 400; 2 colonnes de son; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Voir aussi en pages 8, 41 et 43

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031681-849. LES HUILES RICHELIEU OIL INC., demanderesse, — VS — FRANK SHAFERS, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 275 rue Ducharme en la cité Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de pool Brunswick & acc.; 1 mobilier de salon; 1 tondeuse électrique GE & acc.; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-033914-831. DOSSIER F256MD. MONIQUE DION, partie demanderesse, — VS — DENISE MATHON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 12 hres. Au: 2550, Lupien, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENISE MATHON, saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Electrolux et acc., 1 gros bibelot éléphant en porcelaine ou autre matériau et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-024761-836. DOSSIER P: 47. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — GRISÉ ANDRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 10:30 hres. Au: 380, Des Ormeaux #3, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ GRISÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 récepteur AM/FM stéréo Candle et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 816-00-2401. DOSSIER 013139. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — ANDRÉ BASTIEN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 11:30 hres. Au: 2, Montée Major, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BASTIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son et acc., 1 ensemble de salon et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 430-93-8270. DOSSIER 002375. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — RÉJEAN BOUTHOT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:30 hres. Au: 104, Desmarchais #4, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN BOUTHOT, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx couleur rouge, 1 chaise berçante rouge, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: BENOIT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 116-65-7660. DOSSIER 009372. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — FRED AVERTICK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 11:30 hres. Au: 4913, Dorval, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRED AVERTICK, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Sharp VHS, 1 amplificateur et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-François, COUR MUNICIPALE. No.: AE84-197. VILLE DE SHERBROOKE, partie demanderesse, — VS — CLAUDIE CHARLES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 11 hres. Au: 2380, Adrien, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES CLAUDIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 fauteuil 5 sections de couleur rouge, 1 téléviseur couleur 26" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-019332-833. DOSSIER P: 49. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — ARCAND MARIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 10 hres. Au: 756, King George #12, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO ARCAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA-X1 100 26" et acc., 1 minilaveuse essorreuse de couleur vert avocat avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-0122660842. CAFCO INC., demanderesse, — VS — 100444 CANADA INC., défenderesse. Le 5 décembre 1984, à 11:00 à la place d'affaires de la défenderesse, au No 484 rue Beaconsfield #103, en la cité Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de chandail de laine pour enfants; 1 caisse enregistreuse #1347577-356 G; 1 lot de pantalons assortis pour garçonnet & filles; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-0215140836. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE VILLEMAIN INC., demanderesse, — VS — L. AUVERT INC. & AL., défenderesse. Le 5 décembre 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires, au No 5020 rue St-Ambroise, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet GMC, avec boîte Touing Home Made #TCYG451529443, license F-158-497 Qué/85; 1 camion Dompeur rouge GMC 960 #C9E639P010816 & acc.; 1 automobile Nova grise, license: F-158-496 Qué/84; effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 431-65-6046. DOSSIER 013566. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — JEAN SERGE CASIMIR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 11 hres. Au: 6470, 55e avenue, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN SERGE CASIMIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA et acc., 1 ensemble de salon et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 430-88-4580. DOSSIER 011867. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — MICHEL CHERRIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 10 hres. Au: 362, St-André, Pont-Viau, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CHERRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Nova, 1978 et acc., couleur grise. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: SYLVAIN DARVEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 428757361. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LOYER MARCEL, partie défenderesse. Le 06 décembre à 13:00 heures. Au 795 rue Content, app: 11, St-Jean, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOYER MARCEL, saisis en cette cause, consistant en: un amplificateur Nikko NA-700 et acc., un tuner am-fm stéréo NT 700 et acc., un lecteur cassette 4 pistes ND-700, une table tournante NP 500 et acc., 2 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815555742. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAFONTAINE CLAUDE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 10:00 heures. Au 11,276 rue Lacordaire, app: 05, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAFONTAINE CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. de marque Hitachi 20", un am-fm MPX 8 track recorder de Excel, une table tournante BSR, 4 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815270212. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VICTOR NAMOND, partie défenderesse. Le 07 décembre à 11:00 heures. Au 3374 rue Bressani, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VICTOR NAMOND, saisis en cette cause, consistant en: une table tournante de marque Aurek avec acc., un amplificateur et radio, une enregistreuse de marque Sharp avec acc., une t.v. noir et blanc de marque Candle avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 434-21-7276. DOSSIER 012856. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — WAYNE HOLLINGWORTH, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 11 hres. Au: 472, Bourque, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WAYNE HOLLINGWORTH, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Magnavox, 1 magnétoscope de marque Magnavox. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 815-83-9474. DOSSIER 003298. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — A. ANCTIL ROY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10 hres. Au: 644, Athanase, Laplaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice/les biens et effets de ANCTIL ROY ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Aspen Station Wagon, 1976 de couleur bleu et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 425-19-2994. DOSSIER 009782, 419-81-9326. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — ANDRÉ BRIÈRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10 hres. Au: 515, 3e Avenue, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BRIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx et acc., 1 bibliothèque en bois brun 5 portes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 432-21-9056. DOSSIER 003557, 432-91-5696, 430-13-2404, 131-57-9173. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — JAMES DAVIDSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 15 hres. Au: 226, Senneville, Senneville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAMES DAVIDSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places de couleur rouge, 1 chien de couleur brun et blanc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 428-83-2202. DOSSIER 006192. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — BRIV B BHATNAGAR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 14 hres. Au: 3340, Victoria #105, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRIV B BHATNAGAR, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Sony Trinitron, 1 vidéo cassette JVC et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 415397334. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAFORTUNE JACQUES, partie défenderesse. Le 07 décembre à 12:00 heures. Au 6282 rue Sulte, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAFORTUNE JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: une Plymouth Volaré bleu, 2 portes 1978 imm: 419 P 777, un piano de marque Kimball, un rouet antique, un téléphone antique, un horloge à pendule, meubles de maison et un lave vaisselle de marque Admiral, une t.v. couleur de marque Magnovox. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 431183944. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — PANAMBO MARIA LUISA, partie défenderesse. Le 06 décembre à 10:30 heures. Au 3753 rue De La Peltrie, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PANAMBO MARIA LUISA, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-032667-839. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, — VS — LES ENSEIGNES LDG INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 10:30 hres. Au: 253, L.J. Lafortune, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENSEIGNES L.D.G. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois brun avec extension, 1 fillière Commodore deux tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060110-827. DOSSIER 006192. LESAGE INC., partie demanderesse, — VS — BOURBONNIÈRE CHARLES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:30 hres. Au: 11679, 4e Avenue, Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES BOURBONNIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à crème glacée, 1 classeur gris 4 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-013684-830. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, — VS — DICAMO CONSTRUCTION LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 13 hres. Au: 5525, Henri-Bourassa Ouest, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DICAMO CONSTRUCTION LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 rouleau mécanique sans marque orange, 1 autre rouleau à asphalte, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-005825-841. DOSSIER F: 275 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, — VS — TUILES ET CÉRAMIQUES RAIMONDO INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 12 hres. Au: 6185, Des Preaux, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TUILES ET CÉRAMIQUE RAIMONDO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ deux boîtes de tuiles céramique, 1 lot d'environ deux cent tuiles céramiques, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030055-847. RADIODIFFUSION MAISONNEUVE LTÉE, partie demanderesse, — VS — LEPAGE DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 13 hres. Au: 6555, De la Maricorne #6, Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL LEPAGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 20" et acc., 1 machine à écrire électrique, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 117394465. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 117067661. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 424705212. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 116782013. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAVIGNE JOHANNE, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:00 heures. Au 2034 rue Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JOHANNE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815996230. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAGACE SERGE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:00 heures. Au 4283 rue St-André, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Hitachi, un bar à boisson-stéréo 2 mcx., une peinture (paysage), 2 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 416646591. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAFORTUNE JACQUES, partie défenderesse. Le 07 décembre à midi. Au 6282 rue Sulte, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAFORTUNE JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Plymouth Volaré bleu 2 portes 1978 imm: 418 P 777, un piano de marque Kimball, un rouet antique, un téléphone antique, un horloge à pendule, meubles de salon et de salle à diner, un lave vaiselle de marque Admiral, une t.v. couleur de marque Magnovox. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 426037290. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — NOËL MONIQUE, partie défenderesse. Le 07 décembre à 12:45 heures. Au 6240 rue Lachenaie, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOËL MONIQUE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 424720833. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — NOËL MONIQUE, partie défenderesse. Le 07 décembre à 12:45 heures. Au 6240 rue Lachenaie, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOËL MONIQUE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21 ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-023644-835. DOSSIER P: 50. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — ABNEK LOUIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 13:30 hres. Au: 3571, De Lyon, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS ABNEK, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places, style ancien motifs fleuris, 2 tables de coin, de style ancien, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 422946355. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAMOUREUX STEVEN, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:30 heures. Au 4845 Edouard Montpetit, app: 04, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMOUREUX STEVEN, saisis en cette cause, consistant en: une motocyclette de marque Yamaha modèle XF 650, 5N9000879 Imm: MT-6899. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 432721354. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LANGLOIS ROBERT, partie défenderesse. Le 06 décembre à 12:00 heures. Au 342 - 7e Avenue, app: 03, Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANGLOIS ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 430348553. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LESAGE ROGER, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:15 heures. Au 5252 rue Louis Joseph Doucet, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESAGE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-24101-721. BETTY KAPLANSKY, demanderesse, — VS — STANLEY GERALD ROSENTHAL, défendeur. Le 4 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 5724 rue Westluke, en la cité Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Chrysler Newport 1980, 4 portes, gris #TH42KAA140463, lics. APL 950 Qué/85 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-025681-835. DOSSIER P: 51. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — MURRAY MICHEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 11 heures. Au: 1734, Montgomery, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL MURRAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Camaro 1968, de couleur bleu, imm. AJE 987 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

CHANGEMENT DE CONTRÔLE

PRENEZ AVIS que "L'EXPRESS DE STE-ANNE INC." dont le siège social et la principale place d'affaires est au 132, boulevard de Lotbinière, à Ville de Dorion, dans le comté de Vaudreuil, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de maintenir le permis M-304900 en vigueur suite au changement dans la répartition des actions intervenu au sein de la compagnie.

Répartition des actions avant la transaction: — Armand Dicaire, 700 actions ordinaires, Carole Dicaire, 200 actions ordinaires, Agathe Dicaire, 100 actions ordinaires.

Répartition des actions après la transaction: — Armand Dicaire, 100 actions ordinaires, Carole Dicaire, 800 actions ordinaires, Agathe Dicaire, 100 actions ordinaires.

Le tout conformément aux articles 31 des Règles de pratique et 44 de la Loi sur les transports.

Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les 5 jours de la 2e parution de cet avis.

Première parution: 23 novembre 1984

Deuxième parution: 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 431572046. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LESAGE ROGER, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:15 heures. Au 5252 rue Louis Joseph Doucet, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESAGE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-005781-846. DOSSIER F: 238 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, — VS — AUVENTS DE LAVAL INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 14 hres. Au: 1211, Valleyfield, St-Vincent-de-Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUVENTS DE LAVAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal blanc 6 tiroirs, 1 lampe de bureau base noir, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 116214184. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — TRUDEL SYLVAIN, partie défenderesse. Le 06 décembre à 10:00 heures. Au 751 Avenue du College, Berthierville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRUDEL SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: une table de cuisine en bois brun et 6 chaises, une t.v. couleur 20" portative marque Magnovox, une chaise berçante en bois vernie. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 433-70-2710. DOSSIER 012012. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — MARCEL DAIGLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10:30 hres. Au: 13, Hortie, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL DAIGLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 1982, 4 portes, couleur grise et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-012894-839. DOSSIER P: 51. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — BAIRD DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 10 hres. Au: 3390, Mountainview, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BAIRD DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Nova 1974 couleur verte, imm. BPV 961 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 130-94-8650. DOSSIER 010347. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — JAMES DESTOUNIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 14 hres. Au: 3954, Van Horne, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAMES DESTOUNIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 chien Poodle de couleur gris noir répondant au nom Pompom de 7 ans et en bonne santé. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-138618-842
SERGIO CORBO.,
Requérant
-c-
DAME NORMA GAMARRA,
Intimée

AVIS

Par ordre de la Cour, l'intimée, NORMA GAMARRA, est par les présentes, requise à comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication des présentes. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Cour supérieure à son inteniton. PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre comparution, le requérant procèdera à obtenir jugement.

MONTRÉAL, le 16 novembre 1984.
MELANÇON MARCEAU GRENIER & SCIORTINO
Avocats du requérant

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 433957941. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VILLENEUVE ROGER, partie défenderesse. Le 07 décembre à 10:00 heures. Au 1550 rue Panama, app: 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VILLENEUVE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: un système de son Ken Teck avec acc., une t.v. console en bois Zenith avec acc., et meubles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 434248080. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VILLENEUVE ROGER, partie défenderesse. Le 07 décembre à 10:00 heures. Au 1550 rue Panama, app: 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VILLENEUVE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: un système de son de marque Ken Teck avec acc., une t.v. console en bois Zenith avec acc., et meubles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 433888055. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VILLENEUVE ROGER, partie défenderesse. Le 07 décembre à 10:00 heures. Au 1550 rue Panama, app: 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VILLENEUVE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: un système de son de marque Ken Teck avec acc., une t.v. console en bois Zenith avec acc., et meubles de maison. Conditions. ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 433888626. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — VILLENEUVE ROGER, partie défenderesse. Le 07 décembre à 10:00 heures. Au 1550 rue Panama, app: 509, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VILLENEUVE ROGER, saisis en cette cause, consistant en: un système de son de marque Ken Teck avec acc., une t.v. console en bois Zenith avec acc., et meubles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429973272. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — ZARATE SATURNINO, partie défenderesse. Le 05 décembre à 12:00 heures. Au 3710 rue St-Kevin, app 16, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZARATE SATURNINO, saisis en cette cause, consistant en: un aspirateur Electrolux avec balai électrique et acc., une laveuse à tapis de marque Electrolux et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 406523283. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MICHETTI DANIEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 15:30 heures. Au 9085 rue Chambelle, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHETTI DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: une table de cuisine rectangulaire, 6 chaises en chêne couleur naturelle, une automobile de marque Chevrolet Belair 79 imm: BHU 898 Série: 1K69191189278. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

PRENEZ AVIS que le seul actionnaire de JEROBAG ACCESSORIES INC., à une assemblée générale spéciale dûment tenue le 31ième jour d'août 1984 a adopté une résolution spéciale afin de liquider et dissoudre volontairement la société en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, et un certificat d'intention de dissolution a été émis à la société en vertu de cette loi le 18 octobre, 1984.

Veuillez de plus prendre avis que preuve de toutes réclamations contre cette société devra être déposée auprès de la société dans les DEUX (2) mois de la publication de cet avis, après quoi les biens de la société seront remis au seul actionnaire.

DATÉ à Montréal, ce 31ième jour d'octobre, 19184.
JEROBAG ACCESSORIES INC.
900, boulevard Grignon
St-Jérôme, Québec.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No.: 750-02-000415-84-0. BOIS FRANC ROYAL LTÉE, partie demanderesse -vs- ENT LAVOIE ET LEDUC INC., partie défenderesse. Le 4-12-84 à 10:00 heures au 1075 Montée Masson Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENT LAVOIE ET LEDUC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion série F50C-CA34338 de marque Mercury, 1 camion citerne model 700 immatriculé F452 247 de marque Fargo, & ameublement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT.DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 20ième jour de Novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 406693070. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MICHETTI DANIEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 15:30 heures. Au 9085 rue Chabelle, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHETTI DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: une bibliotèque en 4 module couleur crème, un sofa modulaire 5 mcx rembouré tissu bleu royal, une table de salon de centre, une grande lampe de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 108158816. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — MICHETTI DANIEL, partie défenderesse. Le 07 décembre à 15:30 heures. Au 9085 rue Chabelle, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHETTI DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, une enregistreuse portative TC61 de Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 131490800. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAGACE SERGE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:00 heures. Au 4283 rue St-André, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Hitachi, un bar à boisson-stéréo 2 mcx, une peinture (paysage), 2 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 815996241. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAGACE SERGE, partie défenderesse. Le 06 décembre à 11:00 heures. Au 4283 rue St-André, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: un t.v. couleur de marque Hitachi, un bar à boisson-stéréo 2 mcx, une peinture (paysage) 2 fauteuils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: M. ARCHAMBAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-72421-773. MAJA KREELEKAMP, demandeur, — VS — BASTIAN N JACOBUS TIMMERMANS, défendeur. Le 6 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 22 rue Charron, en la cité Ile-Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Volkswagon Rabbit 1976, brun à 2 portes, #1763041688, lics. 407 M 650 Qué/84 & acc.; 1 tv couleur Sharp; 1 aspirateur Filter Queen & acc.; effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Prenez avis que 134701 Canada Inc., Marbleton, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat — De Saint-Élie-d'Orford à Notre-Dame du Bon Conseil, Thetford-Mines, East Angus et Marbleton et retour pour le transport de gaz naturel comprimé dans des cylindres à haute pression, pour le compte de Soquip. Durée: 364 jours.

Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Parenteau, Boucher & Associés, procureurs

1ère publication: le 23 novembre 1984

2ème publication: le 24 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR MUNICIPALE. No.: 0660469-5. VILLE DE QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — LES FONTAINES DE CHEZ NICOLAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 décembre 1984 à 10 hres. Au: 971, St-André, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FONTAINES DE CHEZ NICOLAS, saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs en métal 4 tiroirs, 3 fauteuils en tissu rouge et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 131-62-7274. DOSSIER 006562 MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse, — VS — PIERRE CHARRON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 décembre 1984 à 10 hres. Au: 33, Gleen, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE CHARRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Hotpoint de couleur Gold, 1 télécouleur marque Granada 24". Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 20 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 114000423. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAMOUREUX STEVEN, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:30 heures. Au 4845 Edouard Montpetit, app: 04, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMOUREUX STEVEN, saisis en cette cause, consistant en: une motocyclette de marque Yamaha modèle XF 650 5N9000879 Imm: MT 6899. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL., No.: 114652123. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — LAMOUREUX STEVEN, partie défenderesse. Le 05 décembre à 10:30 heures. Au 4845 rue Edouard Montpetit, app: 04, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMOUREUX STEVEN, saisis en cette cause, consistant en: une motocyclette de marque Yamaha modèle XF 650 5N90000879 Imm: MT 6899. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022731-843. CAMIONS LAGUE INC., partie demanderesse, — VS — TRANSPORT FRANÇOIS LEFEBVRE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 décembre 1984 à 11:00 hres. Au: 9404 Brunet à St-Benoit, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRANSPORT FRANÇOIS LEFEBVRE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Ranger Pick Up Diesel bleu imm. F514-16C et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No.: 705-02-000284-836. GHISLAIN CANTIN, demandeur, — VS — RÉAL ROBERGE, défendeur. Le 5 décembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 2754 rue Clermont, en la cité Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Electrohome console & acc.; 1 étagère chromée et vitrée; table à café chromée et vitrée; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1009. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12134027-840. RENÉE CLAUDE, RAYMONDE RITCHOT, demanderesse, — VS — LEO DERY, défenderur. Le 7 décembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No Habitat 67 #638, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Volvo grise 4 portes 1980, # série VC26469A1087767, lic. 754M636 Qué./85 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 21 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Avis est donné que Mario Paré, étudiant, domicilié au numéro 1187, boulevard Lesage, #2, Laval, district de Montréal, s'adressera au ministère de la justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Mario Beaudoin.

Signé à Montréal ce 10ième jour de novembre 1984.

MARC BISSONNETTE
Procureur du requérant

Voir aussi en pages 8, 41 et 42

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 novembre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SYMETRIE INDUSTRIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16ième jour de novembre 1984, sous le numéro 3532574.

Ce 21ième jour de novembre 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LES RESTAURANTS LE VOYAGEUR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES RESTAURANTS LE VOYAGEUR INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er novembre 1984

Les procureurs de la compagnie,
McALLISTER, BLAKELY, TURGEON & HESLER

COMMISSION SCOLAIRE LES ÉCORES

3100 boul. de la Concorde Est
Duvernay, Laval
H7E 2B9

La Commission Scolaire Les Écores recevra jusqu'à 14:00 heures (2:00h P.M.), le mardi 11 décembre 1984, au Centre administratif, 3100 boul. de la Concorde Est, Duvernay, Laval, H7E 2B9 des soumissions sous enveloppes scellées pour:

A.O.8485-52 Offre de services professionnels Vérificateurs externes de la Commission scolaire

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires de soumissions à remplir, à partir du 26 novembre 1984, au service de l'approvisionnement (664-1300, poste 251).

Des renseignements pertinents à cet appel d'offres peuvent être obtenus en communiquant avec M. Jean-Charles Perreault, directeur des services financiers et informatique (664-1300, poste 262).

L'offre est conditionnée entre autres par:

a) La place d'affaires ou le lieu de résidence d'un associé principal devra être situé sur le territoire de la Commission scolaire.

b) La firme devra posséder une expérience reconnue dans le domaine scolaire d'au moins cinq (5) ans.

Les soumissions (l'original et une copie), dûment remplies et insérées dans les enveloppes fournies à cette fin par la Commission scolaire Les Écores, seront ouvertes publiquement au même endroit, à la date et à l'heure indiquées ci-haut.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Gérard Corbeil, directeur
Services de l'équipement

Donné à Ville de Laval,
le 20 novembre 1984.

Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LACHINE

ERRATUM

OBJET: SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Veuillez prendre avis que la séance de consultation prévue pour être tenue dans la salle du Conseil le 3 décembre 1984, à 19:00 heures, en prévision de l'adoption des règlements suivants a été reportée au **MARDI, 11 DÉCEMBRE 1984, À 19:00 HEURES.**

Au cours de cette assemblée publique, le Maire (ou le Président de l'assemblée) doit expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendre les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, art. 125).

1003-57: Règlement modifiant le règlement de zonage No 1003 relativement aux lots 709-530 à 709-549 et 709-562 à 709-582 (Multidev Finance International)

1153-7: Règlement modifiant le règlement de lotissement No 1153 afin de réduire la largeur des lots pour la construction de cottages semi-détachés et de maisons en rangées sur les lots 709-530 à 709-549 et 709-562 à 709-582;

2010-40: Règlement modifiant le règlement de construction No 2010 relativement aux lots 709-530 à 709-549 et 709-562 à 709-582 (Multidev Finance International)

1003-58: Règlement modifiant le règlement de zonage No 1003 relativement au stationnement des véhicules pour personnes handicapées.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE

Alain Cardinal
Greffier

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-0039760840

S. ALBERT CIE LTÉE, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant sa principale place d'affaires au 5763, boul. St-Laurent, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, contre PLACE 3470 SIMPSON INC., corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires au 3470 Simpson, en les ville et district de Montréal, défenderesse, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«1. Un immeuble situé en la ville de Montréal, et composé comme suit:

a) du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent trente et un (1731-2) au cadastre officiel du quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Mointréal.

b) du lot numéro trois de la resubdivision officielle du lot U de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent vingt-six (1726-U-3) audit cadastre.

Avec bâtiments, circonstances et dépendances y érigés, notamment une bâtisse à logements multiples sise au 3470 de la rue Simpson, et une piscine.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve mais sujet à:

— un bail en faveur de Coinamatic Inc., créé aux termes d'un acte enregistré par bordereau à l'endroit susdit, sous le numéro 3138430;

— un nantissement commercial par Marimeuble Inc. créé aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 3116889;

— un bail en faveur de Coinamatic Inc., créé aux termes d'un acte enregistré par bordereau à l'endroit susdit, sous le numéro 2621488;

— un avis par le Ministère des affaires culturelles du Québec déclarant que l'immeuble fait partie de l'aire de protection des biens culturels aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit sous le numéro 2618103;

— des servitudes de droit de vue et d'empiètement, créées aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 2476514;

— une convention avec la ville de Montréal pour permis de gicleurs automatiques, aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 2415090;

— un acte de bornage enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 1271568;

— un acte de bornage enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 1071104;

Les lots susdits sont maintenant connus comme étant le lot originaire deux mille deux cent dix-sept (2217) du cadastre officiel du quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Montréal.

Un immeuble situé en la ville de Montréal et composé comme suit:

a) du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent trente et un (1731-1) au cadastre officiel du quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Montréal;

b) du lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot U de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent vingt-six (1726-U-2) audit cadastre.

c) du lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot I de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent vingt-six (1726-I-2) audit cadastre.

Avec bâtiments, circonstances et dépendances y érigés, notamment une bâtisse à logements multiples sise au 3480 de la rue Simpson.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve, mais sujet à:

— un bail en faveur de Coinamatic Inc., créé aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 3116889;

— une convention avec la Ville de Montréal pour permis de gicleurs automatiques, aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 2629888;

— un bail en faveur de Coinamatic Inc., créé aux termes d'un acte enregistré par bordereau à l'endroit susdit, sous le numéro 2621488;

— un avis par le ministère des affaires culturelles du Québec déclarant que l'immeuble fait partie de l'aire de protection des biens culturels, aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit sous le numéro 2618103;

— des servitudes de droit de vue et d'empiètement, créées aux termes d'un acte enregistré à l'endroit susdit, sous le numéro 2476514;

— un acte de bornage enregistré à l'endroit susdit sous le numéro 1271568.

Les lots susdits sont maintenant connus comme étant le lot originaire deux mille deux cent dix-sept (2217) du cadastre officiel du quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 1 931 400 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice, de Montréal, 10 rue St-Antoine est, local 7.81 le VINGT-HUITIÈME (28e) jour de DÉCEMBRE 1984, à ONZE HEURES.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-014908-832

CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE O'KEEFE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1052, rue William, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, contre GILBERT AMAR, 11661, Ethier, app. 1, cité et district de Montréal, SUZANNE VAN DE MEULEBROOKE, résidant et domiciliée au 11661, Ethier, app. 1, cité et district de Montréal, ROGER COUTURE, domicilé et résidant au 14311, Forsyth, app. 5, cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement situé sur la 48ième avenue, Quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal, connu et désigné comme étant composé comme suit:

A) du lot numéro soixante-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trois (103-70) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies;

B) du lot numéro soixante et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trois (103-71) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies;

Mais à distraire dudit lot 103-71 de la partie vendue à Dame Rollande L'Heureux par Emile Lewis suivant acte enregistré à Montréal sous le numéro 1768763;

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une maison et ses dépendances portant le numéro civique 12680, 48è Avenue, à Montréal, autrefois sous le numéro civique 10182, 48e avenue paroisse Rivière-des-Prairies, Montréal.»

La mise à prix est fixée à 6è715,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudicationi.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-HUITIÈME (28è) jour de DÉCEMBRE 1984, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-036305-832

CLAUDE DUROCHER, entrepreneur enregistré sous le nom et la raison sociale de «Plomberie C. Durocher Enrg.», demandeur, contre DAME CÉCILE FRANCE CAMBOURIEU, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Chateaubriand, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept (7-287) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte St-Louis, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par cent dix pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée portant les numéros 6381 et 6383, de l'avenue de Chateaubriand, en la cité de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 9 629,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME (27e) jour de DÉCEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-059327-8238

BERTRAND DURAND INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 4234, boulevard Décarie, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, contre MARYSE CARNOY, résidant et domiciliée au 4355, Grand Boulevard, appartement 11, dans les cité et district de Montréal, défenderesse, et 122677 SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE CANADA INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 4355 Grand Boulevard, dans les cité et district de Montréal, tierce-saisie, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur Boulevard Grand, en la Cité de Montréal, mesurant quatre-vingt-cinq pieds de largeur sur une profondeur de cent douze pieds, (85' x 112"), et composé des lots suivants, savoir:

a) Lots numéros trois cent quatre, trois cent cinq, et trois cent six de la subdivision du lot originaire numéro cent soixante-trois (163-304-305, et 306) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; et

b) La partie sud-est du lot numéro trois cent sept de la subdivision dudit lot originaire numéro cent soixante-trois (163-Ptie S.E. 307) dudit cadastre; mesurant, la dite partie, dix pieds de largeur sur une profondeur de cent douze pieds; et bornée en front vers le sud-ouest par le boulevard Grand; en arrière vers le nord-est par lots numéros 164-181 et 182 dudit cadastre; d'un côté vers le sud-est par le lot numéro 163-306; et de l'autre côté vers le nord-ouest par la partie nord-ouest dudit lot numéro 163-307.

Avec le bloc d'appartement y érigé, portant numéro civique 4355 boulevard Grand, en la cité de Montréal, dont la partie en front du mur sud-est est construite pour être mitoyen.

Avec et sujet à la servitude réciproque de droit de vue et de passage, sur et en faveur de l'emplacement ci-dessus décrit, et sur et en faveur de l'emplacement voisin au nord-ouest, composé de la partie nord-ouest ou résidu dudit lot numéro 163-307, et des lots numéros 163-608, 309, 310, 311, 312 et 313, dit cadastre, sur une lisière de terrain ou passage, mesurant quinze pieds de largeur sur une profondeur de cent douze pieds; et étant composé ledit passage, de l'extrémité nord-ouest de la partie sud-est dudit lot 163-307, mesurant quatre pieds et six pouces de largeur sur une profondeur de cent douze pieds, et de l'extrémité sud-est de la partie nord-ouest dudit lot numéro 163-307, mesurant dix pieds et six pouces de largeur sur une profondeur de cent douze pieds; le tout comme créé dans l'acte de prêt par London Life Insurance Company et al., passé devant H.P. Honey, notaire, le quatre mai, mil neuf cent trente-neuf, sous son numéro 6405, et dont copie a été enregistrée à la division de Montréal sous le numéro 452815.

Tel que ledit immeuble demeure, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 61 743,75$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME (27e) jour de DÉCEMBRE 1984 à QUATORZE heures TRENTE.

Bureau du shérif — Le shérif-adjoint
Cour supérieure — Paul ST-MARTIN
Montréal, le 14 NOVEMBRE 1984.

SPORTS

« Je suis maintenant l'homme à battre »

— Gaétan Boucher

BERLIN OUEST (PC) — Après avoir passé l'été à faire de nombreuses apparitions publiques, Gaétan Boucher est maintenant prêt à faire ce qu'il fait de mieux: patiner.

L'athlète de 26 ans de Saint-Hubert, qui a poursuivi un entraînement rigoureux en dépit d'un emploi du temps chargé, espère commencer la saison 1984-85 sur une note positive lors d'une rencontre réunissant 12 pays au cours du week-end.

Boucher est à la tête d'une équipe de six patineurs québécois. Il est accompagné de Sylvie Daigle, 22 ans, de Sherbrooke; Denis Gagnon, 24 ans, et Nathalie Grenier, 20 ans, de Sainte-Foy; Nathalie Lambert, 20 ans, de Montréal, et Daniel Turcotte, 22 ans, de Lachine.

Le double médaillé d'or des Jeux olympiques de Sarajevo, en Yougoslavie, qui a remporté le 1,000 et le 1,500 mètres et qui a terminé troisième sur 500 mètres, a admis hier que la pression sera forte.

« Je suis maintenant l'homme à battre comme l'était (l'Américain Eric) Heiden », a expliqué Boucher en parlant du patineur américain qui a récolté un record de six médailles d'or aux Jeux de Lake Placid, en 1980.

« Lorsque Heiden était encore dans la compétition, je me contentais d'une deuxième position. Mais maintenant, je suis l'homme à battre », a-t-il ajouté.

« Je devrais également avoir davantage de pression cette année en raison de mes succès de l'an dernier. Pas seulement ceux des Olympiques, mais ceux enregistrés aux Championnats mondiaux également. »

Boucher s'attend par ailleurs à ce que la principale opposition vienne du Soviétique Sergie Khlebnikov — deuxième à deux reprises derrière Boucher aux Jeux olympiques et de nouveau second aux Championnats mondiaux — et du Japonais Akira Kuroiwa, qui a également excellé aux Jeux olympiques.

Le Soviétique Sergie Fokitschev, le Norvégien Frode Ronning — ancien champion du monde — et l'Allemand de l'Est Uwe Mez seront également à surveiller.

Boucher, qui a gagné les Championnats mondiaux de sprint à Trondheim, en Norvège, l'an dernier, a confié qu'il avait songé à une demi-retraite après Sarajevo.

« Plusieurs personnes s'attendaient à ce que je quitte car je patine depuis un bon moment et j'ai commencé à songer à la retraite, a-t-il dit. Puis j'ai réalisé que je n'avais pas le désir de quitter la compétition. »

Boucher a également pris conscience du changement d'attitude du public.

« Les medias assurent une plus grande couverture. Les gens posent davantage de questions sur le patinage de vitesse et ils veulent en savoir davantage. Il y a aussi le fait que j'ai battu un Soviétique, ce qui est très important aux yeux des Canadiens habitués aux séries de hockey.

« Ils savent que si j'ai réussi, n'importe qui peut obtenir les mêmes résultats en travaillant. »

L'instructeur de l'équipe canadienne masculine, Jack Walters, a expliqué que toute l'attention que Boucher a reçue depuis les Jeux olympiques n'avait pas nui à ses habitudes d'entraînement.

« Les examens physiologiques ont montré des améliorations, a dit Walters. Et les résultats sur la patinoire cette année sont encore meilleurs que par le passé. »

Naslund renoue avec la visière

Lemaire se porte à la défense de Guy

BERNARD CYR

(PC) — Comme cette partisane qui tenait bien haut son affiche « Laissez Guy Lafleur tranquille », jeudi soir au Forum, l'entraîneur du Canadien, Jacques Lemaire, a demandé hier l'indulgence du public à l'égard de l'ailier droit.

La production offensive de Lafleur est présentement en période léthargique. Il n'a pas marqué à ses 11 derniers matches et il n'a même pas amassé un petit point à ses huit dernières rencontres. Or, Lafleur n'a pourtant pas raté un match et n'obtient pas moins de glace que les autres. Plusieurs se sont d'ailleurs demandés jeudi si Lemaire n'aurait pas dû écarter Lafleur de sa formation plutôt que Mike McPhee.

Les fervents de lignes ouvertes, un mini-pouls de l'opinion publique, réclament le retrait de Lafleur à grands coups d'arguments. Certains voudraient même qu'on échange le joueur par excellence de l'ère pré-Gretzky.

Il existe d'autre part le groupe de ceux qui scandent encore le prénom de Lafleur à toutes les fois qu'il touche au disque, aussi bien au Forum que dans quelques autres amphithéâtres de la ligue.

« Je ne m'en fais pas avec la léthargie de Guy parce qu'il travaille bien, a dit Lemaire, qui n'aime visiblement pas aborder le sujet Guy Lafleur. On devrait le laisser tranquille, le laisser méditer et surtout être plus tendre à son égard. Il ne faudrait pas lui rendre la vie plus difficile. »

Lemaire, en fait, se montre bon prince quand il demande aux gens de laisser Lafleur terminer sa carrière en paix, puisqu'il tient le bon bout du bâton dans cette affaire.

Le Canadien gagne, Lafleur joue régulièrement et ne produit pas. On ne peut rien reprocher à Lemaire et tout à Lafleur.

Lemaire est toutefois assez intelligent pour ne pas abuser de ce pouvoir qu'il détient présentement sur son ancien coéquipier.

Lafleur, lui, préfère ne pas élever la voix et on le comprend fort bien. D'ailleurs, on dirait que ceux qui couvrent régulièrement les activités du Canadien ont conclu une entente secrète pour ne pas tenter d'obtenir de Lafleur des déclarations fracassantes qui ne feraient qu'empirer sa situation.

Il faut, somme toute, relever de cet autre épisode de la fin de carrière tumultueuse de Guy Lafleur qu'il ne laissera jamais les amateurs indifférents. On est pour ou contre Lafleur.

C'est l'apanage des grands mais c'est aussi, comme pourrait l'attester présentement Lafleur, la rançon de leur gloire.

***

Discrètement, Mats Naslund a ajouté une visière à son casque protecteur lors du match de jeudi entre le Canadien et les Black Hawks de Chicago. Le petit Viking avait fait l'essai de la visière lors de l'exercice de mercredi.

« Les cas de Jean Hamel et Tom Kurvers (tous deux blessés aux yeux plus tôt cette saison), m'ont fait réfléchir, a confié hier le joueur d'origine suédoise. J'ai porté une visière pendant cinq années en Suède et je n'ai pu trouver aucune raison valable pour expliquer le fait que je n'en portais pas ici. »

Une des raisons qui avait incité Naslund à ne pas munir son casque d'une visière est l'éclairage des amphithéâtres nord-américains, intensifié pour les besoins de la télévision. Naslund a toutefois précisé que les réflecteurs ne l'ont pas ennuyé lors du match de jeudi.

Outre les cas Hamel et Kurvers, Naslund a indiqué que sa petite taille avait pesé lourd dans sa décision.

« Je ne suis pas très grand et les bâtons sont élevés dans la Ligue nationale. En début de saison, j'ai été coupé à la bouche trois matches de suite », a-t-il expliqué.

■

(PC) — Le Canadien célébrera son 75e anniversaire du 3 décembre 1984 au 13 janvier 1985.

Le vice-président marketing de l'équipe, François-Xavier Seigneur, a dévoilé hier les festivités qui prendront place au cours de cette période. Le Canadien fêtera en même temps le 60e anniversaire du Forum.

Les célébrations débuteront avant le match contre les Whalers de Hartford le 3 décembre, soit la veille de la date de fondation de l'équipe il y a 75 ans. Ce soir-là, le Canadien honorera 47 employés qui comptent plus de 25 ans de service.

Le 12 janvier, lors d'un match contre les Sabres de Buffalo, on présentera les membres de l'équipe d'étoiles de l'histoire du Canadien, choisis par le grand public dans le cadre d'un concours organisé par La Presse, The Gazette, CKAC et CFCF. Le lendemain, les portes du Forum seront ouvertes aux 640 gagnants d'un concours organisé cette fois par Le Journal de Montréal, Sunday Express, CJMS et CJAD. Le même jour, la population sera invitée à visiter le vestiaire du Canadien.

Après cette journée populaire, la fête sera clôturée le lendemain soir par un grand banquet à l'hôtel Reine Elizabeth, sous la présidence d'honneur d'Eric Molson, vice-président des Brasseries Molson.

Les Nordiques à CKRS

QUEBEC (PC) — Les amateurs de hockey du Saguenay Lac-Saint-Jean pourront maintenant suivre à la radio le déroulement de tous les matchs des Nordiques puisque la station CKRS, de Jonquière, s'est officiellement jointe au réseau radiophonique des Nordiques, hier.

Cette entente a été rendue possible grâce à la collaboration de la station de tête du réseau, CHRC (Québec). L'arrivée de CKRS porte par ailleurs à 11 le nombre de stations québécoises qui diffusent maintenant les matchs des Nordiques.

C'est un joueur anglophone, le défenseur Pat Price, qui fera la promotion de la nouvelle voix des Nordiques au Saguenay-Lac Saint-Jean. Prince invitera, en français bien sûr, les amateurs de la région à synthoniser cette station pour suivre pas à pas les activités de l'équipe.

Deux régions, l'Abitibi et l'Outaouais, ne retransmettent toujours pas les matchs des Nordiques.

Un joueur canadien en prison

PRAGUE (AFP) — Un hockeyeur canadien, Al Chatelain, des Clippers de Nanaimo, à Vancouver, est en prison à Prague depuis dimanche dernier à la suite d'une rixe dans un stade.

Ce joueur, dont l'équipe venait de remporter la coupe du Rude Pravo, réservée aux juniors, avait dignement célébré cette victoire puis était allé dans un stade assister à une autre rencontre. Selon divers témoins, un gardien l'a invité à faire moins de bruit. Chatelain a alors frappé le gardien, un homme de 77 ans, qui a perdu un oeil dans la bagarre. La police a arrêté Chatelain peu après. Selon le code pénal, il risque d'un à cinq ans de prison pour attaque contre un agent de la force publique et coups ayant entraîné des lésions graves.

La date du jugement est encore inconnue. Le procureur a, selon la loi, deux mois pour le traduire devant un tribunal. Le plus récent précédent comparable concernait un chasseur italien, Luciano Buccardo (58 ans), qui avait blessé un rabatteur et qui a été expulsé après un mois et demi de prison, probablement après avoir versé un dédommagement à la victime.

Le reste de l'équipe canadienne poursuit sa tournée à travers la Tchécoslovaquie, et elle jouait hier soir à Karlovy Vary, en Bohème Occidentale.

Coup d'envoi de la saison de ski

SAN SICARIO, Italie (AFP) — Les épreuves des World Series, qui débutent aujourd'hui à San Sicario par le slalom féminin pour prendre fin mardi avec le géant messieurs, constituent le coup d'envoi d'une saison de ski alpin placée sous le signe des championnats du monde.

Aussi, la plupart des formations qui ont dominé cette année la Coupe du monde et les Jeux olympiques de Sarajevo se sont-elles donné rendez-vous pour une ultime revue de détail dans cette petite station italienne, à une encablure de la frontière française.

Chez les dames, où l'empoignade ne manquera sans doute pas de piquant, l'Américaine Debbie Armstrong, championne olympique en géant, retrouvera notamment la Suissesse Erika Hess, victorieuse de la Coupe du monde, dans un duel dans lequel la Française Perrine Pelen, 3e à Sarajevo, et les soeurs ouest-allemandes Irene et Maria Epple, soucieuses de se refaire une santé, ne seront vraisemblablement pas absentes.

La Française sera également l'une des favorites du slalom, spécialité dans laquelle elle s'était octroyée une médaille d'argent aux derniers Jeux olympiques.

Côté masculin, la lutte devrait être beaucoup plus ouverte en raison notamment de l'absence du Suédois Ingemar Stenmark et du retrait définitif des Américains Phil et Steve Mahre. Les Suisses, avec Max Julen, champion olympique en géant et Pirmin Zurbriggen, vainqueur de la dernière Coupe du monde, seront cependant les hommes à battre en ce début de saison.

Autant de pronostics qui pourraient toutefois être bouleversés en raison du nouveau règlement mis sur pied par les organisateurs de l'épreuve. Ainsi, seuls les concurrents ayant réalisé les 30 premiers temps de la première manche, que ce soit en slalom ou en géant, participeront à la deuxième manche, disputée sous la forme d'une finale. D'autre part, le départ de celle-ci sera donné dans le sens inverse du classement de la précédente, le 30ème partant en première position, le 29e en deuxième, et ainsi de suite.

« Nous avons voulu donner une chance supplémentaire aux outsiders », explique l'un des organisateurs. En effet, les points FIS ne seront calculés que sur la base des résultats de la première manche, et les concurrents pourront donner ainsi le maximum dans la deuxième.

Reste à savoir si l'état de la piste — la neige est encore très rare à San Sicario en cette fin de mois de novembre — ne viendra pas bouleverser encore un peu plus la hiérarchie.

CHRONIQUE SPORTIVE

Pour des loisirs en français en Ontario

RICHARD MILO

« Actuellement, il n'y a pas de place pour le développement des loisirs en français parce que les francophones sont considérés comme une clientèle spéciale, un peu comme les Indiens. »

Guy Rouleau ne mâche pas ses mots. Pour l'ex-conseiller en loisirs à l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), les Franco-Ontariens n'ont qu'une façon de débloquer le dossier des loisirs en Ontario français : organiser la contestation des pouvoirs pour abattre le blocage systématique du gouvernement Davis.

« Tout a été essayé. Il ne reste plus qu'à développer des institutions autonomes », commente M. Rouleau, à la suite d'un séjour de deux ans auprès de l'ACFO. L'ex-conseiller en loisirs occupe présentement la direction générale de Covoiturage-Québec, un organisme de promotion du transport « alternatif » sous le parrainage des gouvernements du Québec et du Canada.

Du reste, M. Rouleau invite le gouvernement du Québec à contribuer financièrement au développement des loisirs français en Ontario. Concrètement, cette collaboration pourrait se traduire par l'octroi d'une subvention d'environ $ 40,000 à la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens, un organisme qui est actuellement soutenu, presque sans subventions, par des clubs francophones.

Dans un projet (octobre 1984) présenté au gouvernement du Québec, M. Rouleau estime que la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens a besoin « d'engager un permanent au plus vite » pour réaliser ses objectifs. Selon l'ex-conseiller en loisirs, « les clubs à la base ne pourront survivre et demeurer dynamiques que dans la mesure où le réseau qui les alimente restera bien vivant ». Dans le même ordre d'idées, M. Rouleau estime que la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens pourrait profiter de l'expertise du Regroupement des organismes nationaux de loisirs du Québec (RONLQ) par le biais du Mouvement du sport pour tous, notamment.

Pour M. Rouleau, la « formule des clubs sociaux est dynamique et permet une implantation à la base correspondant aux besoins de la communauté franco-ontarienne ». De plus, la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens jouit d'une « immense crédibilité », ce qui lui permettrait d'autant mieux de déployer une stratégie politique susceptible d'opérer une percée en milieu gouvernemental.

Au-delà du « blocage de principe » du gouvernement Davis, M. Rouleau constate, en effet, que le ministère des Loisirs de l'Ontario est dirigé par un sous-ministre à la fois omniprésent et omnipuissant, M. Bob Secord, « qui s'est toujours senti assez fort et assez habile pour ne rechercher aucun accommodement avec les francophones ». Ainsi, ce sous-ministre aurait notamment réussi « à égarer le Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO) dans un dédale de bureaucratie », affirme M. Rouleau.

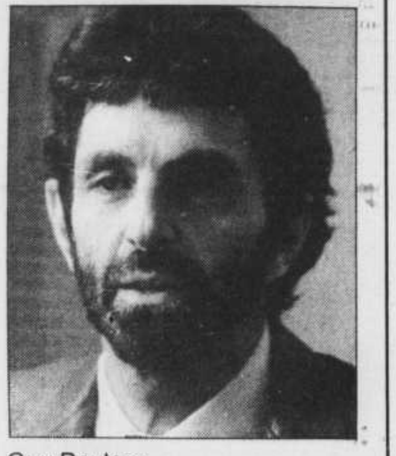
Guy Rouleau

Ailleurs, l'ex-conseiller en loisirs à l'ACFO dénonce le manque d'appui du secrétariat d'État du Canada, qui « se préoccupe surtout de sa présence sur les hautes tribunes ». Et il porte la même accusation à l'endroit de l'ex-ministère des Affaires intergouvernementales du Québec !

En revanche, M. Rouleau constate que les principaux organismes ontariens intéressés aux loisirs n'ont pas encore réussi à faire front commun « pour défendre leurs intérêts et pour valoriser les temps libres de la population francophone ». Plus encore, il affirme que plusieurs leaders d'opinion ne réalisent pas l'importance du . . . plaisir de vivre en français.

Aussi M. Rouleau invite-t-il la direction de l'ACFO à présenter au gouvernement du Québec de nouveaux projets dans le domaine des sports et des loisirs, « compte tenu de la grande visibilité » dont elle peut ainsi profiter.

***

À l'ACFO, M. Guy Rouleau avait la « responsabilité de promouvoir le français et les droits des Franco-Ontariens dans le domaine des sports et des loisirs ».

■

Complément d'information à notre chronique de jeudi : plus précisément, le prochain *Rendez-Vous Kino* aura lieu du 25 mai au 3 juin 1985. On sait que le *Rendez-Vous Kino* deviendra, à compter de l'an prochain, l'expression québécoise de la *Semaine nationale de l'activité physique*. Les fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial viennent de conclure un protocole d'entente confiant la coordination des activités à Kino-Québec.

Symposium international du sport

Samaranch: un succès

LAUSANNE (AFP) — M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), s'est félicité hier du succès de participation rencontré par l'organisation, à Lausanne, du premier Symposium international du sport, des médias et de l'olympisme (SISMO).

« La réponse des intéressés à notre initiative a dépassé nos espoirs les plus optimistes. Si nous réussissons dans notre entreprise, nous devrons contribuer au développement du sport et à une meilleure compréhension entre les hommes », a déclaré lors de la séance d'ouverture le président du CIO, en indiquant d'ores et déjà que ce symposium serait probablement suivi d'autres colloques.

Auparavant, M. Paul-René Martin, syndic de la ville de Lausanne, avait accueilli les 397 participants. Ceux-ci auront pu voir, préparée par la BBC, une rétrospective des images sportives les plus reproduites par toutes les télévisions du monde entre 1954 et 1984.

Ainsi introduit au coeur du sujet, M. Albert Scharf (RFA), président de l'Union européenne des radio-télédiffusions (UER), a déclaré: « Les relations du sport et des médias ont toujours constitué un sujet complexe et coûteux. Le sport risque de dégénérer en une affaire uniquement commerciale au détriment de tous. Que pouvons-nous faire pour remédier à cet état de chose ? ».

Lenôtre

Suite de la page 37

que lorsque nous sommes installés sur la rue d'Auteuil en '57, ce ne sont pas les pâtissiers qui manquaient à Paris. Ils nous regardaient aller et sortir des sentiers battus sans comprendre, mais c'est comme ça que les choses changent. » Oui, en effet, c'est comme ça que les choses changent et c'est comme ça que les empires s'édifient sur du béton, et parfois même sur des tablettes de chocolat et des blocs de beurre.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

Horaires

Suite de la page 38

20.00	National hockey game Detroit at Montreal
23.00	The National
23.15	Provincial affairs
23.21	Newswatch
23.37	Alexander Korda Film Festival « Lydia » 1941 avec Merle Oberon et Joseph Cotton

12 CFCF

12.30	CTV Sports Special C.I.A.U. Vanier Cup
13.00	C.I.A.U. Vanier Cup game from Toronto
16.00	Wide world of sports
18.00	The hilarious house of frightenstein
19.00	Thrill of a lifetime
19.30	CTV Special Movie Presentation « Star wars » 1977 avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher et Alec Guiness
22.00	Cover up
23.00	CTV National News
23.21	Pulse
00.00	Cinema 12 « 1900 » dr. 1977 avec Robert De Niro et Donald Sutherland
04.10	Six million dollar man

DIMANCHE

2 CBFT

12.00	La semaine verte
13.00	Football de la ligue nationale
16.00	Bizarre, bizarre
16.30	Entre le lignes
17.00	Second regard
18.00	Le Téléjournal
18.01	Science-réalité
18.30	Terre Humaine
19.00	Terre humaine
19.30	Les Beaux Dimanches Beau Dommage et Marie-Michèle Desrosiers, Pierre Bertrand et Michel Rivard au forum
21.00	Le Téléjournal
21.20	Les Beaux Dimanches « Les Grands Esprits »
22.20	Les Beaux Dimanches Duos d'amour »
23.20	Les nouvelles du sport
23.35	La politique provinciale
23.45	Présentation du ciné-club
23.50	Ciné-club « Rio Grande » amér. 50 avec John Wayne, Maureen O'Hara et Ben Johnson

10 CFTM

12.00	Bon dimanche
14.00	Ciné week-end « Isadora » brit. 69 avec Vanessa Redgrave, Jason Robards, James Fox et Ivan Tchenko
16.30	Sport Mag
17.30	Rue St-Jacques
18.00	Le Dix vous informe
18.05	Pour votre information
19.00	L'île fantastique
20.00	Cinéma du dimanche « Boulevard des assassins » fr. 82 avec Jean-Louis Trintignant, Victor Lanoux, Marie-France Pisier et Stéphane Audran
22.00	A l'ombre du génie
22.30	L'événement
23.00	Les nouvelles TVA
23.15	Les sports
23.30	Cinéma de fin de soirée « Les filles et le show business » amér. 69 avec Elvis Presley, Marlyn Mason, Edward Andrews et Anissa Jones

17 RADIO-QUÉBEC

12.00	Magazine universitaire
12.30	Octo-puce
13.00	Octo-puce plus
13.30	L'ENAP présente
14.00	Le corps humain
15.00	L'évolution de l'homme
17.00	L'astronomie générale
18.00	Passe-Partout
18.30	Maya l'abeille
19.00	Nord-Sud
19.30	Rencontre avec des gens remarquables: Folon à New York
20.30	Suzanne Lévesque en direct
22.00	Téléfilms « La terre de la grande promesse » 1ere partie

99 TVFQ (Câble)

12.30	Ces beaux messieurs de Bois-Doré
14.00	Apostrophes
15.15	Troisième rang de face
15.45	La télévision des téléspectateurs
16.30	Gym Tonic
17.10	Confolens-du-monde
17.30	Le Journal
18.00	L'école des fans
18.40	Ballade venitienne
19.00	La belle vie
20.00	Ces beaux Messieurs de Bois-Doré
21.30	Apostrophes
22.45	Troisième rang de face
23.25	La télévision des spectateurs
23.49	Prélude à la nuit
00.07	Le Journal

6 CBMT

12.00	Meeting Place
13.00	Country Canada
13.30	Hymn sing
14.00	Rearview mirror
17.00	CBC News: sunday report
17.30	Prince Charles tells a story
18.00	Walt Disney
19.00	Fraggle rock
19.30	Beachcombers
20.00	Backstretch
21.00	Jewel in the crown
23.00	The national
23.15	Nation's business
23.21	Newswatch
23.41	Alfred Hitchcock: The tender poisoner

12 CFCF

13.00	CTV Sports Special N.F.L. Buffalo at Washington
16.00	Travel 85
16.30	Question Period
17.00	Untamed world
17.30	Welcome to my world
18.00	Pulse
18.30	As it is
19.00	Highway to heaven
20.00	CTV Special Presentation « The ewok adventure » avec Eric Walker, Warwick Davis et Aubree Miller
22.00	W5
23.00	CTV National news
23.21	Pulse
00.00	Cinema 12 « Breaking point » dr. 76 avec Bo Svenson, Robert Culp et Belinda J. Montgomery
01.50	The bionic woman
02.50	Riptide

HORS-JEU

Jean-Luc Duguay est présentement en vacances. Sa chronique *hors-jeu* reprendra le 7 décembre prochain.

ONONDAGA CAMP
(fondé en 1918)
Filles et garçons, de 6 à 16 ans, venez passer l'été avec nous en Ontario.
• Transport aller-retour au camp • Toutes activités incluses • Classes d'anglais
Rencontre d'information: dimanche, le 25 novembre de 2h00 à 4h00 à Montréal — ***Amenez vos enfants***
Montreal Amateur Athletic Association Club
Salle: Centenaire
2070, rue Peel — Montréal

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699